SIGILLVM · VNIVERSITATIS · CALIFORNIENSIS
FIAT LVX
MDCCCLXVIII
EX LIBRIS

SOCIÉTÉ

ARCHÉOLOGIQUE ET HISTORIQUE

DE L'ORLÉANAIS

Reconnue établissement d'utilité publique par décret du 8 février 1865

BULLETIN

Tome XIX. — N° 218

ANNÉE 1920

SOMMAIRE :

LISTE DES MEMBRES au 1er juillet 1920. 1

Procès-verbaux des séances des 9 et 23 janvier, 13 et 27 février, 12 et 26 mars, 9 et 23 avril, 14 et 28 mai, 11 et 25 juin, 9 et 23 juillet, 8 et 22 octobre, 12 et 26 novembre, 10 et 22 décembre 1920 9

Georges CHENESSEAU. — Les emblèmes et les dates aux deux façades latérales de la cathédrale Sainte-Croix d'Orléans 49

Alexandre POMMIER. — Notice sur M. Ernest de Basonnière, membre correspondant 53

Georges GOYAU. — Une leçon scolaire sur Jeanne d'Arc en 1715. . . 63

Jacques SOYER. — De l'origine du tableau représentant la Pucelle d'Orléans, entré au Musée Jeanne-d'Arc en 1908. 71

Albert DEPRÉAUX. — Une querelle à la Comédie d'Orléans en 1783 . 75

Dr Maurice GARSONNIN. — Musée historique de l'Orléanais : rapport annuel (1920). 89

Alexandre POMMIER. — A propos d'une étude de M. G. Lenôtre sur « La femme sans nom ». 94

Eugène JARRY. — Le Pavillon dit de Jeanne d'Arc, à Orléans. 99

Frédéric LAFFLER. — Restitution de l'inscription latine du portail de l'église de Bellegarde-du-Loiret. 104

Jules BANCHEREAU. — Les tapisseries de la Pucelle à Orléans . . . 107

ORLÉANS

IMPRIMERIE PAUL PIGELET ET FILS ET Cie

8 et 10, rue Saint-Étienne

1921

BULLETINS

DE LA SOCIÉTÉ

ARCHÉOLOGIQUE ET HISTORIQUE

DE L'ORLÉANAIS

NOGENT-LE-ROTROU, IMPRIMERIE DAUPELEY-GOUVERNEUR

BULLETINS

DE LA SOCIÉTÉ

ARCHÉOLOGIQUE ET HISTORIQUE

DE L'ORLÉANAIS

TOME DIX-NEUVIÈME

Nos 218 A 221 — 1920-1922

ORLÉANS
LIBRAIRIE R. HOUZÉ
61, RUE ROYALE, 61

1925

BULLETIN

DE LA SOCIÉTÉ

ARCHÉOLOGIQUE ET HISTORIQUE DE L'ORLÉANAIS

Tome XIX. — N° 218

ANNÉE 1920

LISTE

DES MEMBRES DE LA SOCIÉTÉ ARCHÉOLOGIQUE ET HISTORIQUE DE L'ORLÉANAIS

AU 1er JUILLET 1920

I

MEMBRES HONORAIRES DE DROIT

MM.

Le Préfet du Loiret.
Le Préfet de Loir-et-Cher.
Le Préfet d'Eure-et-Loir.
Le Général commandant le 5e Corps d'armée, à Orléans.
Le premier Président de la Cour d'appel d'Orléans.
Le Maire d'Orléans.
L'Évêque d'Orléans.
L'Évêque de Blois.
L'Évêque de Chartres.

II

MEMBRES HONORAIRES ÉLUS (1)

MM.

1 **Lasteyrie** (le comte R. de), O ✱, membre de l'Institut et du Comité des travaux historiques, professeur honoraire à l'École des Chartes. Au Suillant, par Allassac (Corrèze). 1885

2 **Hanotaux** (Gabriel), ✱ O., ancien ministre des affaires étrangères, membre de l'Académie française. Avenue Hoche, Paris (VIII^e). 1898

3 **Prou** (Maurice), ✱, membre de l'Institut et du Comité des travaux historiques, directeur de l'École des Chartes. Rue Madame, 75, Paris (VI^e). 1900

4 **Goyau** (Georges), ancien élève de l'École normale supérieure et de l'École française de Rome. Rue Pierre-Charron, 12, Paris (XVI^e). 1904

5 **Masson** (Léon), ✱ O., directeur en congé, hors cadre, Au Conservatoire national des Arts et Métiers. Rue Alphonse-de-Neuville, 22, Paris (XVII^e). 1904

6 **Merlin** (Alfred), ✱, Directeur du Service des Antiquités et Arts de la Tunisie. Tunis. 1909

7 **Lefèvre-Pontalis** (Eugène) ✱, professeur à l'Ecole des Chartes, directeur de la Société française d'archéologie, membre du Comité des travaux historiques. Rue de Phalsbourg, 13, Paris (XVII^e). 1913

III

MEMBRES TITULAIRES RÉSIDANTS (2)

MM.

1 **Basseville** (Anatole) ✾, avocat, membre de la Société d'Agriculture, Sciences, Belles-Lettres et Arts d'Orléans. Rue des Pensées, 13. 1860

(1) MM. les Sociétaires sont instamment priés d'indiquer à M. le Secrétaire les changements de domicile ou de titres et toutes les rectifications de nature à assurer l'envoi exact de nos publications.

(2) Les noms des membres sont inscrits dans l'ordre des admissions.

2 **Baguenault de Puchesse** (Le comte Gustave), docteur ès lettres, correspondant de l'Institut, membre du Comité des travaux historiques et de l'Académie de Lyon. Rue Chanzy, 7. 1869

3 **Baillet** (Auguste), ancien élève de l'Ecole des Chartes. Rue Etienne-Dolet, 3. 1876

4 **Raguenet de Saint-Albin** (Octave), ancien élève de l'Ecole des Chartes. Rue d'Illiers, 17. 1879

5 **Pommier** (Alexandre), juge au Tribunal civil d'Orléans, conservateur des estampes du Musée de peinture d'Orléans, correspondant du Ministère de l'Instruction publique pour les travaux historiques. Boulevard Rocheplatte, 7. 1882

7 **Charpentier** (le comte Paul), avocat, membre de la Société d'Agriculture, Sciences, Belles-Lettres et Arts d'Orléans. Rue des Charretiers, 14. 1888

7 **O'Mahony** (le comte) ♣, ancien vice-président du Conseil de Préfecture du Loiret. Avenue Dauphine, 23. 1889

8 **Jarry** (Eugène), ancien élève de l'Ecole des Chartes, lauréat de l'Institut (Académie des Inscriptions et Belles-Lettres), membre de la Société d'Agriculture, Sciences, Belles-Lettres et Arts d'Orléans. Place de l'Etape, 8. 1893

9 **Huet** (Emile), ancien magistrat. Faubourg Bannier, 3. 1894

10 **Didier** (Albert) I., conservateur du Musée de peinture et de sculpture d'Orléans, membre de la Société d'Agriculture, Sciences, Belles-Lettres et Arts d'Orléans. Rue du Bœuf-Saint-Paterne, 15. 1895

11 **Vacher** (Louis) O. ✱, docteur en médecine, membre de la Société d'Agriculture, Sciences, Belles-Lettres et Arts d'Orléans. Rue Sainte-Anne, 3. 1896

12 **Breton** (Auguste), avocat à la Cour d'appel d'Orléans. Rue des Huguenots, 2. 1898

13 **Garsonnin** (Maurice), docteur en médecine, conservateur du Musée historique de l'Orléanais et du Musée Jeanne d'Arc, membre de la Société d'Agriculture, Sciences, Belles-Lettres et Arts d'Orléans, membre de la Société française d'archéologie. Boulevard Saint-Vincent, 24. 1899

14 Fougeron (Paul-Elie), membre de la Société française d'archéologie. Rue Bretonnerie, 55. 1901

15 Iauch (l'abbé Pierre), chanoine honoraire, curé de Notre-Dame de Recouvrance, ancien professeur d'histoire à l'Institution Sainte-Croix, membre de la Société d'Agriculture, Sciences, Belles-Lettres et Arts d'Orléans. Rue Notre-Dame-de-Recouvrance, 12. 1902

16 Jarossay (l'abbé Eugène), missionnaire apostolique. Rue Saint-Euverte, 8. 1903

17 Larcanger (Egide), ✿ I., ancien professeur de dessin au Lycée, conservateur-adjoint du Musée Jeanne-d'Arc. Cloître Saint-Pierre-Empont, 5. 1904

18 Soyer (Jacques), ✿ I., archiviste du Département du Loiret, ancien élève de l'Ecole des Chartes, membre non résidant du Comité des travaux historiques, membre de la Société des Etudes rabelaisiennes. Rue d'Illiers, 28. 1904

19 Bredif (Emile), ✿, avocat à la Cour d'appel d'Orléans, ancien bâtonnier de l'Ordre. Rue Bannier, 97. 1905

20 Beaucorps (Charles de), ancien élève de l'Ecole des Chartes. Rue Saint-Pierre-Lentin, 1. 1905

21 Baillet (Jules), ✿, docteur ès lettres, ancien élève de l'Ecole normale supérieure, ancien membre de la Mission archéologique du Caire, agrégé de l'Université, lauréat de l'Institut (Académie des Inscriptions et Belles-Lettres), attaché au Musée historique de l'Orléanais et au Musée Jeanne-d'Arc. Rue d'Illiers, 35. 1906

22 Depréaux (Albert), ✿, lauréat de l'Institut (Académie des Sciences morales), bibliothécaire de la fondation Thiers. Rond-Point Bugeaud, Paris (XVI[e]). 1909

23 Masson (Léon), ✿, architecte des Monuments historiques pour le département du Loiret. Rue Serenne, 9. 1909

24 Banchereau (Jules), trésorier de la Société française d'archéologie, membre correspondant de la Société nationale des Antiquaires de France, attaché au Musée Jeanne-d'Arc, membre de la Société d'Agriculture, Sciences, Belles-Lettres et Arts d'Orléans. Quai Barentin, 6. 1911

25 Chenesseau (l'abbé Georges), professeur d'histoire à l'Institution Sainte-Croix, inspecteur de la Société française d'archéologie pour le département du Loiret. Rue du Colombier, 19. 1912

26 Fougeron (Etienne), docteur en droit, membre de la Société française d'archéologie. Rue Bretonnerie, 55. 1914

27 Laville (Albert), maire d'Orléans. Rue du Faubourg Bourgogne, 58. 1914

28 Bro (le général), O ✱, membre du Conseil municipal d'Orléans, rue Caban, 13. 1917

29 Fougeu (Paul), propriétaire, rue du Faubourg Bannier, 86. 1918

IV

MEMBRES TITULAIRES NON RÉSIDANTS

MM.

1 Auvray (Lucien), I., ancien élève de l'Ecole des Chartes et de l'Ecole française de Rome, bibliothécaire principal au département des manuscrits de la Bibliothèque nationale, membre du Comité des travaux historiques. Rue de l'Arsenal, 15, Paris (IVe). 1886

2 Chevrier (Pierre). Avenue Kléber, 61, Paris (XVIe). 1903

3 Deslandres (H.), ✱, I., membre de l'Académie des Sciences, directeur de l'observatoire de Meudon. Rue de Téhéran, 21, et Rue des Gardes, 56 *bis*, Bellevue (Seine). 1904

4 Debout (Mgr), prélat de la Maison de Sa Sainteté, chanoine d'Arras et d'Orléans, curé du Sacré-Cœur à Calais (Pas-de-Calais). Rue de la Rivière, 22. 1905

5 Giraudière (Gonzalve de La), propriétaire, Château de la Motte-Longuet, commune de la Ferté-Saint-Cyr (Loir-et-Cher). 1917

V

ASSOCIÉS CORRESPONDANTS FRANÇAIS

MM.

1 Loreau, ✱, ancien député, ancien conseiller général du Loiret. Briare (Loiret). 1875

2 Guignard (Ludovic), Chouzy-sur-Cisse (Loir-et-Cher). 1885

3 Pigelet (Paul), imprimeur. Rue Saint-Etienne, 8, Orléans. 1887

4 Dutertre, curé d'Epieds (Loiret). 1888

5 Jovy (Ernest), I., professeur de première au collège de Vitry-le-François, président de la Société des Sciences et Arts de Vitry-le-François (Marne). 1892

6 Larnage (le baron de), ✻, conseiller général du Loiret, maire de Mézières-lez-Cléry (Loiret). 1892

7 Croÿ (le vicomte Joseph de), archiviste-paléographe. Château de Monteaux, par Onzain (Loir-et-Cher). 1898

8 Lefèvre-Pontalis (Germain), archiviste-paléographe, secrétaire d'ambassade honoraire. Rue du Faubourg Saint-Honoré, 118, Paris (VIII^e). 1903

9 Fourché (Paul), conservateur-adjoint correspondant du Musée de peinture d'Orléans, membre de la Société française d'archéologie. Cours Georges-Clémenceau, 29. Bordeaux. 1903

10 Claye (Henri), notaire. La Chapelle-la-Reine (Seine-et-Marne). 1904

11 Rapine (Henri), architecte diplômé du gouvernement. Rue du Montparnasse, 11, Paris (VI^e). 1905

12 Dufay (Pierre), I., ancien conservateur de la Bibliothèque de la Ville de Blois. Avenue Trudaine, 16, Paris (IX^e). 1905

13 Sens (Georges), membre de la Société française d'archéologie. Rue de l'Arsenal, Arras. 1906

14 Doucet (Jacques), membre du Comité des Arts décoratifs. Rue Spontini, 19, Paris. 1907

15 Bénard (Agricol), artiste lithographe. Rue de la Collégiale, 25, Paris. 1908

16 Johanet (Lucien). Rue de la Gare, 31, Orléans. 1908

17 Lenormand, instituteur en retraite, secrétaire du Comité départemental du « Souvenir français ». Faubourg Bannier, 166, Orléans. 1908

18 Béraud (Armand), conservateur des hypothèques. Rue Driget, 9, Tours. 1908

19 Benoist, ancien notaire. Rue Saint-Etienne, 4, Orléans. 1908

20 Basseville (l'abbé), curé d'Amilly (Loiret). 1909

21 Alaret-Taillefer. Château de Louan, par Ménestreau-en-Villette (Loiret). 1909

22 CHAMBON (J.-M.), ✱, conseiller général du Loiret, maire de Ladon (Loiret). 1910

23 SAINT-GILLES, avocat à la Cour d'appel. Rue du Pré-aux-Clercs, 12, Paris ; et au château de Châteauneuf-sur-Loire (Loiret). 1911

24 DESCHELLERINS (Raymond), ingénieur des Arts et Manufactures, conservateur-adjoint du Musée de peinture et de sculpture. Quai Saint-Laurent, 22, Orléans. 1911

25 JOUVELLIER (Pierre), membre de la Société française d'archéologie. Rue de la Lionne, 5, Orléans. 1912

26 BRINON (le docteur), ✱, maire de Châteauneuf-sur-Loire (Loiret). 1912

27 NOTTIN (Louis), publiciste. Rue de la Lionne, 54, Orléans. 1913

28 PONROY (René), propriétaire. Faubourg Madeleine, 27, Orléans. 1913

29 PONROY (Marcel), industriel. Rue Saint-Laurent, 14, Orléans. 1914

30 CHENAL (André), docteur en droit. Fay-aux-Loges. 1916

31 COUTIL (Léon), correspondant honoraire du Ministère de l'Instruction publique, ancien président de la Société préhistorique française et du Congrès préhistorique de France. Saint-Pierre-du-Vauvray (Eure). 1916

32 MARTIN (Louis), comptable. Sully-sur-Loire (Loiret). 1917

33 GENTY (Gabriel), négociant. Rue du Tabour, 14, Orléans. 1919

34 SIDOISNE (Albert), ✱ I., bibliothécaire de l'Ecole coloniale, Avenue de l'Observatoire, 2, Paris. 1919

35 LESIEUR, greffier du Tribunal de commerce. Rue Croix-de-Malte, 5, Orléans. 1919

36 CAMUS (Alexandre), directeur des tramways du Loiret, Rue Serenne, 17, Orléans. 1919

37 DE LOYNES DE FUMICHON (baron Pierre). Château de la Croslaie, par Vailly (Cher). 1919

38 AUDOUX (Arthur), entrepreneur. Quai Saint-Laurent, 2, Orléans. 1920

39 BASONNIÈRE (Henri de), maire de Jouy-le-Potier. Château de Cendray, commune de Jouy-le-Potier (Loiret). 1920

40 LESAGE (Mlle M.-L.), institutrice à Saint-Aignan-des-Gués (Loiret). 1920

VI

ASSOCIÉS CORRESPONDANTS ÉTRANGERS

MM.

1 Läffler (Frédéric), ancien professeur à l'Université d'Upsal, Djursholm, près Stockholm (Suède). 1904

2 Brate (Erik), professeur au Lycée de Stockholm. Nytorgsgatan, 11, Stockholm (Suède). 1904

3 Meijers (E.-M.), professeur de droit civil à l'Université de Leyde (Hollande). 1919

BUREAU DE LA SOCIÉTÉ POUR L'ANNÉE 1920

Président : M. le Dr GARSONNIN.

Vice-Président : M. Eugène JARRY.

Secrétaire : M. Jacques SOYER.

Vice-Secrétaire et Bibliothécaire : M. Egide LARCANGER.

Trésorier : M. Paul FOUGEU.

Membres de la Commission des publications : MM. Gustave BAGUENAULT de PUCHESSE, Alexandre POMMIER et l'abbé Georges CHENESSEAU.

PROCÈS-VERBAUX DES SÉANCES

Séance du vendredi 9 janvier 1920

Présidence de M. le docteur GARSONNIN, *président.*

Ouvrages reçus. — Parmi les ouvrages reçus sont à mentionner spécialement : la *Bibliographie générale des travaux historiques et archéologiques publiés par les Sociétés savantes de la France, dressée sous les auspices du Ministère de l'Instruction publique,* par R. de LASTEYRIE et A. VIDIER, t. VI, 4e livraison (Paris, 1918), et la collection des *Annales religieuses du diocèse d'Orléans* (année 1919).

Correspondance. — La Société archéologique de Tarn-et-Garonne envoie, selon son habitude, ses meilleurs souhaits de nouvel an en vers latins.

Communications. — M. MASSON, à la demande de M. le PRÉSIDENT, donne quelques renseignements sur les travaux de restauration de la tour du Musée de peinture et de sculpture d'Orléans (ancien beffroi de l'Hôtel de Ville).

— M. l'abbé CHENESSEAU, constatant que la réfection du pignon sud de la cathédrale Sainte-Croix s'accomplit d'une façon tout à fait conforme au vœu émis par la Société il y a plusieurs années, propose un autre vœu analogue, en ce qui concerne la restauration du pignon nord. Ce vœu, rédigé séance tenante, sera transmis à M. l'architecte des Monuments historiques.

— M. GARSONNIN fait passer sous les yeux de ses collègues

une photographie d'une fort belle cheminée du XVIII[e] siècle, se trouvant, à Orléans, dans la maison n° 129 de la rue Bannier. Cette cheminée vient d'être acquise par le Musée historique de l'Orléanais. Sur le fronton triangulaire de l'immeuble on lit encore la date de sa construction (1758) et les initiales (P. G.) du propriétaire qui était alors Claude-Pierre GUILLON, notaire au Châtelet d'Orléans de 1741 à 1773. Un plan appartenant aux Archives départementales ne laisse aucun doute sur cette identification. Toute la maison a conservé jusqu'à ces derniers temps sa décoration intérieure primitive (cheminées, lambris, trumeaux peints, glaces, escalier à rampe de fer forgé, portes à panneaux encadrés de grosses moulures). Il faut aussi remarquer sur la façade l'imposte en fer forgé.

— M. J. BAILLET analyse une communication faite par M. PERRIN à la Société archéologique de Sens (novembre 1919) sur le chrisme constantinien anciennement découvert dans l'abbaye de Saint-Pierre-le-Vif. Ce chrisme, qui date du IV[e] siècle, est le signe le plus ancien de l'établissement du christianisme dans la capitale de la Sénonie ou 4[e] Lyonnaise, dont dépendaient les diocèses d'Orléans, Chartres, Auxerre, Troyes, Paris et Meaux.

— M. l'abbé JAUCH signale des vestiges de l'époque de la Renaissance, et notamment des arcades, dans une maison sise rue Notre-Dame de Recouvrance, n° 14, au nord de l'église paroissiale.

— M. SOYER a noté, dans le *Bulletin de la Société nationale des antiquaires de France*, année 1890, p. 344, un article de Léon DUMUŸS, intitulé *Fabrication de fausses statuettes antiques en plomb*, qui ne figure pas dans la bibliographie de notre regretté collègue.

Séance du vendredi 23 janvier 1920.

Présidence de M. le docteur GARSONNIN, *président.*

Correspondance. — M. le Ministre de l'Instruction publique et des Beaux-Arts adresse le programme du 53e Congrès des Sociétés savantes de Paris et des Départements, qui se tiendra à Strasbourg en mai 1920. Les manuscrits des communications à faire à ce Congrès devront être envoyés avant le 25 février prochain au 3e Bureau de la Direction de l'Enseignement supérieur.

Hommages. — Sont offerts : par M. BAGUENAULT DE PUCHESSE, son étude sur l'*Ambassade de Nicolas de Sancy en Angleterre, au mois de mai 1596* (*extrait de l'Annuaire de la Société de l'histoire de France, 1918*) et une photographie représentant M. Gaston VIGNAT, ancien président de la Société ; — par M. JARRY, son mémoire sur l'*Ancien Hôtel de Ville d'Orléans*, extrait de notre *Bulletin*, 1919) ; — par M. SOYER, son article intitulé *Molière a-t-il passé sa licence en droit à l'Université d'Orléans ?* (extrait de notre *Bulletin*, 1919) ; son *Rapport sur le service des Archives départementales du Loiret* (année 1919).

Des remercîments sont adressés aux donateurs.

Communications. — M. FOUGEU, trésorier, donne lecture de son rapport annuel sur l'état des finances de la Société. Ce rapport est approuvé, et des félicitations unanimes sont votées à M. le TRÉSORIER pour son excellente gestion.

— M. l'abbé CHENESSEAU entretient ses collègues de la démarche qu'il a faite auprès de M. l'Architecte diocésain et de M. MASSON, architecte des Monuments historiques, au sujet de la restauration du pignon nord de la cathédrale d'Orléans ; après examen du devis du XVIIe siècle et du dessin

du Père jésuite MARTELLANGE, conservés aux Archives départementales du Loiret, il a été décidé, conformément au vœu de la Société, de rétablir les armes de France, détruites à la Révolution, et la croix à la pointe du pignon. Une croix identique sera placée à la pointe du pignon sud.

— M. SOYER signale dans la *Revue numismatique*, années 1917-1918, p. 218, un article de M. Ch. CLARO : *Les logis de Thémis (monographie numismatique des palais de justice de France et de l'étranger)*. L'auteur n'a pas manqué de décrire la médaille de l'inauguration du Palais de justice d'Orléans en 1824 ; malheureusement le nom du Préfet du Loiret a été lu *de Riggi* au lieu *de Riccé*.

Candidature. — MM. BAGUENAULT DE PUCHESSE, CHARPENTIER, FOUGEU et POMMIER présentent comme candidat au titre de membre correspondant, M. Arthur AUDOUX, entrepreneur à Orléans. L'élection aura lieu dans la deuxième séance de février.

Séance du vendredi 13 février 1920.

Présidence de M. le docteur GARSONNIN, *président.*

Ouvrages reçus. — Parmi les ouvrages reçus sont à mentionner spécialement les *Annales de la Société historique et archéologique du Gâtinais* (tome 34, 1918-1919) ; la *Revue historique* (tome 127, année 1918 ; tomes 130 et 131, année 1919), qui contient divers comptes rendus des travaux de M. SOYER.

Hommages. — M. GATTEFOSSÉ (de Lyon) offre son étude *Sur les possibilités d'existence d'une civilisation tertiaire* (extrait du *Bulletin de la Société préhistorique française*, Le Mans, 1919) ; M. JARRY, son mémoire sur *les anciens hôtels de ville de Montargis* (extrait des *Annales*

de la Société historique et archéologique du Gâtinais, t. 34).

Des remercîments sont adressés aux donateurs.

Candidature. — MM. Charpentier, Fougeu et Garsonnin présentent, comme candidat au titre de membre correspondant, M. Henri de Basonnière, résidant au château de Cendray, commune de Jouy-le-Potier.

Communications. — M. le Président donne quelques détails sur les travaux de restauration de la tour du beffroi de l'ancien Hôtel de Ville d'Orléans, tour qu'il a visitée récemment en compagnie de l'entrepreneur, M. Audoux. Il a pu constater combien était urgente cette restauration.

— M. Soyer signale l'existence, dans la salle qui renferme les archives anciennes des Hospices d'Orléans, de deux objets dont la place serait mieux au Musée historique de l'Orléanais :

1° / Un linteau de bois, avec cette inscription en deux lignes :

PAVPERIBVS TVTA EST QVÆ FVIT ÆTNA DOMVS
INVENIT CAROLVS DE TROYES 1674

provenant de l'Hôpital général qui, en 1674, fut établi sur l'emplacement qu'occupait l'Arsenal, poétiquement comparé à l'Etna ;

2° / Une inscription funéraire sur pierre :

✠
CY GIST MESSIRE GREGOIRE / / / / /
PRETRE HABITVÉ A L'HOPITA[*l*]
GENERAL D ORLEANS
ANCIEN PRIEVR ET CVRÉ
DE LA MAROLLE DECEDÉ
LE *20* DE MAY *1692*
AGÉ DE *71* / / / / / / / / / /

La Marolle, aujourd'hui commune du canton de Neung-sur-Beuvron, arrondissement de Romorantin (Loir-et-Cher), était, avant la Révolution, une paroisse du diocèse d'Orléans, archidiaconé de Sologne. Le curé était à la nomination du prieur de St-Cosme de l'Isle, près de Tours (ordre de St Augustin).

— M. SOYER donne, aussi, lecture d'une lettre de M. P. FOURCHÉ, associé correspondant à Bordeaux, qui partage son opinion au sujet des véritables prénoms du peintre allemand HEINSIUS (Jean-Jules), et non Jean-Ernest, comme l'ont admis G. LAFENESTRE, H. BOUCHOT, Gustave GEFFROY, Henri HERLUISON et P. LEROY dans leurs *Notes pour servir à l'histoire de l'art dans l'Orléanais sous la Révolution, le Consulat et l'Empire* (Orléans, 1900, p. 15, 25 et 53), et Charles OULMONT, dans son luxueux ouvrage intitulé *J.-E. Heinsius (1740-1812), peintre de Mesdames de France* (Paris, 1913) (1).

M. FOURCHÉ mentionne dans sa lettre un portrait à la mine de plomb de sa collection (donnée à la Ville d'Orléans), signé : *J. J. Heinsius.*

Séance du vendredi 27 février 1920.

Présidence de M. le docteur GARSONNIN, *président*.

Ouvrages reçus. — Parmi les ouvrages reçus, M. le PRÉSIDENT mentionne spécialement le *Bulletin de la Société archéologique, scientifique et littéraire du Vendômois*

(1) Chose curieuse, M. Oulmont, qui donne à l'artiste les prénoms de *Jean-Ernest*, a reproduit *in extenso* l'acte de décès de *Heinsius* (*Jean-Jules*), sans que ce document paraisse l'embarrasser beaucoup. Il émet cette hypothèse que les prénoms du peintre pourraient être *Jean-Jules-Ernest*. En présence des documents officiels, cette hypothèse n'est pas soutenable.

(tome 57 ; 1918), qui contient un très important *Inventaire raisonné des polissoirs néolithiques de Loir-et-Cher*, dressé par M. J. de SAINT-VENANT.

Hommage. — M. Jules BAILLET offre un exemplaire de son étude sur *Les Marseillais dans le Levant aux temps Romains* (extrait des *Séances et travaux du Congrès français de la Syrie*, tenu à Marseille les 3, 4 et 5 janvier 1919 ; Paris, 1919).

Des remerciements sont adressés à l'auteur.

Correspondance. — A la demande de la *Società piemontese di archeologia e belle arti*, dont le siège est à Turin, l'échange de nos publications avec ladite Société, à partir de 1919, est voté à l'unanimité.

Il est aussi décidé de fournir à l'*Universitatum Index generalis* (annuaire général des Universités et du monde savant) tous les renseignements que demande l'auteur M. R. DE MONTESSUS DE BALLORRE, docteur ès-sciences, professeur à l'Université catholique de Lille. Cet annuaire est destiné à remplacer la *Minerva*, publiée avant la guerre à Strasbourg par le libraire allemand TRÜBNER.

Election. — M. Arthur AUDOUX, entrepreneur à Orléans, est élu membre correspondant.

Communications. — M. le PRÉSIDENT entretient la Société du traité signé avec M. PIGELET pour l'impression de nos publications et le prix des tirages à part.

— M. FOUGEU, de la part de M. THIBAULT-LEROUX, propriétaire à Orléans, présente, avant de l'offrir au Musée historique de l'Orléanais, une monnaie de bronze de grand module : c'est un as d'Adria ou Hadria, ville du Picenum (Italie), du IIIe siècle avant notre ère :

Au droit : tête diadémée et barbue de Bacchus, vue de face. A gauche : I, à droite P (probablement I P[*ondus*] =

un as ou poids d'une livre). Au revers : chien couché dormant, et la légende ATR[*ia*].

Une variante de cette pièce a été reproduite dans la nouvelle édition de l'*Histoire des Romains* de Victor Duruy (t. I, p. XVII ; Paris, 1879).

— M. Soyer, qui a identifié cette monnaie, la considère comme très suspecte ; M. Fougeu l'a communiquée à la Direction du Cabinet des Médailles de la Bibliothèque nationale, qui n'a pu se prononcer sur l'authenticité.

— M. l'abbé Chenesseau signale l'intérêt qu'il y aurait pour les Musées d'Orléans à conserver les maquettes des sculptures de la cathédrale, qui sont actuellement sur les chantiers.

— M. Soyer annonce la mort de M. Paul Lacombe, inspecteur général honoraire des Archives et Bibliothèques, décédé le 17 juillet 1919. Il était l'auteur du célèbre ouvrage *L'Histoire considérée comme science*. Ancien élève de l'Ecole des Chartes, archiviste-paléographe de la promotion de 1859, il avait été Secrétaire général de la Préfecture du Loiret en 1880 et 1881.

Séance du vendredi 12 mars 1920.

Présidence de M. le docteur Garsonnin, *président*.

Décès. — M. le Président annonce la mort de M. Albert Bichet, membre correspondant à Montargis, qui a légué au Musée historique de l'Orléanais et au Musée de peinture d'Orléans une partie de ses précieuses collections. M. le Président se propose d'apporter bientôt des renseignements précis sur les legs très importants de notre regretté collègue.

Election. — M. Henri de Basonnière, maire de Jouy-le-Potier, est élu membre correspondant.

Candidature. — MM. J. Baillet, l'abbé Iauch et Soyer présentent la candidature, au titre de membre correspondant, de Mlle Lesage, institutrice à Saint-Aignan-des-Gués. L'élection aura lieu dans la première séance d'avril.

Communications. — M. Soyer donne lecture de la communication qu'il a l'intention de faire au prochain Congrès des Sociétés savantes à Strasbourg et que le Comité des Travaux historiques vient d'inscrire à l'ordre du jour de la Section d'archéologie dudit Congrès.

Son mémoire a pour titre : *Le temple du dieu gaulois « Rudiobus » à « Cassiciate ». Identification de cette localité.*

L'analyse de cette communication paraîtra ultérieurement.

— Il fait savoir ensuite que le manuscrit du *Bulletin* du 2e semestre 1919 vient d'être remis à M. Pigelet et que l'impression du 35e volume des *Mémoires* ne tardera pas à être achevée.

Séance du vendredi 26 mars 1920.

Présidence de M. le docteur Garsonnin, *président.*

Correspondance. — M. le Président donne lecture :

1°/ d'une lettre de M. Henri de Basonnière, remerciant la Société de l'avoir élu membre correspondant ;

2° / d'un prospectus annonçant la publication, par M. E. Develle, d'une monographie sur *Une paroisse de Loir-et-Cher pendant la Révolution : Saint-Nicolas de Blois.*

Hommage. — M. Jarry offre son étude intitulée *Notes et documents sur la maladrerie (Hôtel Saint-Ladre) d'Orléans* (extrait du tome 35 de nos *Mémoires* en cours d'impression).

Des remercîments sont adressés à l'auteur.

Décès. — M. le Président fait part de la mort récente, à Toulon, d'un arrière-neveu de Jeanne d'Arc, M. Pierre Lanéry d'Arc, membre correspondant, auteur de la bibliographie la plus complète des travaux relatifs à la Pucelle. La Société exprime à la famille du défunt ses très respectueuses condoléances.

Communications. — M. Jouvellier, membre correspondant, signale dans *la Revue de Paris* (n° du 15 février) un très important article de M. Emile Mâle, sur l'*Art du Moyen-Age et les pèlerinages*. D'après M. Male, l'église Saint-Martin de Tours aurait été le modèle de la cathédrale romane d'Orléans.

— M. le Président donne des détails sur les legs de M. Albert Bichet au Musée historique et au Musée de peinture d'Orléans : 12 meubles, 9 sièges et 2 pendules du XVIII[e] siècle ; 19 pièces de céramique ; 10 peintures, dont une de Girodet ; un dessin à la sanguine de Natoire ; 4 gravures et un album in-folio, intitulé : *Plan général des seigneuries de Châlette et de Montenon*.

Montenon était un fief sis sur le territoire de la commune de Cepoy.

Séance du vendredi 9 avril 1920.

Présidence de M. Baguenault de Puchesse, *doyen d'âge*.

M. Lucien Auvray, membre titulaire non résidant, assiste à la séance.

Election. — Mlle Lesage, institutrice à Saint-Aignan-des-Gués, est élue membre correspondant.

Congrès des Sociétés savantes de Strabourg. — Sur la proposition de M. Baguenault de Puchesse, M. Soyer est désigné comme délégué de la Société au Congrès qui se tiendra à Strasbourg du 25 au 29 mai prochain.

Communication. — M. Soyer fait une communication sur la disette de petite monnaie dans l'Orléanais pendant l'année 1780. Cette disette causa un tel préjudice au commerce de notre ville que les Maire et échevins se virent forcés de supplier Necker, alors Directeur général des Finances, d'ordonner une fabrication de menues espèces à la Monnaie d'Orléans ; celle-ci, disaient-ils dans leur requête, étant plus à portée que toute autre de les répandre dans la Touraine et le Berry, qui se plaignaient aussi de leur rareté.

Les ateliers monétaires de Bourges et de Tours avaient, en effet, été fermés en 1772. Seul dans toute la région, celui d'Orléans ouvert, rue d'Illiers, en octobre 1716, fonctionna plus ou moins régulièrement jusqu'à l'an V de la République (1).

Le « différent » de l'Hôtel de la Monnaie d'Orléans était la lettre R.

Séance du vendredi 23 avril 1920.

Présidence de M. le docteur Garsonnin, *président.*

Correspondance. — M. le Président donne lecture : d'une lettre de Mlle Lesage remerciant la Société qui vient de l'élire membre correspondant ;

(1) La minute de la supplique inédite des Maire et échevins, datée du 16 décembre 1780, est conservée dans les Archives communales d'Orléans, registre AA. 16, f° 308. Elle est adressée à Valdec de Lessart, maître des requêtes chargé du département des Monnaies, lequel devait la transmettre à Necker.

d'une lettre de notre collègue M. HUET, offrant, de la part de M. Julien TIERSOT, un fascicule de la revue *La Révolution française* (octobre-décembre 1919), contenant un article de l'érudit bibliothécaire du Conservatoire sur *Méhul, musicien des fêtes nationales et civiles*. M. TIERSOT consacre près de dix pages à narrer très spirituellement la façon dont fut identifié le personnage « Céphale » (qui n'est autre que notre compatriote, l'orientaliste Nicolas BELLETESTE), à la mémoire duquel MÉHUL a composé et fait exécuter un chant funèbre dont le Conservatoire possède le manuscrit autographe.

Ouvrages reçus. — Parmi les ouvrages reçus est à mentionner la *Romania*, qui, dans son fascicule de janvier 1918-janvier 1919, contient une étude de M. Ernest LANGLOIS sur *Le traité de Gerson contre le Roman de la Rose ;* un article nécrologique sur *Paul Meyer* (1840-1917), membre honoraire de notre Société, par M. Mario ROQUES ; et, dans le fascicule d'avril 1919, un compte rendu, par M. LÅNGFORS, du tome Ier du *Roman de la Rose*, édité par M. E. LANGLOIS.

Communications. — M. J. BAILLET fait savoir qu'à Saint-Jean-de-la-Ruelle, dans les champs, aux environs de souterrains, a été trouvée une monnaie de l'empereur Constantin, petit bronze, représentant au revers deux légionnaires gardant deux enseignes, avec la légende *Gloria exercitus*.

Le même membre lit un mémoire intitulé *Les graffiti grecs des tombeaux des rois à Thèbes d'Egypte*, qui a fait l'objet d'une récente communication à l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres : Le mémoire de M. BAILLET paraîtra dans les *Comptes rendus* des séances de cette Académie.

— M. l'abbé CHENESSEAU communique une note, dont il est l'auteur, sur *Les emblèmes et les dates aux deux façades latérales de la cathédrale Sainte-Croix d'Orléans*.

Il y formule un vœu pour le rétablissement de la date

exacte de ces façades : A la suite d'une restauration maladroite de l'architecte Pagot, en 1822, on a inscrit sous le soleil de bronze *1706* au lieu de la vraie date *1679*.

La communication de M. Chenesseau est renvoyée à la Commission des publications, et la Société décide de transmettre le vœu au Service des Monuments historiques.

— M. Soyer décrit un sceau de l'ancien Hôtel-Dieu d'Orléans ; ce sceau ovale, de cire verte, qui était appendu à un acte du 19 octobre 1479, appartient aux Hospices d'Orléans et lui a été communiqué par notre collègue M. Bredif, membre de la Commission hospitalière.

Au droit : *Sigillum magistri et fratrum Domus Dei Aurelianensis* (sceau du maître et des frères de l'Hôtel-Dieu d'Orléans).

Un moine, agenouillé, priant devant une longue croix ; au-dessus, le soleil et la lune. Près de la tête du moine, un croissant surmonté d'une petite croix (embryon des armoiries de l'Hôtel-Dieu).

A droite de la croix, *ave ;* à gauche, *crux*.

Au revers :

Contrasigillum Domus Dei Aurelianensis (contresceau de l'Hôtel-Dieu d'Orléans). Une croix fleuronnée et, entre les branches de la croix, chacune des lettres du mot *Crux*.

Prix Davoust. — M. le Président rappelle que la Société décernera cette année le prix fondé par l'un de ses membres, Emile Davoust, pour récompenser « un ouvrage d'art pur ou littéraire artistique ». Un avis sera inséré dans les journaux d'Orléans, invitant les candidats à se faire connaître avant le 1er juin, dernier délai.

Séance du vendredi 14 mai 1920.

Présidence de M. le docteur GARSONNIN, *président.*

Ouvrages reçus. — Parmi les ouvrages reçus M. le PRÉSIDENT signale la *Revue de Saintonge et d'Aunis* (39e vol., 1re livraison, 1920), qui renferme un article nécrologique sur notre regretté collègue M. *Adalbert de Beaucorps;* la *Gazette des Beaux-Arts* (n° de mars-avril 1920), qui contient une étude de M. Pascal FORTHUNY sur un graveur sur bois *Paul Baudier*, né à Paris et qui passa sa jeunesse chez des parents beaucerons à Auxy ; deux de ses gravures, reproduites dans ce fascicule, nous intéressent spécialement : « L'église de Boësses » et un « paysage du Loiret ».

Hommage. — M. A. MARTIN offre un exemplaire de l'*Historique des régiments d'Orléans pendant la guerre* (Orléans, Paul PIGELET et fils, imprimeurs, 1920), ouvrage dont il est l'illustrateur ; des remercîments sont adressés à M. MARTIN.

Correspondance. — M. le PRÉSIDENT donne lecture de trois lettres de candidature au prix DAVOUST, et d'une lettre de l'Académie royale de Danemark qui nous informe qu'elle reçoit avec un vif intérêt nos publications, en échange desquelles elle nous enverra ses *Mémoires* (section des lettres) et ses *Communications* (section historique et philologique).

Commission des publications. — Sur le rapport de M. POMMIER, la Société décide la publication, au *Bulletin*, de l'étude de M. l'abbé CHENESSEAU sur *Les emblèmes et les dates aux deux façades latérales de Sainte-Croix.*

Communications. — M. POMMIER lit sa *Notice sur*

M. Ernest de Basonnière ; l'insertion au *Bulletin* en est votée séance tenante.

— M. le PRÉSIDENT appelle l'attention de la Société sur la maison, actuellement en réparation, n° 15, de la rue de la République : on y remarque un très curieux solivage du début du XVIe siècle, dont il y aurait intérêt à demander le conservation. M. LARCANGER veut bien faire en ce sens une démarche auprès de l'architecte chargé de la restauration de cet immeuble.

Commission du Prix Davoust. — Il est procédé à la nomination des membres de la Commission du prix DAVOUST : Sont élus MM. BAGUENAULT DE PUCHESSE, le général BRO, l'abbé IAUCH, MASSON, POMMIER et VACHER. Les membres du Bureau font de droit partie de cette Commission.

« **Soixantenaire** » **de M. Basseville et** « **Cinquantenaire** » **de M. Baguenault de Puchesse**. — M. BASSEVILLE étant membre de la Société depuis 60 ans, la Compagnie a commémoré récemment ce « soixantenaire » dans une cérémonie tout intime et a offert comme souvenir à notre vénéré doyen un jeton d'argent.

M. GARSONNIN pense que ses collègues voudront bien aujourd'hui honorer de la même manière M. BAGUENAULT DE PUCHESSE, qui, depuis plus de 50 ans, par ses remarquables travaux historiques, projette sur notre Société une lumière éclatante. Un jeton d'argent lui est également offert. M. BAGUENAULT remercie en se déclarant très profondément touché de ce témoignage de sympathie.

Séance du vendredi 28 mai 1920.

Présidence de M. le docteur GARSONNIN, *président*.

Correspondance. — M. le PRÉSIDENT annonce deux nouvelles candidatures au prix DAVOUST.

Communications. — Il donne lecture d'une étude de M. Georges Goyau, membre honoraire de la Société, ayant pour titre : *Une leçon scolaire sur Jeanne d'Arc en* 1715. C'est l'extrait — relatif à la Pucelle — d'un précieux cahier d'un élève du Collège de Juilly, qui suivait le cours du Père Sauvage, oratorien, supérieur de l'établissement, et professeur d'histoire de France.

Alors que notre héroïne fut parfaitement incomprise de Bossuet, — comme, d'ailleurs, elle devait l'être des philosophes du xviii^e siècle —, on constate, non sansétonnement, dans cette leçon, que, l'année même de la mort de Louis XIV, un membre du clergé a su, en dépit de quelques erreurs de détail, tracer avec précision les grandes lignes de l'histoire de Jeanne d'Arc et les principaux traits de sa physionomie.

La communication de M. Goyau sera publiée dans le *Bulletin*.

— M. Soyer signale dans la revue *Le Moyen-âge* (juillet-août 1919) un compte-rendu critique de l'ouvrage de M. l'abbé Bernois, *Histoire de l'abbaye royale de Saint-Euverte d'Orléans ;* ce compte-rendu est l'œuvre de notre collègue M. Auvray.

M. Soyer mentionne aussi deux extraits, du *Bulletin du Bibliophile :*

1° *Notes sur les intellectuels écossais en France au* xvi^e *siècle* (Paris, 1919), par M. J. Mathorez. L'auteur n'a pas manqué de rappeler qu'à Orléans les étudiants d'Ecosse étaient assez nombreux pour constituer une « nation » spéciale ;

2° *Le poète « hétéroclite » Louis de Neufgermain* (1574-1662), par le même (Paris, 1918). Neufgermain fut au château de Blois le commensal de Gaston, duc d'Orléans (voir *Le Château de Blois*, 2^e édition, par Louis de La Saussaye, Blois, 1840, p. 212).

Séance du vendredi 11 juin 1920.

Présidence de M. le docteur GARSONNIN, *président.*

Correspondance. — M. le PRÉSIDENT donne lecture d'une circulaire, en date du 25 avril, adressée par M. le directeur de la Bibliothèque d'art et d'archéologie de l'Université de Paris (ancienne Bibliothèque de M. J. DOUCET), faisant savoir que les conditions économiques ne permettent plus d'envoyer gratis le *Répertoire d'art et d'archéologie*, qui remonte à 1910. Le prix de la souscription est de 20 francs. La Société décide de souscrire cette somme pour obtenir le fascicule 22 (2e trimestre 1914 à fin de l'année 1919).

Hommage. — M. HUET offre à la Société les notes qu'il a publiées dans le *Journal du Loiret* sur la construction de la rue de la République, du 29 décembre 1894 au 1er avril 1905, sous la signature A. JENVOYER.

Des remercîments sont votés à l'auteur.

Prix Davoust. — M. le PRÉSIDENT annonce qu'il y a six candidats au prix DAVOUST : MM. BAUDRY, sculpteur sur bois ; BÉGUET, auteur de poésies ; A. BENARD, artiste lithographe ; LOUCHAIN, auteur de poésies ; MARQUE, ébéniste ; TINCEAU, luthier.

La Commission spéciale se réunira jeudi pour l'examen des travaux des candidats.

Communications. — M. SOYER précise l'origine du tableau de la fin du XVIIe siècle ou du début du XVIIIe, représentant la Pucelle d'Orléans et entré au Musée Jeanne-d'Arc en 1908. La note qu'il a rédigée à ce sujet sera publiée dans le *Bulletin.*

— M. l'abbé CHENESSEAU appelle à nouveau l'attention de la Société sur la Chapelle de Pont-aux-Moines.

— M. Soyer, n'ayant pu, à son vif regret, aller à Strasbourg, donne le résumé de la communication qu'il a envoyée au Congrès des Sociétés savantes et qui a été lue à la section d'archéologie (séance du 29 mai) : *Le temple du dieu gaulois Rudiobus à Cassiciate : identification de cette localité.* L'auteur a repris l'étude de l'inscription assez obscure du cheval de bronze faisant partie du fameux trésor découvert en 1861 à Neuvy-en-Sullias (commune du canton de Jargeau, arrondissement d'Orléans), et conservé depuis 1862 au Musée historique de l'Orléanais. C'est, de l'avis d'un juge particulièrement compétent, M. Salomon Reinach, « la trouvaille la plus considérable de bronze qui ait été faite en Gaule ».

Ce cheval, de la deuxième moitié du IIe siècle de notre ère, était consacré à *Rudiobus*, nom d'une divinité topique qui ne s'est pas encore rencontré ailleurs.

M. Soyer rapproche *Rudiobus* d'un nom celtique de même racine *Rudianus*, qui désigne un dieu guerrier assimilé à Mars par les Gallo-Romains.

A la deuxième ligne de l'inscription, deux mots sont embarrassants : *Cur.* et *Cassiciate.* Il étudie d'abord ce vocable, qui, d'après lui, est un nom de lieu, comme l'indique la finale *ate,* très répandue dans la toponymie gauloise. Il montre, par de nombreux exemples, que les suffixes *ate* et *acus* ont été fréquemment employés l'un pour l'autre et que *Cassiciate* est une forme concurrente de *Cassiciacus.*

Or, il existe sur le territoire de Neuvy-en-Sullias, au nord du bourg, un lieu dit *Chassis* (le Grand et le Petit-Chassis), qui est la continuation même de *Cassiciacum,* devenu *Cassiacum* en vertu du phénomène que les philologues appellent haplologie. La graphie actuelle *Chassis* est mauvaise : il faudrait écrire *Chassi ou Chassy* (cf. *Lorris*, anciennement *Lorri*).

A la fin du IVe siècle ou au début du Ve, *Cassiciate* fut pillé et incendié ; les épaves du trésor furent cachées dans le sol. L'agglomération principale se porta un peu plus au sud sous le nom de *Novus Vicus*, « le nouveau village ».

Ce nom de *Novus Vicus* apparaît dans des documents carolingiens : C'est aujourd'hui Neuvy. Au XIIe siècle, les scribes donnèrent à Neuvy le nom de *Noviacus,* mais cette forme n'a aucune valeur philologique.

Cur doit être lu *Curia,* qui désigne la représentation légale de la communauté des habitants du *vicus.* C'est la *curia* de *Cassiciate* qui a offert de ses deniers (*de sua pecunia*) la statue consacrée à *Rudiobus.*

Les 3e et 4e lignes nous font savoir que deux notables *Servius Esumagius Sacrovir* et *Servius Iomaglius Severus* ont fait exécuter le monument. Il est à noter que ces deux gaulois ont déjà chacun, comme les citoyens romains, les trois noms obligatoires.

M. Soyer fait remarquer, en terminant, que *Cassiciate* se trouvait dans cette partie sud-est de la *Civitas Carnutum* où l'on doit chercher l'espace sacré qui marquait avant la conquête de César le milieu de toute la Gaule, et où se tenaient annuellement les assises druidiques.

C'est sur le territoire de Saint-Benoît-sur-Loire, près de Neuvy, qu'était le centre géométrique de la Gaule indépendante. L'amphithéâtre de Bonnée, le théâtre de Bouzy et le temple de *Rudiobus* à Neuvy indiquent des lieux de pèlerinages gallo-romains ,qui ont sans doute remplacé des sanctuaires plus anciens. Ces sanctuaires étaient, chose curieuse, à égale distance, ou peu s'en faut, de Fleury (*Floriacus*), où s'éleva, dès le VIIe siècle, sur l'emplacement d'un édifice romain, l'abbaye célèbre de Saint-Benoît, qui fut au moyen-âge un centre intellectuel des plus considérables, et dont le sanctuaire particulièrement vénéré a attiré jusqu'à nos jours un immense concours de fidèles.

Le christianisme, en supplantant le paganisme dans cette région, n'aurait pu parvenir à changer les antiques dévotions, et l'ombilic divin de la Gaule serait aussi l'un des lieux saints les plus fameux de l'ancienne France.

Séance du vendredi 25 juin 1920

Présidence de M. le docteur GARSONNIN, *président.*

Don d'ouvrages. — M. BASSEVILLE offre à la Société un lot de brochures des 17e et 18e siècles imprimées à Orléans ou intéressant l'Orléanais. Ces brochures sont remises à M. le Bibliothécaire, et des remercîments sont adressés au donateur.

Communications. — M. JARRY a rencontré dans les registres du notaire Pierre Gruyn (étude Joblin) un acte concernant le célèbre peintre du XVIe siècle, François CLOUET. En voici le résumé :

« Noble homme Françoys Clouet, painctre et varlet de chambre ordinaire du roy nostre sire », habitant de Paris, rue Sainte-Avoye, « pour la bonne amour qu'il a à sa sœur », Catherine Clouet, femme de maître Abel Foullon, valet de chambre du roi, habitant Orléans, lui donne en propre, pour elle et ses enfants, cent livres tournois de rente à payer, par lui ou ses héritiers, tous les trois mois à partir du 6 novembre prochain. Cette rente, assise sur tous ses biens, est inaliénable. Si Catherine meurt sans enfants, ou si ces derniers n'en ont pas, la rente reviendra à François ou à ses héritiers, qui pourront, d'ailleurs, toujours la racheter au prix de 1200 livres tournois. Cette dernière somme devra être immédiatement convertie en rentes propres, de sorte qu'elle ne tombe pas dans la communauté de biens de Catherine et d'Abel Foullon.

Cet acte est du 6 août 1564, huit ans avant la mort de François Clouet. On savait que, par son testament, il avait légué à sa sœur Catherine une somme de 600 livres (1). Mais on ignorait, semble-t-il, que Catherine eût habité

(1) H. Bouchot, *Les Clouet et Corneille de Lyon* (collection *Les Artistes célèbres*), 1892, p. 20.

Orléans avec son mari. Leur fils, Benjamin Foullon, fut un dessinateur de quelque mérite.

— M. Jouvellier, membre correspondant, fait savoir qu'il a vu, ces jours derniers, des objets préhistoriques, trouvés par M. Georges Blanchard, d'Orléans, sur le haut du plateau entre Gien et Gien-le-Vieux, depuis la ligne de chemin de fer de Gien à Poilly jusqu'à l'endroit appelé Riaudine.

Ils consistent en pointes de flèches, haches, grattoirs, racloirs, pics, burins, lames, pierres de fronde, coups de poing, le tout en silex taillé, de couleur blonde ou brune, et mélangé à de nombreux débris de taille.

A Chéseau, également, il a trouvé quelques objets en silex taillé, en particulier un beau coup de poing en silex noir.

Les ouvrages que M. Jouvellier a pu consulter ne lui ont signalé que des découvertes gallo-romaines, provenant de fouilles faites en 1862, 1864, 1875 à Gien-le-Vieux et à Chéseau. Les découvertes préhistoriques sont très restreintes : une hache trouvée à Gien-le-Vieux en 1864 ; une autre à Gien, près de l'esplanade du Château en 1862 ; d'autres, en 1847, à Saint-Martin-sur-Ocre. Les plus proches sont ensuite à Sully-sur-Loire. Il semble que rien n'ait été signalé sur le plateau sis entre Gien-le-Vieux et la ville actuelle.

— M. Soyer lit une étude de M. Depréaux, intitulée *Une querelle à la Comédie d'Orléans en 1783*. Cette étude, qui contient des pièces justificatives, est renvoyée à la Commission des publications.

Prix Davoust. — M. l'abbé Jauch donne lecture de son rapport sur le Prix Davoust, qui doit être décerné à la prochaine séance. Au nom de la Commission spéciale, il propose d'attribuer un premier prix de 500 francs à

M. Agricol BÉNARD, artiste lithographe à Paris, et un deuxième prix de 100 francs à M. TINCEAU, luthier à Orléans.

Les conclusions du rapporteur sontratifiées par la Société à la suite d'un vote au scrutin secret.

Séance du vendredi 9 juillet 1920

Présidence de M. le docteur GARSONNIN, *président.*

Prix Davoust. — Il est procédé à la distribution des prix Davoust : M. le PRÉSIDENT fait l'éloge des deux lauréats, MM. Agricol BÉNARD et TINCEAU, et regrette l'absence de M. BÉNARD, qui, dans une lettre dont il est donné lecture, se déclare très touché et très honoré de la marque d'estime qu'il vient de recevoir de la Société.

Le deuxième prix est remis à M. TINCEAU, qui remercie la Compagnie de l'intérêt qu'elle a bien voulu porter à ses travaux.

Communications. — M. POMMIER analyse et complète l'étude de M. G. LENÔTRE, publiée, l'an dernier, dans *Le Monde illustré*, sur *La femme sans nom*, étude émouvante et romanesque, qui remet en question le fait de l'existence de la marquise de Douhault postérieurement à l'acte d'état civil qui établissait sa mort comme étant survenue à Orléans, paroisse Saint-Michel, en 1788. La note que M. POMMIER a rédigée sur cette cause célèbre est renvoyée à la Commission des publications.

— M. POMMIER fait ensuite passer sous les yeux de ses collègues deux curieuses estampes du XVII[e] siècle relatives aux travaux d'un capucin d'Orléans, le Père Chérubin. Ce savant, de son vrai nom, François LASSERÉ, s'est illustré

par des découvertes importantes en optique et en acoustique.

— M. Soyer lit un mémoire de M. Jarry sur *Le Pavillon dit de Jeanne d'Arc, à Orléans*, qui était, en réalité, le « comptouer » de François Colas des Francs (1552). Ce mémoire est renvoyé à la Commission des publications.

Félicitations. — Avant de lever la séance, M. le Président adresse ses félicitations à notre collègue M. Banchereau, à qui la Société française d'archéologie vient de décerner une médaille d'argent.

Séance du vendredi 23 juillet 1920

Présidence de M. le docteur Garsonnin, *président.*

Correspondance. — M. le Président donne lecture d'une lettre de M. le Préfet invitant la Société à déléguer un de ses membres pour assister à la réunion de la Commission des sites et monuments naturels présentant un caractère artistique, qui se tiendra à la Préfecture le 31 juillet. La Société décide de charger M. le Président de la représenter à cette réunion.

Commission des publications. — M. Pommier, au nom de la Commission des publications, demande l'impression, dans le *Bulletin* du 1er semestre, du travail de M. Depréaux : *Une querelle à la Comédie d'Orléans en 1783*. Les conclusions du rapporteur sont adoptées.

Communications. — M. J. Baillet présente et offre à la Société deux imprimés de la période révolutionnaire trouvés sous une vieille toiture d'une maison à Orléans :

l'un est un libelle thermidorien intitulé : « Découverte d'un complot horrible tendant à faire massacrer la majorité des habitans d'Orléans, de Paris et de la France entière » ; l'autre une brochure de propagande royaliste ayant pour titre « Adresse aux Français » et datée de Bourges, 10 septembre 1795.

— M. le Docteur GARSONNIN annonce que notre regretté collègue M. Lanéry d'Arc a légué son importante « bibliothèque Johannique » au Musée Jeanne d'Arc, et qu'une bonne partie de cette bibliothèque est déjà parvenue à Orléans.

Il donne ensuite lecture : 1° du *compte moral* qu'il vient d'adresser à M. le PRÉFET pour l'emploi de la subvention accordée à la Société par le Conseil général en 1920 ; 2° de son *Rapport annuel sur le Musée historique de l'Orléanais*. Ce rapport sera, selon l'usage, publié dans le *Bulletin*.

— M. POMMIER présente à la Société diverses monnaies anciennes, identifiées par M. SOYER, parmi lesquelles méritent d'être signalés, comme intéressantnotre région, cinq deniers de Geoffroy II, comte de Gien (1120-1160) ; un sou de Louis XVI, frappé à Orléans en 1791 ; une pièce de 5 centimes de la République, frappée aussi à Orléans en l'an VII (la lettre indiquant l'atelier est un R).

La prochaine séance aura lieu le vendredi 8 octobre.

Séance du vendredi 8 octobre 1920

Présidence de M. le docteur GARSONNIN, *président*.

Ouvrages reçus. — Parmi les fort nombreux ouvrages reçus depuis la dernière séance de juillet sont à mentionner spécialement : l'*Annuaire-Bulletin de la Société de l'histoire de France (1919)*, où notre collègue M. BAGUENAULT

de Puchesse publie *vingt-quatre lettres inédites de Henri III à Gilles de Souvré ;* — le *Bulletin de la Société archéologique et historique du Limousin (1920)*, où on lit une *Chronique des tapisseries anciennes d'Aubusson et de Felletin*, par M. Louis Lacrocq [avec description d'une suite de tapisseries représentant l'histoire de Jeanne d'Arc, conservées au château de Comblat (Cantal)] ; — le *Bulletin de la Société nivernaise des lettres, sciences et arts (1920)*, qui contient une étude sur *Jeanne d'Arc en Nivernais*, par M. Edmond Duminy ; — le *Bulletin du Comité archéologique de Senlis (1914-1916)*, qui renferme une étude sur *Jeanne d'Arc et Senlis (1429-1431)*, par M. Margry, et une autre sur *Les lieutenants de Jeanne d'Arc*, par M. Fautrat ; — la *Bibliothèque de l'Ecole des Chartes (1918)*, qui contient une note de M. H. Omont sur le célèbre calligraphe blésois *Pierre Hamon, maître d'écriture de Charles IX ;* — la *Revue historique (mars-avril 1920)*, avec un très important et intéressant travail de M. Roger Doucet, sur *Pierre du Chastel, grand aumônier de France* [puis évêque d'Orléans], qui fut le protecteur d'Etienne Dolet ; — l'*Index alphabétique (1913) du Répertoire d'art et d'archéologie (Paris, 1919)* ; — le *Bulletin de la Société nationale des antiquaires de France (1918)*, dans lequel M. F. Deshoulières signale l'emploi, vers l'année 1110, à l'église de Saint-Benoît-sur-Loire, de certains arcs romans « fourrés » ; c'est-à-dire qu'au lieu d'être entièrement composés de pierres d'appareil, ces arcs présentent une partie de blocage : constatation importante qui n'avait pas encore été faite.

Correspondance. — M. le Président donne lecture :

1° / d'une circulaire de M. le ministre de l'Instruction publique et des Beaux-Arts (Direction de l'Enseignement supérieur) annonçant que le 54e Congrès des Sociétés Savantes se tiendra à Paris du 29 mars au 2 avril 1921 (un programme détaillé est annexé à la circulaire) ;

2° / d'une circulaire du même ministre (Direction des Beaux-Arts), en date du 6 août 1920, qui, en vue de la

rédaction d'un inventaire supplémentaire des Monuments historiques prévu par l'article 2 de la loi du 31 décembre 1913, invite la Société à lui signaler « les édifices ou par- « ties d'édifices publics ou privés qui, sans justifier une « demande de classement immédiat, présentent cependant « un intérêt archéologique suffisant pour en rendre dési- « rable la préservation » ;

3° / d'une lettre de M. P. VILLEY, professeur à la Faculté des lettres de Caen, demandant des renseignements sur les amitiés orléanaises du poète Clément Marot. (Cette lettre est communiquée à M. SOYER, qui veut bien se charger de répondre à M. VILLEY.)

4° / d'une lettre de M. DEPRÉAUX, qui ayant son domicile à Paris, est obligé, — aux très vifs regrets de la Société, — de donner sa démission de membre titulaire résidant (M. DEPRÉAUX est, sur demande, nommé membre correspondant) ;

5° / d'une lettre de Mlle Dimier, institutrice à Menat (Puy-de-Dôme), en vacances à Courtempierre (Loiret), qui signale l'existence, sur le territoire de cette commune, d'un monument mégalithique situé à 200 mètres environ du hameau des Houys : Il s'agit d'un bloc brut en grès, rectangulaire, orienté exactement Nord-Sud ; sa plus grande longueur est 2m50 ; sa largeur 1m50. Des remercîments seront adressés à Mlle Dimier pour cette communication.

6° / d'une lettre de M. Tinceau, accusant réception de la médaille que la Société lui a récemment décernée.

Décès. — M. le PRÉSIDENT annonce la mort, survenue pendant le mois de septembre, de M. Octave RAGUENET DE SAINT-ALBIN : Ancien élève de l'École des Chartes, ancien Vice-Président de notre Société, M. RAGUENET nous appartenait depuis 1879. Cet homme excellent laisse dans nos *Bulletins* et dans les *Mémoires de l'Académie de Sainte-Croix* des travaux d'une sérieuse érudition. La Société exprime à la famille du défunt ses bien respectueuses condoléances.

Impression des « Mémoires » et « Bulletins ». — Pour des raisons d'économie, il est décidé de n'imprimer en 1920 que la table du volume des *Bulletins* (tome 18, années 1917-1919) et de remettre en janvier 1921 la publication d'un *Bulletin* comprenant, outre la liste des membres, les procès-verbaux et les travaux de l'année 1920 tout entière.

Le tome 35 des *Mémoires* (1919) vient d'être distribué.

Sièges vacants. — Sur la proposition de M. le Président, la Société déclare la vacance de trois sièges de membres titulaires résidants (M. Gaston Vignat, décédé ; M. Octave Raguenet de Saint-Albin, décédé ; M. Albert Depréaux, démissionnaire). Les élections auront lieu en décembre ; avis de cette vacance sera inséré dans les journaux d'Orléans.

Commission des publications. — Au nom de la Commission des publications, M. l'abbé Chenesseau demande l'insertion, au *Bulletin*, de la note de M. Pommier, intitulée *A propos d'une étude de M. Lenôtre sur « La femme sans nom »*, et de l'étude de M. Jarry sur le *Pavillon dit de Jeanne d'Arc à Orléans*. Les conclusions du rapporteur sont adoptées.

Communications. — M. le Président annonce que le Conseil général a bien voulu porter à 700 francs (au lieu de 500) la subvention annuelle accordée à la Société. Des remercîments sont à l'unanimité votés à l'assemblée départementale.

— M. Sidoisne, membre correspondant à Paris, communique une note inédite sur *la rigueur de l'hiver de 1763 à Orléans*. Voici cette note qui est extraite des *mémoires manuscrits* (xviii[e] siècle) de Louis-André Beaupère, curé de Saint-Sauveur de Bonneval (Eure-et-Loir) :

« Dans le courant du mois de janvier 1763, la gelée, qui avoit commencé dès le commencement du mois de décembre précédent, et qui ne finit que vers le milieu du

mois de mars suivant, fut si forte que la Loire se glaça entièrement à Orléans, et que les moulins qui sont sur cette rivière et qui servent à moudre pour la subsistance de cette grande ville, devinrent hors d'état de tourner ; et elle se vit à la veille d'éprouver les horreurs de la famine au milieu d'immenses magazins de bled ; mais la Providence, qui prend un grand soin de nous tous, pourvut aux besoins de ses habitans. La nouvelle de ce rare événement étant parvenüe jusques icy, les personnes qui avoient du bled dans leurs greniers, en firent faire de la farine, et la firent conduire à Orléans, où elle disparoissoit dès qu'elle y était arrivée ; elle s'y vendoit deux sols la livre, au moien de quoi un septier de bled valoit vingt-deux livres, même déduction faite de la mouture, c'est-à-dire de ce que les meuniers prennent pour moudre un septier de bled. Ceux qui firent ce commerce, le continuèrent pendant tout le tems de la gelée (1) ».

— M. Pommier annonce que Mme Ed. de Laage de Meux. habitant le château de Maisonfort près Olivet, a acheté à Paris un tableau relatif à Jeanne d'Arc : Elle serait désireuse de le faire examiner par un membre de la Société. Celle-ci désigne M. Pommier pour étudier ce tableau et en donner la description à une prochaine séance.

— M. Camus, membre correspondant à Orléans, fait connaître que la Commission pour le « Monument commémoratif du Fort des Tourelles » vient d'être réorganisée :

Le Conseil municipal, dans sa séance du 7 juillet, a désigné M. Delahais, adjoint ; le général Bro et M. Clapin, en remplacement de MM. Laville, Donon et Depallier.

Le Conseil général, dans sa séance du 5 octobre, a désigné M. Loreau fils en remplacement de M. Loreau père.

(1) Les mémoires de l'abbé Beaupère, qui forment un volumineux in-folio de plus de 700 pages d'écriture fine, sont en la possession de Mme Caillaux, veuve de M. Louis Caillaux, ancien receveur des postes, l'un des arrière-petits-neveux de l'abbé Beaupère.

Cette Commission, qui ne s'est pas réunie depuis le 28 août 1916, se trouve aujourd'hui composée comme il suit :

Membres du Conseil général.......	CHAMBON. BARBIER. LOREAU fils.
Membres du Conseil municipal....	DELAHAIS. Général BRO. CLAPIN.

M. CAMUS fait également connaître que les trois lettres envoyées par Jeanne d'Arc aux habitants de Reims le 6 août 1429 et les 16 et 28 mars 1430, sont déposées en lieu sûr dans notre ville depuis 1914.

— M. JOUVELLIER, membre correspondant à Orléans, signale un très intéressant cartouche à la façade de l'immeuble n° 45 de la rue Bourgogne. Il serait à désirer que ce cartouche fût conservé avec soin.

— M. CHENESSEAU a appris récemment que le curieux portail roman de la chapelle de Pont-aux-Moines sera reconstruit dans le domaine du propriétaire.

— Avant de lever la séance, M. le PRÉSIDENT annonce que le Musée Jeanne d'Arc est aujourd'hui en possession de toute la « bibliothèque johannique » léguée par M. Lanéry d'Arc.

Séance du vendredi 22 octobre 1920

Présidence de M. CHARPENTIER, *doyen de séance.*

M. le docteur GARSONNIN, président, absent d'Orléans, s'est excusé de ne pouvoir assister à la séance.

Correspondance. — Il est donné lecture des lettres de M. le général Toulorge, commandant le 5[e] corps d'armée, et de M. le Bibliothécaire de l'Association des Employés du Commerce et des Administrations, remerciant la Société de l'envoi du tome 35 de nos *Mémoires*.

Candidatures. — MM. Fougeu, Jules Baillet, et le général Bro, présentent, au titre de membre titulaire résidant, la candidature de M. Lucien Badey, professeur à l'Ecole normale d'instituteurs d'Orléans.

— MM. Chenesseau, Banchereau et Soyer présentent, au même titre, la candidature de M. Pierre Jouvellier, déjà membre correspondant de notre Société et membre de la Société française d'archéologie.

— MM. Baguenault de Puchesse, Fougeu et Pommier présentent, au titre d'associé correspondant, la candidature de M. René Houzé, libraire, rue Royale, à Orléans.

— MM. le docteur Garsonnin, Banchereau et Soyer présentent, au même titre, la candidature de M. Henri Carpentier, propriétaire, au château du Batelet, commune de Saint-Hilaire-les-Andrésis (Loiret), et à Paris, 39, boulevard Raspail.

Les élections auront lieu dans la dernière séance de décembre.

Communications. — M. Jouvellier, membre correspondant, fait passer sous les yeux de ses collègues et offre à la Compagnie deux photographies représentant, l'une, les vestiges de la Porte-Bourgogne, découverts en septembre 1902, lors de la mise à l'alignement de la maison n° 125 de la rue de Bourgogne ; l'autre, un meneau de bois sur lequel est sculpté saint Nicolas. Ce meneau placé à l'entrée d'un immeuble de la rue de la Cerche n° 3, a malheureusement disparu depuis quelques mois.

Il appelle très spécialement l'attention de la Société sur la maison dite de l'Intendance, menacée par l'alignement de la rue des Huguenots.

— M. BANCHEREAU fait remarquer que la très curieuse façade de la maison dite de Jean d'Alibert, sur la place du Châtelet, n° 6, ne figure pas, contrairement à l'opinion commune, sur la liste des immeubles classés parmi les monuments historiques, publiée en exécution de l'article 2 de la loi du 31 décembre 1913. Il regrette aussi que l'église de Mareau-aux-Bois ne soit pas classée en totalité : Vérification faite par M. SOYER, le clocher seul de cette église a été classé par arrêté ministériel du 15 juillet 1920.

— M. POMMIER, qui a visité récemment l'église de Bou, demande le classement de cet édifice. M. l'abbé CHENESSEAU s'associe au vœu de son collègue. La Société décide d'attendre, pour se prononcer en toute connaissance de cause, que MM. POMMIER et CHENESSEAU aient rédigé un rapport sur cette question.

Séance du vendredi 12 novembre 1920

Présidence de M. le docteur GARSONNIN, *président*.

Ouvrages reçus. — Parmi les ouvrages reçus sont à mentionner : *Comité des Travaux historiques et scientifiques ; liste des membres titulaires, honoraires et non résidants du Comité ; ..... des correspondants du Ministère de l'Instruction publique, et des Sociétés savantes de Paris et des départements* (*Paris, 1920*) ; — le *Bulletin philologique et historique* du même Comité pour l'année 1918 (Paris, 1920), qui contient (p. 227) les comptes rendus (par M. R. Poupardin) des *Annales du prieuré de Saint-Samson d'Orléans*, publiées par M. SOYER, et de la première partie de son *Répertoire bibliographique sommaire de l'histoire du département du Loiret* ; — la *Revue archéologique* (janvier-juin 1920), qui renferme une étude de M. F. de Mély

sur *Nos vieilles cathédrales et leurs maîtres d'œuvre* : Il est question, dans ce travail, de la cathédrale de Chartres et de l'église abbatiale de Fleury-sur-Loire. L'auteur signale que, sur un des chapiteaux du péristyle de ce dernier édifice, on lit la signature *Umbertus me fecit* (vers 1160).

Correspondance. — Il est donné lecture d'une lettre de M. Carpentier, demeurant au château du Ratelet (commune de Saint-Hilaire-les-Andrésis), demandant des renseignements sur l'histoire de cette commune ; — d'une lettre de M. P. Villey, professeur à la Faculté des Lettres de Caen, remerciant M. Soyer des renseignements qu'il a bien voulu lui fournir sur les amitiés de Clément Marot dans l'Orléanais.

Communications. — M. le Président lit un mémoire de M. Frédéric Läffler, ancien professeur à l'Université d'Upsal, membre associé étranger à Djursholm (Suède). Dans ce mémoire, intitulé *Restitution d'une inscription latine incomplète sur le linteau du portail de l'église de Bellegarde-du-Loiret*, l'auteur critique la lecture admise par M. Soyer : « *Hic fiunt justi ; viciorum sorde lavantur* ». Il propose, au lieu de cet hexamètre : « *Hic fiunt justi viciorum sordibus usti* » (ici sont faits justes ceux qui ont été tourmentés par la souillure des vices). Ce serait un hexamètre rimant à la césure et à la fin, autrement dit un vers léonin, très usité au moyen-âge.

— M. Banchereau communique son mémoire sur *Les tapisseries de la Pucelle au Musée d'Orléans*. Il y décrit dix pièces sorties des ateliers d'Aubusson au XVII[e] siècle, et représentant des scènes de la vie de Jeanne d'Arc.

Les travaux de M. Läffler et de M. Banchereau sont renvoyés à la Commission des publications.

— M. Jouvellier, membre correspondant, offre un recueil factice de documents orléanais modernes, provenant de la bibliothèque de notre ancien collègue, M. Tricot.

Il présente ensuite, et offre au Musée historique de l'Orléanais, un grattoir en silex taillé, trouvé à Orléans, en 1902, dans les fouilles de la rue Ducerceau. Des remercîments sont adressés à M. JOUVELLIER.

— M. SOYER, au nom de M. CHAMBON, membre correspondant à Ladon, présente, et offre aussi au Musée historique, deux fragments de statuettes trouvés par M. Auger, couvreur à Corbeilles-du-Gâtinais, près du grand bassin thermal de la station romaine du Préau ou du Pré-haut (commune de Sceaux, canton de Ferrières).

Le premier fragment, de terre cuite blanche, est une tête de déesse, à coiffure caractéristique ; cette déesse est généralement appelée Vénus par les archéologues, mais il s'agit probablement d'une divinité celtique. Le Musée de Carnac (Morbihan) possède une tête avec exactement la même coiffure, découverte en 1875 dans la villa gallo-romaine du Bossenno (commune de Carnac). Elle porte, bien entendu, le nom de Vénus dans le *catalogue* de ce Musée (p. 26, n° 431) (1).

Le deuxième fragment, aussi en terre cuite, représente une femme (peut-être encore une divinité), portant le capuchon désigné en latin par *cucullus* ou *cuculla*. Ce mot, — comme la chose, d'ailleurs, — est d'origine gauloise, au témoignage même des écrivains de l'antiquité ; il s'est perpétué dans les langues celtiques (breton *cougoul* ; irlandais *cocull* ; cf. le vieux français *coule*).

M. SOYER rappelle qu'il a identifié naguère la station romaine du Préau à la station d'*Aquae Segetae* (rectification du nom *Aquis Segeste* de la Table de Peutinger). Dans le haut moyen-âge le nom français de cette antique localité était *Set* ou *Sed*, qui est phonétiquement la continuation même de *Segetae* ou *Segete*.

Des remercîments sont votés à M. CHAMBON.

(1) Catalogue du Musée Miln à Carnac [par Zacharie Le Rouzic], Vannes, 1893.

Séance du vendredi 26 novembre 1920

Présidence de M. le docteur Garsonnin, *président.*

Décès. — M. le Président annonce la mort de M. l'abbé Jarossay, membre titulaire résidant depuis 1903. Très assidu à nos réunions, M. Jarossay était un laborieux érudit, qui a publié notamment l'*Histoire de l'abbaye de Fontaine-Jean* (1894), de l'*abbaye de Ferrières-en-Gâtinais* (1901) et de l'*abbaye de Saint-Mesmin de Micy-lez-Orléans* (1902).

La Société exprime à la famille du défunt ses respectueuses condoléances.

Ouvrages reçus. — Parmi les ouvrages reçus sont à mentionner spécialement les *Analecta Bollandiana*, t. 38, fasc. I et II (Bruxelles et Paris, 1920), qui renferment un remarquable article de critique hagiographique sur *Saint Martin et Sulpice Sévère*, par le P. Hippolyte Delehaye.

Nomination posthume dans la Légion d'honneur. — M. le Président fait savoir que M. Maxime Didier, capitaine au 112e régiment d'infanterie territoriale, mort pour la France, deux fois cité, vient d'être nommé chevalier de la Légion d'honneur avec cette mention :

« Didier (Maxime-Marie-Jacques), capitaine : le 30 mars 1918, exerçant le commandement de son bataillon assailli de toutes parts et menacé d'enveloppement par des forces supérieures, a organisé remarquablement la défense de la ferme qu'il occupait et a résisté avec la plus grande énergie. Blessé très grièvement au cours de ce combat, est mort des suites de ses blessures ».

La Compagnie adresse à M. Albert Didier, père de notre regretté collègue, et à Mme Maxime Didier, ses bien vives félicitations et leur renouvelle l'assurance de sa profonde sympathie.

— M. l'abbé Chenesseau demande que les noms des membres de la Société, morts au champ d'honneur, soient inscrits sur un tableau placé dans la salle de nos séances.

Il en est ainsi décidé.

Candidatures. — MM. Garsonnin, Iauch, Soyer et Vacher présentent, au titre de membre titulaire résidant, M. le docteur Robert, ancien président de la Société académique de Saint-Quentin, actuellement demeurant à Orléans, 22, faubourg Bannier.

— MM. Garsonnin, Pommier et Soyer présentent, au titre de membre correspondant, M. Pierre Pinsseau, étudiant en droit, habitant Briare (Loiret).

— Les élections auront lieu dans la dernière séance de décembre.

Communications. — M. Pommier dépose sur le Bureau l'étude historique et bibliographique de M. Basseville sur *Les Almanachs Orléanais*. Ce travail, qui contient de nombreuses additions dont l'auteur, M. Pommier, donne lecture, est renvoyé à la Commission des publications.

— M. Chenesseau signale une nouvelle restitution de l'inscription de l'église de Bellegarde-du-Loiret :

Hic fiunt justi viciorum so[*rde soluti*].

L'auteur de cette restitution désire garder l'anonymat.

— M. Banchereau annonce la création, dans l'archevêché de Rouen, d'une « Commission consultative et de surveillance des édifices diocésains et de leur mobilier ». Cette intéressante institution, dont les attributions sont nettement définies dans le *Bulletin religieux de l'archidiocèse de Rouen* en date du 23 octobre 1920, est due à l'initiative du Cardinal Dubois, archevêque de Rouen :

« La dite Commission » est-il dit dans le *Bulletin*,

« apportera son concours éclairé à tous travaux de construction, de réparation ou d'aménagement des églises ; elle veillera à la conservation de tous les objets mobiliers remarquables par leur antiquité ou leur caractère artitisque, qui y existent actuellement ; elle aura à connaître enfin des acquisitions quelque peu importantes de nouveaux objets du culte. Les projets lui seront soumis par l'intermédiaire de MM. les Vicaires généraux archidiacres, avec les plans, devis ou photographies, ainsi que justification des ressources destinées à couvrir les dépenses. »

Séance du vendredi 10 décembre 1920

Présidence de M. le docteur Garsonnin, *président.*

Ouvrages reçus. — Parmi les ouvrages reçus sont à mentionner les *Analecta Bollandiana* (tome 38, fasc. 3 et 4 ; Bruxelles et Paris, 1920), où l'on trouve (p. 472) un compte rendu de l'étude de notre collègue M. Jules Baillet sur *Saint François de Sales, Mme de Rossieux et la Visitation d'Orléans*, parue dans notre *Bulletin* de 1914.

Hommages. — Sont offerts à la Société : par M. Baguenault de Puchesse son *Discours prononcé à l'Assemblée générale de la Société de l'histoire de France le 4 mai 1920* (Nogent-le-Rotrou, 1920) ; par M. Soyer, son *Rapport annuel sur le service des Archives départementales du Loiret* (Orléans, 1920).

Des remercîments sont adressés aux auteurs.

Correspondance. — La Société archéologique de Tarn-et-Garonne nous envoie, selon la coutume, ses meilleurs souhaits de nouvel an en très aimables vers latins.

Communications. — M. Baguenault de Puchesse, au nom de M. Lucien Auvray, membre titulaire non résidant, donne lecture du compte rendu du tome II de la nouvelle édition critique du *Roman de la Rose* (1920) publiée par M. Ernest Langlois. Voici ce compte rendu très complet :

« En terminant l'analyse du premier volume, tout d'Introduction, de la nouvelle édition du Roman de la Rose, due à M. Ernest Langlois, j'exprimais récemment, dans notre *Bulletin* (t. XVIII, n° 217, 1920, p. 355), le souhait que la suite ne tardât pas à paraître. L'accueil fait à cette première communication m'autorise à penser que ceux de nos confrères qui n'en auraient pas encore connaissance, n'apprendraient pas sans intérêt la mise en distribution, par la « Société des anciens textes français », du tome II de cette savante et importante publication (1920, in-8° de 351 pages).

Ce second volume, — premier du texte, — comprend les 6342 premiers vers du Roman, soit tout le poème de Guillaume de Lorris (vers 1 à 4058, pages 1 à 202) et le début du poème de Jean de Meun (vers 4059 à 6342, pages 203 à 292).

Le contenu de ce premier volume, qui représente un peu moins du tiers de l'ensemble, correspond au premier volume et aux 148 premières pages du second volume de l'édition Croissandeau. Le vers 6342, par lequel se termine ce premier volume de l'édition Langlois, porte le n° 6618 dans l'édition orléanaise. Cette divergence ne doit pas surprendre. M. Langlois n'a pas reproduit les titres ou sommaires en vers, dont a fait état M. Croissandeau, et il a rejeté parmi les notes les 78 vers ajoutés, dans certains manuscrits, en guise de conclusion, au poème inachevé de Guillaume de Lorris, tandis que M. Croissandeau en tient compte dans sa numérotation.

Le texte, établi selon les principes énoncés dans l'*Introduction*, et, antérieurement, dans le volume de M. Langlois sur *les Manuscrits du Roman de la Rose*, est accompagné d'un appareil critique dans lequel, si copieux qu'il paraisse (il occupe parfois plus d'un tiers et même la moitié de la

page), ne figurent que les variantes d'une réelle importance pour la constitution de ce texte. Pour des raisons qui résultent du classement des manuscrits, cet appareil critique est relativement moins étendu pour le texte de Jean de Meun que pour celui de Guillaume de Lorris.

Le volume se termine (p. 293-351) par une série de notes toutes personnelles et par conséquent très neuves. Parmi les notes ainsi groupées à la suite du texte, les unes sont purement philologiques ; M. Langlois, dans des cas particulièrement douteux, y justifie, en présence du désaccord des manuscrits, la leçon adoptée par lui ; quelques-unes de ces notes intéressent notre parler orléanais. Dans d'autres notes, relativement nombreuses, sont signalés les passages d'auteurs de l'antiquité et du moyen-âge, dont Guillaume de Lorris et Jean de Meun se sont inspirés, et que parfois ils ont imités de très près ou même littéralement traduits. Ces rapprochements, dont j'ai à peine besoin de souligner l'intérêt, et qui supposent de vastes lectures, viennent, sur bien des points, confirmer et compléter les données de l'ouvrage, déjà ancien, de M. Langlois, sur *les Origines et les Sources du Roman de la Rose.*

J'ajouterai, en finissant, que l'impression du tome III, — tome II du texte, — est actuellement assez avancée. »

— Chambord étant d'actualité, M. Soyer en profite pour étudier l'origine du nom de la célèbre résidence royale de la Renaissance. La courte dissertation de M. Soyer, a été publiée dans la revue *Blois et le Loir-et-Cher* (n° du 1er décembre 1920), sous le titre de : *L'étymologie du nom de Chambord.*

— M. Banchereau appelle l'attention de la Société sur les charpentes de l'Hôtel des Créneaux, à Orléans : Ces charpentes du xvie siècle sont très intéressantes parce qu'elles ne sont pas « contreventées ».

— La date de la prochaine séance, en raison des fêtes de Noël, est fixée au mercredi 22 décembre à l'heure habituelle.

Séance du mercredi 22 décembre 1920

Présidence de M. le docteur Garsonnin, *président.*

Ouvrages reçus. — Parmi les ouvrages reçus, M. le Président signale : 1° / les *comptes rendus des séances de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres* (*bulletin de mars-mai 1920*), qui renferment le mémoire — déjà lu à la Société — sur *les graffiti grecs dans les tombeaux des rois à Thèbes d'Egypte*, par notre collègue, M. Jules Baillet ; — 2° / le *Bulletin de l'Académie du Var* (1919), qui contient une étude sur notre compatriote *Charles Péguy : Le pamphlétaire*, par M. Albert Autin, professeur au Lycée de Toulon.

Hommage. — M. Léon Coutil, membre correspondant, fait don de sa brochure intitulée *Monument mérovingien trouvé dans l'ancien évêché d'Evreux ; croix carolingienne de l'abside de l'église de Saint-Etienne-du-Vauvray* (*Eure*) ; *étude sur les croix pattées des manuscrits, stèles, reliquaires, bijoux* (Evreux, 1920). Des remercîments sont votés à l'auteur.

Commission des publications. — M. l'abbé Chenesseau, au nom de la Commission des publications, demande l'insertion, au Bulletin, du travail de M. J. Banchereau sur *les Tapisseries de la Pucelle au Musée d'Orléans* et de l'étude de M. Läffler sur la *Restitution de l'inscription latine du portail de l'église de Bellegarde-du-Loiret.* Les conclusions du rapporteur sont adoptées.

Communication. — M. de Beaucorps donne lecture d'une note archéologique sur *l'église de Bou.* La Société décide d'utiliser ce travail dans le Rapport qui sera envoyé au Ministère de l'Instruction publique à l'appui de la demande de classement de ladite église.

Elections. — MM. Lucien BADEY, Pierre JOUVELLIER, le docteur ROBERT sont élus membres titulaires résidants ; le premier en remplacement de M. VIGNAT ; le deuxième en remplacement de M. DEPRÉAUX ; le troisième en remplacement de M. RAGUENET DE SAINT-ALBIN.

MM. Henri CARPENTIER, René HOUZÉ et Pierre PINSSEAU sont élus membres correspondants.

Bureau de la Société pour l'année 1921. — Il est procédé au renouvellement partiel du Bureau, qui se trouve ainsi constitué pour l'année 1921 :

Président : M. le docteur GARSONNIN ; — *Vice-président* : M. E. JARRY ; — *Secrétaire* : M. J. SOYER ; — *Bibliothécaire* : M. E. LARCANGER ; — *Trésorier* : M. P. FOUGEU ; — *Commission des publications* : MM. G. BAGUENAULT DE PUCHESSE, G. CHENESSEAU, P. IAUCH (en remplacement de M. POMMIER, non rééligible).

LES EMBLÈMES ET LES DATES

AUX

DEUX FAÇADES LATÉRALES DE SAINTE-CROIX

La restauration des façades latérales de Sainte-Croix se poursuit conformément au programme que notre Société a contribué, par ses rapports et ses vœux, à faire adopter. On a dressé, ces derniers jours, à la pointe du pignon sud, la grande croix de pierre restituée avec beaucoup de soin par l'Administration des Beaux-Arts d'après les documents d'archives. Il serait superflu d'insister sur la convenance de l'emblème. Mais on doit noter, au seul point de vue de l'architecture, qu'il a suffi de rétablir ce motif pour rendre de l'élan aux lignes et pour compléter les proportions de la silhouette.

Cette façade, comme sa pareille du côté nord, a été dépouillée par la Révolution de quelques autres éléments décoratifs qui avaient le mérite de corriger sa froideur et, si l'on peut dire, d'y allumer un peu de vie.

Au-dessous de la balustrade du pignon, plus exactement dans l'intervalle de cette balustrade et de la grande rose, on souffre aujourd'hui de ne voir que pierres nues, à peine relevées de quelques moulures qui dessinent trois panneaux ou cartouches : un grand rond entre deux losanges. Autrefois ces panneaux portaient, en bas-relief, le rond du milieu une croix, et les losanges des fleurs de lis. Des fonds de feuillages faisaient ressortir les emblèmes

qui rappelaient, là encore, le vocable de la Cathédrale et l'origine des crédits de la Réédification.

Plus bas, au centre de la rose, le beau soleil de bronze qui se voit encore, était « bien et dûment doré ». Il forçait ainsi l'attention, et expliquait le symbolisme de la rose elle-même, toute formée de rayons.

Enfin, sur le fronton de la porte principale, trois piédestaux qui existent toujours étaient surmontés, au milieu d'une Croix, sur les côtés de fleurs de lis, le tout « de plomb doré à huile ». C'était une note vive et chaude, accusée par l'ombre de l'arcade où s'abrite ce fronton.

Nous ne pouvons guère espérer que l'Administration des Beaux-Arts rende à nos deux façades ces divers ornements, la dépense devant excéder, sans doute, les crédits disponibles. Mais peut-être consentirait-elle à un tout petit travail, dont l'utilité ne serait plus d'ordre décoratif ou iconographique, mais simplement, — ce qui a bien aussi son importance, — d'ordre documentaire.

Il s'agirait de corriger une date : la date 1706 qu'on lit à chacune des façades, sous le soleil de bronze et la devise : *Nec pluribus Impar*. La date et la devise sont formées de pièces en bronze, taillées dans la pierre. Mais chiffres, lettres et soleils ne sont pas restés à cette place depuis l'origine. Arrachés sous la Révolution, ils n'ont été rétablis qu'en 1822, par les soins de l'architecte Pagot. Par extraordinaire, ces bronzes avaient échappé, durant vingt-neuf ans, aux réquisitions patriotiques comme aux vulgaires et coutumières rapines... Il manquait toutefois plusieurs chiffres, dont la disparition avait été déjà constatée, en 1795, par un commissaire de l'administration du District, chargé d'inventorier le mobilier, ou les épaves du mobilier, de la ci-devant Cathédrale :

Article 49. — « Une grande cassette... trouvée ouverte « et sans clefs dans laquelle avons trouvés des comparti- « mens en cuivre formant cette double légende *Nec plu- « ribus Impar*, et quatre autres compartimens en quatre « chiffres aussi cuivre, savoir deux 7 et deux 6 de manière « qu'il manque quatre chiffres savoir deux 1 et deux 9,

« pour compléter la répétition de l'année 1679 qui étoit « autour des deux grands vitraux de laditte Eglise... » (1)

Ainsi, en 1795, deux années seulement après la suppression des emblèmes, on admettait officiellement que la date naguère inscrite auprès des soleils était 1679.

Ce témoignage est corroboré par les documents relatifs à l'origine des roses et de leurs ornements. La croisée de notre cathédrale était, en 1676, bien près de son achèvement. L'entrepreneur Auriou Descars se chargea d'exécuter les « remplissages » des roses, et d'en orner le milieu de soleils, avec des « lettres en cuivre doré ». En 1679, un « modèle de soleil » (2) est accroché à la rose « du costé du cimetière pour cognoistre l'effet ». L'impression étant favorable, l'entrepreneur se rend aussitôt à Paris pour y commander les bronzes. Il va les « retirer » en 1680, et tout est mis en place à Sainte-Croix avant la fin de l'année (3).

Ainsi la date de 1679 est celle de l'exécution du modèle, de l'essai, de la commande, et sans doute de la fonte des pièces. Cela suffirait, à défaut du témoignage de 1795, pour faire conjecturer que cette date figurait dans la décoration primitive des deux façades. Au demeurant, aucun fait connu, aucun document, ne confère la moindre vraisemblance à la date de 1706.

Les restaurateurs de 1822 étaient bien mal informés de l'histoire de la Cathédrale : on en donnerait facilement d'autres preuves. Ils s'en sont rapportés, sans doute, pour la restitution de la date des roses comme pour d'autres réfections aussi fantaisistes, à quelque mauvaise lecture d'un texte, ou à la mémoire un peu trop nébuleuse d'un survivant de la période antérévolutionnaire. L'abbé Dubois,

(1) Copie authentique de l'Inventaire du 4 Fructidor an III. (Collection Jarry.)

Cette copie porte exactement 1779 au lieu de 1679, ce qui ne peut être, d'après le contexte, qu'une erreur de transcription.

(2) Arch. Départ. C. 396. Bail du 9 avril 1676.

(3) Arch. Départ. C. 389. Délibérations du Bureau de la réédification, 1679-80.

dont les lumières faisaient autorité, a peut-être commis lui-même cette erreur-là, avec quelques autres. On sait seulement que les chiffres de remplacement furent commandés par Pagot au sieur Joseph Noel, dont on a le mémoire, montant à 30 fr. 81 (1).

Ne serait-il pas à propos, au moment où l'Administration des Beaux-Arts va profiter des échafaudages existants pour faire les réparations indispensables aux deux façades, de lui demander la correction de la date fautive ? Pour transformer 1706 en 1679, il n'y a qu'une lettre à refondre et trois à resceller, dans chaque inscription. La matière du 0 éliminé fournirait à peu près celle du 9 à rétablir. Ce ne serait donc l'affaire que d'une très modique dépense. — Le redressement d'une erreur de date, affichée avec tant de superbe, intéresse le prestige d'une Administration qui se flatte de sacrifier à la science autant que de satisfaire le bon goût : même en temps de malaise budgétaire, cela vaut bien un léger effort... (2).

G. Chenesseau.

23 avril 1920.

(1) Noel a fourni, par ordre de Pagot, 9 livres de cuivre neuf, redressé et soudé les anciennes lettres. (Mémoires des 17 et 23 juil. 1822. — Dossiers de Pagot. — Collection Jarry.)

(2) *Il convient d'ajouter que l'Administration des Beaux-Arts, saisie de ce rapport et du vœu conforme émis par la Société, a consenti de la meilleure grâce à rétablir la date 1679 aux deux façades de la croisée.*

NOTICE

SUR

M. ERNEST DE BASONNIÈRE

M. Ernest de Basonnière qui est mort le 2 juin 1919 en son château de Cendray, à Jouy-le-Potier, n'était membre associé correspondant de notre Société que depuis le 11 mars 1898, mais inlassable curieux des institutions du passé il vous appartenait de longtemps auparavant par

l'intérêt fervent qu'il attachait à vos travaux. Issu d'une ancienne famille de l'Orléanais et ayant toujours vécu sur ses terres de Sologne, il avait au cours de sa longue existence étudié avec une sagacité extrême l'histoire de sa Région et il en connaissait les traditions et leurs particularités dans les plus infimes détails.

C'est à ce titre que dans la brève notice qui va suivre nous lui consacrons un souvenir ; celui qui l'a écrite, honoré de son amitié ancienne, est heureux d'y être votre interprète et d'y exprimer les regrets émus que sa mort vous a causés.

Ernest-Marie de Basonnière ou de la Basonnière (la forme de Basonnière a dès le 18e siècle prévalu dans l'usage) était né à Orléans, 112, rue Bannier, le 16 juin 1836. Fils d'Eugène-François-Augustin et de Thérèse-Delphine Delange, il appartenait à la famille de Gauvignon dont M. de Vassal a étudié la généalogie dans son *Nobiliaire de l'Orléanais* (1) ; il y remarque que dès le 14e siècle cette famille est fixée aux environs de Romorantin.

D'après le *Chartrier Français* qui lui consacre tout un fascicule (2) elle sort de la haute bourgeoisie de la Généralité d'Orléans et ne prouve sa noblesse héréditaire qu'en 1667, mais elle avait au début du 16e siècle des aïeux ayant la noblesse personnelle. Nous voyons en effet que le 4 juin 1667, dans une procédure suivie à la requête de Mathurin Delorme, commis par le Roi à la recherche des usurpateurs de Noblesse, l'intendant (3) de Police, Justice et Finances en la Généralité d'Orléans rend une sentence de maintenue en Noblesse pour Jean de Gauvignon, écuyer, seigneur de la Gaudinière, pourvu de l'office de Conseiller, Secrétaire du Roi, décédé revêtu de ladite charge qui conférait la noblesse de quatre races.

L'un de ses descendants, Charles de Gauvignon, baptisé le 26 octobre 1714, à Orléans, en l'église de Saint-Pierre Lentin, épousa le 31 mai 1756 Madeleine-Mélanie de Berthereau, fille encore mineure de Pierre-Louis de Berthereau, seigneur de la Giraudière, ancien maire d'Orléans.

(1) G. de Vassal, *Nobiliaire de l'Orléanais*, tome I, page 217 (Herluison, Orléans 1863).

(2) Le *Chartrier Français*, ou Recueil de documents authentiques à l'usage de la noblesse. — 4e année 1870-1871, à Orléans, chez Paul Masson, imprimeur, place du Martroi.

(3) D'Aubray comte d'Offemont. — Arch. Départementales du Loiret, lettre C.

Après avoir servi comme officier dans l'armée, il rentra dans la vie civile en 1773, devint échevin d'Orléans et fut un des fondateurs de la Société Royale d'agriculture de notre ville.

De son mariage sont issus Charles de Gauvignon (1759), vicomte de l'Epinière et seigneur de Béon, et Augustin-Louis de la Basonnière (1761) qui furent présents le 16 mars 1789 à la délibération du corps de la Noblesse du bailliage d'Orléans pour l'élection des députés aux Etats Généraux.

Le premier, major de cavalerie, émigra ; rentré en France à l'amnistie de 1802, il ne mourut qu'en 1849 après s'être marié en 1817.

Le second, qui est le grand-père de notre défunt confrère, servit d'abord comme aspirant de marine puis il entra comme cadet gentilhomme au régiment Royal Auxerrois avec lequel il fit les campagnes d'Amérique. Il se trouvait à bord du vaisseau amiral du comte de Grasse en 1782 dans les Antilles quand celui-ci sous le feu de forces supérieures dut amener son pavillon. Prisonnier en Angleterre il rentra à la paix et devint capitaine en 1791. Il n'émigra pas et put ainsi conserver sa fortune et celle de son frère aîné, mais il fut arrêté comme noble le 15 germinal, an II et d'après les traditions de famille aurait été incarcéré dans la prison de Beaugency d'où il ne fut élargi qu'après plus de cinq mois de détention. En même temps que lui s'y trouvaient la marquise de Bonvoust, propriétaire du château de Fontperthuis en la paroisse de Lailly, et ses deux filles arrêtées (1) pour les mêmes raisons. Il s'y serait fiancé à l'une d'elles Gabrielle-Marie-Françoise, qu'il épousa en

(1) Sur un registre d'écrou de la période révolutionnaire conservé aux Archives Départementales (Série L, n° 1.277), on trouve au feuillet 66 sous le n° 248 les mentions suivantes : « Le 11 Ventôse an II, Saunier, maréchal des logis de la Gendarmerie Nationale, a arrêté la ci-devant marquise de Bonvoust et ses deux filles en vertu d'un mandat d'arrêt du Directoire de Beaugency. » — « Le 8 Floréal an II levé l'écrou par ordre de la commune d'Orléans pour être transférées dans la maison d'arrêt de Beaugency.

frimaire, an III (Décembre 1794). Eugène-François-Augustin de Gauvignon de Basonnière, père de notre confrère, est l'un des enfants nés de cette union (1) et par son mariage avec Thérèse-Delphine Delange fit entrer dans sa maison en 1836 la terre de Cendray que Paul-Martin-François de Lange, grand-père de sa femme, avait acquise en 1779 des héritiers du fameux fermier général Barthélemy Thoinard (2).

M. Ernest de Basonnière qui fait l'objet de cette notice en devint propriétaire en 1862 par suite du décès de sa mère et il y réunit en 1886 à la mort de son père les terres des Grands-Champs-Bretons qui appartenaient en propre à celui-ci ; le tout forme la Terre actuelle de Cendray d'une contenance de 1200 hectares, reconstituée dans les mêmes limites et la même étendue qu'au XVII[e] siècle. Notre confrère y demeura toute sa vie, occupé de la gestion de son domaine et d'aménagements forestiers qui lui permirent de connaître et d'améliorer la condition des travailleurs des bois.

La reconstitution de cette grande propriété enclavée dans les grands espaces boisés de la rive gauche de la Loire (3), où sont tant de lieux historiques qui jadis faute de chemins étaient inaccessibles, amena son esprit si réfléchi à l'étude de l'histoire de l'Orléanais et de ses principales familles et il y fut aidé par la riche bibliothèque que lui avait laissée son père et qu'il enrichit d'ouvrages et de documents concernant notre province. Le chartrier de Cendray ayant survécu à peu près entier aux destructions de la Révolution, il occupa la dernière partie de sa vie à le compulser et étendit ses recherches sur les archives des paroisses voi-

(1) Il était né le 2 Germinal an X (23 mars 1802), fut sous la Restauration, jusqu'en 1830, contrôleur des Contributions directes à Châtellerault puis à Poitiers.

(2) Thoynard l'avait achetée en 1728. Il possédait aussi les terres de Pully et des Gaschetières. On raconte encore dans le pays qu'il mourut étouffé dans la cachette où il amassait ses trésors.

(3) Le pays était si boisé que, d'après un dicton populaire, un écureuil pouvait sauter de branche en branche de Jouy à La Ferté-Saint-Aubin.

sines. C'est de là qu'il tira son ouvrage intitulé : « *Jouy-le-Potier, son territoire et ses châteaux* », dont la première édition (1) parut en 1900.

Il en donna une seconde (2) en 1914, revue et augmentée de documents complémentaires. Obéissant à sa réserve habituelle et par défiance exagérée de sa valeur il ne présenta pas à notre Compagnie le produit de ses longues recherches, bien qu'il en eut la faculté et il le fit imprimer à ses frais. Vous l'avez certainement noté et puisque son travail n'a pas été incorporé à nos mémoires vous me permettrez d'en donner une analyse succincte ainsi qu'une libre appréciation. Le volume comprenant 138 pages in-8 avec une table des matières est une réunion de notes prises sur des documents, ou recueillies d'après des traditions locales. Elles contiennent une multitude de renseignements qu'on chercherait vainement ailleurs. La lecture n'en est pas monotone, bien loin de là, mais le lecteur y est quelquefois déconcerté par le défaut de méthode dans la composition de l'ouvrage. Sauf cette critique constatons qu'il a demandé à son auteur une somme respectable de pénibles investigations, admirons que dans sa petite patrie de Jouy sa moisson d'histoire ait été si abondante et souhaitons que pour d'autres localités il trouve des imitateurs.

L'ouvrage débute par une vivante description de l'état de Jouy et de la Sologne jusqu'au milieu du XIX[e] siècle. L'origine de Jouy-le-Potier est fort ancienne : « Jouy dans les anciennes chartes, dit M. de Basonnière, s'appelait au IX[e] siècle *Gaudiacum*, aux XII[e] et XIII[e] siècles *Joiacum*, diminutif de Joviacum, qui indiquerait à l'époque Gallo-Romaine, un ancien culte rendu à Jupiter, Jovi, d'où son nom un peu altéré de Joy, Jouy (la lettre u était comptée comme ayant la valeur d'un v dans la lecture des noms) ».

(1) Voir *Bulletin de la Société Archéologique de l'Orléanais*, tome XII, 25 mai 1900, page 499.

(2) Voir *Bulletin*, tome XVII (1916), page 264. Cette édition a été polycopiée à Orléans, à l'imprimerie du Loiret.

Mais cette étymologie qui a prévalu dans certains ouvrages (1) ne peut être soutenue ; en effet un grand nombre de *villae* ont porté en Gaule le nom de *Gaudiacus* qui ne rappelle en rien le maître de l'Olympe. Il est dérivé de Gavidius, gentilice romain et Gaudiacus ou Gavidiacus (2) par les transformations de la langue à travers les âges a donné Jouy, comme le mot *gaudium* qui lui ressemble a fourni *joie*.

Gaudiacus apparaît en effet dans une charte de 828 indiquée par Charles Cuissard (3) et son identité avec Jouy-le-Potier est certaine. Quatre siècles plus tard ce nom s'est transformé en Joiacus. M. Gaston Vignat a publié dans le Cartulaire (4) de Beaugency le testament d'Hervé de Beaugency, sgr de Jouy, *dominus de Joiaco*, de mars 1268 et une charte de juillet 1305 passée à Paucourt (*Pauctam Curiam*) où il est question d'un homme d'armes nommé Simon de Beaugency, sgr de Jouy-le-Potier *dominus de Joiaco Poterii*.

L'église dont il subsiste après les reconstructions modernes un porche en plein cintre remonte au XII^e^ siècle. Ce lieu est donc très ancien et on peut attribuer sa naissance à la fontaine abondante qui sourd de terre à quelques pas de l'église et aura probablement réuni les premiers habitans. Plusieurs enceintes entourées de douves dont on retrouve des traces dans la région avoisinante

(1) Voir notamment Patron, *Recherches historiques sur l'Orléanais*, tome I^er^ p. 345 pour Jouy-le-Potier, et tome II p. 319 pour Jouy-en-Pithiverais.

(2) Consulter sur ce sujet les *Recherches sur l'origine de la propriété foncière et des noms de lieux habités en France* de d'Arbois de Jubainville qui cite 25 noms de communes ayant la même origine ; la terminaison diffère, il y a 16 Jouy, 7 Joué, 1 Jouet, mais l'origine Gaudiacus est la même pour tous.

(3) Histoire de Théodulphe et Pagus Aurelianensis dans le tome XXIV, p. 37, des *Mémoires de la Société Archéologique de l'Orléanais*. Sur cette Charte de 828, voir dom Bouquet Rerum Gallicarum, tome VI, p. 554.

(4) *Mém. de la Soc. Arch. de l'Orléanais*, tome XVI, pages 12 et 153.

témoignent qu'elle fut un point de résistance lors des guerres et des invasions (1).

A la fin du XV[e] siècle la seigneurie de Jouy jointe à celle de Cendray appartenait à la puissante famille de La Châtre. On voit qu'en 1487 Anne de La Châtre, veuve de Claude de Varennes, vendit la terre de Cendray à son parent Claude de la Châtre, capitaine des Archers de la Garde française du Roy. Dès 1566 elle était possédée par son descendant Claude qui fut gouverneur du Berri et de l'Orléanais et confirmé maréchal de France par Henri IV en 1594. Il la laissa à sa mort à son gendre Henri de Sennetaire dont les biens furent saisis en 1617. La terre de Cendray fut alors acquise par Nicolas de Heere, doyen de la Collégiale de Saint-Aignan d'Orléans et abbé de N.-D. de Beaugency. Depuis elle passa en plusieurs mains jusqu'à Barthelemy Thoynard en 1728.

Malgré toute cette histoire Jouy-le-Potier demeura au cours des siècles une simple bourgade, perdue au milieu des bois, inabordable, faute de chemins de communication, pauvrement peuplée et ce ne fut qu'en 1846 que la construction du chemin d'Orléans l'arracha à son isolement. L'auteur qui y a passé sa jeunesse décrit en termes pittoresques souvent populaires la vie de ce village (2) qui était celle de tous les villages de Sologne avant l'établissement du réseau de routes qui ont leur centre à Jouy.

Les Archives de Cendray doivent être fort riches si l'on en juge par la moisson de renseignements que notre confrère y a puisés (3). Les plus anciens seigneurs de Jouy

(1) Voir *Bulletin de la Soc. Arch. de l'Orléanais*, tome XII, pages 625 et 670, le récit d'une visite aux fossés de Villefranc, le 25 juin 1901, par une délégation de notre Société (avec un plan).

(2) L'auteur reproduit (page 101), une requête délibérée le 8 avril 1782 au banc paroissial par les notables de Jouy pour solliciter de l'Intendant d'Orléans « la réfection du chemin qui conduit de Ligny à Orléans par Jouy, devenu périlleux pour la Basse-Sologne qui y passe, ce qui prive Orléans de son approvisionnement ; on réclamait en vain ce travail depuis dix ans. »

(3 Une aimable invitation de leur maître actuel nous permet d'espérer qu'elles nous seront prochainement ouvertes.

sont Hervé de Beaugency mort en 1260 et son fils Simon mort en 1302 cités plus haut, mais à partir de 1435 cette seigneurie se confond avec celle de Cendray sous Jean de Varennes et passe en 1487, à l'extinction de cette famille dans celle de la Châtre qui la posséda jusqu'en 1617. Quelle est l'origine de ce nom de Cendray qui dans les anciennes chartes s'est écrit Sandré et Cendré. M. de Basonnière ne nous en donne pas une explication suffisante en nous racontant que ce lieu à l'époque des invasions barbares aurait été réduit en cendres. Les seuls titres concernant Cendray et dont il ne reste que des copies ne remontent pas au dela du XIV^e siècle et pourtant à cette époque la bourgade existait depuis longtemps ainsi que l'attestent les fours à poterie qui lui ont donné son qualificatif et dont on retrouve des traces en plusieurs endroits du domaine, notamment dans les champs Bretons. Cette région par ses couches d'argile souvent profondes était favorable à cette industrie très commune de tout temps en Gaule.

Nous signalerons spécialement plusieurs listes établies d'après ces documents. Une liste des vassaux qui tiennent des biens en fief du sgr de Cendray est intéressante par plusieurs noms illustres qu'on y remarque, Guillaume et Jean de Laubespine, bourgeois d'Orléans, pour le moulin de Clan, paroisse de Saint-Pierre de Meung, Jean de Morvilliers, bourgeois de Blois, qui pourrait être le père du chancelier de France, évêque d'Orléans, noble dame Anne Compaing, veuve de Pierre Briçonnet.

M. de Basonnière a relevé les noms des 145 défunts dont les corps ont été inhumés dans l'église de Jouy-le-Potier depuis la fin du XVI^e siècle jusqu'en 1775 où cela fut interdit : par un sentiment pieux il les a fait graver sur des tables de marbre scellées dans le nouvel édifice.

C'est en 1787 que furent établis des Conseils dans les Communautés des pays d'élection. Auparavant l'autorité royale ne se faisait connaître que par des monitoires adressés aux curés dont il reproduit un exemple daté de 1740, singulier mélange de latin et de français qui com-

porte défense d'allumer du feu aux approches des bois. Il donne à la suite la liste des maires de Jouy-le-Potier depuis 1790 jusqu'en 1912 (1). Le premier qui s'intitulait maître en chirurgie s'appelait Lambert. Le second le citoyen Tierceau ceignit l'écharpe municipale de 1792 à 1803 ; il donne à son sujet d'intéressants détails sur la période révolutionnaire, notamment que le 27 octobre 1793 les titres relatifs aux droits seigneuriaux et censuels des domaines de Cendray, du Lude, de Vignelles et de Villefallier furent brûlés au pied de l'arbre de la Liberté. — Vient ensuite la liste des curés et vicaires chapelains de 1577 à nos jours.

Un curieux chapitre énumère les droits de coutume du péage par terre en la seigneurie de Jouy ; nous y relevons quelques singularités :

Le juif mort en passage audit lieu doit deux sols parisis, le poinçon de vin deux deniers, le tavernier qui vend son vin au-dessus de la taxe est frappé d'une amende, le vendeur de pain au détail paie un droit sur les fenêtres de sa boutique, le marchand qui porte pannier couvert de velin-velu ne doit pas de péage.

Bien que depuis la fin du moyen-âge il n'y eut plus de fabriques de poterie dans ce pays, le droit et coutume des pots en la seigneurie subsistait et toute personne qui « menait pots à vendre hors du lieu de Cendray en devait deux au seigneur pour chaque charretée de poterie. »

L'ouvrage se termine par des notices historiques sur les grands domaines boisés dont les châteaux illustrent la région qui s'étend entre Cléry, Lailly et Ligny-le-Ribault. L'auteur qui sort des limites de son sujet nous y conduit en promenade au Lude et à son oratoire de Sainte-Corneille ou Cornélie, lieu de pèlerinage pour les enfants malingres, à Montour et aux Gaschetières, à Vignelles, Villemoret, Villefallier et au Boury, sans omettre l'ancienne paroisse de Moncey (2) qui l'intéressait particulièrement et de

(1) M. Ernest de Basonnière occupa cette fonction de 1870 à 1908, et son fils la remplit actuellement depuis 1912.

(2) Actuellement commune de Lailly.

fait les vestiges de ce village oublié qu'il nous fit visiter un beau matin d'août 1917 mériteraient une étude.

Tel est ce Recueil de notes quelquefois confuses mais toujours intéressantes qu'une main plus experte ou un esprit plus critique aurait pu mieux ordonner : il assurera néanmoins à son auteur une place honorable dans l'érudition orléanaise.

Nous devons à sa mémoire d'ajouter que M. Ernest de Basonnière fut un excellent homme de sens très droit, modeste, bienfaisant, soucieux du sort des humbles, c'est dire pieux dans le sens latin du mot, mais non moins sincèrement chrétien et s'il était épris du souvenir de ces temps abolis où ses aïeux avaient brillé en diverses conditions, il avait l'intelligence bien vive des idées et des besoins de celui où il vivait.

A. Pommier.

UNE LEÇON SCOLAIRE SUR JEANNE D'ARC

EN 1715

Juilly conserve, en sa bibliothèque, un précieux cahier. Nous y retrouvons telles quelles, d'après les notes de quelque bon élève, les leçons que donnait en l'an 1715 le Père Sauvage, Oratorien, supérieur du collège, sur l'histoire de France depuis Philippe VI jusqu'à François I[er]. M. Paul Lallemand, dans son *Histoire de l'éducation dans l'ancien Oratoire de France*, a déjà dit quelques mots de ce cahier.

Avec l'obligeant agrément de M. l'abbé Sabatier, supérieur actuel du collège de Juilly, l'heure nous paraît propice pour donner la parole au Père Sauvage, au sujet de Jeanne d'Arc. Car son programme d'enseignement comprenait Charles VII. Que disait donc de Jeanne d'Arc, au début de la Régence, un professeur de Juilly parlant à des écoliers ?

Dans ces *Dialogues* semi-païens, semi-chrétiens, où pour l'instruction de M. le duc de Bourgogne Fénelon faisait converser les plus notables personnages de notre histoire, Jeanne demeurait absente. Même lorsqu'on la nommait, lorsqu'on l'évoquait, que de taches, souvent dans ses

portraits ! La légende ébruitée dès le quinzième siècle par le Bourguignon Monstrelet, et qui faisait d'elle une servante d'auberge, avait la vie dure, puisqu'on la retrouve dans le résumé d'histoire, assez terne et froid, que Bossuet dictait au Grand Dauphin, et puis dans Voltaire et dans l'*Encyclopédie*, et plus tard dans Joseph de Maistre.

Et M. le docteur Gui Patin, professeur au Collège Royal, dont beaucoup d'écoliers de Juilly entendaient probablement leurs grand-pères célébrer les mérites et l'esprit, avait professé, au milieu du dix-septième siècle, que l'on ne savait presque rien de Jeanne, et que peut-être elle n'avait pas été brûlée, et que « tout ce miracle avait été politique et belle finesse fardée de religion, *tantum religio potuit suadere malorum !* »

Mais le professeur qui déroulait dans une classe de Juilly les gloires de notre histoire sut rompre au sujet de Jeanne d'Arc le silence que gardait sur elle M. de Cambrai ; il sut parler d'elle plus chaudement que M. de Meaux, plus exactement que le docteur Gui Patin : ouvrons le cahier, et laissons-le faire son cours.

« Le Roi, expliquait le P. Sauvage, persuadé que sa couronne dépendait de la défense d'Orléans, que le Duc de Bedford faisait assiéger, fit tous ses efforts pour conserver cette place. Les Orléanais secondèrent bien ses intentions ; il faut dire à leur louange que durant le siège, ils sacrifièrent tout pour conserver l'Etat. On délibérait déjà dans le Conseil s'il n'était pas plus sûr d'abandonner non-seulement l'Orléanais, mais encore le Berry et la Touraine pour s'aller fortifier dans les extrémités du royaume, en attendant qu'on eût assez de forces, pour sauver le Lyonnais, le Languedoc, le Dauphiné et l'Auvergne.

« La Reine de Naples, Marie d'Anjou, princesse d'un courage égal à sa prudence et à sa piété, s'opposa fortement à ce dessein que le Roi voulait suivre. Agnès Sorel, demoiselle de Touraine, l'encouragea aussi beaucoup dans cette occasion.

« C'est ce qui engagea François Ier à composer ce quatrain en son honneur :

Plus d'honneur et de louange, tu mérites,
La cause étant de France recouvrée,
Que ce peut dedans un cloître ouvré,
Close nonain ou bien dévot ermite.

« Il fut donc résolu de défendre le reste du royaume pied à pied, et de couvrir, même après la prise d'Orléans, le Berry et la Touraine. Mais Dieu voulut que la France se reconnût redevable de sa conservation à la force de son bras tout-puissant, qui seul peut opérer les plus grands prodiges, en se servant des instruments les plus faibles. Il sauva Orléans, et puis ensuite tout l'Etat par un de ces coups extraordinaires, dont on ne voit guère d'exemples si singuliers dans les Livres Saints, que celui qui éclata alors dans toute l'Europe.

« L'héroïne dont je veux parler était de Domrémy, proche de Vaucouleurs, sur la Meuse, vers les frontières de la Lorraine ; elle s'appelait Jeanne d'Arc. C'était une jeune paysanne de près de 18 ans, bien faite, de bonne taille, de bon esprit et de bon sens, occupée dans le ménage de la campagne. Elle alla, durant le siège d'Orléans, trouver le seigneur de Baudricourt, gouverneur de Vaucouleurs, et lui parla en ces termes : « Capitaine Messire, sachez que « Dieu m'a souvent fait à savoir depuis quelque temps « que j'allasse devant le gentil Dauphin qui doit être Roi « de France et qu'il me baillât des gens d'armes et que je « lèverais le siège d'Orléans et le mènerais sacrer à « Reims. »

« On la traita de folle et on l'exposa à la risée du peuple, qui ne laissa pas de sentir à son approche qu'il y avait quelque chose d'extraordinaire et de divin dans son fait.

« Quelques jours après, elle retourna chez Baudricourt et lui dit : « Au nom de Dieu, vous mettez trop à m'en« voyer, car aujourd'hui le Dauphin a eu assez près

« d'Orléans un grand dommage et sera-t-il taillé de « l'avoir encore plus grand si vous ne m'envoyez bientôt « vers lui. »

« Elle parlait de la Journée des Harengs, malheureuse pour le Roi. Baudricourt, qui en reçut quelques jours après la nouvelle, la regarda comme une fille extraordinaire, lui donna l'habit d'homme qu'elle demandait, et l'envoya au roi. Il était alors à Chinon, elle entra dans le louvre, sans s'étonner de se voir regardée de tout le monde. Elle reconnut le Roi qui s'était déguisé exprès et tâchait de se confondre avec tous les courtisans. On fut fort surpris de lui voir adresser la parole et lui assurer qu'elle ferait lever le siège d'Orléans, qu'elle le mènerait à Reims pour le faire sacrer, que les Anglais sortiraient bientôt du royaume et qu'ils seraient trop heureux d'en pouvoir sortir. La présence d'esprit avec laquelle elle répondit à tout, sa sagesse, sa modestie, son air assuré, la révélation du combat de Rouvray, ce qu'elle dit au Roi devant trois témoins, et ce que le Roi assura n'être connu que de Dieu seul, l'examen exact qu'on lui fit, de ses lumières et de ses connaissances, tout cela forma une espèce de conviction à laquelle le Roi se rendit, quoiqu'il craignît beaucoup de se rendre ridicule dans toute l'Europe par sa facilité à croire une folle ; c'est le nom qu'on lui donnait d'abord. Tous les examinateurs, présidents, conseillers religieux, docteurs, tous lui tendaient des pièges pour la faire couper, et tous revenaient édifiés de sa piété et convaincus de sa sagesse et de son bon sens, tous convenaient qu'elle était conduite par l'Esprit de Dieu. Comme elle se chargea de faire entrer dans Orléans un grand convoi de blé, on lui fit au plus tôt son équipage ; on lui donna des écuyers, des pages ; il fallut lui aller chercher à Fierbois, dans l'église Sainte-Catherine, une épée qu'elle assura être enterrée sous le grand autel ; on l'y trouva. On l'arma de pied en cap et elle se montra ensuite à toute l'armée, maniant son cheval avec autant de grâce que si elle eût passé sa vie dans une académie. Elle parlait de la guerre comme les plus savants capitaines l'auraient pu faire, et donnait déjà pour le

secours de la place assiégée des ouvertures dont les plus expérimentés ne s'étaient pas avisés.

Les troupes rassemblées à Blois, elle écrivit au duc de Bedford pour lui faire savoir la commission qu'elle avait reçue du Ciel. Au-dessus de sa lettre était écrit de sa main : « Entendez les nouvelles de Dieu et de la Pucelle au duc « de Bedford, qui se dit régent du royaume de France « pour le roi d'Angleterre. » En effet, elle fit entrer dans Orléans le convoi de blé à la vue des Anglais comme saisis d'une terreur panique. Elle entra elle-même dans la ville, parmi les acclamations du peuple et de la garnison qui depuis ce temps-là se crut invincible. Elle avait toujours à ses côtés ou ses deux frères ou deux femmes pour ne donner aucun lieu à la médisance. Ce que l'on entreprit durant le siège sans son ordre et à son insu ne réussit pas, et la victoire la suivit dans toutes les attaques, c'est ce qui lui donna une autorité à laquelle personne ne put plus résister. Enfin, comme elle l'avait prédit, le siège fut levé le quatrième jour de mai, après avoir duré sept mois. On en a fait depuis un feu d'action de grâces. Elle alla ensuite prendre le Roi à Chinon pour le mener sacrer à Reims. Sa marche fut une suite non interrompue d'avantages sur les Anglais qui se virent enlever tout ce qui se trouva sur le passage de cette marche vraiment miraculeuse. Troyes se défendit de manière qu'on était près d'en lever le siège, mais elle fit tant par son courage et se donna tant de mouvement qu'elle fit enfin mettre la ville entre les mains du Roi. Le duc de Bedford était bien loin de railler sur la crédulité du Roi, et sur la mission miraculeuse de la Pucelle ; il se voyait près d'une révolution générale. Il s'assura des Parisiens par un second serment de fidélité qu'il en tira, il renouvela son traité avec le duc de Bourgogne qui lui donna quelques renforts. Avec ce qu'on lui amena d'Angleterre, il se mit en campagne et harcela autant qu'il put l'armée du Roi, qui vint jusqu'à Dammartin pour forcer ce duc dans ses retranchements de Mitry, dont on ne pouvait le tirer, il craignait trop la rase campagne, il se voyait tous les jours enlever quelque place.

« Le duc de Bedford, voyant le parti du Roi si tôt relevr par les victoires de la Pucelle qu'il venait d'anoblir avec toute sa race tant masculine que féminine, pensa plus que jamais à soutenir le sien. Le point capital pour lui était d'y conserver le duc de Bourgogne, le duc de Bretagne et les Parisiens. Il promit au duc de Bourgogne de lui donner la Champagne et la Brie, à condition qu'il en ferait foi et hommage au roi d'Angleterre. Traité en fut passé. Il donna l'investiture du comté de Poitou au duc de Bretagne et donna de belles paroles aux Parisiens. Il se forma cependant une conjuration pour livrer la ville au Roi. Six des principaux chefs eurent la tête coupée, deux furent jetés dans la rivière, deux furent exilés. Cela rendit les partisans du Roi plus timides et le duc de Bedford plus odieux.

« La prise de la Pucelle dans une sortie qu'elle fit au siège de Compiègne fut pour lui et pour les Anglais un grand sujet de triomphe. Ils en chantèrent un *Te Deum* à Paris, en action de grâces d'avoir entre leurs mains celle qu'ils regardaient comme une sorcière au pouvoir de laquelle ils avaient été livrés pour un temps trop long pour eux. Le premier usage que l'on fit faire au Roi (1) de son autorité dans la ville de Rouen fut de tirer une lâche vengeance de la Pucelle d'Orléans.

« On travailla sans relâche à son procès, car on n'entendait pas la traiter comme une prisonnière de guerre. L'évêque de Beauvais et l'Université demandaient qu'on la traitât comme impie, sorcière, hérétique. Cet évêque, et deux dominicains, inquisiteurs de la foi en France, commencèrent l'instruction dans Rouen. Ces indignes juges la livrèrent au bras séculier. On la condamna au feu. Cette injuste sentence fut exécutée à Rouen dans le vieux marché.

« Quatre ans après sa mort, les parents obtinrent du pape Calixte III une révision du procès. On découvrit bien des mystères d'iniquités qui crièrent vengeance contre les évêques français du parti des Anglais et contre les juges qui l'avaient condamnée. Les commissaires du Pape, con-

(1) Il s'agit ici du roi d'Angleterre. (*Note de l'éditeur.*)

vaincus de l'innocence de la Pucelle, de l'intégrité de ses mœurs, après avoir revu tous les actes du procès, prononcèrent en sa faveur, cassèrent et annulèrent tout ce qui avait été fait par l'évêque de Beauvais : il s'appelait Cauchon. Sa mémoire fut rétablie, on fit une procession générale à la place de Saint-Ouen, où la sentence avait été prononcée, et dans le vieux marché où elle avait été exécutée. On y prêcha, on y éleva une croix pour être un monument éternel de la réparation d'honneur qu'on lui faisait.

« Ainsi Jeanne d'Arc a non seulement à Orléans qui fut le premier lieu de son triomphe des trophées qui conservent le souvenir de sa grande action, elle en a même dans le lieu de son supplice, où l'on voit sa statue au-dessus d'une assez belle fontaine. Les historiens et les poëtes ont célébré à l'envi cette illustre héroïne qui délivra sa patrie d'un joug étranger et donna commencement à toutes les victoires de Charles VII qui rendront son règne si glorieux.

« Le roi avait donné à la famille des armes qui ne pouvaient être plus nobles ni plus significatives ; c'était un écu d'azur à deux fleurs de lys d'or avec une épée d'argent à la garde dorée, la pointe en haut et une couronne d'or qu'elle supportait. Elle prit aussi le nom de Lys ou de Daÿ au lieu de Jeanne d'Arc.

« Après la mort de la Pucelle, les Français maintinrent toujours l'ascendant qu'ils avaient pris sur les Anglais depuis le siège d'Orléans. »

Quelques erreurs de détail eussent pu être relevées au passage (1), mais ce qui mérite de nous intéresser dans

(1) Par exemple sur le rôle d'Agnès Sorel, sur la date de la délivrance d'Orléans, sur la date de la réhabilitation. Quant à la forme *Daÿ*, variante de la forme *Jehanne Daiz*, que l'on trouve dans la ballade du sacre de Reims publiée par M. Pierre Champion, voir les notes de celui-ci à la page 9 de l'édition de la ballade, et l'article de M. Germain Lefèvre-Pontalis : *A propos de Jeanne d'Arc, une variété nouvelle de son nom* (*Journal des Débats*, du 12 avril 1908.)

cette leçon du P. Sauvage, c'est la façon dont un membre du clergé, l'année de la mort de Louis XIV, présentait aux petits Français dont il était l'éducateur la merveilleuse auxiliaire de la vieille royauté française. Jeanne, certainement, fut mieux connue à Juilly qu'elle ne l'était à Versailles. Les grandes lignes de son histoire, les grands traits de sa physionomie, étaient familiers aux écoliers de Juilly, à l'approche de cet âge des philosophes, où de nouveaux efforts allaient être tentés pour ternir sa gloire.

Georges Goyau.

DE L'ORIGINE DU TABLEAU

REPRÉSENTANT LA PUCELLE D'ORLÉANS

ENTRÉ

AU MUSÉE JEANNE-D'ARC

en 1908

M. Léon Dumüys, conservateur du Musée Jeanne-d'Arc, mit en 1908 la main sur un tableau représentant la Pucelle, provenant du trésor de la Maison Commune d'Orléans, et le fit réintégrer dans les collections municipales avec tous les honneurs dûs à un ex-voto de nos aïeux.

Ce tableau, disait M. Dumuÿs (1), avait été vendu aux enchères publiques par le service des Domaines.

Il s'agit d'un portrait exécuté par un peintre anonyme de la fin du 17e siècle ou du commencement du 18e, et copié, à quelques détails près, sur celui de l'Hôtel de Ville, daté de 1581.

Quand M. Dumuÿs acheta cette peinture, la toile était enserrée dans un cadre d'emprunt doré et orné de palmes caractéristiques du style Empire. On n'ignorait pas que ce tableau, — qui est loin d'être un chef-d'œuvre, — provenait de la Préfecture ; mais comment était-il entré dans

(1) *Etude sur deux anciens tableaux représentant la Pucelle d'Orléans et appartenant au Musée Jeanne-d'Arc*, par Léon Dumuÿs ; Orléans, 1908.

l'ancien prieuré de N.-D. de Bonne-Nouvelle ? Personne ne le savait exactement (1).

La lettre que voici, adressée par le Maire d'Orléans, Crignon des Ormeaux, au Préfet du Loiret, alors le baron Pieyre (2), prouve que cette peinture fut envoyée à la Préfecture en décembre 1806 :

Orléans, ce 15 décembre 1806.

Le Maire d'Orléans
à Monsieur le Préfet du Département du Loiret.

Monsieur le Préfet,

Je suis flatté que, par le désir que vous avez manifesté de posséder à la Préfecture un portrait de Jeanne d'Arc, notre libératrice, vous me fournissiez l'occasion de faire quelque chose qui puisse vous être agréable.

J'ai, en conséquence, Monsieur le Préfet, l'honneur de vous offrir, au nom de tous les habitans de cette ville, un des deux portraits (3) *de la Pucelle que nous possédons à la Mairie. Nous vous prions de l'agréer comme un gage de notre respect et de notre reconnaissance.*

J'ai l'honneur d'être, Monsieur le Préfet, votre très humble serviteur,

CRIGNON DES ORMEAUX. (4).

(1) Le chanoine Th. Cochard, dans son *Iconographie orléanaise de Jeanne d'Arc (Bulletins de la Société Arch. et Hist. de l'Orléanais*, t. XV, 1908-1910, p. 188), a supposé gratuitement que cette peinture était déposée dans l'ex-prieuré depuis la Révolution.

(2) Deuxième préfet du Loiret ; succéda le 16 avril 1806 à Maret et fut remplacé le 28 avril 1814 par le baron de Talleyrand.

(3) L'autre portrait est celui de 1581, mentionné plus haut. Il est bien connu ; on en trouvera notamment la description dans Cochard, *op. cit.*

(4) Archives Départementales du Loiret, liasse T.19 (Beaux-Arts : Tableaux remis à divers établissements), an 9-1807.

Le Préfet fit au Maire la réponse suivante :

Orléans, le 17 décembre 1806.

A Monsieur le Maire d'Orléans,

Je suis sensible autant que possible, Monsieur le Maire, à l'obligeante attention que vous avez eüe de m'envoyer un des tableaux représentant Jeanne d'Arc que la Commune possédait.

Nouvel habitant d'Orléans, mais m'associant vivement aux sentimens qui animent les citoyens de cette ville, je désirais que l'image de l'héroïne, dont le souvenir leur est si cher, fût un des principaux ornemens de l'hôtel de la Préfecture. Ce portrait, m'étant offert par vous, Monsieur le Maire, et au nom des administrés, me devient d'autant plus précieux que je sais apprécier la manière gracieuse que vous avez employée.

Veuillez bien en agréer mes remercimens et l'assurance de la considération distinguée avec laquelle j'ai, Monsieur, l'honneur de vous saluer.

Le Préfet du Loiret,

PIEYRE (1).

Il est à remarquer que ce tableau fut donné au Préfet sans aucune formalité administrative (2).

L'enthousiasme préfectoral pour notre héroïne s'étant sans doute refroidi dans le cours des ans, cette peinture, qui devait être « un des principaux ornemens de l'hôtel de la Préfecture », fut reléguée sous les combles de l'immeuble,

(1) Archives du Loiret, liasse T. 19 ; *minute* jointe à la lettre précédente.

(2) Il n'y a pas la moindre mention de cette donation dans les délibérations du Conseil municipal, dont les registres sont conservés dans les Archives Communales. Le Maire, personnage peu intéressant, qui avait trouvé là une nouvelle occasion d'aduler l'Empire et son représentant, avait agi tout à fait illégalement.

d'où elle sortit, malpropre et lacérée, pour être vendue à un marchand d'antiquités et enfin achetée par le Musée Jeanne d'Arc.

La Ville, après plus d'un siècle, rentrait donc dans son bien, mais moyennant finance.

Jacques Soyer.

UNE QUERELLE
A LA COMÉDIE D'ORLÉANS
EN 1783

La question des spectacles d'autrefois nous intéresse toujours beaucoup, non seulement par le choix des pièces ou l'étude de leur technique, mais encore et surtout par le pittoresque des mœurs théâtrales d'alors, si éloignées de celles d'aujourd'hui.

Grâce à un dossier des Archives du Loiret (1) qu'a bien voulu nous signaler notre excellent confrère, M. Jacques Soyer, nous pouvons encore ajouter quelques piquants détails aux nombreux travaux ayant pour objet le théâtre en province à la fin du 18^{e} siècle.

Il ne s'agit, à proprement parler, que d'un incident de salle, qui dût, à l'époque, beaucoup amuser la « Société » d'Orléans, et dans lequel intervinrent, avec le chevalier-capitaine du guet de la ville, plusieurs notabilités orléanaises.

Pour bien comprendre la scène, un préambule paraît nécessaire.

La police de la salle de la Comédie d'Orléans, située à l'emplacement actuel des numéros 25 et 27 de la rue du Colombier (2) était assurée par le guet royal de la ville,

(1) E. *Boucher de Mézières, écuyer, trésorier de France au Bureau des finances de la généralité d'Orléans.*

(2) Communication de M. Jacques Soyer, archiviste départemental du Loiret.

qui n'avait pas sans peine arraché cette prérogative à la Cinquantaine et à la Maréchaussée (1). Il pouvait, certes, y avoir là un honneur enviable, mais les archers du guet y voyaient surtout, croyons-nous, un moyen éventuel d'augmenter leurs maigres appointements, en y ajoutant la part qui pouvait leur revenir sur les amendes encourues à la suite des procès-verbaux dressés par leurs soins

Nous avons la preuve tangible de l'intérêt matériel que pouvait avoir le guet à cette garde des spectacles, par une affiche conservée aux archives du Loiret (2), et qui donne tout au long un jugement de police du samedi 30 janvier 1734, d'où il appert qu'un sieur Michel Arnoult de la Baume « fils » prévenu d'« avoir voulu entrer à la Comédie sans payer, avoir forcé la Garde, et pris un Archer du Guet par sa Bandoulière », fut condamné « en six livres d'amendes sans déport », sur lesquelles trois livres furent adjugées aux Archers qui avaient verbalisé.

Il semble bien, au reste, que, même ainsi assurée, la police fut insuffisante et que l'absence des officiers du guet, trop souvent remplacés par des sous-ordres, engendrât les pires abus. C'est encore une affiche (3) qui nous l'apprend et avec quelle saveur !

Datée du samedi 29 novembre 1782 et destinée à être placée « aux portes et à l'intérieur de la Salle des Spectacles », elle émane de M. Miron, Lieutenant Général de Police de la Ville, Faubourgs et Banlieue d'Orléans, et peut-être, en l'étudiant un peu, pourrait-on y trouver un blâme indirect à l'adresse de M. Beauvais, le chevalier du guet en exercice, avec lequel, en ces temps reculés, la police ne vivait pas, d'ailleurs, dans les meilleurs termes (4).

En effet, M. Miron, dans son placard, porte à la connaissance du public orléanais qu'« il se seroit introduit différents abus dans la Salle des Spectacles de cette Ville :

(1) V. A. Depréaux : *Une phase critique de la vie du guet royal d'Orléans* (1781-1787), p. 4, note 1.
(2) V. pièce justificative n° I.
(3) Arch. du Loiret. V. pièce justificative n° II.
(4) V. A. Depréaux. Ouv. cité.

qu'entre autres, depuis quelque temps, plusieurs Personnes se présentent sur le Théâtre aux Places appelées Balcons ou dans les Loges, vêtues de Redingotes, Lévites ou Manteaux, même en Bottes et avec des Eperons ; que ces places étant les plus apparentes, ces sortes d'habillemens n'y sont pas décens et ne peuvent que blesser le coup d'œil de l'Assemblée...

« D'autres » continue-t-il, « franchissent l'espace des Balcons aux Loges, montent sur les Bancs au risque de salir les sièges et les habillemens, soit de leurs voisins, soit de ceux qui sont dans les Loges... »

Et de tout cela, quelle serait, selon le lieutenant de police, la raison primordiale ? Point n'est besoin de la chercher bien loin et l'affiche est assez claire :

« ...Cet abus n'a pu s'introduire que pendant l'absence des Officiers du Guet ; ...ceux des Bas-Officiers qui commandoient la garde pendant leur absence, ne se seront pas opposés ou à des Etrangers ou à des Citoyens qui, ignorant les Règles, ont cru pouvoir se présenter ainsi habillés... »

Nous savons, par une étude précédente (1) que le guet était alors fort mal vu des corps judiciaires orléanais, et ce rappel à l'ordre, très peu déguisé, dut piquer au vif le chevalier et l'inciter à aller, en personne, veiller à la police du théâtre.

De là dût naître, chez le pauvre chevalier-capitaine, plutôt porté à exagérer dans tous les sens, le désir immodéré de se réhabiliter par une action énergique, trop énergique, hélas ! comme nous allons le voir par la suite.

Or donc, le dimanche 23 février 1783, se donnait à la Comédie d'Orléans, « en matinée » dirions-nous aujourd'hui (la représentation finissait, en effet, avant sept heures du soir) deux pièces, dont la seconde seule nous intéresse. C'était « La Coupe enchantée », comédie en un acte, en prose, de Jean de la Fontaine (2).

(1) A. Depréaux. Ouv. cité.

(2) C'est à l'obligeance de M. Banès, l'érudit et courtois administrateur de la Bibliothèque de l'Opéra, que nous sommes rede-

Dans la première loge du côté gauche de la salle, dite « Loge de la Reine », étaient réunies diverses personnes, appartenant soit à la « Société » orléanaise, soit à la bourgeoisie.

Là se trouvaient M. Boucher de Mézières, trésorier de France, et plusieurs dames, dont Mme Couret de Villeneuve, veuve d'un imprimeur orléanais, Mme Luzarche, femme d'un apothicaire de la rue Royale, sa fille Joséphine et une amie de celle-ci, Charlotte Regnoul, fille d'un autre apothicaire d'Orléans.

Dans la salle, deux secrétaires du Roi, MM. Fleureau de Guillonville et Raguenet, avaient pris place sur les bancs du premier gradin dénommé Balcon, au-dessous de la loge.

Enfin, à l'extrémité du gradin et adossé aux décorations, se tenait le chevalier du guet, Victor Beauvais.

La représentation se poursuivait sans encombre lorsque, à la première scène de la Coupe enchantée, une des comédiennes fit son apparition en complet état d'ébriété, au milieu des rires et des exclamations du parterre. Les loges l'imitèrent bientôt, dès que l'on put se rendre un compte exact de ce qui se passait et c'est alors que le chevalier du guet jugea nécessaire d'intervenir.

Imbu de ses prérogatives et malchanceux à son ordinaire, il entendit donc — ou crut entendre — un des occu-

vables de l'exacte détermination de la pièce représentée et nous l'en remercions bien sincèrement ici.

Il y eut, en effet, aux XVIIe et XVIIIe siècles, trois pièces portant le titre de « la Coupe enchantée ».

La première en date, qui est celle que l'on jouait à Orléans en cette mémorable soirée, était une comédie dont le principal rôle était tenu par un précepteur, nommé Jousselin. Elle fut représentée, pour la première fois, sur la scène du Théâtre Français, le 16 juillet 1688.

La deuxième, en deux actes, en prose avec couplets, précédée d'un prologue par Fuzelier et non imprimée, fut représentée à la Foire Saint-Laurent par la troupe de Pellegrin, le 25 juillet 1714.

Enfin, la troisième, beaucoup plus moderne, est un opéra comique en un acte, par Rochon de la Valette, représenté aussi sur le théâtre de la Foire Saint-Laurent, le 19 juillet 1753.

pants de la loge de la Reine s'exclamer plus bruyamment que les autres, et le public réclamer le silence. Aussitôt, pour bien prouver son autorité, il entreprit de faire respecter l'ordre par ce « particulier ».

Mais laissons-le parler lui-même, dans le procès-verbal qu'il rédigea au sortir de la représentation et qui, déposé au greffe de la police d'Orléans le 24 février « à six heures et demie de relevée », éclaire nettement toute l'affaire.

« Aujourdhuy dimanche vingt-trois février mil sept cent quatre-vingt-trois, sept heures du soir de relevée.

« Nous, Victor Beauvais, Chevallier et Capitaine du guet de la Ville d'Orléans, y demeurant, Paroisse St-Maclou, étant en la salle ordinaire des spectacles, entendant différants particuliers occupants la loge de la Reine, causer si haut que le Public leur cria deux fois silence, que nous Commendant au dit spectacle, étant aux Balcons du théâtre, nous aurions adressé la parolle à l'un d'eux à nous inconnu, parlant beaucoup plus haut que les autres, pour le prier de parler plus bas, que le mesme particulier, à trois fois consécutives entrecoupées de nos ordres, nous auroit crié d'un ton très impertinant : « Plaît-il ? », et qu'à notre dernière représentation (toujours conçue en ces termes : « Plus bas s'il vous plaît ») il auroit fini par appeller le dit commandant : « Maître d'écolle » ; mot qui a été précédé de plusieurs autres que nous n'avons pu bien entendre, si ce n'est celuy de « drolle », et c'est d'après ces mots injurieux que nous avons passé à la loge qu'aucuppait le dit particulier pour luy demander son nom, qu'il nous a dit être Boucher de Mezierre, et a continué ses imprécations en nous dizant que si nous voulions faire des « pigeonneaux », que c'étoit au Parquet qu'il falloit s'adresser et non à luy, que sur cela nous lui avons imposé silence, nous nous sommes retiré et avons fait notre présent procès-verbal, pour en être référé à la justice, à l'effet de quoy il sera, dès demain, dépozé au greffe de la police, fait, rédigé et aresté le dit jour et an que dessus ».

Signé : BEAUVAIS.

Le résultat de ce factum fut immédiat. M. le Procureur du Roy en la police d'Orléans, régulièrement saisi, ne put qu'instruire la plainte suivant les formes ordinaires. Il fit donc citer par Pierre-Etienne David, huissier, qui s'intitule « seul juré crieur et proclamateur aux bailliages, siège présidial et police d'Orléans », huit témoins, comprenant les sept personnes dont nous avons déjà parlé et, de plus, M. de Lintry, sous-lieutenant de la maréchaussée, qui ne se présenta pas, et dont il n'est pas autrement fait mention dans les interrogatoires (1).

Citer, par le menu, toutes les dépositions, serait évidemment oiseux. Nous en relèverons seulement les passages essentiels. Disons tout de suite, en nous excusant d'employer une expression quelque peu triviale, que le bouillant chevalier dut en être « pour ses frais » et s'attira complaisamment quelques ennemis de plus, car il semble résulter des témoignages, tous en faveur de l'inculpé, que le délit d'avoir troublé l'ordre ne put être réellement établi contre lui.

M. Etienne Fleureau de Guillonville, secrétaire du Roi, âgé de quarante-quatre ans, demeurant à Orléans, Place de l'Etape, n'a point entendu crier « silence » et dit « que le public partageait les rires de ceux qui étoient dans la salle ». M. Boucher de Mézières a bien répondu, sur une troisième instance du chevalier du guet : « Allons, Monsieur, vous faites le maître d'école », mais il n'y a point ajouté le mot de « drôle » ni autres injures. M. de Guillonville accuse au contraire le chevalier Beauvais d'avoir, en quittant sa place pour se présenter dans la loge, occasionné « une espèce de rumeur, le public étant incertain de l'issue qu'auroit cette discussion » et même de l'avoir prolongée « en restant assez longtemps dans la loge où étoit le Sieur de Mézières ».

M. Pierre-Clément Raguenet, secrétaire du Roi, âgé de cinquante et un ans, demeurant rue d'Illiers, nous représente l'actrice, cause première du tumulte, « dans un état

(1) V. la citation (pièce justificative n° III).

d'yvresse indécent et scandaleux, les cheveux épars, le visage blême, les yeux tournés et la langue tellement épaisse qu'elle ne pouvait articuler un mot ». « L'état de cette femme » ajoute-t-il, « avait été remarqué de tout le public et... il y avait ajouté des ris, mais sans éclat et sans trouble ».

Il n'a point entendu que le public criât silence, et reproche au chevalier du guet d'être resté près du trésorier « dans l'attitude d'un garde », ce qui a été remarqué de tout le public, et d'avoir par son « affectation a rester ainsi auprès du Sieur de Mézières excité une espèce de rumeur ».

Mme Marie-Anne Marotte du Vivier, âgée de quarante-trois ans, veuve du Sieur Couret de Villeneuve, demeurant à Orléans, rue du Grenier-à-Sel, derrière qui se tenait le trésorier de France, nous représente l'actrice entrant en scène « les yeux égarés, la langue épaisse, dans un désordre d'habillement indécent » et ayant « peine à se soutenir », puis attaque sans hésiter le chevalier du guet, faisant remarquer — ce qui enlève toute valeur à l'accusation — « qu'elle n'a point entendu ni le parterre, ni les autres personnes des différents endroits de la salle crier silence, qu'elle peut même assurer qu'on ne l'a pas dit, que le Sieur Boucher de Mézières, qui étoit derrière elle, n'a point causé, mais a ri comme tout le public et sans troubler le spectacle ». Elle ajoute que le chevalier du guet « à toutes ces différentes interpellations n'y ajouta pas le mot de « Monsieur » et que la phrase incriminée « Monsieur, vous prenez le ton d'un maître d'école » se rapporte à ce « qu'il y avoit pour lors en scène un maître d'école tenant à la main une férule et une poignée de verges (1) ».

Mme de Villeneuve affirme que le Sieur Boucher ne s'est point servi du mot de drôle « et que, de part et d'autre, il n'a point été dit d'invectives » qu'elle n'a point entendu le Sieur Boucher se servir du mot de « pigeonneaux » et qu'elle peut assurer, au contraire, qu'il s'est servi de termes « honnêtes ».

(1) Il s'agit évidemment là du précepteur Jousselin.

Elle reproche en résumé, au chevalier du guet, d'avoir saisi l'occasion de causer un scandale parfaitement inutile.

Le chevalier-capitaine du guet, Victor Beauvais, demeurant à Orléans, rue des Petits-Souliers, paroisse St-Maclou, âgé de vingt-huit ans, dépose ensuite. Il réédite ses accusations, dans les termes suivants :

« ... que lui témoin commandant la garde du spectacle étoit dans les balcons du côté gauche, éloigné des décorations, et n'y ayant que deux ou trois personnes entre lui et la première loge du même côté, que le public étoit assez tranquille, que néanmoins dans la première loge du côté où lui témoin étoit, y ayant différentes personnes qui causoient fort haut, il s'éleva plusieurs voix du parterre qui, à différentes fois, crièrent silence, que lui témoin pour lors s'étant retourné du côté de la loge d'où partoit le bruit, et ayant aperçu un particulier pour lors à lui inconnu, qui causoit plus haut que les autres, dans la même loge, y adressa la parole, en disant : « Plus bas », que le dit particulier répondit à lui témoin : « Plaît-il ? », à trois fois différentes, pour réponses à chaque interpellation quo lui faisoit lui témoin ; qu'à la troisième fois, lui témoin lui ayant dit : « Je vous dit plus bas » lui témoin n'a pas entendu précisément la réponse, si ce n'est les mots de drôle et de maître d'école, ce qui obligea lui témoin de quitter sa place et de passer dans la loge où étoit le dit particulier, que lui ayant demandé son nom, le dit particulier lui dit pour lors qu'il s'appelloit Boucher de Mézières, que lui témoin resta dans la loge comme spectateur, que le Sieur Boucher de Mézières, quelque temps après adressant la parole à lui témoin, lui dit : « Si vous voulez avoir des pigeonneaux, allez-vous en chercher par là », en lui montrant le parterre et le parquet, est tout ce qu'il a dit scavoir. »

Les dernières dépositions offrent beaucoup moins d'intérêt.

Avec Marie-Anne Marcé, âgée de quarante-six ans, épouse du Sieur Joseph Luzarche, apothiquaire, demeurant à Orléans, rue Royale, paroisse Saint-Paul, nous assistons à l'audition du témoin qui « n'a rien vu ». Madame Luzarche

« dépose n'avoir aucune connaissance des faits contenus au procès verbal ». Néanmoins elle n'a pas entendu le public crier : « silence » et a vu « pendant la représentation, le Sieur chevalier du guet entrer dans la loge, parler aud. Sieur Boucher » mais « n'a pas entendu ce qu'ils se sont dit et ne sçait le motif pour quoi il y étoit venu ».

Mademoiselle Joséphine Luzarche, âgée de vingt ans et son amie Marie Louise Antoinette Charlotte Regnoul, agée de vingt et un ans, en savent un peu plus long, mais répètent, à peu de chose près, les dépositions précédentes innocentant complètement le trésorier de France, et ne nous apprennent, en somme, rien de bien nouveau.

L'audition des témoins se termine là.

De cette amusante querelle et si l'on examine seulement la parfaite concordance des témoignages apportés à la barre, semblent résulter deux faits :

1° L'intervention fâcheuse du chevalier du guet ;

2° La parfaite innocence du délinquant présumé.

Maintenant, ces dépositions étaient-elles complètement impartiales, nous n'oserions l'affirmer. Le trésorier de France était un puissant personnage, le chevalier du guet était presque universellement détesté. De là à voir la chose sous un angle un peu spécial, il n'y avait qu'un pas.

Qu'advint-il de cette plainte malheureuse à l'audience du mercredi 19 mars où furent renvoyées les parties « pour y être statué ce qu'il appartiendra ». Rien sans doute, et ce dût être pour l'impopulaire représentant de l'autorité une avanie de plus.

Cette affaire anodine, en somme, quant au fond, ne fut qu'un des épisodes tragi-comiques de la guerre soutenue et souvent provoquée par le pauvre chevalier Beauvais, d'abord contre tous les corps de la ville, puis contre presque tous ceux de l'Etat. Au cours de cette lutte épique, ce Don Quichotte du guet devait fatalement succomber, accablé sous le poids d'une charge désuète, difficile à soutenir, et dont son tempérament combattif ne l'avait que trop disposé à s'exagérer l'importance.

Albert Depréaux.

PIÈCES JUSTIFICATIVES

I

JUGEMENT DE POLICE

A Tous ceux qui ces présentes Lettres verront : George Vandebergue, Conseiller du Roy, et de Son Altesse Serenissime Monseigneur, Premier Prince du Sang, Duc d'Orléans, Lieutenant Général de Police de la Ville, Fauxbourgs et Banlieuë d'Orléans ; Salut. Sçavoir faisons qu'en la cause muë et pendante pardevant Nous. Entre le Procureur du Roy en ce Siège, Demandeur, aux fins du Procés verbal des Archers du guet, du 26. Janvier présent mois, comparant en personne.

Contre Michel Arnoult de la Baume fils, Déffendeur, aussi comparant en personne, de jour cité à huy, nôtre Siège ordinaire de la Police, tenu en l'hôtel commun de cette Ville, trois heures après midy ; la cause appellée sur l'Audience par nôtre premier Huissier-Audiencier : Oüi les Archers du guet, ledit De la Baume en ses déffenses ; ensemble le Procureur du Roy en ses conclusions verbales, pour par ledit Michel Arnoult de la Baume avoir voulu entrer à la Comédie sans payer, avoir forcé la garde et pris un Archer du guet par sa Bandoulière ; le condamnons en six livres d'amende sans déport : Lui faisons très-expresses inhibitions et déffenses de récidiver, à peine de punition exemplaire, sur laquelle amende avons ajugé trois livres aux Archers du guet qui ont fait leur Procès verbal. Et sera nôtre présent Jugement affiché à la porte de la Comédie et au Par terre, ce qui s'exécutera nonobstant oppositions ou appellations quelconques, et sans y préjudicier, s'agissant d'un fait de Police. Donné en la Police d'Orléans, par Nous Alexis Germon, Sieur de la Roucellière, Maire de la Ville d'Orléans et Juge de Police, assisté, le Samedy trente Janvier mil sept cent trente-quatre.

RANDON, *Commis-Greffier.*

II

ORDONNANCE DE POLICE

CONCERNANT LES SPECTACLES

Du samedi vingt-trois Novembre mil sept cent quatre-vingt-deux.

A tous ceux qui ces présentes Lettres verront : Amy-François Miron, Conseiller du Roi et de Son Altesse Sérénissime Monseigneur le Duc d'Orléans, Premier Prince du Sang, Lieutenant-général de Police de la Ville, Fauxbourgs et Banlieue d'Orléans : Salut.

Savoir Faisons que sur ce qui Nous auroit été remontré par le Procureur du Roi qu'il se seroit introduit différents abus dans la Salle des Spectacles de cette Ville : qu'entr'autres, depuis quelque temps plusieurs Personnes se présentent sur le Théatre aux Places appelées Balcon ou dans les Loges, vêtues de Redingotes, Lévites ou Manteaux, même en Bottes et avec des Eperons ; que ces Places étant les plus apparentes, ces sortes d'habillemens n'y sont pas décens et ne peuvent que blesser le coup d'œil de l'Assemblée ; que cet abus n'a pu s'introduire que pendant l'absence des Officiers du Guet ; que ceux des Bas-Officiers qui commandoient la garde pendant leur absence, ne se seront pas opposés ou à des Etrangers, ou à des Citoyens qui, ignorant les Règles, ont cru pouvoir se présenter ainsi habillés, qu'ayant été admis sans opposition, les autres Citoyens en ont inféré qu'un tel habillement étoit permis, et pour leur commodité ont profité de la permission présumée, que d'autres franchissent l'espace des Balcons aux Loges, montent sur les Bancs au risque de salir les sièges et les habillemens, soit de leurs voisins, soit de ceux qui sont dans les Loges ; que si d'un côté il est à propos de supprimer ces abus et de rendre au Spectacle toute la décence qui lui appartient ; de l'autre il convient avertir le Public par une loi formelle, notoire et publique, qu'il y avoit abus et non usage, pourquoi il requiert d'y pourvoir, ledit Requisitoire signé Porcher, Avocat pour le Procureur du Roi.

Surquoi la matière mise en délibération, faisant droit sur le Réquisitoire du Procureur du Roi.

ARTICLE PREMIER

Faisons défenses à toutes Personnes, de quelque qualité et condition qu'elles soient, de se placer sur le Théâtre aux endroits

appellés Balcon ou dans les Loges, vêtues de Redingotes, Lévites, Manteaux, ni chaussées en Bottes, si ce n'est aux personnes dont les Bottes (pourvu qu'elles soient sans Eperons,) font partie de l'habillement et de l'Uniforme, à peine de privation du Spectacle, même de plus grande peine s'il y échoit.

II

Faisons pareillement défenses de franchir les séparations des Loges et de monter sur les sièges, à peine de vingt livres d'amende pour la première fois, et de plus forte amende en cas de récidive.

III

Au surplus disons que les Ordonnances, Arrêts et Règlements, et notamment celles des 13 avril 1765 et 13 mars 1779, seront exécutés selon leur forme et teneur ; Mandons au Chevalier du Guet, et autres Officiers de Police, de tenir la main à l'exécution de la présente Ordonnance ; comme aussi de faire arrêter sur le champ ceux qui troubleroient le Spectacle de quelque manière que ce soit, et de nous en référer, pour, sur le rapport y être par Nous pourvu, ainsi qu'il appartiendra : et sera notre présente Ordonnance imprimée et affichée par-tout ou besoin sera, et notamment aux portes et dans l'intérieur de la Salle des Spectacles, et exécutée nonobstant opposition ou appellation quelconque, et même par provision, s'agissant d'un fait de Police.

Donné et arrêté en la Chambre du Conseil de la Police d'Orléans ; par Nous Lieutenant-général de Police susdit, Président, assisté de MM. Capitant, Conseiller du Roi, Juge-Magistrat aux Bailliage, Siège-Présidial et Châtelet, en tour. Seurrat de Guilleville, Maire. De Buzonnière, et Miron Detroyes, Echevins, le Samedi vingt-trois Novembre mil sept cent quatre-vingt-deux.

Signé, Zanole, Commis-greffier.

De l'Imprimerie de Jacques-Philippe Jacob, Imprimeur du Châtelet, de l'Hôtel-de-Ville, de la Police, etc. rue Saint-Sauveur.

III

CITATION A COMPARAITRE

ADRESSÉE PAR DAVID, HUISSIER A ORLÉANS

aux témoins de l'affaire Beauvais contre Boucher de Mézière
(*10 mars 1783*).

L'an mil sept cent quatre-vingt-trois, le dix mars, neuf heures du matin, à la requeste de Monsieur le procureur du Roi en la police d'Orléans, demeurant au dit Orléans, au pavillon des Archives, place du Martroy, paroisse de St-Pierre Ensentellée, où il a éleu son domicile, j'ai, Pierre-Etienne David, huissier, seul juré crieur et proclamateur aux bailliage, siège présidial et police d'Orléans, reçu esdits sièges, demeurant au dit Orléans, rue du Cocq d'einde, paroisse de Saint-Maurice.

1) Soussigné, donné assignation à M. Beauvais, chevallier du guet d'Orléans, demeurant à Orléans paroisse St-Macloüe.

En son domicile parlant à sa domestique.

2) A. M. Fleureau de Guillonville, demeurant à Orléans, paroisse de St-Michel.

En son domicile, parlant à son laquais.

3) A M. Raguenet, négociant, demeurant à Orléans, paroisse de St-Paul.

En son domicile, parlant à sa domestique.

4) A Madame la veuve Couret, demeurant à Orléans, paroisse de St-Pierre Ensentellée.

En son domicile, parlant à sa domestique.

5) A Monsieur de Lintry, sous-lieutenant de la maréchaussée, demeurant à Orléans, rue du Coulon, paroisse de St-Paul.

En son domicile, parlant à sa domestique.

6) A la dame espouze du sieur Luzarche, marchand apoticaire, demeurant à Orléans, rue Royalle, paroisse de St-Paul.

En son domicile, parlant à sa personne.

7) A Mademoiselle Luzarche, demeurante à Orléans, chez le sieur Luzarche, son père, marchand apoticaire, rue Royalle, paroisse de Saint-Paul

En son domicile, parlant à sa personne.

8) Et à Mademoiselle Regnoulx, demeurante à Orléans, chès le

sieur Regnoulx, son père, rue Bannier, paroisse de Saint-Pierre-Ensentellée.

En son domicile, parlant à sa personne.

A comparoir demain mardy, neuf et dix heures du matin.

En l'hôtel et par devant M. le lieutenant général de police de la ville, fauxbourgs et banlieue d'Orléans, pour dépozer vérité aux fins du procès-verbal du sieur Beauvais, chevallier du guet d'Orléans, en datte du vingt-trois février dernier. Employé pour plainte par mon dit sieur le procureur du roi à l'encontre du sieur Boucher de Mézière, dont leur sera fait lecture, circonstances et dépendances.

Fait et délivré copie du présent exploit à chacun des dits Sieurs et dames adjournés, en parlant comme dessus (sçavoir le dit sieur Beauvais estre répétté en son procès-verbal et les autres adjournés).

DAVID.

MUSÉE HISTORIQUE DE L'ORLÉANAIS

RAPPORT ANNUEL

(1920)

Orléans, le 22 juillet 1920.

MONSIEUR LE PRÉFET,

En vue du mandatement de la subvention accordée au Musée historique de l'Orléanais par le Conseil général du Loiret pour l'exercice 1920, et du renouvellement de cette subvention pour 1921, j'ai l'honneur de vous adresser le présent Compte moral qui fait suite à celui du 22 juillet 1919.

ADMINISTRATION. — Comme les années précédentes, et malgré la cessation de l'état de guerre qui aurait dû ramener aux Musées tout le personnel mobilisé, j'ai été obligé, cette année encore, d'assumer à moi seul la direction du Musée historique et de son annexe le Musée Jeanne d'Arc. Je n'ai pas trouvé à remplacer M. Deschellerins passé l'an dernier au Musée de peinture ; M. Soyer très occupé par son service des Archives départementales et communales a dû se borner à me donner sur certaines questions de Numismatique des avis qui m'ont été fort utiles ; M. Larcanger, dont la santé nécessite de grandes précautions, n'a pu, malgré tout son dévouement, me prêter aussi fréquemment qu'autrefois son concours précieux ; pour des raisons diverses mes trois autres collaborateurs ont été empêchés de faire au Musée un service régulier.

Installations nouvelles. — Cependant, des remaniements importants ont été effectués au cours de l'année écoulée. Ils ont été déterminés par la pose d'une cheminée monumentale achetée sur les crédits ordinaires et par le placement de meubles du XVIII[e] siècle légués par M. Albert Bichet, de Montargis. Pour recevoir cette cheminée et ces meubles, la petite salle du second étage du Musée historique a été débarrassée de toutes les vitrines qui occupaient ses parois et sa partie centrale et qui ont été transportées et remontées au Musée Jeanne d'Arc : des travaux de plâtrerie et de peinture en cours d'exécution transformeront cette salle d'une manière radicale.

Dans la salle des armes, située à côté, les collections ethnographiques de l'Afrique, de l'Amérique et de l'Océanie ont été enlevées pour faire de la place et déposées à la Réserve. Elles ont été remplacées par les objets provenant de la petite salle voisine qui ont été groupés dans les vitrines devenues libres ; l'éclairage est réuni dans l'une d'elles, les bronzes et cuivres dans une autre, d'autres sont consacrées respectivement aux étains, à la serrurerie et à la ferronnerie, aux coffrets, aux boîtes, aux râpes à tabac, aux jeux, etc...

Au premier étage, dans la salle égyptienne, une vitrine supplémentaire a reçu la collection de silex recueillis dans le département du Loiret par le capitaine Bourlon.

Tous ces travaux non encore soldés se chiffreront par des mémoires d'ouvriers d'autant plus élevés que le prix de la main-d'œuvre et des fournitures est en ce moment extrêmement coûteux.

Entrées. — Du 22 juillet 1919 au 22 juillet 1920 le nombre des objets ou groupes d'objets entrés au Musée a été de 252 ; ils ont été inscrits au registre des entrées sous les numéros 21.828 à 22.079. Les dons, qui représentent 64 numéros, comprennent : 2 clefs gallo-romaines trouvées à Scoaux, un grand bronze de Néron découvert à Cléry, une boucle en bronze du XV[e] siècle portant une inscription et provenant du cimetière de Saint-Firmin-des-Vignes, près

d'Amilly, une coquille en porcelaine dure de la fabrique orléanaise de B. Lebrun, divers modèles de jetons de la Société archéologique, des cartes de pain à prix réduit distribuées par la Mairie d'Orléans en 1853-1856 et l'ensemble du legs de M. Bichet qui a nécessité les remaniements dont je parlais au début et qui se compose de 12 meubles en marqueterie, 9 sièges, 2 pendules en biscuit et 19 pièces de céramique appartenant à diverses époques du XVIII° siècle.

Les achats, au nombre de 188, comprennent :

1° dans les séries locales : une théière en porcelaine dure de B. Lebrun décorée, en façon de sépia, de paysages et de scènes animées ; un fragment de toile peinte polychrôme attribuée à la manufacture de Jacque de Mainville et une magnifique cheminée en marbre gris munie de son trumeau en bois sculpté provenant d'une maison de la rue Bannier qui porte à son fronton la date de 1758 ; à elle seule cette cheminée a coûté 4.000 francs non compris les frais de dépose, repose, peinture, etc.

2° dans les séries générales : des chaussures de femme de l'époque de Louis XV, des pièces de céramique, des taques de fonte et un curieux cadre ovale en bois sculpté renfermant un buste du Christ modelé et recouvert de toiles d'or et d'argent rebrodées d'or.

Parmi les entrées, figure la collection Bourlon achetée le 1er juillet 1919 qui comprend 885 pièces inscrites au registre, après inventaire, sous 170 numéros.

Bibliothèque. — Depuis un an, la bibliothèque a reçu 44 ouvrages ou brochures dont 22 ont été donnés et 22 achetés.

Parmi les dons, je signalerai : l'*Inventaire des Archives départementales du Loiret série D*, le tome 7 du *Recueil général des bas-reliefs, statues et bustes de la Gaule romaine* par M. Em. Espérandieu, des catalogues illustrés de ventes et des travaux relatifs à Jeanne d'Arc.

Parmi les achats, je citerai : les tomes 5 à 8 des *Mémoires de l'Académie de Sainte-Croix d'Orléans*, l'*Histoire économique de la propriété, des salaires, des denrées et de tous*

les prix en général depuis l'an 1200 jusqu'en l'an 1800 par M. le vicomte G. d'Avenel, le second supplément de *La Broderie* par M. L. de Farçy et plusieurs ouvrages sur Jeanne d'Arc notamment une édition de 1560 de l'*Aureliæ urbis memorabilis ab Anglis obsidio* de J.-L. Micqueau.

Je ne signale que pour mémoire la magnifique bibliothèque johannique de M. P. Lanéry d'Arc qui a été offerte récemment au Musée Jeanne d'Arc et dont une partie seulement nous est parvenue à l'heure actuelle. Cette bibliothèque spéciale comprendra, je pense, plusieurs milliers de volumes.

Catalogues et inventaires. — Tout mon temps depuis le mois d'avril ayant été pris par les aménagements nouveaux des salles, je n'ai pu m'occuper de la rédaction des inventaires que pendant la saison d'hiver. En dehors d'un classement de gravures, de médailles johanniques et de jetons orléanais, j'ai pu achever l'inventaire des collections préhistoriques commencé l'année dernière et qui, au 22 juillet 1919, comprenait déjà la description de 1.114 pièces. Cette année j'ai inventorié et décrit 62 pièces, moulages et originaux, exposés sur une panoplie de la salle gallo-romaine et 1270 pièces déposées à la Réserve. La collection Bourlon a été également inventoriée : les 885 pièces dont elle se compose ont été recueillies dans 71 communes du département du Loiret et appartiennent aux époques chelléenne et acheuléenne (37 pièces), moustérienne (112 pièces), magdalénienne (236 pièces), campignienne (129 pièces), chasséo-robenhausienne (333 pièces) et carnacéenne (38 pièces). Faute de temps l'inventaire de ces collections préhistoriques n'a pas encore été recopié sur fiches

M. Banchereau, qui avait commencé avant la guerre l'inventaire des collections lapidaires, espère le reprendre d'ici peu et le continuer jusqu'à achèvement.

Mouvement des visiteurs. — Du 1er janvier au 31 décembre 1919, le Musée historique a eu ses salles fréquentées par 5.377 visiteurs dont 667 se sont présentés en dehors

des heures d'ouverture publique. De son côté, le Musée Jeanne d'Arc a reçu 10.759 visites dont 2.511 de personnes étrangères à la ville. Ces chiffres fournis par les relevés des concierges sont moins élevés que ceux de l'année précédente qui avaient bénéficié de la présence à Orléans de troupes américaines mais ils sont de beaucoup supérieurs à ceux des années de guerre ; ils prouvent avec évidence que les Musées ne sont plus seulement considérés comme des lieux de distraction mais bien comme des établissements d'instruction où les travailleurs de toutes les classes viennent chercher des modèles ou des sujets d'étude. Les Musées ont à remplir un rôle d'utilité pratique indéniable et leur développement doit être favorisé par tous les moyens.

Malheureusement ce développement est pour l'instant entravé : les causes que je signalais dans mes rapports antérieurs sur l'amoindrissement des crédits mis à la disposition du Musée historique se sont maintenues et ont même augmenté dans des proportions considérables ; avec des crédits égaux à ceux d'avant-guerre les achats deviennent difficiles et les travaux d'amélioration ou d'entretien impossibles à faire exécuter. Dans ces conditions, j'ose espérer que le Conseil général voudra bien, pour l'exercice 1921, renouveler et relever, autant que le permettra l'état actuel des finances du département, la subvention annuelle accordée au Musée historique.

Veuillez agréer, Monsieur le Préfet, l'expression de mes sentiments respectueux.

Dr GARSONNIN,

Conservateur du Musée historique de l'Orléanais.

A PROPOS D'UNE ÉTUDE

DE M. G. LENÔTRE

SUR

« LA FEMME SANS NOM »

M. G. Lenôtre a publié (1) l'an dernier dans un grand périodique illustré, sous le titre de *la Femme sans nom* un récit émouvant et romanesque, qui remet en question le fait de l'existence de la marquise de Douhaut, postérieurement à l'acte d'Etat civil qui légalement établissait sa mort, comme étant survenue à Orléans en 1788.

Sans vouloir réviser ce procès historique auquel M. Lenôtre n'apporte qu'une solution incertaine, ni encore moins présenter la relation complète d'aventures qui offrent un intérêt passionnant, il nous suffira de rappeler les circonstances dans lesquelles fut dressé l'acte de sépulture que nous transcrivons ci-après, tel que nous l'avons relevé à nos Archives municipales (2).

Adélaïde-Marie Rogres de Lusignan de Champignelles qui était née le 7 octobre 1741 au château de Champi-

(1) *Le Monde Illustré*, voir nos des 21 juin 1919 et suivants.
(2) Voir paroisse de Saint-Michel, année 1788.

gnelles, situé non loin de Gien (1), y épousa le 30 avril 1764 le marquis de Douhaut apparenté à des familles orléanaises, les de la Vergne de la Roncière (2), les Egrot du Lude (3). Mais frappé deux ans après de démence furieuse et enfermé à Charenton il y mourut sans postérité en 1787, laissant de grands biens que sa femme avait su gérer habilement et dont devaient profiter ses parents.

Son père, le comte de Champignelles, était mort en 1784 et sa succession opulente n'était pas encore liquidée du fait de son fils et héritier qui refusait de rembourser à sa sœur un reliquat de 50.000 livres impayé sur sa constitution de dót. La marquise de Douhaut se trouvait à cette époque, tant du fait de son veuvage et de ses avantages matrimoniaux que de ses prétentions sur l'héritage paternel, riche de 80.000 livres de rente, fortune considérable pour l'époque, mais pour en jouir il lui fallait recouvrer les sommes détenues par son frère. D'autre part, sa mère avait aussi des revendications à exercer contre son fils, dont l'âpreté opposait aux demandes des deux femmes, toutes les ressources, les prétextes et les ajournements d'un esprit sans scrupule. Pour combiner leurs efforts elles convinrent de se rencontrer à Paris où elles jouissaient d'appuis puissants dans le monde de la Cour.

La marquise qui résidait au château de Chazelet, lugubre forteresse, dit M. Lenôtre, près de Saint-Benoît-du-Sault (4), se mit en route le 26 décembre 1787 et arriva à Orléans trois jours après ; suivant son projet elle devait y descendre chez les du Lude, parents de son mari, et gagner ensuite Paris par Montargis où elle voulait prendre les conseils de sa sœur, religieuse dans un couvent de cette ville. Du Lude s'excusant de ne pouvoir lui offrir l'hospitalité lui avait assuré un logement chez les La Roncière dont l'hôtel se trouvait dans la rue de la Bretonnerie, près de celui de

(1) Champignelles est actuellement du canton de Bléneau (Yonne), près de la limite du Loiret.

(2) Paroisse de Loury (Loiret).

(3) Paroisse de Jouy-le-Potier (Loiret).

(4) Actuellement chef-lieu de canton de l'arrondissement du Blanc, département de l'Indre.

l'Intendance. Malgré sa hâte d'arriver à Paris, on la retint par des fêtes et des divertissements qui ne pouvaient que plaire à une femme recluse depuis plus de vingt ans dans le triste château de Chazelet. Enfin son départ était fixé au mercredi 16 janvier quand, à la suite d'une promenade en voiture que ses cousins lui avaient offerte sur les nouveaux quais de la Loire, elle fut prise d'un sommeil léthargique pendant lequel elle expira le samedi 19 sans avoir recouvré sa connaissance. Ses obsèques furent célébrées en grande pompe le lundi 21 à l'église Saint-Michel et son corps inhumé ensuite au grand Cimetière. A l'issue de cette cérémonie fut dressé l'acte suivant :

« L'an 1788 et le lundi 21e jour du mois de janvier, a été, « par nous curé soussigné, inhumé au grand cimetière de « la porte Saint-Vincent, le corps de haute et puissante « dame Adelayde Marie Rogres de Lusignan de Champi- « gnelles, décédée sur cette paroisse, samedi dix neuf du « courant, munie de sacrement de l'Extrême-Onction, « veuve de haut et puissant seigneur Louis Joseph marquis « de Douhaut, chevalier sgr de Chamousseau, Chazelet, « Luzeray, Herveran, Chassenat et autres lieux, chevalier « de l'ordre royal et militaire de Saint Louis, ancien capi- « taine au Régiment Royal Normandie Cavalerie, âgée « d'environ quarante cinq ans (1).

« La sépulture a été faite en présence de Messire Claude « Philippe de la Vergne baron de Toury, seigneur de la « Roncière, le Bourg Neuf, Soligny et autres lieux, cousin « de la morte, de Messire Armand Jacques François Guyon, « chevalier, comte de Guercheville, officier au régiment « des Gardes Françaises, cousin de la morte et Messire « André Jérôme Egrot, écuyer sgr du Lude, chevalier de « l'ordre Royal et militaire de Saint Louis, officier des « Mousquetaires de la 1re Compagnie, neveu du mari de la « morte qui ont signé avec nous avec d'autres parents et « amis — ont signé De Casabone, curé, Egrot du Lude, « Delavergne, Guercheville D'Hallot. »

(1) Elle avait 46 ans et 3 mois.

Tout était ainsi fini pour l'infortunée marquise. Or huit jours après ses obsèques un exempt de la police parisienne amenait à la Salpêtrière, lieu sinistre où elle incarcérait les femmes de mauvaise vie, ramassées sur le pavé de la capitale, une femme qui fut écrouée sous le nom de la Blainville. Pendant les premiers jours de sa détention on la vit hébétée, somnolente et indifférente au milieu horrible dans lequel elle était plongée et on l'avait prise pour une ivrognesse, abrutie par la débauche, mais au bout de quelques jours elle reprit sentiment à la réalité, s'informa du lieu où elle était et si personne n'était venue l'y réclamer, puis déclara qu'elle était demoiselle de Champignelles, connue dans le monde sous le nom de la marquise de Douhaut.

Et c'est ici que commence une longue suite d'aventures invraisemblables où la prisonnière élargie parvient à travers les obstacles que lui suscite le comte de Champignelles à se faire reconnaître en divers lieux pour l'ex-châtelaine de Chazelet.

Malgré les événements de la Révolution, s'en servant même, elle poursuivit jusques sous l'Empire une lutte ardente devant la Justice pour y recouvrer l'état civil de marquise de Douhaut. Les cours impériales de Bourges et de Paris ayant repoussé ses prétentions elle soumit leurs arrêts à la Cour de Cassation qui rejeta son pourvoi en constatant que si nombre de faits établissait une identité entre elle et Mme de Douhaut, elle n'avait pas légalement fait la preuve de la fausseté de l'acte de décès d'Orléans. C'était là le nœud de la question ; on ne s'explique pas en effet que si la Blainville était la marquise de Douhaut elle ne se fut pas inscrite en faux, par les voies régulières, contre cet acte dont l'auteur et les témoins vivaient.

Les invraisemblances qui dans ce drame sautent aux yeux du lecteur appellent naturellement l'idée d'une imposture habilement fabriquée, mais n'oublions pas que l'incarcération de la Blainville ne date que de huit jours après l'enterrement d'Orléans et s'il y eut imposture d'une aventurière, elle fut rapidement imaginée et forgée et elle trompa les hommes les plus avisés, car le fameux juris-

consulte Merlin de Douai, Procureur général à la Cour de Cassation laissa percer dans son discours (1) sa croyance à la survie de la marquise, en même temps que les plus éminents avocats du Barreau de Paris, notamment Chauveau-Lagarde et de Sèze comptaient parmi ses défenseurs.

A. POMMIER.

(1) Voir Répertoire de Jurisprudence, tome II, pages 702 à 718.

CLICHÉ P. FOUGERON

Cabinet dit de Jeanne d'Arc

LE CABINET
DIT DE JEANNE D'ARC
A ORLÉANS

Dans mon travail sur la maison de Jacques Boucher, trésorier général de notre duc Charles (1), où descendit Jeanne d'Arc, j'ai démontré que le cabinet dit de Jeanne d'Arc ne pouvait à aucun degré évoquer le souvenir de la sainte Pucelle d'Orléans : il est bâti sur un emplacement extérieur à l'enceinte de la ville telle qu'elle était lors du siège, et, par suite, sur les anciens fossés. Il ressort du même travail qu'en 1599, du moins, ce pavillon avait une destination très précise, « en haut, argentier, en bas trésor et archives » (2). Ces deux points se trouvent confirmés et très heureusement complétés par un nouveau document.

C'est une transaction entre François Colas des Francs et Gabriel Framberge, pour terminer le différend élevé entre eux, « en faisant par ledict Colas bastir ung comptouer de pierre en sa maison appellée l'Adnuncyade, seant en ladicte

(1) Et non du duché, comme le porte très faussement la plaque de marbre apposée sur le n° 33 de la rue du Tabour. Les finances du duché d'Orléans étaient administrées par un receveur, ou, plus exactement à ce moment, par un commis à la recette du domaine du duc en son duché d'Orléans : c'était, en 1429, Robin Baffart.

(2) *Une relique nationale. La maison de Jeanne d'Arc à Orléans.* Orléans, 1909, pp. 23, 43.

ville sur la grand rue pres la porte Regnard, parroisse Sainct Pol, ou il est demourant ». Ce comptoir s'élève « a l'endroict et sur la muraille qui est commune a sadicte maison et a la maison du Cheval Rouge, appartenant audict Framberge, qu'il a séant et ouvrant sur la rue de la Foullerye, dicte parroisse Sainct Pol (1) ».

Si l'on se reporte au plan général de la maison, le bâtiment D existant dès 1528 (2), ce n'est pas de ce côté que pouvait s'élever la nouvelle construction. Il s'agit donc, sans doute possible, du pavillon E ; la saillie, dont parle le dispositif de la transaction, est celle de son toit débordant. François Colas l'édifie pour être son comptoir, — expression usitée au milieu du XVIe siècle (il y en a d'autres exemples) pour désigner un petit bâtiment, écarté du corps de maison principal, auquel le relie pourtant une porte dérobée. Là, le grand bourgeois de l'époque établit ou contrôle les comptes de sa maison dans le calme et le silence, consultant au besoin les titres de propriété et archives de toute sorte qui s'y conservent à l'abri des regards curieux.

Le même document confirme implicitement qu'il n'y avait en cet endroit qu'un mur mitoyen, donc pas de tour, que les actes relatifs à la concession faite à Jean Boucher en 1501 mentionneraient comme ils mentionnent la tour méridionale de la porte Renard (3).

Mais ce qui nous intéresse encore plus, c'est la date de l'acte : 15 juillet 1552, qui s'accorde si bien avec le style de ce charmant édifice. C'est une date notable dans l'histoire architecturale de notre ville. En 1552, Jacques Androuët du Cerceau habite Orléans depuis quatre années au moins (4). J'ai attribué à ce grand architecte, dont l'origine orléanaise attend toujours d'être prouvée, l'inspiration de l'hôtel Groslot. Que dire du comptoir des Colas, où l'appareil à bossages, les petites fenêtres, les cartouches

(1) Min. Provenchère. Et. Joblin.
(2) *La maison de Jeanne d'Arc à Orléans*, pp. 32-33.
(3) *Ibid.*, pp. 22, 24, 25.
(4) E. Jarry. *La construction de l'hôtel Groslot*, Orléans, 1915, p. 10, n. 2.

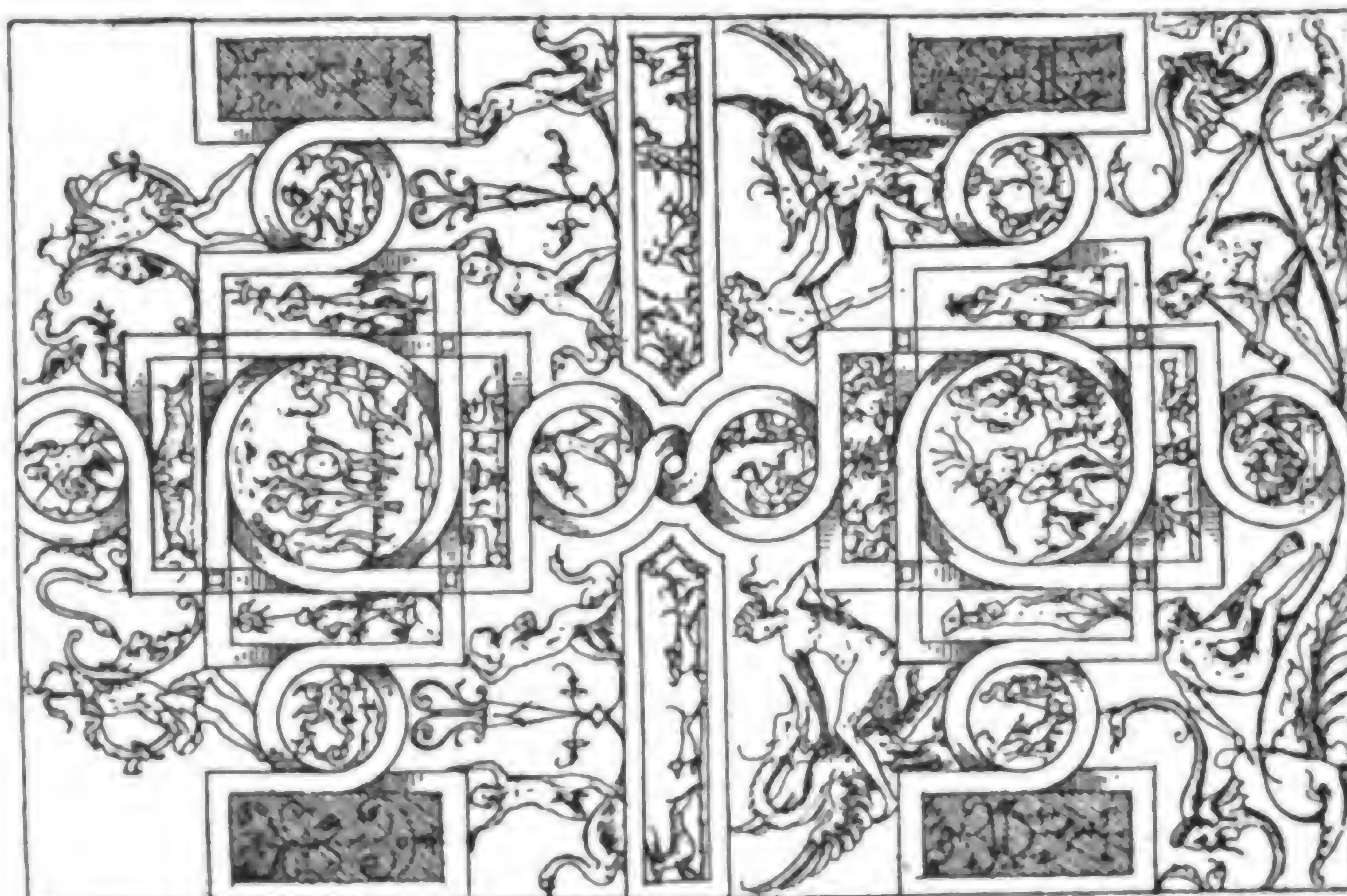

En haut : Dessin de DU CERCEAU (B. N. Est. E. d. 2. g.)

En bas : Arabesques du Cabinet dit de Jeanne d'Arc

(Dessin de PENSÉE)

géométriques soulignés de molles guirlandes, les pilastres ioniques au rez-de-chaussée, corinthiens au premier étage, les masques humains et mufles d'animaux appliqués sur le nu des pilastres inférieurs évoquent la manière de Du Cerceau lorsqu'il modère sa débordante imagination ? Comment surtout n'être pas obsédé par l'affinité frappante qui unit les arabesques des voûtes du pavillon (1) et les dessins de « grotesques » comme celui que reproduit le bel ouvrage de Geymüller (2). Et ce dernier dessin a été publié par Du Cerceau dans son *Livre des Grotesques* imprimé à Orléans en 1550 ! A moins de document formel, il est difficile de voir accumulés autant d'éléments de vraisemblance pour une attribution. Cependant il sera sage de suspendre encore notre jugement.

Les noms de deux des témoins, Philippe Bernard, maçon, et Imbault Samson, charpentier, semblent indiquer les conducteurs des travaux du comptoir de François Colas. Mais ce n'est encore qu'une hypothèse. J'aurai l'occasion de parler du premier, à propos d'un autre monument historique de notre ville, s'il m'est donné de publier les documents que j'ai trouvés et pense trouver encore sur les maisons construites au XVI[e] siècle à Orléans.

Le pavillon dit de Jeanne d'Arc n'est donc pas autre chose que le comptoir de François Colas des Francs. Bâti en 1552, vraisemblablement sur les dessins de Jacques du Cerceau, il est un des plus purs monuments de la seconde Renaissance.

Il n'y a donc décidément rien à retenir de la fable, plaçant sa construction à la fin du XVI[e] siècle (3), mise en circulation par Vergnaud Romagnési, qui n'en est pas à une fable près. Notre défiance en doit être accrue à l'égard de

(1) Pensée. *Anciens Monuments*... planches 53, 54.
(2) Geymüller. *Les Ducerceau*, 1887, p. 175, fig. 88. — L'inventaire de 1599 porte bien que les voûtes du cabinet sont « faictes par parquetz enrichis de protestes » (*lisez* grotesques). *La Maison de Jeanne d'Arc*, p. 83.
(3) *La Maison de Jeanne d'Arc à Orléans*, p. 40, n° 3. Le prétendu registre de la famille Colas a-t-il jamais existé ?

cet érudit, qui ne craignait pas de fausser sciemment même les données des documents lorsqu'elles contrariaient ses thèses : je l'ai prouvé déjà (1).

Je profite de cette occasion de reparler de la maison de Jeanne d'Arc pour signaler l'existence d'une chapelle dans cette maison en 1511. D'après l'énoncé assez confus du bail à loyer qui en contient la mention (2), cette chapelle était située en arrière du corps G (étables) (3), probablement à l'ouest de la cour. De là à conclure à l'existence d'une chapelle dans la maison de Jacques Boucher un siècle plus tôt, il y a loin. On l'a dit, mais sans aucune preuve (4).

Eug. Jarry.

15 juillet 1552

(Min. Provenchère, Ét. Joblin)

Honnorable homme François Colas, bourgeois marchant d'Orleans, d'une part, et honnorable homme Gabriel Framberge, aussi bourgeois marchant de ladicte ville, d'autre, confessent que du differend qu'ilz estoient en voye d'avoir a raison de ce que, en faisant par ledict Colas bastir ung

(1) *L'érection du monument de Jeanne d'Arc sur le pont d'Orléans*, 1911, pp. 4, 7. — Je puis donner un nouvel et curieux exemple de la passion avec laquelle Vergnaud Romagnési utilisa tout, manuscrits et imprimés, pour étayer son attribution à Duisy du monument de Jeanne d'Arc. Je possède un exemplaire, évidemment le sien, de l'ouvrage d'Herluison *Artistes Orléanais*, édition de 1863. Il ne contient que deux annotations manuscrites importantes de la main du possesseur : l'une, bien naturelle, relative à Romagnési, et l'autre ainsi conçue (p. 23) : « Duisy, habile fondeur, sculpteur, auteur présumé du 1er monument de J. d'Arc, 1456 ou 1458, d'un Saint Michel sur la tour de ville, etc... »

(2) 9 mai 1511. Min. Rousseau, Ét. Joblin.

(3) V. le plan général. *La Maison de Jeanne d'Arc*, p. 33.

(4) Profiterai-je de la même occasion pour une rectification nécessaire ? Le vénérable auteur de *La Sainte de la Patrie*, s'étant

comptouer de pierre en sa maison appellée l'Adnuncyade, seant en ladicte ville sur la grand rue pres la porte Regnard, parroisse Sainct Pol, ou il est demourant, a l'endroict et sur la muraille qui est commune a sadicte maison et a la maison du Cheval Rouge appartenant audict Framberge, qu'il a seant et ouvrant sur la rue de la Foullerye, dicte parroisse Sainct Pol, ilz en avoient et ont accordé en la maniere qui ensuyt : C'est assavoir que toutes fois et quantes que ledict Framberge ou ses ayans cause vouldront bastir sur et contre ladicte muraille commune ausdictes deux maisons a l'endroit dudict comptouer, ledit Colas et ses ayans cause seront tenuz oster et abatre a leurs despens une saillye [de couverture] estant a sondict comptouer, saillant sur l'eritaige dudict Framberge ; et que, a l'endroict dudict comptouer demeure la muraille qui est entre lesdictes partyes commune, par quelque personne qu'elle y ait esté faicte, depuis le fonds jusques a trois piez plus hault que n'est la couverture des bastymens que ledict Framberge a a presenten cest endroict en son heritaige, et en l'espesseur que est ladicte muraille, pour s'en ayder par lesdictes partyes d'une part et d'autre selon la coustume. Promettans etc... Obligeans etc... R. etc... Presens honnorable homme Jaques de Loynes, bourgeois marchant d'Orleans, Philippes Bernard, maçon, et Ymbault Samson, charpentier en grosserye dudict lieu, tesmoings.

aperçu en extrême fin de son travail (dernier paragraphe des *Errata*), que j'avais combattu, — je dirai réduit à néant, — la légende créée par une mauvaise lecture, — et non une « opinion » de Doinel, — écrit que j'ai « soutenu » que cette lecture était fautive. Je n'ai rien soutenu, mais bien soumis à tous les yeux le facsimile photographique du manuscrit, qui porte clairement écrit « la Pinelle » où Doinel a lu « la Pucelle ». — *Une fausse maison de Jeanne d'Arc* (Bulletin de la Société Archéologique et Historique de l'Orléanais, t. XV, p. 114).

RESTITUTION

D'UNE

INSCRIPTION LATINE INCOMPLÈTE

DU MOYEN-AGE

SUR LE LINTEAU DU PORTAIL

DE L'ÉGLISE DE BELLEGARDE-DU-LOIRET

(FRANCE)

De l'inscription, dont il s'agit ici, on peut lire maintenant seulement les mots suivants :

Hic fiunt iusti viciorum so

Dans le Bulletin de la Société archéologique et historique de l'Orléanais, tome XVIII, n° 216 (1er et 2e trim 1919), un membre de la Société a restitué cette inscription sous la forme suivante :

Hic fiunt justi ; viciorum sor[de lavantur],

de sorte qu'on y trouverait un hexamètre, littéralement : « Ici sont faits les justes ; ils sont lavés de la souillure des vices ». (Voy. p. 266, 318 du Bull.)

Ce qu'on voudrait remarquer contre cette restitution est d'abord que le sens devient assez bizarre, comme l'a déjà dit le restituteur lui-même, et ensuite et surtout qu'il est très incertain qu'on ait pu faire usage du verbe *lavare* avec ablatif dans le sens ci-dessus présumé : *être lavé de* (conf.

lavare aliquid aquâ, Ovid. ; *lavare ora lacrimis*, Virg. ; *mala vino lavare*, Hor. ; dans tous ces cas il faut traduire : *laver avec*... et en ce sens on n'a naturellement pas pu dire : *sorde lavari*).

Du reste, en ce temps (le XII^e siècle), dans une inscription ecclésiastique, on s'attend à un hexamètre *rimé*, un *versus leoninus*.

Voilà pourquoi j'ose soumettre à la savante Société, tout en gardant la bonne pensée de voir dans *so* une mutilation d'une forme du mot *sordes*, une nouvelle restitution des dernières syllabes de cette inscription, qui donne, selon mon opinion, un sens non bizarre et un vers rimé.

Si ce vers rimé hexamètre, ce *versus leoninus*, avait eu deux syllabes rimées dans chacun des deux mots de rime — l'un se trouvant dans la césure, l'autre dans la fin du vers — ce qui est très souvent le cas, — le dernier mot rimé aurait eu la terminaison ou la forme (-) *usti*. Là on reconnaît tout de suite le participe passé du verbe *uro*, *brûler*, simple ou composé. Je suppose le premier cas. Mais il manque une syllabe dans le vers, si on lit *sorde*. Je lis alors *sordibus*. Le mot *sordes* est le plus souvent usité au pluriel, comme c'est indiqué dans les dictionnaires.

Donc je lis tout le vers ainsi :

Hic fiunt iusti viciorum sordibus usti

et je le traduis ainsi :

Ici sont faits justes ceux qui ont été tourmentés par la souillure des vices.

Chez L. QUICHERAT, Thesaurus poeticus linguæ latinæ, Paris, 1876, on lit sous URO :... « au fig. Enflammer, exciter, piquer, irriter, faire souffrir... Tacitisque doloribus uror, O[vidius]. — Syn. Accendo, pungo, stimulo, crucio, ango, coquo, crucio. *Tourmenter, faire souffrir* ». Conf. aussi FORCELLINI, Totius latinitatis lexicon, secundum ter-

tiam editionem, Schneebergae MDCCCXXXIII, sous URO ... « Transfertur ad animum pro pungere, stimulare, angere, cruciare, coquere, molestum esse... Universim quidquid grave est, premit, fatigat, *urere* dicitur. »

Djursholm, au printemps 1920.

L.-Fr. LÄFFLER,
Associé correspondant étranger
de la Société.

NOTE
SUR SEIZE TAPISSERIES D'AUBUSSON
REPRÉSENTANT DES SCÈNES
DE LA VIE DE JEANNE D'ARC

Si Jeanne d'Arc ne fut pas toujours, comme à la fin du XIXe siècle, l'objet d'une vénération sans cesse croissante qui vient d'aboutir à la glorification religieuse la plus complète, à la canonisation, elle fut à toute époque, rangée parmi les grandes figures héroïques de notre histoire nationale et ne fut jamais oubliée, ni ignorée comme voudrait aujourd'hui le faire croire une légende qui commence à se former autour d'elle, ainsi que l'imagination populaire en a créé une autour de nombreux saints.

Le XVIIe siècle, en particulier, s'intéressa beaucoup à la Pucelle, et nombre d'ouvrages historiques et littéraires, s'ils ne lui sont entièrement dédiés, lui consacrent des pages ou des chapitres ; presque tous sont illustrés et nous possédons de cette époque plusieurs portraits et des représentations de scènes de la vie de l'héroïne dont je citerai les plus connus : les beaux portraits de Léonard Gaultier dans l'ouvrage de Hordal édité à Pont-à-Mousson en 1612 ; puis *la Gallerie des Femmes Fortes* du R. P. Lemoyne en 1647, nous offre un portrait gravé par Mariette sur un dessin de Claude Vignon ; en 1655, dans *les Portraits des Hommes Illustres*, le texte de Vulson de la Colombière est accompagné d'une gravure de Heince et Bignon d'après le tableau de Simon Vouet qui ornait autrefois la galerie du cardinal de Richelieu et qu'a recueilli le Musée d'Or-

léans; c'est encore Claude Vignon qui est l'auteur des dessins gravés par Abraham Bosse pour illustrer les premiers chants de *la Pucelle* de Chapelain. Ce poème qui parut en 1650, connut d'abord un grand succès, les éditions se succédèrent rapidement, et, qu'elles soient in-folio ou in-12, la plupart possèdent la suite de gravures; le frontispice et les douze scènes imaginées par Vignon étaient donc fort répandus, il n'est pas extraordinaire que les tapissiers d'Aubusson s'en soient servi pour leurs cartons et nous connaissons plusieurs tentures sorties des ateliers marchois représentant des scènes de la vie de Jeanne d'Arc.

Cyprien Pérathon (1) en décrit trois : les sept pièces du château d'Espanel (2), étudiées par Ed. Forestié (3), une pièce à la cathédrale de Rouen (4) et enfin les cinq pièces de l'abbé Panel, curé de Saint-Ouen de Rouen (5). M. L. Lacrocq (6) mentionne à nouveau ces tapisseries et nous renseigne sur leur situation actuelle en même temps qu'il nous signale les six panneaux du château de Comblat (Cantal), auxquelles M. H. Stein a consacré une notice dans les mélanges offerts à M. Jules Guiffrey (7); mais il ignore encore dans sa dernière chronique la présence à Orléans de seize tapisseries ayant pour sujet des scènes de la vie de Jeanne d'Arc, sorties des ateliers d'Aubusson.

D'abord au Musée Jeanne d'Arc, six pièces exposées dans la grande salle du premier étage, nous montrent des

(1) Essai de catalogue descriptif des anciennes tapisseries d'Aubusson et de Felletin et supplément (Limoges, 1894 et 1902).

(2) PP. 32 à 34.

(3) Les tapisseries de Jeanne d'Arc et la Pucelle de Chapelain (Montauban, 1878. — Bulletin de la Société Archéologique de Tarn-et-Garonne).

(4) P. 45.

(5) P. 144.

(6) Chronique des tapisseries anciennes d'Aubusson et de Felletin en 1914-1918 (Limoges, 1920. — Bulletin de la Société Historique et Archéologique du Limousin).

(7) Archives de l'Art français, nouvelle série, t. VIII, pp. 138 à 145. — M. H. Stein signale, en outre, des tapisseries représentant la vie de Jeanne d'Arc qui ont autrefois appartenu à l'église Saint-Eusèbe d'Auxerre.

scènes copiées avec une certaine liberté sur les dessins de Claude Vignon ; pour occuper un panneau dont les proportions n'étaient pas les mêmes que celles de la gravure, l'artiste en établissant son carton, modifia les dispositions de la composition, supprima des personnages, en ajouta quelquefois et leur fit occuper des places différentes, les reportant à droite ou à gauche, les faisant venir du second au premier plan. Le tissu est grossier, la tonalité générale est fort sombre, la gamme des nuances est pauvre, les traits sont heurtés, ce dernier caractère est peut-être dû en grande partie, à une restauration qui a exagéré l'importance des blancs et introduit des fils de soie dans la trame.

1° *La Mission :* reproduit le frontispice, les anges de l'angle supérieur droit ont été remplacés par une branche d'arbre, les léopards sont supprimés, les bateaux à gauche et les soldats à droite sont venus au premier plan et ont pris plus d'importance (1).

2° *Jeanne à Chinon :* la scène de la gravure du livre premier est à peine modifiée, Jeanne en bergère, la houlette à la main, apparaît dans une nuée au roi qui n'est accompagné que de deux personnages et le trône disparaît sous une draperie verte retroussée.

3° *L'Assaut des Tourelles :* la scène du livre troisième est plutôt interprétée que copiée, elle s'étend en largeur, les personnages occupent des places différentes, un second guerrier brandissant un badelaire a été ajouté sur le rempart, semblable à celui qui nage dans le fossé. La bordure a été conservée à gauche, elle est constituée de fleurs et de feuillages enlacés en guirlandes entre deux étroites bandes jaunes, la lisière est bleue.

4° *Le Sacre :* la scène se rapproche davantage par la disposition des personnages de celle de la tapisserie du château d'Espanel (2), que la gravure d'A. Bosse : Jeanne est de profil, les

(1) Ce frontispice a été reproduit dans de petits ouvrages de tapisserie au point et il en existe plusieurs dont le plus connu est celui du château de Pau, utilisé comme écran.

(2) La tapisserie d'Espanel est reproduite en chromolithographie, dans la Jeanne d'Arc de Wallon, p. 138. — Une tapisserie semblable à celle du musée d'Orléans, mais plus belle de coloris, existe au trésor de la cathédrale de Rouen ; elle possède une bordure composée de feuillages et d'attributs.

assistants au pied de l'estrade ont disparu et une ample draperie verte à larges relevés forme fond.

5° *Le Siège de Paris :* le sujet s'inspire de la gravure du livre onzième, le nombre des personnages est réduit à cinq et la scène se passe sous des arbres sans second plan ; Dunois blessé d'une flèche piquée dans son bras, est secouru par Marie qu'accompagnent un guerrier et une suivante qui porte la traîne de sa robe ; à droite Lyonnel, l'épée dans la main droite, pose la gauche sur l'épaule de Dunois. La bordure est conservée à droite.

6° *La Pucelle debout :* Jeanne vêtue en guerrière se présente, le buste presque de face, marchant vers la gauche ; elle tient de la main droite l'épée haute et de la gauche un étendard bleu semé de fleurs de lis d'or. L'auteur du carton s'est peut-être souvenu de la Pucelle qui, dans la gravure du livre onzième, conduit à l'arrière-plan ses troupes vers une des portes de Paris ; toutefois le médaillon qui pend sur la poitrine de la guerrière est aux armes du Lys, l'étendard qu'elle tient à la main, sont à rapprocher de ceux de la Pucelle gravée par Mariette d'après Vignon, dans la *Gallerie des Femmes Fortes ;* si l'artiste n'a pas copié une scène imaginée par Vignon, il s'est, pour représenter l'héroïne, très manifestement inspiré des dessins de ce peintre et cette tapisserie, quoique n'étant pas la reproduction plus ou moins fidèle d'une des gravures qui illustrent le poème de Chapelain, fait sans aucun doute possible partie de la même suite que les précédentes.

Le Musée Jeanne d'Arc possède encore trois autres pièces exposées, deux dans la galerie du premier étage et une dans la salle du rez-de-chaussée.

7° *Le Frontispice.*

8° *Le Siège de Paris.*

9° *La Pucelle debout.*

Une bordure en général rapportée existe sur les deux premières de ces pièces sur trois côtés, le gauche en est privé dans l'une et dans l'autre, les fragments de la bordure originale nous montrent des enlacements de fleurs et de feuillages entre deux bandes jaunes avec une lisière bleue ; les parties rapportées sont analogues, quelques-unes possèdent des oiseaux

Le dessin de ces trois pièces est identique à celui des pièces 1, 5 et 6 de l'autre suite, les personnages ont la même allure, sont de même dimension, le coloris seul diffère, les tons sont plus vifs, les lignes sont moins dures. Ces pièces qui n'ont subi aucune restauration sont plus exactes et plus intéressantes que celles de la première suite, elles sont certainement d'une main plus habile.

Le Musée de Peinture possède un fragment de même ton qui fit très probablement partie de la dernière suite :

10° *Jeanne à Chinon*, avec un débris de bordure en bas ; c'est un fragment qui ne nous montre plus que la partie gauche de la scène, Charles VII y figure entre deux chevaliers comme dans la deuxième pièce, la moitié de droite celle où Jeanne apparaît dans une nuée fait défaut.

Le catalogue, publié en 1880 (1), mentionne toutes ces tapisseries et observe que les six premières sont de ton roussâtre, tandis que les autres sont de ton bleu, il donne seulement les dimensions des premières.

Un amateur orléanais, M. P. R..., possède six pièces de tapisseries d'Aubusson, dont les sujets sont des scènes de la vie de la Pucelle. D'abord une tenture de quatre pièces, sans bordures :

11° *Jeanne entend les voix :* la bergère est assise à gauche au pied d'un arbre et regarde un ange qui plane dans le ciel et lui parle ; à ses pieds est couché son chien, des moutons paissent devant elle, au fond on aperçoit le clocher de Domrémy.

12° *Jeanne et le sire de Beaudricourt :* une jeune femme dans un jardin, s'avance vers un guerrier accompagné d'un vieillard. Cette scène et la précédente ne sont pas inspirées des dessins de Vignon, on les retrouve toutes deux dans la suite de Comblat et la seconde figurait encore dans une tapisserie que possédait l'abbé Panel à Rouen.

13° *Jeanne à Chinon :* le tapissier a traité différemment la

(1) Notice sur les collections composant le musée Jeanne d'Arc, par M. P. Mantellier, pp. 51 et 52.

scène et ne s'est en rien inspiré des gravures qui illustrent *la Pucelle* de Chapelain : à droite, Charles, le sceptre à la main est sous un dais, entouré de trois personnages ; il paraît s'effacer derrière l'un d'eux que la Pucelle écarte pour plier le genou devant le roi. Derrière elle, à gauche, sont deux guerriers.

14° *Le Sacre :* la scène est traitée de la même façon que dans les tapisseries du musée d'Orléans et de la cathédrale de Rouen.

Une seconde tenture ne comprend que deux pièces, qui ont conservé leurs bordures composées de feuillages et de fleurs, elles paraissent plus jeunes de fabrication :

15° *Attaque d'un faubourg de Paris :* c'est l'interprétation de la planche qui illustre le dixième livre de *la Pucelle :* la scène a été imaginée par Chapelain. Le chef français, à cheval, son bâton de commandement à la main, est à droite, accompagné de cavaliers dont l'un porte l'étendard bleu fleurdelisé ; il est précédé d'un soldat à pied et une troupe d'hommes armés s'avance à gauche vers la ville dont on voit les murs et les clochers : Notre-Dame est reconnaissable et une coupole rappelle le Val de Grâce, la ville n'est pas incendiée comme dans le dessin de Vignon.

16° *Le Page de Jeanne d'Arc :* c'est un bel enfant qui tient un drapeau bleu fleurdelisé, il semble inspiré de l'un des tenants de l'écu de Dunois qui sert de cul-de-lampe à plusieurs des livres du poème de *la Pucelle ;* il marche vers la droite devant les remparts d'une ville. Cette dernière pièce est très étroite et semble une portière.

Je m'abstiendrai de toute conclusion, mon but a été seulement de décrire quelques tapisseries qui n'ont pas encore été signalées dans l'inventaire commencé par Cyprien Pérathon et continué par M. L. Lacrocq.

J. Banchereau.

Orléans. — Imp- P. Pigelet et Fils et Cie.

PUBLICATIONS
de la Société archéologique et historique de l'Orléanais

La Société publie un BULLETIN par trimestre. — Prix annuel : 6 fr.

BULLETINS PUBLIÉS :	tome Ier	(nos 1 à 15),	1848-1853	épuisé.
—	tome II	(nos 16 à 31),	1854-1858	épuisé.
—	tome III	(nos 32 à 39),	1859-1861	épuisé.
—	tome IV	(nos 40 à 58),	1862-1867.	
—	tome V	(nos 59 à 79),	1868-1873.	
—	tome VI	(nos 80 à 95),	1874-1877.	
—	tome VII	(nos 96 à 115),	1878-1882.	
—	tome VIII	(nos 116 à 131),	1883-1886.	
—	tome IX	(nos 132 à 143),	1887-1890.	
—	tome X	(nos 144 à 154),	1891-1894.	
—	tome XI	(nos 155 à 161),	1895-1897.	
—	tome XII	(nos 162 à 173),	1898-1901.	
—	tome XIII	(nos 174 à 180),	1902-1904.	
—	tome XIV	(nos 181 à 189),	1905-1907.	
—	tome XV	(nos 190 à 198),	1908-1910.	
—	tome XVI	(nos 199 à 205),	1911-1913.	
—	tome XVII	(nos 206 à 211),	1914-1916.	
—	tome XVIII	(nos 212 à 217),	1917-1919.	

La Société publie, de plus, à des époques indéterminées, des volumes de MÉMOIRES

MÉMOIRES PUBLIÉS :	tome Ier. — (1851.) . . . . épuisé.	
—	tome II, avec atlas, — (1853.) . . . . . . épuisé.	
—	tome III. — (1855.).	12 fr.
—	tome IV, avec atlas. — (1858.)	18
—	tome V — (1862.)	12
—	tome VI. — (1863.).	12
—	tome VII. — (1867.)	12
—	tome VIII. — (1864.). . . . . épuisé.	
—	tome IX, avec atlas. — (1866.)	18
—	tome X. — (1869.)	12
	tome XI, avec atlas. — (1868.)	18
—	tome XII, avec atlas. — (1873.).	18
—	tome XIII. — (1875.).	15
—	tome XIV. — Concours de 1869 et 1875	15
—	tome XV, avec atlas. — (1876.)	18
—	tome XVI, 1re partie. — (1879.).	10
—	tome XVI, 2e partie. — (1887.).	10
—	tome XVII, avec atlas. — (1880.)	18
—	tome XVIII, avec atlas. — (1884.)	18
—	tome XIX. — (1883.). — Concours de 1880 . . .	15
—	tome XX, avec atlas. — (1885.).	18
—	tome XXI. — (1886.). — Concours de 1885 . .	15
—	tome XXII. — (1889.)	15
—	tome XXIII. — (1892.).	15
—	tome XXIV. — (1892). — Concours de 1890, épuisé.	
—	tome XXV. — (1894.)	15
—	tome XXVI, avec atlas. — (1895.) . . . épuisé.	
—	tome XXVII. — (1898.)	18
—	tome XXVIII. — (1902.)	18
—	tome XXIX. — (1905.)	15
—	tome XXX. — (1906.) . . . . épuisé.	
—	tome XXXI. — (1907.) . . . . épuisé.	
—	tome XXXII. — (1908.). . . . . épuisé.	
—	tome XXXIII. — (1911.) . . . . épuisé.	
—	tome XXXIV. — (1915.)	15
—	tome XXXV. — (1919.)	15

La Société a fait paraître aussi :

Table des Mémoires et Bulletins (1848-1894).
— (1894-1916).

Prix de chaque table : 6 francs.

Pour acquérir la collection complète des publications de la Société, sauf les volumes épuisés, on peut s'adresser directement à M. le Président.

SOCIÉTÉ

ARCHÉOLOGIQUE ET HISTORIQUE

DE L'ORLÉANAIS

Reconnue établissement d'utilité publique par décret du 8 février 1865

BULLETIN

Tome XIX. — N° 219

PREMIER ET DEUXIÈME TRIMESTRES DE 1921

SOMMAIRE.

Liste des Membres au 1er juillet 1921. 113
Bureau de la Société pour l'année 1921 120
Procès-verbaux des séances des 14 et 28 janvier, 11 et 25 février, 11 mars, 8, 22 et 29 avril, 13 et 27 mai, 10 et 24 juin 1921. . 121
Jacques Soyer. — L'étymologie du nom de Chambord 144
Jacques Soyer. — Le recensement de la population d'Orléans en 1762 149
Dr Maurice Garsonnin. — La fabrication des cartes à jouer a Orléans, au XVIe siècle 152
Jules Banchereau. — Une marque non encore signalée de céramique orléanaise 161
Georges Goyau. — Un jugement sur Jeanne d'Arc au XVIIe siècle 163
Alexandre Pommier. — Du louage des gens de maison à Orléans au XVIIIe siècle 165
Alexandre Pommier. — Notes sur des maisons anciennes d'Orléans : « La Cane » et « Le Coq d'Or » 169
Gustave Baguenault de Puchesse — Les « Chroniques des châteaux de la Loire » 186
Jacques Soyer. — Les « Basilicae » de la « Civitas Carnutum » et de la « Civitas Aurelianorum ». 188
Pierre Jouvellier — Dessins de maisons du vieil Orléans au Musée Carnavalet 192
Alexandre Pommier. — Notice sur M. Paul Martellière, ancien membre de la Société 195
Jacques Soyer. — Répertoire bibliographique sommaire de l'histoire du département du Loiret. 2e partie : Histoire des communes (*en supplément*).

ORLÉANS

IMPRIMERIE PAUL PIGELET ET FILS ET Cie

8 et 10, rue Saint-Étienne

1921

AVIS IMPORTANT

En raison du prix élevé des recouvrements postaux, les Sociétaires sont priés de verser le montant de leur cotisation annuelle dans le courant de janvier, à M. Fougeu, trésorier, faubourg Bannier, n° 86, à Orléans, à son compte de chèques postaux C. C. Paris, 45, rue Saint-Roch, n° 328-64.

Les Sociétaires sont invités à faire connaître, par simple carte de visite, au Secrétaire ou au Trésorier, leurs changements d'adresses, de fonctions, ainsi que les promotions et distinctions dont ils auraient été l'objet.

BULLETIN

DE LA SOCIÉTÉ

ARCHÉOLOGIQUE ET HISTORIQUE DE L'ORLÉANAIS

Tome XIX. — N° 219

PREMIER ET DEUXIÈME TRIMESTRES 1921

LISTE

DES MEMBRES DE LA SOCIÉTÉ ARCHÉOLOGIQUE ET HISTORIQUE DE L'ORLÉANAIS

AU 1er JUILLET 1921

I

MEMBRES HONORAIRES DE DROIT

MM.

Le Préfet du Loiret.
Le Préfet de Loir-et-Cher.
Le Préfet d'Eure-et-Loir.
Le Général commandant le 5e Corps d'armée, à Orléans.
Le premier Président de la Cour d'appel d'Orléans.
Le Maire d'Orléans.
L'Évêque d'Orléans.
L'Évêque de Blois.
L'Évêque de Chartres.

II

MEMBRES HONORAIRES ÉLUS (1)

MM.

1 Hanotaux (Gabriel), ✱ O., ancien ministre des affaires étrangères, membre de l'Académie française. Avenue Hoche, Paris (VIIIe). 1898

2 Prou (Maurice), ✱ O., membre de l'Institut et du Comité des travaux historiques, directeur de l'Ecole des Chartes. Rue Madame, 75, Paris (VIe). 1900

3 Goyau (Georges), ancien élève de l'Ecole normale supérieure et de l'Ecole française de Rome. Rue de la Pompe, 36, Paris (XVIe). 1904

4 Masson (Léon), ✱ O., directeur en congé, hors cadre, au Conservatoire national des Arts et Métiers. Rue Alphonse-de-Neuville, 22, Paris (XVIIe). 1904

5 Merlin (Alfred), ✱, Conservateur-adjoint au Musée du Louvre, Paris. 1909

6 Lefèvre-Pontalis (Eugène), ✱, professeur à l'Ecole des Chartes, directeur de la Société française d'archéologie, membre du Comité des travaux historiques. Rue de Phalsbourg, 13, Paris (XVIIe). 1913

III

MEMBRES TITULAIRES RÉSIDANTS (2)

MM.

1 Basseville (Anatole), ✱, avocat, membre de la Société d'Agriculture, Sciences, Belles-Lettres et Arts d'Orléans. Rue des Pensées, 13. 1860

2 Baguenault de Puchesse (Le comte Gustave), docteur ès-lettres, correspondant de l'Institut, membre du Comité des travaux historiques et de l'Académie de Lyon. Rue Chanzy, 7. 1869

3 Baillet (Auguste), ancien élève de l'Ecole des Chartes. Rue Etienne-Dolet, 3. 1876

(1) MM. les Sociétaires sont instamment priés d'indiquer à M. le Secrétaire les changements de domicile ou de titres et toutes les rectifications de nature à assurer l'envoi exact de nos publications.

(2) Les noms des membres sont inscrits dans l'ordre des admissions.

4 Pommier (Alexandre), juge honoraire au Tribunal civil d'Orléans, conservateur des estampes du Musée de peinture d'Orléans, correspondant du Ministère de l'Instruction publique pour les travaux historiques. Boulevard Rocheplatte, 7. 1882

5 Charpentier (le comte Paul), avocat, membre de la Société d'Agriculture, Sciences, Belles-Lettres et Arts d'Orléans. Rue des Charretiers, 14. 1888

6 Jarry (Eugène), ancien élève de l'Ecole des Chartes, lauréat de l'Institut (Académie des Inscriptions et Belles-Lettres), membre de la Société d'Agriculture, Sciences, Belles-Lettres et Arts d'Orléans. Place de l'Etape, 8. 1893

7 Huet (Emile), ancien magistrat. Faubourg Bannier, 3. 1894

8 Vacher (Louis) O. ✱, docteur en médecine, membre de la Société d'Agriculture, Sciences, Belles-Lettres et Arts d'Orléans. Rue Sainte-Anne, 3. 1896

9 Breton (Auguste), avocat à la Cour d'appel d'Orléans. Rue des Huguenots, 2. 1898

10 Garsonnin (Maurice), ✿, docteur en médecine, conservateur du Musée historique de l'Orléanais et du Musée Jeanne d'Arc, membre de la Société d'Agriculture, Sciences, Belles-Lettres et Arts d'Orléans, membre de la Société française d'archéologie. Boulevard Saint-Vincent, 24. 1899

11 Fougeron (Paul-Elie), membre de la Société française d'archéologie. Rue Bretonnerie, 55. 1901

12 Lauch (l'abbé Pierre), chanoine honoraire, curé de Notre-Dame de Recouvrance, ancien professeur d'histoire à l'Institution Sainte-Croix, membre de la Société d'Agriculture, Sciences, Belles-Lettres et Arts d'Orléans. Rue Notre-Dame-de-Recouvrance, 12. 1902

13 Larcanger (Egide), ✿ I., ancien professeur de dessin au Lycée, conservateur-adjoint du Musée Jeanne-d'Arc. Cloître Saint-Pierre-Empont, 5. 1904

14 Soyer (Jacques), ✿ I., archiviste du Département du Loiret, ancien élève de l'Ecole des Chartes, membre non résidant du Comité des travaux historiques, membre de la Société des Etudes rabelaisiennes. Rue d'Illiers, 28. 1904

15 Bredif (Emile), ✿, avocat à la Cour d'appel d'Orléans, ancien bâtonnier de l'Ordre. Rue Bannier, 97. 1905

16 **Beaucorps** (Charles de), ancien élève de l'Ecole des Chartes. Rue Saint-Pierre-Lentin, 1. 1905

17 **Baillet** (Jules), ✿, docteur ès-lettres, ancien élève de l'Ecole normale supérieure, ancien membre de la Mission archéologique du Caire, agrégé de l'Université, lauréat de l'Institut (Académie des Inscriptions et Belles-Lettres), attaché au Musée historique de l'Orléanais et au Musée Jeanne-d'Arc. Rue d'Illiers, 35. 1906

18 **Masson** (Léon), ✿, architecte des Monuments historiques pour le département du Loiret. Rue Serenne, 9. 1909

19 **Banchereau** (Jules), ✱, trésorier de la Société française d'archéologie, membre correspondant de la Société nationale des Antiquaires de France, attaché au Musée Jeanne-d'Arc, membre de la Société d'Agriculture, Sciences, Belles-Lettres et Arts d'Orléans. Quai Barentin, 6. 1911

20 **Chenesseau** (le chanoine Georges), docteur ès-lettres, professeur d'histoire à l'Institution Sainte-Croix, inspecteur de la Société française d'archéologie pour le département du Loiret. Rue du Colombier, 19. 1912

21 **Fougeron** (Etienne), docteur en droit, membre de la Société française d'archéologie. Rue Bretonnerie, 55. 1914

22 **Laville** (Albert), maire d'Orléans. Rue du Faubourg Bourgogne, 58. 1914

23 **Bro** (le général Joseph), C. ✱, membre du Conseil municipal d'Orléans, rue Caban, 13. 1917

24 **Fougeu** (Paul), propriétaire, rue du Faubourg Bannier, 86. 1918

25 **Badey** (Lucien), professeur à l'Ecole normale d'instituteurs, boulevard de Châteaudun, 79. 1920

26 **Jouvellier** (René), négociant, membre de la Société française d'archéologie. Rue de la Lionne, 5. 1920

27 **Robert** (Dr Augustin), membre de la Société d'Agriculture, Sciences, Belles-Lettres et Arts d'Orléans. Rue du Faubourg Bannier, 22. 1920

28 **La Loge** (Commandant René Cassin de), ✱, président de la Société d'Agriculture, Sciences, Belles-Lettres et Arts d'Orléans, attaché au Musée de peinture et sculpture. Rue des Fauchets, 14. 1921

29 Johanet (Lucien), membre de la Société française d'archéologie. Rue de Patay, 65. 1921

30 Garapin (Georges), conseiller à la Cour d'appel. Rue Saint-Euverte, 6. 1921

IV

MEMBRES TITULAIRES NON RÉSIDANTS

MM.

1 Auvray (Lucien), ✱, ✿ I., ancien élève de l'Ecole des Chartes et de l'Ecole française de Rome, bibliothécaire principal au département des manuscrits de la Bibliothèque nationale, membre du Comité des travaux historiques. Rue de l'Arsenal, 15, Paris (IVe). 1886

2 Chevrier (Pierre). Avenue Kléber, 61, Paris (XVIe). 1903

3 Deslandres (H.), ✱, ✿ I., membre de l'Académie des Sciences, directeur de l'observatoire de Meudon. Rue de Téhéran, 21, et Rue des Gardes, 56 *bis*, Bellevue (Seine). 1904

4 Debout (Mgr), prélat de la Maison de Sa Sainteté, chanoine d'Arras et d'Orléans, curé du Sacré-Cœur à Calais (Pas-de-Calais). Rue de la Rivière, 22. 1905

5 Giraudière (Gonzalve de La), propriétaire, château de la Motte-Longuet, commune de la Ferté-Saint-Cyr (Loir-et-Cher). 1917

V

ASSOCIÉS CORRESPONDANTS FRANÇAIS

MM.

1 Loreau, ✱, ancien député, ancien conseiller général du Loiret. Briare (Loiret). 1875

2 Guignard (Ludovic), Chouzy-sur-Cisse (Loir-et-Cher). 1885

3 Pigelet (Paul), imprimeur. Rue Saint-Etienne, 8, Orléans. 1887

4 Duterthe, curé d'Epieds (Loiret). 1888

5 Jovy (Ernest), ✿ I., professeur de première au collège de Vitry-le-François, président de la Société des Sciences et Arts de Vitry-le-François (Marne). 1892

6 Larnage (le baron de), ✱, conseiller général du Loiret, maire de Mézières-lez-Cléry (Loiret). 1892

7 CROY (le vicomte Joseph de), archiviste-paléographe. Château de Monteaux, par Onzain (Loir-et-Cher). 1898

8 LEFÈVRE-PONTALIS (Germain), ✱, ✿, archiviste-paléographe, secrétaire d'ambassade honoraire. Rue du Faubourg Saint-Honoré, 118, Paris (VIII°). 1903

9 FOURCHÉ (Paul), conservateur-adjoint correspondant du Musée de peinture d'Orléans, membre de la Société française d'archéologie. Cours Georges-Clémenceau, 29, Bordeaux. 1903

10 RAPINE (Henri), architecte diplômé du gouvernement. Rue du Montparnasse, 11, Paris (VI°). 1905

11 DUFAY (Pierre), ✿ I., ancien conservateur de la Bibliothèque de la Ville de Blois. Avenue Trudaine, 16, Paris (IX°). 1905

13 SENS (Georges), membre de la Société française d'archéologie. Rue de l'Arsenal, Arras. 1906

13 DOUCET (Jacques), membre du Comité des Arts décoratifs. Rue Spontini, 19, Paris. 1907

14 BÉNARD (Agricol), artiste lithographe. Rue de la Collégiale, 25, Paris. 1908

15 LENORMAND, ✿, instituteur en retraite, secrétaire du Comité départemental du « Souvenir français ». Faubourg Bannier, 166, Orléans. 1908

16 BÉRAUD (Armand), conservateur des hypothèques. Nantes. 1908

17 BENOIST, ancien notaire. Rue Saint-Etienne, 4, Orléans. 1908

18 BASSEVILLE (l'abbé), curé-doyen de Gien (Loiret). 1909

19 ALARET-TAILLEFER. Château de Louan, par Ménestreau-en-Villette (Loiret). 1909

20 CHAMBON (J.-M.), ✱, conseiller général du Loiret, maire de Ladon (Loiret). 1910

21 SAINT-GILLES, avocat à la Cour d'appel. Rue du Pré-aux-Clercs, 12, Paris ; et au château de Châteauneuf-sur-Loire (Loiret). 1911

22 DESCHELLERINS (Raymond), ingénieur des Arts et Manufactures, conservateur-adjoint du Musée de peinture et de sculpture. Quai Saint-Laurent, 22, Orléans. 1911

23 BRINON (le docteur), ✿, maire de Châteauneuf-sur-Loire (Loiret). 1912

24 NOTTIN (Louis), publiciste. Rue de la Lionne, 54, Orléans. 1913

25 **Ponroy** (René), propriétaire. Faubourg Madeleine, 27, Orléans. 1913

26 **Ponroy** (Marcel), industriel. Rue Saint-Laurent, 14, Orléans. 1914

27 **Coutil** (Léon), correspondant honoraire du Ministère de l'Instruction publique, ancien président de la Société préhistorique française et du Congrès préhistorique de France. Saint-Pierre-du-Vauvray (Eure). 1916

28 **Martin** (Louis), négociant. Sully-sur-Loire (Loiret). 1917

29 **Genty** (Gabriel), négociant. Rue du Tabour, 14, Orléans. 1919

30 **Sidoisne** (Albert), ✾ I., bibliothécaire de l'Ecole coloniale. Avenue de l'Observatoire, 2, Paris. 1919

31 **Lesieur** (Gaston), greffier honoraire du Tribunal de commerce. Rue Croix-de-Malte, 5. Orléans. 1919

32 **Camus** (Alexandre), directeur des tramways du Loiret, Rue Serenne, 17, Orléans. 1919

33 **De Loynes de Fumichon** (baron Pierre). Château de la Croslaie, par Vailly (Cher) 1919

34 **Audoux** (Arthur), entrepreneur. Quai Saint-Laurent, n° 2, Orléans. 1920

35 **Basonnière** (Henri de), maire de Jouy-le-Potier. Château de Cendray, commune de Jouy-le-Potier (Loiret). 1920

36 **Lesage** (Mlle M.-L.), institutrice à Saint-Aignan-des-Gués (Loiret). 1920

37 **Depréaux** (Albert), ✾, lauréat de l'Institut (Académie des Sciences morales), bibliothécaire de la fondation Thiers. Rond-point Bugeaud, Paris (XVI^e^). 1920

38 **Houzé** (René), libraire. Rue Royale, 61, Orléans. 1920

39 **Carpentier** (Henri), propriétaire. Château du Râtelet, commune de Saint-Hilaire-lès-Andrésis (Loiret) ; et à Paris, boulevard Raspail, 39. 1920

40 **Pinsseau** (Pierre), étudiant en droit. Briare (Loiret). 1920

41 **Denainvilliers** (Henri de Fougeroux de), propriétaire. Rue du Bœuf-Saint-Paterne, 22, Orléans. 1921

42 **Mothu** (Paul), employé à l'Hôtel de Ville (bureau de l'état civil). Quai Neuf, 29 *bis*, Orléans. 1921

43 **Martin** (Auguste), maître imprimeur. Rue Saint-Etienne, 10, Orléans. 1921

44 **Bonpain**, secrétaire de la Sous-Préfecture, Montargis. 1921

VI

ASSOCIÉS CORRESPONDANTS ÉTRANGERS

MM.

1 Läffler (Frédéric), ancien professeur à l'Université d'Upsal, Djursholm, près Stockholm (Suède). 1904

2 Brate (Erik), professeur au Lycée de Stockholm, Nytorgsgatan, 11, Stockholm (Suède). 1904

3 Meijers (E.-M.), professeur de droit civil à l'Université de Leyde (Hollande). 1919

BUREAU DE LA SOCIÉTÉ POUR L'ANNÉE 1921

Président : M. le D[r] GARSONNIN.

Vice-Président : M. Eugène JARRY.

Secrétaire : M. Jacques SOYER.

Vice-Secrétaire et Bibliothécaire : M. Pierre JOUVELLIER.

Trésorier : M. Paul FOUGEU.

Membres de la Commission des publications : MM. Gustave BAGUENAULT de PUCHESSE, le chanoine Pierre IAUCH, et le chanoine Georges CHENESSEAU.

PROCÈS-VERBAUX DES SÉANCES

Séance du vendredi 14 janvier 1921

Présidence de M. le Docteur GARSONNIN, *président*.

Ouvrages reçus. — Parmi les ouvrages reçus sont à mentionner les *Annales du diocèse d'Orléans* (année 1920), et le *Bulletin du Comité subdivisionnaire de secours aux blessés d'Orléans* (Orléans, 1920).

M. le docteur GARSONNIN appelle l'attention de la Société sur le dernier n° de la *Chronique des arts et de la curiosité* (30 décembre 1920), qui renferme un très important compte-rendu de l'Académie des Sciences relatif à la radiographie des tableaux.

Correspondance. — M. le PRÉSIDENT donne lecture des lettres de remercîments de MM. BADEY, JOUVELLIER, ROBERT, HOUZÉ, PINSSEAU, récemment élus membres titulaires ou membres correspondants.

Décès. — Il annonce la mort de M. le comte O'MAHONY, ancien vice-président du Conseil de Préfecture du Loiret, membre titulaire depuis 1889, secrétaire de la Société de 1891 à 1893. La Compagnie exprime à la famille du défunt ses plus respectueuses condoléances.

Donations. — Notre collègue, M. HUET, offre à la Société un dossier de notes et d'articles concernant l'ouverture de la rue de la République à Orléans.

M. FOUGEU fait don d'une médaille de Louis XIII, commémorative de la naissance du Dauphin (bronze, refrappé sur les coins primitifs).

Des remercîments sont votés aux donateurs.

Commission des publications. — M. Baguenault de Puchesse, au nom de la Commission des publications, demande l'insertion, dans les *Mémoires*, du travail de M. Basseville sur les *Almanachs orléanais*, revu et complété par M. Pommier. Les conclusions du rapporteur sont adoptées.

Communications. — Au nom de M. Charpentier, M. le Président fait passer sous les yeux de ses collègues un autographe de l'abbé Jacques-François de Rochas, « vicaire épiscopal du département du Loiret », inscrit sur un volume imprimé à Orléans chez Couret de Villeneuve.

M. Charpentier y a joint une courte notice biographique sur ce prêtre assermenté.

— M. le docteur Garsonnin signale dans la *Revue des Deux-Mondes* du 15 juillet 1920 un article intitulé *Silhouettes contemporaines : M. Georges Goyau*, par « Fidus ».

— M. Jouvellier signale, à son tour, dans le *Journal des Débats* des 2 et 3 janvier 1921, un article de M. Gustave Schlumberger, membre de l'Institut, intitulé *Rencontres et aventures d'autrefois*, où il est question de Bertrandon de la Broquière, conseiller du duc de Bourgogne, qui, étant à Constantinople en 1433, aurait été questionné, de la part de l'empereur d'Orient, sur le sort de la Pucelle.

MM. Garsonnin et Soyer font observer que l'article de M. Schlumberger ne semble pas contenir, — en ce qui concerne Jeanne d'Arc du moins — de renseignements inédits (1).

— M. Soyer dépose sur le bureau sa communication sur *L'étymologie du nom de Chambord*, dont l'impression a été votée à la séance du 10 décembre 1920. Le

(1) Voir Jules Quicherat, *Procès de condamnation de Jeanne d'Arc*, t. IV (paru en 1847), p. 532.

texte de cette étude diffère sensiblement de celui qui a été imprimé dans la revue *Blois et le Loir-et-Cher*, n° du 1er décembre 1920.

Catalogue des manuscrits appartenant à la Société. — A la demande de M. Henri OMONT, inspecteur général des Bibliothèques, la Société décide de faire publier l'inventaire sommaire de ses manuscrits dans le *Catalogue général des manuscrits des Bibliothèques de France*, entrepris par le Ministère de l'Instruction publique, et de prier notre vice-président de se charger de la rédaction de ce travail.

M. JARRY accepte bien volontiers cette mission.

Séance du vendredi 28 janvier 1921.

Présidence de M. le Docteur GARSONNIN, *président*.

Ouvrages reçus. — Parmi les ouvrages reçus sont à mentionner : le *Répertoire d'art et d'archéologie* (directeur : Marcel AUBERT), 2e trimestre 1914-1919, fascicule 22 (Paris, 1920) ; la *Revue Mabillon* (fondateur Dom BESSE), fascicule de janvier 1921, qui contient une importante *Bibliographie liturgique de l'ordre de Saint-Benoît* et qui signale la publication, due à notre collègue M. SOYER, des *Annales prioratus Sancti Sansonis Aurelianensis* (p. 69).

Correspondance. — M. le PRÉSIDENT donne lecture : 1°) d'une lettre de M. BERNARD, avocat, conservateur de la Bibliothèque et du Musée de Saint-Mihiel (Meuse), demandant des renseignements sur un Allemand, René de GUELFF, qui fut seigneur de Nesploy, dans le duché d'Orléans, châtellenie de Boiscommun, au début du XVIe siècle ; 2°) d'une circulaire-programme, signée André MICHEL, relative au Congrès d'histoire de l'art qui se tiendra à Paris en septembre 1921.

Centenaire de la fondation de l'Ecole des Chartes. — M. Paul Durrieu, membre de l'Institut, président de la Société de l'Ecole des Chartes, et M. Maurice Prou, directeur de cette Ecole, membre de l'Institut, invitent la Compagnie à se faire représenter à la solennité, qui aura lieu à la Sorbonne, sous la présidence de M. le Président de la République, le 22 février, pour la célébration du centenaire de la fondation de l'Ecole. Sur la proposition de M. le Président, M. Soyer est élu délégué de la Société à cette cérémonie.

Gestion du Trésorier. — M. Fougeu donne lecture du compte-rendu financier de l'exercice 1920 et du projet de budget pour 1921. Après approbation, des félicitations sont votées à M. le Trésorier pour son excellente gestion.

Communications. — M. Banchereau complète son étude sur les *Tapisseries de la Pucelle à Orléans*.

— M. Soyer donne lecture de la communication qu'il doit faire au Congrès des Sociétés savantes, qui se tiendra à la Sorbonne la semaine de Pâques. Cette communication a pour titre : *Identification de « Vellaunodunum, oppidum Senonum », mentionné par César dans les Commentaires de la guerre de Gaule.*

— M. l'abbé Chenesseau entretient la Compagnie du mauvais état des lambris de l'ancienne chapelle du Grand-Séminaire (aujourd'hui : lycée Jeanne-d'Arc). M. Soyer fait observer que la Municipalité, gardienne responsable de ces boiseries, n'a pas manqué de signaler les détériorations dans un procès-verbal de récolement des objets mobiliers et immeubles par destination classés parmi les monuments historiques ; récolement qui a été effectué à la fin de l'année 1920, en vertu des instructions ministérielles.

Un vœu pour la conservation de ces lambris sera déposé par M. Chenesseau à la prochaine séance.

— M. Pommier présente un jeton de cuivre de la Chambre des chaussées d'Orléans, daté de 1629, trouvé dans la circu-

lation monétaire de notre ville. Ce jeton a déjà été décrit dans le travail de notre regretté collègue Paul Guillon sur *Un ingénieur orléanais : Lecreulx*, inséré au t. XXIX de nos *Mémoires*.

— M. le Président signale dans l'*Art et les Artistes* (n° de décembre 1920), un article sur le *Musée* [*de peinture*] *d'Orléans*, par M. Paul Ratouis de Limay.

— M. J. Baillet analyse le dernier volume des *Mémoires et bulletins de la Société archéologique et historique de la Charente* (année 1919). Certaines anciennes ordonnances de police de l'Angoûmois sont d'actualité (défense de faire des achats hors du marché, défense de donner du blé aux animaux) ; certains usages de la même région se retrouvent dans la nôtre (le deuil des abeilles, par exemple).

Impression des publications. — M. le Secrétaire annonce qu'il a donné le « bon à tirer » des *Tables* du tome XVIII (années 1917-1919) des *Bulletins* et que le *Bulletin* de l'année 1920 est à l'impression.

Séance du vendredi 11 février 1921.

Présidence de M. le Docteur Garsonnin, *président.*

Décès. — M. le Président annonce la mort de M. Robert de Lasteyrie, membre de l'Institut et du Comité des Travaux historiques, ancien professeur d'archéologie à l'Ecole des Chartes, auteur notamment d'un important ouvrage sur *L'architecture religieuse en France à l'époque romane : ses origines, son développement*. C'était le plus ancien de nos membres honoraires : il avait été élu en 1885.

Hommage. — Il est fait hommage, par la Ville d'Orléans, de l'*Inventaire sommaire des archives communales*

antérieures à 1790, tome II, 1^er fascicule, série GG, registres des baptêmes, mariages et décès (Orléans, 1920), rédigé par MM. Camille Bloch et Jacques Soyer.

Des remercîments sont adressés à M. le Maire et aux auteurs.

Communications. — M. l'abbé Chenesseau, qui avait, à la dernière séance, signalé les détériorations subies par les anciens lambris de la cathédrale Sainte-Croix, conservés actuellement dans un local dépendant du lycée Jeanne-d'Arc, donne lecture d'un vœu relatif à leur réparation urgente et à leur rétablissement dans ladite cathédrale.

Ce vœu est adopté ; il sera transmis à M. le Ministre de l'Instruction publique (Direction des Beaux-Arts).

— M. le Président présente un vœu, qui lui a été transmis, ayant pour objet de faire donner à une nouvelle rue de notre ville le nom d'Alain du Bey, prévôt d'Orléans en 1429, et qui aurait joué, au dire de certains historiens modernes, un rôle très actif dans la défense de la cité.

La Société, avant de se prononcer sur ce vœu, décide de rechercher les documents authentiques et contemporains de nature à préciser le rôle de ce prévôt.

Société des Amis des Arts et du Vieil Orléans. — M. le Président appelle l'attention de la Compagnie sur les conférences-promenades organisées par la Société des Amis des Arts et du Vieil Orléans, et qui méritent d'être vivement encouragées. Il tient à féliciter notre collègue M. Banchereau, qui a dirigé la première — et fort intéressante — excursion à l'antique collégiale Saint-Aignan.

Séance du vendredi 25 février 1921.

Présidence de M. le Docteur Garsonnin, *président.*

Ouvrages reçus. — Parmi les publications reçues, M. le Président mentionne le *Bulletin de la Société des*

Sciences historiques et naturelles de l'Yonne, année 1919 (Auxerre, 1920), qui renferme un travail ayant pour titre *Origine et formation du fer dans le Sénonais : ses exploitations et ses fonderies dans l'Yonne*, par M[lle] Augusta Hure ; — les *Mémoires de la Société d'Agriculture, Sciences et Arts d'Angers, année 1919*, qui contiennent une étude de M. F. Uzureau *sur L'abbé Bernier* (le futur évêque d'Orléans) *et ses paroissiens de Saint-Laud*

Communications. — M. Soyer rend compte de la cérémonie officielle du centenaire de la fondation de l'Ecole des Chartes (1), cérémonie à laquelle il a assisté comme ancien élève et comme délégué de notre Société et de la Société d'Agriculture, Sciences, Belles-Lettres et Arts d'Orléans. Il rappelle, à cette occasion, que 39 archivistes-paléographes ont fait partie de notre Société depuis sa fondation (1848).

— M. le Président annonce que M. Adrien Blanchet, membre de l'Institut et du Comité des Travaux historiques, qui prépare un mémoire sur les souterrains-refuges, est venu récemment à Orléans visiter nos « catacombes » (presque toutes d'anciennes carrières), dont notre regretté collègue, M. Léon Dumuys, avait commencé l'étude (2).

M. Banchereau et M. le Président ont guidé M. Blanchet dans l'exploration de ces souterrains, particulièrement nombreux dans le quartier de la Porte-Renard.

— M. Soyer fait savoir qu'il a découvert, dans les Archives communales d'Orléans, un important document inédit : c'est le dénombrement individuel de la population de cette ville en septembre 1762.

(1) Voir à ce sujet, dans la *Revue des Deux-Mondes* du 15 février 1921, l'article de M. Gabriel Hanotaux, membre honoraire de notre Société, *Le Centenaire de l'Ecole des Chartes*, et celui qu'a publié sous le même titre, dans le *Journal des Débats* du 22 février 1921, M. Germain Lefèvre-Pontalis, membre correspondant.

(2) Voir *Bulletins* de notre Société, t. IX, 1887-90, p. 104 ; et aussi *Recherches sur les catacombes d'Orléans : Demande de renseignements adressée aux Orléanais*, par L. Dumuys (Orléans, 1888).

Un pareil document est rarissime ; car la France d'alors n'avait guère d'autre statistique que les états de « feux » ou ménages, qui servaient de base à l'assiette des impôts : en multipliant le nombre des « feux » par 5, on trouvait approximativement le chiffre de la population.

Ce dénombrement de 1762 a été établi avec le plus grand soin dans chaque paroisse d'Orléans. Le nombre total des habitants s'élève à *35.764*, dont *366* ecclésiastiques (séculiers ou réguliers) et *179* religieuses. Des *27* paroisses de la ville, la plus peuplée était Saint-Paterne (avec 4.684 habitants) ; la moins peuplée, l'Aleu-Saint-Mesmin (avec 165 habitants).

La communication de M. Soyer sera publiée dans le *Bulletin*.

Séance du vendredi 11 mars 1921.

Présidence de M. le Docteur Garsonnin, *président.*

Ouvrages reçus. — Parmi les ouvrages reçus sont à mentionner les *Mémoires de la Société d'Agriculture, Sciences, Belles-Lettres et Arts d'Orléans, 5e série, t.* xv, *1914-1919* (Orléans, 1920).

Echange de publications. — A la demande de la direction de la *Revue archéologique polonaise* (*Przeglad archeologiczny*), fondée en 1919, à Poznan, la Société vote l'échange de ses publications (*Mémoires* et *Bulletins*) avec ladite Revue.

Communications. — M. Jouvellier rend compte d'une récente excursion à Reims organisée par la Société française d'archéologie.

— M. J. Baillet donne lecture d'une communication qu'il a faite, le mois dernier, à l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, et intitulée *Marc-Aurèle, Lucius Verus et*

le gouverneur Catulinus à Thèbes d'Egypte. Ce mémoire sera publié par l'Académie.

— M. le docteur GARSONNIN étudie *La fabrication des cartes à jouer à Orléans au* XVI^e *siècle*, d'après des documents inédits, communiqués par M. E. JARRY. Le travail de M. GARSONNIN est renvoyé à la Commission des publications.

— M. SOYER signale dans la *Revue belge de numismatique et de sigillographie* (Bruxelles, 1920, p. 184-188), un très important et très intéressant article sur les *jetons de Nuremberg* par M. Victor TOURNEUR (1), avec une liste alphabétique des maîtres du métier des batteurs de cuivre dont on connaît des jetons : ce qui permettra de classer rigoureusement ces pièces, très répandues dans nos régions, et qui ont servi à compter au jeu du XV^e siècle à la fin du XVIII^e siècle. M. SOYER en présente deux exemplaires, imités sans vergogne des jetons de Louis XIII et Louis XIV, et frappés, comme l'indique la légende allemande du revers, par Hans Lauffer et par Lazarus-Gottlieb Lauffer.

Date de la prochaine séance. — En raison des vacances de Pâques, la séance du vendredi 25 mars est remise au 5^e vendredi d'avril (le 29).

Séance du vendredi 8 avril 1921.

Présidence de M. le Docteur GARSONNIN, *président.*

Ouvrages reçus. — Parmi les ouvrages reçus est à mentionner le *Bulletin archéologique du Comité des Travaux historiques, année 1919* (2^e livraison), qui contient

(1) Cf. dans la même *Revue* (1914), p. 456, un article sur ces jetons par A. de Witte ; et aussi une note anonyme parue dans le *Journal des Débats* (n° du 18 mars 1919, p. 2).

(p. CXII) un compte-rendu, par M. Adrien Blanchet, du *Bulletin* (1er semestre 1918) de notre Société.

Correspondance. — M. le Président donne lecture d'une lettre de notre collègue M. Badey, délégué départemental de l'Alliance française, invitant la Compagnie à assister à la conférence de M. Paul Labbé, le 9 avril, salle de l'Institut.

Candidatures. — MM. P. Fougeron, Fougeu et Iauch présentent la candidature, au titre de membre correspondant, de M. Henri de Fougeroux de Denainvilliers, propriétaire, rue du Bœuf-Saint-Paterne, 22, à Orléans.

MM. Fougeu, Laville et Pommier présentent la candidature, au même titre, de M. Paul Mothu, employé à la Mairie d'Orléans (Bureau de l'état civil), demeurant quai Neuf, 29 *bis*.

Commission des publications. — Au nom de la Commission des publications, M. l'abbé Iauch demande l'insertion, au *Bulletin*, du travail de M. Garsonnin sur *La fabrication des cartes à jouer à Orléans au 16e siècle* : Les conclusions du rapporteur sont adoptées.

Communications. — M. Pommier commence l'étude de divers immeubles du vieil Orléans : la 1re partie est consacrée à la description et à l'histoire des maisons de la Cane et du Coq d'or, sises rue Sainte-Catherine.

— M. Banchereau lit une note qu'il a rédigée sur *Une marque non encore signalée de céramique orléanaise*, marque inscrite sur deux vases Médicis en porcelaine décorée, sortant des ateliers de Piédor-Dumuys, qui dirigea la manufacture des Capucins de 1797 à 1803 : On ne connaissait jusqu'à ce jour aucune œuvre de ce céramiste. La note de M. Banchereau sera insérée au *Bulletin*.

— M. J. Baillet, au nom de M. Perrin, membre de la Société archéologique de Sens, demande si l'inscription du XIe siècle, jadis trouvée à Bonny-sur-Loire et où se lisent les

noms de saint Savinien et saint Potentien, a été l'objet d'un travail d'un érudit du Loiret. Il lui est répondu négativement : sur cette inscription, il n'y a actuellement qu'une étude de M. Maurice Prou, parue dans le *Bulletin de la Société des Antiquaires de France* (1892).

— M. Garsonnin, au nom de M. Goyau, membre honoraire, donne lecture d'une note intitulée : *Un jugement sur Jeanne d'Arc au* XVII^e^ *siècle*. Ce jugement, très favorable à la Pucelle, est du Père Zacharie de Lisieux, capucin. Comme il offre un réel intérêt pour l'histoire de la réputation de Jeanne d'Arc, la Société décide, séance tenante, l'impression de la note de M. Goyau dans le *Bulletin*.

— M. Soyer annonce que, par arrêté ministériel du 19 mars 1921, le reliquaire en forme de voiture (cuivre rouge doré et cristal de roche), XIII^e^ siècle, signalé par notre collègue M. Banchereau et conservé dans l'église de Saint-Aignan d'Orléans, a été classé parmi les monuments historiques.

— Il rappelle qu'il a fait, à la séance du vendredi matin 1^er^ avril du Congrès des Sociétés savantes à la Sorbonne (section d'archéologie ; présidence de M. Adrien Blanchet, membre de l'Institut), une communication sur *l'identification de « Vellaunodunum, oppidum Senonum », mentionné par César dans les Commentaires de la guerre de Gaule*. Cette communication, dont voici le résumé tel qu'il a paru au *Journal Officiel* du 3 avril 1921, p. 4219, sera insérée dans le *Bulletin archéologique du Comité des Travaux historiques et scientifiques*, publié par le Ministère de l'Instruction publique :

« M. Jacques Soyer, archiviste du département du Loiret, membre non résidant du Comité des travaux historiques, donne lecture de son mémoire sur l'*Identification de « Vellaunodunum, oppidum Senonum », mentionné par César dans les Commentaires de la guerre de Gaule*. « Vellaunodunum », dont s'empara César, en 52 avant notre ère,

dans sa marche d'*Agedincum* (Sens) à *Cenabum* ou *Genabum* (Orléans) est une forteresse dont la situation a été très discutée depuis des siècles. Une douzaine de localités du Loiret, de l'Yonne et de Seine-et-Marne, prétendent avoir été fondées sur les ruines de *Vellaunodunum*. Parmi les identifications proposées, deux seulement sont sérieuses au point de vue topographique : celle avec Châteaulandon et celle avec Montargis. Pour l'exacte solution du problème, il faut non seulement chercher cette forteresse sur la route la plus directe de Sens à Orléans, ou tout au moins non loin de cette route, mais il faut encore que *Vellaunodunum* soit plus près de Sens que d'Orléans ; car César n'a mis qu'une journée pleine et une fraction pour atteindre *Vellaunodunum*, tandis que, pour aller de *Vellaunodunum* à Orléans, il a fait deux marches pleines. Or, Châteaulandon, à 44 kilomètres de Sens et à 64 d'Orléans, et Montargis, à 50 kilomètres de Sens et à 66 d'Orléans, satisfont bien à la condition des distances. Mais ces deux villes ne satisfont pas à une autre condition très importante : la persistance du toponyme. M. Soyer fait remarquer que le nom de cet *oppidum* s'est perpétué sous la forme *Villon* (on prononce « Vilon », comme dans « ville ») : le Grand-Villon et le Petit-Villon, hameaux de la commune de Girolles, canton de Ferrières-en-Gâtinais, arrondissement de Montargis, à 8 kilomètres N.-O. de cette ville. *Villon*, écrit *Vilon* sur la carte de Cassini, vient non pas de *Vellaunodunum*, mais de la variante *Vellaudunum* qu'offrent certains manuscrits et éditions des Commentaires, variante à laquelle personne n'a attaché d'importance jusqu'à ce jour. *Vellaudunum*, contraction de *Vellavodunum*, est synonyme de *Vellaunodunum*, car en gaulois *vellaunos* ou *vellavos* signifie « bon » et *dunon* « enceinte fortifiée ». *Vellaudunum*, par la chute de la dentale intervocalique, aboutit à *Veloun*, *Velon*, *Vilon* (cf. *Lugdunum* = *Lion* ou *Lyon* ; *Noviodunum* = *Nyon* ; *Cervedunum* = *Cervon*). Le changement d'*e* en *i* n'a rien d'étrange (cf. *Lemausum* = *Limours* ; *Lemovices* = *Limoges* ; *Eburiacum* = *Ivry*).

« Le Grand-Villon, dont l'emplacement convient bien à

un *oppidum* celtique, est à 3 kilomètres au sud de la voie romaine de Sens à Orléans, connue dans le pays sous le nom de « chemin perré », « chemin chaussé », « chemin de César ». On y a découvert des débris d'armes de fer, des squelettes déposés en terre sans cercueils, des vestiges romains et mérovingiens. Ce fut aussi un fief, assez important encore au seizième siècle. Les paroisses qui l'entourent ont toutes fait partie du diocèse de Sens (*civitas Senonum*) jusqu'à la Révolution. Au point de vue des opérations militaires de César et des distances entre *Agedincum* et *Vellaudunum* et entre *Vellaudunum* et *Cenabum*, la situation du Grand-Villon est très satisfaisante : Le proconsul pour se rendre de Sens au Grand-Villon, a fait en une journée et une de Sens au Grand-Villon, a fait en une journée et une fraction 49 kilomètres ; du Grand-Villon à Orléans, il a fait en deux jours 64 kilomètres, c'est-à-dire 32 kilomètres par jour. Ce sont des étapes très normales pour ses légionnaires ».

Séance du vendredi 22 avril 1921.

Présidence de M. le Docteur Garsonnin, *président*.

Légion d'honneur. — M. le Président adresse les bien vives félicitations de la Société à M. Maurice Prou, membre honoraire, qui vient d'être promu officier de la Légion d'honneur ; à M. Lucien Auvray, membre titulaire non résidant, et à M. Germain Lefèvre-Pontalis, membre correspondant, qui ont tous deux été nommés chevaliers.

— M. Auvray, présent à la séance, remercie ses collègues et se déclare très touché par les paroles de M. le Président.

Hommages. — M. Jarry, vice-président, fait hommage de son étude *La Renaissance à Orléans : Le Cabinet dit de Jeanne d'Arc* (extrait des *Bulletins* de notre Société, 1920) ; M. J. Brosset, organiste de la cathédrale de Blois,

offre deux brochures dont il est l'auteur : *Silhouettes orléanaises : Jean-Jacques-Firmin Vimeux, maître de chapelle de la cathédrale d'Orléans (1798-1885)* ; et *Jean-Baptiste Isnard, facteur de grandes orgues au* XVIII[e] *siècle. (1726-1800).*

Des remerciements sont votés aux donateurs.

Vacance de deux sièges de membres titulaires résidants. — La Société déclare la vacance des sièges de MM. Jarossay et O'Mahony, membres titulaires résidants décédés. L'élection aura lieu à la deuxième séance de juin. Avis de cette vacance sera inséré dans les journaux d'Orléans.

Communications. — M. le Président donne lecture d'une lettre de M. de Denainvilliers qui fait connaître d'après la *Nouvelle Revue héraldique* (Lyon ; janvier-février 1921), les véritables armoiries de Jean de Saint-Michel, ambassadeur du roi de France au concile de Bâle (1431-1449), évêque d'Orléans au moment du siège de 1429.

— M. Pommier termine sa lecture sur *Les maisons de la Cane et du Coq d'or à Orléans*. Son mémoire est renvoyé à la Commission des publications.

— M. le Président signale, rue Saint-Pierre-Lentin, 3, un très curieux puits du début du 16[e] siècle, aux armes de France écartelées de Dauphiné, et aux armes du cardinal de Longueville (?).

— M. l'abbé Chenesseau fait remarquer que ce puits n'est peut-être pas à son emplacement primitif.

Séance du vendredi 29 avril 1921.

Présidence de M. le Docteur GARSONNIN, *président.*

Commission des publications. — Au nom de la Commission des publications, M. l'abbé Iauch demande

l'insertion, au *Bulletin*, de l'étude de M. Pommier sur les *Maisons de la Cane et du Coq d'or à Orléans*. L'insertion est votée.

Communications. — M. Baguenault de Puchesse analyse l'ouvrage récemment paru sous le titre *Les Chroniques des châteaux de la Loire* (Paris, 1921), écrites par un Orléanais, habitant près de Gien, M. Pierre Rain, bibliothécaire de l'Ecole des Sciences politiques. Le compte-rendu de M. Baguenault paraîtra dans le *Bulletin*.

— M. Pommier traite *Du louage des gens de maison à Orléans au 18e siècle*, d'après des documents conservés aux Archives départementales. La note qu'il a rédigée sur cette question sera aussi publiée dans le *Bulletin*.

— M. le Secrétaire annonce que le *Bulletin* de l'année 1920 (t. XIX, n° 218) est en distribution.

Séance du vendredi 13 mai 1921.

Présidence de M. le Docteur Garsonnin, *président*.

Ouvrages reçus. — Parmi les ouvrages reçus est à mentionner la *Revue historique* (46e année, t. 136), n° de janvier-février 1921, qui renferme (p. 129) un compte-rendu, par M. L[ouis] H[alphen], de la publication de notre collègue M. Soyer, *Les actes des souverains antérieurs au* XIVe *siècle conservés dans les Archives départementales du Loiret ; 1er fascicule : Prieuré de Saint-Samson d'Orléans ;* et (p. 157) un article nécrologique sur M. *Robert de Lasteyrie*, membre honoraire, par M. Ch. B[émont].

Elections. — MM. Henri de Fougeroux de Denainvilliers et Paul Mothu sont élus membres associés correspondants.

Candidature. — MM. Baguenault de Puchesse, Garsonnin et Pommier présentent la candidature, au titre de membre titulaire résidant, de M. le Commandant René Cassin de la Loge, président de la Société d'agriculture sciences, belles-lettres et arts d'Orléans, président du Comité subdivisionnaire de la Société française de secours aux blessés militaires, attaché au Musée de Peinture et Sculpture d'Orléans, demeurant rue des Fauchets, n° 14. M. le Président rappelle que l'élection aura lieu dans la 2e séance de juin.

Communications. — M. Jouvellier signale dans le *Bulletin monumental* (fascicule 3-4 de 1920) une étude sur *l'église de Puiseaux* par M. H. Deneux, et un mémoire de Mme J. Banchereau sur *Les stalles de Saint-Benoît-sur-Loire*. M. Jouvellier signale aussi l'existence à Paris, au Musée Carnavalet, de dessins inédits de maisons du vieil Orléans, dont il donne la liste. La Société décide de publier cette liste dans le *Bulletin*.

— M. Houzé, membre correspondant, offre quatre fort belles photographies représentant le cloître Saint-Benoît, rue Guillaume, à Orléans, tel qu'il était en 1913. Des remerciements sont adressés au donateur.

— M. Soyer fournit quelques renseignements sur les origines de la ferme de Mamonville, mise en vente par les Hospices d'Orléans. Le domaine de Mamonville était, dès le Moyen-Age, le plus considérable de l'Hôtel-Dieu, auquel il appartenait avant l'année 1171 (et non pas depuis 1213, comme il a été dit au Conseil municipal, séance du 29 novembre 1920), puisqu'à cette date de 1171, le pape Alexandre III, par une bulle datée de *Tusculum* (aujourd'hui: Fracasti) confirme à cet établissement la possession de la maison de *Mamonvilla* et de ses dépendances. Aucun document des Archives du Département ou des Archives de l'Hospice ne prouve que l'immeuble ait été légué à l'Hôtel-Dieu.

— Revenant sur l'identification du fief d'Escures, dont était seigneur Pierre Fougeu, maréchal des camps et armées de Henri IV et maire d'Orléans, M. Soyer cite un acte de baptême de la paroisse Saint-Paterne, du 17 février 1600 (Archives communales d'Orléans, GG. 1261), où ce Pierre Fougeu est qualifié de « seigneur des Escures, mareschal général des logis du roy ». Il s'agit là, à n'en pas douter, du lieu dit *Les Escures*, en la commune de Fleury-les-Aubrais ; cette identification avait été déjà proposée sous forme dubitative par MM. Huet et Laville en 1915, à une époque où l'expression « seigneur des Escures » n'avait encore été découverte dans aucun texte authentique et contemporain.

— Enfin, M. Soyer lit un mémoire sur *Les « Basilicae » de la « civitas Carnutum » et de la « civitas Aurelianorum »*, où il étudie le sens exact du mot latin *basilica* (bâtiment couvert servant de marché, de bourse ou d'entrepôt), origine du nom de quatre communes d'Eure-et-Loir et du Loiret (Bazoches-en-Dunois, La Bazoche-Gouet, Bazoches-les-Gallerandes, Bazoches-les-Hautes). Ce mémoire, qui est publié dans la *Revue des Etudes anciennes* (*Annales de la Faculté des Lettres de Bordeaux*), sera inséré, avec quelques additions et variantes, dans notre *Bulletin*.

Séance du vendredi 27 mai 1921.

Présidence de M. le Docteur Garsonnin, *président.*

Doctorat ès-lettres. — En ouvrant la séance, M. le Président adresse les plus chaleureuses félicitations de la Société à M. le chanoine Chenesseau qui, mercredi 25 mai, a obtenu en Sorbonne le grade de docteur ès-lettres, avec la mention « très honorable ». Le sujet de ses thèses en trois volumes (dont un album) est particulièrement cher aux Orléanais : *Sainte-Croix d'Orléans ; histoire d'une cathédrale*

gothique réédifiée par les Bourbons (1599-1829) : I. *L'œuvre artistique* (thèse principale) ; II. *L'œuvre administrative* (thèse complémentaire).

M. le Président ajoute qu'un des examinateurs était un ancien membre titulaire de la Société, M. Camille Bloch, archiviste honoraire du département du Loiret, chargé de conférences à la Faculté des lettres de l'Université de Paris.

— M. Chenesseau exprime ses vifs remerciements et donne quelques détails sur sa soutenance : Il tient à faire remarquer que les membres du jury ont été unanimes à déclarer, en parlant des hauts dossiers des stalles de la cathédrale (aujourd'hui : au Lycée Jeanne d'Arc, dans l'ancienne chapelle du Grand Séminaire), qu'il n'y avait aucune œuvre d'art décoratif de l'époque classique supérieure à ces boiseries, dont l'auteur est Jules Degoullons. Il importe donc que la conservation en soit assurée par l'Etat et par la Ville avec le plus grand soin.

Ouvrages reçus. — En mentionnant les plus récents ouvrages reçus, M. le Président appelle l'attention de la Compagnie sur la *Bibliothèque de l'Ecole des Chartes* (volume de l'année 1920), qui renferme un très remarquable et très important article de M. Charles Samaran, archiviste aux Archives Nationales, sur *La fausse « Jeanne d'Arc » du Musée de Versailles*, avec la reproduction du tableau (xv^e siècle), bien connu des archéologues orléanais et qui a fait couler tant d'encre.

— M. Soyer signale, dans ce même volume, un compte-rendu, par M. Léon Le Grand, de l'étude de M. Jarry, *Notes et documents sur la maladrerie (hôtel Saint-Ladre) d'Orléans*, parue dans le tome xxxv de nos *Mémoires*.

Candidatures. — MM. Banchereau, Huet et Jarry présentent la candidature, au siège de membre titulaire résidant, occupé naguère par M. Jarossay, de M. Lucien Johanet, membre correspondant de notre Société, membre de la Société française d'archéologie, amateur d'art et collectionneur, demeurant 65, rue de Patay.

— MM. Garsonnin, Pommier et Soyer présentent la candidature, au siège de M. Albert Didier, membre titulaire résidant, démissionnaire pour raisons de santé, de M. Georges Garapin, conseiller à la Cour d'appel d'Orléans.

— MM. Fougeu, Garsonnin et Soyer présentent la candidature, au titre de membre associé correspondant, de M. Auguste Martin, maître-imprimeur, demeurant à Orléans, rue Saint-Etienne, 10.

Il est rappelé que les élections auront lieu dans la dernière séance de juin.

Communications. — M. le Docteur Robert donne lecture d'un extrait de Diderot ayant pour titre *Le Soufflet* : La scène se passe à Orléans, paroisse Saint-Paterne. Il y est question de l'auberge des Trois-Rois, de deux habitants Lepelletier et Aubertot, sur lesquels il serait intéressant d'avoir des renseignements.

— M. Garsonnin signale, à l'exposition rétrospective organisée par la Société des Amis des Arts et du vieil Orléans, le portrait d'un notaire de notre ville, maître Nicolas Jumeau (1747-1784).

Séance du vendredi 10 juin 1921.

Présidence de M. le Docteur GARSONNIN, *président.*

Correspondance. — M. le Président lit une lettre de M. Larcanger donnant, pour raisons de santé, sa démission de bibliothécaire-archiviste de la Société. Cette démission est acceptée. Des remerciements sont à l'unanimité votés à M. Larcanger pour l'aide précieuse qu'il a apportée à la Compagnie pendant 16 ans.

Election. — Séance tenante, M Jouvellier est élu bibliothécaire en remplacement de M. Larcanger.

Félicitations. — La Société adresse ses très vives félicitations à M. Banchereau, membre titulaire, qui a reçu récemment, au titre militaire, la croix de chevalier de la Légion d'honneur ; — à M. Henri Stein, conservateur aux Archives Nationales, ancien membre correspondant, qui vient d'obtenir le premier prix Gobert à l'Académie des Inscriptions pour son beau livre *Charles de France, frère de Louis XI*, paru dans les *Mémoires et Documents publiés par la Société de l'Ecole des Chartes* (Paris, 1921).

Communications. — M. Laville entretient la Société de la découverte récente de sépultures dans le quartier de l'Etape : ces sépultures étaient sur l'emplacement de l'abside de l'ancienne église du couvent des Jacobins. On a mis à jour 9 squelettes complets. A la tête et aux pieds d'un de ces squelettes ont été trouvés quelques petits pots de terre cuite contenant du charbon. Un de ces petits pots, bien conservé, mais difficile à dater, est présenté par M. Laville. Il sera déposé au Musée historique de l'Orléanais.

— M. Banchereau fait remarquer que ces petits pots devaient contenir originairement de l'encens et du charbon.

— M. Laville analyse ensuite deux « lettres closes » d'Henri IV : dans l'une, datée de Paris le 6 janvier 1598, le roi réclame instamment aux habitants d'Orléans une somme de 6.000 écus qui lui avait été promise et dont il a besoin pour la « manutention » de la ville d'Amiens qu'il vient de reprendre aux Espagnols ; dans l'autre, datée de Fontainebleau, le 25 avril 1608, il annonce aux maire et échevins d'Orléans la naissance de son 3e fils, le duc d'Anjou.

— M. Soyer est chargé de vérifier si ces documents sont inédits.

— M. Chenesseau communique *Quelques pièces des Archives du Vatican relatives au grand Jubilé célébré à Orléans en 1600-1601*. Cette communication est renvoyée à la Commission des publications (rapporteur : M. Baguenault de Puchesse).

— M. Pommier donne lecture d'une *Notice nécrologique sur M. Paul Martellière*, ancien membre correspondant, auteur d'un intéressant *Glossaire du Vendômois*. La notice sera insérée au *Bulletin*.

— Rendant compte de la mission dont la Société l'avait chargé l'an dernier, M. Pommier est allé au château de Maisonfort, près Olivet. Il a constaté que le tableau appartenant à Mme de Laage de Meux n'avait aucun rapport avec Jeanne d'Arc.

— M. Huet signale, dans le *Bulletin de la Société historique et archéologique de l'Orne* (janvier-avril 1921), un article de M. Tournouër sur *L'occupation du département de l'Orne par les Prussiens en 1815*. Cet article contient une lettre de la comtesse de Tredern, née Bigot de Morogues, nom bien connu des Orléanais.

Séance du vendredi 24 juin 1921.

Présidence de M. le docteur Garsonnin, *président*.

Correspondance. — Il est donné lecture d'une lettre de M. Louis Martin, membre correspondant à Sully-sur-Loire, qui fait savoir que la restauration de la partie incendiée du château de Sully est presque terminée et promet d'envoyer prochainement une note à ce sujet.

Ouvrages reçus. — Parmi les ouvrages reçus est à mentionner le *Catalogue du Musée archéologique de la Société polymathique du Morbihan*, par Louis Marsille (Vannes, 1921). On sait que ce Musée est, après celui de

Saint-Germain-en-Laye, le plus riche de France en antiquités préhistoriques et celtiques.

Elections. — MM. René Cassin de la Loge, Lucien Johanet et Georges Garapin sont élus membres titulaires résidants : le 1er au siège de M. O'Mahony, décédé ; le 2e au siège de M. l'abbé Jarossay, décédé ; le 3e au siège de M. Albert Didier, démissionnaire.

MM. Auguste Martin, maître-imprimeur à Orléans, et Bonpain, secrétaire de la Sous-Préfecture de Montargis, sont élus membres correspondants.

Félicitations. — M. le Président adresse ses félicitations à M. le chanoine Chenesseau, qui vient d'obtenir de la Société française d'archéologie une médaille de vermeil pour son ouvrage sur *Sainte-Croix d'Orléans* ; — à M. Banchereau, l'un des organisateurs du récent Congrès archéologique de Limoges, et qui s'est spécialement occupé de présenter aux membres de ce congrès les plus anciens émaux limousins.

Communications. — M. Pommier donne lecture de la note suivante dont il est l'auteur : « Continuant la recherche de la maison de vignes décrite par Claude Malingre (1), dans sa *Relation de l'entrée du Roy Louis XIII à Orléans*, le 8 juillet 1614, nous avons visité au hameau des Escures, commune de Fleury-les-Aubrais, une maison, dite la maison de l'Etang, qui renferme deux cheminées anciennes, malheureusement fort mutilées. Celle du premier étage est en briques rouges, l'avant du coffre de fumée a été démoli et il n'en reste que deux consoles en pierre qui supportaient le bandeau du devant. Au rez-de-chaussée il en existe une autre qui, paraît-il, avait des ornements sculptés dans la pierre, mais ils sont enfouis sous une couche de mortier ou de ciment uniforme.

« De cette habitation dépendent des vignes, des jardins et un étang assez profond avec des îlots de grands arbres.

(1) Voir à ce sujet notre communication dans le *Bulletin*, tome XVII, page 194.

Le propriétaire, M. Séjourné, qui la possède depuis près d'un demi-siècle, nous transmet la tradition de l'ancienneté de *la maison de l'Etang* qui jadis aurait été un rendez-vous de chasse, ce que rend plausible le voisinage de la forêt.

« Bien loin de pouvoir affirmer sans plus ample informé que nous sommes dans la maison de vignes de Fougeu d'Escures, il faut cependant constater que ce lieu correspond exactement aux renseignements de Claude Malingre. Les carrosses amenant de Fontainebleau le convoi royal à travers la forêt ont dû s'arrêter le soir à cet endroit ou non loin de là ; l'église de Notre-Dame des Aydes où le lendemain matin les autorités orléanaises vinrent saluer les Majestés Royales, se voit à une faible distance au Sud-Ouest. Il en est à présent séparé par les vastes remblais des voies ferrées sous lesquelles se faufile un étroit tunnel à l'usage des piétons (1).

« Si la découverte récente de notre confrère, M. Soyer, semble établir que Fougeu avait pris son nom *d'Escures*, de sa maison des Escures, seuls des renseignements positifs permettraient d'identifier la maison de vignes où il reçut le jeune roi et sa mère.

« Ajoutons que nous avons sans succès recherché les anciens titres de l'Etang dans les familles, encore existantes des anciens propriétaires avant celui actuel, mais un hasard heureux pourra favoriser d'autres chercheurs et c'est à cette seule fin que nous signalons nos investigations ».

— M. Chenesseau signale l'existence, dans l'église et le presbytère de Baule, de 10 tableaux représentant l'histoire de Joseph, qui mériteraient, à son avis, d'être classés parmi les monuments historiques.

(1) C'est à l'orifice Est de ce tunnel que, dans une nuit de mars 1920, fut surprise une bande de voleurs pillant des marchandises sur les voies ferrées et qu'un agent de la Compagnie d'Orléans y fut tué par eux.

L'ÉTYMOLOGIE DU NOM

DE

CHAMBORD

Le nom de Chambord (Loir-et-Cher, arrondissement de Blois, canton de Bracieux), universellement connu depuis le XVIe siècle, apparaît pour la première fois dans une charte de Charles le Chauve, confirmant, l'an 21 de son règne (860 ou 861) (1), à l'abbé de Corbion, dans le Perche (2), la possession des biens du monastère, parmi lesquels se trouvait « *in pago Aurelianensi villula Cambort* » (3).

Ce petit texte est très important parce qu'il nous offre le vocable de l'humble village, — alors simple domaine rural (4) —, sous sa forme déjà française et avec la

(1) Les années du règne de Charles le Chauve sont comptées à partir du 21 juin 840.

(2) L'abbaye de Corbion au Perche vint s'établir au Xe siècle au pied du château de Blois ; ce fut l'origine de l'abbaye bénédictine de Saint-Lomer-lez-Blois.

(3) Charte publiée par Dom Bouquet, *Recueil des historiens des Gaules et de la France*, t. VIII, p. 564, et dans Dom Noël Mars, *Histoire du royal monastère de Sainct-Lomer de Blois*, éditée par Dupré, Blois, 1869, p. 88.

(4) Dans le latin des actes mérovingiens et carolingiens, les formes diminutives telles que *villula*, *auricula*, *apicula* ont le même sens que les mots simples *villa*, *auris*, *apis*. Voir à ce sujet Fustel de Coulanges, *L'alleu et le domaine rural à l'époque méro-*

prononciation de la fin du IXe siècle, à une époque où le *c* suivi de *a* n'avait pas encore le son chuintant *cha*.

Il est aussi à remarquer que cette charte est le seul document qui place Chambord dans l'Orléanais (*pagus Aurelianensis*) ; partout ailleurs, dans les documents du moyen-âge, Chambord est situé dans le Blésois (*pagus Blesensis*) et dans le diocèse de Chartres (1).

Que Chambord, qui était sur l'extrême limite orientale du *pagus Blesensis*, ait, pendant quelque temps, sous la monarchie franque, fait partie du *pagus Aurelianensis* (2), il n'y a là absolument rien d'étrange : notons que les localités les plus voisines de cette commune, à l'est et au sud-est, Nouan-sur-Loire, Crouy, Thoury, Dhuizon, Neuvy-sur-Beuvron, Bauzy et Fontaine-en-Sologne, furent, jusqu'à la Révolution, des paroisses du diocèse d'Orléans, dont le territoire correspondait, ou peu s'en faut, à celui de la *civitas Aurelianorum*, démembrée, depuis la fin du IIIe siècle, de la *civitas Carnutum* (3).

La forme romane de l'époque carolingienne *Cambort* provient de *Cambortum*, forme secondaire de *Camboritum*, nom gaulois latinisé, signifiant littéralement « le gué courbe ».

Voici comment se décompose ce mot :

1° *Cambos*, adjectif signifiant « courbe », qui s'est conservé dans les langues celtiques sous les formes *camm* en gallois et en vieil irlandais, *kamm* en breton (dialecte de Léon) ;

2° *Riton*, substantif neutre signifiant « gué ». Ce nom s'est aussi conservé dans les langues celtiques : en vieux

vingienne, Paris, 1889, p. 212-213. — *Cambort* est devenu *Chambort* comme *cantare* est devenu *chanter ; campum*, *champ*, etc., etc.

(1) Voir A. Longnon, *Pouillés de la province de Sens ;* Paris 1904, p. XVIII.

(2) Sous les Carolingiens, il arriva parfois que deux *pagi* voisins furent administrés par un même comte. Les petites localités frontières passaient facilement d'un *pagus* dans l'autre.

(3) Voir A. Longnon, *op. cit.*, p. 343-344.

gallois *rit*=gué ; en vieux breton *rit ;* en gallois moderne *rhyd* (1).

Comment *Camboritum* a-t-il pu aboutir à *Chambord ?*

L'*i* de *Camboritum* étant bref, l'accent tonique s'est porté, selon les lois de la phonétique latine, sur l'antépénultième ; d'où la forme *Cambortum*.

La finale *ortum* a produit en français *ort* ou *ourt* :

Cambor(i)tum — *Cambortum* — *Cambort* — *Chanbort* ou *Chambort* ou *Chambourt* (2). Les formes *Chambord* ou *Chambourg* sont modernes.

Ainsi Chambord, en Sologne (*Secalaunia*) (3), doit son nom à un gué du Cosson (4), ancien affluent de la Loire,

(1) Voir G. Dottin, *Manuel pour servir à l'étude de l'antiquité celtique*, 2e édition, Paris 1915, p. 441 ; A. Holder, *Alt-Celtischer Sprachschatz*, Leipzig, t. I (1896) et t. II (1904), aux mots *cambo* et *ritu*.

(2) Les formes *Cambortum*, *Chanbort* et *Chambort* se trouvent principalement dans les plus anciens documents de l'abbaye de N.-D. de Bourgmoyen de Blois, conservés aux Archives départementales de Loir-et-Cher. Cette abbaye possédait à Chambord une chapelle avec des terres en dépendant. La possession de cette chapelle lui fut confirmée par bulle du pape Eugène III (1145) et par bulle de Luce III (1183). Voir L. Auvray, *Notice sur le manuscrit Ottobonien 2966 de la bibliothèque du Vatican et principalement sur le cartulaire de N.-D. de Bourgmoyen qui y est contenu ;* Rome, 1886, p. 13 et 20. — Sur la forme française *Chambort* on refit la forme latine *Chambortum* ou *Chambortus* (voir A. Longnon, *op. cit.*, p. 223). Au XVIe siècle, on écrit souvent *Chambourg*, forme employée par Rabelais dans *Gargantua*, ch. 53. C'est cette graphie *Chambourg* qui a fait croire à Louis de La Saussaye (*Château de Chambord*, 3e édition, Blois, 1837, p. 19) que Chambord devait son nom à un château-fort, parce que, dit-il, la finale *bourg* signifie « lieu fortifié ». On voit par les formes anciennes du nom que La Saussaye s'est complètement trompé.

(3) Le plus ancien document où soit mentionnée cette région naturelle (*Secalaunia* ou *Secalonia*) est, à ma connaissance, un acte de donation de 651, publié par M. Prou et A. Vidier, *Recueil des chartes de l'abbaye de Saint-Benoît-sur-Loire*, t. I, Paris 1907, p. 6.

(4) Ce n'est que depuis le XIXe siècle que le Cosson ne se jette plus dans la Loire. Cette rivière est appelée *Colsonem, aquam parvulam* dans une charte de 990 environ. Cf. J. Soyer, *Recherches*

aujourd'hui affluent du Beuvron (1), gué près duquel se créa une bourgade gauloise.

Les Celtes aimaient à se fixer à proximité des gués, et les noms de lieux abondent où l'on trouve le mot *ritum*.

En plus du *Camboritum* de la *civitas Carnutum*, il y avait encore un *Camboritum* chez les *Britanni* (Grande-Bretagne) (2) ; un *Camboritum* chez les *Turones* (Tourangeaux) ; c'est aujourd'hui Chambourg) autrefois *Chambourt*), sur l'Indre (3).

Citons encore *Novioritum*, c'est-à-dire « le gué nouveau », en latin carolingien *Noiortum* (aujourd'hui : Niort, Deux-Sèvres) ; *Anderitum*, capitale des *Gabali*, qui a pris le nom de ce peuple (aujourd'hui : Javols, Lozère) ; *Darioritum*, capitale des *Veneti*, qui, elle aussi, a pris le nom de ce peuple (aujourd'hui : Vannes, Morbihan) ; *Augustoritum*, capitale des *Lemovices* (Limoges) (4).

Ce dernier nom hybride *Augustoritum* est très intéressant ; car le nom d'homme latin *Augustus*, qui entre en composition avec *ritum*, prouve que ce substantif gaulois n'a pas cessé, après la conquête, d'être employé au sens de « gué ».

Il ne faudrait point conclure de cette étude que tous les autres *Chambord* de France, — et ils sont nombreux (j'en connais dans l'Allier, le Cher, la Dordogne, l'Eure, le

sur les noms propres géographiques d'origine celtique dans l'Orléanais, Paris, 1912, p. 20 (extrait du *Bulletin de géographie du Ministère de l'Instruction publique*).

(1) Ce nom *Beuvron*, d'origine celtique, signifie littéralement « la rivière des bièvres ou castors » (*bebros*=castor, en gaulois), Cf. J. Soyer, *op. cit.*, p. 21.

(2) Voir Dottin, *op. cit.*, p. 442.

(3) Sur les formes les plus anciennes du nom de *Chambourg* (canton et arrondissement de Loches, Indre-et-Loire), voir Carré de Busserolles, *Dictionnaire géographique, historique et biographique d'Indre-et-Loire*, t. II, Tours 1879, p. 71.

(4) Sur ces noms, voir A. Holder et G. Dottin, *op. cit.* — Au nom celtique *Novioritum*, on doit comparer le nom de formation française *Le Guéneuf* (commune et canton de Lorris, arrondissement de Montargis, Loiret). — Clénord (Loir-et-Cher, commune de Cellettes), sur la rivière du Beuvron, pourrait bien être aussi une localité celtique dont le nom se terminait en *o-ritum*.

Loiret, la Mayenne, l'Oise, le Rhône, la Saône-et-Loire, la Seine, la Seine-et-Oise et le Tarn-et-Garonne), — fussent des habitats gaulois et dussent leur origine à la proximité d'un gué (1).

Les domaines ainsi appelés ne sont pas anciens. C'est tantôt la vanité d'un propriétaire qui leur a imposé le nom de la célèbre résidence royale de la Renaissance ; tantôt, et peut-être le plus souvent, c'est l'ironie populaire qui, depuis le XVIe siècle, a contribué à répandre ce vocable : on a pris plaisir à baptiser « Chambord » une affreuse masure, un château construit sans plan et sans art, un manoir quelconque d'un bourgeois gentilhomme (2).

Jacques SOYER.

(1) Le *Dictionnaire des Postes et Télégraphes* (édition de 1913) mentionne 15 *Chambord*. Il y en a bien d'autres. Dans le Loiret, un domaine, commune de Dry, canton de Cléry-Saint-André, arrondissement d'Orléans, s'appelle *Le Petit-Chambord*. — Il existe des *Chambourg* non seulement dans l'Indre-et-Loire, mais aussi dans la Vendée et la Corrèze. — On ne devra se prononcer sur l'étymologie de ces localités et de ces domaines sans connaître leur ancienneté et leur situation topographique. Bien entendu, s'ils ne sont pas sis sur un cours d'eau, le mot *ritum* ne pourra être invoqué.

(2) La présente étude a déjà paru, avec quelques variantes, dans la revue *Blois et le Loir-et-Cher* (n° du 1er décembre 1920 ; Blois, 1920).

LE RECENSEMENT

DE LA

POPULATION D'ORLÉANS

EN 1762

J'ai trouvé dans les archives communales d'Orléans une importante pièce inédite (1) : c'est le « dénombrement » des habitants de cette ville en septembre 1762. Un document de ce genre est très rare ; car la France d'alors n'avait guère d'autre statistique que les états de « feux » ou ménages qui servaient de base à l'assiette des impôts : En multipliant le nombre des « feux » par cinq, on obtenait approximativement le chiffre de la population (2).

Ce « dénombrement » de 1762 semble avoir été établi avec le plus grand soin dans chaque paroisse de la ville et des faubourgs. Le nombre total des habitants s'élève à **35.764**, dont **366** ecclésiastiques (séculiers et réguliers) et **179** religieuses (3).

(1) Liasse CC. 2. — Les archives d'Orléans antérieures à 1815 viennent d'être déposées (sauf l'état civil) aux Archives du Département.

(2) Voir H. d'Arbois de Jubainville, *L'Administration des intendants d'après les Archives de l'Aube*, Paris, 1880, p. 155-156.

(3) Jusqu'à ce jour, on ne savait rien d'exact sur la population d'Orléans avant le XIX[e] siècle. L'Anglais Arthur Young, qui visita la région en 1787, attribue à notre cité 40.000 habitants. D'après les calculs faits à l'aide des registres paroissiaux d'état civil, Young est dans le vrai. Voir l'important article de M. Camille Bloch, *Note sur la dépopulation d'Orléans aux* XVIII[e] *et* XIX[e] *siècles* (dans *Bulletins de la Société archéologique et historique de l'Orléanais*, t. XII, 1898-1901, p. 610-612).

Des **27** paroisses de la ville *intra* et *extra muros* la plus peuplée était Saint-Paterne (avec 4.684 habitants) ; la moins peuplée, l'Aleu-Saint-Mesmin (avec 165 habitants).

Voici, d'ailleurs, l'état récapitulatif qui fut dressé à la suite de cette opération :

« Etat des paroisses de la ville d'Orléans et de ses fauxbourgs :

	Nombre des habitans
1. Saint-Paterne	4.684
2. Saint-Paul	4.412
3. Saint-Marceau	4.046
4. Recouvrance	3.050
5. Saint-Laurent	2.729
6. Saint-Pierre-Ensentelée	2.399
7. Saint-Marc	1.789
8. Saint-Donatien	1.453
9. Notre-Dame-du-Chemin	1.419
10. Saint-Vincent	1.342
11. Saint-Victor	1.219
12. Sainte-Catherine	1.158
13. Saint-Pierre-le-Puellier	713
14. Saint-Euverte	670
15. Saint-Michel	597
16. La Conception [Notre-Dame]	572
17. Saint-Hilaire	523
18. Saint-Pierre-Empont	430
19. Saint-Benoist [du Retour]	410
20. Saint-Liphard	362
21. Saint-Maclou	349
22. Saint-Eloy	324
23. Saint-Germain	276
24. Saint-Sulpice	273
25. Saint-Pierre-Lentin	203
26. Saint-Aignan (*alias :* Le Crucifix Saint-Aignan)	197
27. L'Aleu-Saint-Mesmin	165
Total	35.764 »

Ce « dénombrement » a-t-il été ordonné par le Pouvoir central ou simplement par la Ville *proprio motu* ? Je n'ai pu réussir à le savoir. D'après l'ouvrage intitulé *Statistique de la France, territoire et population* (p. IX et 154), il y aurait eu en 1762 un dénombrement individuel des habitants de toutes les Généralités du royaume. On a contesté la réalité de ce dénombrement, dont les résultats seuls sont connus (1).

La pièce que j'ai découverte est peut-être un fragment de la vaste enquête démographique faite en ladite année (2).

Jacques Soyer.

(1) J'emprunte ces renseignements à H. d'Arbois de Jubainville, *op. cit.*, p. 156. D'Arbois ajoute : « Il est certain que nous n'avons trouvé aucune trace de ce dénombrement ».

(2) Des renseignements que j'ai demandés à un spécialiste, mon confrère de l'Ecole des Chartes, M. J. Mathorez, Inspecteur des Finances, membre du Comité des Travaux historiques, il résulte que le dénombrement de 1762 est tout à fait inconnu. On sait que M. Mathorez est l'auteur d'un ouvrage très important sur l'*Histoire de la formation de la population française : Les étrangers en France sous l'ancien régime*, dont le premier volume a paru en 1919.

LA

FABRICATION DES CARTES A JOUER
A ORLÉANS
AU XVI° SIÈCLE

Dans une étude (1) communiquée en 1914 à la *Société d'agriculture, sciences, belles-lettres et arts d'Orléans* et publiée en 1917, j'avais admis, avec l'un des plus récents historiens des Cartes à jouer, M. Henry d'Allemagne, que la fabrication des cartes, à Orléans, ne remontait pas au delà de 1631. Il y avait là une erreur qui était due à ce que l'établissement du premier bureau de contrôle dans notre ville datait de cette année 1631 et que, pour les époques antérieures, on n'avait encore signalé aucun document.

Jusqu'en 1583 l'industrie cartière avait été libre en France. Mais une Déclaration du 22 mai 1583 ayant frappé tous les jeux vendus d'une imposition d'un sou parisis pour chaque paire de cartes et de deux sous pour chaque jeu de tarots, un bail en date du 4 juin 1584 concéda à un fermier, Antoine Erigallot, la perception des nouveaux droits ; en même temps on limita à sept le nombre des bureaux de la ferme à établir en France. La levée de l'imposition fut rendue presque impossible par les réclamations élevées de tous côtés par les intéressés et

(1) *La collection de Cartes à jouer du Musée historique et les Cartiers orléanais*, Orléans, Goût, 1917, in-8 de 69 p.

aussi par les guerres continuelles entre huguenots et ligueurs. Néanmoins, le principe de l'impôt fut conservé et un Edit du 19 janvier 1605 le confirma et reconnut aux seules villes qui avaient des bureaux de ferme le monopole de la fabrication pour toute l'étendue du ressort. Ces mesures eurent-elles pour conséquence de restreindre le nombre des ateliers de cartiers à Orléans qui n'était pas le siège d'un bureau ? Cela est possible, mais ce qui est certain c'est qu'elles ne firent pas disparaître tous les cartiers. Un quart de siècle plus tard la situation s'améliora : pour faciliter un contrôle toujours très difficile, le sieur Valette, fermier des droits, demanda que le nombre des bureaux fut porté de 7 à 11 et un Arrêt du 31 mai 1631 lui permit d'établir à Orléans un bureau pour les généralités d'Orléans et de Tours. Dès lors les cartiers orléanais eurent toute liberté de se livrer à leur industrie sans craindre les amendes, confiscations et peines corporelles dont ils étaient menacés sous le régime antérieur.

Grâce à notre excellent collègue, M. Eug. Jarry, qui a bien voulu me communiquer des actes retrouvés par lui dans les minutes de deux notaires au Châtelet, Mesnager et Mignon, je suis en mesure aujourd'hui de montrer que la fabrication des cartes se fit à Orléans au XVI^e siècle, aussi bien avant 1583 qu'après les Arrêts restrictifs que je viens de rappeler.

Le 2 janvier 1559 (1560 n. s.), un « faiseur de cartes » originaire du Perche, Alain Gourju, épousait Jacquette, fille de feu Jacques Levesque, en son vivant cartier à Orléans, et de Sulpice Montenelles. Le contrat de mariage fut reçu par M^e Gilles Mesnager (1) et mentionna, parmi les apports de l'épouse, une somme de 10 livres tournois que feu Jean de Bruxelles, cartier, avait donnée à Jacquette sa filleule ; le même acte spécifia que « les outilz que led. deffunt (père de l'épouse) avoit à faire cartes » seraient remis à Alain Gourju et on les estima en bloc à 24 livres tournois. Ce premier document est intéressant puisque,

(1) Gilles Mesnager, notaire au Châtelet d'Orléans de 1540 à 1562. La minute de cet acte est actuellement chez M^e Joblin.

en outre du prix des outils, il nous fait connaître les noms de deux cartiers orléanais, Jacques Levesque et Jean de Bruxelles, exerçant antérieurement à 1560 et celui d'un nouveau cartier, Alain Gourju, qui s'établit à Orléans en cette année 1560.

Les deux actes qui suivent présentent plus d'intérêt encore. Le 18 mars 1588 par devant Mᵉ Constantin Mignon (1), Claude Javary, marchand à Orléans, reconnaît que pour prêt d'un écu il a reçu « à gage de Catherine Defay, veuve de deff. Thomas Marion, par les mains de Jehan Marion, deux moulles de bois servant à faire petites cartes avec ung reglouer et ung peigeoir et ung escuson de tableau, qui seront rendus en payant led. escus ». Vraisemblablement feu Thomas Marion devait avoir été cartier puisqu'il en possédait les outils ; quant à Claude Javary, nous verrons tout à l'heure qu'il devait être un marchand cartier faisant faire ses cartes par des ouvriers à lui.

Moins d'un mois plus tard, le 4 avril 1588, la dame Avoye Fontaine, femme séparée de biens du même Claude Javary, demeurant à Orléans, paroisse Saint-Donatien, passait, devant Mᵉ Mignon, un marché avec Claude Rousset, mᵉ cartier demeurant sur les ponts en la paroisse Sainte-Catherine. Claude Rousset était probablement un pauvre cartier qui désirait s'établir à son compte et n'en avait pas les moyens. Pour ce faire, il avait emprunté à la femme Javary une certaine somme d'argent et il lui avait acheté à crédit, pour fabriquer des cartes, « huit vingtz dix rames de papier au pot et à la main grosse trasse et pappier espaignol (2) » ; de ce chef, il lui devait

(1) Constantin Mignon, notaire au Châtelet d'Orléans de 1571 à 1617. Les minutes de ces 2 actes sont déposées chez Mᵉ Garapin.

(2) Dans un règlement du 18 septembre 1741 qui fixe les dimensions et le poids à la rame des divers papiers, on retrouve encore ces dénominations : le papier *pot* ou *cartier ordinaire* doit avoir 14 pouces 6 lignes de largeur et 11 pouces 6 lignes de hauteur et peser 9 à 10 livres la rame ; le papier *espagnol* qui a même grandeur ne pèse que 8 à 9 livres. En revanche, dimensions et poids sont libres pour les papiers communs dénommés *trasse* ou *tresse*, ou *main-brune*, etc.

80 écus. D'autre part il avait reçu d'elle des ustensiles à faire cartes et des meubles pour une somme de 40 écus. Au total il se trouvait débiteur de six vingtz escuz sol. Pour éteindre sa dette, il s'engagea à fabriquer des cartes fines à 4 papiers et à les remettre à sa créancière. A part le premier mois où il ne serait tenu qu'à 3 grosses, il devait livrer chaque mois 6 grosses, dont moitié en cartes fines et maîtresses, et moitié en petites cartes. Le prix en était convenu ainsi : 4 écus d'or soleil pour chaque grosse de cartes fines, 2 écus 40 sols tournois par grosse de cartes maîtresses, et un écu 50 sols tournois par grosse de petites cartes. Rousset prenant l'engagement de n'en pas vendre à d'autres personnes, la femme Javary s'engageait en retour à prendre livraison de toutes les cartes produites dans le mois par l'ouvrier, même si cette production excédait les 6 grosses prévues. Le paiement se ferait au comptant lors de la livraison : moitié de la somme serait remise au cartier pour ses besoins et nécessités, l'autre moitié étant conservée par la femme Javary pour venir en déduction des six vingtz écus qui lui étaient dus. Il semble bien, par la lecture des 2 contrats de 1588, que les époux Javary aient été des dominotiers et marchands de papier : ils vendaient des cartes qu'ils faisaient fabriquer par des ouvriers à leur solde, auxquels ils fournissaient, s'il était besoin, le papier et les outils nécessaires.

Quels étaient ces outils ? L'acte du 4 avril 1588 nous en donne le détail et il est curieux de constater que cet outillage rudimentaire restera le même jusqu'au début du XIXe siècle. Mais avant d'en donner la nomenclature, il est utile de rappeler les diverses phases de la fabrication des cartes (1) ; on comprendra mieux ensuite l'usage des outils énumérés.

L'on commençait par constituer l'âme de la carte : on collait ensemble 2 feuilles de papier épais, *grosse trasse* ou *main brune*, puis on les passait à la presse : l'excédent de colle s'écoulait sur les côtés et on l'enlevait avec un mauvais

(1) J'emprunte les détails de cette fabrication à l'article *Cartes* de l'Encyclopédie, 1751.

pinceau trempé dans l'eau froide ; cela s'appelait *torcher*. Les 2 feuilles collées dos à dos formaient une *étresse* que l'on *étendait* en la suspendant par des crochets de laiton sur des cordes. Les étresses sèches étaient *poncées* sur les 2 faces et débarrassées de toutes leurs inégalités. Sur l'étresse on collait une 3e feuille de papier *cartier* destinée à former le dos de la carte ; on pressait et on étendait à nouveau. La surface opposée de l'étresse recevait ultérieurement une 4e feuille de *papier au pot* sur laquelle on avait préalablement moulé, c'est-à-dire imprimé en noir, puis peint soit les figures des cartes maîtresses, soit les points des petites cartes.

Le *moule* était une planche de bois gravée. Il était fixé sur une table, et après qu'on l'avait encré au moyen d'une brosse chargée d'un mélange de noir d'Espagne et de colle, on appliquait sur lui une feuille de papier au pot préalablement *moitie*, autrement dit trempée dans l'huile, passée à la presse et séchée. L'impression s'obtenait en appuyant la feuille sur le moule au moyen d'un *frotton*, sorte de pelote hémisphérique faite de lisières d'étoffe, dont on promenait la surface plane vigoureusement sur le revers de la feuille. Ce moulage donnait le trait noir des figures ; il ne restait qu'à les peindre au moyen d'autant de *patrons* découpés au canif qu'il y avait de couleurs (4 ou 5 en général) ; les patrons des cartes de points n'étaient pas découpés au canif mais à l'aide de 4 emporte-pièces en métal ayant chacun la forme d'un cœur, d'un pique, d'un carreau ou d'un trèfle.

Les feuilles de papier au pot, une fois peintes, étaient collées sur les étresses, passées au chauffoir pour les sécher, légèrement enduites de savon sec et enfin *lissées* au moyen d'une pierre très dure, polie au grès et encastrée dans une armature de bois. Pour cette dernière opération la feuille de cartes à lisser était posée sur un marbre fixé sur une table et l'ouvrier imprimait au lissoir autant de mouvements de va-et-vient qu'il était nécessaire pour que la feuille eut, sur les 2 faces et principalement sur le dos, un poli irréprochable. Le lissage terminé, on *rognait* au ciseau, c'est-à-dire que l'on divisait la feuille en autant de cartes qu'elle en comportait. Un ouvrier triait les cartes ainsi

découpées, en formait des jeux et enfermait chaque jeu dans une enveloppe portant le nom et l'enseigne du cartier et le genre de jeu qu'elle contenait. Les cartes étaient vendues au jeu, au sixain c'est-à-dire par paquet de 6 jeux, ou à la grosse.

Nous allons retrouver tout cet outillage dans la liste des « ustensiles à faire cartes » fournis en 1588 à Claude Rousset par la femme Javary :

Ce sont d'abord 2 presses garnies de leurs tabliers et tableaux (presses à vis avec leurs platines) ;

Puis 6 moules à faire cartes (planches de bois gravées) ;

2 marquées en jeu (moules pour les enveloppes de jeu ?) ;

Une marque en sirain (moule pour les enveloppes de sixain) ;

Un moule descar (?) ;

4 règles ;

2 lusses garnies (lisses avec leur armature de bois et leur pierre) ;

2 marbres à broyer les couleurs ;

2 molettes ;

4 grandes paires de sireaulx (ciseaux) ;

12 pinceaux ;

4 brosses à torcher (pinceau pour enlever la colle que la presse fait sortir des feuilles) ;

Une brosse à mouler (brosse rectangulaire servant à encrer le moule) ;

8 brosses à coller ;

3 grandes tables avec leurs trauttes (tables sur tréteaux) ;

2 tables à lisser ;

24 patrons tant en testes que en poincts (patrons découpés pour le coloriage des figures et des points) ;

7 godets garnis de leurs platines et goupillons (vaisseaux, appelés plus tard *calottes*, contenant les couleurs, accompagnés de petits balais destinés à remuer le liquide coloré et de plateaux en bois ou en marbre) ;

4 fers (emporte-pièces en acier), un au cœur, un à la pique, un au carreau et un à la trèfle avec une forte pièce et un compas à frapper les patrons (pour découper les patrons des cartes de points) ;

4 livres de cordes à estendre les cartes;
2 livres de clous.

Tel était à la fin du xvi[e] siècle, à Orléans, le matériel nécessaire à un « faiseur de cartes ».

Les documents de cette sorte, qui ne peuvent se trouver que dans les minutes de notaires généralement peu étudiées, sont extrêmement rares et je ne crois pas qu'on en ait publié jusqu'ici de semblables. En outre de leur rareté, ils ont la grande utilité de nous faire connaître, par le menu, les conditions d'existence des petits artisans d'autrefois et les modestes industries qui les faisaient vivre.

Docteur Garsonnin.

Pièce justificative

4 apvril 1588

(Minutes de Constantin Mignon,
notaire au Châtelet d'Orléans)

Claude Rousset M[e] Cartier demourant à present sur les pontz d'Orléans en la parroisse S[te]-Catherine confesse avoir promis et promect à Avoye Fontaine femme sepparée quant aux biens de Claude Javary son mary demourant aud. Orléans, parr. S[t]-Donnatien à ce présente et acceptante de faire des cartes fines à quatre pappiers ensemble des cartes maistresses et petites cartes. Le tout bonnes loyalles et marchandes et les bailler et délivrer à laditte femme Javary, ses hoirs et aians cause ou au porteur des presentes par chacun mois; scavoir est trois grosses d'huy en ung mois prochain venant, et de mois en mois après ensuivant six grosses moictié cartes fines et maistresses, l'autre moictié petites cartes, moyennant et à raison de quatre escuz d'or soleil pour chacune grosse de cartes fines deux escuz quarante solz tournois pour chaque grosse de cartes maistresses et ung escu cinquante solz tournois pour chacune grosse

de petites cartes ; Lesquelles cartes ledict Rousset s'est obligé et oblige livrer à lad. femme Javary sesd. hoirs et aians cause ou aud. porteur des présentes par les termes et aux pris susd. jusques à la valleur et concurrence de la somme de six vingtz escuz sol que led. Rousset a confessé debvoir bien et loyaulment à lad. femme Javary. Asscavoir quatre vingtz escuz tant en argent qu'elle luy a presté à son besoing et nécessité que pour vente de huit vingtz dix rames de pappier au pot et à la main grosse trasse et pappier espaignol que lad. femme Javary luy a baillé et délivré à plusieurs fois pour faire lesd. cartes sans que led. Rousset le puisse employer à autre usaiges que à faire lesd. cartes. Et à ce faire il demoure par exprès obligé affecté et ypothéqué. Et quarante escuz sol pour laquelle somme lad. femme Javary a délaissé et délaisse par ces présentes aud. Rousset acceptant les ustancilles cy après déclarez servant à faire cartes avec les meubles et ustancilles de mesnaige aussy cy après déclarez : Premièrement une paire de presses garnie de leur tablie et tableaulx, six moulle à faire cartes, deux marquée en jeu une marque en sirain ung moulle descar quatre reigles deux lusses garnie deux masbres à broyer les coulleurs deux mollettes quatre grandes paires de sireaulx une douzaine de pinsseaulx quatre brosses à torcher et une à mouller huict autres à coller trois grand table avec leurs trauttes deux tables à lisser deux frottons vingt-quatre patrons tant en teste que en poinctz sept gaudetz garnis de leurs platines et goupillons, quatre fers asscavoir ung au cœur, ung à la picque ung au carreau et ung à la treeffe avec une forte pièce et ung compas à frapper les patrons quatre livres de cordes à estendre les Cartes et deux livres de clou (*suit la désignation des objets de ménage*).

Et en faveur et contemplation des présentes et pour subvenir aud. Rousset à ses nécessitez, lad. femme Javary a promis aud. Rousset acceptant que lorsqu'il luy fera livraison desd. cartes elle luy payera en deniers comptans la moictié de la valleur d'icelles selon le pris susdit et que l'autre moitié seullement viendra en desduction de lad. somme de six vingtz escuz. A la charge que led. Rousset a

promis et s'est obligé et oblige de travailler et besongner continuellement, en sorte qu'il baillera et livra par chacun moys à lad. femme Javary le susdit nombre de cartes selon que dessus est dict sans qu'il en puisse vendre à aultrui pour quelques causes et occasions que ce soient. Et s'il se trouve que led. Rousset en ait plus grande quantité en fin de chacun mois lad. femme Javary sera tenue de prandre ce qui s'en trouvera... Ce fut faict et passé en l'hostel dudit notaire à onze heures avant midy ès présences de Francoys Longuet et Alexandre Pénillon clercs dem[t] à Orléans parroisse Nostre Dame de Recouvrance tesmoings. Ledict Rousset a déclaré ne scavoir signer.

(Ont signé) : Avoye Fontaine, Mignon, Pénillon, Longuet.

UNE MARQUE NON ENCORE SIGNALÉE
DE
CÉRAMIQUE ORLÉANAISE

J'avais fait connaissance, il y a longtemps, de deux vases Médicis en porcelaine décorée d'origine orléanaise, mais sans avoir pu obtenir de leur propriétaire qu'il consente à s'en dessaisir en ma faveur ; quand, tout récemment, après les avoir plusieurs années perdus de vue, j'ai eu la bonne fortune de les retrouver en d'autres mains et les ai décidés cette fois, à accepter l'hospitalité que je désirais leur offrir. Ces vases ont 32 cent. de hauteur, ils sont dépourvus d'ornements en saillie, la pâte est moins belle que dans les productions de Gérault et de Benoit Lebrun, l'émail est moins blanc et non sans défauts, mais le décor et principalement la dorure sont soignés ; le socle est peint en marbre noir à peine veiné de gris, le piédouche et la panse sont ornés de feuilles et d'encadrements dorés, la tulipe élancée présente un fond jaune clair où se détachent, exécutés en grisaille, sur l'un le triomphe de Bacchus et d'Ariadne, sur l'autre le triomphe d'Amphitrite ; le rebord de la coupe s'orne de feuilles dorées, à l'intérieur est une petite guirlande également dorée. Le dessin n'est pas d'un grand artiste, il est en tout cas d'un bon décorateur, ce sont deux pièces agréables, mais je ne vous en aurais pas entretenu si elles ne constituaient un document nouveau pour

l'histoire de la céramique orléanaise : chacun de ces deux vases, en effet, porte sous le socle une marque qui n'a pas encore été signalée : « P. D. Orléans » ; cette marque est au pinceau sur la couverte, en noir du ton du marbre du socle et je n'hésite pas à y reconnaître la signature de Piédor Dumuys qui dirigea la manufacture des Capucins de 1797 à 1803 et auquel aucune pièce n'a jusqu'à ce jour été attribuée avec certitude. Le musée de Sèvres expose comme sortie de cet atelier une tasse sans marque (n° 4782), offerte par notre compatriote M. Bataille, au décor rouge brique, avec un paysage d'après Desfriches sur une réserve rectangulaire ; certains amateurs classent encore comme de Piédor Dumuys, des vases comparables par leur forme à ceux qui font l'objet de cette communication, mais de dimensions moindres (26 cent. de hauteur environ), à l'émail analogue, au décor généralement foncé, à la panse ornée de têtes de sphinx figurant des anses, signés au pinceau du seul mot « Orléans », laissant à Benoit Lebrun les vases de même forme et de mêmes dimensions, à l'émail plus blanc, au décor différent et signés « Orléans » à la vignette. La marque de Piédor Dumuys que j'apporte aujourd'hui semble confirmer la tradition que rien n'avait encore justifiée, sinon le goût égyptien de la décoration, souvenir d'une mode qui sortit de la campagne de 1798-99.

J. Banchereau.

P, D orléans.

UN JUGEMENT SUR JEANNE D'ARC

AU XVII^e SIÈCLE

Le Père Zacharie de Lisieux, Capucin qui fut un instant célèbre au XVII^e siècle par ses ardentes polémiques contre le jansénisme, publia en 1653, sous le nom de *Petrus Firmianus* (traduction latine de son nom de famille : Pierre Firmian), une sorte de satire allégorique des vices du temps, intitulée *Saeculi genius*. La quatrième dissertation qui figure dans cette satire a pour titre : *Inquieta aevi hujus eruditio*. L'auteur y stigmatise, entre autres défauts, l'iniquité passionnée de certaines polémiques. Au passage, il salue la gloire de Jeanne d'Arc pour indiquer comment les passions humaines tentèrent de la ternir. Le Père Zacharie de Lisieux avait, vingt ans durant, fait partie de la mission catholique en Angleterre : ses réflexions sont celles d'un Français qui a longtemps vécu parmi les Anglais. Pour l'histoire de la réputation de Jeanne d'Arc au XVII^e siècle, l'exhumation des lignes du P. Zacharie peut offrir quelque intérêt.

Nihil praeclarius dici poterat in laudem puellae illius militaris quae Rege, sed non imperante in Gallia Carolo septimo, Anglos fugavit, quam quod ex illis unus conscientia cogente effatus est ; virginem scilicet dignissimam quae apud posteros omni encomio celebraretur, ea enim gessisse, quae viri fortiores stuperent, et desperatae patriae pristinam gloriam restituisse. Verum non omnino fuisse absque scelere, quia inter hostes Angliae nata, pro illis etiam

felicissime pugnaverat. Quid non mortalia pectora cogis, immanis rabies odii ? quia Gallicum aerem hausit nascens puella ; et adulta, Britannicas fudit acies, in crimine est, eisdem judicibus qui eam damnaverunt, reverenda, nisi natalium innocens scelus ream fecisset armorumque felicitas. Galliam non oderint Angli, furor in Joannam quiescet ; et pyrae loco thronus struetur, unde illa sine ardore fulgeat (1).

En voici la traduction :

« A la louange de cette vierge guerrière qui, lorsque Charles VII en France régnait sans commander, mit les Anglais en fuite, on ne pouvait rien dire de plus glorieux que ce qu'un de ces Anglais déclara, sous la contrainte de sa conscience : Cette vierge, disait-il, éminemment digne de tous les éloges de la postérité, accomplit des exploits qui méritaient l'admiration de la vaillance masculine, et rendit à sa patrie désespérée son ancienne gloire ; mais ce ne fut pas absolument sans crime ; car, née parmi les ennemis de l'Angleterre, c'est pour eux, aussi, qu'elle avait combattu avec tant de bonheur.

« Où les cœurs humains ne sont-il pas entraînés par la rage grossière de la haine ? Parce que Jeanne, à sa naissance, durant son enfance, huma l'air de France, et parce qu'adulte elle mit en pièces les armées britanniques, la voici mise en accusation, elle qui eût apparu respectable aux juges mêmes qui la condamnaient, si le crime innocent de sa naissance et les succès de ses armes n'avaient fait d'elle une coupable. Que les Anglais ne haïssent pas la France, et leur fureur contre Jeanne s'assoupira, et au lieu du bûcher, c'est un trône qui s'élèvera, un trône du haut duquel elle resplendira sans brûler ».

Georges Goyau.

(1) *Saeculi genius*, p. 209.

DU LOUAGE DES GENS DE MAISON
A ORLÉANS
AU XVIIIe SIÈCLE

La rareté actuelle des gens de maison fait l'objet de la conversation générale ; chaque jour, à la ville comme à la campagne, tout le monde se lamente sur l'extrême difficulté de recruter des serviteurs. Les causes de cette carence sont multiples ; les moralistes et les économistes ont beau jeu pour exposer leurs remèdes à cette crise irritante qui déroute beaucoup de gens dans leur façon de vivre. Il est vrai que d'aucuns peuvent suppléer à l'absence de domestiques, en modifiant leurs habitudes et en essayant de se servir eux-mêmes, mais en beaucoup de cas le remède n'est pas d'un emploi facile ; les personnes âgées ou chargées de famille ne pourraient suffire à des besognes excédant leurs forces et la crise s'aggrave par l'emploi indiscret et malheureusement trop fréquent de surenchères qui surgissent à l'improviste ; tel maître qui se croyait nanti et pourvu d'un serviteur de tout repos s'en voit soudainement privé par l'effet d'offres extravagantes !...

C'est un cas de ce genre qui, s'étant récemment produit, donna à notre avisé confrère, M. Jacques Soyer, devant qui il était narré, l'occasion de nous communiquer un document qui, vieux de deux siècles, montre que le fait de débaucher les gens de maison, comme celui par ces derniers, de quitter brusquement leur service, n'est pas nouveau.

Il paraît qu'en 1725 l'abus fut tellement criant à Orléans qu'il attira l'attention de l'autorité et motiva une sévère ordonnance de la Chambre de Police, ci-après reproduite. Si elle dépeint dans le vigoureux style du temps un coin des mœurs de cette époque, elle révèle dans ses motifs que l'abus était déjà ancien, puisque le haut magistrat étaye son arrêt sur des édits de Charles IX et d'Henri III rendus en la même cause et aussi sur un règlement de police de notre ville de 1583.

Dans l'arsenal de nos lois on est surpris de rencontrer quelques édits de nos rois auxquels la jurisprudence reconnaît encore la force légale. Le plus ancien de ce genre est, à notre connaissance, de décembre 1607 ; il renferme un grand nombre de défenses relatives à la voirie en général et c'est l'un de ses articles qui tend au nettoyage des voies publiques en prohibant certaines pratiques malodorantes de nos aïeux que Scarron décrit en termes amusants dans son *Roman comique*.

Que ne remet-on aussi en vigueur l'ordonnance que Georges Vandeberghe (1) édicta en 1725 dans cette délicate matière !

Quoiqu'il advienne de ce vœu, voici le texte de sa sentence (2) :

De par le Roy
Son Altesse Sérénissime
et
Monsieur le Lieutenant général
de Police d'Orléans

Sur ce qui nous a été remontré par le Procureur du Roy (3) en ce siège qu'il s'est glissé un abus pour la sortie des valets et servantes des bourgeois et autres habitans de cette ville, qui se sont persuadez qu'il leur était permis de

(1) Georges Vandeberghe succéda en 1723 à Elie de la Fons de Luz dans les charges de Prévot et de Lieutenant général de Police d'Orléans, qu'il remplit jusqu'en 1748. A cette date, l'office de Prévot fut supprimé et réuni au Bailliage.

(2) Voir *Archives départementales du Loiret*, série E, Domestiques, Villes.

(3) Daniel-François Legrand de Melleray.

sortir, quand il leur plaît, de chez les personnes à qui ils se sont louez pour un temps fixe, comme il est permis à leurs maîtres et maîtresses de les renvoyer dans le courant du temps pour lequel ils les ont louez, quand ils le jugent à propos, lorsqu'ils ne sont pas contents de leurs services : Et que ce qui favorise davantage cet abus, est que lesdits valets et servantes trouvent facilement d'autres personnes de cette ville, qui souvent les ayant débauchés, les prennent à leur service et les y retiennent contre la volonté de ceux de chez qui ils sont sortis, sans avoir une permission de leurs maîtres et maîtresses par écrit, ce qui est défendu par les anciennes ordonnances de nos Rois et est contraire aux règlements généraux de police et notamment à celui arresté au bureau de la Police de cette ville le 16 décembre 1583.

Et comme la sortie desdits valets et servantes est une dépendance de la Police, dont la connaissance nous appartient privativement aux autres juges dans le détroit de notre juridiction, ainsi qu'il a été jugé par arrest du Conseil du 27 juillet 1700, rendu au profit du Lieutenant général de Police de Bourges contre le Prévost de la même ville

Requérant en conséquence qu'il y fut pourvu par nous,

Vu les édits de Charles IX l'un donné à Toulouse le 21 février 1565 et l'autre à Fontainebleau le 25 mars 1567, l'édit d'Henri III donné à Paris le 21 novembre 1577, ledit règlement de Police du 16 décembre 1583 et ledit arrest du Conseil du 27 juillet 1700,

Avons fait très expresses inhibitions et défenses à tous valets et servantes qui se sont louez et se loueront à l'avenir pour un temps fixe aux Bourgeois de cette ville et autres habitans demeurants au dedans de notre juridiction, de quitter le service de leurs maîtres et maîtresses dans le courant du temps pour lequel ils se sont louez, contre la volonté de leurs maîtres et maîtresses, ou sans avoir obtenu d'eux un congé par écrit ; à moins que lesdits valets et servantes n'en eussent une cause légitime :

Faisons pareillement défenses à toutes personnes de quelque qualité et condition qu'elles soient, demeurantes au dedans de notre juridiction de débaucher les valets et

servantes de chez leurs maîtres et maîtresses pour les prendre à leur service ; ni de recevoir à leur service aucuns valets et servantes qui ne leur auront pas fait aparoir du congé par écrit de leurs maîtres et maîtresses dont ils auront quitté le service et sans au préalable s'en être rendus certains desdits maîtres et maîtresses, à peine de vingt livres d'amende, même de plus grande, en cas de récidive, *dont les maris demeureront responsables* ;

Ordonnons que les contrevenants au présent règlement seront assignés devant nous, pour y être pourvu.

Et sera la présente ordonnance lue, publiée et affichée partout où besoin sera, ce fait exécuté nonobstant opposition ou appellation quelconque et sans préjudice d'icelle, s'agissant d'un fait de Police.

Donné et arrêté en la Chambre de la Police d'Orléans, par nous Georges Vandeberghe, Conseiller du Roy, Lieutenant général de Police d'Orléans, assisté, ce 27 janvier 1725.

Ainsi signé :

Vandeberghe, Lenormant maire, Dupleix, Duchon, Boilleve, Turtin, Couvret, Picault, Prou, Buffreau, Gaulier, de Gombault, Legrand greffier.

A. P.

NOTES

SUR

DES MAISONS ANCIENNES D'ORLÉANS

L'HOSTEL DE LA CANE, LE COQ D'OR

L'étranger qui visite notre ville est étonné d'y retrouver encore tant d'édifices privés dont l'aspect extérieur révèle l'ancienneté, mais plus grande serait sa surprise s'il pénétrait dans l'intimité de beaucoup de maisons qui la dissimulent sous des façades modernes et sont assises sur des caves voûtées à plusieurs étages datant du Moyen-Age. C'est le cas de la plupart des maisons de la rue Sainte-Catherine et en particulier de celles qui avoisinent l'ancien cloître Saint-Sulpice.

M. l'abbé de Torquat, dans la séance de notre Société du 14 janvier 1859, a lu à nos prédécesseurs (1) une notice savante sur l'ancienne église de ce nom et sur une substruction voisine, mais il n'y mentionne pas les vieilles maisons adjacentes ; or, si l'on consulte un Atlas (2) des plans terriers des quartiers d'Orléans dressés vers 1770 on constate que, depuis cette époque déjà lointaine, le pâté d'immeubles compris dans l'angle formé par la rue Sainte-

(1) Voir *Bulletin de la Société archéologique et historique de l'Orléanais*, tome III, p. 42.

(2) *Archives départementales du Loiret*, A. 598. Cet Atlas se compose de 16 feuilles. Voir A. 599 l'*Index* indiquant par tableaux répondant à chacune des 16 feuilles géométriques les noms des rues, de la situation des immeubles, ceux des propriétaires, les numéros de chaque immeuble d'après le plan, les numéros des articles des titres ou du terrier et les seigneurs du fief ou de censive dont relève l'immeuble. — Le plan d'Orléans dressé par Perdoux en 1773 concorde avec l'Atlas et son Index

Catherine avec la rue Neuve, à présent dénommée Charles-Sanglier et aboutissant au grand Martroi (1), n'a guère

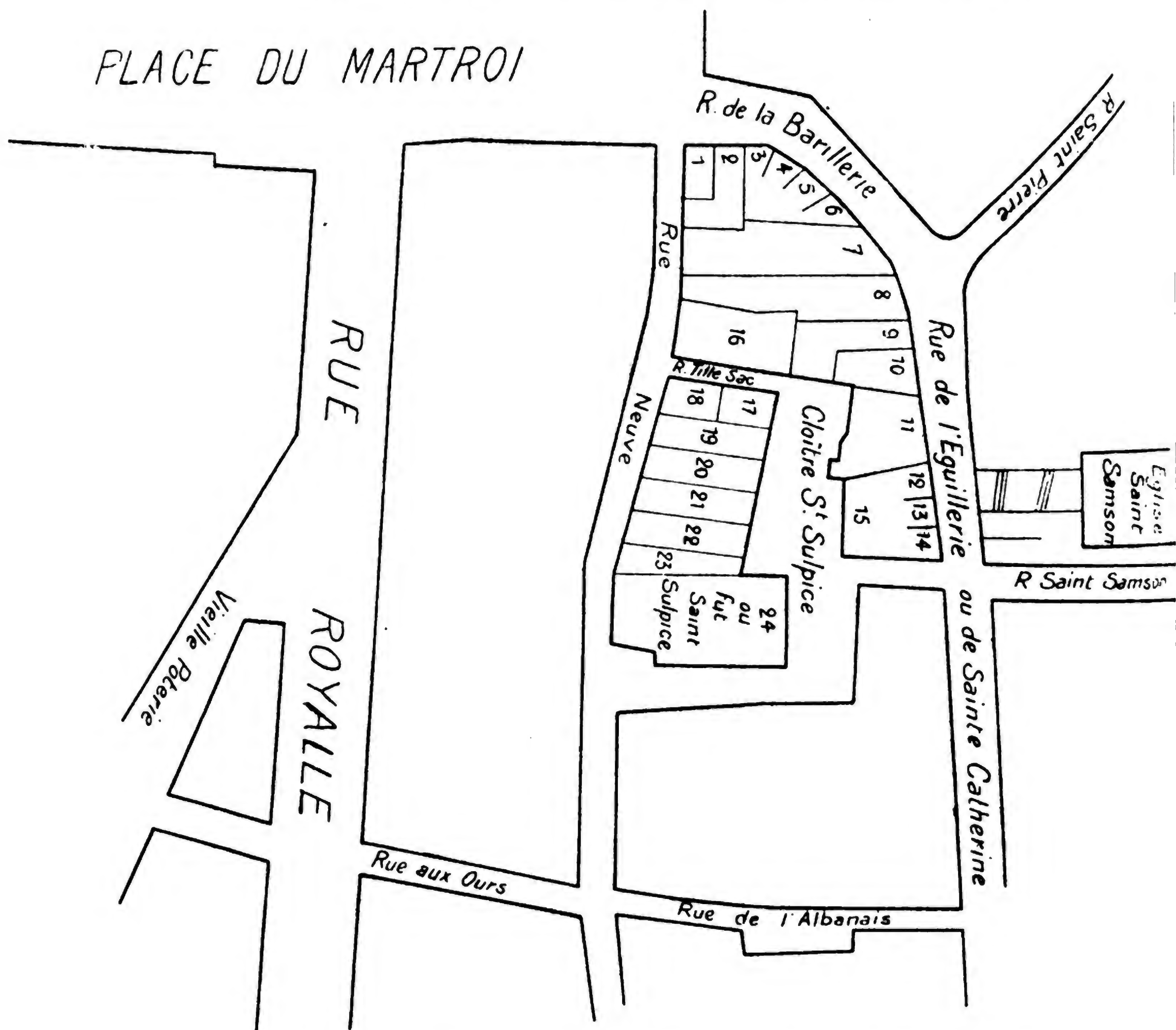

changé d'aspect. Le percement de la rue Jeanne-d'Arc, la

(1) Ce quartier est repéré à la 7e feuille de l'Atlas A. 598. — Le croquis ci-dessus dessiné par notre confrère, M. Larcanger, d'après ce plan représente les maisons qui font l'objet de cette étude : les nos 10 et 11 indiquent l'hôtel de la Canne, le no 12 le Coq d'or.

construction à la pointe de cet angle de la grande maison, siège de la quincaillerie de M. Croissandeau et celle plus récente, d'un style très moderne, au croisement des rues Jeanne-d'Arc et Charles-Sanglier, d'un grand immeuble qui occupe avec le précédent tout le côté Est de cette dernière rue, n'ont pas complètement détruit ce coin d'Orléans qui, à l'abri de murs nouveaux, recèle encore des parties fort respectables de son antiquité.

Le cloître Saint-Sulpice, ou *Vieux-Martroi au blé*, qui renfermait l'église de ce vocable datant du IXe ou Xe siècle et très probablement aussi le *forum bladi* de l'époque gallo-romaine, est réduit à l'état modeste d'une cour, commune aux habitations qui l'encerclent. Néanmoins, vous y retrouverez, faisant face à l'entrée, une construction qui accuse des signes de l'architecture du XVe siècle, notamment l'arc surbaissé d'une porte au rez-de-chaussée.

Nous ne pouvons étudier toutes les maisons qui composent ce quartier, l'examen particulier de chacune d'elles serait fastidieux, nous nous bornerons donc à quelques-unes et nous commencerons par l'*hostel de la Canne* et la *maison du Coq-d'Or*, dont les titres nous ont été obligeamment communiqués par leur maître actuel. Nous avons en outre puisé sur leur origine des renseignements précis dans le registre intitulé *Papier Censier* (1) des biens du Collège Royal d'Orléans, travail considérable dressé, à la veille de la Révolution, pour la perception des cens dus à ce Collège en la ville d'Orléans et qui fournit un précieux état de la propriété foncière en cette ville avec ses mutations successives depuis le début du XVe siècle jusqu'en 1788.

Les maisons du *Coq-d'Or* et de la *Canne*, qui étaient dans la Censive du Prieuré de Saint-Samson, devenu au XVIIe siècle le Collège Royal d'Orléans, portent les nos actuels 57 et 59 de la rue Sainte-Catherine, leurs rez-de-chaussée forment trois boutiques juxtaposées s'ouvrant vers l'Est sur cette rue. La façade en briques rosées qui règne uniformément sur elles ne laisserait pas soupçonner leur ancienneté, si un simple détail n'attirait l'attention

(1) *Archives départementales du Loiret*, D. 649, folios 328 à 740 et 926.

du passant : une porte d'entrée en bois, à deux vantaux, surmontée d'une imposte vitrée que protègent des entrelacs en ferronnerie du XVIII^e^ siècle, encadrant la silhouette d'un volatile palmipède avec en dessous ces mots *la Canne*.

D'après d'anciens titres notés au Papier Censier, l'hostel de la Canne se composait de trois demeures, dont deux se rangent avec la maison du Coq-d'Or sous le n° 57 actuel, la troisième devenue indépendante accapare le n° 59. Il n'apparaît pas que ces maisons furent le théâtre d'événements mémorables ; d'honorables bourgeois y commercèrent, mais elles ont gardé tous leurs parchemins qui leur valent une sorte d'illustration, en permettant au moderne curieux d'en suivre les détenteurs successifs depuis le début du XV^e^ siècle jusqu'à nos jours. Nous y relèverons des renseignements précieux sur plusieurs familles orléanaises, en même temps que leur situation topographique dans le Vieil Orléans. En effet, cette rue Sainte-Catherine, qui jadis se nomma la Barillerie, l'Eguillerie, longeait la muraille occidentale de la première enceinte de la cité et l'hostel de la Canne se trouvait en face de la poterne dite de Saint-Sanxon (Saint-Samson) qui avait été ouverte dans cette muraille, tout près de Saint-Pierre-Ensentelée, cependant que par le bout opposé, à l'occident, il rejoignait le cloître Saint-Sulpice ou *Vieil-Martroi à blé*, établi depuis des siècles en dehors de la ville primitive (1). La maison du *Coq-d'Or* lui est contiguë par le midi.

Avant que nous visitions la Canne qui exigera certains développements, examinons d'abord, à tout seigneur tout honneur, le *Coq-d'Or*, qui ne nous retiendra pas longtemps.

Habitation fort exiguë, elle répond encore fidèlement à la description qu'en donnent les anciens actes : « Une boutique par le bas (aujourd'hui c'est un étal de bou-

(1) Nous avons noté dans un acte notarié de la fin du XVIII^e^ siècle que le marché du blé se tenait à cette époque dans la partie du Martroi comprise entre l'extrémité de la rue Sainte-Anne et le portail nord de Saint-Pierre ensentelée, là où en 1804 fut érigée la statue de Jeanne d'Arc, de Gois. — Une note de l'abbé Dubois dans son *Histoire du Siège d'Orléans* indique que le marché au blé fut transféré en cet endroit en 1517.

cherie), cour minuscule dans laquelle est le puits et le puiset à latrine; un escalier étroit, une vis suivant le langage du temps, muni d'une rampe en bois à torsade, conduit aux deux étages supérieurs. L'origine (1) de propriété de cette toute petite demeure remonte très haut : le 24 décembre 1458, d'après le Papier Censier, elle est au cens annuel d'un denier dans la Censive de Saint-Samson comme appartenant à Perrinet Hue, elle reste près d'un siècle dans sa famille pour passer ensuite aux Macon dont une fille épouse Antoine Deloynes qui en est propriétaire en 1553. Vingt ans après, elle est à Aignan de Saint-Mesmin, probablement par héritage, et demeure dans cette famille jusqu'en 1636; elle appartient alors à Jacques Lecocq et à Françoise Lhomme, son épouse, et leurs descendants la possédèrent fort longtemps. Jacques Lecocq était un marchand; le 5 juin 1638, sa femme rédige son testament dans lequel elle indique qu'ils ont acheté cette maison de Thérèse Bourdiniau, veuve d'Aignan de Saint-Mesmin, et elle lègue à l'église et fabrique de Saint-Pierre-Ensentelée, alias Sainte-Catherine, cent sols tournois de rente foncière perpétuelle à prendre sur la moitié d'une maison « où pend pour enseigne la maison du Coq-d'Or sise rue Sainte-Catherine, à l'opposite de la porte de l'église des Jésuistes d'Orléans », qui était l'église du prieuré de Saint-Samson. Au milieu du XVIII^e^ siècle, la maison est en ruines et elle est achetée le 13 août 1762 à l'audience des criées du bailliage par les époux Lepage qui la reconstruisent et la vendent l'année suivante à Marie-Magdeleine Girardet. Celle-ci, en 1767, le 20 janvier, par acte passé devant M^e^ Couzé, notaire au Châtelet, la revend à Elisabeth Brasseux, veuve de Joseph Pryvé, marchand de draps et soieries qui, nous le verrons, a recueilli les trois maisons de la Cane dans l'héritage paternel. L'acte de vente constate une fois de plus que le Coq-d'Or est chargé d'un denier parisis de cens seigneurial envers le Collège Royal d'Orléans, payable chacun an, à cause du

(1) *Archives départementales*, D. 649, papier Censier, folio 421, 31^e^ maison de la Barillerie.

Prieuré de Saint-Samson y réuni, la vigile de Noël, ledit cens à droit de *relevoison à plaisir*, par toutes mutations, suivant la coutume d'Orléans et qu'il est aussi grevé de cinq livres de rente foncière chacun an, envers l'église et fabrique de Saint-Pierre-Ensentelée. Son sort est désormais uni à celui de l'hostel de la Cane et nous l'examinerons par la suite.

L'Hostel de la Cane

L'origine des trois maisons qui le constituaient est également ancienne : au début du XV^e siècle, elles étaient dans la Censive de Saint-Samson et le Papier Censier (1) enregistre que de ces trois maisons, deux étaient les 29^e et 30^e maisons de la Barillerie, chacune au cens de 22 deniers parisis ; la troisième, au cens de un denier parisis, était la première maison sur le cloître Saint-Sulpice, ou ancien Martroy à bled, avec cette observation précise dans la colonne spéciale que « celle-ci ne fait qu'une seule et même maison avec les deux autres.

Jusqu'en 1651 elles eurent des maîtres distincts dont nous avons les noms depuis 1423. En 1791, leur acquéreur achetait aussi, nous le verrons bientôt, leur voisin *le Coq-d'Or*. Son descendant les a de nouveau séparées.

Aujourd'hui, sous le n° 57, l'ancienne 30^e maison de la Barillerie et le logement sur le cloître ne forment qu'une seule demeure avec l'enseigne subsistante de la Canne. Nous y pénétrons par une allée assez large à l'extrémité de laquelle on aborde un fort bel escalier dont les rampes en bois sculpté du style du XVIII^e siècle montent jusqu'aux combles au 3^e étage. A chaque étage, une galerie de bois conduit aux appartements du bâtiment du fond qui est l'ancienne maison sur le cloître ; sur sa façade Est plus que sur celle d'Ouest, il a gardé les caractères bien nets d'une construction du XV^e siècle, par ses fenêtres rectangulaires entre colonnettes fines et gracieuses. Au comble,

(1) *Archives départementales du Loiret*, D. 649, folios 404, 412, 457.

sur les deux faces, on remarque une grande fenêtre avec un fronton triangulaire.

L'état actuel de l'immeuble est identique à sa description dans le jugement d'adjudication du 7 janvier 1791 au profit de Nicolas Geoffroy.

Les caves de cette maison sont fort intéressantes ; on y descend par un large escalier en pierre, bordé d'une massive rampe en pierre, lequel conduit d'abord à un premier étage : des remaniements modernes pour l'utilité des habitans en ont altéré la disposition ancienne et lui ont même enlevé tout caractère architectural, mais un autre escalier en pierre, plus large et venant en sens opposé du précédent, descend à un étage inférieur qui est remarquable par ses galeries voûtées, en arc brisé légèrement surbaissé et soutenues par des croisées d'ogives plates. Ces galeries se dirigent en diverses directions et ont été murées dans une partie de leur développement, à une époque qu'on nous dit récente, lors de la construction de l'immeuble de la rue Charles-Sanglier sur l'emplacement de Saint-Sulpice. Les dimensions de cet escalier qui y dévale permettent de supposer qu'elles aboutissaient à une salle plus vaste, probablement le souterrain où descendit, en 1859, M. de Torquat ; c'est ce qui nous est indiqué par la personne qui nous guide. On y remarque aussi, taillé dans le rocher, le conduit circulaire d'un puits très profond.

Au n° 59 actuel se trouve l'ex-29ᵉ maison de la Barillerie Sainte-Catherine qui, d'après nos documents, appartenait à l'hostel de la Cane ; ses dimensions sont moindres que celles de la précédente, mais la disposition intérieure est similaire et, comme sa voisine, elle a un escalier du XVIIIᵉ siècle aux rampes en bois ouvragé, qui monte jusqu'au 3ᵉ étage, chaque étage communiquant par une galerie avec un bâtiment du fond qui prend jour au Midi sur l'ancien cloître Saint-Sulpice. Au rez-de-chaussée une allée a son issue sur cette petite place par une porte et, chose singulière, l'ex-28ᵉ maison de la Barillerie (le n° 61 actuel) possède sur l'ex-29ᵉ que nous décrivons une servitude de passage qui lui donne accès sur le même cloître par une

porte voisine de la précédente. Ces dispositions plusieurs fois séculaires sont décrites dans nos anciens titres et ont été maintenues dans la suite des âges (1).

Les registres du Papier Censier du Prieuré de Saint-Samson qui fourmillent d'intérêt pour le curieux moderne, par la netteté et la précision de leurs renseignements sur la désignation et les mutations successives des biens sujets à cens, indiquent que les plus anciens seigneurs de la Cane furent pour la 29e maison de la Barillerie (actuellement le n° 59) Philippe Nolet qui la possédait le 24 décembre 1423. A la même date, la 30e (actuellement n° 57) appartient à Berthault-Mignon. Quant au logement sur le cloître, lequel dépend à présent du n° 57, il est en 1458 à Jean Hilaire. Vers la fin de ce siècle nous voyons la Cane indivise sous plusieurs noms parmi lesquels nous remarquons un Jean Vaillant, un Julien Dallier, et surtout Jean Touchet avocat au Bailliage d'Orléans qui se maria en 1492 avec Marie Dallier, fille ou nièce du précédent de ce nom. De leur mariage naquit Marthe Touchet qui épousa Jean Le Mazier « Vicomte (2) et recepveur de Gisors » en Normandie et recueillit dans l'héritage paternel la moitié de la propriété de la Cane, l'autre moitié échue à Pierre Vaillant ; c'était la sœur de Jehan Touchet, lieutenant particulier au Bailliage d'Orléans, qui fut le père de la maîtresse de Charles IX. Par acte du 16 janvier (1531 vieux style) 1532, reçu par Guillaume Gasté, notaire au Châtelet d'Orléans en présence de Jean Baudet et de Guillaume Bongars, Marthe Touchet, veuve alors du fonctionnaire, vend sa part de la Cane à Hervé Guilloreau, seigneur de la Péricotière, Grenetier pour

(1) L'ex-28e maison de la Barillerie appartient à M. Croissandeau et disparaîtra probablement quelque jour prochain avec l'ex-27e qui est déjà englobée dans la maison de commerce. Celle-ci a une sortie directe sur la rue Charles-Sanglier, au n° 36 *bis*. L'intérieur de cette maison montre des parties anciennes et, comme les précédentes, elle a un bel escalier en bois montant jusqu'au comble.

(2) Dans cette province, le vicomte est un officier de robe qui rend la justice au nom du roi, l'équivalent du prévost et comme receveur, il était chargé de percevoir les impôts.

le Roy du Grenier à sel établi à Sully-sur-Loire, moyennant la constitution à son profit d'une rente foncière et perpétuelle de 18 livres tournois. Le contrat constate que l'hostel est grevé de cens et droits seigneuriaux s'élevant à 42 sols parisis de rente envers l'église de Monsieur Saint-Samson et stipule le versement de 500 livres tournois pour le « sort principal et admortissement (1) » de la rente foncière. .

Au milieu du XVIe siècle (1559) les deux maisons de la Cane sont acquises par un marchand apothicaire nommé Richard Nicole qui, en 1565, leur adjoint la demeure sur le cloître ; dans un acte du 16 juillet 1574 il « confesse qu'il est détenteur et possesseur de deux maisons qui soulaient être en une seule, assises rue de l'Esguillerie, paroisse de Sainte-Catherine, où pend pour enseigne la Cane, en face de la poterne de Saint-Pierre-Ensentelée, dans les anciens murs d'Orléans, en l'une desquelles est lui Nicolle et en l'autre Jean Roulland, marchand drapier, tenant d'un long à la veuve et enfants de feu Euverte Damain (le Censier note en effet qu'à cette époque la 28e maison (le n° 61 actuel) appartenait aux héritiers Damain), d'autre long aux hoirs de feu François de Saint-Mesmin (il s'agit ici du Coq d'Or), tenant par derrière audit Richard Nicolle, comme étant au lieu de Léonard Berger, lieutenant particulier du Bailliage d'Orléans au siège de Beaugency et ceci à cause de sa femme, fille de feu Hervé Guilloreau, sus-nommé ».

La mort de l'honorable marchand apothicaire entraîna la division des maisons de la Cane entre ses trois filles et héritières : l'une d'elles était l'épouse de Maître Charles Picotté, avocat à Orléans, dont le nom évoque une parenté avec un autre Charles Picotté (2) né à Orléans en 1597, qui fut l'un des disciples de M. Olier dans la fondation de la communauté des prêtres de Saint-Sulpice et joua un certain rôle dans l'histoire religieuse du XVIIe siècle.

(1) C'est un exemple du rachat possible des rentes foncières perpétuelles.

(2) Voir à son sujet notre note dans le *Bulletin de la Société archéologique de l'Orléanais*, tome XVI, p. 87. — L'avocat dont il est parlé ci-dessus mourut vers 1610.

Nous avons vu que Marthe Touchet, en 1532, avait baillé à Hervé Guilloreau la moitié de l'Hostel de la Cane moyennant la constitution à son profit d'une rente perpétuelle de 18 livres tournois. Cette créance se divisa et nous ne le mentionnons que pour les renseignements curieux qui en ressortent ; Richard Nicole, dans son aveu de 1574, reconnaît devoir à Mathurin Quillerier, pâtissier à Orléans, 9 livres tournois de rente dont sa maison est chargée. Celui-ci l'a acquise de noble homme Jacques Bourdon, seigneur de Sery, par contrat du 20 mars 1573 et ce dernier la tenait de la succession de Giraude Le Mazier, sa mère, laquelle était fille de Marthe Touchet.

En 1636, cette part de rente appartient à Noëmi Boucher, femme de Jehan Ménard, Procureur au Châtelet d'Orléans, qui l'a recueillie dans l'héritage du pâtissier son aïeul. Les trois maisons de la Cane appartiennent alors : le logement sur le cloître à Antoine Boullard (1), sieur de Champbaudoin, receveur général des finances dans la généralité d'Orléans, qui l'avait acquis en 1618 de son frère Nicolas Boulard, receveur des tailles de l'élection de Chartres, et celui-ci l'avait acheté l'année précédente à Louise Nicole, veuve de Charles Picotté ; les deux maisons sur la rue sont à Sophie Sevin, veuve de noble homme Jehan Mesnager, et à Paterne Colombeau, marchand à Orléans, lesquels par acte (2) du 22 novembre de cette année reçu par Claude Coulombeau notaire royal au Châtelet, en présence de Guillaume de Saint-Mesmin et de Louis Genest, éteignent leur servitude moyennant le versement à la dame Menard de la somme de 250 livres tournois conformément au contrat de 1532. L'acte constate que l'autre moitié de la rente appartient à l'église de Saint-Pierre-Ensentelée, qui l'avait acquise par contrat du 10 novembre 1604 reçu par

(1) En 1618, Antoine Boulard était contrôleur des guerres et demeurait à Paris, rue Vieille-Monnaie. Il était représenté au contrat par noble homme Girard Dubois, sieur de Montafilain et de Rebrechien, commissaire des guerres à Orléans,

(2) Nous y avons puisé toutes les indications si précises sur les mutations successives du droit à la rente et de la charge de cette créance.

Robert Rousseau, notaire royal au Châtelet d'Orléans, sous la prévôté de Jehan Cardinet. Ce dernier acte nous livre quelques renseignements intéressants : en effet le droit à la rente appartient à cette date à Marie Seurrat, veuve de Philippe Massuau, qui était Procureur au siège présidial d'Orléans et à Marguerite Martin, femme d'un autre Philippe Massuau, qualifié du titre d'huissier audiencier au même siège « exploictant partout le royaume de France » : elles tiennent leurs droits d'un partage de biens de Jean Vaillant et de Marie Noël leurs aïeul et aïeule et il est bien spécifié qu'il s'agit des neuf livres de rente foncière créée en 1532 pour Marthe Touchet sur la maison actuellement occupée par Mᵉ Charles Picotté (1) et autres héritiers de Richard Nicolle. Les gagiers de l'Eglise qui traitent en son nom sont noble homme Louis Dijon, commissaire ordinaire de l'artillerie et varlet de chambre de deffunt Monseigneur le duc d'Anjou, fils et frère de Roy, honorable homme Claude Poirier et Claude Lemasne.

En 1651 les maisons de la Cane devinrent la propriété de Jeanne Rebuffé, veuve du marchand Euverte Paris (2) ; la maison sur le Vieux Martroi à blé est encore à Antoine Boullard, seigneur de Champbaudouin (3). Les deux maisons sur la rue de l'Esguillerie, sises, dit l'acte, à l'opposite de la poterne de Saint-Sanxon (Samson) étaient à Esther Gouyn, femme de Jacques Chédieu, qualifié noble homme, avocat au Bailliage d'Authon, pays du Perche, et à la veuve d'un marchand nommé Nicolas Girard.

Les actes de vente (4) précisent les droits de censive

(1) Charles Picotté, suivant un aveu de rente de 1615, était mort à cette date.

(2) On remarquera l'existence, à la même époque, du fameux imprimeur orléanais Maria Paris.

(3) Le domaine de Champbaudouin situé sur la Juine, arrondissement de Pithiviers.

(4) La description de la maison vendue comporte « une descente de cave de 57 marches de pierre qui servent à dévaler à une cave voûtée sous tuf qui est sous la maison de la Cane *et autres* et a ladite cave son soupirail dans le cloître Saint-Sulpice. Dans la cour, une vis de bois sert à monter à un corps de bâtiment

(44 deniers parisis) dont elles sont chargées envers le Collège Royal qui a pris les droits du Prieuré Saint-Samson et l'acquéreur s'acquitte dans les mains du père Corneille, procureur des Jésuites, du droit de mutation pour relevoison à plaisir suivant la coutume d'Orléans.

A partir de cette époque, durant le cours d'un siècle, l'hostel de la Cane, tantôt divisé, tantôt réuni, demeurera entre les mains des descendants de la veuve Paris, qui seront les Humery, les Seurrat, les Deloynes, familles qui existent encore dans l'Orléanais. En 1751 (1) la demoiselle Avoye Deloynes, demeurant à Paris chez les dames de Saint-Thomas de Villeneuve, arrière petite-fille de la veuve Paris, la vend pour la somme de douze mille livres à Guillaume Pryvé des Fontaines, négociant bourgeois d'Orléans, et à son épouse Anne de la Selle. Elle était alors louée pour 500 livres par an au sieur Burbure et restait grevée de 9 livres de rente foncière envers l'église Saint-Pierre-Ensentelée et de sept sols quatre deniers parisis de cens au Collège Royal.

Guillaume Pryvé étant mort en 1756, la maison passa peu après à Joseph Pryvé, son fils, dont la veuve, nous l'avons vu, avait acquis le Coq d'Or en 1767. La nombreuse postérité (2) de ce dernier ayant nécessité une licitation judiciaire (3) des deux immeubles, ils furent adjugés le

avec trois galeries l'une sur l'autre pour aller de la montée aux chambres et grenier ». — Cette désignation n'a pas cessé d'être exacte.

(1) Minute de Me Michel Godeau, notaire à Orléans.

(2) Parmi les co-partageants, on voit Pryvé de Lépinière, commis de commerce, Léonore Pryvé, chanoine de Saint-Pierre-Empont et Anne Pryvé, épouse de Charles Goullu-Duplessis, négociant. N'y aurait-il pas identité avec Charles Goullu-Pryvé qui étant, sous la Terreur, greffier du Tribunal criminel du Loiret, y commit des excès révolutionnaires ? Prévenu de terrorisme et d'abus de pouvoir, après Thermidor, il fut incarcéré le 12 prairial an 3, mais bénéficia de l'amnistie de l'an 4. — En tous cas, Charles Goullu-Duplessis devait descendre du professeur de ce nom à l'Université d'Orléans.

(3) Elle avait été ouverte au Bailliage défunt en 1790, car le *Journal général de l'Orléanais*, de Couret de Villeneuve, de cette année, n° 17, page 79, annonce que, le 7 février, il sera procédé,

7 janvier 1791 (1) au Tribunal du District d'Orléans, au profit de Nicolas Geoffroy, négociant à Orléans, moyennant le prix de 11.990 livres, plus diverses charges. On y remarque en particulier que l'acquéreur devra acquitter à l'église Sainte-Catherine les deux rentes foncières de neuf et cinq livres dont ces maisons sont anciennement grevées, mais, détail singulier ! la sentence, malgré la Révolution, prononce sous le titre de *Mouvance Seigneuriale* que les deux maisons relèvent à cens du Collège Royal d'Orléans, *la Cane* pour 7 sols 4 deniers parisis et *le Coq d'Or*, dénommé à présent la petite Cane, pour un denier parisis et il y est stipulé que l'adjudicataire devra y pourvoir. Les juges orléanais avaient-ils donc déjà oublié la nuit du 4 août ? Quoiqu'il en fut, Nicolas Geoffroy racheta en l'an IV la rente foncière de 9 livres et en l'an XII celle de 5 livres qui grévaient ses maisons depuis 1604 et 1638, par des versements conclus à forfait avec l'Hôpital Général qui avait hérité des biens de Saint-Pierre-Ensentelée ; mais il ne fut plus question des cens dont le droit avait été éteint par la Révolution.

Les deux maisons restèrent dans sa famille jusqu'en 1851 et l'acte de vente qu'en fit à cette époque son descendant rappelle un vieux souvenir orléanais, en revendiquant, pour le propriétaire de l'ancienne Canne, un droit de communauté dans le cloître Saint-Sulpice, dans la ruelle de *Tille sac* (*sic*) et à la porte charretière qui ferme cette ruelle sur la rue Neuve ; il s'agit de la venelle d'*Etrille sac* (2) qui vraisemblablement devait son nom à son étroitesse. La ville fut autorisée par ordonnance royale du 20 octo-

par devant M. le Lieutenant général, à la vente et adjudication de deux maisons appelées *la Grande et la Petite Cannes*, situées rue Sainte-Catherine, ayant ouverture sur le cloître Saint-Samson (*sic*), lesquelles sont occupées par M. Pryvé l'aîné, marchand de draps. S'adresser au greffe du Bailliage, rue du Poirier.

(1) Cette adjudication fut prononcée par le Juge Président René-Louis Delaguelle de Coinces, qui avait été conseiller au Bailliage. Elu par la suite député à la Convention Nationale, il vota la mort du Roi. Sa fille épousa le conventionnel Laplanche, prêtre défroqué.

(2) Le nom de cette ruelle ne nous est apparu dans aucun des titres de la Cane.

bre 1842 (1) à en vendre une portion au propriétaire riverain ; elle a complètement disparu dans les constructions modernes de la rue Charles-Sanglier.

Puisque, dans le récit qui précède, on a vu apparaître les termes de cens, de censive et de rente foncière, il ne sera pas inutile d'en préciser les caractères et la signification : l'ancienne législation française, à la suite des lois romaines, admettait la possibilité théorique de la décomposition du droit de propriété en deux propriétés distinctes, l'une appelée le *domaine utile* consistait dans la jouissance à titre de propriétaire, des fruits du fonds, l'autre le domaine direct avait le droit d'exiger annuellement une redevance irrachetable du bénéficiaire du domaine utile et conservait en outre les droits dits honorifiques comme le droit de chasse. Nous citerons comme principaux exemples de ce démembrement l'inféodation et le bail à cens. Boucher d'Argis, dans son *Institution au Droit français* (2) dit que « l'origine des censives est aussi ancienne que celle des fiefs ; les seigneurs qui avaient une trop grande étendue de domaine en donnaient une partie en fief à charge du service militaire et une autre partie à cens pour marque de la seigneurie directe qu'ils se réservaient sur l'héritage ». — Le cens, du mot latin *census*, impôt, qui primitivement devait égaler la valeur des fruits de l'héritage, avait été avili par les altérations successives des monnaies d'or et d'argent, ou par leur dépréciation économique ; un sol ou un denier imposé comme cens au temps de saint Louis n'avait au XVIII^e siècle qu'une valeur dérisoire, tandis que la même redevance stipulée en grains ou en denrées avait conservé sa valeur primitive.

Le censitaire était celui qui possédait le domaine utile. la jouissance du produit du fonds et la censive désignait l'étendue du territoire dans laquelle certains héritages étaient assujettis à un cens envers le même seigneur.

Le censitaire était le maître de vendre son bien moyennant le paiement à celui-ci d'un droit de mutation qui,

(1) Minutes de M^es Jouanneau et Nouvellon, notaires à Orléans.
(2) Paris, 1771, tome premier, p. 158.

dans la coutume d'Orléans (1), portait le nom de *Relevoison à plaisir* et s'élevait au revenu de l'héritage pour un an.

Dans l'ancien régime, en dehors des droits féodaux qui furent abolis dans la nuit du 4 août 1789, un grand nombre de biens était en censive et la censive tenait du système féodal car si le tenancier du domaine utile n'avait qu'un droit roturier, le seigneur Censier ou direct était féodal (2). Il n'en était pas ainsi pour la rente foncière qui était essentiellement roturière. C'était un droit réel attaché à un immeuble qu'elle suivait dans toutes les mains où il passait.

Les rentes foncières, comme les cens n'étaient pas rachetables, et il en résultait que beaucoup de propriétaires de maisons grevées de rentes qui en absorbaient le revenu les laissaient tomber en ruines. Une ordonnance de Charles VII en 1441, renouvelée par Henri II en 1553, autorisa le rachat des rentes foncières grevant les maisons de ville.

Ces divers principes qui paraissent clairs soulevaient dans la pratique des difficultés inextricables et le vieux jurisconsulte féodal d'Argentré posant la question : « Comment faire la différence d'une rente foncière roturière d'avec un bail à cens seigneurial ? » répond plaisamment dans sa gravité : « Du brouillard sur un marais ». Même au cours de la Révolution la question du rachat des rentes foncières souleva bien des contradictions auxquelles mit fin l'art. 530 de notre Code civil en édictant que les rentes établies comme condition de la cession à titre onéreux ou gratuit d'un immeuble sont meubles et essentiellement rachetables.

Conclusion : Si le *Coq d'Or* et l'*hostel de la Cane* n'offrent, au point de vue de l'art, qu'un intérêt fort

(1) Coutume d'Orléans, titre III, art. 124. Fornier, dans ses explications, dit que les censives où le droit de mutation est le revenu de l'année sont dites être à droit de relevoison à plaisir, ce qui doit s'entendre de la convention (placitum) à intervenir pour fixer le montant de ce revenu qui était variable.

(2) Ferrière, *Commentaire sur la coutume de Paris*, tome premier, page 149.

médiocre, ils empruntent une certaine illustration à la masse de leurs titres si exceptionnellement conservés depuis 1532 et qui nous ont permis, avec l'aide du Papier Censier de Saint-Samson, de suivre leur tranquille histoire durant cinq siècles. En les analysant nous avons tenté de soulever le lourd manteau d'oubli que le temps a étendu sur les générations d'hommes qui y ont vécu.

Nous avons pu ainsi relever les noms et la condition de ceux d'entr'eux qui, à divers titres, ont marqué dans l'ancienne société orléanaise et nous avons pris plaisir à étudier quelques vieilles pratiques économiques qui, en leur temps, devaient avoir eu leur mérite et leur raison d'être puisqu'elles ont pu subsister pendant un millier d'années et certaines, amendées par les lois modernes, sont encore employées. Notre travail aura même permis, en se portant sur un sujet déterminé, d'étudier les variations dans la valeur d'une maison qui fut vendue en 1751 moyennant 12.000 livres alors que la moitié en avait été cédée en 1532 moyennant la constitution d'une rente foncière de 18 livres.

Nous avons aussi constaté dans les titres de la Cane la persistance de certaines traditions juridiques, remontant aux lois romaines, notamment la répétition dans les actes notariés (1) où figurent des femmes mariées ou veuves, de cette formule : « Ladite femme (ou veuve) renonçant aux bénéfice et privilège de *Velleyan* et même *à l'authentique* SI QUA MULIER », termes qui frappent au premier abord par leur étrangeté dans des documents du XVII^e^ siècle et demandent une explication :

Velleyan, corruption de Velléien, rappelle un Sénatus-Consulte (2) qui fut rendu, en 46 de notre ère, sous le règne de l'empereur Claude. Le Sénat, sur la proposition du consul Velleius Tutor, défendit aux femmes, mariées ou non, de contracter une obligation pour un tiers quelconque. Ce Sénatus-Consulte, qui prit le nom de son promoteur, aggravait les édits d'Auguste qui leur interdisaient

(1) Nous l'avons trouvée notamment dans l'acte du 10 novembre 1604 relaté au cours de cette note.

(2) Digeste. Livre XVI, titre premier, *ad senatus consultum Velleianum, ne pro ullo fœminæ intercederent.*

seulement de s'obliger pour leurs maris. Cette législation était dictée par une pensée sociale et politique qui était de maintenir les femmes dans leur rôle domestique, « *Feminas virilibus officiis fungi et ejus generis obligationibus obstringi non est æquum* », dit le Sénatus-Consulte.

La novelle 134 chap. 8 de Justinien, *ut si qua mulier*, atténua la prohibition de s'engager pour les tiers, mais la renforça au regard du mari. Primitivement, l'obligation contractée par la femme au profit de son mari était radicalement nulle, mais quelques siècles plus tard la jurisprudence réussit à éluder la défense du Sénat et il fut admis que la femme pouvait renoncer à invoquer la nullité de ce qu'on appelait l'*intercessio*. De là est née cette formule qu'on retrouve dans les actes avec persistance. Un édit d'Henri IV d'août 1606 défendit « à tous notaires et tabellions du royaume d'insérer dans leurs contrats aucunes renonciations au Velléien et aux autres privilèges du sexe et ordonna que les contrats souscrits par les femmes eussent même effet, force et vertu que si toutes ces renonciations y eussent été bien et dûment spécifiées », mais beaucoup de provinces, en dépit de l'ordonnance que plusieurs parlements avaient refusé d'enregistrer, restèrent fidèles au Velléien, dont l'influence se manifeste encore dans quelques dispositions de notre Code civil (1).

En commençant notre description des modestes logis du Coq-d'Or et de la Cane, pouvions-nous songer qu'elle aboutirait à une aussi grave dissertation !

A. Pommier.

(1) Consulter sur cette question du Sen-Cons Velléien un savant ouvrage sur la *Condition privée de la femme dans le droit ancien et moderne*, par Paul Gide (Paris, Thorin, 1867).

LES CHRONIQUES
DES
CHATEAUX DE LA LOIRE [1]

Un Orléanais habitant près de Gien, M. Pierre Rain, bibliothécaire de l'Ecole des Sciences politiques, vient de publier un très beau volume, orné de nombreuses reproductions artistiques, intitulé : « La Chronique des châteaux de la Loire ». C'est un sujet déjà traité avec autorité et talent par notre regretté collègue M. Loiseleur, mais le nouvel historien l'a envisagé d'une façon toute différente, beaucoup moins descriptive, si on peut dire, et beaucoup plus anecdotique. Le premier chapitre a pour titre : Charles VII et Jeanne d'Arc à Chinon. La pucelle, partie de Vaucouleurs, avait rejoint Charles VII le 6 mars 1429, où déjà les bourgeois d'Orléans avaient envoyé au-devant d'elle, pour demander son intervention dans laquelle ils avaient toute confiance, beaucoup plus que le roi lui-même. De là, elle avait fait son entrée solennelle à Tours, le 25 avril, avant de venir délivrer Orléans quelques jours après. Un autre curieux chapitre est celui qui raconte les nombreux séjours des rois à Chambord, depuis François Ier jusqu'à Louis XIV, jusqu'au roi Stanislas, à Maurice de Saxe et jusqu'aux dernières vicissitudes de cette célèbre résidence de Sologne, dont le sort n'est pas encore réglé.

Blois retient l'attention de l'auteur tant pour les Etats-

(1) Paris, Roger, 1921, in-4°.

Généraux du XVI^{e} siècle et l'assassinat des Guise que pour l'emprisonnement et l'évasion de Marie de Médicis, et la retraite de Gaston d'Orléans.

Bien des souvenirs piquants sont rappelés dans ces chroniques embrassant la période de trois siècles pendant lesquels cette portion de la France joua un rôle bien plus considérable qu'aujourd'hui. L'auteur y a joint de nombreuses références, et il semble intéressant de signaler brièvement à la Société archéologique et historique de l'Orléanais un bel ouvrage en grande partie consacré à l'histoire de notre province.

G. BAGUENAULT DE PUCHESSE.

LES « BASILICAE »

DE LA « CIVITAS CARNUTUM »

ET DE LA « CIVITAS AURELIANORUM »

Il existe dans les départements d'Eure-et-Loir et du Loiret quatre communes du nom de *Bazoche* ou *Bazoches :*

BAZOCHES-EN-DUNOIS (Eure-et-Loir, canton Orgères, arrondissement Châteaudun) ;

LA BAZOCHE-GOUET (Eure-et-Loir, canton Authon, arrondissement Nogent-le-Rotrou) ;

BAZOCHES-LES-GALLERANDES (Loiret, canton Outarville, arrondissement Pithiviers) ;

BAZOCHES-LES-HAUTES (Eure-et-Loir, canton Orgères, arrondissement Châteaudun).

L'appellation latine primitive est incontestablement *Basilica* (1), ou *Basilicae*, qui nous est fournie, pour au moins deux de ces localités, par des documents des IX^e^, X^e^ et XII^e^ siècles.

Il est curieux de constater que ces *Basilicae* étaient

(1) *Basilica*, contracté en *basilca* (le 2^e^ i étant bref), a produit en français *baselche*, *baseuche*, *basoche*. — *Basilica*, dans le latin classique, désigne un bâtiment servant de tribunal, de lieu de réunion pour les marchands, pour les orateurs populaires, et où l'on flâne à couvert ; d'où le mot *basilicarius*=qui fréquente les basiliques, flâneur. — *Basoche*, au Moyen-Age, désignait le tribunal connaissant des différends qui s'élevaient entre les clercs du Parlement de Paris.

situées près des frontières des *civitates* et généralement sur de très importantes voies romaines.

Ainsi Bazoches-les-Hautes (1) se trouvait à la limite du diocèse de Chartres (*civitas Carnutum*) et de celui d'Orléans (*civitas Aurelianorum*, démembrement de la *civitas Carnutum*), sur la voie antique de Blois à Paris, traversant toute la Beauce presque en ligne droite. Ce fut, jusqu'à la Révolution, une paroisse du diocèse d'Orléans (archidiaconé de Beauce).

Bazoches-les-Gallerandes (2), paroisse du diocèse d'Orléans (aussi dans l'archidiaconé de Beauce), se trouvait à la limite du diocèse de Sens (*civitas Senonum*), sur la voie antique du Mans à Sens, un peu à l'ouest du carrefour formé par cette voie et celle d'Orléans à Paris, indiquée sur l'Itinéraire d'Antonin et la Table de Peutinger.

(1) *Basilica* (883) ; *Basilicæ* (938, 956, 979, 990) ; *Basochiæ* (1173), d'après le *Cartulaire de Sainte-Croix d'Orléans*, publié par J. Thillier et E. Jarry dans les *Mémoires de la Société archéologique et historique de l'Orléanais*, t. 30, Orléans, 1906. — L'identification avec Bazoches-les-Hautes n'est pas absolument certaine : il s'agit peut-être de Bazoches-les-Gallerandes. — On a découvert, à Bazoches-les-Hautes, de nombreuses ruines romaines, des monnaies impériales en quantité, vases, briques, meules, etc. (Voir les *Bulletins de la Société archéologique et historique de l'Orléanais*, t. I, 1848-1853, p. 102). — *Basochiæ altæ* (1259), d'après L. Merlet, *Dictionnaire topographique d'Eure-et-Loir*, Paris, 1861.

(2) *Basochie Gallerandie* (1369-1370) ; *Bazochie Galezande* (XVI^e siècle), d'après A. Longnon, *Pouillés de la province de Sens*, Paris, 1904. — *Basoiches-les-Galerandes* (1389), Archives départementales du Loiret, H., prieuré de la Madeleine d'Orléans. — *Bazoches-les-Galerandes* (1463, Archives de l'Hôtel-Dieu d'Orléans, B. 22). — Le surnom *les Gallerandes* est d'origine incertaine ; il paraît être dû à une notable famille de la région, *Galeran*, *Galerand*, *Gallerand*. — On a trouvé à Bazoches-les-Gallerandes des tombes mérovingiennes, des monnaies gauloises et romaines (Voir les *Bulletins de la Société archéologique et historique de l'Orléanais*, t. V, 1868-1873, p. 389 et 391 ; t. VI, 1874-1877, p. 250 ; t. VII, 1878-1882, p. 50 ; t. X, 1891-1894, p. 347 ; voir aussi G. Baguenault de Puchesse, *Tombes mérovingiennes trouvées à Bazoches-les-Gallerandes*, dans *Mémoires de la Société archéologique et historique de l'Orléanais*, t. XV, 1876, p. 259).

Bazoches-en-Dunois (1), paroisse du diocèse de Chartres (archidiaconé de Châteaudun ou du Dunois, doyenné de Beauce), était non loin de la limite de ce diocèse et de celui d'Orléans sur la voie antique du Mans à Paris par Châteaudun (*Dunum*).

Quant à la Bazoche-Gouet (2), paroisse du diocèse de Chartres (archidiaconé de Châteaudun, doyenné du Perche), elle était à l'extrême limite du diocèse du Mans (*civitas Cenomannorum*).

Ces communes doivent certainement leurs vocables à des *basilicae*, bâtiments publics couverts, analogues à nos halles, et servant de bourses ou d'entrepôts, où se tenaient d'importants marchés de frontières, destinés aux échanges des produits de deux *civitates* limitrophes (3).

Jusqu'à ce jour on donnait à toutes les *Bazoche* ou *Bazoches* de France une origine chrétienne (4) : *basilica* ayant fini par prendre le sens d' « église », parce que le plan des églises primitives fut souvent emprunté, comme chacun sait, à celui de la *basilica*.

C'était là, de la part des étymologistes, une généralisation beaucoup trop hâtive ; il est indéniable cependant que le nom de lieu *Bazoche* ou *Bazoches* a été, dans certains cas, entendu au sens religieux du mot *basilica*.

Avant de se prononcer, il sera toujours indispensable d'examiner avec soin l'ancienne situation géographique de ces localités.

S'il est reconnu qu'elles se trouvaient sur une voie

(1) *Basilicæ* (1190) ; *Basochiæ* (1201) ; *Basoches-en-Dunois* (1270), d'après L. Merlet, *op. cit.*

(2) *Basochia-Gohet* (vers 1250) ; *La Basoiche-Gouet* (1482) ; d'après L. Merlet. *op. cit.* — Doit son surnom à Guillaume Gouet, qui en était seigneur vers 1050.

(3) Dans la Gaule indépendante, il existait déjà des marchés qui se tenaient à la frontière de deux « cités », destinés aux échanges de leurs produits. Voir C. Jullian, *Histoire de la Gaule*, t. II, 2e édition, Paris, 1909, p. 239.

(4) Voir A. Giry, *Manuel de diplomatique* (Paris, 1894), p. 395 ; Lucien Beszard, *Etude sur l'origine des noms de lieux habités du Maine* (Paris, 1910), p. 219-220.

romaine et près d'une frontière romaine, elles auront pour origine un de ces marchés dont la construction essentielle était la *basilica* (1).

Jacques Soyer.

(1) Cette étude a déjà paru dans la *Revue des Etudes anciennes (Annales de la Faculté des Lettres de Bordeaux et des Universités du Midi*, t. xxiii (Bordeaux et Paris, 1921), avec quelques variantes et un post-scriptum de M. C. Jullian, dont j'ai utilisé ici les précieuses observations.

DESSINS

DE

MAISONS DU VIEIL ORLÉANS

AU MUSÉE CARNAVALET

A PARIS

Le musée Carnavalet conserve dans la série des estampes consacrées aux environs de Paris (carton 10, chemise E), un certain nombre de croquis reproduisant des détails d'architecture de quelques anciennes maisons du Vieil-Orléans. Ces dessins exécutés à la mine de plomb, sur 16 feuillets de papier blanc de dimensions variables, sont remarquables par la précision du trait. Mais ils ne sont pas tous poussés au même degré de perfection. Ils se rapportent aux édifices suivants :

1° Maison dite de François I^er^, rue de la Recouvrance (*sic*), 2 feuillets (hauteur 0,21 ; largeur 0,335).

2° Maison dite d'Agnès Sorel, 5 feuillets (mêmes dimensions).

3° Maisons de la rue de la Pierre-Percée, 6 feuillets (hauteur 0,175 ; largeur 0,115). Détails de la maison de la Coquille. — 3 feuillets (mêmes dimensions). Détails de la cheminée et de la façade de la maison n° 4 de cette rue.

A noter cette légende sur l'un des dessins relatifs à la maison de la Coquille : « Détails de la fenêtre de la maison

du couvreur Canta, en face de la maison de la rue de la Pierre-Percée ».

Ces croquis, qui sont inédits, ne font que reproduire ce que l'on peut voir soit sur place, rue de la Pierre-Percée, ou sur l'une des façades rebâties à la suite du Musée historique, rue Charles-Sanglier, soit dans l'album de Pensée sur les anciens monuments d'Orléans.

Ils sont datés de 1841, et signés d'un monogramme formé de deux lettres entrelacées. Un autre dessin appartenant au même musée et représentant une maison de Nogent-le-Rotrou porte le même monogramme accompagné du nom de Geslin, ce qui permet d'attribuer les dessins orléanais à Jean-Charles Geslin, peintre et architecte, né à Paris en 1814, qui exposa au Salon de 1841 à 1878. Il reproduisit fréquemment des vues de ruines, on cite de lui des vues d'Italie et de Paris. Il se trouva sans doute de passage à Orléans et fut frappé de la beauté de ces quelques maisons de la Renaissance.

Ces dessins sont entrés dans les collections du Musée Carnavalet du temps de M. Jules Cousin et ne portent aucune indication d'origine. Ils m'ont été obligeamment communiqués par M. François Boucher, attaché à ce musée, au nom de qui je fais cette communication à la Société.

P. Jouvellier.

NOTICE

SUR

PAUL MARTELLIÈRE

ANCIEN MEMBRE DE LA SOCIÉTÉ

M. Paul Martellière, ancien membre associé correspondant de notre Société, élu en 1875, est décédé à Paris, le 20 avril dernier, à l'âge de 90 ans. Originaire de Vendôme, où il était né le 10 décembre 1830, issu d'une vieille famille de cette région, son mariage l'avait fixé à Pithiviers, où il remplissait dès avant 1870 les fonctions de juge et de juge d'instruction, qu'une mesure politique et injustifiée lui enleva en 1883, lors de la suspension de l'inamovibilité de la magistrature. Esprit indépendant et d'un jugement solide, M. Paul Martellière était doué de dons artistiques très divers ; peintre, graveur, émailleur et ayant à ce dernier titre collaboré avec Ulysse, l'original faïencier de Blois, il s'adonnait aussi à l'archéologie et à l'érudition. Le tome X de notre Bulletin contient de lui une étude sur des sépultures antiques trouvées en 1895, près de Pithiviers, autour de l'église de Saint-Martin-le-Seul, non loin de la grotte, qui est encore un lieu de pèlerinage fréquenté, où fut inhumé en l'an Mille saint Grégoire de Nicopolis.

Il a publié en 1893 son *Glossaire du Vendômois*, qu'il aurait pu, par l'extension qu'il lui a donnée, intituler aussi *de l'Orléanais ;* il y donne la mesure de sa finesse d'obser-

vation du langage populaire et son esprit caustique, en maints endroits, s'y est donné carrière.

M. Paul Martellière, que des qualités de cœur et d'extrême droiture recommandaient d'autre part, laissera à ceux qui l'ont connu et ont pu l'apprécier le souvenir d'un homme que sa réserve extrême et aussi les circonstances ont maintenu dans un plan très inférieur à sa valeur personnelle.

A. P.

PUBLICATIONS

de la Société archéologique et historique de l'Orléanais

La Société publie un BULLETIN par trimestre. — Prix annuel : 6 fr.

BULLETINS PUBLIÉS :	tome Ier	(nos 1 à 15).	1848-1853	épuisé
—	tome II	(nos 16 à 31),	1854-1858	épuisé
—	tome III	(nos 32 à 39),	1859-1861	épuisé
—	tome IV	(nos 40 à 58),	1862-1867	
—	tome V	(nos 59 à 79),	1868-1873.	
—	tome VI	(nos 80 à 95),	1874-1877.	
—	tome VII	(nos 96 à 115),	1878-1882.	
—	tome VIII	(nos 116 à 131),	1883-1886.	
—	tome IX	(nos 132 à 143),	1887-1890.	
—	tome X	(nos 144 à 154),	1891-1894.	
—	tome XI	(nos 155 à 161),	1895-1897.	
—	tome XII	(nos 162 à 173),	1898-1901.	
—	tome XIII	(nos 174 à 180),	1902-1904.	
—	tome XIV	(nos 181 à 189),	1905-1907.	
—	tome XV	(nos 190 à 198),	1908-1910.	
—	tome XVI	(nos 199 à 205),	1911-1913.	
—	tome XVII	(nos 206 à 211),	1914-1916.	
—	tome XVIII	(nos 212 à 217),	1917-1919.	

La Société publie, de plus, à des époques indéterminées, des volumes de MÉMOIRES

MÉMOIRES PUBLIÉS :	tome Ier. — (1851.)	épuisé.
—	tome II, avec atlas, — (1853)	épuisé.
—	tome III. — (1855).	12 fr.
—	tome IV, avec atlas — (1858.)	18
—	tome V. — (1862.)	12
—	tome VI. — (1863.).	12
—	tome VII. — (1867.)	12
—	tome VIII. — (1864.).	épuisé
—	tome IX, avec atlas. — (1866)	18
	tome X. — (1869.)	12
	tome XI, avec atlas. — (1868.)	18
—	tome XII, avec atlas. — (1873.).	18
—	tome XIII. — (1875.).	15
—	tome XIV. — Concours de 1869 et 1875	15
—	tome XV, avec atlas. — (1876.)	18
—	tome XVI, 1re partie. — (1879.).	10
	tome XVI, 2e partie. — (1887).	10
—	tome XVII, avec atlas. — (1880.)	18
	tome XVIII, avec atlas. — (1884.)	18
—	tome XIX. — (1883.). — Concours de 1880	15
—	tome XX, avec atlas. — (1885.).	18
—	tome XXI. — (1886.). — Concours de 1885	15
—	tome XXII. — (1889.)	15
—	tome XXIII. — (1892).	15
—	tome XXIV. — (1892). — Concours de 1890, épuisé.	
—	tome XXV. — (1894.)	15
—	tome XXVI, avec atlas. — (1895.)	épuisé.
—	tome XXVII. — (1898.)	18
—	tome XXVIII. — (1902.)	18
—	tome XXIX. — (1905.)	15
—	tome XXX. — (1906.)	épuisé.
—	tome XXXI. — (1907.)	épuisé.
—	tome XXXII. — (1908.).	épuisé.
—	tome XXXIII. — (1911)	épuisé.
—	tome XXXIV. — (1915.)	15
—	tome XXXV. — (1919)	15

La Société a fait paraître aussi :

Table des Mémoires et Bulletins (1848-1894)

— (1894-1916).

Prix de chaque table : 6 francs.

Pour acquérir la collection complète des publications de la Société, sauf les volumes épuisés, on peut s'adresser directement à M. le Président.

SOCIÉTÉ ARCHÉOLOGIQUE ET HISTORIQUE DE L'ORLÉANAIS

Reconnue établissement d'utilité publique par décret du 8 février 1865

BULLETIN

Tome XIX. — N° 220

TROISIÈME ET QUATRIÈME TRIMESTRES DE 1921

SOMMAIRE :

Procès-verbaux des séances des 8 et 22 juillet, 14 et 28 octobre, 16 et 25 novembre, 9 et 23 décembre 1921 197

Dr Maurice GARSONNIN. — Musée historique de l'Orléanais, rapport annuel (1921). 211

Georges CHENESSEAU. — Quelques pièces des Archives vaticanes relatives au grand jubilé célébré à Orléans en 1600-1601. 216

G. CHENESSEAU. — Un graffite orléanais au Pont du Gard 228

G. CHENESSEAU. — L'avis de Prosper Mérimée sur la destruction de l'Hôtel-Dieu d'Orléans 238

Alexandre POMMIER. — Notes sur des maisons anciennes d'Orléans (*suite* : « L'Hostel de l'Homme Sauvaige ». 231

Jacques SOYER — Répertoire bibliographique sommaire de l'histoire du département du Loiret. 2e partie : Histoire des communes, feuille 2 (*en supplément*).

ORLÉANS

IMPRIMERIE PAUL PIGELET ET FILS ET Cie

8 et 10, rue Saint-Étienne

1922

AVIS IMPORTANT

En raison du prix élevé des recouvrements postaux, les Sociétaires sont priés de verser le montant de leur cotisation annuelle dans le courant de janvier, à M. Bredif, trésorier, rue Bannier, n° 97, à Orléans, à son compte de chèques postaux C. C. Paris, 45, rue Saint-Roch, n° 328 64.

Les Sociétaires sont invités à faire connaître, par simple carte de visite, au Secrétaire ou au Trésorier, leurs changements d'adresses, de fonctions, ainsi que les promotions et distinctions dont ils auraient été l'objet.

BULLETIN

DE LA SOCIÉTÉ

ARCHÉOLOGIQUE ET HISTORIQUE DE L'ORLÉANAIS

Tome XIX. — N° 220

TROISIÈME ET QUATRIÈME TRIMESTRES 1921

PROCÈS-VERBAUX DES SÉANCES

Séance du vendredi 8 juillet 1921

Présidence de M. le Docteur GARSONNIN, *président.*

MM. de la Loge, Garapin et Johanet, récemment élus membres titulaires résidants, assistent à la séance. M. le Président leur souhaite la bienvenue.

Correspondance. — Le Cardinal Mercier, le Conseil d'administration, le Recteur et les Professeurs de l'Université de Louvain invitent M. le Président à assister à la pose de la première pierre de la bibliothèque de cette Université et au banquet qui suivra la cérémonie le 28 juillet 1921. M. le Docteur Garsonnin exprime tous ses regrets

de ne pouvoir se rendre à cette invitation, pas plus qu'à la célébration du Tricentenaire de la naissance de Jean de La Fontaine à Château-Thierry, à laquelle il est aussi convié les 10 et 11 juillet.

Communications. — M. le Président met la Société au courant des démarches qu'il a faites auprès de notre imprimeur pour la publication du *Bulletin* du 1er semestre 1921. Ce *Bulletin* comprendra en *supplément* 1 feuille de la *Deuxième partie du Répertoire bibliographique sommaire de l'histoire du département du Loiret* (*Histoire des communes*), entrepris par M. Soyer, et dont l'impression a été votée le 13 juillet 1917, après rapport de M. Basseville.

— MM. le Général Bro et Alexandre Pommier rapportent d'une visite qu'ils ont faite lundi dernier avec M. le chanoine Iauch à l'église de Germigny-des-Prés une carte postale, récemment éditée, qui reproduit en leur intégralité les inscriptions des chapiteaux du chœur que Charles Cuissard a étudiées dans son travail sur *Théodulfe* au tome XXIV de nos *Mémoires*.

« Cette église », dit M. Pommier, « a fait l'objet d'autres travaux de MM. l'abbé de Torquat et Desnoyers (voir tome 1er des *Bulletins*), lesquels ne mentionnent pas plusieurs œuvres d'art intéressantes et qui y sont maintenant mises en valeur.

« Dans l'abside, sous la célèbre mosaïque, une Notre-Dame de Pitié (Pieta), groupe en bois peint du XVIIe siècle.

« Dans une chapelle au nord, une statue en bois peint, d'un style antérieur, représente sainte Anne assise, ayant debout auprès d'elle Marie enfant ; — un livre ouvert sur ses genoux indique le type classique de l'Education de la Vierge.

« Enfin, une Madone, en bois doré du XVIIe siècle ; elle supporte par son bras gauche l'Enfant-Jésus qui tient une boule ».

— M. Soyer fait savoir qu'il a examiné les deux lettres

originales de Henri IV, communiquées et analysées à l'avant-dernière séance par M. Laville : La lettre datée de Fontainebleau, 25 avril 1608, a été publiée en 1858 par Berger de Xivrey dans le *Recueil des lettres missives de Henri IV* (t. VII, p. 532) ; l'autre, datée de Paris, 6 janvier 1598, est inédite. En voici la transcription :

De par le Roy.

[Chers et bien amez. Nous avons na]gueres depesché vers vous affin que vous eussiez à satisfaire aux vi^{m} escuz dont vous vous estiez accordé de nous assister pour ayder aux fraiz de la prinse et conservation d'Amyens et iceulx faire fournir es mains du trésorier de nostre espargne maistre Balthazar Gobelin ou du porteur de nos lettres chargé de sa quittance et pour ce que nous sommes pressez de despenses nécessaires pour la manutention de ladicte ville d'Amyens et de la frontière ausquelles ceste partie a esté et est particullierement affectée nous vous faisons ceste recharge à ce que plus promptement vous donniez ordre au paiement desdictz vi^{m} escuz sans en remettre ny differer l'acquit pour quelque cause ou occasion que ce soict, ne pouvant y avoir despence plus preignante ne qui importe de plus à la seüreté du royaulme et au bien general de noz subjectz que celle à laquelle ils sont destinez. Faictes doncques qu'estans promptement secouruz de ceste somme nous y puissions satisfaire et que par ceste assistance nous recongnoissions l'affection que vous avez au bien de l'Estat et de nostre service. Donné à Paris le vi^{e} jour de janvier 1598.

(*Signé :*) Henry. (*Signé :*) Forget.

(*Au dos, l'adresse :*) A noz chers et bien amez les maire et eschevins de nostre ville d'Orléans.

(*En très mauvais état de conservation.*)

Séance du vendredi 22 juillet 1921

Présidence de M. le Docteur Garsonnin, *président.*

Correspondance. — M. le Président lit une lettre de M. de Beaucorps demandant le classement de l'église de Mardié parmi les monuments historiques. La question sera étudiée à une prochaine séance.

Candidature. — MM. Johanet, Garsonnin et Soyer présentent la candidature, au titre de membre correspondant, de M. le baron Emile Durègne de Launaguet, inspecteur général honoraire des postes et télégraphes, membre non résidant et ancien président de l'Académie des Sciences, Belles-Lettres et Arts de Bordeaux, demeurant au château d'Auvilliers, par Artenay, et à Paris, 24, quai de Béthune.

Communications. — M. le Président donne lecture : 1° du *Compte moral* qu'il vient d'adresser à M. le Préfet pour justifier l'emploi de la subvention accordée à la Société par le Conseil général en 1921 ; 2° de son *Rapport annuel sur le Musée historique de l'Orléanais.* Ce *Rapport* sera, selon l'usage, publié dans le *Bulletin.*

Date de la prochaine séance. — La prochaine réunion se tiendra le vendredi 14 octobre.

Séance du vendredi 14 octobre 1921

Présidence de M. Pommier, *ancien président.*

M. le Docteur Garsonnin, président, absent d'Orléans, s'est excusé de ne pouvoir assister à la séance.

Ouvrages reçus. — Parmi les nombreux ouvrages reçus depuis la dernière séance de juillet sont à mentionner spécialement les *Mémoires de la Société des Antiquaires du Centre, 1919-1920,* 39e vol. (Bourges, 1921), qui renferment une étude sur *Les anciens Pouillés du diocèse de Bourges* par M. J. de Font-Réaulx, et de précieuses notes sur *Jeanne d'Arc et les seigneurs du Bas-Berry* (mars 1429-mai 1430), par M. E. Chénon.

Correspondance. — Il est donné lecture : 1° d'une

lettre de M. le Général Toulorge, commandant le 5e Corps d'armée accusant réception du *Bulletin* de la Société (année 1920) ; — 2° de diverses lettres et circulaires de la Fédération régionaliste française, invitant la Société à prendre part au congrès qui se tiendra à Orléans les 29 et 30 octobre. A la demande du Délégué général de cette Fédération, la Compagnie décide de mettre à la disposition des congressistes, pour la visite de la ville, MM. Badey, Banchereau et Pommier, qui veulent bien se charger de cette mission.

Décès. — M. le Président annonce le décès (août 1921) de M. Frédéric Läffler, ancien professeur à l'Université d'Upsal (Suède), demeurant à Djursholm près de Stockholm, membre correspondant depuis 1904. La Société prie M. Pommier d'exprimer à la famille du défunt ses très respectueuses condoléances.

Congrès des Sociétés savantes en 1922. — M. le Ministre de l'Instruction publique et des Beaux-Arts fait savoir que le 55e Congrès des Sociétés savantes de Paris et des départements s'ouvrira à Marseille le 18 avril 1922. Les communications devront être adressées avant le 10 février à la Direction de l'Enseignement supérieur (3e bureau). Un programme, rédigé par le Comité des Travaux historiques et scientifiques, est annexé à la circulaire ministérielle.

Don de brochures. — M. Soyer fait hommage de trois études : *Le temple du dieu gaulois « Rudiobus » à « Cassiciate » : identification de cette localité* (communication faite en 1920 au Congrès de Strasbourg ; extrait du *Bulletin de la Section de géographie du Comité des Travaux historiques, année 1920 ;* Paris, 1921) ; — *Les « basilicae » de la « Civitas Carnutum » et de la « Civitas Aurelianorum »* (extrait de la *Revue des Etudes anciennes ;* Bordeaux, 1921); — *Rapport sur le service des Archives départementales du Loiret en 1921* (Orléans, 1921).

Des remerciements sont votés à l'auteur.

Impression du Bulletin. — M. le Secrétaire annonce que le manuscrit du *Bulletin*, t. XIX, n° 219 (1er et 2e trimestres de 1921), est à l'impression depuis le 1er août. A ce *Bulletin* sera jointe une feuille de la 2e partie du *Répertoire bibliographique sommaire de l'histoire du département du Loiret*, donnant la liste des travaux relatifs aux communes des cantons d'Artenay, de Beaugency, Châteauneuf-sur-Loire, Cléry-Saint-André, La Ferté-Saint-Aubin, Jargeau et Meung-sur-Loire (en partie).

Séance du vendredi 28 octobre 1921

Présidence de M. Jarry, *vice-président*.

M. le Docteur Garsonnin, président, absent d'Orléans, s'est excusé de ne pouvoir assister à la séance.

Commission des publications. — M. Pommier, au nom de M. Baguenault de Puchesse, actuellement souffrant, donne lecture de son rapport sur le travail de M. l'abbé Chenesseau, intitulé *Quelques pièces des Archives vaticanes relatives au grand Jubilé célébré à Orléans en 1600-1601*. L'insertion de cette étude dans le *Bulletin* est votée, ainsi que celle du *rapport* de M. Baguenault, qui renferme divers renseignements complémentaires.

Communications. — M. Chenesseau communique une note, dont il est l'auteur, sur *Un graffite orléanais au Pont du Gard :* Il y a relevé le nom d'un Orléanais « La Frise », compagnon tailleur de pierre, qui, en 1643, faisait son tour de France. L'insertion de cette note au *Bulletin* est votée séance tenante.

— M. Chenesseau lit ensuite une autre note ayant pour titre *L'Avis de Prosper Mérimée sur la destruction de l'ancien Hôtel-Dieu d'Orléans ;* avis sévère que M. Soyer

rapproche des violentes critiques de Montalembert formulées lors de la démolition de ce très curieux édifice : à la Chambre des Pairs, en 1846, Montalembert traita de « vandales » les membres du Conseil général du Loiret, ceux du Conseil municipal d'Orléans, et le maire M. Lacave, qui, sans doute pris de remords, devait, deux ans plus tard, être un des membres fondateurs de la Société archéologique de l'Orléanais, *custodes antiquitatis !*

La note de M. Chenesseau est renvoyée à la Commission des publications.

— Il est décidé que, comme le vendredi 11 novembre serait probablement férié, la séance aurait lieu le mercredi suivant 16, à l'heure habituelle.

Séance du mercredi 16 novembre 1921

Présidence de M. le Docteur Garsonnin, *président.*

Ouvrages reçus. — Parmi les ouvrages reçus, M. le Président mentionne la *Revue archéologique* (juillet-octobre 1921), qui renferme (p. 192), un article de M. Salomon Reinach sur *La fausse Jeanne d'Arc du Musée de Versailles* ; — les *Comptes-rendus des séances de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres* (janvier-février 1921), qui contiennent la communication de notre collègue M. J. Baillet sur *Marc-Aurèle, Lucius Vérus et le gouverneur Catulinus à Thèbes d'Egypte* (p. 58) ; — le *Bulletin de la Société archéologique de Sens* (t. 31, année 1917), où est publié un article de M. l'abbé Chartraire, *Jean de Salazar, père de l'archevêque Tristan : Le compagnon d'armes de Jeanne d'Arc ; le général des armées de Louis XI.*

Hommage. — M. Pierre Pinsseau, membre correspondant à Briare, offre deux de ses publications : *Etude sur les origines de la seigneurie de Beaulieu-sur-Loire* (Orléans,

1921) ; *La Châtellenie de Courcelles-le-Roy* (Orléans, 1921). Des remerciements sont votés à l'auteur.

Décès. — M. le Président annonce le décès de M. Paul Pigelet, imprimeur de nos *Mémoires* et *Bulletins*, et membre correspondant depuis 1887. La Société exprime à la famille du défunt ses bien vives condoléances.

Election. — M. Durègne de Launaguet est élu à l'unanimité membre correspondant.

Communications. — Au nom de l'auteur M. Charpentier, M. le Secrétaire lit une *note biographique et bibliographique sur l'abbé de Rochas*, vicaire de l'évêque constitutionnel du département du Loiret : cette note est renvoyée à la Commission des publications.

— M. Pommier présente, de la part de M. Pellotier, inspecteur-vétérinaire de l'abattoir d'Orléans, un lot de monnaies romaines et puniques, la plupart bien conservées, provenant des fouilles de Bulla Regia (Numidie), à l'ouest de Carthage. M. Pellotier veut bien offrir au Musée historique de l'Orléanais les pièces qui manquent dans les médailliers de cet établissement. Des remerciements sont votés au donateur.

— M. Houzé, membre correspondant, donne quelques renseignements sur l'état actuel de la Fontaine de l'Etuvée (l'antique *Acionna*), sise sur le territoire de la commune d'Orléans (section des Hauts-de-Saint-Marc au plan cadastral).

Séance du vendredi 25 novembre 1921

Présidence de M. le Docteur GARSONNIN, *président*.

Ouvrages reçus. — Parmi les ouvrages reçus, M. le Président mentionne le *Polybiblion* (*revue bibliographique*

universelle), n° d'août-septembre 1921, qui analyse sommairement notre *Bulletin* de l'année 1920.

Hommage. — M. Jules Baillet fait hommage de son mémoire intitulé *Marc-Aurèle, Lucius Vérus et le gouverneur Catulinus à Thèbes d'Egypte* (extrait des *Comptes-rendus de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres*, année 1921). Des remerciements sont adressés à l'auteur.

Correspondance. — Il est donné lecture d'une lettre de M. Durègne de Launaguet remerciant la Compagnie de l'avoir élu membre correspondant.

Commission des publications. — Au nom de cette Commission, M. le chanoine Iauch demande l'insertion, au *Bulletin*, de l'article de M. le chanoine Chenesseau, *L'avis de Prosper Mérimée sur la destruction de l'Hôtel-Dieu d'Orléans*, et le dépôt aux archives de la *note biographique sur Joseph-Jacques-François de Rochas*, rédigée par M. Charpentier. Cette note, qui devait compléter une communication de l'auteur faite en février dernier, a été remise trop tardivement et ne peut être publiée dans le *Bulletin* du 1^{er} semestre 1921, dont l'impression est achevée. Les conclusions du rapporteur sont adoptées à l'unanimité.

Communications. — M. Chenesseau rend compte, de la façon la plus détaillée, du *Procès de Jeanne d'Arc*, récemment réédité, avec une traduction, des notes et des appendices, par M. Pierre Champion, archiviste-paléographe. Cette réédition s'imposait, car le *Procès de condamnation et de réhabilitation de Jeanne d'Arc*, publié par Jules Quicherat dans la collection de la Société de l'Histoire de France, en 5 volumes, de 1841 à 1849, est présentement presque introuvable.

— M. Banchereau signale une publication de Maurice Tourneux, parue en 1911, *La Mission de Dufourny et de*

Visconti au château de Richelieu en 1800, et en extrait tout ce qui intéresse les monuments de notre ville et de ses environs. Cette brochure est un tirage à part des *Archives de l'art français, année 1910.*

— M. Jarry demande à nouveau le classement, parmi les monuments historiques, de l'église de Saint-Aignan de Bonny-sur-Loire : L'édifice a été commencé au XII[e] siècle ; l'élégant portail Renaissance date de 1543.

Le vœu, déjà adopté par la Société le 11 juillet 1913, sera transmis au Ministère de l'Instruction publique (Direction des Beaux-Arts).

— M. Jouvellier analyse un acte du 30 août 1703, qui lui appartient : c'est un contrat par lequel Antoine Brachet, chanoine de la cathédrale d'Orléans, cède, moyennant une rente annuelle, au prieur et aux huit bénédictins qui composaient alors le couvent de N.-D. de Bonne-Nouvelle d'Orléans une maison, entourée de vignes, sise aux Marchais, paroisse de Saint-Jean-de-la-Ruelle. Voici les noms de ces bénédictins : « R. P. dom Dominique Leroy, prieur ; dom Jacques du Verger, sous-prieur ; dom Jacques Allexandre, dom Michel Dupain, dom Jacques Boytel, dom Charles Chesne, dom Pierre Maignin, dom Philbert Voltat et dom Edmond Damoiseau, tous prestres relligieux profès dudit Bonne-Nouvelle ».

Séance du vendredi 9 décembre 1921

Présidence de M. le Docteur GARSONNIN, *président.*

Ouvrages reçus. — Parmi les ouvrages reçus sont à mentionner : Les *Comptes-rendus des séances de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres* (*Bulletin de mars-juin 1921*), qui renferment (p. 85) un article de M. le Docteur Capitan sur *la dernière réfection en dalles de grès*

de la voie romaine de Lutèce à Genabum dans sa traversée de Paris ; la *Revue Mabillon* (octobre 1921), qui contient une analyse de l'étude de Mme Banchereau sur *les stalles de Saint-Benoît-sur-Loire* et de la thèse de M. Chenesseau sur *Sainte-Croix d'Orléans* (p. 325).

Correspondance. — M. le Président donne lecture d'une lettre de la Commission historique du département du Nord, à Lille, demandant une nouvelle collection de nos *Mémoires* et *Bulletins* ; la bibliothèque de cette Commission ayant été incendiée le 24 avril 1915 : la Société charge M. le Bibliothécaire de faire son possible pour donner satisfaction à cette requête.

Candidature. — MM. Fougeu, Garsonnin et Soyer présentent la candidature, au titre de membre correspondant, de M. Pierre Pigelet, maître imprimeur à Orléans, rue du Bourdon-Blanc, 10. L'élection aura lieu à la prochaine séance.

Communications. — M. Pommier, continuant ses recherches sur les maisons du vieil Orléans, étudie les vicissitudes de l'*hostel de l'Homme-Sauvaige*, en la rue Neuve (auj. n° 16 de la rue Charles-Sanglier). Sa note est renvoyée à la Commission des publications.

— M. Genty, membre correspondant, appelle l'attention de la Compagnie sur la maison dite « La Chancellerie », place du Martroi (ancien pavillon des Archives du duc d'Orléans) : il craint que, pour des besoins de publicité, certaines modifications ne soient apportées à la façade de ce très intéressant édifice du XVIIIe siècle, qui mériterait d'être classé parmi les monuments historiques. La Société prie M. le Président de faire une démarche auprès de M. le Maire, notre collègue, afin que la façade soit exactement maintenue en son état actuel.

— M. le Docteur Garsonnin montre la photographie d'une

miniature inédite représentant la Pucelle dans un manuscrit du *Champion des Dames* (xv° siècle), œuvre de Martin Lefranc, poète artésien. Ce manuscrit appartient à la Bibliothèque de la Ville de Grenoble. La photographie sera déposée au Musée Jeanne-d'Arc.

Séance du vendredi 23 décembre 1921

Présidence de M. le Docteur Garsonnin, *président.*

Ouvrages reçus. — Parmi les ouvrages adressés à la Société, est à mentionner l'*Annuaire-Bulletin de la Société de l'Histoire de France* (*année 1920*), qui renferme un article de M. Baguenault de Puchesse sur *Le père de l'évêque de Saint-Malo, Nicolas de Harlay, sieur de Sancy* (*1546-1629*).

Correspondance. — M. le Président a reçu un n° du journal *L'Action régionaliste* (novembre 1921), dans lequel la Rédaction exprime ses remerciements à nos collègues MM. Pommier, Banchereau et Badey, qui ont bien voulu faire visiter la ville aux membres du congrès des 29 et 30 octobre.

Communications. — M. le Président rend compte de la démarche qu'il a faite auprès de M. le Maire au sujet de l'immeuble dit de « La Chancellerie », place du Martroi.

— Sur la proposition de M. le chanoine Chenesseau, la Société, informée de l'initiative que le Conseil municipal de Vimory a prise de demander le classement, parmi les monuments historiques, du clocher de cette commune, émet un vœu conforme à cette demande, qui lui paraît justifiée par l'intérêt que présente l'architecture de cet édifice du xii° siècle et par les souvenirs historiques qui

s'y rattachent. Elle désirerait que le porche de charpenterie qui joint le clocher fût compris dans le classement.

— M. le Docteur Garsonnin fait savoir que la cloche de l'église Saint-Paterne, déposée dans la cour du Musée historique de l'Orléanais depuis le 1er mars 1913, en a été retirée le 23 décembre dernier. Il donne lecture de l'inscription (4 lignes), de ladite cloche :

L'an 1816, j'ai été bénite par M. Athanase René Mérault, vicaire général d'Orléans, le siège épiscopal vacant, en présence de M. Simon | | Antoine Blandin, curé de Saint-Paterne, et nommée Louise-Anne-Natalie par Mre Guy-Emeric-Anne de Durfort de Civrac, duc de Civrac, | | maréchal de camp, inspecteur des gardes nationales du département du Loiret, et par damoiselle Natalie-Caroline de Drouin de | | Rocheplatte. MM. Colas de Brouville. Porcher et de Bizemont, marguilliers.

— M. Mothu, membre correspondant, signale une inscription lapidaire placée au-dessus de la porte d'entrée d'une maison sise au lieu dit La Cirerie (ou Chanteloup), commune de Saint-Jean-de-la-Ruelle, et qui rappelle qu'à cet endroit se trouvait, en 1734, la blanchisserie de cire de Jacques Paris. Voici cette inscription :

LA BLANCHISSERIE ·
DES CIRES DE
IACQVES PARIS
1734·

La famille de Jacques Paris était originaire de Pithiviers. Son père, Florent Paris, exerçait en cette ville la fonction de capitaine de la bourgeoisie. Jacques Paris vint s'établir à Orléans, sur la paroisse de Saint-Donatien, près de son

frère Florent Paris, alors notaire au Châtelet ; ensuite il se fixa sur celle de Saint-Paterne, et s'y maria le 9 janvier 1725 avec Magdeleine Robillard, fille de feu honorable homme Michel Robillard, trésorier payeur des troupes à Orléans (1).

Election d'un correspondant. — M. Pierre Pigelet, maître imprimeur à Orléans, est élu membre correspondant.

Renouvellement du Bureau. — Il est procédé au renouvellement du Bureau pour l'année 1922. Sont élus : *président*, M. G. Baguenault de Puchesse (en remplacement de M. Garsonnin, non rééligible) ; — *vice-président*, M. J. Soyer (en remplacement de M. Jarry, non rééligible) ; — *secrétaire*, M. J. Banchereau (en remplacement de M. Soyer, non rééligible) ; — *trésorier*, M. E. Bredif (en remplacement de M. Fougeu, non rééligible) ; — *membre de la Commission des publications*, M. Garsonnin (en remplacement de M. Baguenault de Puchesse, non rééligible).

Conformément aux statuts, M. le Secrétaire et M. le Trésorier sont élus pour 1922-23-24.

Avant de lever la séance, M. le Docteur Garsonnin tient à remercier ses collègues des preuves de confiance qui lui ont été données pendant ses trois années de présidence.

(1) Archives communales d'Orléans. Acte de mariage de Jacques Paris.

MUSÉE HISTORIQUE DE L'ORLÉANAIS

RAPPORT ANNUEL

(1921)

Orléans, le 22 juillet 1921.

Monsieur le Préfet,

J'ai l'honneur de vous adresser le Compte moral annuel que vous m'avez demandé par votre circulaire en date du 1er juillet dernier et de vous faire connaître les travaux qui ont été effectués au Musée historique de l'Orléanais au cours de l'exercice et qui justifient la subvention qui lui a été accordée. Ce Compte moral fait suite à celui du 22 juillet 1920.

Qu'il me soit permis tout d'abord de remercier l'Administration préfectorale et le Conseil général du Loiret qui ont bien voulu, pour 1921, relever cette subvention et la porter de 2.000 à 2.500 francs. Je leur suis très reconnaissant d'avoir compris que les Musées, comme les individus, ont à souffrir du renchérissement actuel de toutes choses.

Administration. — Aucun changement ne s'étant produit et aucune nomination nouvelle n'ayant été faite parmi le personnel de la Direction des Musées historique et Jeanne d'Arc, j'ai continué comme par le passé à diriger seul ces deux établissements. Je dois dire cependant que, depuis le 25 mai, M. Soyer a pu reprendre au Cabinet de Numismatique ses séances hebdomadaires interrompues depuis le début de la Guerre ; et j'ai le bon espoir que

désormais je pourrai compter sur son précieux concours pour le classement si désirable de cette collection considérable et très spéciale dont je ne puis m'occuper qu'occasionnellement.

Installations nouvelles. — Les remaniements commencés l'année dernière ont été achevés. Au Musée historique, la petite salle du second étage, entièrement débarrassée de ses vitrines murales, a été repeinte. La grande cheminée d'époque Louis XV, qui y avait été placée, a eu son trumeau soigneusement nettoyé et décapé par un procédé qui a enlevé les multiples couches de peinture moderne et fait reparaître le ton vert primitif du fond. Cette salle a reçu les meubles en marqueterie légués l'an passé par M. Bichet et sa décoration a été complétée par des objets du XVIII^e ou de la fin du XVII^e siècles. Dans le petit escalier de bois qui conduit à cette salle, des cadres, et notamment deux panneaux anciens d'instruments de musique, ont été accrochés.

Au Musée Jeanne d'Arc les vitrines de la salle du premier étage destinée à servir de bibliothèque ont été repeintes et l'on a pu installer sur leurs rayons les 2209 volumes johanniques donnés, au nom et en souvenir de M. Pierre Lanéry d'Arc, par la famille du regretté défunt. Au même Musée, des gravures populaires concernant l'histoire de la Pucelle ont été réunies dans une vitrine et présentées au public. Enfin, sur les indications d'un spécialiste, M. Braquenié, directeur de la Manufacture d'Aubusson, j'ai fait nettoyer la suite des tapisseries d'Aubusson exécutées d'après les dessins de Claude Vignon ; les pièces de cette tenture qui, contrairement à ce qui a été écrit récemment, n'ont jamais subi la moindre restauration, ont été lavées et recousues et elles ont retrouvé une fraîcheur de tons véritablement inespérée.

Entrées. — Depuis mon rapport du 22 juillet 1920 jusqu'au 12 juillet 1921, le nombre des objets ou groupes d'objets entrés au Musée a été de 119, inscrits sur le registre

sous les numéros 22.080 à 22.198. Ils se répartissent en 42 dons et 77 achats.

Parmi les dons je citerai : 2 statuettes gallo-romaines en argile blanche trouvées à Sceaux ; 2 anciens clichés gravés relatifs à Jeanne d'Arc, l'un sur bois datant de 1619 et l'autre sur cuivre datant de 1621 ; des jetons de jeu frappés à Nuremberg ; un jeton de la Chambre des Chaussées d'Orléans daté de 1586 ; 2 jetons du Centenaire de la Compagnie d'assurances l'*Orléanaise ;* les coupures nos 1 des émissions faites par les Chambres de Commerce d'Orléans et de Blois les 1er juin 1920 et 15 mai 1921 ; de nombreux documents orléanais imprimés et manuscrits ; diverses gravures orléanaises ; un fusil de chasse d'un armurier d'Orléans du XIXe siècle Pécantin ; une plaque armoriée en cuivre gravé provenant de l'ancien cimetière Saint-Jean ; 2 curieuses images populaires sorties des ateliers de Leblond qui habitait sur le Martroy au début du XVIIIe siècle ; les divers états de tirage d'une image dessinée par Guy Arnoux pour les fêtes du 8 mai ; une aquarelle représentant le château de l'Isle pendant l'inondation de la Loire de 1866 ; et enfin un chapeau haut-de-forme en paille, de l'époque de Louis-Philippe.

Au nombre des achats je mentionnerai : six recueils de gravures johanniques provenant de la succession de M. P. Lanéry d'Arc ; des estampes anciennes et modernes relatives à Jeanne d'Arc ; des jetons orléanais ; un fusil de chasse du XVIIIe siècle signé de l'arquebusier orléanais Saintonge ; deux pièces de porcelaine dure d'Orléans, une jardinière portant la marque de Gérault et une tasse avec l'estampille de Lebrun ; un document de toile peinte, muni de son chef, portant l'adresse de Jacque de Minville à Orléans ; etc...

Bibliothèque. — Au cours de l'année la bibliothèque s'est enrichie de 34 ouvrages ou brochures, non compris les 2.209 volumes de la collection Pierre Lanéry d'Arc.

A part l'*Inventaire sommaire des Archives communales d'Orléans* (tome II, 1er fascicule), par MM. Soyer et Bloch,

et le *Short texts from Coptic ostraca and papyri* de M. W. E. Crum, la plupart des 14 ouvrages donnés au Musée sont relatifs à Jeanne d'Arc.

Les 20 ouvrages achetés comprennent : le tome II du *Manuel d'archéologie romaine* de Cagnat et Chapot, le tome VI 1re partie de l'*Histoire de l'Art* par André Michel, les *Arts de la terre* par René Jean, *Sainte-Croix d'Orléans* par G. Chenesseau, le *Procès de condamnation de Jeanne d'Arc* par Pierre Champion, divers volumes et panégyriques sur Jeanne d'Arc, etc...

Catalogues et inventaires. — Une partie de l'hiver a été consacrée à recopier sur fiches l'inventaire des collections préhistoriques ; pour faciliter les recherches, ces fiches ont été rédigées par époques et par localités. Près de 600 fiches sont déjà établies et concernent en majorité les pièces trouvées dans les départements du Loiret et du Loir-et-Cher.

L'inventaire de l'Imagerie populaire orléanaise a été revu et les images décrites en vue d'une publication prochaine.

Deux autres catalogues ont été commencés et se poursuivront jusqu'à parfait achèvement : au Musée historique j'ai entrepris l'inventaire de la première Salle lapidaire et décrit déjà 300 pièces ; au Musée Jeanne-d'Arc j'inventorie la sculpture et le nombre des pièces décrites s'élève déjà à 266 numéros.

J'espère pouvoir établir au cours de l'hiver prochain le catalogue de la bibliothèque de M. Pierre Lanéry d'Arc et, dans cette intention, j'ai acheté 2 nouveaux classeurs qui pourront contenir de 4 à 5.000 fiches.

Mouvement des visiteurs. — Pendant l'année 1920, du 1er janvier au 31 décembre, les relevés des concierges ont accusé 4.578 visites au Musée historique dont 914 en dehors des heures d'ouverture publique et 5.508 au Musée Jeanne-d'Arc dont 1.263 visites d'étrangers à la ville.

Les travaux d'amélioration et d'entretien des collections du Musée sont toujours rendus extrêmement difficiles par les prix excessifs demandés par les ouvriers et les fournis-

seurs. Dans ces conditions j'ai dû suspendre, depuis 2 ans, les travaux de reliure des volumes de la bibliothèque johannique, dans l'espoir d'une baisse de prix qui ne s'est pas encore produite. Il en est de même pour les encadrements et j'utilise autant que possible les vieux cadres du Musée pour ne pas avoir recours aux encadreurs.

En présence des résultats acquis, j'ose espérer que non seulement vous voudrez bien, Monsieur le Préfet, mandater la subvention votée pour 1921, mais encore proposer au Conseil général, pour l'exercice 1922, le maintien de cette subvention de 2.500 fr.

Veuillez agréer, Monsieur le Préfet, l'expression de mes sentiments respectueux.

Docteur Garsonnin,

Conservateur du Musée historique de l'Orléanais.

QUELQUES PIÈCES
DES ARCHIVES VATICANES
RELATIVES AU GRAND JUBILÉ
CÉLÉBRÉ A ORLÉANS EN 1600-1601

Les *Annales Ecclesiæ Aurelianensis* contiennent un long récit des pèlerinages qui se déroulèrent dans notre ville, de l'automne de l'an 1600 au printemps de 1601, à l'occasion du Jubilé séculaire. Charles de la Saussaye pouvait insister avec quelque complaisance sur cet événement. C'est lui qui, en qualité de doyen du Chapitre, avait fait agréer à Henri IV le projet de ce Jubilé, et décidé le roi à solliciter lui-même du pape la précieuse faveur. Les fruits recueillis avaient justifié toutes les espérances du zélé doyen : cette grande manifestation de foi avait aidé puissamment à la régénération spirituelle du diocèse, et les aumônes des visiteurs avaient utilement activé la réédification de la cathédrale.

Le bref de Clément VIII, accordant un jubilé de 3 mois, est reproduit intégralement dans les *Annales* (1). On y trouve aussi la lettre de remerciement adressée au Pontife par le Chapitre de Sainte-Croix, à la clôture de cette période, le 20 février 1601 (2). Mais d'autres pièces sont seulement citées : une lettre de remerciement adressée au roi, en même temps qu'on écrivait au pape ; et un nouveau

(1) P. 718. — Ce bref est daté du 18 septembre 1600.
(2) P. 736.

bref de Clément VIII prorogeant le Jubilé jusqu'à la date du 6 mai 1601 (1).

Il pourrait être intéressant de connaître la teneur exacte de ces deux derniers documents. La minute du second devrait exister aux Archives vaticanes : elle y a été recherchée en vain. Mais ce riche fonds renferme d'autres pièces relatives à notre Jubilé orléanais, qui ont été ignorées ou passées sous silence par La Saussaye. Elles nous ont été révélées au cours des recherches que nous avons dû faire pour contrôler le récit, si longtemps admis, d'un engagement de conscience qui aurait lié Henri IV à la réédification de Sainte-Croix, à la suite de sa conversion. Hâtons-nous de dire que rien, dans les pièces retrouvées, ne confirme cette hypothèse : les allusions, les expressions, les manières de parler qu'on y relève, contribuent au contraire à faire envisager sous un jour très différent l'intérêt que le roi voulut bien porter à notre cathédrale.

Nous avons insisté sur ce dernier point, et cité partiellement les pièces en question, au tome II de notre histoire de *Sainte-Croix*. Une reproduction intégrale des textes eût été là superflue. Mais comme elle peut offrir, en elle-même, une certaine utilité pour l'histoire locale, nous ne croyons pouvoir mieux faire que d'en donner communication à la *Société archéologique et historique de l'Orléanais :* on verra, d'ailleurs, que l'un de ces documents ne concerne pas uniquement notre province.

Le plus ancien, en date du 15 décembre 1600, est une lettre adressée de Lyon, par Henri IV, au pape Clément VIII. Le Jubilé d'Orléans, ouvert le 12 novembre, doit prendre fin en février : c'est « la plus rude et rigoreuse saison de l'hiver », et l'on craint que bien des gens n'hésitent à « se mettre par les champs ». Sa Sainteté est donc « suppliée » de prolonger « ladicte grâce... jusques à quinze jours après Pasques », et d'accomplir ainsi plus complètement « l'intention » qu'elle a eue « d'eschauffer la dévotion et charité des fidelles en Nostre Seigneur Jésus-Christ pour les comuer à ayder de leurs ausmosnes la réparation » de

(1) P. 738.

Sainte-Croix. Au demeurant, on ferait bénéficier de cette faveur « l'église Saint-Pierre » et le « monastère des Carmes », en y transférant deux des stations du Jubilé.

Une deuxième lettre du roi au pape est écrite de Fontainebleau, le 1er mai 1601. Il y est dit qu' « une infinité de bonnes et religieuses âmes », de la ville de Paris, « n'ont eu le moyen ny la liberté d'aller gaigner ledict saint Jubilé... accordé à la ville d'Orléans », à cause de « la rigueur de l'hyver », de l'espérance d'un jubilé parisien, et du fait que « la ville d'Orléans n'eust esté cappable de contenir un si grand peuple ». En conséquence le roi demande l'ouverture d'un autre « saint jubilé » dans la « grande et populeuse capitalle ». On sait qu'il obtint gain de cause.

La troisième pièce, en date du 10 juillet 1601, est la réponse de Clément VIII à une lettre par laquelle le Chapitre de Sainte-Croix lui avait rendu compte du résultat des deux périodes jubilaires célébrées à Orléans. Le pape s'y loue, en un latin facile, des avantages réalisés au profit du temple matériel comme du temple spirituel : « *de gemini templi ædificatione et duplici structura* ». De curieux développements, relatifs à la réforme du clergé « que le Seigneur appelle sel et lumière », à l'édification des fidèles, à la décence du culte, correspondent à ce qu'on sait de l'impulsion que Rome donnait alors à la grande rénovation catholique.

Enfin une dernière lettre écrite par Henri IV, à Paris, le 29 décembre 1601, demande à Clément VIII une nouvelle « ouverture des trésors de l'Eglise », en faveur de Sainte-Croix d'Orléans. Les moyens de « faire réédifier » la cathédrale et de la « remectre en la première splendeur dont elle est décheue par l'injure des troubles », seraient bien « augmentés », dit le monarque, si le pape voulait accorder à « tous fidelles chrestiens », qui la visiteraient, des « pardons et indulgences ». Et en procurant « aux doyen, chanoines et chapitre de la dicte Eglise » les avantages palpables qui résulteraient de « cette grâce », le Pontife ferait au roi lui-même « plaisir très grand et très agréable ».

— La réponse de Clément VIII n'a malheureusement pas été conservée.

Nous devons remercier notre compatriote, M. l'abbé Chéramy, en résidence à Rome, à la Procure de Saint-Sulpice, d'avoir bien voulu rechercher et copier pour nous ces pièces aux Archives vaticanes.

G. CHENESSEAU.

I

LETTRE D'HENRI IV AU PAPE CLÉMENT VIII

15 décembre 1600

(Arch. vatic. Fonds Borghèse, 487.)

Tressainct Père. Nous rendons à V. S^{té} les grâces telles que nous pouvons de celle qu'elle a voullu faire à nostre supplication à l'église Saincte Croix d'Orléans en luy accordant le S^{t} Jubilé pour les trois derniers moys de cette année. Mais d'aultant que l'intention de Vostre Saincteté en faisant ce bon œuvre a esté d'eschauffer la dévotion et charité des fidelles en nostre Seigneur Jésus Christ pour les comuer à ayder de leurs ausmosnes la réparation de ladicte Eglise, l'une des plus célèbres de nostre royaume, et que ceste grace de votre dicte Sainctété est arrivée en la plus rude et rigoreuse saison de l'hiver, commençant le XII^{e} de novembre et finissant à pareil jour en febvrier en l'année prochaine, auquel temps peu de personnes se veullent mectre par les champs, nous avons estimé que vostre dicte Saincteté ne prendroit qu'en bonne part si nous supliyons, comme nous faisons par ceste lectre, qu'il luy plaise prolonger la dicte grâce qu'elle a accordée de trois moys pour ledict Jubilé, jusques à quinze jours après Pasques prochaines, et ordonner qu'au lieu des sept autels que votre dicte Saincteté a désignés à Saincte Croix pour gaigner ledict Jubilé l'on en visitera cinq en ladicte Eglise, un en l'église S^{t} Pierre et un autre au Monastère des Carmes

en ladicte ville ; asseurant vostre dicte Sainctetè que ce tesmoignage de sa paternelle bonté sera très bien receu de tous les habitans dudict pays et produira grand fruict pour le repos de leurs consciences, et pour nostre particulier nous en demeurerons obligez à vostre dicte Sainctetè, ainsy que nostre très cher cousin le Cardinal d'Ossat luy fera plus amplement entendre de nostre part, priant Dieu, Très Sainct Père, qu'icelle vostre dicte Sainctetè veille maintenir, garder et préserver longuement et heureusement au bon régime, gouvernement et administration de nostre Mère Saincte Eglise. Escript à Lyon le xv^e^ jour de décembre 1600.

Vostre dévot fyls le Roy de France et de Navarre.

Henry.

De Neufville.

Au dos : A Nostre Tressainct Père le Pappe.

II

LETTRE D'HENRI IV AU PAPE CLÉMENT VIII

1er mai 1601

(*Arch. vatic. Fonds Borghèse, 487.*)

Tressainct Père. Encores que nous ne doubtons poinct que Vostre Sainctetè, par sa singulière prudence et bonté, ne veille perpétuellement pour le salut des âmes que Dieu a soubmises au soing paternel de Vostre Béatitude, et à leur départir les grâces et consolations spirituelles qui leur sont nécessaires, toutesfois comme de nostre costé nous recognoissons aussi les lieux qui en ont le plus de besoing en cestuy nostre royaume, nous estimons que Vostre Sainctetè ne prendra qu'en bonne part si nous luy représentons que ceste grande et populeuse ville de Paris, capitalle d'icelluy, n'a pas moings de besoing de participper aux trésors de l'Esglise que V. Sté a ouverts en l'année dernière du St Jubilé, que ceulx qu'elle a voulu rendre dignes de sem-

blable grâce, car il y a en ladicte ville une infinité de bonnes et religieuses âmes qui n'ont eu le moyen ny la liberté d'aller gaigner ledict S[t] Jubilé que V. S[té], à nostre supplication, a accordé à la ville d'Orléans, tant pour la rigueur de l'hyver qui les en a empeschés, que par ce qu'ils se sont tousjours persuadés que V. S[té], en nostre considération, ne leur desnieroit ceste grâce, joinct que la dicte ville d'Orléans n'eust esté cappable de contenir un si grand peuple. Ce sera doncques le subject de ceste lectre que nous escrivons à V. S[té], par laquelle nous la supplions aultant affectueusement que faire pouvons, que son bon plaisir soit d'accorder ledict S[t] Jubilé à ladicte ville de Paris pour commencer et finir au temps et ainsi que nostre très cher cousin le Cardinal d'Ossat luy fera entendre de nostre part. La bonté de vostre dicte Sainctеté, la religion et piété des habitans de ladicte ville, qui luy a peu estre en diverses saisons tesmoignée, et la recommandation particulière que nous luy en faisons, nous font espérer qu'elle voudra consoler les peuples de ladicte ville de ceste grâce qu'ils désirent et attendent avec aultant de dévotion que d'impatience, ainsi que nostre dict cousin le Cardinal d'Ossat luy dira plus particulièrement. Et nous et eulx prierons Dieu qu'icelle vostre dicte Sainctеté il vueille maintenir, garder et préserver longuement et heureusement au bon régime, gouvernement et administration de nostre Mère Saincte Esglise. Escript à Fontainebleau le premier jour de may 1601.

Vostre dévot fyls le Roy de France et de Navarre.

HENRY.

De Neufville.

Au dos : A nostre Tressainct Père le Pappe.

III

BREF DE CLÉMENT VIII AU CHAPITRE DE Ste CROIX

10 juillet 1601

(*Arch. vatic. Armoire XLIV*, 54, *p.* 237.)

Decano, Canonicis et Capitulo Ecclesiæ Aurelianensis.

Dilecti filii, salutem... Recreastis spiritum nostrum, filii, litteris quas ad nos scripsistis et repleti sumus consolatione multa in Domino, læta enim et et jucunda significatis de gemini templi ædificatione et duplici structura, in qua ille nunc apud vos glorificatur, qui ubique est laudabilis et gloriosus in sæcula. Narratis enim antiquissimam et religiosissimam Basilicam Sanctæ Crucis, quam Aureliani ædificavit idem magnus imperator Constantinus qui alteram Romæ eodem nomine magnificentissime extruxit, et quæ vestra Aurelianensis Basilica in illa superioris temporis calamitate et acerbitate miserandum in modum destructa fuerat, eamdem refici et instaurari a Christianissimo Rege vestro, et filio nostro in Christo carissimo Henrico, qui magni illius imperatoris ardorem religionis et mangnificentiam æmulatur. Benedictus Deus et pater misericordiarum, qui pro sua infinita bonitate vult, et pro summa potentia valet, elicere ex magnis malis majora bona, ut auctorem mortis et peccati astutum Satanam, in sua astutia comprehendat, et is Crucis inimicus, Crucis templum quod impie everti curaverat, pie iterum restitui videat, et tabescat. Sed altera est spiritualis ædificatio, de qua item scripsistis, filii, et ex qua singularem cepimus voluptatem, nimirum ex maxima fidelium frequentia et devotione, qui convenerunt ad sacrum Jubileum et salutares indulgentias consequendas, quas in ista Ecclesia ex divinæ misericordiæ abundantia, et ex nostra apostolica benignitate dispensavimus. Vere enim commota sunt viscera nostra præ gaudio, et vix lacrymas contineri potuimus, cum illa legerimus, ad quingenta millia ovium Christi, ex

leonis rugientis faucibus erepta, et ad salutarem pœnitentiam perducta, opera et labore piorum sacerdotum, et Dei gratia adjutrice ; sacrosanctum missæ sacrificium, paucorum mensium spatio, in Ecclesia ista decies millies Deo altissimo esse oblatum ; hæreticos complures, erroribus abjectis, veritatem fidei amplexos, et ad unitatem Catholicæ Ecclesiæ extra quam nusquam est salus, ultro conversos esse, et in ipsa Ecclesia coram magna populi multitudine, fidem esse professos. Iterum et sæpius benedicimus Domino qui dives est in misericordia, qui amplissimum Franciæ regnum, de cœlo et de habitaculo sancto respicit, et nos in magnam clementiæ suæ spem adducit, fore ut iterum florentissima Gallia, Catholicæ religionis gloria et divini cultus splendore luceat. Sed multum omnino positum est, ad tantam rem efficiendam, in eorum vitæ integritate, zelo et exemplo, qui in sortem Domini pecularіem vocati sunt, qui ab ipso Christo Domino sal et lux sunt appellati. Id quod vos etiam pro vestra prudentia optime intelligitis ; populus enim fidelis bono clericorum odore vitæ et omnium virtutum veluti sapore est condiendus. Quo magis vos filii etiam atque etiam hortamur ut pro eo insigni loco et munere quod geritis, Ecclesiam Dei omni opere bono ædificare et lapides vivos superœdificare curetis, divinis etiam officiis pie celebrandis, cultu Dei augendo et decore domus ejus omni cum diligentia procurando, præsertim in sancto et augustissimo Missæ sacrificio, ut nihil in altari Dei sordidum aut abjectum appareat, sed omnia niteant et fidelis populi devotionem provocent, ut cum interiori sacerdotum sanctitate, externus quoque decor et munditia et majestas consentiat. Postremo, filii, quacumque ratione et modo potestis, multis enim Deo adjuvare poteritis, ædificate Ecclesiam Dei, et bonum Christi odorem longe lateque diffundite, ut animas multas Christo lucrifaciatis, et sempiterna a Deo prœmia, et jus gloriœ cælestis, in illo retributionis die reportetis. Nos autem qui vos et insignem Ecclesiam istam paterna caritate complectimur, in visceribus Jesu Christi, nostram apostolicam benedictionem,

quam humiliter et pie expetistis, vobis benigne totoque ex animo impertimur.

Datum Romæ apud S. S. Apostolos die X Julii 1601.

IV

LETTRE D'HENRI IV AU PAPE CLÉMENT VIII

29 décembre 1601

(*Arch. vatic. Fonds Borghèse, 487.*)

Tressainct Père. Encores que nous soyons asseurés que Vostre Sainctеté, par sa singulière providence, veille incessamment pour départir aux âmes que Dieu luy a commises, les grâces et consolations spirituelles qui leur sont nécessaires, toutesfois désirans, en suicte de celles que V. S[té] a faictes à l'Eglise Saincte Croix de nostre ville d'Orléans, par l'ouverture des trésors de l'Eglise qui ont produict les Indulgences du Sainct Jubilé, veoir augmenter aux doyen, chanoines et Chapitre de la dicte Esglise le moyen de la pouvoir faire réédiffier et remectre en la première splendeur dont elle est décheue par l'injure des troubles qui ont eu cours en ce royaume, durant lesquels elle a esté entièrement bruslée, nous supplions et requérons Vostre Sainctеté, aultant et si affectueusement que faire pouvons, qu'Il luy plaise, en faveur et contemplation de la prière que nous luy en faisons, et en considération des desmolitions et ruines de la dicte Esglise Saincte Croix, qui ont esté cy devant plus particulièrement représentées à Vostre dicte Sainctеté, accorder aux doyen, chanoines et Chapitre de la dicte Esglise, pour tous fidelles chrestiens, les pardons et indulgences portées par la requeste et supplication qu'ils en feront présenter à Vostre Béatitude. Laquelle se disposant à leur faire ceste grâce nous fera aussi plaisir très grand et très agréable en cest endroict, ainsi que le S[r] de Bethune, conseiller en nostre Conseil d'Estat et nostre

Ambassadeur près de Vostre Sainctеté, luy fera plus amplement entendre. Priant Dieu, Tressainct Père, qu'icelle Vostre dicte Sainctеté il vueille maintenir, garder et préserver longuement et heureusement au bon régime, gouvernement et administration de nostre Mère Saincte Esglise. Escript à Paris, le xxixe jour de décembre 1601.

Vostre devot fyls le Roy de France et de Navarre.

HENRY

De Neufville.

Au dos : A Nostre Tressainct Père le Pappe.

NOTE DE M. BAGUENAULT DE PUCHESSE

AU NOM DE LA COMMISSION DES PUBLICATIONS

M. l'abbé Chenesseau a communiqué à la Société trois lettres de Henri IV tirées des Archives du Vatican adressées au pape Clément VIII et relatives au jubilé qui se célébrait à Sainte-Croix en 1600 et 1601, que le roi avait particulièrement encouragé et dont il demandait à Rome la prorogation. Ces lettres complètent heureusement la publication si imparfaite de M. Berger de Xivrey dans la collection de documents inédits de l'Histoire de France. Une de ces trois lettres y figure pourtant comme minute extraite d'un recueil manuscrit de la Bibliothèque nationale, mais elle est assez mal reproduite (1).

Ces documents touchant un événement intéressant pour Orléans méritent d'être insérés dans notre *Bulletin ;* mais ils demandent quelques courts commentaires. Le représentant du roi à Rome était à cette époque le protecteur des affaires de France, le cardinal d'Ossat, beaucoup mieux placé que l'ambassadeur officiel M. de Béthune pour tenir Henri IV au courant de tout ce qui avait trait non seule-

(1) Les lettres de Henri IV sont du 15 décembre 1600, du 1er mai 1601, du 29 décembre 1601. Cette dernière seule se trouve au t. V des *Lettres missives.*

ment aux affaires religieuses, mais à la politique générale. Il suffit pour en juger de lire la correspondance du cardinal avec le roi, qui a été imprimée dès le XVII[e] siècle, par Amelot de la Houssaye et dans laquelle se trouve une longue lettre de Henri IV (1) datée d'Orléans, dans laquelle il remercie d'Ossat d'avoir obtenu du pape ce qu'il lui demandait et il raconte qu'il est venu avec la cour « pour faire son jubilé ».

Un incident assez bizarre s'était passé pendant le séjour du roi (2). Il est raconté à peu près dans les mêmes termes par deux historiens bien différents : le grave Hurault de Cheverny dans ses *Mémoires* et Pierre de l'Estoile dans son *Journal*. Le jeudi absolut (jeudi-saint), 19 avril 1601, il y avait une grande cérémonie à Sainte-Croix où assistait toute la cour. Le roi avait amené de Paris le fameux prédicateur de la Ligue, René Benoist, curé de Saint-Eustache, qui depuis qu'il s'était rallié à la monarchie en était un des plus fidèles serviteurs. Il ne manquait ni d'originalité, ni d'audace : et l'idée lui vint de prêcher contre le jubilé.

Il établit plus ou moins théologiquement que le vrai purgatoire était le sang de Jésus-Christ, qu'il ne fallait pas attribuer un mérite spécial aux pèlerinages, mais se reposer entièrement sur la justice de Jésus-Christ qui nous avait sauvés par sa mort, qu'il ne fallait pas adorer la croix, mais le Crucifié, avoir espérance en Lui et non dans le crucifix, et que les jubilés n'étaient pas une occasion de mérite et de pardon, mais de réjouissances...

On comprend qu'un tel langage dans la chaire de Sainte-Croix devait susciter du scandale et de violentes réclamations. Dès le lendemain, le roi mit à la place de Benoist un autre docteur, nommé Granet, qui prêcha tout le contraire (3).

(1) Cette lettre d'Henri IV au cardinal d'Ossat n'est pas davantage dans Berger de Xivrey. Elle se trouve au t. II d'Amelot de la Houssaye, p. 18.

(2) Ni Le Maire, ni Symphorien Guyon, ni La Saussaye, ni même Lottin n'ont rapporté l'incident.

(3) Voir l'ouvrage intitulé : *René Benoist, « le pape des halles »*, 1521-1608, par M. l'abbé Em. Pasquier, Paris, 1913, in-8.

Mais la nouvelle s'était répandue rapidement à Paris, et la Sorbonne protesta solennellement. Le fougueux ligueur prit peur ; il ne voulut pas perdre le bénéfice de son ralliement, l'évêché de Troyes qu'on lui avait promis, et la cure de Saint-Eustache qui « lui valait par an six à sept mille livres ». Il dit qu'on l'avait mal compris, se rétracta même plus qu'il ne s'expliqua, et fit imprimer sans retard son discours, « fort raccommodé », dit Hurault. La petite brochure existe encore sous ce titre : *Sermon de la disposition requise... pour gaigner le jubilé, prononcé en la ville d'Orléans, devant le Roy*, précédé d'une « *Histoire et narration véritable* », Paris, Chevallier, 1601, in-8 de 74 p. Tout a disparu, dans ce sermon, même l'éloquence et le talent, et l'Estoile le trouvait bien *mal tissu*. Nous ne proposons pas de le reproduire comme un des beaux discours ayant illustré la chaire de Sainte-Croix. Il suffit de conserver les trois lettres de Henri IV et le beau bref en latin du pape adressé au Chapitre de Sainte-Croix.

Le bruit fait autour du jubilé attira dans notre ville un grand nombre de pèlerins qui apportèrent leur obole pour la reconstruction de la cathédrale, dont les phases viennent d'être si minutieusement décrites, dans son bel ouvrage, par notre collègue M. l'abbé Chenesseau.

UN GRAFFITE ORLÉANAIS

AU PONT DU GARD

Nombreux sont les graffites dont les voyageurs de toute époque ont revêtu les vénérables assises du Pont du Gard. J'y ai relevé le nom d'un Orléanais du XVIIe siècle qui a pris soin de marquer lui-même son origine, avec la date de son passage : « *La Frise, d'Orléans, 1643* ». La qualité

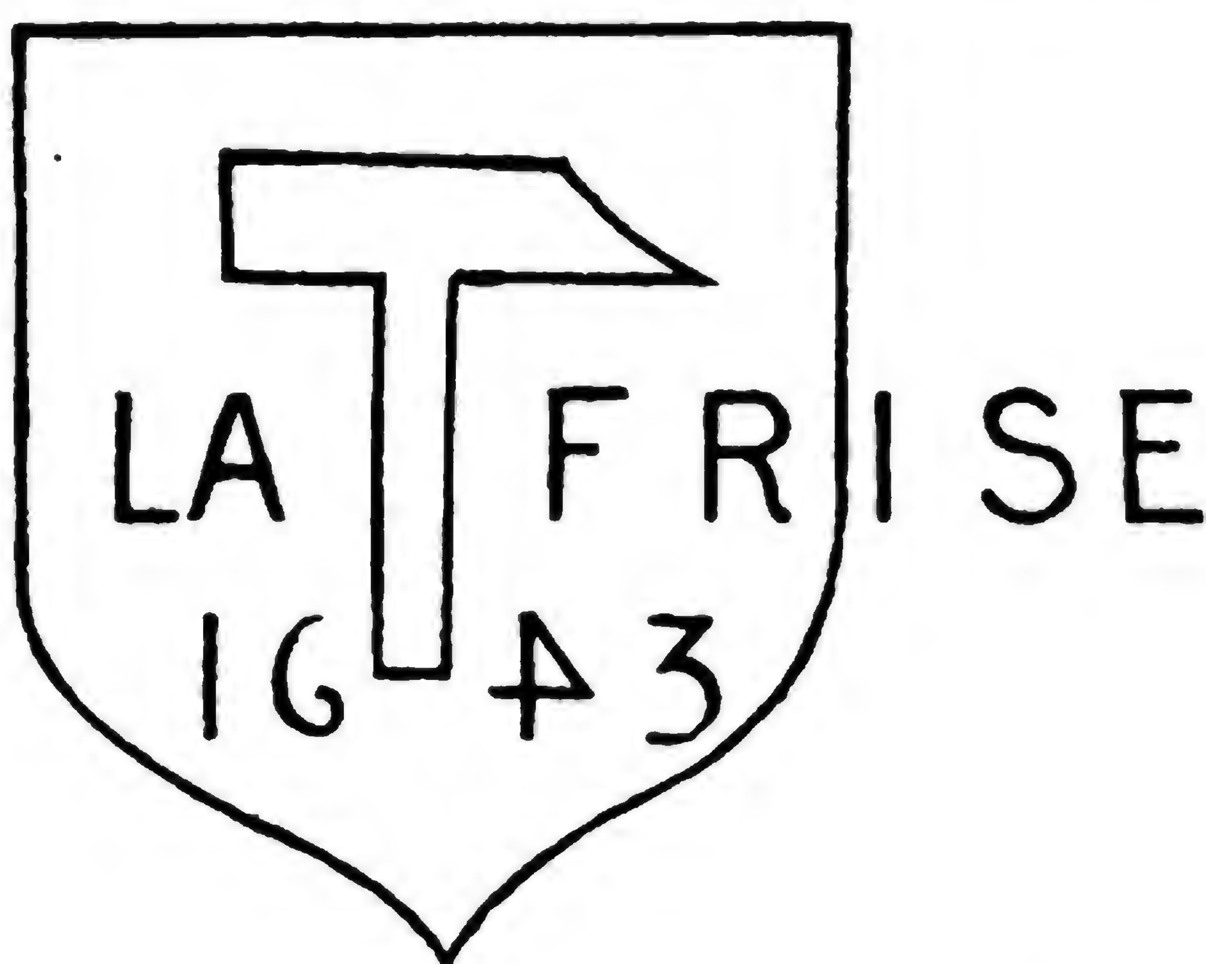

du touriste est même indiquée, car un écu, meublé d'un marteau ou « laye » de maçon, accompagne l'inscription. La Frise était un compagnon tailleur de pierre qui faisait son tour de France et s'arrêtait au Pont du Gard en allant visiter, suivant l'usage, la fameuse « vis de Saint-Gilles ». Peut-être se désignait-il lui-même par un sobriquet de chantier, plutôt que par son vrai nom patronymique.

Un autre graffite, placé un peu plus bas que le précédent, mais de même caractère et daté de la même année, rappelle sans doute le camarade, ou les camarades, qui accompagnaient La Frise des bords de la Loire aux pays du midi : « *Les Forts, de Saumur* ».

G. CHENESSEAU.

L'AVIS DE PROSPER MÉRIMÉE

SUR LA

DESTRUCTION DE L'HOTEL-DIEU

D'ORLÉANS

On sait que la démolition de notre vieil Hôtel-Dieu, en 1845, souleva bien des protestations. Dans beaucoup d'écrits orléanais ou parisiens de la fin du règne de Louis-Philippe, et jusque dans les comptes-rendus des séances de la Chambre des Pairs, on relève des critiques, souvent fort acerbes, à l'adresse de notre Municipalité. Voici une appréciation émanant d'une plume particulièrement autorisée, celle de Prosper Mérimée. Elle n'est pas absolument inédite, car elle a paru en 1846 dans le Bulletin Monumental. Mais il ne semble pas qu'il en ait été fait état devant notre Société, fondée, comme chacun sait, deux ans plus tard : la qualité de l'auteur et l'intérêt du sujet réclament, croyons-nous, que ce morceau soit remis en lumière.

« Rapport fait au Ministre
sur les travaux de la Commission
des Monuments historiques au
Ministère de l'Intérieur
par M. Mérimée
Inspecteur général des Monuments
historiques de France.

« Après les exemples de généreux sacrifices, il est triste d'avoir à enregistrer des traits de vandalisme. On pourrait

« excuser peut-être cette indifférence qui laisse perdre, faute
« de secours, un monument dont personne n'a signalé l'im-
« portance, mais, ce que l'on ne saurait trop condamner,
« c'est cette manie barbare de détruire sans nécessité,
« d'abattre ce qui est ancien, en dépit des avertissements
« des gens de goût, en dépit même des réclamations du bon
« sens vulgaire. La Commission, M. le Ministre, ne peut
« s'empêcher de vous rappeler ici l'inqualifiable obstination
« du Conseil général du Loiret et du Conseil municipal
« d'Orléans à démolir l'ancien Hôtel-Dieu de cette ville. Que
« l'architecture si élégante de ce monument, que ses dispo-
« sitions si commodes, et si parfaitement appropriées à sa
« destination, n'aient pas été appréciées, on le comprend à
« peine ; mais qui pourrait croire que dans une grande ville,
« à trois heures de la capitale, on ait pu oublier toute idée
« de saine économie et de bonne administration, au point
« de persister pendant trois ans à renverser un édifice, vaste,
« solide, susceptible de recevoir mainte destination utile ?
« C'est cependant le spectacle que vient de donner le Conseil
« municipal d'Orléans. Le prétexte de cette destruction, c'est
« le besoin de faire une place autour de la cathédrale. En
« vain la commission a-t-elle représenté qu'il était possible,
« sans rien abattre, de faire cette place, de la faire régulière,
« de lui donner des dimensions convenables et une dispo-
« sition monumentale. Elle n'eût point hésité, sans doute,
« à vous proposer de faire, aux frais de l'Etat, l'acquisition
« du monument, si le prix que la ville d'Orléans y mettait
« n'eut pas dépassé de beaucoup toutes vos ressources.
« Toutes les représentations ont été inutiles devant un corps
« municipal qui croit apparemment agrandir sa ville en la
« dotant d'une espèce de plaine pavée, sur laquelle, par un
« rare oubli des convenances, on met en regard la salle de
« spectacle et la cathédrale. A une époque où toutes les
« traditions d'art et de style étaient perdues, l'architecte de
« cette cathédrale avait respecté l'ancien hospice d'Orléans.
« Ce que le mauvais goût du XVIII^e siècle n'avait pu faire,
« l'ignorance et l'étourderie du XIX^e l'auront accompli... »

Passons sur l'allusion au « mauvais goût » du XVIII^e siècle.

C'était alors une formule de style, les romantiques ne doutant pas qu'avant eux « toutes les traditions d'art et de style étaient perdues » (1). Nous aurions sans doute bien étonné M. Mérimée en lui racontant que les architectes des tours de Sainte-Croix ne s'étaient pas contentés d'épargner l'Hôtel-Dieu. Ils en avaient prévu la conservation presque intégrale dans les dégagements projetés pour mettre en valeur la nouvelle façade de la cathédrale. Jacques-Jules Gabriel lui-même avait mûrement étudié des remaniements qui furent exécutés, de 1731 à 1734, dans les installations accessoires de l'Hôtel-Dieu, en bordure du parvis. La chapelle de l'établissement, qu'on avait dû sacrifier, fut reconstruite sur la rue de l'Evêché. L'ensemble des bâtiments fut aménagé d'une manière qu'on croyait définitive, en ne détruisant rien des belles constructions de la Renaissance. Sur ce sujet, nos Archives départementales contiennent des pièces intéressantes (C. 385), que complète un dossier des Archives nationales (E. 2.096).

G. Chenesseau.

(1) On a souvent rappelé le discours de Montalembert à la Chambre des Pairs, publié par le *Moniteur Universel* du 27 juillet 1846. L'orateur déclarait s'appuyer précisément sur le rapport de Mérimée, et pour mieux dire leur fait aux Orléanais il dénonçait, bien âprement, le culte qu'ils avaient voué à leur cathédrale : « Cette ville avait, à côté de sa cathédrale, dont elle est si fière et qui est fort peu de chose, un monument bien plus remarquable, l'Hôtel-Dieu... Le croiriez-vous, Messieurs, la ville d'Orléans n'a eu ni paix, ni repos, jusqu'à ce qu'elle ait renversé ce magnifique édifice, sous prétexte de déblayer les abords de sa piteuse cathédrale ». Montalembert était orateur et parlait à une tribune politique : ne lui demandons pas, sur une question de goût, un jugement de sang-froid. Mais comment ne pas lui donner raison quand il reproche au Conseil général du Loiret et au Conseil municipal d'Orléans leur « inqualifiable obstination » dans l'affaire de l'Hôtel-Dieu, et traite la destruction de cet édifice « d'acte de vandalisme » ?

Le plus piquant, c'est de trouver dans le discours cette allusion au rôle de M. Lacave, maire d'Orléans : « On a prétendu que le maire d'Orléans avait menacé de donner sa démission si le Ministère refusait de consentir à la démolition. Oh ! combien je regrette amèrement qu'on ne l'ait pas acceptée... » Or M. Lacave devait être, deux ans plus tard, l'un des plus actifs fondateurs de notre Société archéologique.

NOTES

SUR

DES MAISONS ANCIENNES D'ORLÉANS

(*suite*)

« L'HOSTEL DE L'HOMME SAUVAIGE »

Poursuivant nos visites dans les vieilles maisons de notre ville, dont des concours gracieux nous ont permis de scruter les origines, nous vous présenterons maintenant l'*Hostel de l'Homme Sauvaige*. Cette enseigne rébarbative désignait une belle demeure, qui existe encore, assez bien conservée, au n° 16 de la rue Charles-Sanglier, anciennement la rue Neuve. On sait que cette voie fut ainsi dénommée, parce qu'elle fut l'une des premières bâties dans la seconde enceinte créée à la fin du XIVe siècle. Elle nous paraît aujourd'hui sombre, étroite et triste, bien qu'un alignement moderne l'ait partiellement élargie. Ce fut pourtant l'une des principales voies de la vieille Cité orléanaise des XVIe et XVIIe siècles ; de beaux hôtels, dont le plus remarquable est l'*Ecu de France*, improprement appelé au XIXe, Maison de Diane de Poitiers, y furent édifiés et les magistrats et la noblesse locale y logeaient.

L'Hôtel qui nous occupe n'a pas la valeur architecturale, non plus que la décoration artistique de son voisin l'*Ecu de France*, où réside notre riche Musée historique, mais l'intérieur du logis recèle, derrière une façade banale, des

restes intéressants de son ancienne splendeur, qui surprennent le visiteur. En effet, le plan de l'édifice ayant la forme d'une équerre qui a une base sur la rue Neuve, les bâtiments présentent ainsi sur la cour deux façades à l'Est et une autre au Midi ; elles ont été construites dans le style classique de la Renaissance et sont intactes, sauf quelques dommages au-dessus du troisième étage. Notamment les fenêtres et œils de bœuf ont conservé leurs fines nervures, l'ensemble offre un aspect monumental.

On remarque au pied de la façade méridionale un puits avec une haute margelle ronde, en pierre, surmontée d'un auvent en zinc plissé.

Cette cour confine à une maison qui s'ouvre sur la rue Sainte-Catherine et qui jadis était réunie à l'Hostel, lequel avait ainsi deux issues à l'Est et à l'Ouest.

La merveille du logis est dans son escalier intérieur, degré et voûtes tout en pierres taillées ; une rampe en pierre finement sculptée en vis, monte sans interruption jusqu'au troisième étage où elle se termine par une rampe en bois sculpté du XVII^e^ siècle, tandis que le degré est divisé en paliers qui ont, pour chaque étage, leur portique d'accès en plein cintre comme les voûtes.

Nous avons aussi remarqué au rez-de-chaussée et au premier étage des salles lambrissées dans le style de l'époque de Louis XVI, avec cheminée en marbre sculpté d'un temps antérieur.

La cave à deux étages n'offre pas un moindre intérêt : un escalier de pierre de 54 marches descend au sous-sol inférieur dont les larges galeries (1^m 80), formant quadrilatère, entourent un gros massif carré de maçonnerie, la pierre d'angle de la construction. Des arcs doubleaux à bandeaux plats en berceau s'en détachent ; à l'un des angles de ce massif, ils s'irradient en plusieurs directions, sans brisure, ni croisée d'ogive ; leur dessin correspond au style de l'édifice extérieur.

Tel est *l'Hôstel de l'Homme Sauvage*, bien déchu de son importance d'autrefois, l'alignement de la rue ayant rogné sa façade de l'Ouest, mais il a une histoire que raconte

le *Papier Censier* (1) *du Prieuré de Saint-Samson ;* il y est inscrit comme 17e maison de la rue Neuve, dans la censive du collège d'Orléans qui a succédé aux droits du Prieuré et à ce titre il lui doit une redevance annuelle de cinq deniers parisis, avec droit de *relevoison à plaisir*, en cas de mutation.

Jusqu'en 1601 il ne faisait qu'un avec la 16e maison (le n° 18 actuel) et l'état des Censives révèle que leur plus ancien propriétaire connu fut en 1458 Jean Guéret. Il passa en 1502 au chapitre de Notre-Dame de Cléry, qui le posséda jusqu'en 1522. A cette date il est acquis par Jacques Rague-neau qui le conserve jusqu'en 1571 où il devient la propriété de Denis de Lavau dont les hoirs le divisent en 1601.

La partie Nord (la 16e maison), est attribuée à Marie de Lavau, épouse de noble homme François Martin, seigneur de Coinces, tandis que la 17e est donnée à Magdeleine de Lavau, épouse de Jean Boucher, seigneur de Guillerville, contrôleur de la Maison du Roy. Nous lisons en effet dans un acte (2) du 8 janvier 1625 reçu par Me Coutault, notaire au Châtelet d'Orléans, que Jean Boucher a payé à Luc Bonin, en sa qualité de receveur des cens et relevoisons dus au prieuré de Saint-Samson, incorporé au collège de la Compagnie de Jésus, la somme de 54 livres tournois, pour droit de mutation, en raison de la cession de sa part, la moitié de l'Homme Sauvage que noble homme, Jacques Lamyrault, trésorier général de France, au bureau des finances d'Orléans et sa femme Marie L'Hoste, héritière par sa mère (3) des de Lavau, ont faite audit Jean Boucher, propriétaire de l'autre moitié, à cause de sa femme.

Quelques-uns de ces noms ne peuvent nous être indifférents ; nous voyons un de Lavau, avocat du roi au bailliage

(1) Arch. dép. D. 650, tome III f° 981. Voir aussi A. 598 et 599 Plan terrier et Registre Index du plan terrier, 7e feuille du plan. L'*Homme Sauvage* y porte le n° 115.

(2) Communiqué par la propriétaire actuelle, Mme Moreau. — On lit dans cet acte que la 18e maison est habitée par Jean Cardinet, sieur du Bois des armes, Prévost d'Orléans.

(3) Elle était fille des défunts dame Claude de Lavau, veuve de noble homme Claude L'Hoste.

d'Orléans en 1584, un René Raqueneau, seigneur d'Apoigny (1), garde de la Prévoté d'Orléans de 1500 à 1518 ; Jean Boucher est très vraisemblablement le descendant de Jacques Boucher, trésorier du duc d'Orléans au temps de Jeanne d'Arc, mais nous nous arrêterons sur Nicolas Thoynard que le Papier Censier nous désigne comme seigneur de l'*Homme Sauvage* à partir du 17 janvier 1642. Ce Nicolas Thoynard, qui avait épousé Anne de Beauharnais, était Président alternatif (2) au Siège présidial d'Orléans et le demeura jusqu'en 1676 ; il appartenait à une ancienne famille de l'Orléanais (3), dont le plus ancien représentant connu est Nicolas Thoynard, bourgeois d'Orléans au milieu du XVI[e] siècle et qui eut de nombreux descendants. Le Président qui était son petit-fils fut le père de Nicolas Thoynard né à Orléans le 5 mars 1629, personnage célèbre au XVII[e] siècle par son immense érudition en toutes matières, notamment dans la connaissance des langues ; il était en relations avec tous les savants de son siècle et mourut à Paris le 5 janvier 1706.

Les Thoynard occupèrent longtemps de hautes charges dans notre province : outre le Président du présidial, on voit un Jean-Jacques Thoynard, oncle de celui-ci, Procureur du roi au bailliage jusqu'en 1596, Pierre Thoynard de Baudreville, Procureur du roi du domaine en 1690, Barthélemy Thoynard, Lieutenant criminel au bailliage d'Orléans de 1689 à 1717 (4) et enfin au XVIII[e] siècle un

(1) On trouve dans le Recueil d'actes notariés relatifs à l'Histoire de Paris au XVI[e] siècle par Ernest Coyecque (Paris 1905), au n° 61, page 11, un marché passé en octobre 1517 entre Julien Pire, tombier à Paris, et Anne Boucher femme de René Ragueneau, notaire et Prévot d'Orléans pour la fourniture d'une tombe à livrer dans l'église Saint-Benoit.

(2) Les charges de Président alternatif avaient été créées par un édit de 1633.

(3) Consulter sur la famille Thoynard une excellente monographie de Charles Cuissard dans le tome XXVIII des Mémoires de la Soc. arch. et hist. de l'Orléanais intitulée « *Nicolas Thoynard et son testament* ». Notre regretté confrère a inséré à la suite de son travail l'éloge funèbre et l'épitaphe du savant, les nomenclatures de ses ouvrages et de tous les écrits qui ont trait à lui.

(4) Polluche, Essais historiques sur Orléans, 1778, pages 175 et suivantes.

autre Barthélemy Thoynard, seigneur de Cendray, de Pully et des Gaschetières, qui se rendit célèbre par les grandes richesses qu'il avait accumulées.

L'*Homme Sauvaige* fut acquis le 26 mars 1705 par Etienne Seurrat et Magdeleine Deloynes son épouse, dont nous avons déjà vu les noms dans les mouvances de *la Cane* et *du Coq d'Or* (1), puis en 1753 dans le partage après décès d'Etienne Seurrat il fut attribué à sa fille Magdeleine, Supérieure de l'Hôpital général d'Orléans, qui le vendit avec ses dépendances sur la rue de l'Eguillerie, le 7 juillet 1785, à Me Jullien, notaire au Châtelet d'Orléans.

Quant à la 16e maison de la rue Neuve qui ne paraît susciter aucune remarque intéressante, après avoir appartenu aux Martin de Lavau, elle passe aux Egrot, puis aux Levêque de Grand-Maison, enfin aux Fougeu de Villoison à la fin du XVIIIe siècle.

Elle payait au Collège d'Orléans 3 deniers parisis de cens.

A. POMMIER.

(1) Voir tome XIX Bulletin de la Soc. arch. et historique de l'Orléanais, page 163.

PUBLICATIONS

de la Société archéologique et historique de l'Orléanais

La Société publie un BULLETIN par trimestre. — Prix annuel : **6** fr.

BULLETINS PUBLIÉS :	tome Ier	(nos 1 à 15),	1848-1853	épuisé
—	tome II	(nos 16 à 31),	1854-1858	épuisé
—	tome III	(nos 32 à 39),	1859-1861	épuisé
—	tome IV	(nos 40 à 58),	1862-1867	
—	tome V	(nos 59 à 79),	1868-1873.	
—	tome VI	(nos 80 à 95),	1874-1877.	
—	tome VII	(nos 96 à 115),	1878-1882.	
—	tome VIII	(nos 116 à 131),	1883-1886.	
—	tome IX	(nos 132 à 143),	1887-1890.	
—	tome X	(nos 144 à 154),	1891-1894.	
—	tome XI	(nos 155 à 161),	1895-1897.	
—	tome XII	(nos 162 à 173),	1898-1901.	
—	tome XIII	(nos 174 à 180),	1902-1904.	
—	tome XIV	(nos 181 à 189),	1905-1907.	
—	tome XV	(nos 190 à 198),	1908-1910.	
—	tome XVI	(nos 199 à 205),	1911-1913.	
—	tome XVII	(nos 206 à 211),	1914-1916.	
—	tome XVIII	(nos 212 à 217),	1917-1919.	

La Société publie, de plus, à des époques indéterminées, des volumes de MÉMOIRES

MÉMOIRES PUBLIÉS :	tome Ier. — (1851.)	épuisé.
—	tome II, avec atlas, — (1853.)	épuisé.
—	tome III. — (1855.)	12 fr.
—	tome IV, avec atlas — (1858.)	18
—	tome V — (1862.)	12
—	tome VI. — (1863.)	12
—	tome VII. — (1867.)	12
—	tome VIII. — (1864.)	épuisé
—	tome IX, avec atlas. — (1866.)	18
	tome X. — (1869.)	12
	tome XI, avec atlas — (1868.)	18
—	tome XII, avec atlas. — (1873.)	18
—	tome XIII. — (1875.)	15
—	tome XIV. — Concours de 1869 et 1875	15
—	tome XV, avec atlas. — (1876.)	18
—	tome XVI, 1re partie. — (1879.)	10
—	tome XVI, 2e partie. — (1887.)	10
—	tome XVII, avec atlas. — (1880.)	18
—	tome XVIII, avec atlas. — (1881.)	18
—	tome XIX. — (1883.). — Concours de 1880	15
—	tome XX, avec atlas — (1885.)	18
—	tome XXI. — (1886.). — Concours de 1885	15
—	tome XXII. — (1889.)	15
—	tome XXIII. — (1892.)	15
—	tome XXIV. — (1892). — Concours de 1890, épuisé.	
—	tome XXV. — (1894.)	15
—	tome XXVI, avec atlas. — (1895.)	épuisé.
—	tome XXVII. — (1898.)	18
—	tome XXVIII. — (1902.)	18
—	tome XXIX. — (1905.)	15
—	tome XXX — (1906.)	épuisé.
—	tome XXXI. — (1907.)	épuisé.
—	tome XXXII. — (1908.)	épuisé.
—	tome XXXIII. — (1911.)	épuisé
—	tome XXXIV. — (1915.)	15
—	tome XXXV. — (1919.)	15

La Société a fait paraître aussi :

Table des Mémoires et Bulletins (1848-1894)

— (1894-1916).

Prix de chaque table : 6 francs.

Pour acquérir la collection complète des publications de la Société, sauf les volumes épuisés, on peut s'adresser directement à M. le Président.

#/430

SOCIÉTÉ
ARCHÉOLOGIQUE ET HISTORIQUE
DE L'ORLÉANAIS

Reconnue établissement d'utilité publique par décret du 8 février 1865

BULLETIN

Tome XIX. — N° 221

ANNÉE 1922

SOMMAIRE :

Liste des membres au 1er janvier 1923. 239
Bureau de la Société pour l'année 1922 246
Procès-verbaux des séances des 13 et 27 janvier, 10 et 24 février, 10 et 24 mars, 12 et 28 avril, 12 et 26 mai, 8 et 23 juin, 12 et 28 juillet. 13 et 27 octobre, 10 et 24 novembre, 9 et 22 décembre 1922 247
Dr Maurice Garsonnin. — L'iconographie de Jeanne d'Arc au XVe siècle, à propos d'un dessin inédit de la Bibliothèque de Grenoble 291
Jacques Soyer. — A propos du recensement de la population en 1762. 300
Alexandre Pommier. — Notice sur deux évêques orléanais, Mgr Parisis, évêque d'Arras † 1866 et le cardinal Joseph Bernet, archevêque d'Aix † 1846 305
Albert Depréaux. — Note sur une liste inédite des Chevaliers du guet d'Orléans 317
Jacques Soyer. — A propos d'une variante des Commentaires de César : de l'emplacement du pont gaulois de Cenabum. 320
Dr Maurice Garsonnin. — Musée historique de l'Orléanais, rapport annuel (1922). 327
Adrien Blanchet. — Note sur le nom de lieu : Escrennes. 332
Alexandre Pommier. — Note sur une cave de la rue de Bourgogne, à Orléans. 335
Jacques Soyer — Répertoire bibliographique sommaire de l'histoire du département du Loiret. 2e partie : Histoire des communes, feuille 3 (*en supplément*).

ORLÉANS
IMPRIMERIE PAUL PIGELET ET FILS ET Cie
8 et 10, rue Saint-Étienne

1923

AVIS IMPORTANT

En raison du prix élevé des recouvrements postaux, les Sociétaires sont priés de verser le montant de leur cotisation annuelle dans le courant de janvier, à M. Bredif, trésorier, rue Bannier, n° 97, à Orléans, ou au compte de chèques postaux de la Société C. C. Paris : 417.56.

Les Sociétaires sont invités à faire connaître, par simple carte de visite, au Secrétaire ou au Trésorier, leurs changements d'adresses, de fonctions, ainsi que les promotions et distinctions dont ils auraient été l'objet.

BULLETIN

DE LA SOCIÉTÉ

ARCHÉOLOGIQUE ET HISTORIQUE DE L'ORLÉANAIS

Tome XIX. — N° 221

ANNÉE 1922

LISTE

DES MEMBRES DE LA SOCIÉTÉ ARCHÉOLOGIQUE ET HISTORIQUE DE L'ORLÉANAIS

AU 1er JANVIER 1923

I

MEMBRES HONORAIRES DE DROIT

MM.

Le Préfet du Loiret.
Le Préfet de Loir-et-Cher.
Le Préfet d'Eure-et-Loir.
Le Général commandant le 5e Corps d'armée, à Orléans.
Le premier Président de la Cour d'appel d'Orléans.
Le Maire d'Orléans.
L'Évêque d'Orléans.
L'Évêque de Blois.
L'Évêque de Chartres.

II

MEMBRES HONORAIRES ÉLUS (1)

MM.

1 Hanotaux (Gabriel), ✱ O., ancien ministre des affaires étrangères, membre de l'Académie française. Avenue Hoche, Paris (VIIIe). 1898

2 Prou (Maurice), ✱ O., membre de l'Institut et du Comité des travaux historiques, directeur de l'Ecole des Chartes. Rue Madame, 75, Paris (VIe). 1900

3 Goyau (Georges), membre de l'Académie française. Rue de la Pompe, 36, Paris (XVIe). 1904

4 Masson (Léon), ✱ O., directeur en congé, hors cadre, au Conservatoire national des Arts et Métiers. Rue Alphonse-de-Neuville, 22, Paris (XVIIe). 1904

5 Merlin (Alfred), ✱, Conservateur-adjoint au Musée du Louvre, Paris. 1909

6 Lefèvre-Pontalis (Eugène), ✱, professeur à l'Ecole des Chartes, directeur de la Société française d'archéologie, membre du Comité des travaux historiques. Rue de Phalsbourg, 13, Paris (XVIIe). 1913

III

MEMBRES TITULAIRES RÉSIDANTS (2)

MM.

1 Basseville (Anatole), ✱✱, avocat, membre de la Société d'Agriculture, Sciences, Belles-Lettres et Arts d'Orléans. Rue des Pensées, 13. 1860

2 Baillet (Auguste), ancien élève de l'Ecole des Chartes. Rue Etienne-Dolet, 3. 1876

(1) MM. les Sociétaires sont instamment priés d'indiquer à M. le Secrétaire les changements de domicile ou de titres et toutes les rectifications de nature à assurer l'envoi exact de nos publications.
(2) Les noms des membres sont inscrits dans l'ordre des admissions.

3 **Pommier** (Alexandre), juge honoraire au Tribunal civil d'Orléans, conservateur des estampes du Musée de peinture d'Orléans, correspondant du Ministère de l'Instruction publique pour les travaux historiques. Boulevard Rocheplatte, 7. 1882

4 **Charpentier** (le comte Paul), avocat, membre de la Société d'Agriculture, Sciences, Belles-Lettres et Arts d'Orléans. Rue des Charretiers, 14. 1888

5 **Jarry** (Eugène), ancien élève de l'Ecole des Chartes, lauréat de l'Institut (Académie des Inscriptions et Belles-Lettres), membre de la Société d'Agriculture, Sciences, Belles-Lettres et Arts d'Orléans. Place de l'Etape, 8. 1893

6 **Vacher** (Louis), O. ✱, docteur en médecine, membre de la Société d'Agriculture, Sciences, Belles-Lettres et Arts d'Orléans. Rue Sainte-Anne, 3. 1896

7 **Breton** (Auguste), avocat à la Cour d'appel d'Orléans. Rue des Huguenots, 2. 1898

8 **Garsonnin** (Maurice), ✿, docteur en médecine, conservateur du Musée historique de l'Orléanais et du Musée Jeanne d'Arc, membre de la Société d'Agriculture, Sciences, Belles-Lettres et Arts d'Orléans, membre de la Société française d'archéologie. Boulevard Saint-Vincent, 24. 1899

9 **Fougeron** (Paul-Elie), membre de la Société française d'archéologie. Rue Bretonnerie, 55. 1901

10 **Iauch** (l'abbé Pierre), chanoine honoraire, curé de Notre-Dame de Recouvrance, ancien professeur d'histoire à l'Institution Sainte-Croix, membre de la Société d'Agriculture, Sciences, Belles-Lettres et Arts d'Orléans. Rue Notre-Dame-de-Recouvrance, 12. 1902

11 **Soyer** (Jacques), ✿ I., archiviste du Département du Loiret, ancien élève de l'Ecole des Chartes, membre non résidant du Comité des travaux historiques, membre de la Société des Etudes rabelaisiennes. Rue d'Illiers, 28. 1904

12 **Bredif** (Emile), ✿ I., avocat à la Cour d'appel d'Orléans, ancien bâtonnier de l'Ordre. Rue Bannier, 97.

13 **Beaucorps** (Charles de), ancien élève de l'Ecole des Chartes. Rue Saint-Pierre-Lentin, 1. 1905

14 **Baillet** (Jules), ✿, docteur ès-lettres, ancien élève de l'Ecole normale supérieure, ancien membre de la Mission archéologique du Caire, agrégé de l'Université,

lauréat de l'Institut (Académie des Inscriptions et Belles-Lettres), attaché au Musée historique de l'Orléanais. Rue d'Illiers, 35. 1906

15 Masson (Léon), ✿ I., architecte des Monuments historiques pour le département du Loiret. Rue Serenne, 9. 1909

16 Banchereau (Jules), ✱, trésorier de la Société française d'archéologie, membre correspondant de la Société nationale des Antiquaires de France, membre de la Société d'Agriculture, Sciences, Belles-Lettres et Arts d'Orléans. Quai Barentin, 6. 1911

17 Chenesseau (le chanoine Georges), docteur ès-lettres, lauréat de l'Académie française, professeur d'histoire à l'Institution Sainte-Croix, inspecteur de la Société française d'archéologie pour le département du Loiret. Rue du Colombier, 19. 1912

18 Fougeron (Etienne), docteur en droit, membre de la Société française d'archéologie. Rue de Gourville, 17. 1914

19 Laville (Albert), maire d'Orléans. Rue du Faubourg Bourgogne, 58. 1914

20 Bro (le général Joseph), C. ✱, membre du Conseil municipal d'Orléans. Rue Caban, 13. 1917

21 Fougeu (Paul), propriétaire. Rue du Faubourg Bannier, 86. 1918

22 Badey (Lucien), professeur à l'Ecole normale d'instituteurs. Boulevard de Châteaudun, 79. 1920

23 Jouvellier (Pierre), négociant, membre de la Société française d'archéologie. Rue de la Lionne, 5. 1920

24 Robert (Dr Augustin), membre de la Société d'Agriculture, Sciences, Belles-Lettres et Arts d'Orléans. Rue du Faubourg Bannier, 22. 1920

25 La Loge (Commandant René Cassin de), ✱, président de la Société d'Agriculture, Sciences, Belles-Lettres et Arts d'Orléans, conservateur-adjoint du Musée de peinture et sculpture. Rue des Fauchets, 14. 1921

26 Johanet (Lucien), membre de la Société française d'archéologie. Rue de Patay, 65. 1921

27 Garapin (Georges), ✱, conseiller à la Cour d'appel. Rue Saint-Euverte, 6. 1921

28 Bouvier (André), bibliothécaire de la ville d'Orléans. Rue Dupanloup, 1. 1922

29 D'Illiers (Louis), ✱, secrétaire d'Ambassade honoraire, au château de la Fontaine, à Olivet. 1922

30 X...

IV

MEMBRES TITULAIRES NON RÉSIDANTS

MM.

1 AUVRAY (Lucien), ✱, ✿ I., ancien élève de l'Ecole des Chartes et de l'Ecole française de Rome, bibliothécaire principal au département des manuscrits de la Bibliothèque nationale, membre du Comité des travaux historiques. Rue de l'Arsenal, 15, Paris (IVe). 1886

2 CHEVRIER (Pierre). Avenue Kléber, 61, Paris (XVIe). 1903

3 DESLANDRES (H.), ✱, ✿ I., membre de l'Académie des Sciences, directeur de l'observatoire de Meudon. Rue de Téhéran, 21, Paris (VIIIe) et Rue des Gardes, 56 *bis*, Bellevue (Seine). 1904

4 DEBOUT (Mgr), protonotaire apostolique, archiprêtre honoraire, chanoine honoraire d'Arras et d'Orléans. Rue du Cherche-Midi, 98, Paris (VIe). 1905

5 GIRAUDIÈRE (Gonzalve de La), propriétaire, château de la Motte-Longuet, commune de la Ferté-Saint-Cyr (Loir-et-Cher). 1917

V

ASSOCIÉS CORRESPONDANTS FRANÇAIS

MM.

1 GUIGNARD (Ludovic), Chouzy-sur-Cisse (Loir-et-Cher). 1885

2 DUTERTRE, curé d'Epieds (Loiret). 1888

3 JOVY (Ernest), ✿ I., professeur de première au collège de Vitry-le-François, président de la Société des Sciences et Arts de Vitry-le-François (Marne). 1892

4 LARNAGE (le baron de), ✱, conseiller général du Loiret, maire de Mézières-lez-Cléry (Loiret). 1892

5 CROY (le vicomte Joseph de), archiviste paléographe, château de Monteaux, par Onzain (Loir-et-Cher). 1898

6 LEFÈVRE-PONTALIS (Germain), ✱, ✿, archiviste paléographe, secrétaire d'Ambassade honoraire. Rue du Faubourg Saint-Honoré, 118, Paris (VIIIe). 1903

7 RAPINE (Henri), architecte diplômé du gouvernement. Rue du Montparnasse, 11, Paris (VIe). 1905

8 **Dufay** (Pierre), ✿ I., ancien conservateur de la Bibliothèque de la Ville de Blois. Avenue Trudaine, 16, Paris (IXe). 1905

9 **Sens** (Georges), ✱, membre de la Société française d'archéologie. Rue de l'Arsenal, 8, Arras. 1906

10 **Doucet** (Jacques), membre du Comité des Arts décoratifs. Rue Spontini, 19, Paris. 1907

11 **Bénard** (Agricol), artiste lithographe. Rue de la Collégiale, 25, Paris. 1908

12 **Lenormand**, ✿ I., instituteur en retraite, secrétaire du Comité départemental du « Souvenir français ». Faubourg Bannier, 166, Orléans. 1908

13 **Béraud** (Armand), conservateur des hypothèques. Nantes. 1908

14 **Benoist**, ancien notaire. Rue Saint-Etienne, 4, Orléans. 1908

15 **Basseville** (l'abbé), curé-doyen de Gien (Loiret). 1909

16 **Alaret-Taillefer**. Château de Louan, par Ménestreau-en-Villette (Loiret). 1909

17 **Deschellerins** (Raymond), ingénieur des Arts et Manufactures, conservateur du Musée de peinture et de sculpture. Quai Saint-Laurent, 22, Orléans. 1911

18 **Brinon** (le docteur), ✿ I., maire de Châteauneuf-sur-Loire (Loiret). 1912

19 **Nottin** (Louis), publiciste. Rue de la Lionne, 25, Orléans. 1913

20 **Ponroy** (René). Faubourg Madeleine, 27, Orléans. 1913

21 **Ponroy** (Marcel), industriel. Rue Saint-Laurent, 14, Orléans. 1914

22 **Coutil** (Léon), correspondant honoraire du Ministère de l'Instruction publique, lauréat de l'Institut, les Andelys (Eure). 1916

23 **Martin** (Louis), négociant. Sully-sur-Loire (Loiret). 1917

24 **Genty** (Gabriel), ✿, négociant. Rue du Tabour, 14, Orléans. 1919

25 **Sidoisne** (Albert), ✿ I., bibliothécaire de l'Ecole coloniale. Avenue de l'Observatoire, 2, Paris. 1919

26 **Lesieur** (Gaston), greffier honoraire du Tribunal de commerce, attaché à la Conservation du Musée Jeanne d'Arc. Rue Croix-de-Malte, 5, Orléans. 1919

27 **Camus** (Alexandre), directeur des tramways du Loiret, Rue Serenne, 17, Orléans. 1919

28 DE LOYNES DE FUMICHON (baron Pierre). Château de la Croslaie, par Vailly (Cher). 1919

29 AUDOUX (Arthur), entrepreneur. Quai Saint-Laurent, 2, Orléans. 1920

30 BASONNIÈRE (Henri de), maire de Jouy-le-Potier. Château de Cendray, commune de Jouy-le-Potier (Loiret). 1920

31 LESAGE (Mlle M.-L.), institutrice à Marcilly-en-Villette (Loiret). 1920

32 DEPRÉAUX (Albert), ✠, lauréat de l'Institut (Académie des Sciences morales), bibliothécaire de la fondation Thiers. Rond-point Bugeaud, Paris (XVIe). 1920

33 HOUZÉ (René), libraire. Rue Royale, 61, Orléans. 1920

34 CARPENTIER (Henri), propriétaire. Château du Râtelet, commune de Saint-Hilaire-lès-Andrésis (Loiret) ; et à Paris, boulevard Raspail, 39. 1920

35 PINSSEAU (Pierre), avocat, membre de la Société des gens de lettres, Briare (Loiret). 1920

36 DENAINVILLIERS (Henri de Fougeroux de), propriétaire. Rue du Bœuf-Saint-Paterne, 22, Orléans. 1921

37 MOTHU (Paul), employé à l'Hôtel de Ville (bureau de l'état civil). Quai Neuf, 29 *bis*, Orléans. 1921

38 MARTIN (Auguste), maître imprimeur. Rue Saint-Etienne, 10, Orléans. 1921

39 BONPAIN, secrétaire de la Sous-Préfecture, Montargis. 1921

40 GAUTHIER (Raphaël), curé de Saint-Viâtre (Loir-et-Cher). 1922

41 DE BELLAIGUE DE BUGHAS (le vicomte H.), château de la Brossette, à Chanteau (Loiret). 1922

42 TULPAIN (André), notaire. Rue du Bœuf-Saint-Paterne, 43, Orléans. 1922

43 CHAMPION (Ed.). Quai Malaquais, 5, Paris (VIe).

VI

ASSOCIÉS CORRESPONDANTS ÉTRANGERS

MM.

1 BRATE (Erik), professeur au Lycée de Stockholm, Nytorgsgatan, 11, Stockholm (Suède). 1904

2 MEIJERS (E.-M.), professeur de droit civil à l'Université de Leyde (Hollande). 1919

BUREAU DE LA SOCIETÉ POUR L'ANNÉE 1922

Président : M. Jacques SOYER.

Vice-Président : M. le chanoine P. IAUCH.

Secrétaire : M. Jules BANCHEREAU.

Vice-Secrétaire et Bibliothécaire : M. Pierre JOUVELLIER.

Trésorier : M. Emile BREDIF.

Membres de la Commission des publications : MM. CHENESSEAU, Dr GARSONNIN, Eugène JARRY.

PROCÈS-VERBAUX DES SÉANCES

Séance du vendredi 13 janvier 1922

Présidence de M. BAGUENAULT DE PUCHESSE, *président*

Allocution du Président. — En ouvrant la séance, M. le Président prononce les paroles suivantes :

« MESSIEURS,

« Je suis bien touché du grand honneur que vous m'avez fait en me choisissant pour président, quand je suis à peine capable de rester simple membre de la Société. Aussi ne sais-je comment vous témoigner ma reconnaissance. Les élus à l'Académie française ont bien de la peine à trouver des formules nouvelles pour remercier leurs collègues : et pourtant ce devoir ils n'ont qu'un jour dans leur vie à le remplir. Pour moi c'est la cinquième fois que vous me donnez votre confiance.

« Et vous n'avez pour cela qu'une excuse, c'est qu'il y a plus de cinquante ans que je fais partie de la Compagnie, y étant entré en 1869. Heureusement que je succède à un président qui laissa la Société très prospère, ayant donné l'exemple non seulement de son zèle pour les intérêts du présent et de l'avenir, mais aussi du travail le plus assidu, comme en témoignent ses nombreuses communications pendant ces trois années et ses rapports si exacts et si com-

pétents sur notre Musée historique, dont il est le fidèle gardien.

« Nos Sociétés, qui ont été si brillantes et ont publié depuis un demi-siècle des travaux si neufs et si remarqués, en archéologie comme en histoire, se heurtent maintenant à deux écueils: l'un qui leur est commun à bien des choses, la pénurie d'argent, nos ressources étant restées les mêmes, mais le prix du papier, de la composition, du brochage même ayant augmenté dans des proportions qu'on ne pouvait prévoir. Puis les sujets de travaux s'épuisent, sinon le talent de nos collègues ; car dans chaque province les faits historiques les plus intéressants ont été étudiés à nouveau et les documents les plus importants mis au jour. La remarque en a été faite plusieurs fois aux séances annuelles des Sociétés savantes des départements, bien qu'on ait eu la bonne pensée de les tenir tantôt à Paris, tantôt dans de grandes villes, sortes d'anciennes capitales ou sièges d'une université, même dans un beau pays reconquis, comme à Strasbourg en 1921.

« Il reste, avec les subventions bien parcimonieuses du Ministère, la ressource de publier des documents d'archives, accompagnés de notes et de commentaires, pour servir d'instrument de travail, comme les cartulaires, qui ont fourni un nombreux contingent, parmi lequel notre Société figure avec honneur. Puis, à défaut de *Mémoires*, nous essayerons de continuer à nourrir un peu plus nos *Bulletins*. Sous ce rapport vous avez choisi un vice-président qui nous a habitués à entendre les communications les plus fréquentes et les plus compétentes, qui sont appréciées même en dehors de nos séances. Nous pouvons donc avoir confiance que notre activité ne s'arrêtera pas, et j'y appliquerai tous les efforts d'une vieille bonne volonté et d'un amour de nos antiquités orléanaises qui ne s'éteint pas. »

Ouvrages reçus. — Parmi les ouvrages reçus est à mentionner le *Catalogue sommaire des ouvrages concernant l'Orléanais et les régions limitrophes*, par M. Jacques Soyer, *supplément à la première partie (catalogue alphabétique par*

noms d'auteurs) et deuxième partie (catalogue alphabétique par premiers mots des titres des ouvrages anonymes) ; des remerciements sont adressés à M. le Préfet et à l'auteur.

Correspondance. — La *Société archéologique de Tarn-et-Garonne* envoie, selon son habitude, ses meilleurs souhaits de nouvel an en vers latins.

La *Société des Sciences, Belles-Lettres et Arts de Dijon* qui vient de fusionner avec plusieurs Sociétés de la même ville demande que nous continuions avec elle l'échange des publications, la Société décide de continuer l'échange.

Commission des publications. — M. Chenesseau, au nom de la Commission des publications, demande l'impression, dans le Bulletin du 2e semestre de 1921, de la note de M. Pommier sur l'*Hôtel de l'Homme-Sauvage*. Les conclusions du rapporteur sont adoptées.

Communications. — M. Soyer, au nom de M. Jarry, empêché d'assister à la séance, entretient la Société de l'église de Bonny-sur-Loire, dont le classement a été demandé : le Conseil municipal de la commune de Bonny-sur-Loire refuse à l'unanimité de souscrire au classement de l'église ; le monument mérite pourtant d'être protégé et la Société estime qu'il doit être passé outre à ce refus de l'administration municipale; en conséquence, elle renouvelle le vœu précédemment émis et demande en outre qu'il soit fait application de l'art. 4 de la loi du 31 décembre 1913 sur les Monuments historiques et que la Direction des Beaux-Arts obtienne le classement par un décret du Conseil d'Etat.

— M. le docteur Garsonnin annonce ensuite que le Musée historique a reçu le 27 décembre dernier, de notre membre correspondant, M. Chambon, vétérinaire à Ladon et conseiller général du canton de Bellegarde, un petit vase découvert vers 1906 par M. Delaveau, de Saint-Maurice-sur-

Fessard, en défrichant un bois sur le territoire de la commune voisine de Villemoutiers. Ce vase à large orifice, de 0m09 de hauteur et de 0m09 de diamètre, est en argile blanche recouverte partiellement, à l'intérieur et à l'extérieur, d'un émail vert, il était muni d'une anse depuis longtemps brisée et d'un bec ou déversoir. Lors de la découverte, ce vase contenait 65 pièces d'argent, deux seules ont été conservées et ont été données avec le vase au Musée historique : ce sont un teston de Henri III, daté de 1575 et un franc du même roi.

— M. le docteur Garsonnin signale à la Société le panneau d'affichage installé sur un des murs du côté sud de la place Abbé-Desnoyers : ce panneau par sa position et ses dimensions produit un effet déplorable, la presse orléanaise et parisienne a déjà élevé des protestations et il demande à la Société de protester également et propose le texte de vœu suivant qui est adopté :

« La Société Archéologique et Historique de l'Orléanais considérant :

« 1° Qu'il existe à Orléans sur la petite place Abbé-Desnoyers trois immeubles du XVIe siècle du plus haut intérêt et qui, d'ailleurs, sont classés comme monuments historiques : l'ancien Hôtel de Ville à l'est, l'Hôtel Cabut à l'ouest et une petite maison de bois réédifiée à l'angle sud-ouest de la place ;

« 2° Que ces immeubles constituent un ensemble archéologique et artistique qu'il est d'autant plus nécessaire de sauvegarder qu'il est appelé à être complété, dès que les crédits le permettront, par des reconstructions de façades du XVIe siècle ;

« Emet le vœu que les murs et pignons de la place Abbé-Desnoyers ne soient pas couverts d'affiches qui, par leurs couleurs criardes, par leurs dimensions et parfois aussi par leurs sujets, sont de nature à nuire à l'aspect de l'ensemble; et prie M. le Maire d'Orléans de vouloir prendre les mesures nécessaires pour que disparaissent au plus tôt les affiches qui viennent d'être posées sur le pignon de la maison n° 31

de la rue Sainte-Catherine, tout près de la façade de l'ancien Hôtel de Ville. »

— M. Chenesseau demande quel sera le sort de la maison de la Pomme, qui vient d'être vendue par la ville et qui doit être démolie car elle est susceptible d'alignement.

M. le docteur Garsonnin répond que, selon le cahier des charges de la vente, l'acquéreur a la faculté de rétablir la façade sur le nouvel alignement ou de remettre les pierres à la ville, qui les conservera pour reconstruire sur un autre emplacement.

M. Chenesseau estime que cette solution n'assure pas suffisamment la conservation de la façade intéressante de cette maison et demande à la Société de faire des démarches auprès de la Municipalité, et propose le texte de vœu suivant qui est adopté : « La Société archéologique émet le vœu que la façade de la maison dite de la Pomme (rue Sainte-Catherine, 43), soit reconstruite telle quelle au nouvel alignement de ladite rue ou en bordure de la place Abbé-Desnoyers ; et, au cas où l'acquéreur de cette maison ne serait pas disposé à utiliser cette façade, que la ville d'Orléans la rétablisse immédiatement elle-même sur l'un des terrains de la place Abbé-Desnoyers dont elle dispose. »

— M. Chenesseau demande où en est l'établissement du plan d'embellissement de la ville d'Orléans et si la Société a été consultée, M. le Président se charge de s'enquérir auprès de la Municipalité de l'état de la question.

Séance du vendredi 27 janvier 1922

Présidence de M. J. Soyer, *vice-président.*

Ouvrages reçus. — La Société a reçu les *Annales religieuses* du diocèse d'Orléans (année 1921).

Correspondance. — M. le Président donne lecture : 1° d'une lettre de M. le général Toulorge, remerciant de l'envoi qui lui est fait du Bulletin de la Société au titre de membre honoraire et adressant ses vœux les meilleurs ;

2° d'une lettre de M. le Maire d'Orléans, en réponse au vœu émis par la Société dans sa dernière séance, informant que l'entrepreneur d'affichage a promis de faire disparaître les affiches posées place Abbé-Desnoyers et de ne plus utiliser cet emplacement.

— Au sujet de l'affichage sur les monuments historiques et dans leurs environs, ainsi que sur les monuments naturels et dans les sites de caractère artistique, M. Soyer rappelle les articles 1 et 2 de la loi du 20 avril 1910 et une circulaire de M. le Préfet du Loiret du 30 novembre 1912, dont il donne lecture.

Candidature. — MM. J. Soyer, Bredif et Banchereau présentent la candidature au titre de membre correspondant de M. Raphaël Gauthier, curé de Saint-Viâtre (Loir-et-Cher).

Gestion du Trésorier. — M. Bredif, au nom de M. Fougeu, trésorier sortant, donne lecture du compte rendu financier de l'exercice 1921. Les comptes sont approuvés et des félicitations sont adressées à M. Fougeu.

M. Bredif, trésorier en exercice, présentera dans une prochaine séance le projet de budget pour 1922.

Communications. — M. J. Soyer donne lecture d'un mémoire intitulé : « *Les inscriptions gravées sur les piliers de l'église carolingienne de Germigny-des-Prés sont-elles authentiques ?* » Ce mémoire destiné au Congrès des Sociétés savantes qui se tiendra à Marseille en avril prochain, sera transmis au Comité des Travaux historiques et scientifiques ; l'analyse en paraîtra ultérieurement.

— M. le docteur Garsonnin présente deux objets en porcelaine de verre qu'il a acquis récemment pour le Musée

historique à la vente de la collection Le Breton ; Perrot, à Orléans et à Fay-aux-Loges, Massolay, à Eauplet-lès-Rouen, et plus tard Réaumur, à Paris, cherchèrent la composition de la porcelaine dure et produisirent des objets en porcelaine de verre que l'on rencontre assez rarement. L'un des objets, attribué à Perrot, est une boîte ronde montée en argent, le verre a été rendu opaque par recuisson et a été ensuite poli au tour du lapidaire ; le Musée de Sèvres possède un objet semblable monté en bronze, provenant de la collection de Chavagnac. Le second objet est une tasse en verre non poli et plus transparent, elle a reçu une décoration très différente de celle des verres opalins, avec des motifs rappelant beaucoup ceux de la céramique rouennaise, cette seconde pièce pourrait être un échantillon de la manufacture d'Eaupley.

Séance du 10 février 1922

Présidence de M. Baguenault de Puchesse, *président.*

Ouvrages reçus. — Dans l'*Œuvre internationale de la Bibliothèque de Louvain*, M. le Président note le compte rendu de la pose de la première pierre de la nouvelle bibliothèque.

Communications. — M. le docteur Garsonnin a signalé le 9 décembre dernier une enluminure d'un manuscrit du xv^e^ siècle de la bibliothèque de Grenoble, dont il présente une photographie ; il donne lecture d'une note sur cette représentation non encore signalée de la Pucelle d'Orléans, le manuscrit lui semble d'après certaines formes du texte provenir de la région d'Arras ; il fait remarquer que Jeanne d'Arc, au cours de son procès, a déclaré avoir vu à Arras un portrait d'elle-même peint par un Ecossais. Ensuite il énumère les différentes effigies connues de la Pucelle

remontant au xv[e] siècle et existant encore et signale celles dont le souvenir seul nous est resté par le récit d'auteurs et également celles qui ont été faussement considérées comme la représentant.

— M. Soyer demande si les médailles représentant Jeanne d'Arc de la collection Vercoutre sont authentiques.

M. le docteur Garsonnin répond qu'elles sont généralement considérées comme de bonnes pièces du xv[e] siècle et croit que c'étaient des poids monétaires, l'une pèse exactement le double de l'autre.

Séance du 24 février 1922

Présidence de M. BAGUENAULT DE PUCHESSE, *président.*

Décès. — M. le Président annonce le décès de M. Albert Didier, ancien membre de la Société, conservateur du Musée de peinture d'Orléans, la Société adresse à sa famille ses respectueuses condoléances.

Volumes reçus. — M. le Président signale, dans le *Bulletin de la Société archéologique de la Corrèze*, une notice sur Edmond Perrier, de l'Institut.

Finances. — M. le Trésorier expose la situation financière : il sera nécessaire de réduire au minimum les dépenses d'impression.

Election. — M. Raphaël Gauthier, curé de Saint-Viâtre, est élu membre correspondant.

Publications. — Au nom de la Commission des Publications, M. le chanoine Chenesseau demande l'impression

qui est votée du travail de M. le docteur Garsonnin : *L'Iconographie de Jeanne d'Arc au* XV^e^ *siècle*, à propos d'un dessin inédit de la bibliothèque de Grenoble.

Communications. — M. le docteur Garsonnin, comme addition à une communication faite dans une précédente séance, présente un exemplaire d'une médaille de plomb du XV^e^ siècle, portant d'un côté l'effigie de Jeanne d'Arc et de l'autre les armes de la Pucelle. Cette médaille qui appartient à M. E. Jarry, possède un trou destiné à la suspendre, elle est semblable à celle que possède M. Rollin et qui a été reproduite par Vallet de Viriville.

— M. J. Soyer donne le détail d'un petit trésor qui a été trouvé, en décembre 1921, à Breteau, dans la rigole alimentant le canal. Les pièces recueillies étaient aux effigies de Louis XV, Louis XVI et Napoléon I^er^ ; il est vraisemblable que ce trésor fut enfoui au moment de l'arrivée des Prussiens et des Cosaques dans le Loiret en 1814.

— M. P. Jouvellier analyse une étude présentée à l'*Académie des Inscriptions* le 8 février 1918, par M. Antoine Thomas. Contrairement à l'opinion émise par M. Paul Durrieu, dans une note dont le résumé a été publié dans le Bulletin en 1917, par M. Baguenault de Puchesse, on ne peut identifier avec Jean de Meung, auteur du Roman de la Rose, qui vint à Paris, le Jean de Meung qui était étudiant à Bologne de 1265 à 1269 ; celui-ci, explicitement désigné dans un document publié en 1769, par le P. Sarti, était fils d'un homonyme du poète, qui habita Orléans et fut archidiacre de Beauce de 1270 à 1303.

Pour le Secrétaire :
P. JOUVELLIER.

Séance du 10 mars 1922

Présidence de M. J. SOYER, *vice-président.*

Ouvrages reçus. — M. le Président signale dans les *Bulletins et mémoires de la Société archéologique de la*

Charente (année 1920), un mémoire concernant l'assassinat d'Arnault de Bouex, tué près d'Orléans le 2 septembre 1698, par Roger de Raymond et la condamnation de celui-ci par le Présidial d'Orléans. Il a été question de ce fait, mais avec moins de détails, dans le Bulletin n° 210 de notre Société.

Communications. — M. Soyer complète sa communication du 25 février 1921, sur *le recensement de 1762*. D'après les mémoires inédits de l'abbé Beaupère, curé de Bonneval, cette opération a bien été faite par ordre royal ; elle rencontra de nombreuses difficultés du fait de la mauvaise volonté des fonctionnaires, des curés et des habitants. Cette communication est renvoyée à la Commission des Publications.

— M. le docteur Garsonnin signale, dans la *Chronique médicale*, un article sur le physicien Charles, cet article doit avoir une suite.

Pour le Secrétaire.
P. Jouvellier.

Séance du 24 mars 1922

Présidence de M. J. Soyer, *vice-président*.

Correspondance. — M. le Président donne connaissance d'une lettre de M. l'abbé Gauthier, récemment élu membre correspondant, qui remercie la Société.

Ouvrages reçus. — Le *Bulletin de la Société archéologique du Vendômois* (années 1919-1920-1921), renferme une étude de M. l'abbé Chesneau sur les *Dissidents vendômois de la Petite Eglise*. Il y est souvent question de Mgr Bernier, évêque d'Orléans, et en particulier de la visite épiscopale qu'il fit au Vendômois en 1803.

— Les *Analecta Bollandiana* (t. XXXIV-XXXV), dans un *Catalogue des manuscrits hagiographiques latins de la bibliothèque de l'Ecole de médecine de Montpellier*, indiquent deux vies de saint Aignan et trois de saint Euverte.

Communication. — M. le docteur Garsonnin communique le résumé d'un contrat d'apprentissage conclu le 31 juillet 1535 par un maître cartier d'Orléans. M. Jarry a découvert ce contrat dans le minutier de l'étude Berlancourt.

« Nicolas Auger, fils de feu Anthoine, laboureur à Saint-« Pierre-de-Bleny au Perche, âgé de dix-sept ans, s'alloue « à Jehan de Brucelles, marchant quartier, paroisse de « N.-D. de Bonne-Nouvelle, pour être et demeurer avec lui « et en sa maison, et le servir au fait et état de quartier et « autres choses licites et honnêtes, de la Saint-Jean passée « à quatre ans. Le preneur lui administrera boire, manger, « feu, lit, gîte et hôtel seulement, et promet de lui montrer « et enseigner ledit état de quartier à son pouvoir, et à la « fin dudit temps de l'en rendre expert, « si audit alloué « ne deffault », sans qu'ils se doivent aucun paiement l'un « à l'autre. »

Pour le Secretaire :
P. Jouvellier.

Séance du 12 avril 1922

Présidence de M. J. Soyer, *vice-président*.

Ouvrages offerts. — M. le Président présente au nom de M. J. Baillet un *Guide d'Orléans* édité par l' « *Omnium Publicité du Centre* ». Ce Guide possède une partie historique, signée J. B., et qui a été rédigée par notre collègue M. J. Baillet.

Ouvrages reçus. — Les *Annales du Gâtinais* (années

1920-1921), publient la seconde partie du travail de M. André Allaire : *L'invasion à Montereau et aux environs en février 1814*, où il est également question de l'invasion dans le département du Loiret.

Dans le même ouvrage, deux mémoires de M. H. Stein, l'un sur l'*instruction publique en Gâtinais sous l'ancien régime*, où il est traité de Gien, l'autre sur l'*ancienne châsse de saint Grégoire à Pithiviers.*

Correspondance. — M. Crépin Leblond demande à la Société de l'aider dans ses recherches sur un ouvrage intitulé : *Vie et miracles de saint Menoux, evesque breton, patron de l'abbaye de Saint-Menoux en Bourbonnois*, par *Seb. Marcaille. Molins, P. Vernoy, 1606*, in-12. Il désirerait également connaître le nom de l'acquéreur du volume à la vente Secousse en 1755.

Communications. — M. le Président donne lecture d'un travail de M. P. Pinsseau, membre correspondant : *La mort d'une barrière à péage.* Cette barrière se trouvait à Briare, non loin du château actuel de Trousse-Barrière ; supprimée très peu de temps pendant la Révolution, elle disparut définitivement à la suite d'un arrêté du Préfet du Loiret en 1806.

— M. Mothu, membre correspondant, signale une inscription non encore mentionnée dans la cour de l'immeuble portant le numéro 17 de la rue Saint-Marceau.

ANNO CHRISTI M.DCC. LIV.

Cet immeuble, ancienne dépendance des Augustins d'Orléans, fut vendu le 15 janvier 1791 à Etienne Colas de la Noue, qui y installa une raffinerie de sucre. Ce dernier était né sur la paroisse de Recouvrance le 19 septembre 1753,

était fils de Louis-Colas Brouville de Malmusse, chevalier, et de Claude-Marie-Pierre Vandebergue, fille de Michel, marchand bourgeois et échevin d'Orléans ; veuf en premières noces de Marie-Anne Gaignault de Beaulieu et mourut le 23 janvier 1821, conseiller de Préfecture du Loiret.

Don. — M. Fougeu offre à la Société une suite de grandes cartes illustrées représentant des vues de la ville et des monuments d'Orléans.

Séance du 23 avril 1922

Présidence de M. J. Soyer, *vice-président*.

M. le Président, après la lecture du procès-verbal de la précédente séance, prononce l'allocution suivante :

« Mes chers collègues,

« Depuis notre dernière réunion un deuil très cruel a frappé la Société : M. Gustave Baguenault de Puchesse, fort souffrant des suites d'une grave opération subie cet hiver, est décédé la veille de Pâques. Ses obsèques ont eu lieu le 18 avril, à l'heure même où il devait, au Congrès des Sociétés savantes qui se tenait à Marseille, présider la première séance de la section d'histoire et de philologie.

« Je n'ai malheureusement pu, mes chers collègues, prononcer la moindre allocution sur son cercueil. Les volontés du défunt étaient formelles : pas de discours. Un de ses fils me les a transmises ; et j'ai dû m'incliner.

« Vous voudrez bien me permettre, aujourd'hui, d'adresser au nom de notre Compagnie le suprême adieu à celui qui a tant fait pour elle, à celui qui l'a honorée par de multiples travaux, à celui enfin qu'elle venait, d'une voix unanime, de nommer son Président pour la cinquième fois.

« Né en 1843, M. Baguenault de Puchesse appartenait à la

Société archéologique et historique de l'Orléanais depuis plus de cinquante ans : il avait été nommé membre titulaire le 22 janvier 1869.

« Ancien élève de notre Lycée, il manifesta de bonne heure, tout en préparant sa licence en droit, un goût très vif pour les études historiques et fut reçu à 26 ans docteur ès-lettres en Sorbonne avec une thèse française sur un fameux prélat d'origine blésoise *Jean de Morvillier, évêque d'Orléans, garde des sceaux de France, étude sur la politique française au* XVI^e *siècle*, et une charmante thèse latine sur la chasse chez les Romains, *De venatione apud Romanos*.

« Issu d'une très vieille famille d'Orléans, dont le nom apparaît dans nos archives publiques dès le XIV^e siècle, il ne pouvait se désintéresser du passé d'une ville où ses ancêtres avaient souvent occupé d'importantes fonctions politiques, administratives et judiciaires.

« Comme l'indique le titre de sa thèse principale, c'est une des périodes les plus troublées de notre histoire nationale, le XVI^e siècle, qui fut son sujet de prédilection, et il ne cessa de l'explorer passionnément jusqu'à son dernier soupir.

« La liste de ses écrits est très longue et ce n'est pas le moment de les énumérer. La bibliographie de notre vénéré Président sera dressée à son heure ; il faudra du temps pour l'établir avec exactitude.

« Qu'il me suffise de citer ici, parmi les études qui ont contribué à affirmer sa maîtrise dans l'histoire de ce XVI^e siècle qu'il connaissait dans ses moindres détails, celles qui ont paru dans nos « Mémoires » : *La Saint-Barthélemy à Orléans ; — La campagne du duc de Guise dans l'Orléanais en octobre et novembre 1587 ; — L'expédition des Allemands en France au mois d'octobre 1575 et la bataille de Dormans, d'après les pièces du temps ; — Marie Stuart à Orléans ; — Documents inédits sur les guerres de religion dans l'Orléanais, publiés avec la collaboration de MM. Lucien Auvray et Bernard de Lacombe ; — Le duc François de Guise à Orléans ; — La soumission d'Orléans à Henri IV*

(*février-mars 1594*) ; — *Pierre Fougeu d'Escures, maréchal des camps et armées de Henri IV, maire d'Orléans* (*1554-1621*).

« En 1896, après la mort d'Hector de La Ferrière, qui avait été chargé par le Gouvernement de publier dans la « Collection des documents inédits sur l'histoire de « France » l'immense correspondance de Catherine de Médicis — correspondance dispersée dans les archives et bibliothèques de toute l'Europe — le Ministère de l'Instruction publique ne trouva personne de plus capable que notre Président pour continuer l'œuvre entreprise depuis 1880 : son prédécesseur avait réussi à faire paraître cinq volumes in-4° ; M. Baguenault de Puchesse eut la tâche énorme, dont il s'acquitta à merveille, d'en publier cinq autres.

« Ces dix volumes sont peut-être la source documentaire la plus précieuse où puiseront à jamais les érudits français et étrangers s'occupant des guerres de religion : on y note au jour le jour les hésitations de la politique royale. Autant les « introductions » dont La Ferrière a fait précéder chaque tome sont romanesques et déclamatoires, autant celles rédigées par M. Baguenault de Puchesse sont simples et précises.

« Cependant, les honneurs lui étaient venus sans qu'il les sollicitât : correspondant du Ministère de l'Instruction publique pour les travaux historiques en 1889, membre résidant du Comité des Travaux historiques et scientifiques en 1894, il était en 1902 nommé correspondant de l'Institut par l'Académie des Sciences morales et politiques.

« La Société de l'Histoire de France l'avait élu son Président.

« Les grands périodiques parisiens accueillaient ses articles : le *Correspondant*, la *Revue des questions historiques*, le *Polybiblion*, la *Revue des études historiques*, la *Revue d'histoire diplomatique*, la *Revue du* XVI[e] *siècle*.

« En 1890, il donnait son premier feuilleton au *Journal des Débats*, auquel il devait collaborer d'une façon ininterrompue jusqu'à sa mort, et où nous lisions avec tant de plaisir ses comptes-rendus toujours si clairement rédigés ;

car la clarté et la limpidité sont la caractéristique de ses œuvres. Nul n'avait une plume plus alerte, plus élégante, en un mot plus française.

« Il va sans dire qu'en traitant de nos luttes religieuses il rencontra des adversaires sur sa route ; il les combattit avec la plus parfaite courtoisie ; et je ne connais rien de plus délicat que le court article nécrologique qu'il écrivit en 1911 sur un laborieux historien du protestantisme, le pasteur Paul de Félice, avec lequel il avait rompu quelques lances.

« Si c'est, à n'en pas douter, à scruter l'histoire politique et littéraire de notre région au XVI[e] siècle qu'il consacra le meilleur de son temps, il a fait quelques incursions dans d'autres domaines. En bon érudit orléanais, il a apporté sa pierre à l'histoire de Jeanne d'Arc par la publication de *documents inédits sur le siège d'Orléans*, qu'il découvrit à Londres au Musée britannique.

« Citons encore un mémoire archéologique sur *Les tombes mérovingiennes trouvées à Bazoches-les-Gallerandes* ; un précieux recueil philologique intitulé *De quelques mots de l'ancien langage français conservés dans l'Orléanais* ; enfin, tout un volume sur la vie, la philosophie et l'influence de *Condillac*, dont la famille était alliée à la sienne et qui vint terminer ses jours au château de Flux, en la paroisse de Lailly.

« Ce n'est là, vous le pensez, mes chers collègues, qu'une très imparfaite et très rapide esquisse de la biographie de notre éminent collègue, dont l'activité était vraiment prodigieuse. Aucun de ceux d'entre nous qui l'ont approché n'oubliera jamais sa physionomie très XVI[e] siècle, si j'ose parler ainsi, sa conversation abondante et féconde sur tous sujets, sa largeur d'esprit, sa fine ironie et surtout son admirable culture classique.

« Que sa famille désolée veuille bien accueillir l'expression très respectueuse de notre profonde et douloureuse sympathie. »

Cet adieu à notre regretté Président reçoit l'approbation

de tous les membres présents qui décident de suspendre la séance en signe de deuil.

....

La séance est reprise.

Ouvrages reçus. — M. le Président signale dans la *Bibliothèque de l'Ecole des Chartes*, une notice de M. Brutails sur M. Robert de Lasteyrie, ancien membre honoraire de notre Société.

Commission des publications. — M. Chenesseau, au nom de la Commission, demande l'impression dans le *Bulletin* du travail de M. J. Soyer, sur le *Recensement de 1762*. Il propose le dépôt aux archives du mémoire de M. Pinsseau, sur *la mort d'une barrière péage*. Les conclusions du rapport sont adoptées.

Félicitations. — M. le Président adresse les félicitations de la Société à M. le chanoine Chenesseau, qui vient d'obtenir le *Prix Robichon*, pour son ouvrage sur *la Cathédrale d'Orléans*.

Communications. — M. le Président donne lecture d'une communication de M. L. Auvray, membre non résidant :

« Nous annoncions l'an dernier la publication du tome II « (tome I du texte) de la savante édition du Roman de la « Rose, due à M. Ernest Langlois. Le volume suivant ne se « fait pas trop longtemps attendre : ce tome III (tome II « du texte), vient de paraître à la librairie Champion, avec « le millésime 1921 et d'être distribué aux membres de la « Société des anciens textes français. Le texte (p. 1-264), « comprend 6.634 vers (vers 6.343-12.976 de cette édition) « et correspond aux pages 150 et suivantes du tome II et « aux 212 premières pages du tome III (vers 6.619-13.564) « de l'édition Croissandeau. Les 65 dernières pages du « nouveau volume de l'édition Langlois sont entièrement « occupées par les notes. On y trouvera, comme dans le

« volume précédent, la discussion d'un certain nombre « de leçons, des éclaircissements historiques et philologiques, et surtout de nombreuses références aux auteurs « de l'antiquité et du Moyen-Age dont Jean de Meung s'est « inspiré.

« L'impression du tome IV, qui contiendra la fin du « poème, est commencée. Un cinquième volume sera com- « posé avec le lexique et l'index des noms propres. Ajou- « tons que le succès des précédents volumes a dépassé les « prévisions les plus optimistes et qu'ils sont épuisés ou « sur le point de l'être.

« Au reste, à la dernière Assemblée générale de la Société « des anciens textes, tenue le 7 avril, M. Joseph Bédier, « qui présidait, n'a-t-il pas pu observer (Cf. *Journal des* « *Débats* du 9 avril 1922), que la génération actuelle sem- « ble s'intéresser plus que les précédentes à la littérature « française du Moyen-Age, et que le public, plus que « jamais, accueille nombre de publications de textes an- « ciens qui semblaient autrefois ne s'adresser qu'à des « spécialistes ? »

— M. A. Pommier donne lecture d'une notice sur *deux évêques orléanais, Mgr Parisis, évêque d'Arras, mort en 1866 et le cardinal Joseph Bernet, archevêque d'Aix, mort en 1846* ; le premier, né à Orléans, prononça le panégyrique de Jeanne d'Arc en 1822, le second, qui fut quelque temps professeur à Orléans, y prononça les panégyriques de 1806 et de 1817.

Ce travail est renvoyé à la Commission des publications.

Vœux. — M. E. Jarry demande à la Société d'émettre un vœu en faveur du classement comme monument historique de l'église de Mareau-aux-Bois, dont le clocher est seul classé ; les autres parties de l'église ne manquent pas d'intérêt, on y trouve des parties du XI[e] siècle notamment. Le vœu est adopté.

— M. Genty, membre correspondant, demande à la

Société d'émettre un vœu pour qu'une plaque posée rue du Tabour rappelle l'emplacement de *l'ancienne porte Renard*, dont le nom n'est plus inscrit nulle part, depuis que l'Hôtel des Postes remplace le marché et que le nom d'Adolphe-Cochery a été donné à la place ; le souvenir de la porte Renard qui joua un rôle dans l'histoire de la ville ne doit pas être oublié et il soumet deux projets d'inscriptions dont l'un comporte un plan.

M. le chanoine Chenesseau estime que l'on doit compléter le plan en y faisant figurer l'ancien alignement de la rue et la maison de Jeanne d'Arc.

M. le docteur Vacher demande qu'un rapport soit apporté à la prochaine séance, rapport qui sera ensuite présenté à la Municipalité.

La Société adopte en principe le projet de plaque comportant un plan et confie à MM. E. Jarry et Chenesseau le soin de mettre au point la question.

Séance du 12 mai 1922

Présidence de M. J. Soyer, *vice-président.*

Décès. — M. le Président signale le décès, survenu depuis quelque temps déjà, de M. Loreau, qui était membre correspondant de la Société ; il ne prit pas part à nos travaux, mais il s'intéressait aux Sociétés savantes du département, aux Archives, aux Musées ; la Société adresse ses condoléances à la famille de M. Loreau.

Commission des publications. — M. Chenesseau au nom de M. Iauch, rapporteur, rend compte du travail de M. A. Pommier sur *deux évêques orléanais*, Mgr Parisis, évêque d'Arras (mort en 1866) et le cardinal Bernet, archevêque d'Aix (mort en 1846) ; ce travail fort intéressant

complète l'ouvrage de M. Guillemeau, vicaire général d'Arras ; la Société décide de charger le rapporteur de s entendre avec M. Pommier au sujet de l'impression.

— M. le docteur Garsonnin, au nom de M. Depreaux, membre correspondant, donne lecture d'une note sur une *liste des chevaliers du guet d'Orléans ;* la Société décide d'insérer cette courte note au *Bulletin.*

Travaux de la Tour du Musée. — M. le docteur Garsonnin signale que les travaux de reconstruction de la tourelle vont recommencer incessamment.

Séance du 26 mai 1922

Présidence de M. J. Soyer, *vice-président*

Correspondance. — M. le Président donne connaissance d'un appel du Docteur Fridjof Nansen en faveur des intellectuels russes.

Impression. — La Société vote l'impression au *Bulletin* du travail de M. A. Pommier sur *deux évêques orléanais.*

Communications. — M. J. Soyer appelle l'attention de la Société sur l'église de Cortrat dont la toiture est en très mauvais état et menace ruine ; c'est un édifice de la fin du x[e] siècle ou du commencement du xi[e], construit en appareil en feuille de fougère et qui possède une porte intéressante au-dessus de laquelle un motif sculpté représente la création du monde ; il y aurait lieu d'étudier ce monument et de le signaler à l'attention de la Commission des Monuments historiques.

— M. J. Soyer fait connaître ensuite que le maire de la commune de *Sceaux-du-Gâtinais* a remis aux Archives départementales des pièces de terre cuite trouvées dans son jardin ; parmi ces fragments qui seront déposés au Musée historique, se trouvent deux chenets gaulois ornés de têtes de béliers et de guirlandes et percés de trous pour passer des broches. Des chenets semblables ont été décrits par Déchelette dans son manuel (II, 3e partie, p. 1403).

M. le docteur Garsonnin ajoute que le Musée possède déjà quelques-uns de ces chenets qui ne sont pas aussi rares que le croyait Déchelette : cet auteur ne connaissait que quatre-vingts spécimen, or notre Musée en possède treize, dont trois seulement sont d'origine connue. Ils ont été trouvés à Orléans, l'un rue Neuve, le second rue Coquille et le dernier dans les fouilles effectuées pour l'établissement des eaux.

Séance du 8 juin 1922

Présidence de M. J. Soyer, *vice-président*.

Ouvrages reçus. — M. le Président signale dans les *Mémoires de la Société historique littéraire et scientifique du Cher*, une communication de M. Plaisant sur une carte de France du xvie siècle, conservée à Florence, où est portée entre Vierzon et Cosne, une localité nommé Arables. Il est probable que c'est une erreur du géographe et qu'il s'agit d'Arrabloy, près Briare.

Présentation. — M. André Bouvier, bibliothécaire de la ville d'Orléans, est présenté comme membre titulaire résidant par MM. Fougeu, docteur Garsonnin et Soyer.

Hommage. — M. Soyer fait hommage de sa brochure :

Les Actes des Souverains antérieurs au XIV*e siècle conservés dans les Archives départementales du Loiret. 2e partie. Prieuré de N.-D. de Bonne-Nouvelle d'Orléans.* Dans un de ces actes, il signale l'expression de *Burgus-Dunensis* employée pour désigner le faubourg d'Orléans à l'ouest, sur la route de Châteaudun.

Communications. — M. le docteur Garsonnin a reçu une lettre de Mgr Jouin, curé de Saint-Augustin, qui semble vouloir reprendre la publication de la revue *Jehanne la Pucelle*, où avait été publié le début de la bibliographie de M. Lanéry d'Arc. Mais cette reprise laisse une grande lacune que les manuscrits de M. Lanéry d'Arc, appartenant au Musée Jeanne-d'Arc, à Orléans, permettront de combler.

— M. Soyer donne le résumé de la communication qu'il a envoyée à Marseille au Congrès des Sociétés savantes et qui a été lue à la séance du 20 avril (section d'archéologie ; présidence de M. Michel Clerc, correspondant de l'Institut, doyen de la Faculté des Lettres de l'Université d'Aix-Marseille). Voici ce résumé tel qu'il a paru au *Journal Officiel* du 24 avril 1922, p. 4261 :

« M. Jacques Soyer, archiviste du département du Loiret, membre non résidant du Comité des Travaux historiques, communique un mémoire intitulé : *Les inscriptions gravées sur les piliers de l'église carolingienne de Germigny-des-Prés sont-elles authentiques?*

« On lit dans cette célèbre basilique, élevée par Théodulfe, évêque d'Orléans et abbé de Saint-Benoît-sur-Loire, l'un des personnages les plus lettrés de la cour de Charlemagne, deux inscriptions gravées sur les tailloirs de deux piliers du chœur ; sur le pilier du sud-est : *Tertio nonas januarias dedicatio hujus æcclesiæ ;* sur le pilier du nord-est : *Anno incarnationis Domini octingentesimo et sexto sub invocatione sanctae Ginevrae et sancti Germini.* C'est sur cette date, fournie par les deux inscriptions, qui paraissent n'en faire qu'une, que s'appuient les historiens et les

archéologues pour affirmer que la dédicace de cette église a eu lieu le 3 janvier 806, sous l'invocation de sainte Geneviève et de saint Germain. Cependant Didron en 1847, Prosper Mérimée en 1849, Robert de Lasteyrie en 1887 et 1912 avaient exprimé des doutes sur l'authenticité de ces inscriptions.

« M. Soyer, reprenant l'examen complet de la question, arrive aux conclusions suivantes :

D'abord l'inscription du pilier sud-est, *Tertio nonas januarias*... déjà mentionnée par Dom Chazal, l'historien de l'abbaye de Saint-Benoît, en 1725, est authentique ; elle peut être du neuvième ou du dixième siècle, voire même du onzième.

« Ensuite, l'inscription du pilier nord-est, *Anno incarnationis Domini*... inconnue jusqu'en 1847, et signalée au monde savant en février de ladite année par l'archéologue orléanais Vergnaud-Romagnési, est apocryphe. Elle paraît avoir été rédigée vers 1840-1846, à l'époque des premiers travaux de restauration de la basilique. Œuvre grossière d'un mystificateur peu instruit, elle était destinée à compléter et à préciser l'inscription précédente, et surtout à fournir la preuve que la paroisse de Germigny devait son nom à saint Germain. En outre, saint Germain (*Germanus* et non *Germinus*) et sainte Geneviève (*Genoveja* et non *Ginevra*) n'ont jamais été les patrons de l'église de Germigny, consacrée d'abord au Saint-Sauveur, ensuite à la Trinité.

« Le culte de saint Germain et de sainte Geneviève est inconnu dans cette église antérieurement au dix-neuvième siècle.

« Enfin, aucun document authentique et contemporain n'indique que la dédicace de la basilique de Théodulfe ait eu lieu en 806. »

— M. le général Bro a rencontré à Vomimbert (commune de Saint-Jean-le-Blanc), une inscription incomplète et demande si elle a déjà été mentionnée.

M. Chenesseau, qui étudie cette inscription, a retrouvé plusieurs autres fragments et présentera sous peu une note.

— M. A. Pommier signale, entre Saint-Jean-de-la-Ruelle et Chaingy, une maison qui possède un encadrement de fenêtre Renaissance et un écusson.

— M. le docteur Garsonnin mentionne qu'à l'occasion des fêtes de Jeanne d'Arc, trois tapisseries d'Aubusson ont été exposées dans la nef de Notre-Dame de Paris : elles sont semblables à des pièces connues et signalées par MM. Forestié et Stein, à celles des deux suites du Musée d'Orléans, à celles que possède notre compatriote M. P. Renard. Le journal *l'Illustration* donne une reproduction des tapisseries exposées et ajoute que ce sont des pièces uniques, il rectifiera prochainement à la demande de notre collègue (1).

— M. le docteur Garsonnin a constaté de récentes détériorations occasionnées par le passage de voitures à la façade de l'Hôtel Cabu sur la rue Charles-Sanglier et il a signalé le fait aux services municipaux et à l'architecte en chef des monuments historiques ; ce dernier vient de lui répondre qu'il demandera à l'administration des Beaux-Arts de faire prendre les mesures nécessaires pour assurer la conservation de l'immeuble qui est classé.

Elections. — M. Soyer invite la Société de fixer la date à laquelle il sera procédé à l'élection du Président en remplacement de M. Baguenault de Puchesse décédé ; cette élection aura lieu le 23 juin prochain.

La Société décide ensuite de déclarer la vacance du siège de M. Baguenault de Puchesse.

Pour le Secrétaire
P. JOUVELLIER.

Séance du 23 juin 1922

Présidence de M. J. SOYER, *vice-président*

Ouvrages reçus. — Parmi les ouvrages reçus, sont à signaler : 1° le *Bulletin of the New-York Public Library*

(1) La rectification a été faite dans le second numéro postérieur.

(may 1922, v. 26), qui mentionne, à l'occasion du centenaire de Molière, un volume de la première édition du *Bourgeois Gentilhomme* dont la première représentation fut donnée à Chambord, ce volume appartient à M. Pierpont Morgan ; 2° le *Bulletin des Antiquaires de France* (année 1921), qui renferme une communication de M. l'abbé Plat sur la coloration rosée de certains édifices de la Touraine, du Vendômois et du Berry, phénomène attribué par l'auteur à une sorte d'exsudation des matières colorantes solubles contenues dans le calcaire.

A l'occasion de cette communication, M. l'abbé Chenesseau fait observer que la coloration rosée des pierres se rencontre dans le Loiret, notamment à Cléry et Saint-Benoît-sur-Loire, et M. Jarry l'a remarquée également à Triguères.

Hommages d'auteurs. — M. P. Pinsseau fait hommage à la Société de son ouvrage récemment paru : *Gien sous l'ancien régime*, et la Commission des Hospices a adressé l'*Inventaire sommaire des archives hospitalières d'Orléans antérieures à 1790*, rédigé par J. Doinel, revu et publié par M. J. Soyer ; des remerciements sont adressés aux auteurs et à la Commission des Hospices.

Correspondance. — La *Revue Mabillon* adresse un appel à ses amis et à ses abonnés et sollicite leur concours généreux pour pouvoir continuer sa publication.

Décès. — M. le Président signale le décès du chanoine Pottier, de Montauban, qui présidait la Société archéologique de cette ville et nous adressait chaque année des vœux en vers latins.

Félicitations. — M. le Président informe la Société de l'élection de M. Georges Goyau à l'Académie française : M. Goyau est membre honoraire de notre Société depuis 1904 ; né à Orléans, ancien élève du Lycée, entré à l'Ecole

normale supérieure, il nous a donné la primeur de plusieurs de ses publications; la Société charge M. le Président de transmettre ses félicitations à M. Goyau.

Communications. — M. Johanet présente quelques photographies destinées à illustrer une communication qu'il apportera dans quelques mois sur *la Motte Sanguin.*

— M. Soyer donne lecture d'une note : *A propos d'une variante des Commentaires de César : de l'emplacement du pont gaulois de Cenabum.* Ce travail est renvoyé à la Commission des publications.

Elections. — Il est procédé à l'élection d'un Président, en remplacement de M. Baguenault de Puchesse décédé. M. Jacques Soyer est élu au premier tour.

M. le chanoine Iauch est ensuite élu Vice-Président, en remplacement de M. J. Soyer, élu Président, et M. E. Jarry est nommé de la Commission des publications, en remplacement de M. Iauch, nommé Vice-Président.

Le nombre des membres présents étant insuffisant pour qu'il puisse être procédé à l'élection d'un membre titulaire, cette élection est renvoyée à une prochaine séance.

Séance du 12 juillet 1922

Présidence de M. J. Soyer, *président.*

A l'ouverture de la séance, M. J. Soyer prononce l'allocution suivante :

« Mes chers collègues,

« Je tiens à vous remercier très cordialement de m'avoir appelé à l'honneur inattendu de diriger vos paisibles débats.

« Je dis « honneur inattendu », car évidemment je ne pensais pas — et personne ne pensait ici — lorsque vous m'avez élu vice-président, au mois de décembre 1921, que j'occuperais dès le mois de juillet 1922 le fauteuil du très regretté M. Baguenault de Puchesse.

« Je n'ai point l'orgueilleuse prétention d'être un président aussi brillant et aussi disert que mon éminent prédécesseur ; mais je m'efforcerai, avec votre bienveillant concours, et en particulier avec l'aide de mes excellents collaborateurs du Bureau, de maintenir à la Société — malgré les difficultés de l'heure présente — son antique prospérité et surtout sa réputation scientifique si justement acquise.

« Depuis janvier 1905, j'assiste assidûment aux séances de la Compagnie et je peux vous affirmer que nul plus que moi ne s'intéresse à ses travaux.

« Par devoir professionnel d'archiviste départemental et pour satisfaire aux fréquentes demandes qui me sont adressées, ne suis-je pas, d'ailleurs, constamment obligé de me reporter à vos *Bulletins* et *Mémoires* et de les lire très attentivement? J'ajouterai, sans en tirer aucune vanité, que les disciplines de l'érudition me sont assez familières : paléographie, philologie, diplomatique, géographie historique, histoire du droit, histoire littéraire, histoire de l'art, numismatique, épigraphie, sigillographie, bibliographie, je me suis essayé à toutes, avec plus ou moins de talent et de succès, bien entendu. Je crois même avoir trop dispersé mes efforts ; c'est, du moins, ce qui m'a été maintes et maintes fois reproché. Si j'avais été méchant, j'aurais pu répondre à ce reproche en citant simplement l'avis d'un archéologue célèbre, doublé d'un écrivain charmant : « Il faut être un peu bête pour ne faire qu'une chose (1) ! »

« Bref, je suis curieux de tout, et vos communications, quel qu'en soit le genre, retiendront toujours mon attention ; je les souhaite très nombreuses.

« En dépit de l'opinion de certaines « autorités » absolument étrangères à l'érudition, le champ de nos investigations est loin d'être exploré en tous sens. Vous savez

(1) Prosper Mérimée.

mieux que personne qu'il reste beaucoup à défricher et que beaucoup de sujets déjà traités sont à refaire. « Un « esprit juste, en lisant l'histoire, n'est presque occupé « qu'à la réfuter », a dit sans trop d'exagération l'auteur de l'*Essai sur les mœurs et l'esprit des nations* (1).

« Plusieurs d'entre vous, mes chers collègues, ont été cet « esprit juste » et ont contribué, par leurs patientes et minutieuses études, à débarrasser notre histoire d'erreurs traditionnelles qui s'exagèrent en passant dans les ouvrages généraux.

« Des documents inédits et importants, concernant les régions qui ont appartenu à notre vaste province orléanaise, foisonnent dans les Archives départementales, communales et hospitalières du Loiret, de Loir-et-Cher, d'Eure-et-Loir et de l'Yonne, dans les Bibliothèques municipales d'Orléans, de Blois, Vendôme, Chartres et Châteaudun ; quantité de monuments de nos Musées attendent d'être décrits, expliqués, commentés et utilisés ! Allons donc aux sources : elles ne manquent point autour de nous et ne sont pas près d'être taries.

« Certes, parfois, les enquêtes seront longues et pénibles, même fastidieuses, et l'on sera tenté de s'écrier avec Gœthe:

« Ah Dieu ! l'art est bien long et courte est notre vie !
« Chaque heure de recherche est trop souvent suivie
« De moments de dégoût et de sombre abandon,
« Qui désolent le cœur et troublent la raison (2) ».

« Mais nous aurons, en plus de la joie très pure de découvrir ce qu'ignorent les autres ou de renverser ce qu'ils prétendent connaître, la satisfaction profonde d'apporter aux études qui nous sont chères une précision à laquelle ne peuvent atteindre ceux qui se bornent à travailler l'histoire générale.

« Comme l'a dit un des maîtres les plus illustres de

(1) Chapitre LI.
(2) Wagner, dans *Faust*, traduit par le prince A. de Polignac (Paris, 1859, p. 19).

notre enseignement supérieur, « l'histoire locale est peut-« être la seule qui soit une résurrection (1) ».

Correspondance. — M. le Président lit une lettre de M. G. Goyau le remerciant des félicitations qui lui ont été adressées à l'occasion de son élection à l'Académie française.

— Il communique une invitation au Congrès international de Géographie et d'Ethnologie qui se tiendra au Caire en 1925.

Félicitations. — M. le Président félicite M. le chanoine Chenesseau, à qui l'Académie française vient d'attribuer le grand prix Broquette-Gonin, d'une valeur de 10.000 fr., pour son ouvrage sur *Sainte-Croix d'Orléans* (Histoire d'une cathédrale gothique réédifiée par les Bourbons).

Hommage. — M. le chanoine Chenesseau remercie M. le Président et fait hommage à la Société de son ouvrage sur la Cathédrale.

La Société adresse ses remerciements au donateur.

Election. — Le nombre des membres présents étant encore insuffisant, l'élection d'un membre titulaire est reportée après les vacances.

Communications. — M. le docteur Garsonnin présente à la Société un triptyque en émail qui fait partie depuis 1825 des collections du Musée historique et vient d'être étudié par M. Marquet de Vasselot, conservateur-adjoint au Musée du Louvre, dans son ouvrage : *Les émaux limousins de la fin du* XV[e] *siècle et de la première partie du* XVI[e]. *Etude sur Nardon Penicaud et ses contemporains.* — Paris, Picard 1921. — Cet émail représente l'*Annonciation* entre *David* et *Isaïe*.

(1) C. Jullian, *Discours prononcé au Congrès des Sociétés savantes tenu à Bordeaux* en 1903.

Après avoir rappelé le succès inouï au XIII^e siècle de l'*œuvre de Limoges* (opus Lemovicense), autrement dit de l'émaillerie champlevée qui avait détrôné l'émaillerie cloisonnée, plus ancienne, et fut-elle même remplacée au XIV^e siècle par l'émaillerie translucide sur argent, pratiquée un peu partout en Europe, l'auteur rappelle que les émaux peints apparurent tout d'un coup à Limoges vers le milieu du XV^e siècle avec une habileté de technique que n'avait fait prévoir aucun essai antérieur. M. Marquet de Vasselot classe ces premiers émaux peints en huit séries qu'il nomme dans l'ordre chronologique : l'*atelier du prétendu Monvaerni*, l'*atelier du triptyque d'Orléans*, très voisin du précédent, l'*atelier de Nardon Penicaud*, l'*atelier aux grands fronts*, l'*atelier du triptyque de Louis XII*, un groupe de *divers*, l'*atelier de Jean I Penicaud* et enfin l'*école de Jean I Penicaud*.

Le triptyque d'Orléans est connu, caractéristique, bien conservé ; il fait partie d'une collection publique qui en rend l'étude facile. Pour toutes ces raisons, M. Marquet de Vasselot l'a choisi comme prototype d'un groupe qui comprend vingt-six pièces décrites avec soin.

« C'est une pièce remarquable, dont l'éclat est avivé par de nombreux rehauts d'or... Son style est très original... Les personnages se meuvent librement, font des gestes expressifs ; leurs sentiments se déchiffrent aisément sur leurs visages que différencient certaines particularités de dessin, notamment dans les yeux, dont les deux paupières sont indiquées par des traits noirs. Mais ce qui frappe par-dessus tout, c'est une tendance réaliste, qui par moments, rappelle celle du prétendu Monvaerni. Pour rendre ses figures plus vivantes, leur auteur n'a pas craint d'accentuer leurs traits, et loin de chercher ses modèles dans un idéal de beauté noble et sereine, comme le fera Nardon Pénicaud, il a reproduit délibérément des types assez peu séduisants. Réaliste avant tout, il paraît, lui aussi, s'être complu dans la laideur : l'ange du triptyque d'Orléans, avec son front bombé, son nez retroussé, au bout arrondi, est d'une vulgarité parfaite, et si les profils accentués de

David et d'Isaïe semblent admissibles pour caractériser le type sémite des prophètes d'Israël, on est surpris qu'un artiste chrétien ait représenté l'archange Gabriel sous des traits aussi peu dignes d'un messager divin. »

A une demande faite par M. Soyer, M. le docteur Garsonnin répond qu'on ignore à qui cet émail a appartenu avant d'entrer dans la collection de Mgr de Beauregard qui l'a offert au Musée. Il serait en effet intéressant de savoir si cette belle pièce et le précieux feuillet de diptyque en ivoire également donné au Musée par l'évêque d'Orléans ne faisaient pas autrefois partie du trésor d'une église de notre région.

— M. Jouvellier signale dans la *Revue des Deux-Mondes* (1er juin 1922) une étude de M. Maurice Levaillant, intitulée *Chateaubriand et son ministre des finances*, où se trouve un récit du séjour que fit l'écrivain à Orléans comme président du collège électoral pour les élections de 1815.

Pour le Secrétaire.
P. Jouvellier.

Séance du 28 juillet 1922

Présidence de M. J. Soyer, *président*.

Correspondance. — M. le Président a reçu :

1° Le programme du 56e Congrès des Sociétés savantes de Paris et des départements qui se tiendra à la Sorbonne en avril 1923 ;

2° Une lettre du Ministère de l'Instruction publique et des Beaux-Arts, au sujet de l'inventaire ayant pour objet la protection des édifices ou parties d'édifices publics ou privés qui, sans justifier une demande de classement immédiat, présentent cependant un intérêt archéologique suffisant pour en rendre digne la protection ;

3° Une lettre de M. le Préfet du Loiret faisant connaître

que le Conseil général a accordé à la Société une subvention de 700 francs, et demandant le compte moral destiné à justifier cette subvention.

Commission des publications. — M. le docteur Garsonnin conclut à l'insertion au *Bulletin* du travail de M. Soyer intitulé : *A propos d'une variante des Commentaires de César : de l'emplacement du pont gaulois de Cenabum*, avec un plan.

L'impression est votée.

Communications. — M. le docteur Garsonnin donne lècture de son rapport annuel sur le Musée historique d'Orléans. Conformément à l'usage, ce rapport sera publié au *Bulletin*.

— Il communique un numéro du journal la *Touraine Républicaine*, dans lequel se trouve un catalogue sommaire des collections de la Société archéologiqe de Touraine.

Pour le Secrétaire .
P. Jouvellier.

Séance du 13 octobre 1922

Présidence de M. J. Soyer, *président*.

Ouvrages reçus. — Un grand nombre de revues sont parvenues pendant la période des vacances. M. le Président signale les articles suivants qui intéressent plus particulièrement la région : 1° dans la *Gazette des Beaux-Arts*, un article de M. P. Deschamps sur la *Sculpture romane en Bourgogne ;* 2° dans le *Bulletin du Comité des Travaux historiques*, un article de M. Ferd. Lot, sur un *Itinéraire du* XIIIe *siècle ;* 3° dans la *Revue de Saintonge et d'Aunis*, une analyse des travaux de notre Société ; 4° et des éloges funè-

bres de M. G. Baguenault de Puchesse, dans la *Revue des Etudes historiques*, dans la *Revue historique* (juillet-août 1922) ; et 5° dans le *Bulletin du Comité des Travaux historiques*, une communication de M. Baguenault de Puchesse lue à Strasbourg en 1920.

Correspondance. — Lecture est donnée par M. le Président d'une lettre de M. le Maire d'Orléans informant que la Ville prendra à sa charge les réparations du calorifère de notre salle des séances ;

D'une lettre de M. Carpentier, membre correspondant, qui signale des dégradations récentes au tombeau de l'abbé de Blanchefort et aux bâtiments monastiques à Ferrières-en-Gâtinais ; M. le Secrétaire verra à ce sujet notre collègue M. Masson, architecte ordinaire des monuments historiques ;

La Direction des Beaux-Arts organise en janvier prochain au Pavillon de Marsan une Exposition d'architecture et demande le concours de la Société ; la question sera examinée dans une prochaine séance ;

La Société est invitée à envoyer des délégués à l'inauguration du Musée américain indien de New-York et au 5e Congrès international des Sciences Historiques qui se tiendra à Bruxelles en 1923.

Démission. — Notre collègue, M. Larcanger, que son état de santé empêche d'assister à nos séances, adresse sa démission de membre titulaire ; la Société émet le vœu que M. Larcanger revienne sur cette décision et charge plusieurs de ses membres de faire une démarche auprès de lui.

Félicitations. — Des félicitations sont adressées à MM. Bredif et Masson, membres titulaires, et à MM. le docteur Brinon et Lenormand, membres correspondants, récemment promus officiers de l'Instruction publique.

Impressions. — Le *Bulletin* du 2e semestre 1921 sera prochainement imprimé.

Communications. — M. L. Auvray, membre titulaire non résidant, donne lecture de la notice qu'il a consacrée aux travaux de M. G. Baguenault de Puchesse et dont un extrait a paru dans la *Revue historique ;* plusieurs membres demandent que cette notice soit imprimée dans nos bulletins, mais M. Auvray la considère comme incomplète et il est nécessaire d'y ajouter ce qui concerne la vie et la bibliographie de notre regretté président ; car la présente notice est surtout une critique littéraire, et il s'entendra pour la compléter avec M. Pommier qui a déjà préparé un travail ; la Société vote l'impression de la notice de M. Auvray et entendra la lecture de la partie écrite par M. Pommier.

— M. Pommier a visité dans la rue Bourgogne deux caves sous les maisons contiguës qui portent les nos 203 et 205, ces deux caves n'en formaient autrefois qu'une seule et sont intéressantes par leurs voûtes soignées dont les nervures retombent sur des chapiteaux ornés contrairement à ce que l'on rencontre dans les autres caves voûtées de la ville qui possèdent des chapiteaux sans ornements. MM. Banchereau et Chenesseau connaissent cette cave qui est mentionnée dans les notes de M. L. Dumuys sur le sous-sol d'Orléans.

Séance du 27 octobre

Présidence de M. J. Soyer, *président.*

Ouvrages reçus. — M. le Président mentionne : 1° dans la *Bibliothèque de l'Ecole des Chartes*, les comptes rendus bibliographiques de M. Mirot sur l'ouvrage de M. Pierre Champion : *le Procès de condamnation de Jeanne d'Arc ;* de M. Marcel Aubert sur *le Château de Blois* de MM. Frédéric et Pierre Lesueur ; de M. L. Auvray, sur le travail de M. Soyer, *le Temple du dieu gaulois Rudiobus à Cassiciate ;*

2° dans le *Bulletin monumental*, un article de M. Deshoulières sur *les Eglises romanes du Berry ;* un compte-rendu de M. J. Banchereau sur l'ouvrage de M. Chenesseau, *la Cathédrale d'Orléans ;* enfin il relève dans le *Bulletin de l'Académie des Inscriptions* — rapport de M. E. Mâle sur le concours des antiquités de la France en 1922 — une seconde médaille attribuée à M. Jusselin, archiviste d'Eure-et-Loir, auteur de *la Maîtrise de l'œuvre de N.-D. de Chartres* et une mention à M. Léon Coutil, membre correspondant de notre Société, auteur d'un travail sur *l'Archéologie gallo-romaine, franque et mérovingienne dans le département de l'Eure.*

Démission. — M. le Président a fait, en compagnie de M. Pommier, une démarche auprès de M. Larcanger, qui maintient sa démission ; la Société l'accepte avec regret et M. Larcanger restera selon son désir membre correspondant.

Décès. — M. le Président fait part à la Société de deux décès survenus depuis notre dernière séance : M. Saint-Gilles, membre correspondant, était un amateur d'art, fort curieux de l'histoire du château de Châteauneuf où il résidait ; M. J.-M. Chambon, également membre correspondant, s'intéressait beaucoup aux travaux de la Société et faisait de fréquents dons aux Musées d'Orléans et aux Archives départementales. La Société adresse ses condoléances aux membres des familles des défunts.

Communications. — M. Banchereau donne lecture d'une note de M. A. Blanchet, membre de l'Institut, sur le nom de lieu Escrennes, commune de l'arrondissement de Pithiviers.

M. Soyer observe que le mot latin *Screona*, qui est devenu Escrennes, est probablement emprunté à une racine germanique et n'a peut-être pas toujours été employé dans le sens de demeure souterraine, car on le rencontre dans la loi salique comme synonyme de *Casa* et il ajoute que dans

le département du Loiret existent, non loin d'Escrennes, le village de Crottes, dont l'étymologie est *Crypta* et, près de Gien, le village d'Escrignelles qui est un diminutif d'Escrennes.

La note de M. Blanchet est renvoyée à la Commission des publications.

— M. Banchereau signale un ouvrage récemment paru : *les Voies romaines du Berry*, de M. E. Chenon, où sont étudiées plusieurs voies intéressant l'Orléanais, notamment la voie d'Avaricum (Bourges) à Cenabum (Orléans) et celle d'Avaricum à Noviodunum (Neung-sur-Beuvron).

— M. le général Bro entretient la Société de l'état lamentable de la toiture du grand Cimetière, qui est un monument classé et pour la réparation duquel les Monuments historiques apporteront probablement un concours financier ; M. le Président signalera le fait à la Municipalité.

— M. Chenesseau, au nom de M. Jarry et au sien, donne lecture du rapport sur le projet présenté par M. Genty, d'une plaque à apposer pour rappeler le souvenir de l'ancienne Porte Renard ; il soumet un projet de plan et d'inscription à graver sur la plaque et conclut en demandant que l'emplacement adopté soit sur la façade de la maison qui porte actuellement le n° 39 et qui était autrefois désignée, en raison de sa position et de son enseigne, sous le nom de *Maison de la vieille Porte Renard*. Après quelques observations sur le nom d'Avenum donné généralement, mais d'une façon contestable au quartier, l'expression plus exacte de Bourg Dunois est préférée et les conclusions du rapport sont adoptées.

— M. Houzé, membre correspondant, signale un article de M. Louis Gillet, dans la *Revue des Deux-Mondes* (1er août 1922), sur l'ouvrage de M. Chenesseau, *la Cathédrale d'Orléans*.

Séance du 10 novembre 1922

Présidence de M. J. SOYER, *président.*

Correspondance. — M. le Président a reçu de M. Camus, membre correspondant, le numéro du journal *le Gâtinais*, qui rend compte des obsèques de M. Chambon, récemment décédé.

— Lecture est donnée d'une lettre du Président de la Section orléanaise de la *Ligue française*, demandant à la Société de s'associer à la manifestation en l'honneur de *Pasteur*, qui aura lieu le mois prochain ; quoique les travaux de Pasteur ne rentrent pas dans le cadre de ses études. La Société décide d'accorder son patronage à cette manifestation et M. le Président répondra à M. Robert de Massy, président de la Ligue française.

Décès. — M. le Président informe la Société du décès de M. Pinte qui depuis fort longtemps était concierge de notre salle des séances et rappelle en quelques mots les services de ce dévoué serviteur.

Félicitations. — Des félicitations sont adressées à M. Merlin, membre honoraire, qui a été récemment élu membre titulaire des Antiquaires de France.

Commission des publications. — M. le chanoine Chenesseau demande au nom de la Commission des publications l'insertion dans les Bulletins de la note de M. A. Blanchet, *sur le nom de lieu : Escrennes ;* cette insertion est votée.

Envoi des convocations. — Le décès de notre concierge a interrompu la distribution régulière des cartes de convocation, remises, avant chaque séance, au domicile des

membres titulaires ; en présence des difficultés et des frais qu'entraînerait dorénavant cette distribution, la Société décide qu'il sera adressé chaque année à tous les membres titulaires résidants un tableau des séances de l'année et des cartes spéciales ne seront envoyées que pour les séances comportant des élections et pour celles dont il en aura été décidé.

Vacance d'un siège de membre titulaire. — Le siège de M. E. Larcanger, membre titulaire démissionnaire, est déclaré vacant et la date de l'élection sera fixée dans une prochaine séance.

Communications. — M. Banchereau rend compte de sa visite à M. Masson, architecte des monuments historiques, au sujet de l'*église de Ferrières :* après vérification sur place, les dégâts signalés par notre correspondant ont été fort exagérés.

— M. Genty, membre correspondant, fait connaître que, par suite du mauvais état des gouttières de l'école publique de la rue de la Charpenterie, n° 73, la façade de bois de cette maison, qui est du XVI[e] siècle et fort intéressante, a, du fait des eaux, subi des dommages sérieux ; M. le Président signalera le fait à la Municipalité.

— M. J. Baillet signale, dans le *Bulletin de la Société polymatique du Morbihan*, la présentation d'un volume, imprimé à Vannes en 1597, et portant le titre : « *Observations de diverses choses remarquées sur l'Estat, couronne et peuple de France tant ancien que moderne, par noble homme Regnault Dorléans, sieur de Since, conseiller au siège présidial de Vennes* ».

Dans la même publication, une communication de M. de la Martinière, sur des lettres écrites en 1766, à ses parents, gros négociants à Orléans, par Boucher de Mézières, leur fils, qu'ils avaient envoyé à Saint-Malo, dans la maison d'un important armateur.

— M. le chanoine Chenesseau présente un numéro de « *l'Architecture* » qui renferme un article de M. P. Ratouis de Limay sur *le Pont d'Orléans et l'ingénieur Soyer* : l'auteur fait état d'un manuscrit de Soyer qui est en sa possession et a illustré son article de reproductions de dessins de Desfriches qui se trouvent dans sa propre collection et dans celle de M^me^ André Jarry.

Séance du 24 novembre 1922

Présidence de M. J. Soyer, *président*.

Décès. — M. le Président annonce la mort de M. Emile Huet, deux fois secrétaire, vice-président de 1914 à 1918, membre titulaire depuis 1894 ; il mentionne les principaux travaux publiés par ce collègue et rappelle le don généreux qu'il fit au Musée d'une collection de productions musicales inspirées par Jeanne d'Arc. La Compagnie exprime à la famille du défunt ses plus respectueuses condoléances.

Ouvrages reçus. — Parmi les ouvrages reçus, sont à mentionner : des lettres inédites d'Alfred de Vigny, dans le *Bulletin de la Société historique et archéologique de la Charente* (A. de Vigny était, par son père, d'origine beauceronne) ; dans la *Revue Mabillon*, des notices bibliographiques : 1° sur la publication par M. Levillain, des lettres de Loup de Ferrières ; 2° sur l'étude de M. J. Soyer sur les *Actes des souverains antérieurs au* XIV^e^ *siècle* conservés *dans les Archives départementales du Loiret* (*Prieuré de N.-D. de Bonne-Nouvelle d'Orléans*).

Correspondance. — Lecture est donnée d'une lettre de M. Margottin, président du Comité de la rue du Tabour, qui demande à la Société une entrevue pour examiner les moyens pratiques de réaliser le vœu en faveur de l'appo-

sition d'une plaque rappelant le souvenir de l'ancienne Porte Renard. M. le Secrétaire est chargé de voir M. Margottin.

Situation de plusieurs immeubles d'Orléans. — M. le Président a entretenu M. le Maire de l'état des couvertures du Grand Cimetière et la Municipalité fera le plus tôt possible procéder aux réparations urgentes en demandant pour cet édifice classé le concours de la Commission des Monuments historiques.

— Il a signalé en outre les dégradations que subit la façade de l'école de la rue de la Charpenterie, du fait du mauvais entretien des gouttières et il lui fut répondu que la Municipalité ne pouvait faire actuellement d'importants travaux dans cet immeuble qui sera prochainement mis en vente. La Société estime qu'on pourrait demander le classement de cette façade et examinera la question dans une prochaine séance.

— M. le Président attire ensuite l'attention sur les mutilations dont l'immeuble dit de la Chancellerie, place du Martroi, est à nouveau menacé par l'apposition de panneaux d'affichage ; on avait obtenu, l'an dernier, que le propriétaire ne donnât pas suite à ses projets, mais il semble maintenant revenir sur sa décision. La Société émet un vœu demandant le classement de la maison dite de la Chancellerie et charge M. le Président de le transmettre à la Commission des Monuments historiques.

Impression du Bulletin. — Le *Bulletin* du second semestre de 1921 est presque entièrement terminé et l'imprimeur n'attend plus que deux bons à tirer d'un auteur. M. le Secrétaire est prié de s'entendre avec M. le Trésorier et l'imprimeur pour le *Bulletin* du premier semestre de 1922.

Communication. — M. Pommier donne lecture d'une note sur une cave qui s'étend, rue de Bourgogne, sous les immeubles portant les numéros 203 et 205 : cette cave, qui est voûtée d'ogives, possède des culots ornés dont l'un porte une tête humaine assez finement sculptée.

Séance du 9 novembre 1922

Présidence de M. J. Soyer, *président.*

Décès de M. P. Fourché. — M. le Président informe la Société du décès de M. Paul Fourché, né à Orléans en 1840, membre correspondant depuis 1893 ; il habitait Bordeaux et a fait à la ville d'Orléans le don d'une importante collection de tableaux ; la Compagnie adresse un respectueux souvenir à ce généreux donateur.

Impression du Bulletin. — Le bon à tirer du *Bulletin* du second semestre de 1922, n° 220, est donné et ce *Bulletin* sera distribué dans les premiers jours de 1923.

Maison de la Chancellerie. — M. le Président a entretenu M. Masson, architecte des monuments historiques, du classement de *la maison dite de la Chancellerie*, place du Martroi ; il a en outre adressé le vœu de classement émis par la Société, à M. le Ministre de l'Instruction publique, Direction des Beaux-Arts.

Commission des publications. — M. le docteur Garsonnin donne lecture d'un rapport sur le travail de M. Pommier : *une cave dans les maisons 203 et 205 rue de Bourgogne* et demande, au nom de la Commission, l'insertion qui est votée, au *Bulletin*.

Communications. — M. L. Johanet donne connaissance d'une lettre de M. l'abbé Cointepas, curé de Courcelles-le-Roi, demandant le classement de la chapelle Saint-Hubert, qui fait partie de son église ; un rapport sera présenté sur cette proposition.

— M. Soyer signale dans la *Revue du* XVI[e] *siècle* (Paris, 1922, 2[e] fascicule) un important article de M. L. de Santi

sur *Rabelais et Nicolas Bourbon*, où il est question d'un humaniste désigné en latin sous le nom de *Guillelmus Lateranus*.

M. L. de Santi identifie bien à tort cet ami de Rabelais à Guillaume Delattre. En vérité ce *Lateranus* est Guillaume *Du Costé*, doyen du Chapitre de la cathédrale Sainte-Croix d'Orléans et abbé de Bon-Repos au diocèse de Quimper. Du Costé, qui était un des administrateurs de notre Hôtel-Dieu en 1558, passa au protestantisme en 1562 et fut condamné à mort ladite année (ce qui ne l'empêcha pas de vivre jusqu'en 1565). Il eut pour successeur immédiat au doyenné de Sainte-Croix un autre humaniste, le célèbre Jacques Amyot.

— Dans la même publication est à mentionner un article nécrologique de M. Abel Lefranc, sur M. G. Baguenault de Puchesse.

Candidatures. — MM. Soyer, Iauch et Chenesseau présentent la candidature de M. Louis d'Illiers, comme membre titulaire, au siège de M. Larcanger ; MM. Soyer, Banchereau et Fougeu présentent la candidature de M. Edouard Bruley, comme membre titulaire, au même siège.

MM. Iauch, Banchereau et Johanet présentent les candidatures de MM. le vicomte de Bellaigue de Bughas et André Tulpain, et le Bureau présente M. Edouard Champion, comme membres correspondants.

Les élections auront lieu le 22 décembre.

Séance du 22 décembre 1922

Présidence de M. J. Soyer, *président*.

Ouvrages reçus. — M. J. Baillet offre le *Calendrier des touristes dans les Syringes thébains*, mémoire extrait

du recueil d'études égyptologiques dédiées à la mémoire de Jean-François Champollion et lu à l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres le 22 septembre 1922.

— M. le Président signale dans la *Revue archéologique* un article de M. W. Deonna, *l'archéologue et le photographe* et une notice de M. S. Reinach sur *Mgr Duchesne*, où l'auteur rappelle les critiques de l'abbé Duchesne et la politique qui suivit, à l'occasion de la thèse de l'abbé Henault sur *les origines chrétiennes de la Gaule celtique*, laquelle attribuait la fondation des églises de Sens, de Chartres et d'Orléans à 2 des 72 disciples de Jésus-Christ.

Correspondance. — M. le Président a reçu de la Direction des Beaux-Arts, une lettre à laquelle il répondra, au sujet du classement de *la maison dite de la Chancellerie*, place du Martroi.

— Lecture est donnée d'une lettre de M. Gambier-Benoît, demeurant à Tours, qui désire publier un guide de la région et notamment de l'Orléanais et demande le patronage de la Société ; il ne peut être accédé à ce désir, car il n'est pas dans les usages de la Société de patronner les guides.

Impressions. — M. le Secrétaire s'est rendu avec M. le Trésorier chez l'imprimeur pour discuter les conditions d'impression du prochain *Bulletin* et également celles des tirages à part demandés par les auteurs ; M. le Trésorier, dans la prochaine séance, présentera le projet à la Société. Il est ensuite décidé de réunir les deux semestres de 1922 dans le même *Bulletin*, n° 221.

Elections. — Le nombre des présents étant de 14, il peut être procédé à l'élection de membres titulaires et correspondants ; M. André Bouvier, bibliothécaire de la ville, est élu au siège de M. G. Baguenault de Puchesse, décédé ; M. Louis d'Illiers, secrétaire d'ambassade honoraire, est

élu au siège de M. Larcanger, démissionnaire ; sont nommés membres correspondants, MM. le vicomte de Bellaigue de Bughas, André Tulpain et Ed. Champion

Bureau de la Société pour 1923. — Il est procédé au renouvellement partiel du Bureau qui se trouve ainsi composé pour l'année 1923 :

Président : M. J. Soyer ; — *Vice-président* : M. le chanoine Iauch ; — *Secrétaire* : M. J. Banchereau ; — *Trésorier* : M. E. Bredif ; — *Bibliothécaire* : M. P. Jouvellier ; — *Commission des publications* : MM. le docteur Garsonnin, E. Jarry, J. Baillet (en remplacement de M. le chanoine Chenesseau, non rééligible).

Communication. — M. J. Baillet donne verbalement quelques renseignements sur la découverte du tombeau du roi Tutenk-hamon dans la vallée des Rois, près de Thèbes, en Egypte.

L'ICONOGRAPHIE DE JEANNE D'ARC

AU XV^{e} SIÈCLE

A PROPOS D'UN DESSIN INÉDIT DE LA BIBLIOTHÈQUE DE GRENOBLE

Au cours d'une visite récente du beau Musée et de la riche Bibliothèque de la ville de Grenoble, je remarquai, parmi les manuscrits exposés, un exemplaire du *Champion des Dames* de Martin Le Franc, datant du xv^{e} siècle. Cet ouvrage a été ainsi décrit, en 1889, dans le tome VII, consacré en entier à Grenoble, du *Catalogue général des manuscrits des bibliothèques publiques de France* (1) :

« N° 875. Le *Champion des Dames* par Martin Le Franc
« prévôt de Lausanne. — Après le prologue qui contient la
« dédicace à Philippe le Bon duc de Bourgogne, l'ouvrage
« commence par ce vers :

« A l'assault, dames, à l'assault »

« ...xv^{e} siècle. Papier A-B et 444 feuillets. 266 sur 194$^{m}/_{m}$.
« Initiales décorées. Sont insérées dans le manuscrit 179 mi-
« niatures, très remarquables pour l'histoire du costume,
« de l'ameublement et de la vie privée au xv^{e} siècle... Au
« folio 330 v° est représentée Jeanne d'Arc à cheval, en
« robe longue, portant une bannière d'azur à la fleur de
« lys d'or... »

Il est singulier qu'un manuscrit aussi précieux et aussi minutieusement décrit n'ait pas jusqu'ici attiré l'attention

(1) Pages 268 et 269.

des historiens ou des iconographes de Jeanne d'Arc. Le savant Quicherat, qui publiait en 1841-1849 ses cinq volumes de *Procès*, l'a ignoré et s'est borné à publier le texte de Martin Le Franc d'après les deux exemplaires du *Champion des Dames* déposés à la Bibliothèque nationale de Paris (1). La plupart des historiens postérieurs à Quicherat se sont bien gardés de faire des recherches personnelles et n'ont pas signalé le manuscrit de Grenoble. Pierre Lanéry d'Arc lui-même, qui habitait pourtant cette région du sud-est de la France, ne le mentionne pas non plus dans son excellente *Bibliographie des ouvrages relatifs à Jeanne d'Arc*, parue en 1894. Seul à ma connaissance, un *Essai de catalogue des plus anciennes reproductions de Jeanne d'Arc*, dressé par M. M... et publié à Orléans en 1909 à la suite de la brochure du chanoine Cochard « *Comment pourtraicturer Jeanne d'Arc* », consacre 4 lignes à cette « miniature » qu'il date de 1485 : cette mention est très vraisemblablement extraite d'un ouvrage illustré paru, sous la signature du général de Beylié, en cette même année 1909, et intitulé « *le Musée de Grenoble* ». Le dessin figurant Jeanne d'Arc s'y trouve reproduit.

Sans vouloir m'arrêter au texte de ce manuscrit qui mériterait de faire l'objet d'une étude spéciale, je me bornerai à faire observer que le scribe, qui l'exécuta vers le milieu du xv^{e} siècle, devait être originaire de la région d'Arras comme Martin Le Franc lui-même (2) : il écrit *Puchelle* pour Pucelle, *Franche* et *Franchois* pour France et Français, *lanches* pour lances, *ducesses* pour duchesses, *enflamba* pour enflamma, etc... Ces formes très caractéristiques, notamment le chuintement, constituent les seules différences notables qu'on puisse relever dans les deux pre-

(1) On connaît six manuscrits du *Champion des Dames* : 2 à la Bibliothèque Nationale à Paris (ms français, n^{os} 841 et 12.476) ; un à la Bibliothèque de l'Arsenal à Paris (n° 3.121) ; un à Grenoble (n° 875) ; et deux à Bruxelles (n^{os} 9.281 et 9.466).

(2) Martin Le Franc, né à Arras, prévôt de la cathédrale de Lausanne, secrétaire du duc de Savoie Amédée VIII, qui devint pape sous le nom de Félix V.

mières pages entre le texte du manuscrit de Grenoble et celui des manuscrits de Paris publié par Quicherat (1).

Le dessin rehaussé, placé en tête du folio 330 v°, m'arrêtera davantage. Grande a été ma surprise en constatant que cette représentation de Jeanne d'Arc, bien que signalée dans le Catalogue de 1889, est absolument inconnue. Elle n'a jamais, que je sache, été signalée par les iconographes de la Pucelle et je n'en connais pas d'autre reproduction que celle du Catalogue du Musée de Grenoble où elle est perdue, semble-t-il, puisqu'elle n'a frappé personne. Alors qu'on trouve reproduites en très grand nombre les deux miniatures des manuscrits de la Bibliothèque nationale dans les œuvres illustrées de Wallon, Le Nordez, Anatole France, Hanotaux, André Marty, etc..., on chercherait en vain dans ces ouvrages non pas même la reproduction du dessin de Grenoble mais simplement l'indication de son existence. Ce document est pourtant du plus haut intérêt et mérite qu'on le décrive.

A vrai dire, ce n'est pas une miniature, comme le dit le Catalogue de 1889, mais un dessin à la plume présentant quelques rehauts de couleurs. Dans un paysage désertique Jeanne est représentée montée à califourchon sur un cheval noir, piaffant, harnaché d'une bride et de rênes brodées et d'une selle que fait seul supposer un pommeau très élevé. La Pucelle est tête nue ; ses cheveux, flottant sur les épaules, sont retenus par un étroit ruban qui encercle le front et l'occiput ; elle est revêtue d'une armure bleue dont on ne voit que la mentonnière, le gorgerin, les harnois de bras et de mains et l'extrémité des poulaines, le reste disparaissant sous une robe longue, très ajustée, de couleur rose-violacée. A la main droite elle tient une lance servant de hampe à un étendard à deux queues décoré, sur fond bleu, d'une fleur de lys d'or. En passant, je fais observer que si le fond bleu de cet étendard est en contradiction formelle avec les textes qui l'indiquent blanc, en revanche il est de même couleur que l'étendard de la tapisserie d'Azeglio, ce qui peut s'expliquer par ce fait que ce fut

(1) *Procès*, tome V, pages 44 et suiv.

Charles VII qui changea en blanc le fond des étendards royaux qui avait été bleu avant lui.

L'exécution de cette œuvre, qui semble provenir d'un de ces miniaturistes flamands en si grand honneur à la Cour de Bourgogne, est probablement contemporaine de celle du manuscrit 12.476 de la Bibliothèque nationale daté de 1451 ; peut-être même est-elle antérieure de quelques années. Elle se place par conséquent entre le supplice de Jeanne d'Arc en 1431 et sa réhabilitation en 1456. Cette représentation de la Pucelle est donc extrêmement précieuse et mérite d'être mieux connue qu'elle ne l'a été jusqu'à ce jour.

Sans en tirer la moindre déduction, j'estime qu'il est bon de rappeler ici qu'au procès de condamnation Jeanne a déclaré « qu'elle vit *à Arras* une paincture en la main d'un Escot et y avoit la semblance d'elle toute armée et présentant unes lectres à son roy et estoit agenoullée d'un genoul. Et dit que oncques ne vit ou fist faire autre ymaige ou paincture à la semblance d'elle (1) ». Or c'est précisément à Arras que fut vraisemblablement écrit et peut-être aussi orné le manuscrit de Grenoble. Le dessin qui représente Jeanne d'Arc dans ce manuscrit doit donc être classé parmi les plus intéressantes représentations de la Pucelle faites au xvᵉ siècle.

Les effigies de la Libératrice qui datent du xvᵉ siècle sont assez peu nombreuses pour qu'il soit facile d'en établir le relevé. Les juges ont reproché vivement à leur prisonnière les innombrables images et représentations d'elle que ses partisans exposaient dans les églises ou portaient sur eux à la façon des enseignes de pèlerinage ou des figures de saints (2). Mais, de toutes ces statuettes, peintures ou médailles, presque rien n'est parvenu jusqu'à nous et je ne trouve à citer que 5 pièces : les 2 plaquettes hexagonales en cuivre du docteur Vercoutre qui sont au Musée d'Orléans et figurent Jeanne d'Arc en buste, armée

(1) Quicherat. *Procès*, tome I, p. 100.
(2) Quicherat. *Procès*, tome I, p. 290.

Que pevent faire les du
Pour leurs anemis ain
Les femmes et les princ
Quen penseront les congno
Qui naguires puchelles s
A abondance de biens mo
Buyon tout les plus pu
Et mis a mort les plus for
De la puchelle dire veul
Laquelle orlyans delivra

à blanc, de profil à droite (1) ; le plomb monétiforme de la collection Rolin, de Guise, étudié par Vallet de Viriville (2), qui représente d'une façon très vague, par suite de son usure, un buste de la Pucelle vu de face, avec, au revers, ses armoiries dépourvues de couronne ; un second exemplaire de ce plomb, inédit jusqu'ici, faisant partie de la collection E. Jarry, d'Orléans, un peu moins usé que celui de la collection Rolin puisqu'il laisse encore distinguer les mèches de cheveux et qui présente cette particularité d'être percé d'un trou pour la suspension ; enfin la médaille de plomb retrouvée par Forgeais dans la Seine en 1859, où n'existent que les armoiries, complétées de la couronne, du revers des 2 plombs monétiformes précédents (3).

Beaucoup d'autres représentations datant de la même époque ont disparu à tout jamais. Il ne reste aucun souvenir des peintures qui, d'après les récits de voyage de Montaigne, recouvraient en 1580 la façade de la maison d'Arc à Domrémy et retraçaient les gestes de l'Héroïne (4). Le portrait qu'on montrait à Ratisbonne en 1429, lors du passage de l'empereur Sigismond, n'existe plus (5). Celui que Jeanne vit à Arras en la main d'un Ecossais n'est connu que par sa déposition au Procès. Disparus également : le vitrail d'Henri Mellin, peintre-verrier de Charles VII que l'abbé Lebeuf vit encore en 1754 à l'église Saint-Paul de Paris et qui, malgré l'avis de Polluche, n'était peut-être qu'une figure allégorique de « la Noblesse » (6) ; l'image fixée au grand cierge blanc, qu'un bedeau portait allumé devant le frère de la Pucelle quand il venait assister à Orléans à la procession du 8 mai et « ou estoit peinte

(1) Dr Vercoutre. *Une effigie inédite de Jeanne d'Arc* xv^e *siècle*. Paris, Leroux, 1910.

(2 et 3) Vallet de Viriville, *Notes sur deux médailles de plomb relatives à Jeanne d'Arc*. Extrait de la *Revue archéologique*, juin 1861, p. 434.

(4) Pierre Lanéry d'Arc. *Le culte de Jeanne d'Arc au* xv^e *siècle*, 1887, p. 9.

(5) Vallet de Viriville. *Recherches iconographiques sur Jeanne d'Arc*. Extrait de la *Revue archéologique*, 1855, p. 7.

(6) Abbé Lebeuf. *Histoire du diocèse de Paris*, 1754, t. I. p. 523-524. — P. L. d'Arc, *Le culte de Jeanne d'Arc*..... p. 20.

l'effigie de ladite Pucelle » (1) ; la statue faite en 1456 par un artiste lorrain et érigée en 1481 dans l'église de Domrémy (2). Je ne parle que pour mémoire du premier monument du pont d'Orléans, détruit au moment des guerres de religion et que l'on crut longtemps avoir été édifié en 1458 ; M. E. Jarry a prouvé qu'il ne fut construit qu'en 1502 (3).

D'autres œuvres sont douteuses comme identification, comme date ou même comme authenticité et, dans cette série éliminatoire, je crois qu'on peut placer : le petit bronze équestre de la collection Carraud donné au Musée de Cluny par M. Alphonse de Rothschild qui, malgré l'inscription de son socle, ne représente pas « *la Pucelle d'Orliens* » (4) ; la figure équestre, en bois sculpté peint et doré, provenant de l'église Saint-Maurice de Montereau, vendue en 1876 au même Musée de Cluny et qui est un saint Maurice n'ayant jamais, malgré l'affirmation du vendeur, été portée en procession à Montargis sous le nom de Jeanne d'Arc (5) ; le petit panneau de bois sculpté communiqué à M. Wallon par son collègue de l'Institut, M. J.-M. Desnoyers, qui croyait y voir figuré le départ de Vaucouleurs alors qu'il ne s'agit que d'une scène de saint Paul sur le chemin de Damas, comme l'a prouvé M. O. Raguenet de Saint-Albin ; le tableau Auvray, du Musée de Versailles, dont M. Samaran vient de démontrer définitivement la fausseté (6) ; les 2 plaques d'ivoire achetées en 1890 par Mgr Sonnois, évêque de Saint-Dié, et données par lui à la basilique de Domrémy, représentant l'entrée à Reims et la prise de Compiègne, qui sont très manifestement des

(1) Vallet de Viriville. *Recherches iconographiques*..... p. 16. — Charles du Lis, *Opuscules relatifs à Jeanne d'Arc*, 1856, p. 65-66.

(2) P. Lanéry d'Arc. *Le culte de Jeanne d'Arc*, p. 21.

(3) E. Jarry. *L'érection du monument de Jeanne d'Arc sur le pont d'Orléans*, 1911, p. 15.

(4 et 5) L'abbé Desnoyers a rapporté, avec beaucoup de détails les circonstances de la vente de ces 2 statuettes, p. 6 et 31 de son *Iconographie de Jeanne d'Arc*.

(6) Ch. Samaran. *La fausse « Jeanne d'Arc » du Musée de Versailles*, Paris 1920.

œuvres de faussaire (1) ; le grossier graffite gravé sur le meneau de pierre d'une fenêtre de la rue de la Folie, à Orléans, où M. Dumuys avait proposé, non sans réserves, de voir Jeanne armée (2) ; la fresque découverte en 1907 dans l'église de Fontana près Castelmaggiore (Haute-Italie) qui figure, non Jeanne d'Arc comme on l'a dit tout d'abord, mais un saint Georges présentant à la Madone un prince dont il est le patron ; la petite statuette de marbre de la collection P. Lanéry d'Arc qu'il me semble difficile d'attribuer au xv^e siècle (3) ; la jolie tête casquée, en pierre polychromée, du Musée d'Orléans, objet de tant de discussions et où le savant Courajod voulait voir Jeanne, provenant de l'église Saint-Maurice-Saint-Eloi et représentant le premier patron de cette paroisse orléanaise (4) ; la tapisserie allégorique vendue par M. Grange à M. Arthur Schickler où, par suite d'une erreur manifeste de lecture, on avait voulu voir une Jeanne d'Arc en « Pallas divine » devant Charles VII (5) ; la tapisserie aujourd'hui perdue mais que reproduit une gravure de Poinssart (1610), *Entrée de Charles VII à Reims*, et qui date manifestement du xvi[e] siècle et non du xv[e] comme on l'a affirmé ; enfin la peinture sur bois apportée d'Allemagne en France et donnée en 1857 au Musée d'Orléans par M[me] Besnard-Salmon, œuvre de l'Ecole de Bâle du milieu du xv[e] siècle, qui représente certainement saint Georges et non la Pucelle, comme on l'avait cru si longtemps et comme on l'avait fait croire à Schiller qui cherchait une représentation de son héroïne (6).

(1) Ces 2 ivoires ont été reproduits par Marty comme étant du xv[e] siècle (*L'histoire de Jeanne d'Arc d'après les documents originaux*, 1907, planches 18 et 19).

(2) Il existe dans le commerce une carte postale de ce graffite.

(3) Pierre Lanéry d'Arc. *Le culte de Jeanne d'Arc au* xv[e] *siècle*, p. 23. La statuette est reproduite en frontispice.

(4) Desnoyers, l'*Iconographie de Jeanne d'Arc*, p. 34-36.

(5) Reproduite, en partie, par M. P. Lanéry d'Arc dans son *Livre d'or de Jeanne d'Arc*, 1894, p. 938.

(6) P. Mantellier. *Notice sur une tapisserie et une peinture du* xv[e] *siècle, dans lesquelles est représentée la Pucelle d'Orléans*, 1860, p. 20. — Desnoyers, l'*Iconographie de Jeanne d'Arc*, 1891, p. 29.

En dehors du dessin de Grenoble et des 5 plaquettes de cuivre ou de plomb citées au cours de cet article, il ne nous reste à citer que 32 pièces remontant authentiquement au xv[e] siècle et représentant Jeanne d'Arc : le fantaisiste croquis à la plume tracé en marge du folio 12 de son registre, le mardi 10 mai 1429, par Defauquemberghe, greffier du Parlement de Paris, et l'insignifiant profil de femme dû au même scribe et dessiné au folio 27 vis-à-vis la relation de la Prise de la Pucelle (1) ; la très précieuse tapisserie à bestions, dite d'Azeglio du nom de celui qui la donna au Musée d'Orléans en 1859, où l'on voit Jeanne et sa suite à cheval arrivant au château de Chinon devant Charles VII ; 2 miniatures des manuscrits de la Bibliothèque nationale du *Champion des Dames* (2) ; une miniature montrant Charles VII sur son trône entouré de Jeanne d'Arc et de la Cour, ornant un manuscrit des *Chroniques de Jean Chartier* qui date de 1470 (3) ; 7 des nombreuses miniatures contenues dans le célèbre manuscrit des *Vigiles de Charles VII* (4) que Martial d'Auvergne acheva, pour Charles VIII, en 1484 ; une initiale peinte au 1[er] folio d'un manuscrit latin du Procès de condamnation où Jeanne comparaît devant ses juges (5) ; une autre initiale peinte au folio 350 d'un manuscrit latin, exécuté vers 1490, en tête du Procès de réhabilitation, où « *la Pucelle* » est figurée debout coiffée du bonnet barois et tenant une hallebarde (6) ; 2 miniatures d'un manuscrit français où l'on voit Jeanne présentée au roi et assistant au Sacre (7) ; la 29[e] miniature du livre d'heures du prieuré de Saint-Lô où

(1) Archives Nationales X[1]A 1481.

(2) Bibl. Nationale : l'une dans le ms français n° 12.476 exécuté en 1451 (f° 101 v° col. 1) et l'autre dans le ms français n° 841 (f° 121 r° col. 1).

(3) Il existe 2 exemplaires de ce manuscrit : l'un à la Biblioth. de l'Arsenal à Paris, l'autre à la Biblioth. de Rouen (n° 112) U 81.

(4) Bibl. Nationale, ms français, n° 5054, f[os] 55 à 71. La liste de ces 7 miniatures, très fréquemment reproduites, a été donnée par Vallet de Viriville, *Recherches iconographiques*, p. 14.

(5) Bibl. Nationale, ms latin, n° 5969.

(6) Bibl. Nationale, ms latin, n° 14.665, fonds de saint Victor

(7) Bibl. Nationale. Miniatures reproduites dans Le Nordez, p. 113 et 221.

un ange présente un bouclier à Jeanne d'Arc (1) ; 2 initiales d'antiphonaires de la collection Georges Spetz, d'Isenheim (Alsace), représentant dans une attitude identique, en buste, Jeanne armée, tenant son épée et son étendard (2) ; 3 gravures sur bois d'une édition des *Vigiles de Charles VII* existant à la Bibliothèque nationale et à la Bibliothèque de la Ville de Paris ; une gravure sur bois de *la Mer des Hystoires* éditée en 1491 chez Dupré à Paris et chez Claude Davost à Lyon où « Jeanne marchant au combat » est figurée à cheval ; quatre gravures sur bois de l'édition des *Vigiles de Charles VII* imprimée chez Jehan du Pré à Paris en 1493 ; 2 gravures sur bois de l'édition des mêmes *Vigiles de Charles VII* imprimée à Paris par Le Caron à la fin du xv^e^ siècle ; une gravure sur bois de l'œuvre de Philippe de Bergame publiée à Venise en 1497, sous ce titre « *De claris mulieribus* » (folio CXLIIII) (3) ; enfin une représentation de « *la Pucelle* » faisant partie d'une planche de cartes à jouer éditées à Lyon par Jehan Personne m^e^ cartier entre 1493 et 1499 (4).

Dans cette nomenclature que j'ai dressée avec tout le soin possible et dans laquelle je ne crois pas avoir omis de pièces importantes (5), le dessin inédit du manuscrit de Grenoble doit prendre une des premières places tant à cause de ses grandes dimensions que de la date probable où il fut exécuté.

D^r^ Garsonnin.

(1) D'après un renseignement fourni par M. Lucien Auvray, le livre d'heures du prieuré de Saint-Lô (de Rouen), ferait actuellement partie de la collection Pierpont Morgan ? Une description en a été publiée en 1869 à Paris chez Bachelin-Deflorenne. D'après cette description il y aurait 3 miniatures où se verrait Jeanne d'Arc : la 8^e^, la 28^e^ et la 29^e^. Je ne connais que la 29^e^ qui a été reproduite.

(2) L'authenticité de ces 2 miniatures a été contestée.

(3) Cette gravure placée en regard du chapitre consacré à Jeanne d'Arc se retrouve dans le même ouvrage, vis-à-vis d'autres personnages, ce qui prouve sa fantaisiste inexactitude.

(4) Reproduite par A. Morty, pl. 38.

(5) Le ms 9466 de Bruxelles étant orné de miniatures, il serait possible qu'on y trouve une représentation de Jeanne d'Arc inédite. Je n'ai pu contrôler le fait.

A PROPOS

DU

RECENSEMENT DE LA POPULATION

en 1762

Dans un article sur *Le recensement de la population d'Orléans en 1762*, d'après un document inédit des Archives communales, paru dans le n° 219 de notre *Bulletin* (1), je terminais en posant cette question : « Ce dénombrement « a-t-il été ordonné par le Pouvoir central ou simplement « par la Ville *proprio motu*? Je n'ai pu réussir à le savoir. « D'après l'ouvrage intitulé *Statistique de la France, territoire et population*, il y aurait eu en 1762 un dénombrement individuel des habitants de toutes les Généralités du royaume... La pièce que j'ai découverte est « peut-être un fragment de la vaste enquête démographique faite en ladite année. »

Il n'y a plus le moindre doute aujourd'hui : c'est bien, en effet, un fragment de la vaste enquête ordonnée par Louis XV, comme nous l'apprend un contemporain, l'abbé Beaupère, curé de Saint-Sauveur de Bonneval en Dunois, dans ses précieux *Mémoires* restés manuscrits, et dont M. Sidoisne, bibliothécaire de l'Ecole coloniale, membre correspondant de notre Société, a eu l'obligeance de trans-

(1) Premier et deuxième trimestres 1921, p. 149-151. Tirage à part, 5 pages.

crire *in-extenso* et de me transmettre le passage relatif à ce dénombrement. Que M. Sidoisne veuille bien agréer ici même l'expression de mes très vifs remercîments (1) :

« En 1762, le Roy désirant sçavoir le nombre de ses sujets, ordonna à tous les Intendans de ses provinces d'en faire faire le dénombrement dans toutes les paroisses de leurs départemens ; ils le firent d'abord faire par les Maires, Echevins, et Sindics des Villes, Bourgs et Villages de leurs Intendances, mais toutes ces personnes ne l'aiant pas fait avec toute l'exactitude que Sa Majesté exigeoit, Elle ordonna de le faire refaire par tous les Curez de la France ; en conséquence de ces nouveaux ordres, Monsieur Perin de Cypiere, Intendant d'Orléans, fit adresser cette lettre circulaire à tous les Curez de sa Generalité par ses subdeleguez :

« Le principal avantage, Monsieur, qu'une sage administration doit se proposer pour objet, est le soulagement des contribuables, qu'on ne peut opérer que par la connoissance de tout ce qui peut tendre à leur assurer des resources, encourager leur industrie, donner de l'activité à leur commerce, et leur procurer tout ce qui manque à leur aisance et à leur bien-être, ainsy que des débouchés pour l'exportation de ce qu'ils ont de trop et au-delà de leurs besoins. C'est de tous ces objets bien entendus que résultent nécessairement le bonheur des peuples et la gloire du Souverain. Monsieur l'Intendant, pénétré de cette vérité, desireroit connoitre exactement le nombre des habitans de la Province (2) que le Roy a confiée à ses soins, afin de juger plus sainement de leurs besoins par la comparaison des productions du sol et du nombre des personnes qu'il est obligé de nourrir.

(1) M. Sidoisne avait déjà communiqué à la Société un extrait des Mémoires de l'abbé Louis-André Beaupère sur *La rigueur de l'hiver de 1763 à Orléans*, dans la séance du 8 octobre 1920. Voir p. 35-36 du *Bulletin* n° 218 (t. XIX, année 1920).

(2) Encore une preuve de l'emploi officiel du mot « province » au sens de « généralité ». Voir à ce sujet ma note dans le tome XV des *Bulletins* de la Société (années 1908-1910), p. 98-100.

« Il me charge en consequence de vous adresser l'imprimé
« cy-joint, et de vous prier d'en remplir les colonnes pour
« me les renvoier ensuitte. Vous n'avez pas sans doute
« ignoré que j'avois cy-devant chargé les Sindics du
« denombrement que vous trouverez à la quatréieme page
« de l'imprimé que je vous envoie ; je rends justice au
« zele de quelques-uns ; mais en general, je crois qu'ils
« ont fait cette importante operation avec trop peu de soins.
« Monsieur l'Intendant vous sera tres obligé d'apporter aux
« objets de l'etat cy-joint la plus grande exactitude. Si vous
« eprouviez des difficultez, faites moy le plaisir de m'en
« instruire, j'en rendray compte à Monsieur l'Intendant
« pour y mettre ordre. Je ne doute pas, Monsieur, de la
« satisfaction que vous aurez à contribuer aux avantages
« qu'il se propose de procurer à cette Province par un
« travail qui a uniquement pour but le bonheur des peu-
« ples, et particulierement le soulagement des contribua-
« bles. J'ay l'honneur d'etre, Monsieur, votre tres humble
« et tres obeissant serviteur. Rossard de Chatenay, à Cha-
« teaudun le 10 aoust 1762. »

M. de Cypiere avoit fait l'imprimé qu'il nous envoia, de quatre pages, chaque page etoit composée de dix colomnes, qui repondoient chacune à une année, la première par exemple à l'année 1752, la seconde à l'année 1753, et les autres de même jusqu'à l'année 1761, et à la fin des colomnes on devoit mettre le montant des baptêmes, par exemple, qui avoient été faits dans chacune de ces années et la dixième colomne devoit contenir le total de tous les baptêmes de ces neuf années. La première page étoit pour les baptêmes, la seconde pour les mariages, la troisième pour les sépultures, et la quatreième pour les vivans, distingués en différentes classes (1).

(1) Je viens de trouver un exemplaire de cet imprimé, très exactement décrit par l'abbé Beaupère. J'ai joint cet exemplaire à la liasse CC. 2 des Archives Communales d'Orléans. La 4e page distingue, en effet : 1° dans les *mâles*, les garçons de 10 ans et au-dessous, les garçons depuis 10 ans jusqu'au mariage, les mariés, les veufs, les ecclésiastiques ; 2° dans les *femelles*, les filles de 10 ans et au-dessous, les filles depuis 10 ans jusqu'au mariage, les mariées, les veuves, les religieuses.

Beaucoup de curés ne voulurent pas se donner la peine de faire cet état ; les uns parce qu'ils s'imaginoient que c'étoit un ordre de l'Intendant qui n'avoit aucun droit de leur commander ; vain prétexte parce que la lettre de son subdélégué disoit expressément *Monsieur l'Intendant vous prie*, ce qui n'est point un commandement ou un ordre, les autres par paresse, ne voulant pas se donner les mouvemens nécessaires pour entrer dans le détail qu'on leur commandoit. Tous étoient fort blamables ; il s'agissoit du bien public, et dès là chacun y devoit contribuer, sans s'embarasser par qui il étoit engagé à y travailler. Monsieur le Curé de Saint-Michel [*de Bonneval*] fut de ce nombre... Monsieur l'Intendant se plaignit à la Cour de l'obstination des Curés qui n'avoient pas voulu entrer dans ses vües, et elle chargea Monsieur notre Evesque de leur écrire, et il le fit de la manière suivante :

« M. l'Intendant d'Orléans, Monsieur, m'a porté des « plaintes de ce que vous ne lui avez pas fourny les détails « qu'il avoit demandés, et qui lui étoient nécessaires pour « parvenir à faire le dénombrement de la Province que « le Roy lui a confiée ; cette négligence de votre part me « fait une vive peine, et je vous conseille de ne pas différer « davantage à le satisfaire ; d'autant plus qu'il n'a entre« pris cette opération que par des ordres exprès du Minis« tre. Je suis très parfaittement, Monsieur, en Notre « Seigneur Jésus-Christ, votre très humble et très affec« tionné serviteur.

« † PIERRE,
« Evesque de Chartres. A Versailles, le 1er May 1763. »

Cette lettre menaçante détermina enfin le curé de Saint-Michel et tous ceux qui l'avoient imité à faire et à envoier à M. le Subdélégué le dénombrement de ses paroissiens. »

Ainsi donc, grâce à l'abbé Beaupère, nous savons que le recensement de 1762 est une mesure d'ordre général, qu'il a réellement été fait par les maires, échevins et syndics des villes, bourgs et villages ; mais que n'ayant pas été effectué partout avec l'exactitude désirable, le roi le fit

refaire par les curés, qui n'y mirent point non plus beaucoup de bonne volonté.

Il est probable que la plupart des paroissiens n'en mirent pas davantage que leurs pasteurs. C'est qu'alors le peuple comprenait mal l'utilité de semblables opérations et craignait toujours de voir augmenter ses charges en raison du nombre des habitants.

Jacques SOYER.

NOTICE

SUR DEUX ÉVÊQUES ORLÉANAIS

MGR PARISIS

ÉVÊQUE D'ARRAS † 1866

ET

LE CARDINAL JOSEPH BERNET

ARCHEVÊQUE D'AIX † 1846

Une récente publication (1) de grande valeur documentaire vient de remettre en lumière la figure d'un illustre Orléanais, Mgr Parisis, mort en 1866 évêque d'Arras. Le prélat, sur la fin de sa vie, s'était décidé à rédiger ce qu'on pourrait appeler ses *Mémoires*, auxquels il donna le titre plus modeste de *Soixante ans d'expérience*. Son biographe les a pris pour guide de son récit ; nous y puiserons les détails qui peuvent intéresser notre Histoire locale, Parisis n'ayant pas quitté Orléans durant ses trente-trois premières années, et à l'aide de recherches dans les archives de la région, nous apporterons quelques précisions sur les modestes origines, la naissance et la jeunesse du grand lutteur dont la mémoire n'est pas complètement abolie dans le souvenir des vieux Orléanais (2).

(1) *Vie de Mgr Parisis par Ch. Guillemant*, vicaire général d'Arras, 2 vol. in-8, Paris chez Gabalda, 1919. Cet ouvrage se trouve aux Archives départementales du Loiret.

(2) Il y a quelques années vivait encore à Orléans, rue de la Lionne, 57, Madame Pitou, vieille cousine de Mgr Parisis.

L'auteur de l'ouvrage que nous vous signalons dit excellemment dans sa Préface que « son livre est un acte de justice : Parisis est inconnu de notre génération ; dédaigneux de la renommée, ce futur champion de l'Eglise est pour une part dans l'ingratitude de la postérité ; il n'a jamais fait le recueil de ses travaux, ses Mémoires n'ont jamais été publiés et dans cette Eglise de France sur les destinées de laquelle il a exercé une action prépondérante, nul ne s'est trouvé pour lui élever un monument. Toutes les fois qu'on parle de la liberté d'enseignement, on loue Montalembert, on exalte Dupanloup, on met en lumière le rôle de Falloux, et c'est justice. Les plus avertis font allusion à Parisis, les autres le passent sous silence. »

A l'inverse de tant de parvenus glorieux de leur destinée, Parisis fut toujours dominé par cette pensée que si Dieu l'avait tiré de son humble milieu natal pour l'élever au sacerdoce et à l'épiscopat, sa vie n'appartenait plus qu'à la défense de l'Eglise et de la Foi. En dehors de cette idée absolue, aucune considération humaine n'existait dans son esprit.

Pierre-Louis Parisis était en effet de modeste condition, appartenant à une famille de boulangers. L'acte de décès de son père indiquant qu'il était originaire de Châteauneuf, ce qui ne pouvait s'appliquer qu'à Châteauneuf-sur-Loire, nous avons pu y vérifier son ascendance.

Le 22 juin 1750, Pierre Parisis, fils majeur de feu Pierre Parisis, natif de la paroisse de Montbarrois, épouse à Châteauneuf Françoise Desbois, de cette paroisse. Le marié y exerçait la profession de boulanger, ainsi qu'en témoignent les actes de baptême des quatre enfants issus de cette union. Le troisième, Pierre-François-Barnabé, né le 11 juin 1754, sera le père de l'évêque ; il vint se fixer à Orléans où il épousa le 8 février 1785 en l'église Saint-Paul, Marie-Françoise Thibeuf dont il eut six enfants :

Pierre-Simon, né le 14 décembre 1785, baptisé à Saint-Paul ;

Charles-François, né le 14 mars 1787 ;

Charles-Martial, né le 17 décembre 1788 ;

Pierre-Louis, né le 7 novembre 1790. Ces trois enfants baptisés à Saint-Donatien.

Pierre-Louis — c'est le futur évêque qui fait l'objet de ces notes — est né le 25 thermidor an 3 (12 août 1795). Son acte de naissance indique que le père est marchand, domicilié rue du Héron, n° 16.

Enfin une fille Françoise, née le 19 brumaire an 8. Le père est désigné dans l'acte comme épicier, domicilié rue Egalité (ex Royale).

L'évêque dit dans ses Souvenirs que la profession de boulanger étant devenue difficile et même périlleuse par suite de la loi du Maximum, son père avait dû l'abandonner pour faire un commerce de sel et d'épicerie, mais il est certain qu'à sa mort, survenue le 24 août 1808, il l'avait reprise puisque le défunt est qualifié dans l'acte d'état civil comme boulanger demeurant rue de l'Ecrevisse (1), n° 36.

Il dit aussi que neuf enfants vinrent tour à tour réjouir l'humble foyer de ses parents, mais qu'à l'exception de l'aîné Pierre-Charles (2), plus âgé que lui de neuf ans, qui ayant embrassé la carrière des armes, fut tué dans la guerre d'Espagne, tous moururent en bas-âge. Sans contredire formellement des Souvenirs rédigés soixante ans après les événements de jeunesse auxquels ils ont trait, nous observerons que d'après nos recherches attentives les Tables d'état civil des paroisses et de la commune d'Orléans ne relatent que les six naissances sus-indiquées. C'est l'occasion de signaler que bien que le nom patronymique du père fut incontestablement *Parisis*, celui-ci le signait et le plus souvent le laissait inscrire aux actes d'état civil sous

(1) La rue de l'Ecrevisse qui a disparu en 1883 dans la construction du quartier du Châtelet, s'étendait parallèlement à la rue Royale, du n° 307 actuel de la rue Bourgogne jusqu'à la rue de la Pierre-Percée. C'est là que demeurait le bouquiniste Berge, très apprécié des bibliophiles vers 1875.

(2) L'aîné plus âgé, en effet, que Pierre-Louis, de neuf années, se nommait Pierre-Simon et non Pierre-Charles.

Les Archives de la guerre consultées ne contiennent aucun dossier, relatif à ce Parisis Pierre-Charles ou Pierre-Simon.

la forme *Parizi*, probablement comme il le prononçait sans marquer l's final.

C'est ainsi que dans son acte de mariage à l'église Saint-Paul, il est dénommé Parisis (Pierre-François-Barnabé), mais il signe Pierre Parizi. Il signe également Parizi ou Parizy les actes de baptême ou de naissance de ses enfants et son décès est enregistré au nom de Parizi. Aussi le jeune clerc Pierre-Louis s'appela *l'abbé Parizi* jusqu'en 1817 où il reprit le véritable nom de ses ascendants paternels qu'il devait par la suite illustrer (1).

Bien que les époux Parisis ne dussent pas disposer de grandes ressources, il semble qu'ils voulurent donner à Pierre-Louis une certaine instruction, car en 1802 ils le placèrent à la pension Moret.

Moret était un ancien Oratorien, éducateur de profession avant la Révolution, qui, ayant ramené d'Allemagne en 1796 un groupe de vingt jeunes fils d'émigrés, avait pour les élever ouvert un pensionnat dans l'ancien couvent des Carmélites rue des Anglaises (2) ; l'enfant y trouva parmi les maîtres l'abbé Bernet dont nous parlerons ci-après. Cette maison d'éducation, après avoir connu une certaine vogue, ferma ses portes en 1804 et le jeune Parisis entra chez un grammairien nommé Philibert Thierry qui tenait école au n° 29 de la rue Neuve et dont il dit qu'il garde pour sa mémoire un profond respect. Mais Thierry n'enseignait que les éléments et l'élève alla en 1805 continuer ses classes chez un autre pédagogue nommé Villiers-Moriamé, d'où il passa au Lycée Impérial ; ces deux établissements n'ont laissé que de médiocres souvenirs dans son esprit naturellement religieux.

« On me fit suivre les cours du Lycée Impérial, raconte-t-il, et j'assistai à la naissance de l'Université. Ce que je me rappelle le mieux, c'est que les élèves haïssaient généralement leurs maîtres, cherchant à leur faire tous les plus

(1) L'évêché d'Arras possédait plusieurs lettres datant de la jeunesse de l'évêque et signées *Parizi*.

(2) Ce couvent voisin de celui des Jacobins occupait le grand espace compris entre les rues des Anglaises et Saint-Martin-du-Mail.

vilains tours. Mais aussi quels maîtres ! Il y avait parmi eux quatre ou cinq prêtres apostats dont plusieurs mariés. On n'en citait qu'un entre tous qui eut une conduite vraiment chrétienne (1) ; plusieurs faisaient profession d'irréligion. »

A la fin de 1807, Pierre-Louis, qui avait terminé sa douzième année, allait entrer en quatrième et n'avait pas encore fait sa première communion ; or ses parents, croyants sincères et rigides, voulaient qu'il y fut sérieusement préparé.

« Ma mère sentait fort bien que dans la pension où j'étais je ne pouvais y être convenablement préparé. D'un autre côté le curé de notre paroisse (2) avait fait dans sa propre église tous les serments révolutionnaires. Ma mère l'avait vu portant le bonnet rouge et faisant publiquement hommage par d'ignobles caresses à l'infâme Déesse Raison. Elle ne voulait donc à aucun prix lui confier la direction de ma conscience. »

Une circonstance toute vulgaire, la visite fortuite dans sa boutique, d'une servante de l'Evêché, la tira d'embarras en lui apprenant que le Séminaire récemment ouvert recevait des élèves, sans qu'ils prissent l'engagement de se faire prêtres.

L'enfant y fut admis le 1er décembre 1807. « J'y entrai, dit-il, sans attrait, et uniquement pour obéir à l'autorité maternelle qui avait toujours été sur moi très absolue et m'avait habitué à me soumettre à tout sans raisonnement. »

A cette époque, les Séminaires, Grand et Petit, étaient installés dans l'ancien logis des Doyens du Chapitre de

(1) Cf. Tranchau. Histoire du Collège d'Orléans.

(2) C'était Jean-Baptiste-Pierre Soret qui fut le dernier prieur de l'église de Saint-Donatien, laquelle était un Prieuré dépendant de l'abbaye de Saint-Euverte. Lors de la Constitution civile du clergé il fut choisi par Jarente d'Orgeval pour l'un de ses vicaires épiscopaux mais il ne quitta pas sa paroisse ; il est mort à Orléans le 14 juillet 1820. Son acte de décès dressé sur la déclaration de son successeur, le qualifie de chanoine régulier de Sainte-Geneviève, ancien curé Prieur de Saint-Donatien.

Sainte-Croix, actuellement siège de la Société de Saint-Joseph, et dans deux maisons du cloître de Saint-Etienne, données par le chanoine Carraud ; ils y étaient sous la haute direction de l'abbé Athanase Méraut, ancien Supérieur de l'Oratoire de Paris qui, pendant la Terreur, s'était réfugié d'abord à Loury chez son parent Seurrat de la Boulaye, puis à Saint-Jean-de-Braye. Méraut, qui par sa mère était le petit neveu de l'ancien archevêque de Lyon, Charles Miron, fut au rétablissement du culte le pivot de l'Eglise d'Orléans et Bernier, le premier évêque concordataire, l'avait choisi comme grand vicaire. C'est lui qui, de sa propre initiative, ouvrit en 1805 une maison pour recevoir quelques jeunes gens épris du sacerdoce, et s'adjoignit plusieurs prêtres de talent pour les préparer (1).

Parisis honore sa mémoire en disant de lui que « c'était un homme de beaucoup d'esprit et de désintéressement, irréprochable et même austère dans sa vie ». — Il a également gardé le meilleur souvenir de l'abbé Nutein qui lui fit achever ses classes de grammaire, de M. Boulay qui lui enseigna les humanités, de M. Dubois et de M. Chaboux qui furent ses professeurs de rhétorique et de philosophie et du professeur de théologie M. Roma (2).

L'admission du jeune Pierre-Louis au Petit Séminaire avait décidé de sa vocation ; après y avoir achevé en 1812 sa philosophie et même conquis le diplôme de bachelier ès-lettres de l'Université Impériale, il prit la soutane et reçut en décembre la tonsure des mains de Mgr Moustier de Mérinville (3), ancien archevêque de Chambéry, chanoine du Chapitre de Saint-Denis, comptant bien poursuivre ses études ecclésiastiques — il avait alors dix-sept

(1) Athanase Méraut mourut à Orléans le 13 juin 1835 ; il habitait la maison de Pothier.

(2) Nous renvoyons pour tous ces noms à la brochure du chanoine Cochard *Les Petits Séminaires du Diocèse d'Orléans*. — Orléans 1897. Herluison, éditeur, qui donne sur ces ecclésiastiques les renseignements les plus précis.

(3) En 1810, à la mort de Mgr Rousseau, Napoléon nomma au siège d'Orléans, l'abbé Raillon qui n'obtint pas du Saint-Siège les bulles de préconisation. L'évêché d'Orléans demeura sans titulaire jusqu'à la fin de 1819.

ans — ; mais avec cette fin d'année commençait pour lui une période de deux lustres mouvementés au cours desquels lui furent confiées coup sur coup des fonctions qui troublèrent ses aspirations intimes et retardèrent le perfectionnement d'études que souhaitait son esprit sérieux.

En effet, de 1812 à 1814, il est à la fois étudiant en théologie, répétiteur et même censeur des élèves de plusieurs classes du Petit Séminaire que la loi de l'Université obligeait à suivre les cours du Lycée. En 1814, cette astreinte ayant été supprimée, nous le voyons nommé professeur de troisième ; convenons que, si la pénurie du personnel d'alors peut pour une part expliquer le choix de ce très jeune clerc, sa valeur précoce avait dû être distinguée par ses maîtres.

Sur ce professorat juvénile, il dit modestement dans ses *Mémoires* que ses élèves sachant peu de chose, il en savait un peu plus qu'eux et que pour s'instruire lui-même il avait imaginé de faire exactement les mêmes devoirs, offrant les siens à leur appréciation, après avoir corrigé les leurs, créant ainsi dans sa classe une ardente émulation qui la rendait intéressante.

Dans l'accomplissement si généreux de son devoir, Parisis portait de préférence ses vues intimes vers le ministère du prêtre et en 1816 il réussit à quitter sa classe pour reprendre les cours de théologie : « Enfin je suis libre, écrit-il, et je vais pouvoir vivre en paix. »

Il fut donc ordonné sous-diacre en 1817 et pendant les vacances, on le pria, bien ql'il ne fut pas prêtre, de prendre la parole à Saint-Pierre-du-Martroy et à Saint-Pierre-le-Puellier, ce qui dénote déjà une certaine réputation oratoire. Mais une fois de plus il dut délaisser ses chères études d'Ecriture sainte et de théologie pour redevenir professeur de troisième pendant deux années (1817-1819). C'est dans cette situation qu'en août 1819, à l'improviste, il reçut l'avis qu'il serait appelé à la prêtrise dans le mois suivant (1).

(1) Le prélat dans ses Souvenirs regrette, par un excès de scrupule qui marque sa rigidité de conscience, l'insuffisance de sa préparation à la prêtrise.

A cette époque, les sièges épiscopaux de Paris et d'Orléans étaient vacants et le 18 septembre il reçut l'ordination sacerdotale des mains de Mgr de Beaulieu, évêque nommé de Soissons, dans l'église paroissiale de Saint-Etienne à Issy. En même temps, on l'avertissait qu'à la rentrée il prendrait au Petit Séminaire d'Orléans la chaire de rhétorique. Si le jeune prêtre trouva que « c'était trop à la fois » que dut-il dire quand le nouvel évêque, Mgr de Varicourt (1), tout en lui conservant sa chaire, le nomma vicaire de Saint-Laurent, fonction que toutefois il ne devait exercer que le dimanche ? D'après une certaine tradition, son caractère ardent se serait révélé en cette circonstance, *ne voulant pas dire la messe pour les stalles et les bancs de Saint-Laurent.*

Enfin, le 20 octobre 1822, l'évêque, pour donner carrière à son zèle, le délivra du professorat en le nommant vicaire à l'église de Saint-Paul d'Orléans, où il retrouva comme curé son ancien maître M. Dubois.

Au cours de ses années de séminaire et de professorat, Parisis avait noué à Orléans des amitiés qu'il se plaît à rappeler dans ses souvenirs. Plusieurs noms y émergent et en particulier celui de Eustache-Désiré Martin, né à Pithiviers en 1795, fils, comme lui, d'un boulanger, et qui embrassa aussi la carrière ecclésiastique ; ordonné prêtre le 10 janvier 1821, il fut nommé vicaire d'Olivet et devint par la suite curé de Jargeau. Parisis entretint avec lui pendant toute sa vie une amicale correspondance (2) qui dénote beaucoup d'entrain et de gaieté et qui nous renseigne sur ses relations avec la famille Robert de la Matholière. Etant tout jeune professeur on le pria de venir au château de ce nom qui est situé près de Tigy, pour y partager pendant les vacances les jeux et les études des deux fils de la maison ; l'aîné, Alphonse, mourut jeune, le second, Joseph, se maria avec M[lle] des Francs. L'abbé Parisis passa plusieurs étés dans cette résidence et se souvenait avec joie de l'agrément juvénile qu'il y avait trouvé.

(1) Mgr de Varicourt fut installé à la fin de 1819.

(2) Cette correspondance serait, paraît-il, conservée aux Archives de l'Evêché d'Orléans.

.Parmi ses autres amis on relève les noms de Rabelleau, fils d'un conseiller de préfecture, d'Alphonse Pelletier dont le frère cadet Victor devint vicaire général de Mgr Dupanloup et eut avec lui des démêlés célèbres.

Nous ne pouvons non plus passer sous silence que, dans sa classe de rhétorique, il y eut comme élèves Stanislas Jullien, le futur orientaliste et notre vénéré et toujours regretté confrère l'abbé Desnoyers (1) qui avait conservé un souvenir très vif du talent et de la personne de son professeur.

C'est au cours de son ministère à Saint-Paul que Parisis fut appelé en 1827 à dire à Sainte-Croix le panégyrique annuel de Jeanne d'Arc. Le hasard d'une visite au pensionnat Saint-Charles à Orléans nous y a fait découvrir le souvenir que la Ville dOrléans lui offrit en remercîment de ce discours qui n'a pas été imprimé : c'est une magnifique gravure au burin d'un artiste italien, nommé Ignazio Pavon, d'après la *Transfiguration de Raphaël.* L'estampe est exposée au parloir dans un beau cadre doré qui porte au fronton cette inscription : « *Hommage de la Ville d'Orléans à M. l'abbé Parisis qui a prononcé en 1827 le Panégyrique de Jeanne d'Arc* ».

Le 1^er^ mai 1828 il fut nommé curé de Gien, il y succédait à l'abbé Vallet, l'ancien constituant, l'auteur des fameux Mémoires. Le zèle qu'il y montra dans son ministère fut probablement, avec sa valeur personnelle, la cause de son élévation rapide et inattendue à l'épiscopat. Une ordonnance royale du 31 août 1834 le nomma évêque de Langres d'où il passa à Arras en 1851.

Nous cantonnant dans l'histoire locale, nous ne suivrons pas plus longtemps le prélat dans sa carrière mais nous ajouterons quelques mots sur Bernet, son ancien professeur, devenu par la suite non moins illustre et dont la mémoire mérite d'être conservée à Orléans où les hasards de la vie le retinrent de 1797 à 1816.

(1) Mgr Desnoyers, né en 1806 à Orléans, y est mort en 1902; doué d'une mémoire exceptionnelle, il aimait à parler de ses années de séminaire.

Joseph Bernet qui est mort en 1846 cardinal et archevêque d'Aix, était issu d'une vieille et honorable famille d'Auvergne, étant né à Saint-Flour le 4 septembre 1770. Après y avoir fait ses études classiques en vue de se préparer au sacerdoce, il avait obtenu une bourse pour les achever au Séminaire de Saint-Sulpice à Paris, où il entra en 1790.

Le *Livre de Raison*, que la famille Bernet nous a permis de consulter et où nous avons puisé la plupart des renseignements qui vont suivre, relate que son père, en lui disant adieu, lui avait remis pour tout pécule une pièce de 24 livres et que le jeune clerc fit le voyage de Clermont-Ferrand à Paris à pied ou dans des pataches d'occasion. Bientôt les Décrets sur le serment des prêtres et la Révolution du 10 août 1792 ayant fermé les séminaires, le jeune Bernet se trouva jeté sans ressources sur le pavé de Paris où il passa par toutes les extrémités de la misère et il parvint à gagner sa vie en trouvant à Sceaux un emploi d'instituteur. C'est dans cette fonction qu'il traversa les trois années les plus orageuses de la Révolution et atteignit 1795 sans que sa résolution de devenir prêtre en fut ébranlée ; ayant obtenu en secret l'autorisation de se faire conférer les ordres sacrés, si l'occasion s'en présentait, il parvint à force de ténacité et d'habileté à recevoir à Paris en septembre de cette année les ordres mineurs et les deux premiers ordres majeurs, des mains de Mgr de Maillé de la Tour Landry (1), évêque de Saint-Papoul, qui y exerçait secrètement le saint ministère.

Quelques semaines après, passant sur le pont Neuf, Joseph Bernet reconnaît dans la foule ce prélat déguisé en postillon, un fouet à la main, et apprenant de lui que la nuit suivante il allait ordonner deux jeunes diacres venus d'Alençon, il obtint de se joindre à eux et l'évêque le convoque pour la nuit suivante dans une maison particulière située dans la rue des Rats, entre la place Maubert et l'église Saint-Etienne-du-Mont. Bernet fut ainsi initié au

(1) Mgr de la Tour Landry, dernier évêque de Saint-Papoul, fut l'un des six évêques qui ne sortirent pas de France pendant la Révolution (voir Pisani l'*Episcopat constitutionnel*, page 45.

sacerdoce dans la nuit du 4 novembre 1795 et, comme la liberté des cultes venait d'être proclamée, il fut nommé curé d'Antony. Mais le coup d'Etat de fructidor an V (4 septembre 1797) ayant ranimé la persécution religieuse, il dut quitter sa paroisse sans trop savoir en quel endroit il irait chercher un asile et des ressources.

D'après le *Livre de Raison* il avait résolu de se rendre à Rouen, mais ayant manqué le départ de la diligence qui devait l'y conduire, il se jeta dans la première voiture venue et arriva ainsi à Orléans. Nous savons par les Souvenirs de Mgr Parisis qu'il y enseigna comme professeur dans l'Institution de l'abbé Moret, mais la publication du Concordat qui rétablissait le culte catholique le rendit à sa véritable vocation qui était l'exercice du ministère pastoral et le 9 octobre 1802, l'évêque d'Orléans Mgr Bernier le plaça comme vicaire à l'église de Saint-Paterne à Orléans.

Bernet comptait parmi les rares ecclésiastiques qui n'avaient pas prêté le serment constitutionnel ; cette circonstance jointe à sa grande valeur et à son zèle, lui avaient procuré dans la population orléanaise une situation exceptionnelle qui explique qu'en 1806 il eut été choisi pour prononcer le panégyrique de Jeanne d'Arc. Son discours n'a pas été conservé, mais Lottin le note dans ses *Recherches historiques sur la Ville d'Orléans* (1).

Bernet occupa ce poste de vicaire durant 14 ans ; sa sœur cadette Agnès était venue le rejoindre à Orléans où elle entra en 1804 dans l'ordre des religieuses de Saint-Augustin de l'Hôtel-Dieu ; elle y mourut le 31 mars 1837 (2).

En 1816 l'abbé Bernet fut appelé à remplir les fonctions d'aumônier de la maison royale d'éducation de Saint-Denis et nommé chanoine honoraire de la Basilique. Il lui fallut donc quitter la ville d'Orléans qui, disait-il, « avait été son refuge dans l'adversité et dont il avait fait sa patrie d'adoption », mais son souvenir et sa renommée s'y étaient main-

(1) Lottin, 3e partie, tome I, page 35.

(2) L'acte de décès porte : Agnès Bernet, née à Saint-Flour (Cantal), sous prieur de l'Hôtel Dieu, âgée de 66 ans, décédée 2, rue Parisis, en cet hospice où elle était entrée le 20 janvier 1804.

tenus puisqu'une seconde fois, en 1817, il fut choisi pour prononcer le panégyrique de notre héroïne. Ce discours (1) qui a eu les honneurs de l'impression aux frais de la Ville, développe de hautes pensées sur la destinée des nations, dans le style d'apparat qui était de mode en ce temps lointain.

Joseph Bernet fut nommé par Louis XVIII, en 1821; chanoine titulaire de Saint-Denis et notre *Livre de Raison* raconte que le Gouvernement anglais ayant demandé un prêtre français pour assister Bonaparte à Sainte-Hélène, et le duc de Richelieu, président du Conseil, l'ayant choisi, il allait s'embarquer quand parvint en Europe la nouvelle de la mort de l'Empereur.

L'ancien vicaire de Saint-Paterne, après avoir été curé de Saint-Vincent-de-Paul à Paris, fut nommé en 1827 évêque de La Rochelle, puis promu le 18 août 1835 à l'archevêché d'Aix (2), y succédant à Jacques Raillon, le même qui, nommé en 1810 évêque d'Orléans par Napoléon, n'avait jamais pu obtenir du pape Pie VII ses bulles d'intronisation.

Mgr Joseph Bernet, créé cardinal par le pape Grégoire XVI dans le Consistoire du 19 janvier 1846, mourut la même année, le 5 juillet (3), dans sa ville épiscopale. Grégoire XVI l'avait précédé dans la tombe le 1er juin.

Alexandre Pommier.

(1) Panégyrique de Jeanne d'Arc prononcé le 8 mai 1817, par M. l'abbé Bernet, premier aumônier de la Maison royale et chanoine honoraire du Chapitre royal de Saint-Denis. — A Orléans, Rouzeau-Montaut, imprimeur, rue Royale, n° 11 (43 pages in-8). Etaient présents à la cérémonie, le comte de Rocheplatte, maire ; MM. de Noury, le vicomte de Grémion et Hubert-Crignon, adjoints.

(2) Sur le cardinal Bernet, voir *La France Pontificale* (Gallia Christiana). Métropole d'Aix, qui confirme les renseignements du Livre de Raison sur beaucoup de points, mais contient quelques erreurs.

(3) Son acte de décès dressé sur la déclaration de son frère consanguin Léonard-Guillaume Bernet-Rollande, juge à Riom, indique que le défunt avait 75 ans et 10 mois.

NOTE
SUR UNE LISTE INÉDITE
DES
CHEVALIERS DU GUET ROYAL D'ORLÉANS

M. Dugué, ancien commis aux Archives du Loiret, a découvert, dans l'un des manuscrits laissés par l'érudit orléanais Daniel Polluche (1), un curieux document inédit relatif aux Chevaliers du guet royal d'Orléans, et dont il a bien voulu nous donner communication. Qu'il veuille bien trouver ici tous nos remerciements.

Cette pièce intitulée « *Liste des Chevaliers du guet d'Orléans depuis la création de cet office en 1564* », se termine par le nom de l'avant-dernier chevalier, Victor Beauvais, fameux dans les fastes de la Compagnie (2), et à qui il ne semble pas téméraire d'en attribuer la paternité.

Le fait principal donnant quelque poids à cette hypothèse est le titre, inconnu jusqu'ici, accolé au nom de Beauvais « *ci-devant volontaire d'honneur sur les frégates du Roi* » ; aucun autre document contemporain n'en fait mention et, d'autre part, son invention ne paraît pas incompatible avec ce que l'on connaît de la vanité parfois un peu indiscrète du remuant chevalier.

Examinons maintenant si nous pouvons tirer de cette

(1) Ancien M. 135 — N° 555 du catalogue général des Man. de la Bib. d'Orléans, par Ch. Cuissard. Paris, Plon, 1889, f° 158.

(2) V. notre étude : *Une phase critique de la vie du guet royal d'Orléans* (1781-1787). Mémoires de la Soc. Arch. et Hist. de l'Orléanais, t. XXXV.

liste quelques renseignements nouveaux concernant les Chevaliers du guet. Pour cela, nous ne saurions mieux faire que de la comparer au tableau des Chevaliers du guet d'Orléans, dressé avec tant de soin par notre collègue et ami, M. le docteur Garsonnin, et dont toutes les dates ont été empruntées à des actes authentiques (1). Nous ne reproduirons donc ci-dessous, en général, que les renseignements nouveaux complétant sur certains points la liste déjà publiée par M. le docteur Garsonnin. Les voici, dans l'ordre chronologique :

1° Rolland de Semellon est qualifié de « *Seigneur dudit lieu, ci-devant homme d'armes de là compagnie de M. de Sipierre* (*sic*) *gouverneur d'Orléans, pourvu le 3 juillet 1564.*

2° Rien de spécial concernant Louis Leroy.

3° Mathurin Lambert est dit « *Seigneur de Pré-le-Fort et de Longueveau* » et, dans une note accompagnant la liste, son lieutenant, Jacques Viau ou Veau est dit « *de Saint-André* » et porté comme nommé le 18 novembre 1605.

4° Gilles de Roussel est dit « *sieur de Lamye* ».

Nous trouvons ensuite le nom de *François Vaillant, sieur de Champvalins* pourvu, paraît-il, en 1626, date évidemment erronée, Gilles de Roussel étant encore en fonctions en 1628 (2).

5° Jacques Nouël ou Noël est dit « *sieur de Belair et de la Grand'Cour de Poupri, capitaine du Châtelet d'Orléans, pourvu en 1633.*

6° Gentian ou Gentien de Dampmartin est dit « *sieur de la Brosse, ci-devant lieutenant-général en la prévôté et maréchaussée d'Orléans* ».

7° François Bernard est dit « *sieur de Milly et du Château, pourvu en janvier 1664* » ; il eut pour lieutenant, en 1675, un sieur Mazuer de Villars.

8° Henri-Mathurin Goault est dit « *seigneur du Bouchet, de Thonville et autres lieux, ancien chevau-léger de la garde du Roi, pourvu le 12 avril 1710* ».

(1) Dr M. Garsonnin. *Le guet et les compagnies du guet d'Orléans.* 1 vol. in-8°. Orléans, Herluison, 1898, pp. 72 et 73.
(2) Garsonnin.

9° Charles Coulombeau est dit « *sieur d'Alou, pourvu le 4 septembre 1722, mort en charge le 27 juillet 1756* ».

10° François Gandrille, sieur du Houssay, « *pourvu le 20 août 1757* », fut le prédécesseur immédiat du chevalier Beauvais.

Voici donc toutes les précisions nouvelles que nous avons cru pouvoir tirer de cette liste ; elles complètent fort heureusement les faits déjà mis en lumière dans l'ouvrage déjà cité de notre érudit confrère.

Albert Depréaux.

A PROPOS D'UNE VARIANTE

DES

COMMENTAIRES DE CÉSAR

DE L'EMPLACEMENT DU PONT GAULOIS DE « CENABUM »

César, au livre VII (chapitre 11) de ses *Commentarii de Bello Gallico*, en décrivant la prise et l'incendie de *Genabum* ou *Cenabum* par ses soldats au commencement de l'année 702 de Rome (mois de mars de 52 avant notre ère), nous apprend qu'il y avait là un pont sur la Loire.

La ville était, en effet, déjà considérable : place forte des Carnutes, nœud de routes très importantes, chef-lieu d'une *civitas* que les Gaulois regardaient à juste titre comme le milieu de leur pays, c'est dans ses environs que se trouvait l'ombilic sacré, où se tenaient annuellement les assises druidiques amenant à date fixe une foule immense de pèlerins et de plaideurs (1).

C'était aussi, comme aujourd'hui encore — le mot du

(1) [*Druides*], *certo anni tempore, in finibus Carnutum, quæ regio totius Galliæ media habetur, considunt in loco consecrato. Huc omnes undique qui controversias habent conveniunt, eorumque decretis judiciisque parent* ». (*De bello gallico*, l. VI, cap. XIII). — J'ai émis, en 1920, l'hypothèse que l'*omphalos* gaulois devait être placé dans la région de Saint-Benoît-sur-Loire : voir mon mémoire *Le temple du dieu gaulois Rudiobus à Cassiciate : identification de cette localité* (extrait du *Bulletin de la section de géographie du Comité des Travaux historiques, 1920* ; Paris, 1921). M. C. Jullian adopte cette hypothèse dans son *Histoire de la Gaule*, t. VI. 1920. p. 411, note 1, et dans son volume *De la Gaule à la France : nos origines historiques* (Paris, 1922), p. 84. 97. 100. 229.

géographe grec Strabon est toujours exact, Κήναβον τὸ τῶν Καρνούτων ἐμπόριον (1), le grand marché de la région — surtout le marché à blé — ; bien avant la conquête, des citoyens romains s'y étaient établis et y faisaient le commerce (2).

Son pont était alors, comme il l'a été jusqu'à la création du chemin de fer de Paris à Toulouse, le principal passage des populations et des marchandises du Nord et du Midi.

Où était ce pont ? Les archéologues hésitent sur son emplacement (3) ; et pourtant certains manuscrits de César et

(1) Voir le texte dans Holder, *Alt-Celtischer Sprachschatz*, t. I (Leipzig, 1896) au mot *Cenabum*, et aussi dans Dom Bouquet, *Historiens de France*, t. I, p. 22.

(2) « .....*Cenabum signo dato concurrunt, civesque Romanos, qui negotiandi causa ibi constiterant, in his Gaium Fufium Citam, honestum equitem Romanum qui rei frumentariæ jussu Cæsaris præerat, interficiunt bonaque eorum diripiunt* ». (*De Bello Gallico*, l. VII, cap. III). — Nous savons d'ailleurs par Cicéron que, dès 69 avant notre ère, le commerce de la Gaule était entre les mains de marchands romains : « *Referta Gallia negotiatorum est, plena civium Romanorum ; nemo Gallorum sine cive Romano quidquam negotii gerit* ». (*Pro M. Fonteio*, § II, IV). Cité par M. Adrien Blanchet, *Traité des monnaies gauloises*, t. I (Paris, 1905), p. 94, cf. p. 178.

(3) Le pont gaulois d'Orléans a été placé à la Poterne-Chesneau (rue de la Poterne actuelle), à peu près au milieu de l'enceinte gallo-romaine (voir le croquis *infra*), notamment par D. Lottin ; *Recherches historiques sur la ville d'Orléans*, t. I (Orléans, 1836), p. 15 ; — par Léon Nouel de Buzonnière, *Histoire architecturale d'Orléans*, t. II (Paris et Orléans, 1849), p. 136 ; — par H. Poullain, *Orléans renfermé dans sa première enceinte* (Orléans, 1885), p. III, et *Enceinte de la ville de Genabum rebâtie par Aurélien au IVe siècle : Reconstitution, vue cavalière* (s. l. n. d., [Orléans, 1912]), ouvrages absurdes comme tous les travaux, sans exception, du même auteur ; — par M. Adrien Blanchet, *Les enceintes romaines de la Gaule* (Paris, 1907), p. 75. — Alexandre Collin, inspecteur général des Ponts et Chaussées, a montré, dans son étude sur *Le Pont des Tourelles à Orléans* (*Mémoires Soc. archéo. et hist. de l'Orléanais*, t. 26, 1895, p. 110-111), que rien ne prouvait l'existence d'un pont à cet endroit. J'ajoute qu'il y avait dans le fleuve, entre la rue de la Poterne et la rue Croche-Meffroy, des moulins qui appartenaient, aux 12e et 13e siècles, au prieuré de Saint-Samson d'Orléans (voir

les fouilles exécutées en Loire à la fin du XIX[e] siècle permettent de résoudre le problème avec certitude.

Les éditions classiques portent généralement : « *Et quod oppidum Cenabum* (ou *Genabum*) *pons fluminis Ligeris continebat*... » ; et les meilleurs latinistes expliquent et traduisent ainsi : « Un pont joignait la place, sous-entendu à l'autre rive. La ville avait un pont sur la Loire (1) ».

C'est là, à mon humble avis, une naïveté indigne du proconsul ; car, évidemment, l'office de ce pont sur la Loire était de relier à la rive gauche la ville sise sur la rive droite.

Ce n'est certes pas cela qu'a voulu dire César, très scrupuleux sur le choix des mots et dont le style précis est exempt de toute banalité.

Si nous nous reportons aux plus sérieuses éditions paléographiques et critiques des *Commentaires*, entre autres à l'édition française de F. Dübner (2) et à l'édition allemande de H. Meusel (3), nous constatons à cet endroit du texte une

J. Soyer, *Les actes des souverains..., conservés dans les Archives du Loiret, fasc. I, Prieuré de Saint-Samson* (extrait du *Bibliographe moderne*, Besançon, 1919), p. 11, 37 et 39 ; ce sont, sans doute, les vestiges de ces moulins que les archéologues ont pris pour les ruines du pont primitif. — Jollois, dans *Mémoires sur les antiquités du Loiret* (1835), l'abbé Desnoyers (ouvrages cités plus bas) et Guerrier, dans *Genabum, nouvelle étude d'après les anciennes controverses et les travaux les plus récents* (*Mém. Soc. archéo. et hist. de l'Orléanais*, t. 25, 1894, p. 352-353) admettaient que le pont gaulois, le pont romain et le pont du moyen-âge devaient être au même emplacement.

(1) Je donne ici textuellement l'explication et la traduction d'E. Benoist et de H. Gœlzer dans leur *Nouveau dictionnaire latin-français*, 3[e] édition (Paris, 1903), au mot *contineo*. — Voir aussi l'édition classique des *Commentaires*, par E. Benoist et S. Dosson, 11[e] tirage (Paris, 1917), p. 383, avec cette explication : « *continebat* = reliait la ville ». — Traduction analogue dans le *Dictionnaire latin-français* de Ch. Lebaigue et dans le *Lexique latin-français* de Georges Edon (18[e] édition, Paris, 1917) : « Un pont rattache la ville à l'autre rive ». Je cite à dessein ces ouvrages, très répandus dans notre enseignement secondaire.

(2) Tome I, p. 217 (Paris, Imprimerie impériale, 1867). On sait que cette édition a été publiée par ordre de l'empereur Napoléon III.

(3) Henricus Meusel, *C. Julii Cæsaris belli Gallici libri VII. A.*

variante d'un intérêt capital pour trancher la question qui nous occupe : « *Et quod oppidum Cenabum pons fluminis Ligeris contingebat* » ; littéralement : le pont de la Loire était contigu à la place forte, il était dans le voisinage immédiat de *Cenabum*, il confinait à la ville ; ou, pour autrement parler, il n'aboutissait pas au milieu de l'enceinte. C'est cette situation très spéciale de ce pont qui a dû frapper de prime abord les yeux du général en chef.

Or, il est indiscutable que, dans le haut Moyen-Age, le pont d'Orléans était situé à l'extrémité sud-ouest de l'enceinte : il touchait au « Chastelet », imposante forteresse qui n'a été démolie que dans les premières années du XIXe siècle.

Il n'est pas douteux, d'après le texte de César et en remplaçant, bien entendu, *continebat* par *contingebat*, que le pont gaulois, le pont romain et le pont médiéval — le pont de Jeanne-d'Arc, comme disent les Orléanais — étaient au même emplacement. Les fouilles faites dans le lit de la Loire en 1870, 1872, 1873, 1874, de 1875 à 1886 et en 1894, par l'abbé Desnoyers (1), ancien président de la Société

Hirtii liber VIII (Berlin, 1894, p. 163).— Comme Dübner et Meusel, Alfred Holder, *op. cit.*, adopte la variante *contingebat*. — Je trouve encore *contingebat* dans la très curieuse édition des *C. Julii Cæsaris Commentarii*, publiée à Paris, en 1539, chez Ambroise Girault, rue Saint-Jacques, à l'enseigne du Pélican, édition dont la bibliothèque des Archives départementales du Loiret possède un exemplaire. — La traduction grecque des *Commentaires* (14e ou 15e siècle), attribuée tantôt au moine Planude, tantôt à Théodore Gaza, paraît avoir été faite sur un manuscrit portant la leçon *continebat* : ὅτι δὲ ἐν τῇ Γενάβῳ ἐπὶ τῷ Λίγηρι ποταμῷ γέφυρα ἐπῆν (César, édition Lemaire, Paris, 1820, t. III, p. 493 et 494) ; ce qui signifie tout simplement « qu'à Genabum il y avait avait un pont sur le fleuve de Loire ». — Ailleurs, *Commentaires*, livre VI, ch. 29, César emploie encore dans un sens très précis le verbe *contingere* pour indiquer qu'une des extrémités du pont qu'il avait fait construire sur le Rhin confinait (rive droite) au pays des *Ubii*, peuple germanique, tandis que la rive gauche était gauloise: « *partem ultimam pontis quæ ripas Ubiorum contingebat* ».

(1) Voir ses travaux parus dans les *Mémoires de la Société archéologique de l'Orléanais : Objets trouvés dans la Loire durant l'été de 1870* (t. XII, 1873, p. 245) ; *Nouveaux objets trouvés*

archéologique et conservateur du Musée historique de l'Orléanais, le prouvent péremptoirement : c'est à la base des piles de l'ancien pont (qui ne fut complètement rasé qu'en 1760) que l'on a recueilli des quantités de monnaies de la Gaule (la plupart carnutes), de la République romaine, de l'Empire romain, de la Grèce, de l'Espagne et même de la Numidie.

En résumé, le verbe *continebat* est banal et peut s'appliquer à n'importe quel pont d'une ville quelconque ; *contingebat*, au contraire, indique avec précision la situation toute particulière de cet ouvrage, situation que César ne pouvait point ne pas remarquer.

La topographie d'Orléans antérieurement au début du

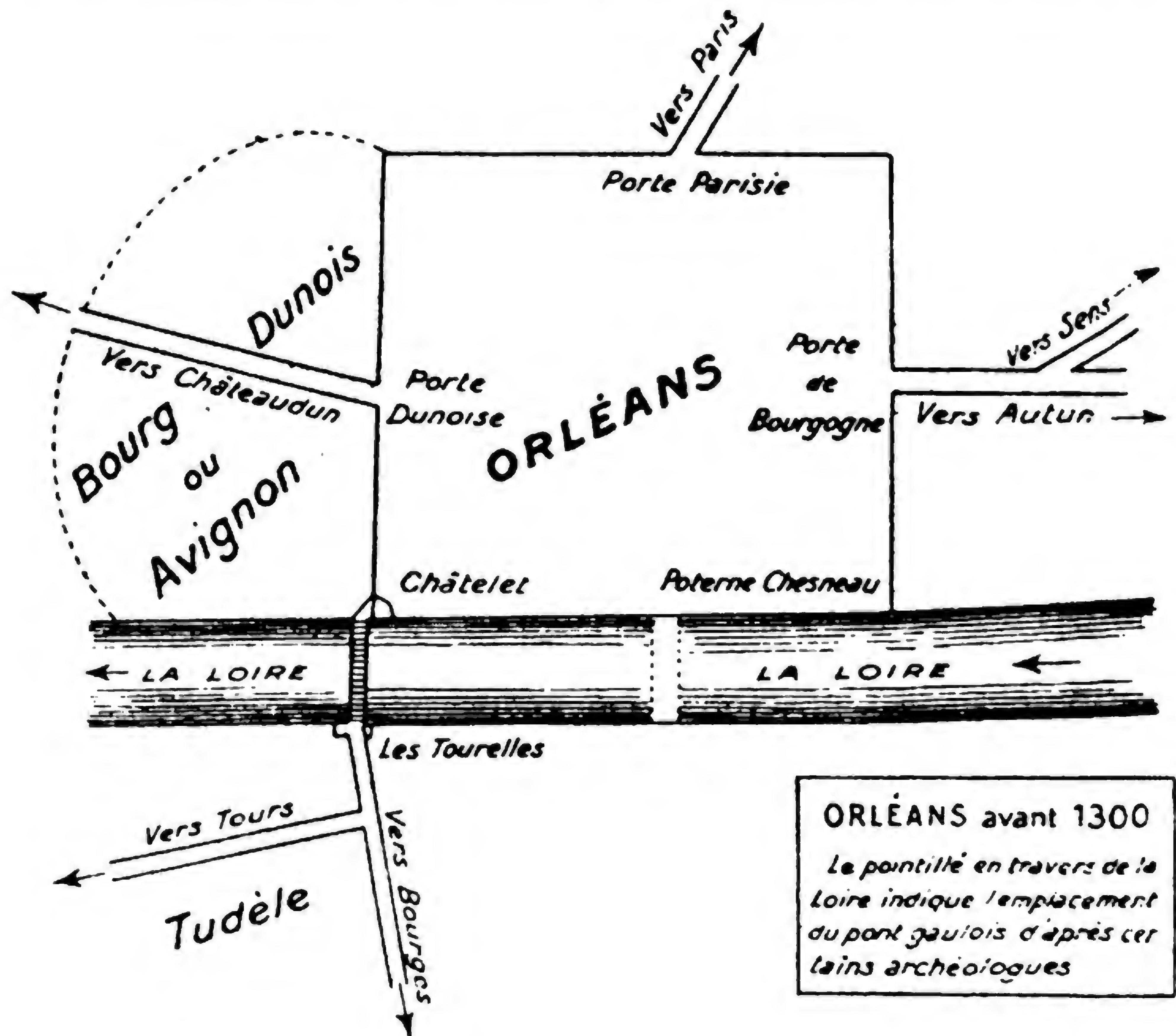

dans la Loire pendant les années 1872, 1873 et une partie de 1874 (t. XV, 1876, p. 113) ; *Objets trouvés dans la Loire de 1875 à 1886* (t. XXII, 1889, p. 183) ; *Les fouilles de la Loire en 1894 et en 1898* (t. XXVII, 1898, p. 41 et t. XXVIII, 1902, p. 389 et 393. Il existe de ces études des tirages à part avec planches.

XIV[e] siècle (1) — époque à laquelle on engloba dans l'enceinte élargie du côté occidental le bourg d'Avignon ou Bourg-Dunois (2) — s'accorde parfaitement avec le récit de César, comme il est facile de le voir par le schéma cidessus.

Alors l'enceinte de la ville était limitée à l'ouest par la rue Sainte-Catherine actuelle, qui occupe la place du fossé ; et le pont était au droit de cette rue.

Rien donc de plus clair et de plus net que le récit des *Commentaires*, lorsque l'on substitue la variante *contingebat* à *continebat* et que l'on tient compte du résultat des fouilles archéologiques faites en Loire.

Ainsi, pendant plus de 1.300 ans, la situation si curieuse

(1) Consulter le plan dressé par Léon Dumuys en 1893 et intitulé *Orléans à travers les âges*, imprimé chez G. Jacob, à Orléans. Dumuys y a indiqué d'une façon très claire les différentes enceintes depuis l'époque romaine jusqu'au XVI[e] siècle.

(2) Entre les années 1300-1345 environ. — Le Bourg-Dunois (*Burgus Dunensis*), cité pour la première fois, à ma connaissance, dans une charte du roi Robert le Pieux en faveur de l'abbaye de Saint-Mesmin (1022 ; publiée par Dom Bouquet, *Historiens de France*, t. X, p. 605), confinait à la Porte Dunoise sur la route d'Orléans à Châteaudun (*Dunum*) ; une charte d'Odolric, évêque d'Orléans (vers 1030), nous apprend que l'église Saint-Paul était sise dans le Bourg-Dunois : *ecclesia beati Pauli apostoli, in Burgo Dunensi, juxta civitatem Aurelianis* (*Gallia christiana, preuves*, t. VIII, p. 493). — Le nom d'*Avignon*, qui s'est perpétué dans le vocable d'une rue d'Orléans, n'apparaît jamais, que je sache, dans les documents officiels. Seul Vincent de Beauvais, le célèbre érudit Dominicain (mort vers 1264), nous a conservé ce nom dans son *Speculum historiale*, l. 8, c. 83 : « *Est quoddam municipium Aurelianensi civitati proximum quod Avenum nuncupatur, ubi ecclesiam in honorem beatissimæ Virginis Mariæ cives ædificaverunt* » (passage cité par François Le Maire, *Antiquitez et choses mémorables de l'Eglise et diocèse d'Orléans*, in-4°, 1645, p. 98). — Le pont, protégé sur la rive gauche par le fort des Tourelles, aboutissait à un quartier appelé « Tudele » : *in loco qui Tudele gallice nuncupatur* (acte d'avril 1227, Archives dép. du Loiret, H. prieuré de N.-D. de Bonne-Nouvelle d'Orléans, supplément). Ce curieux vocable s'est perpétué dans deux noms de rues : *Rue Vieille-Tudelle* et *Rue Tudelle*.

du pont par rapport à la place forte n'a pas subi le moindre changement, et l'expression de César « *oppidum Cenabum pons fluminis Ligeris contingebat* » n'a pas cessé d'être rigoureusement exacte jusqu'à l'extrême fin du XIII[e] siècle (1).

Jacques SOYER.

(1) Autre similitude : Nous savons pas César que le pont gaulois était très étroit : « ...*quod pontis atque itinerum angustiæ multitudini fugam intercluserant* (VII, 11 ; variante *multitudinis*) ; le pont médiéval était également très étroit.

———————

MUSÉE HISTORIQUE DE L'ORLÉANAIS

RAPPORT ANNUEL

(1922)

Orléans, le 27 juillet 1922.

Monsieur le Préfet,

Votre circulaire en date du 1er juillet m'invite à vous adresser avant le 15 août 1922 un Compte moral faisant connaître l'emploi de la subvention accordée par le Conseil général du Loiret au Musée historique de l'Orléanais. En conséquence j'ai l'honneur de vous envoyer ce Compte sous la forme habituelle d'un rapport qui fait suite à celui que je vous ai fourni le 22 juillet 1921.

Administration. — Quelques modifications se sont produites au cours de l'exercice parmi le personnel de la Direction des Musées historique et Jeanne-d'Arc. M. J. Soyer, déjà très occupé antérieurement, a eu son service des Archives départementales considérablement augmenté par le Dépôt légal annexé l'an dernier à son dépôt ; ce surcroît de besogne l'empêchant désormais de coopérer régulièrement aux travaux de classification du Musée, M. Soyer s'est fait un scrupule de conserver un titre dont il ne pouvait plus remplir les fonctions et, le 29 décembre 1921, il vous a envoyé, ainsi qu'à M. le Maire d'Orléans, sa démission de Conservateur-adjoint du Musée historique : il avait été

nommé à ce poste le 15 mai 1909. Plus que personne je regrette cette décision qui me prive d'un précieux et très érudit collaborateur, mais j'escompte la promesse qu'il m'a faite de m'aider de ses excellents conseils toutes les fois que je les jugerais utiles. Je n'ai pas demandé la nomination d'un nouveau Conservateur-adjoint en remplacement de M. J. Soyer et j'attends pour le faire d'avoir trouvé un candidat qui, à la compétence scientifique indispensable, joigne la liberté et surtout la volonté de consacrer tout son temps aux travaux si urgents de classification et d'inventaire du Musée et de se dévouer à son enrichissement.

En revanche, j'ai eu la satisfaction d'enregistrer la nomination de M. Lesieur, greffier honoraire du Tribunal de Commerce et collectionneur avisé que vous avez nommé, le 9 mars dernier, attaché au Musée Jeanne-d'Arc, sur la proposition de M. le Maire d'Orléans.

Installations nouvelles. — Aucune modification importante n'a été apportée cette année dans la présentation des collections. Faute de place, l'on s'est borné à serrer les rangs pour exposer les objets nouvellement entrés. Au Musée Jeanne-d'Arc, des socles en bois ont été exécutés pour supporter des statues au milieu des salles. Une belle tapisserie datée de 1547 a été restaurée avec beaucoup de soin dans les ateliers de la Manufacture d'Aubusson et ce gros travail a nécessité une dépense de 5.000 fr., entièrement soldée à ce jour. Une glace a été posée sur une table du XVIII[e] siècle dont la marqueterie avait grand besoin d'être protégée. Enfin des travaux de mise en plomb de vitraux sont prévus mais ne sont pas encore commandés.

Entrées. — Du 23 juillet 1921 au 27 juillet 1922, 86 objets ou groupes d'objets nouveaux sont entrés au Musée et ont été inscrits sous les numéros 22.199 à 22.284. Les dons, au nombre de 25, ne comprennent aucune pièce véritablement importante : des fragments de chenets gallo-romains en terre cuite trouvés à Sceaux ; des monnaies puniques, romaines, françaises et étrangères ; des jetons ; quelques contre-cœurs de fonte ; un assez beau vase de terre cuite

sortant vraisemblablement de l'atelier orléanais de Gauthier. Les 61 numéros d'achats renferment au contraire des pièces de premier ordre. A côté d'un joli beurrier en faïence de Marseille d'un modèle assez rare, d'une belle réduction en bronze de la Jeanne d'Arc de Frémiet élevée sur la place des Pyramides à Paris, de vitraux des XVI[e] et XVII[e] siècles et d'un tableau de Pensée fort intéressant pour l'histoire de l'industrie de la laine dans notre ville, j'attire particulièrement l'attention sur les entrées suivantes : un triens en or d'Orléans, une paire de magnifiques vases en terre cuite provenant du château de la Salle à Boigny, un grand cache-pot et un moutardier en porcelaine tendre de la manufacture royale de Gérault et surtout une boîte en porcelaine de verre polie au tour du lapidaire attribuée avec quasi-certitude à la verrerie de Perrot à Fay-aux-Loges ; c'est avec la boîte du Musée de Sèvres le seul exemplaire connu des essais célèbres faits par Perrot au début du XVIII[e] siècle et que Réaumur devait reprendre un peu plus tard à Paris.

Après avoir mentionné les entrées, j'ai, cette année, à noter une sortie. La grosse cloche de Saint-Paterne avait été déposée, le 1[er] mars 1913, dans la cour du Musée historique où elle occupait d'une manière fâcheuse la place d'honneur, seul endroit où l'on avait pu la poser. M. le Curé de Saint-Paterne ayant obtenu de la Municipalité l'autorisation de reprendre cette cloche, je lui en ai fait avec plaisir la remise le 23 décembre 1921. Elle était sans grand intérêt et a été fondue depuis.

Bibliothèque. — 49 ouvrages nouveaux sont venus augmenter la bibliothèque du Musée : 33 ont été donnés et 16 achetés. Parmi les dons je citerai un nombre important de brochures orléanaises de M. J. Soyer et spécialement son *Inventaire des Archives hospitalières d'Orléans*, le Catalogue de la *Bibliothèque des Archives du Loiret 2[e] partie* et les *Actes des Souverains antérieurs au* XIV[e] *siècle conservés dans les Archives du Loiret : Prieuré de N.-D. de Bonne-Nouvelle d'Orléans ;* 3 études de M. Pinsseau sur *Beaulieu-sur-Loire, Courcelles-le-Roy* et *Gien ;* des ouvrages relatifs à Jeanne d'Arc, notamment l'*Oratorio* de notre compatriote M. G.

Baron ; un *Répertoire des Catalogues du Musée du Louvre* par M. Marquet de Vasselot et une très importante étude du même auteur sur les *Emaux limousins de la fin du* XV^e^ *et de la 1^re^ partie du* XVI^e^ *siècle* où il est longuement question d'un émail du Musée d'Orléans. Dans les achats je puis mentionner les *Musées de province* par Lapauze, le *Musée de Grenoble* par le général de Beylié, l'*Histoire de France expliquée au Musée de Cluny* par Haraucourt et enfin le *Petit Manuel des porcelaines tendres françaises* de Robert et Leyendecker.

Catalogues et Inventaires. — La transcription sur fiches de l'inventaire des collections préhistoriques a été achevée : 908 fiches ont été ainsi rédigées par époques ou par localités. J'ai terminé l'inventaire de la première salle lapidaire du Musée historique qui renferme 363 pièces et celui de la sculpture du Musée Jeanne-d'Arc qui en a 359 ; ces 2 inventaires ne sont pas encore recopiés sur fiches.

La majeure partie de l'année a été occupée par l'inventaire de la Bibliothèque johannique de M. Pierre Lanéry d'Arc : pour ma part, j'ai établi sur fiches le Catalogue de 1.900 ouvrages et brochures et M. Lesieur, qui a accepté de se charger de la bibliographie musicale, a déjà relevé plus de 200 morceaux dont il fera les fiches lorsque cette série sera achevée d'inventorier. Nous terminerons, je l'espère, au cours de l'hiver prochain, l'inventaire de cette importante bibliothèque et nous nous occuperons ensuite de sa réunion à celles de l'abbé Desnoyers, de M. Huet et du Musée pour n'en faire qu'une Bibliothèque unique qui sera classée par ordre méthodique et exposée aux yeux du public.

M. Banchereau, qui s'était offert pour classer les collections numismatiques, avait, le 29 novembre, commencé la révision du médaillier Délahaye. Une maladie grave m'a privé de son concours au début de février et depuis lors il n'a pu reprendre ses travaux au Musée. Il avait eu le temps, cependant, de revoir et de remettre en place les monnaies impériales romaines.

Enfin j'ai repris, au mois de juin, l'inventaire de la céramique orléanaise commencé en 1917 et abandonné ; j'ai

achevé la série de la porcelaine qui comprend actuellement 330 pièces. Il me reste à inventorier les faïences, les terres de pipe, les poteries, les terres jaspées et les terres cuites. L'exercice prochain verra, vraisemblablement, l'achèvement de ce travail.

Mouvement des visiteurs. — Les relevés des concierges ont accusé, pour l'année 1921, 4.562 visiteurs au Musée historique et 6.387 visiteurs au Musée Jeanne-d'Arc. Sur ces nombres, 1.032 visites au Musée historique et 1.481 au Musée Jeanne-d'Arc ont été faites en dehors des heures d'ouverture publique.

Comme les années précédentes, j'ai reculé en 1921 devant les prix élevés des travaux de toutes sortes mais ces prix ne semblant pas devoir s'abaisser de sitôt, je serai obligé, au cours de l'exercice prochain, de faire exécuter les plus urgents, les reliures en particulier. Aussi la subvention de 2.500 francs accordée par le Conseil général pour 1922 et amplement justifiée par le présent rapport, sera-t-elle plus que jamais indispensable et je crois devoir en solliciter le renouvellement pour 1923.

Veuillez agréer, Monsieur le Préfet, l'expression de mes sentiments respectueux.

D^r^ GARSONNIN,

Conservateur du Musée historique de l'Orléanais.

NOTE SUR LE NOM DE LIEU

ESCRENNES

Il existe en France plusieurs localités qui portent le nom d'*Ecrennes* ou *Escrennes*. Sans chercher à en dresser une liste complète, je citerai seulement : 1° *Les Ecrennes* (canton du Châtelet-en-Brie, arrondissement de Melun, Seine-et-Marne), sur un plateau de la Brie ; ce nom a servi à désigner une famille de seigneurs, qui se rattachaient à la maison de Melun.

2° *Les Ecrennes*, lieu dit de la commune de Chazé-Henri (canton de Pouancé, arrondissement de Segré, Maine-et-Loire), pour lequel on connaît des formes anciennes : *Terra que vocatur de Escreneriis*, vers 1149-1168 ; *Les Escrennes*, 1657 (1).

3° *Escrennes* (canton de Pithiviers, Loiret).

Depuis longtemps, Pierre Pithou, dans un commentaire de la loi salique (2), a écrit, à propos d'un terme de cette loi, dont la forme est *screona* dans la loi des Frisons (3),

(1) C. Port, *Dict. histor., géogr. et biogr. de Maine-et-Loire*, t. II, 1876, p. 100.

(2) Cf. Du Cange, s. v. *Screo*, p. 127 et 128.

(3) Pertz, *Monum. Germ.*, *Leges*, t. III, p. 683 (Add. tit. I). Cf. D. Bouquet, *Rec. H. Fr.*, t. IV, p. 132, 138, 169, 192 et 215. On trouve quelques variantes du mot.

que, de son temps (xvi[e] siècle), dans la Champagne, on appelait encore *Escrenes*, des chambres creusées dans le sol et recouvertes d'un épais fumier.

Il est évident que ces lois et aussi le capitulaire *de Villis* (1) rapprochent les termes *screona* et *domus*; mais la différence ne ressort pas nettement de ces mots distincts. Si Pithou a été amené au rapprochement, d'ailleurs judicieux, qu'il a fait, c'est évidemment parce qu'il assimilait la *screona* à la maison germaine, décrite par Tacite (2), et son idée a été reprise, à notre époque (3), sans qu'on ait d'ailleurs rendu assez justice à son idée et à son interprétation. On retrouve le mot français dans un texte intéressant de 1389, où il est dit que, dans une localité près de Châlons (4), les jeunes filles à marier et les femmes filaient « ès escregnes, comme il est accoustumé à faire en temps « d'iver, en ladite ville et pays d'environ (5) ».

C'est encore le même mot, qui apparaît dans une ordonnance de l'impératrice Marie-Thérèse, par laquelle il était défendu, au moins en Brabant, de tenir « des assemblées « dans les cabarets et les écreignes (6) ».

Dans tous les cas cités, il s'agit bien de lieux retirés et on ne saurait s'en étonner, puisque le mot *escrinet*, dans l'ancien langage français, est associé plusieurs fois à des expressions qui indiquent la signification de retraite cachée (7).

Il faut donc s'attendre à trouver dans quelque localité, portant le nom d'*Ecrennes*, un souterrain qui a pu servir, quelle que soit la date où il a été fait, comme habitation ou comme lieu de réunion dans certaines circonstances.

(1) Vers 800, au § 49 (*Capitul. reg. Franc.*; *Monum. Germ. hist.*, 1883, p. 87).
(2) *De mor. Germ.*, XVI.
(3) Aug. Meitzen, *Siedelung und Agrarwesen der Westgermanen..., der Kelten...*, 1895, t. I[er], p. 582, et t. III, p. 118 et 119.
(4) Compertrix (Marne).
(5) La Curne de Sainte Palaye, *Dict. histor. du langage français*, t. VI, 1879, p. 20.
(6) *Journal de Verdun*, sept. 1754, p. 234.
(7) Godefroy, *Dict. anc. l. franç.*, s. v.

Or, le village d'Escrennes, situé dans le canton de Pithiviers, apporte précisément la confirmation de ce qui vient d'être exposé, puisqu'il est avéré qu'on y a trouvé un souterrain-refuge (1), analogue à ceux qui ont été découverts dans plusieurs localités du Loiret.

Adrien Blanchet,
de l'Institut.

(1) P. Martellière, dans *Annales de la Soc. archéolog. du Gâtinais*, t. V, 1887, p. 89.

NOTE

SUR

UNE CAVE DE LA RUE DE BOURGOGNE

A ORLEANS

Sur une indication de M. le Président, nous avons visité une cave voûtée sous la maison portant le n° 205 de la rue de Bourgogne.

Avant d'y pénétrer, l'aspect extérieur de l'édifice révèle que cette maison et sa voisine portant le n° 203 forment un ensemble homogène : une façade en pierres de taille, quatre grandes fenêtres à chacun des deux étages et deux frontons en pierre encadrant les jours des mansardes ; mais au rez-de-chaussée les vitrines des magasins indiquent deux habitations séparées. Cette construction très simple, sans ornements de sculpture, mais bien régulière, semble remonter à la fin du XVIII[e] siècle : elle a été divisée probablement à l'époque de la construction de l'édifice qui a été réédifié sur des substructions très anciennes.

Descendu dans le sous-sol, il nous apparaît au premier examen qu'il n'est qu'une partie d'une salle souterraine plus vaste qui a été divisée en aveuglant les arcades par une cloison de pierres s'appuyant à un puits central.

Une visite de la cave du n° 203 confirme cette impression et nous pouvons sans grand effort reconstituer le souterrain dans son état primitif : il se composait de deux nefs d'environ 12 mètres de longueur, divisées chacune en trois travées

de 3 m. 40 de largeur, sous croisées d'ogives rectangulaires dont les arêtes sont chanfreinées.

La hauteur extrême des voûtes est de 4 mètres.

Dans l'axe médian, où se trouve le puits, deux colonnes isolées supportent les retombées des arcades qui aux côtés adverses reposent sur des colonnes, adjacentes aux parois des murs ; les chapiteaux de ces colonnes ont le tailloir carré et leurs corbeilles sont ornées de feuillages, à l'exception d'un seul qui fait l'intérêt de ce souterrain, car le tailloir y surmonte une figure de femme aux cheveux bouclés, plaisante, malgré sa mutilation... (représentée dans la vignette ci-dessous).

L'ensemble de cet appareil est d'un style ogival antérieur au xve siècle ; l'harmonie de ses proportions devait avant sa mutilation produire un agréable aspect.

Mais qu'était cet édifice au Moyen-Age ? Les documents nous manquent pour répondre à cette question.

Notre *Papier Censier* d'Orléans dont nous nous sommes servis avec tant de fruit pour de précédentes études est

muet sur cet immeuble qui y est noté comme *franc de censive*.

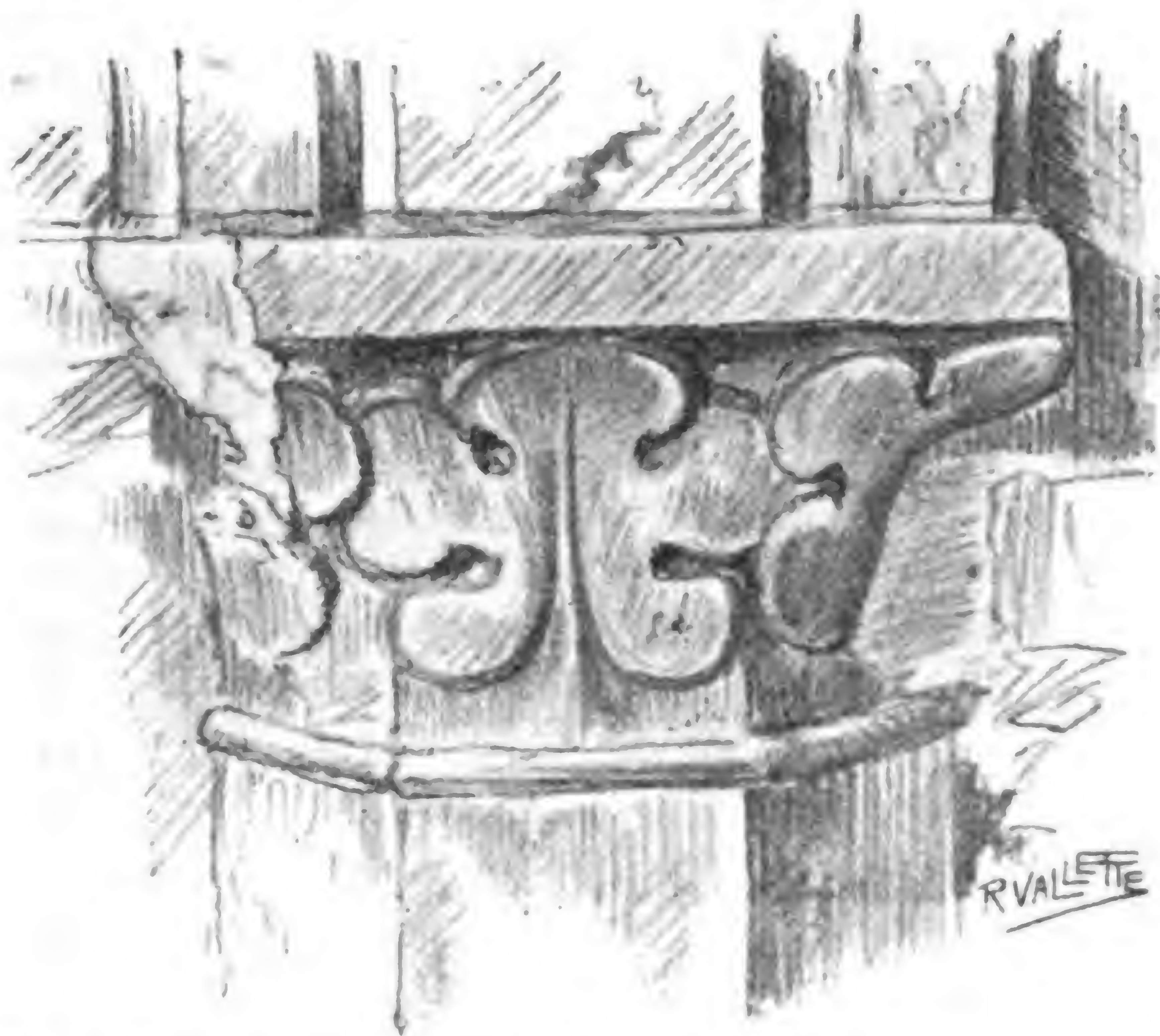

Léon Dumuys a connu cette cave et l'a notée sur son plan général de l'*Orléans souterrain*, mais ses relevés annotés ne contiennent rien à son sujet ; une main anonyme a écrit au crayon sur le plan les mots « Saint-Pierre Empont ».

Dans les Archives de Mᵉ Couturier, notaire, nous avons trouvé que le 1ᵉʳ floréal an X la maison n° 205 faisait partie de la rue Saint-Sauveur ou de la Philosophie avec le n° 37 et était occupée par un orfèvre nommé Pollet. Elle appartenait aux consorts Picandy auxquels elle avait été adjugée le 4 messidor an VII.

Aucune référence ne nous a permis de remonter plus haut dans les origines de cette propriété. La désignation du lieu porte simplement « cave voûtée, escalier dans le magasin y descendant, puits commun avec la maison voisine », renseignements tous insuffisants pour contenter notre curiosité.

A. P.

ERRATA

Page 244. — *Au lieu de :* Coutil (Léon), lauréat de l'Institut, *lire :* Coutil (Léon), mention honorable au concours des Antiquités nationales (Académie des inscriptions et belles-lettres).

Page 248. — *Au titre :* Catalogue sommaire des ouvrages concernant l'Orléanais et les régions limitrophes, *ajouter :* conservés dans la bibliothèque des Archives départementales du Loiret.

Page 249. — *Au lieu de :* par un décret du Conseil d'État, *lire :* par un décret rendu sur la proposition du Conseil d'État.

Page 250. — *Au lieu de :* Hôtel Cabut, *lire :* Hôtel Cabu.

Page 255. — *Au lieu de :* les pièces recueillies étaient aux effigies de..., *lire :* les pièces recueillies étaient d'argent, aux effigies de....

Page 267. — *Au lieu de :* spécimen, *lire :* spécimens.

Page 269. — *Au lieu de :* Vomimbert (comm. de Saint-Jean-le-Blanc), *lire :* Vomimbert (comm. de Saint-Jean-de-Braye).

Page 270. — *Au lieu de :* invite la Société de fixer, *lire :* invite la Société à fixer.

Page 283. — *Au lieu de :* membre titulaire des Antiquaires de France, *lire :* membre titulaire de la Société nationale des Antiquaires de France.

Page 284. — *Au lieu de :* polymatique, *lire :* polymathique.

Page 289. — *Au lieu de :* la politique, *lire :* la polémique.

TABLE DES ARTICLES

CONTENUS DANS LE DIX-NEUVIÈME VOLUME DES BULLETINS

(Bulletins nos 218 à 221. — 1920-1922)

Pages

LISTE DES MEMBRES au 1er juillet 1920 1

Procès-verbaux des séances des 9 et 23 janvier, 13 et 27 février, 12 et 26 mars, 9 et 23 avril, 14 et 28 mai, 11 et 25 juin, 9 et 23 juillet, 8 et 22 octobre, 12 et 26 novembre, 10 et 22 décembre 1920 9

CHENESSEAU (Georges). — Les emblèmes et les dates aux deux façades latérales de la cathédrale Sainte-Croix d'Orléans . . . 49

POMMIER (Alexandre). — Notice sur M. Ernest de Basonnière, membre correspondant 53

GOYAU (Georges). — Une leçon scolaire sur Jeanne d'Arc en 1715. 63

SOYER (Jacques). — De l'origine du tableau représentant la Pucelle d'Orléans, entré au Musée Jeanne d'Arc en 1908 . . . 71

DEPRÉAUX (Albert). — Une querelle à la Comédie d'Orléans en 1783 75

GARSONNIN (Dr Maurice). — Musée historique de l'Orléanais, rapport annuel (1920). 89

POMMIER (Alexandre). — A propos d'une étude de M. G. Lenôtre sur « La femme sans nom » 94

JARRY (Eugène). — Le pavillon dit de Jeanne d'Arc, à Orléans . 99

LÄFFLER (Frédéric). — Restitution de l'inscription latine du portail de l'église de Bellegarde-du-Loiret. 104

BANCHEREAU (Jules). — Les tapisseries de la Pucelle à Orléans. 107

LISTE DES MEMBRES au 1er juillet 1921 113

Bureau de la Société pour l'année 1921 120

Procès-verbaux des séances des 14 et 28 janvier, 11 et 25 février, 11 mars, 8, 22 et 29 avril, 13 et 27 mai, 10 et 24 juin 1921 . . 121

SOYER (Jacques). — L'étymologie du nom de Chambord . . . 144

Pages

SOYER (Jacques). — Le recensement de la population d'Orléans en 1762 149

GARSONNIN (Dr Maurice). — La fabrication des cartes à jouer à Orléans, au XVIe siècle 152

BANCHEREAU (Jules). — Une marque non encore signalée de céramique orléanaise 161

GOYAU (Georges). — Un jugement sur Jeanne d'Arc au XVIIe siècle. 163

POMMIER (Alexandre). — Du louage des gens de maison à Orléans au XVIIIe siècle. 165

POMMIER (Alexandre). — Notes sur des maisons anciennes d'Orléans : « La Cane » et « Le Coq d'Or » 169

BAGUENAULT DE PUCHESSE (Gustave). — Les « Chroniques des châteaux de la Loire » 186

SOYER (Jacques). — Les « Basilicae » de la « Civitas Carnutum » et de la « Civitas Aurelianorum » 188

JOUVELLIER (Pierre). — Dessins de maisons du vieil Orléans au Musée Carnavalet 192

POMMIER (Alexandre). — Notice sur M. Paul Martellière, ancien membre de la Société 195

Procès-verbaux des séances des 8 et 22 juillet, 14 et 28 octobre, 16 et 25 novembre, 9 et 23 décembre 1921 197

GARSONNIN (Dr Maurice). — Musée historique de l'Orléanais, rapport annuel (1921) 211

CHENESSEAU (Georges). — Quelques pièces des Archives vaticanes relatives au grand jubilé célébré à Orléans en 1600-1601. 216

CHENESSEAU (Georges). — Un graffite orléanais au Pont-du-Gard. 228

CHENESSEAU (Georges). — L'avis de Prosper Mérimée sur la destruction de l'Hôtel-Dieu d'Orléans 238

POMMIER (Alexandre). — Notes sur des maisons anciennes d'Orléans (*suite*) : « L'hostel de l'Homme Sauvaige » 231

LISTE DES MEMBRES au 1er janvier 1923 239

Bureau de la Société pour l'année 1922 246

Procès-verbaux des séances de 13 et 27 janvier, 10 et 24 février, 10 et 24 mars, 12 et 28 avril, 12 et 26 mai, 8 et 23 juin, 12 et 28 juillet, 13 et 27 octobre, 10 et 24 novembre, 9 et 22 décembre 1922. 247

GARSONNIN (Dr Maurice). — L'iconographie de Jeanne d'Arc au XVe siècle, à propos d'un dessin inédit de la bibliothèque de Grenoble 291

Pages

SOYER (Jacques). — A propos du recensement de la population en 1762 300

POMMIER (Alexandre). — Notice sur deux évêques orléanais, Mgr Parisis, évêque d'Arras, † 1886, et le cardinal Joseph Bernet, archevêque d'Aix † 1846 305

DEPRÉAUX (Albert). — Note sur une liste inédite des chevaliers du guet d'Orléans 317

SOYER (Jacques). — A propos d'une variante des Commentaires de César : de l'emplacement du pont gaulois de Cenabum . . 320

GARSONNIN (Dr Maurice). — Musée historique de l'Orléanais, rapport annuel (1922) 327

BLANCHET (Adrien). — Note sur le nom de lieu : Escrennes . . 332

POMMIER (Alexandre). — Note sur une cave de la rue de Bourgogne, à Orléans 335

SOYER (Jacques). — Répertoire bibliographique sommaire de l'histoire du département du Loiret. 2e partie : Histoire des communes (*en supplément*).

TABLE ALPHABÉTIQUE

DES MATIÈRES CONTENUES DANS LE DIX-NEUVIÈME VOLUME

A

ACIONNA, aujourd'hui la Fontaine-de-l'Etuvée, 204.

ACTES DES SOUVERAINS conservés dans les Archives du Loiret, 135, 268.

AGEDINCUM = Sens (Yonne), 132, 133.

AIGNAN (saint), sa vie, 257.

ALAIN DU BEY, prévôt d'Orléans, 126.

ALIBERT (maison dite de Jean), à Orléans, 39.

ALEU-SAINT-MESMIN (l'), ancienne église paroissiale à Orléans, 128.

ALLEXANDRE [*sic*] (Jacques), religieux de Bonne-Nouvelle, 206.

ALMANACHS ORLÉANAIS, 43, 122.

AMPHITHÉATRE ROMAIN de Bonnée, 27.

AMYOT (Jacques), doyen du chapitre de la cathédrale d'Orléans, 288.

ANNALES RELIGIEUSES du diocèse d'Orléans, 121, 251.

AQUAE SEGETAE (en vieux français *Set* ou *Sed*), Le Préau, comm. de Sceaux-du-Gâtinais, 41.

ARC (Pierre Lanéry D'), membre correspondant décédé, 18; — lègue sa bibliothèque au Musée Jeanne d'Arc d'Orléans, 32.

ARCHIVES COMMUNALES D'ORLÉANS, 19, 125, 126, 127, 210.

ARCHIVES DÉPARTEMENTALES DU LOIRET, 9, 10, 12, 44, 135, 201, 268.

ARCHIVES DU DUC D'ORLÉANS (pavillon des), 207.

ARCHIVES HOSPITALIÈRES D'ORLÉANS, 13.

ARMOIRIES de l'Hôtel-Dieu d'Orléans, 21.

ARRABLOY (Loiret), 267.

ARTENAY (Loiret), 202.

ATELIER MONÉTAIRE d'Orléans, 32.

AUDOUX (Arthur), entrepreneur à Orléans, candidat au titre de membre correspondant, 12; — élu, 15.

AUGER (Nicolas), apprenti cartier à Orléans, 257.

AUGUSTINS D'ORLÉANS (couvent des), 258.

AUVILLIERS, château, comm. d'Artenay (Loiret), 200.

AUVRAY (Lucien), membre titulaire non résidant; — son compte-rendu du t. II du *Roman de la Rose*, édité par Ernest Langlois, 45, 46; — chevalier de la Légion d'honneur, félicitations de la Société, 133; — communication sur le tome III du *Roman de la Rose*, édité par Ernest Langlois, 263; — donne lecture de sa notice sur M. Baguenault de Puchesse, 280; — compte-rendu d'une étude de M. Soyer, 280.

Auxy (Loiret), 22.

Avaricum = Bourges (Cher), 282.

Avenum, ancien faubourg d'Orléans, 282.

B

Badey (Lucien), professeur à l'École normale d'Orléans, présenté comme membre titulaire résidant, 38; — élu, 48, 121, — chargé de faire visiter la ville aux membres de la Fédération régionaliste française, 201, 208.

Baguenault de Puchesse (Gustave), membre titulaire; — offre un ouvrage dont il est l'auteur, 10; — membre de la Société depuis cinquante ans, 23; — son travail sur vingt-quatre lettres inédites de Henri III à Gilles de Souvré, 33; — offre une brochure dont il est l'auteur, 44; — élu membre de la Commission des publications, 48; — rapporteur d'un travail de M. Basseville, 122; — analyse un ouvrage de M. P. Rain, 135, — élu président, 210; — sa note relative au travail de M. Chenesseau sur le grand jubilé célébré à Orléans en 1600-1601, 225; — son allocution en prenant possession du fauteuil présidentiel, 247; — son décès, 259; — articles nécrologiques le concernant, 279, 280, 288.

Baillet (Jules), membre titulaire; — analyse une communication faite par M. Perrin, 10; — don d'un mémoire dont il est l'auteur, 15; — signale une découverte archéologique à Saint-Jean-de-la-Ruelle, 20; — offre deux imprimés de la période révolutionnaire, 31; — compte-rendu d'une de ses études, 44; — communications à l'Académie des inscriptions, 47, 128, 203; — analyse un volume des *Mémoires* de la Société archéologique de la Charente, 125; — demande un renseignement bibliographique sur l'inscription de Bonny-sur-Loire, 130; — hommage de mémoires dont il est l'auteur, 205, 257, 288; — signale deux articles de la Société polymathique du Morbihan intéressant l'Orléanais, 284; — élu membre de la Commission des publications, 290.

Banchereau (Jules), membre titulaire; — lauréat de la Société française d'archéologie; félicitations de la Société, 31; — fait remarquer que la maison dite de Jean d'Alibert n'est pas classée parmi les monuments historiques, 39; — regrette que l'église de Mareau-aux-Bois ne soit pas classée en totalité, 39; — son étude sur les tapisseries de la Pucelle au Musée d'Orléans, 40; — remarque sur les charpentes de l'hôtel des Créneaux à Orléans, 46; — complète son étude sur les tapisseries de la Pucelle à Orléans, 124; — félicité par le président pour l'organisation des conférences-promenades, 126; — accompagne M. A. Blanchet dans sa visite des souterrains d'Orléans, 127; — signale une marque inédite de céramique orléanaise, 130; — signale le reliquaire en forme de voiture conservé dans l'église Saint-Aignan, 131; — chevalier de la Légion d'honneur au titre militaire, félicitations de la Société, 140; — observation relative à la découverte de petits pots dans le cimetière des Jacobins, 140; — félicitations pour l'organisation du Congrès archéologique de Limoges, 142; — chargé de faire visiter la ville aux membres de la Fédération régionaliste française, 201, 208; — compte-rendu d'une publication de Maurice Tourneux, 250;

— compte-rendu d'un ouvrage de M. l'abbé Chenesseau, 281; — élu secrétaire pour les années 1922-1924, 210, 290.

BANCHEREAU (Mme Jules), mémoire sur les stalles de Saint-Benoît-sur-Loire, 207.

BASILICA = bâtiment couvert servant de marché, 137, 201.

BASONNIÈRE (Ernest DE), membre correspondant; — notice nécrologique, 23.

BASONNIÈRE (Henri DE), maire de Jouy-le-Potier, candidat au titre de membre correspondant, 13; — élu, 17.

BASSEVILLE (Anatole), membre titulaire; — membre de la Société depuis soixante ans, 23; — don de brochures orléanaises, 28; — son étude sur les Almanachs orléanais, 43, 122.

BAUDIER (Paul), graveur sur bois, 22.

BAULE (Loiret), 143.

BAZOCHES-EN-DUNOIS (Eure-et-Loir), 137.

BAZOCHE-GOUET (La) (Eure-et-Loir), 137.

BAZOCHES-LES-GALLERANDES (Loiret), 137.

BAZOCHES-LES-HAUTES (Eure-et-Loir), 137.

BEAUCORPS (Adalbert DE), membre correspondant décédé; — notice nécrologique, 22.

BEAUCORPS (Charles DE), membre titulaire; — notice sur l'église de Bou, 47; — demande le classement de l'église de Mardié, 199.

BEAUGENCY (Loiret), 202.

BEAULIEU-SUR-LOIRE (Loiret), 203.

BEAUPÈRE (Louis-André), curé de Saint-Sauveur de Bonneval, 35, 256.

BEAUREGARD (Mgr DE), évêque d'Orléans, 277.

BEFFROI d'Orléans, 13.

BELLAIGUE (vicomte DE), maire de Chanteau, candidat au titre de membre correspondant, 288; — élu, 290.

BELLEGARDE (Loiret), 40, 43, 47.

BELLETESTE (Nicolas), orientaliste, 20.

BÉNARD (Agricol), artiste lithographe à Paris, lauréat du prix Davoust, 30.

BERNET (cardinal Joseph), archevêque d'Aix, 264.

BERNIER, évêque d'Orléans, 127, 256.

BIBLIOGRAPHIE GÉNÉRALE des travaux historiques... publiés par les Sociétés savantes de la France, 9.

BICHET (Albert), membre correspondant; — sa mort; — ses legs aux musées d'Orléans, 16, 18.

BIGOT DE MOROGUES, 141.

BIZEMONT (DE), marguillier de Saint-Paterne d'Orléans, 209.

BLANCHEFORT (abbé DE), 279.

BLANCHET (Adrien), membre de l'Institut; — visite les souterrains d'Orléans, 127; — son étude sur le nom de lieu Escrennes, 281, 332.

BLANDIN, curé de Saint-Paterne d'Orléans, 209.

BLOCH (Camille), ancien archiviste du Loiret, chargé de cours à la Sorbonne, 126, 138.

BLOIS (Loir-et-Cher), 24, 46, 123.

BLOIS ET LE LOIR-ET-CHER, revue, 46, 123.

BOËSSES (Loiret), 22.

BOISCOMMUN (Loiret), 123.

BONNÉE (Loiret), 27.

BONNE-NOUVELLE (Notre-Dame de), ancien prieuré de l'abbaye de Marmoutier, à Orléans, 206.

BONNEVAL (Eure-et-Loir), 35, 256.

Bonny-sur-Loire (Loiret), 131, 206, 249.

Bonpain, secrétaire de la sous-préfecture de Montargis; — élu membre correspondant, 142.

Bou (Loiret), 39, 47.

Boucher de Mézières, négociant orléanais, 284.

Bouex (Arnaud de), assassiné près d'Orléans, 256.

Bourg-Dunois (le) ou Avenum, 282.

Bourges (Cher), 32.

Bouvier (André), bibliothécaire de la ville d'Orléans; — présenté comme membre titulaire résidant, 267; — élu, 289.

Boytel (Jacques), religieux de Bonne-Nouvelle, 206.

Brachet (Antoine), chanoine de la cathédrale d'Orléans, 206.

Bredif (Émile), membre titulaire; — communique un sceau de l'ancien Hôtel-Dieu d'Orléans, 21; — élu trésorier, 210; — officier de l'Instruction publique, 279; — élu trésorier pour les années 1922-1923-1924, 290.

Breteau (Loiret), 255.

Briare (Loiret), 258.

Brinon (Dr), membre correspondant; — officier de l'Instruction publique, 279.

Bro (général), membre titulaire; — visite l'église de Germigny-des-Prés, 198; — signale une inscription à Vomimbert, 269; — signale l'état déplorable de la toiture du grand cimetière d'Orléans, 282, 286.

Brosset (Jules), hommage de deux brochures dont il est l'auteur, 133.

Bruley (Édouard), agrégé d'histoire et de géographie, professeur au lycée d'Orléans; — présenté comme membre titulaire résidant, 288.

Bureau de la Société pour l'année 1921, 48; — pour 1922, 210; — pour 1923, 290.

Burgus Dunensis, le Bourg-Dunois, ancien faubourg d'Orléans, sur la route de Châteaudun, 268, 282.

C

Cabu (hôtel), à Orléans, 270.

Camus, membre correspondant; — fait connaître la composition de la Commission du monument commémoratif du fort des Tourelles, 36-37.

Cane (maison de la), à Orléans, 130, 134.

Capucins (manufacture des), à Orléans, 130.

Carpentier (Henri), candidat au titre de membre correspondant, 38; — élu, 48; — signale des dégradations au tombeau de l'abbé de Blanchefort, à Ferrières, 279.

Carnutum (civitas) : la cité des Carnutes comprenait l'évêché d'Orléans et celui de Chartres (Orléanais, Blésois, Vendômois, Dunois et pays chartrain), 27.

Cartes a jouer fabriquées à Orléans, 129.

Cartiers orléanais, 257.

Cassiciate = Chassis (le Grand et le Petit-Chassis, comm. de Neuvy-en-Sullias), 26, 201, 280.

Catacombes d'Orléans, 127.

Catalogue des ouvrages orléanais de la bibliothèque des Archives du Loiret, 248-249.

Cenabum ou Genabum = Orléans, 132, 133, 272.

Cendray, château, comm. de Jouy-le-Potier, 13.

Centre géométrique de la Gaule à Saint-Benoît-sur-Loire, 27.

Céphale. Voir Belleteste, 20.

CEPOY (Loiret), 18.

CÉRAMIQUE orléanaise, 130.

CÉSAR (Jules) : sa marche de Sens à Orléans, 131, 132, 133.

CHAINGY (Loiret), 270.

CHALETTE (Loiret), 18.

CHAMBON, membre correspondant; — offre deux fragments de statuettes romaines trouvés à Sceaux-du-Gâtinais, 41; — don d'un vase au Musée historique de l'Orléanais, 249; — son décès, 281, 283.

CHAMBORD (Loir-et-Cher), 46, 270.

CHAMBRE DES CHAUSSÉES d'Orléans, 124.

CHAMPION (Édouard), libraire-éditeur à Paris, candidat au titre de membre correspondant, 288; — élu, 290.

CHANCELLERIE (maison dite de la), à Orléans, 207, 208, 286, 287.

CHARLES, physicien, né à Beaugency, 256.

CHARPENTIER (Paul), membre titulaire; — communication sur l'abbé J.-F. de Rochas, vicaire épiscopal du Loiret, 122, 204.

CHARTRES (Eure-et-Loir), 281, 289.

CHÂSSE de saint Grégoire, 258.

CHASTEL (Pierre DU), évêque d'Orléans, protecteur d'Etienne Dolet, 33.

CHATEAUBRIAND, président du collège électoral du Loiret en 1815, 277.

CHATEAUDUN (Eure-et-Loir), 268.

CHATEAULANDON (Seine-et-Marne), 132.

CHATEAUNEUF-SUR-LOIRE (Loiret), 202.

CHATEAUX DE LA LOIRE, 135.

CHATELET (place du), à Orléans, 39.

CHAZAL (Dom), historien de l'abbaye de Saint-Benoît-sur-Loire, 269.

CHEMIN DE CÉSAR = ancienne voie de Sens à Orléans, 133.

CHEMIN PERRÉ, CHEMIN CHAUSSÉ, 133.

CHENESSEAU (Georges), membre titulaire; — vœu concernant la restauration du pignon nord de la cathédrale d'Orléans, 9; — ses démarches pour la restauration du pignon nord de la cathédrale d'Orléans, 11; — demande la conservation des maquettes des sculptures de la cathédrale d'Orléans, 16; — note sur les emblèmes et dates aux deux façades du transept de la cathédrale d'Orléans, 20, 21, 22; — appelle l'attention sur la chapelle de Pont-aux-Moines, 25, 37; — rapporteur d'un travail de M. Pommier, 34; *id.* de M. Jarry, 35; — demande le classement de l'église de Bou, 39; — signale une nouvelle restitution de l'inscription latine de Bellegarde, 43; — demande que les noms des membres de la Société morts au champ d'honneur soient inscrits sur un tableau placé dans la salle des séances, 43; — rapporteur d'un travail de M. Banchereau; *id.* d'un travail de M. Läffler, 47; — membre de la Commission des publications, 48; — signale le mauvais état des lambris de l'ancienne chapelle du grand séminaire d'Orléans, 124; — vœu pour leur réparation, 126; — observation à propos d'un puits du XVIe siècle, à Orléans, 134; — rapport sur un travail de M. Pommier, 135, 249; — docteur ès lettres, félicitations de la Société, 137; — communique des documents relatifs au grand jubilé célébré à Orléans en 1600-1601, 141; — médaille de vermeil de la

Société française d'archéologie, félicitations du président, 142; — signale l'existence de tableaux de valeur dans l'église et le presbytère de Baule, 143; — graffite orléanais au Pont-du-Gard, 202, 228; — avis de Prosper Mérimée sur la destruction de l'Hôtel-Dieu d'Orléans, 202, 238; — compte-rendu du « Procès de Jeanne d'Arc », publié par Pierre Champion, 205; — compte-rendu de son ouvrage sur Sainte-Croix d'Orléans, 207; — vœu relatif au classement de l'église de Vimory, 208; — rapporteur d'un travail de M. Pommier, 249; — pose une question relative au plan d'embellissement de la ville d'Orléans, 251; — pose une question relative à la maison de la Pomme à Orléans; vœu concernant la conservation de cette maison, 251; — rapporteur d'un travail de M. Soyer, 263; — rapporteur d'un travail de M. Pinsseau, 263; — lauréat du prix Robichon, 263; — observation relative au projet de pose d'une plaque à l'emplacement de la Porte-Renard, 265; — inscription trouvée à Vomimbert, 269; — observations sur la coloration rosée de certains édifices anciens, 271; — lauréat de l'Académie française, félicitations de la Société, 275; — hommage de son ouvrage sur Sainte-Croix d'Orléans; remerciments de la Société, 275; — son rapport sur le projet de la pose d'une plaque rappelant l'emplacement de la Porte-Renard, 282; — rapporteur d'un travail de M. Blanchet, 283; — signale une étude sur le pont d'Orléans et l'ingénieur Soyer, 284.

CHENETS gaulois, 267.

CHÉRUBIN (le Père), capucin d'Orléans, de son vrai nom François Lasseré, savant physicien, 30.

CHÉSEAU, lieu dit, comm. de Gien, 29.

CHESNE (Charles), religieux de Bonne-Nouvelle, 206.

CIMETIÈRE D'ORLÉANS (grand), 282, 286.

CIVITAS AURELIANORUM, 201.

CIVITAS CARNUTUM, 201.

CLÉRY-SAINT-ANDRÉ (Loiret), 202, 271.

CLOITRE SAINT-BENOIT, à Orléans, 136.

CLOUET (Catherine), sœur du peintre François Clouet, 28.

CLOUET (François), peintre du XVI^e siècle, 28.

COLAS DE BROUVILLE, marguillier de Saint-Paterne, 209.

COLAS DE BROUVILLE DE MALMUSSE, habitant d'Orléans, 259.

COLAS DE LA NOUE (Étienne), raffineur à Orléans, 258.

COLAS DES FRANCS (François), bourgeois et marchand orléanais, 31.

COMÉDIE D'ORLÉANS, 29, 31.

COMITÉ DES TRAVAUX HISTORIQUES, 39.

COMMENTAIRES DE CÉSAR, 272.

COQ D'OR (maison du), à Orléans, 130, 134.

CORBEILLES-DU-GATINAIS (Loiret), 41.

CORTRAT (Loiret), 266.

COURCELLES, comm. du Loiret, 287.

COURCELLES-LE-ROI, château, comm. de Beaulieu-sur-Loire (Loiret), 203.

COURET DE VILLENEUVE, imprimeur orléanais, 122.

COURTEMPIERRE (Loiret), 34.

COUTIL (Léon), membre correspondant; — don d'une brochure dont il est l'auteur, 47; — men-

tion honorable au concours des Antiquités nationales, 281.

CRÉNEAUX (hôtel des), à Orléans, 46.

CROISSANDEAU, érudit orléanais, 45.

CROTTES (Loiret), 282.

CRYPTA, nom latin de Crottes, 282.

CUISSARD (Charles), érudit orléanais, 198.

D

DAMOISEAU (Edmond), religieux de Bonne-Nouvelle, 206.

DAVOUST (Émile), ancien membre de la Société, 21.

DEGOULLONS (Jules), sculpteur sur bois, 138.

DENAINVILLIERS (Henri de Fougeroux DE), candidat au titre de membre correspondant, 129; — élu, 135; — communication sur les armoiries de Jean de Saint-Michel, évêque d'Orléans, 134.

DÉNOMBREMENT DE LA POPULATION d'Orléans en 1762, 127, 128.

DEPRÉAUX (Albert), membre titulaire; — son étude sur une querelle à la Comédie d'Orléans en 1783, 29, 31; — donne sa démission de membre titulaire; — nommé membre correspondant, 34; — communique une liste inédite des chevaliers du guet d'Orléans, 266, 317.

DESFRICHES, artiste orléanais, 285.

DESNOYERS (abbé), érudit orléanais, 198.

DIDIER (Albert), membre titulaire résidant; — son décès, 254.

DIDIER (Maxime), membre titulaire mort pour la France; — chevalier de la Légion d'honneur, 42.

DIOCÈSE D'ORLÉANS (Annales religieuses du), 9.

DOINEL (Jules), ancien archiviste du Loiret, 271.

DOLET (Étienne), 33.

DOMUS DEI AURELIANENSIS = Hôtel-Dieu d'Orléans, 21.

DOUHAULT (marquise DE), 30.

DRUIDES, leur assemblée annuelle dans le pays des Carnutes, 27.

DU COSTÉ (Guillaume), humaniste orléanais, 288.

DUFOURNY, sa mission au château de Richelieu, 205.

DUMUYS (Léon), ancien membre de la Société, 9, 127; — ses notes sur le sous-sol d'Orléans, 280.

DUPAIN (Michel), religieux de Bonne-Nouvelle, 206.

DURÈGNE DE LAUNAGUET (Émile), candidat au titre de membre correspondant, 200; — élu, 204, 205.

DURFORT DE CIVRAC (DE), maréchal de camp, inspecteur des gardes nationales du Loiret, 209.

DU VERGER (Jacques), religieux de Bonne-Nouvelle, 206.

E

ÉCOSSAIS (étudiants) à Orléans, 24.

ÉGLISES ROMANES du Berry, 281.

ERRATA, 339.

ESCRENNES (Loiret), 281.

ESCRIGNELLES (Loiret), 282.

ESCURES (Les), hameau, comm. de Fleury-les-Aubrais, 137, 142.

ÉTANG (maison de l'), au hameau des Escures, 142.

ÉTAPE (quartier de l'), à Orléans, 140.

EUVERTE (saint), sa vie, 257.

F

Fay-aux-Loges (Loiret), 253.

Fer (mines de) dans le Sénonais, 127.

Ferrières-en-Gatinais (Loiret), 42, 279, 284, 285.

Fleury-sur-Loire (abbaye de) ou de Saint-Benoît-sur-Loire, 40.

Floriacus, nom primitif de Saint-Benoît-sur-Loire, 27.

Fontaine-de-l'Étuvée, à Orléans, 204.

Fontaine-Jean, ancienne abbaye, comm. de Saint-Maurice-sur-Aveyron (Loiret), 42.

Fougeu (Paul), membre titulaire; — trésorier; son rapport annuel, 10; — félicitations pour sa gestion, 10, 48; — présente une monnaie antique, 15; — don d'une médaille, 121; — son compte-rendu de l'exercice financier de 1920; — projet de budget pour 1921; — félicitations pour sa gestion, 124, 252; — offre des cartes postales représentant des vues de la ville et des monuments d'Orléans, 259.

Fougeu d'Escures, 137, 143.

Fourché (Paul), membre correspondant; — sa lettre sur le peintre Heinsius, 14.

Foullon (Abel), valet de chambre du roi à Orléans, 28.

Foullon (Benjamin), dessinateur, 28.

François de Sales (saint), 44.

G

Gaignault de Beaulieu (Marie-Anne), habitante d'Orléans, 259.

Garapin (Georges), présenté comme membre titulaire, 139; — élu, 142, 197.

Gardes nationales du Loiret, 209.

Garsonnin (Dr), membre titulaire, président; — signale une cheminée du xviii[e] siècle à Orléans, 10; — donne des détails sur les travaux du beffroi d'Orléans, 13; — annonce la mort de M. Bichet, 16; — donne des détails sur le legs Bichet, 18; — appelle l'attention de la Société sur une maison d'Orléans, n° 15, rue de la République, 23; — est désigné pour représenter la Société à la Commission départementale des sites et monuments présentant un caractère artistique, 31; — annonce le don au Musée Jeanne d'Arc de la bibliothèque de Lanery d'Arc, 32; — son rapport sur le Musée historique de l'Orléanais, 32; — compte moral adressé au préfet pour justifier l'emploi de la subvention accordée à la Société, 32; — réélu président pour l'année 1921, 48; — accompagne M. A. Blanchet dans sa visite des souterrains d'Orléans, 127; — son étude sur la fabrication des cartes à jouer à Orléans au xvi[e] siècle, 129, 130; — signale un puits du xvi[e] siècle à Orléans, 134; — signale le portrait d'un notaire d'Orléans, 139; — donne lecture du compte moral qu'il a adressé au préfet pour justifier l'emploi de la subvention accordée par le département à la Société, 200; — rapport annuel sur le Musée historique de l'Orléanais, 200, 211; — montre la photographie d'une miniature inédite du xv[e] siècle représentant la Pucelle, 208; — communication sur la cloche de l'église Saint-Paterne d'Orléans, 209; — élu membre de la Commission des publications, 210; — présente un vœu interdisant l'affichage

sur la place Abbé-Desnoyers, 250, 252; — présente des objets en porcelaine de verre acquis pour le Musée historique de l'Orléanais, 253; — présente une médaille de plomb du xvᵉ siècle à l'effigie de Jeanne d'Arc, 255; — sa note sur l'iconographie de Jeanne d'Arc au xvᵉ siècle, à propos d'un dessin inédit de la bibliothèque de Grenoble, 253, 291; — observations sur des chenets gaulois conservés au Musée d'Orléans, 267; — annonce que les travaux de restauration de la tour du musée vont commencer bientôt, 266; — observation au sujet de la bibliographie des travaux relatifs à Jeanne d'Arc, 268; — observation sur des tapisseries représentant l'histoire de Jeanne d'Arc, 270; — signale des détériorations à l'hôtel Cabu, 270; — présente à la Société un triptyque en émail appartenant au Musée d'Orléans, 275; — rapporteur d'un travail de M. Soyer, 278; — son rapport annuel sur le Musée historique d'Orléans, 278, 327; — rapporteur d'un travail de M. Pommier, 287; — membre de la Commission des publications, 290.

GASTON, duc d'Orléans, comte de Blois, 24.

GATINAIS (Société historique du), 12, 13.

GAUTHIER (abbé Raphaël), curé de Saint-Viâtre (Loir-et-Cher), candidat au titre de membre correspondant, 252; — élu, 254, 256.

GENABUM ou CENABUM = Orléans, 132, 133, 207.

GENEVIÈVE (sainte), 269.

GENTY, membre correspondant; — appelle l'attention de la Société sur la maison dite de la Chancellerie, à Orléans, 207; — présente un vœu relatif à la pose d'une plaque à l'emplacement de la Porte-Renard, à Orléans, 264; — signale le mauvais état de la façade d'une maison du xvıᵉ siècle, rue de la Charpenterie, à Orléans, 284, 286.

GEOFFROY II, comte de Gien, 32.

GERMAIN (saint), 269.

GERMIGNY-DES-PRÉS (Loiret), 198, 252, 268, 269.

GERMINUS (sanctus), 269.

GIEN (Loiret), 29, 32, 258, 271.

GIEN-LE-VIEUX, hameau, comm. de Gien, 29.

GINEVRA (sancta), 269.

GIRODET, peintre, 18.

GIROLLES (Loiret), 132.

GLOSSAIRE du Vendômois, 141.

GOYAU (Georges), membre honoraire; — sa communication : « Une leçon scolaire sur Jeanne d'Arc en 1715 », 24; — article le concernant, 122; — sa note intitulée : « Un jugement sur Jeanne d'Arc au xvııᵉ siècle », 131; — son élection à l'Académie française, 271; — félicitations de la Société, 272, 275.

GRAFFITE orléanais, 202.

GRUYN (Pierre), notaire à Orléans, 28.

GUELFF (René DE), seigneur de Nesploy, 123.

GUET D'ORLÉANS (le), 266.

GUILLON (Claude-Pierre), notaire du Châtelet d'Orléans, 9.

GUILLON (Paul), ancien membre de la Société, 125.

H

HAMON (Pierre), calligraphe blésois, 33.

HANOTAUX (Gabriel), membre honoraire; — son article sur le centenaire de l'Ecole des chartes, 127.

HAUTS-DE-SAINT-MARC (les), sec-

tion du plan cadastral d'Orléans, 204.

Heinsius (Jean-Jules), peintre allemand, à Orléans, 14.

Henri IV (lettres d') intéressant Orléans, 140, 199.

Histoire du département du Loiret (Répertoire bibliographique sommaire de l'), 198.

Hiver de 1763 à Orléans, 36.

Hospices d'Orléans, 21, 136.

Hôtel de ville de Montargis, 12.

Hôtel de ville d'Orléans (ancien), 10, 13.

Hôtel-Dieu d'Orléans, 21, 136, 202, 203, 288.

Houys (Les), hameau, comm. de Courtempierre; monument mégalithique, 34.

Houzé (René), candidat au titre d'associé correspondant, 38; — élu, 121; — offre des photographies du cloître Saint-Benoît à Orléans, 136; — communication sur l'état actuel de la fontaine de l'Etuvée, 204; — signale un article de L. Gillet sur la cathédrale d'Orléans, 282.

Huet (Émile), membre titulaire; — offre une étude de M. J. Tiersot, 20; — offre des notes relatives à la création de la rue de la République à Orléans, 25, 121; — signale un article paru dans le *Bulletin* de la Société historique de l'Orne, 141; — son décès, 285.

I

Iauch (chanoine Pierre), membre titulaire; — signale des vestiges de la Renaissance à Orléans, 9; — son rapport sur le prix Davoust, 29; — membre de la Commission des publications, 48; — rapporteur d'un travail de M. Garsonnin, 130; — visite l'église de Germigny-des-Prés, 198; — rapports présentés au nom de la Commission des publications, 205; — rapporteur d'un travail de M. Pommier, 265, 266; — élu vice-président pour l'année 1923, 290.

Illiers (Louis d'), secrétaire d'ambassade honoraire; présenté comme membre titulaire résidant, 288; — élu, 289.

Inscription latine de Bellegarde, 43.

Inscription trouvée à Bonny-sur-Loire, 131.

Instruction publique dans le Gâtinais, 258.

Intendance (hôtel de l'), à Orléans, 38.

Invasion de 1814 dans la région, 258.

Isnard (J.-B.), facteur de grandes orgues, 134.

J

Jacobins (couvent des), à Orléans, 140.

Jargeau (Loiret), 202.

Jarossay (abbé), membre titulaire; — sa mort; ses travaux, 42, 134.

Jarry (Eugène), membre titulaire; — offre divers mémoires dont il est l'auteur, 10, 12, 18, 133; — communication sur le peintre François Clouet, 28; — son mémoire sur le pavillon dit de Jeanne d'Arc à Orléans, 31; — élu vice-président pour 1921, 48; — chargé de rédiger le catalogue des manuscrits de la bibliothèque de la Société, 123; — documents inédits sur les cartes à jouer d'Orléans, 129; — demande le classement de l'église de Bonny-sur-Loire, 206; — renouvelle sa demande de classement de l'église de Bonny-sur-Loire, 249; — présente un vœu relatif au classe-

ment de l'église de Mareau-aux-Bois, 264; — membre de la Commission des publications, 290.

Jean de Brucelles, marchand cartier à Orléans, 257.

Jean de Meung, 255.

Jean de Saint-Michel, évêque d'Orléans, 134.

Jeanne d'Arc, 24, 25, 33, 36, 37, 40, 47, 122, 124, 131, 138, 200, 203, 205, 208, 253, 254, 255, 264, 268, 270, 280.

Jenvoyer (A.), pseudonyme d'E. Huet, 25.

Joblin, notaire à Orléans, 28.

Johanet (Lucien), présenté comme membre titulaire résidant, 138; — élu, 142, 197; — communique des photographies du château de la Motte-Sanguin, à Orléans, 272; — donne lecture d'une lettre du curé de Courcelles demandant le classement de la chapelle Saint-Hubert, 287.

Jouvellier (Pierre), membre correspondant; — signale un article de M. Mâle, 18; — signale des objets préhistoriques trouvés sur le haut du plateau entre Gien et Gien-le-Vieux, 29; — signale un curieux cartouche à la façade d'une maison d'Orléans, 37; — présenté comme membre titulaire résidant, 38; — élu, 48, 121; — montre des photographies des vestiges de la Porte-Bourgogne à Orléans et d'un morceau de bois sculpté représentant saint Nicolas, 38; — appelle l'attention de la Société sur la maison dite de l'Intendance, 38; — offre un recueil de documents orléanais, 40; — offre un outil en silex trouvé à Orléans, 41; — rend compte d'une excursion à Reims, 128; — signale diverses études intéressant notre région, 136; — signale des dessins inédits de maisons du vieil Orléans, 136; — élu bibliothécaire de la Société en remplacement de M. Larcanger, 140; — analyse un acte relatif au prieuré de Notre-Dame de Bonne-Nouvelle d'Orléans, 206; — signale une étude sur Jean de Meung, 255; — signale une étude sur Chateaubriand, 277.

Jubilé (grand) à Orléans en 1600-1601, 141.

Jumeau (Nicolas), notaire à Orléans, 139.

L

La Broquière (Bertrandon de), conseiller du duc de Bourgogne, 122.

Lacave, maire d'Orléans, membre fondateur de la Société, 203.

La Cirerie (ou Chanteloup), comm. de Saint-Jean-de-la-Ruelle, 209.

Lacombe (Paul), ancien secrétaire général de la préfecture du Loiret, 16.

La Ferté-Saint-Aubin (Loiret), 202.

Läffler (Frédéric), membre correspondant étranger; — son étude sur la restitution de l'inscription du portail de l'église de Bellegarde, 40; — son décès, 201.

La Frise, compagnon tailleur de pierre orléanais, 202.

La Loge (René Cassin de), présenté comme membre titulaire résidant, 136; — élu, 142, 197.

La Marolle (Loir-et-Cher), 13, 14.

Lanéry d'Arc (Pierre). Voir Arc (Lanéry d').

Larcanger (Égide), membre titulaire; — sa démission de bibliothécaire de la Société, 139;

— sa démission de membre titulaire, 279, 281.

LASSERÉ (François), savant physicien orléanais, 31.

LASTEYRIE (Robert DE), membre honoraire de la Société; — son décès, 125; — notices le concernant, 135, 263.

LATERANUS, nom latin de l'humaniste orléanais Guillaume Du Costé, doyen du chapitre de Sainte-Croix, 288.

LAVILLE (Albert), membre titulaire; — maire d'Orléans; — annonce la découverte de sépultures dans le quartier de l'Etape, 140; — présente deux lettres de Henri IV, 140.

LECREULX, ingénieur orléanais, 125.

LEFÈVRE-PONTALIS (Germain), membre correspondant; — son article sur le centenaire de l'Ecole des chartes, 127; — chevalier de la Légion d'honneur, félicitations de la Société, 133.

LENORMAND (Jules), membre correspondant; — officier de l'Instruction publique, 279.

LEROY (Dominique), prieur de Bonne-Nouvelle, 206.

LESAGE (Mlle), institutrice à Saint-Aignan-des-Gués; — candidat au titre de membre correspondant, 17; — élue, 19.

LOIRE (la), fleuve, 36, 135.

LOREAU (Alfred), membre correspondant, décédé, 265.

LORRI, ancienne forme du nom de Lorris, 26.

LORRIS (Guillaume DE), 45, 46.

LOUP, abbé de Ferrières, 285.

M

MAIGNIN (Pierre), religieux de Bonne-Nouvelle, 206.

MAISONFORT, château, près d'Olivet (Loiret), 36, 141.

MALADRERIE d'Orléans, 18, 138.

MAMONVILLA, nom latin de Mamonville, 136.

MAMONVILLE, comm. d'Oison (Loiret), 136.

MANUSCRITS de la Société archéologique, 123.

MARCHAIS (Les), comm. de Saint-Jean-de-la-Ruelle (Loiret), 206.

MARDIÉ (Loiret), 199.

MAREAU-AUX-BOIS (Loiret), 39, 264.

MAROT (Clément), ses amitiés orléanaises, 34, 40.

MARTELLANGE (le Père jésuite), architecte de la cathédrale d'Orléans, 12.

MARTELLIÈRE (Paul), ancien membre correspondant, 141.

MARTIN (Auguste), maître imprimeur à Orléans; — hommage d'un volume, 22; — candidat au titre de membre correspondant, 139; — élu, 142.

MARTIN (Louis), membre correspondant, fait savoir que la restauration de la partie incendiée du château de Sully est presque terminée, 141.

MARTIN (saint), 42.

MARTROI (le), place à Orléans, 207, 208, 286.

MASSON (Léon), membre titulaire; — renseignements sur les travaux de l'ancien beffroi d'Orléans, 9; — officier de l'Instruction publique, 279.

MÉDAILLE de l'inauguration du Palais de justice d'Orléans, 12.

MÉHUL, auteur d'un chant funèbre sur Nicolas Belleteste, 20.

MÉRAULT (Athanase-René), vicaire général d'Orléans, 209.

MÉRIMÉE (Prosper), son avis sur la destruction de l'ancien Hôtel-Dieu d'Orléans, 202.

MERLIN (Alfred), membre honoraire; — élu membre titulaire

de la Société des Antiquaires de France, félicitations de la Société, 283.

MEUN, forme ancienne de Meung-sur-Loire, 45, 46.

MEUNG (Jean DE), 45, 46.

MEUNG-SUR-LOIRE (Loiret), 202.

MEYER (Paul), membre honoraire de la Société, décédé : article nécrologique, 20.

MOLIÈRE, 10.

MONNAIE DE BOURGES (la), 19.

MONNAIE D'ORLÉANS (la), 19.

MONNAIE DE TOURS (la), 19.

MONNAIES frappées à Orléans, 32.

MONNAIES des XVIII^e et XIX^e siècles trouvées à Breteau, 255.

MONNAIES du XVI^e siècle trouvées à Villemoutiers, 250.

MONTALEMBERT (DE), ses violentes critiques à propos de la démolition de l'ancien Hôtel-Dieu d'Orléans, 203.

MONTARGIS (Loiret), 12, 132.

MONTENON, fief sur le territoire de la comm. de Cepoy, 18.

MOTHU (Paul), employé à l'hôtel de ville d'Orléans; candidat au titre de membre correspondant, 130; — élu, 135; — signale deux inscriptions lapidaires, 209, 258.

MOTTE-SANGUIN (la), à Orléans, 272.

MOULINS sur la Loire, 36.

MUSÉE DE PEINTURE D'ORLÉANS, 125, 266.

MUSÉE HISTORIQUE DE L'ORLÉANAIS, 13, 26, 40, 200, 204, 267, 275, 278.

MUSÉE JEANNE D'ARC, 25, 32, 37, 208, 268, 285.

N

NESPLOY (Loiret), 123.

NEUFGERMAIN (Louis DE), poète au service de Gaston d'Orléans, 24.

NEUNG-SUR-BEUVRON (Loir-et-Cher), 282.

NEUVY-EN-SULLIAS (Loiret), 26, 27.

NICOLAS (saint), 38.

NOTRE-DAME DE BONNE-NOUVELLE à Orléans, ancien prieuré dépendant de l'abbaye de Marmoutier-lez-Tours, 268.

NOTRE-DAME DE RECOUVRANCE, église paroissiale à Orléans, 258.

NOTRE-DAME-DES-AYDES (église de), comm. d'Orléans, 143.

NOVIACUS = Neuvy-en-Sullias, 27.

NOVIODUNUM = Neung-sur-Beuvron, 282.

NOVUS VICUS = Neuvy-en-Sullias, 26, 27.

O

OLIVET (Loiret), 36.

O'MAHONY, membre titulaire; — décédé, 121, 134.

OMBILIC DIVIN DE LA GAULE à Saint-Benoît-sur-Loire, 27.

ORIGINES DES ÉGLISES DE SENS, CHARTRES ET D'ORLÉANS, 289.

ORLÉANS (Regnault D'), conseiller au présidial de Vannes, 284.

ORLÉANS, complot tendant à faire massacrer ses habitants, 32.

P

PALAIS DE JUSTICE d'Orléans, 12.

PARIS (famille), originaire de Pithiviers, 209.

PARIS (Florent), capitaine de la bourgeoisie de Pithiviers, 209.

PARIS (Florent), notaire au Châtelet d'Orléans, 210.

PARIS (Jacques), blanchisseur de cire, 209.

PARISIS (Mgr), évêque d'Arras, 264.

PÉGUY (Charles), 47.

PÈLERINAGES gallo-romains dans la région de Saint-Benoît-sur-Loire, 27.

PERROT, verrier à Orléans et Fay-aux-Loges, 253.

PETITE-ÉGLISE (La), en Vendômois, 256.

PIÉDOR-DUMUYS, céramiste orléanais, 130.

PIGELET (Paul), membre correspondant; — imprimeur de la Société, 15; — son décès, 204.

PIGELET (Pierre), maître imprimeur à Orléans, candidat au titre de membre correspondant, 207; — élu, 210.

PINSSEAU (Pierre), étudiant en droit, candidat au titre de membre correspondant, 43; — élu, 48, 121; — hommages d'ouvrages dont il est l'auteur, 203, 271; — communication intitulée : « La mort d'une barrière à péage », 248, 263.

PINTE, appariteur de la Société, son décès, 283.

PITHIVIERS (Loiret), 209, 258.

PLACE ABBÉ-DESNOYERS à Orléans, 250, 252.

POLISSOIRS NÉOLITHIQUES de Loir-et-Cher, 14.

POMME (maison de la) à Orléans, 251.

POMMIER (Alexandre), membre titulaire; — rapporteur d'un travail de M. Chenesseau, 22; — sa notice nécrologique sur E. de Basonnière, 23; — analyse et complète une étude de G. Lenôtre : « La femme sans nom », 30; — présente deux estampes relatives aux travaux du P. Chérubin, 30; — rapporteur d'un travail de M. Depréaux, 31; — présente diverses monnaies anciennes intéressant la région, 32; — signale un tableau relatif à Jeanne d'Arc conservé au château de Maisonfort, 36; — demande le classement de l'église de Bou, 39; — dépose sur le bureau le travail de M. Basseville sur les Almanachs orléanais, avec de nombreuses additions, 43, 122; — présente un jeton de la Chambre des chaussées d'Orléans, 124; — description de la maison de la Cane et du Coq d'or, à Orléans, 130, 134, 135; — communication sur le louage des gens de maison à Orléans au XVIII^e siècle, 135; — sa notice nécrologique sur P. Martellière, 141; — communication sur la maison de l'Etang au hameau des Escures, comm. de Fleury, 142; — communications sur divers objets mobiliers conservés dans l'église de Germigny-des-Prés, 198; — chargé de faire visiter la ville aux membres de la Fédération régionaliste française, 201, 208; — présente diverses monnaies romaines et puniques appartenant à M. Pellotier, 204; — communication sur l'hôtel de l'Homme-Sauvage à Orléans, 207, 231; — notice sur deux évêques orléanais (Mgr Parisis, évêque d'Arras ; le cardinal Bernet, archevêque d'Aix), 264, 305; — signale une maison du XVI^e siècle entre Saint-Jean-de-la-Ruelle et Chaingy, 270; — sa notice biographique et bibliographique sur M. Baguenault de Puchesse, 280; — signale deux caves curieuses dans la rue de Bourgogne à Orléans, 280; — note sur l'une de ces caves, 286, 335.

PONT-AUX-MOINES (chapelle de), comm. de Mardié, 25, 37.

PONT GAULOIS d'Orléans, 272.

PONT D'ORLÉANS, 285.

PORCHER, marguillier de Saint-Paterne, 209.

PORTE-BOURGOGNE (la), à Orléans, 38.

PORTE-RENARD (la), à Orléans, 127, 265, 282.

POTENTIEN (saint), 131.

POUILLÉS DU DIOCÈSE DE BOURGES, 200.

PRÉAU ou PRÉ-HAUT (Le), comm. de Sceaux-du-Gâtinais, 41.

PRIX DAVOUST, 21, 22, 23, 25.

PROCÈS DE CONDAMNATION de Jeanne d'Arc, 205.

PROU (Maurice), membre honoraire; — inscription relative à saint Savinien et saint Potentien, 131; — promu officier de la Légion d'honneur, félicitations de la Société, 133.

PUCELLE (la). Voir JEANNE D'ARC, 47.

PUISEAUX (Loiret), 136.

Q

QUICHERAT (Jules), historien français, 205.

R

RAGUENET DE SAINT-ALBIN (Octave), membre titulaire; — son décès, 34.

RAIN (Pierre), écrivain orléanais, 135.

RATELET (le), château, comm. de Saint-Hilaire-lès-Andrésis (Loiret), 38.

RATOUIS DE LIMAY (Paul), érudit, 125.

RÉGIMENTS D'ORLÉANS (les) pendant la guerre, 22.

REINACH (Salomon), membre de l'Institut; son opinion sur la trouvaille du trésor de Neuvy-en-Sullias, 26.

RÉPERTOIRE D'ART ET D'ARCHÉOLOGIE, 25.

RÉPERTOIRE BIBLIOGRAPHIQUE SOMMAIRE de l'histoire du département du Loiret, 39, 198.

RIAUDINE, lieu dit, comm. de Gien (Loiret), 29.

RICCÉ (DE), ancien préfet du Loiret, 12.

ROBERT (Dr), présenté comme membre titulaire résidant, 43; — élu, 48, 121; — donne lecture d'un extrait de Diderot intéressant Orléans, 139.

ROBILLARD (Magdeleine), 210.

ROBILLARD (Michel), trésorier-payeur des troupes à Orléans, 210.

ROCHAS (Jacques-François DE), vicaire épiscopal du Loiret, 122, 204.

ROCHEPLATTE (Mlle de Drouin DE), 209.

ROMAN DE LA ROSE, 20, 45, 46, 255, 264.

ROSSIEUX (Mme DE), 44.

ROUTE d'Orléans à Châteaudun, 268.

RUDIANUS, divinité gauloise assimilée à Mars, 26.

RUDIOBUS, divinité gauloise, 26, 201, 280.

RUE BANNIER, à Orléans, 9.

RUE DE BOURGOGNE, à Orléans, 38.

RUE DE LA CERCHE, à Orléans, 38.

RUE CHARLES SANGLIER, ancienne rue Neuve, à Orléans, 207.

RUE COQUILLE, à Orléans, 267.

RUE DUCERCEAU, à Orléans, 41.

RUE GUILLAUME, à Orléans, 136.

RUE DES HUGUENOTS, 38.

RUE D'ILLIERS, à Orléans, 19.

RUE NOTRE-DAME DE RECOUVRANCE, à Orléans, 9.

RUE NEUVE, aujourd'hui rue Charles Sanglier, à Orléans, 207, 267.

Rue de la République, à Orléans, 25.

Rue Saint-Marceau, à Orléans, 258.

S

Sacrovir (Servius Esumagius), notable gallo-romain, 27.

Saint-Aignan, église collégiale, aujourd'hui paroissiale, à Orléans, 126, 131.

Saint-Aignan-des-Gués (Loiret), 17, 19.

Saint-Benoit-sur-Loire (Loiret), 27, 33, 40, 123, 136, 207, 268, 269, 271.

Saint-Cosme de l'Isle, près Tours, prieuré, 14.

Saint-Donatien, église paroissiale à Orléans, 209.

Saint-Euverte (abbaye de), à Orléans, 24.

Saint-Gilles, membre correspondant; — son décès, 281.

Saint-Hilaire-lès-Andresis (Loiret), 38, 40.

Saint-Jean-de-Braye (Loiret), 269.

Saint-Jean-de-la-Ruelle (Loiret), 20, 206, 270.

Saint-Ladre d'Orléans, léproserie, 18, 138.

Saint-Martin-sur-Ocre (Loiret), 29.

Saint-Mesmin de Micy-lez-Orléans, abbaye, 42.

Saint-Michel, ancienne église paroissiale à Orléans, 30.

Saint-Nicolas, église paroissiale à Blois, 17.

Saint-Paterne, église paroissiale à Orléans, 128, 209, 210.

Saint-Pierre-de-Blevy, au Perche, 257.

Saint-Pierre-le-Vif, abbaye à Sens, 9.

Saint-Samson (prieuré de), à Orléans, 39, 123, 135.

Sainte-Croix, cathédrale d'Orléans, 18, 20-21, 137, 138, 207, 281, 282, 288.

Salazar (Jean de), compagnon d'armes de Jeanne d'Arc, 203.

Savinien (saint), 131.

Sceaux-du-Gatinais (Loiret), 267.

Screona, nom latin d'Escrennes, 281.

Senones, habitants de la région de Sens et de Montargis, 131, 132, 133.

Sénonie ou 4e Lyonnaise, 9.

Sens (Yonne), 9, 132, 133, 289.

Set ou Sed, ancien nom français de la station romaine d'[*Aquae*] *Segetae*, 41.

Severus (Servius Iomaglius), notable gallo-romain, 27.

Sidoisne (A.), membre correspondant; — note sur la rigueur de l'hiver de 1763 à Orléans, 35.

Société archéologique du Vendômois, 14, 256.

Société d'agriculture, sciences, belles-lettres et arts d'Orléans, 128.

Société des amis des arts et du vieil Orléans, 126, 139.

Souterrains-refuges à Orléans, 127.

Soyer (Jacques), membre titulaire; — complète la bibliographie des travaux de Léon Dumüys, 9; — offre un ouvrage dont il est l'auteur, 10; — son rapport annuel sur les archives du Loiret, 10; — divers comptes-rendus de ses travaux, 12; — signale un article de la *Revue numismatique*, 12; — signale l'existence aux archives hospitalières d'Orléans de deux objets ayant un intérêt historique, 13; — lit une lettre de

M. P. Fourché sur le peintre Heinsius, 14; — considère comme très suspect l'as d'Hadria présenté par M. Fougeu, 15; — annonce la mort de Paul Lacombe, 16; — donne lecture de sa communication au congrès de Strasbourg, 17; — son mémoire sur « Le temple du dieu gaulois Rudiobus à Cassiciate : identification de cette localité », 17, 26; — délégué au Congrès des Sociétés savantes de 1920, 19; — communication sur la disette de petite monnaie en 1780 dans l'Orléanais, 19; — décrit un sceau de l'ancien Hôtel-Dieu d'Orléans, 21; — signale divers travaux concernant l'Orléanais, 24; — précise l'origine du tableau représentant la Pucelle d'Orléans, entré au Musée Jeanne d'Arc en 1908, 25; — identifie diverses monnaies anciennes présentées par M. Pommier, 32; — se charge de répondre à M. P. Villey sur les amitiés orléanaises de Clément Marot, 34; — comptes-rendus de plusieurs de ses travaux par M. Poupardin, 39; — fait remarquer que le clocher seul de l'église de Mareau-aux-Bois a été classé, 39; — fournit à M. Villey divers renseignements sur les amitiés de Clément Marot dans l'Orléanais, 40; — au sujet de l'identification de la station romaine du Préau avec *Aquae Segetae*, 41; — offre son rapport annuel sur le service des Archives départementales du Loiret, 44; — origine du nom de Chambord, 46, 122; — élu secrétaire pour 1921, 48; — annales du prieuré de Saint-Samson, 123; — communication au Congrès des Sociétés savantes à la Sorbonne, 124; — identification de *Vellaunodunum oppidum Senonum*, mentionné par César, 124; — observations sur les lambris du grand séminaire d'Orléans, 124; — auteur en partie du t. II (1er fasc.) de l'Inventaire sommaire des archives communales d'Orléans, 126; — désigné par la Société pour la représenter à la célébration du centenaire de l'Ecole des chartes, 123; — désigné pour la même cérémonie par la Société des sciences d'Orléans, 127; — communication sur un dénombrement individuel de la population d'Orléans en 1762, 127; — rend compte de la cérémonie du centenaire de l'Ecole des chartes, 127; — rappelle que trente-neuf archivistes - paléographes ont fait partie de la Société depuis sa fondation, 127; — signale un article de la *Revue belge de numismatique* sur les jetons de Nuremberg, 129; — annonce le classement parmi les monuments historiques d'un reliquaire de Saint-Aignan d'Orléans, 131; — résumé de la communication faite au Congrès des Sociétés savantes à la Sorbonne, 131; — compte-rendu d'une de ses publications, 135; — fournit des renseignements sur les origines de la ferme de Mamonville, 136; — identifie le fief d'Escures ou des Escures, 137; — lit un mémoire sur les *basilicae* de la *Civitas Carnutum* et de la *Civitas Aurelianorum*, 137; — chargé de vérifier si deux lettres de Henri IV présentées par M. Laville sont inédites, 140; — impression de la deuxième partie de son Répertoire bibliographique sommaire de l'histoire du département du Loiret, 198; — examine les deux lettres originales de Henri IV communiquées par M. Laville, 198, 199; — transcription d'une de ces lettres, qui est inédite, 199; —

hommage de brochures dont il est l'auteur, 201, 267-268; — rappelle les critiques de Montalembert formulées lors de la démolition de l'Hôtel-Dieu d'Orléans, 203; — élu vice-président pour l'année 1922, 210; — hommage de son Catalogue des ouvrages concernant l'Orléanais et les régions limitrophes conservés dans la bibliothèque des Archives départementales du Loiret, 248; — donne lecture d'un mémoire intitulé : « Les inscriptions gravées sur les piliers de l'église carolingienne de Germigny-des-Prés sont-elles authentiques? », 252; — pose une question relative à l'authenticité de certaines médailles du XVe siècle représentant Jeanne d'Arc, 254; — signale la découverte d'un trésor de monnaies d'argent à Breteau, 255; — complète sa communication sur le recensement de la population en 1762 dans la généralité d'Orléans, 256, 300; — allocution prononcée à l'occasion du décès de M. Baguenault de Puchesse, président, 259; — appelle l'attention de la Société sur l'église de Cortrat, 266; — note sur des chenets gaulois trouvés à Sceaux-du-Gâtinais, 267; — sa communication au Congrès des Sociétés savantes de Marseille, 268; — résumé de son mémoire intitulé : « Les inscriptions gravées sur les piliers de l'église carolingienne de Germigny-des-Prés sont-elles authentiques? », 268; — publie l'inventaire des archives hospitalières d'Orléans rédigé par J. Doinel, 271; — élu président à la place de M. Baguenault de Puchesse, décédé, 272; — allocution prononcée à l'occasion de son élection à la présidence, 272; — communication intitulée : « A propos d'une variante des *Commentaires* de César : de l'emplacement du pont gaulois de *Cenabum* », 272, 320; — demande d'où provient le triptyque en émail limousin du Musée d'Orléans, 277; — observation sur le mot bas-latin *screona*, 281; — sur l'étymologie du nom du village de Crottes; sur le nom de lieu Escrignelles, 282; — compte-rendu d'un de ses travaux, 285; — son recueil des actes des souverains antérieurs au XIVe siècle conservés dans les Archives du Loiret (fonds du prieuré de Notre-Dame de Bonne-Nouvelle d'Orléans), 285; — identifie l'humaniste orléanais *Lateranus*, ami de Rabelais, 287, 288; — réélu président pour 1923, 290.

SOYER (Robert), ingénieur des ponts et chaussées, constructeur du pont d'Orléans, 285.

STALLES de l'église de Saint-Benoît-sur-Loire, 136.

STATUETTES ANTIQUES (fausses), 9.

STEIN (Henri), ancien membre correspondant; — prix Gobert à l'Académie des inscriptions, 140.

SULLY-SUR-LOIRE (Loiret), 29.

T

TAPISSERIES ANCIENNES représentant l'histoire de Jeanne d'Arc, 33, 124.

TEMPLE DE RUDIOBUS à Neuvy-en-Sullias, 27.

THÉATRE ROMAIN de Bouzy, 27.

THÉODULFE, évêque d'Orléans, abbé de Saint-Benoît-sur-Loire, 268, 269.

TINCEAU, luthier à Orléans, lauréat du prix Davoust, 30, 34.

TORQUAT (abbé DE), érudit orléanais, 198.

TOURELLES (fort des), à Orléans, 36-37.
TRICOT, ancien membre de la Société, 40.
TRIGUÈRES (Loiret), 271.
TROIS-ROIS (auberge des), à Orléans, 139.
TROUSSE-BARRIÈRE, château près de Briare (Loiret), 258.
TROYES (Charles DE), [habitant d'Orléans, 13.
TULPAIN (André), notaire à Orléans; candidat au titre de membre correspondant, 288; — élu, 290.

U

UMBERTUS, Humbert, sculpteur d'un des chapiteaux de l'église de Saint-Benoît-sur-Loire, 40.
UNIVERSITÉ D'ORLÉANS, 10.

V

VACHER (Dr), membre titulaire; — demande un rapport sur le projet de pose d'une plaque à l'emplacement de la Porte-Renard, 265.
VANDEBERGUE (Claude-Marie), fille de Michel Vandebergue, marchand, bourgeois et échevin d'Orléans, 259.
VELLAUDUNUM, variante de *Vellaunodunum*, aujourd'hui Le Grand-Villon, comm. de Girolles (Loiret), 132, 133.
VELLAUNODUNUM ou VELLAUDUNUM, place forte des Sénons, 131, 132, 133.
VELLAUNOS = bon (en gaulois), 132.
VELLAVOS = bon (en gaulois), 132.
VENDÔMOIS (le), 14, 141, 256.
VERGNAUD-ROMAGNÉSI, archéologue orléanais, 269.
VERNOY (P.), imprimeur à Moulins, 258.
VIGNAT (Gaston), ancien président de la Société; — sa photographie, 10.
VIGNY (Alfred DE), ses origines beauceronnes, 285.
VILLEMOUTIERS (Loiret), 250.
VILLON (Le Grand-), hameau de la comm. de Girolles (Loiret), 132, 133.
VILLON (Le Petit-), hameau de la comm. de Girolles (Loiret), 132.
VIMEUX (J.-J.-F.), maître de chapelle de la cathédrale d'Orléans, 134.
VIMORY (Loiret), 208.
VISCONTI, sa mission au château de Richelieu, 206.
VISITATION D'ORLÉANS (couvent de la), 44.
VOIE ROMAINE de Bourges à Orléans, 282.
VOIE ROMAINE d'Orléans à Paris, 207.
VOIES ROMAINES du Berry, 282.
VOLTAT (Philbert), religieux de Bonne-Nouvelle, 206.
VOMIMBERT ou VAUMIMBERT, comm. de Saint-Jean-de-Braye (Loiret), 269.

PUBLICATIONS

de la Société archéologique et historique de l'Orléanais

La Société publie un BULLETIN par trimestre. — Prix annuel : **6 fr.**

BULLETINS PUBLIÉS :	tome Ier	(nos 1 à 15),	1848-1853.	épuisé.
—	tome II	(nos 16 à 31),	1854-1858.	
—	tome III	(nos 32 à 39),	1859-1861.	
—	tome IV	(nos 40 à 58),	1862-1867	
—	tome V	(nos 59 à 79),	1868-1873.	
—	tome VI	(nos 80 à 95),	1874-1877.	
—	tome VII	(nos 96 à 115),	1878-1882.	
—	tome VIII	(nos 116 à 131),	1883-1886.	
—	tome IX	(nos 132 à 143),	1887-1890.	
—	tome X	(nos 144 à 154),	1891-1894.	
—	tome XI	(nos 155 à 161),	1895-1897.	
—	tome XII	(nos 162 à 173),	1898-1901.	
—	tome XIII	(nos 174 à 180),	1902-1904.	
—	tome XIV	(nos 181 à 189),	1905-1907.	
—	tome XV	(nos 190 à 198),	1908-1910.	
—	tome XVI	(nos 199 à 205),	1911-1913.	
—	tome XVII	(nos 206 à 211),	1914-1916.	
—	tome XVIII	(nos 212 à 217),	1917-1919.	

La Société publie, de plus, à des époques indéterminées, des volumes de MÉMOIRES

MÉMOIRES PUBLIÉS :	tome Ier. — (1851.)	épuisé.
—	tome II, avec atlas, — (1853.)	épuisé.
—	tome III. — (1855.)	12 fr.
—	tome IV, avec atlas. — (1858.)	18
—	tome V. — (1862.)	12
—	tome VI. — (1863.)	12
—	tome VII. — (1867.)	12
—	tome VIII. — (1864.)	18
—	tome IX, avec atlas. — (1866.)	18
—	tome X. — (1869.)	12
—	tome XI, avec atlas. — (1868.)	18
—	tome XII, avec atlas. — (1873.)	18
—	tome XIII. — (1875.)	15
—	tome XIV. — Concours de 1869 et 1875	15
—	tome XV, avec atlas. — (1876.)	18
—	tome XVI, 1re partie. — (1879.)	10
—	tome XVI, 2e partie. — (1887.)	10
—	tome XVII, avec atlas. — (1880.)	18
—	tome XVIII, avec atlas. — (1884.)	18
—	tome XIX. — (1883.). — Concours de 1880	15
—	tome XX, avec atlas. — (1885.)	18
—	tome XXI. — (1886.). — Concours de 1885	15
—	tome XXII. — (1889.)	15
—	tome XXIII. — (1892.)	15
—	tome XXIV. — (1892). — Concours de 1890	18
—	tome XXV. — (1894.)	15
—	tome XXVI, avec atlas. — (1895.)	épuisé
—	tome XXVII. — (1898.)	18
—	tome XXVIII. — (1902.)	18
—	tome XXIX. — (1905.)	15
—	tome XXX. — (1906.)	épuisé.
—	tome XXXI. — (1907.)	épuisé.
—	tome XXXII. — (1908.)	épuisé.
—	tome XXXIII. — (1911.)	épuisé.
—	tome XXXIV. — (1915.)	15
—	tome XXXV. — (1919.)	15

La Société a fait paraître aussi :

Table des Mémoires et Bulletins (1848-1894)

— (1894-1916).

Prix de chaque table : 6 francs.

Pour acquérir la collection complète des publications de la Société, sauf les volumes épuisés, on peut s'adresser directement à M. le Président.

JACQUES SOYER
Archiviste du Département du Loiret
Membre de la Société archéologique et historique de l'Orléanais

RÉPERTOIRE BIBLIOGRAPHIQUE
SOMMAIRE
DE
L'HISTOIRE DU DÉPARTEMENT
DU LOIRET

DEUXIÈME PARTIE

(HISTOIRE DES COMMUNES)

ORLÉANS
1921-1925

RÉPERTOIRE BIBLIOGRAPHIQUE

SOMMAIRE

DE

L'HISTOIRE DU DÉPARTEMENT DU LOIRET

II° HISTOIRE DES COMMUNES

(CLASSÉES PAR ARRONDISSEMENTS ET PAR CANTONS)

ARRONDISSEMENT D'ORLÉANS

aa). — CANTON D'ARTENAY

1. ANONYME. — Notice sur M. Gallard, docteur de Sorbonne, chanoine de Senlis [né à Artenay]. (« *Etrennes Orléanaises* », 1818).

2. VERGNAUD-ROMAGNÉSI. — Mémoire sur des médailles gauloises et romaines trouvées près d'Artenay. (« *Revue numismatique* », 1836, *p.* 381).

3. LA SAUSSAYE (L. DE). — Mémoire sur une nouvelle découverte de médailles gauloises dans le canton d'Artenay. (« *Revue num.* » 1837, *p.* 81 *et p.* 224).

4. TORQUAT (Emmanuel de). — Histoire de la baronnie de Chevilly et notice historique, archéologique, géologique, sur les localités qui composent la paroisse actuelle de Chevilly. (« *Mém. Soc. arch. orl.* », *t.* XI, 1868).

5. BEAUCORPS (M. DE), TORQUAT (DE), BUCHET, DESNOYERS. — Monnaies trouvées à Artenay, Sougy, Trinay. (« *Bul. Soc. arch. Orl.* », *t.* V, 1868-73).

6. BEAUCORPS (Maxime de). — Découvertes archéologiques à Montchêne, commune de Chevilly. (« *Bul. Soc. arch. Orl. t.* V, 1868-1873).

7. Torquat (l'abbé de). — Découvertes faites au Chemin de César, commune de Chevilly. (« *Bul. Soc. arch. Orl.* », *t.* v, 1868-1873).

8. Desnoyers. — Objets trouvés à Ruan. (« *Bul. Soc. arch. Orl.* », *t.* vi, 1874-77).

9. Desnoyers (abbé). — Poillot de Marolle, gouverneur d'Artenay. (« *Mém. Soc. agr. Orl.* », 1879).

10. Desnoyers (abbé). — Chevilly archéologique. — Orléans, 1879. (*Extrait du t.* xvii *des* « *Mém. Soc. arch. Orl.* »).

11. Desnoyers (abbé). — Notice nécrologique sur M. de Torquat [ancien curé de Chevilly]. (« *Bul. Soc. arch. Orl.* », *t.* vii, 1878-82).

12. Colas de la Noue (Ed.). — Histoire généalogique de la famille Colas, seigneurs des Francs, d'Andeglou (*communes de Creuzy et Chevilly*). — Orléans, 1883.

13. Desnoyers. — Lampes franques trouvées à Trinay. (« *Bul. Soc. arch. Orl.* », *t.* ix, 1887-90).

14. Saint-Venant (J. de). — Mottes dans les environs de Chevilly. (« *Bul. Soc. arch. Orl* ». *t.* ix, 1887-90).

15. Boucher de Molandon. — Jacques Boucher, sieur de Guilleville et de Mézières [*commune de Trinay*], trésorier général du duc d'Orléans en 1429. — Orléans 1889. (*Extrait des* « *Mém. Soc. arch. Orl.* »).

16. Anonyme. — Les funérailles de M. Mothiron, curé-doyen d'Artenay. — Orléans, 1906.

17. Etat-major de l'armée. — La 1re armée de la Loire, combat d'Artenay, 10 octobre 1870. (« *Revue d'histoire rédigée à l'Etat-major de l'armée* », *avril et mai* 1912).

bb). — Canton de Beaugency

1. Pellieux (Jacques-Nicolas). — Essais historiques sur la ville de Beaugency et ses environs. [2 parties en 1 vol.]. — Beaugency, an vii-*an* ix. [*Intéressent aussi : Baule, Cléry, Cravant, Epieds, Huisseau-sur-Mauves, Jouy-le-Potier, Lailly, Ligny-le-Ribault, Mézières, Messas, Meung, Saint-Ay, Tavers, Villorceau*].

2. Pellieux (J.-N.), aîné. — Dissertation sur les monuments celtiques en général, et en particulier sur les pierres de Ver et de Feularde, situées dans la commune de Tavers, près de la ville de Beaugency. (« *Annales Soc. Sciences Orl.* », *t.* iv, 1822).

3. Vergnaud-Romagnési (C.-F.). — Notice sur la vie et les ouvrages de M. Pellieux aîné, de Beaugency. — Paris, 1833. (*Extrait des* « *Ann. Soc. Sc. Orl.* », 1832).

4. Cartier (E.). — Notice sur plusieurs monnaies royales du

XIIe siècle, trouvées [à Villorceau], près de Beaugency. (« *Revue numismatique* », 1836, *p.* 250).

5. Duchalais (Adolphe). — Notice sur la maille d'or de Beaugency. — (« *Revue numismatique* », 1838, *p.* 54).

6. Vergnaud-Romagnési. — Mémoire sur des médailles romaines trouvées près du chemin de Meung à Charsonville et à Baccon, Cravant, Josnes et Orléans. — Paris, 1838.

7. Duchalais (Adolphe). — Attribution à Beaugency d'une monnaie carlovingienne inédite. — (« *Revue numismatique* », 1839, *p.* 204).

8. Anonyme. — Annuaire de la ville et du canton de Beaugency, 1re année, 1845. — Beaugency et Orléans, 1845.

9. Duchalais (Ad.). — Recherches historiques sur la ville et le canton de Baugenci. (*Extrait de l'* « *Annuaire de Beaugency* »). — Orléans, 1845.

10. Johanet (Auguste). — Promenade pittoresque autour de Beaugency. (« *Annuaire de Beaugency* », 1845).

11. P. de la Madelaine. — Notice sur les personnes remarquables, nées dans le canton de Beaugency ou qui l'ont habité. (*Idem*, 1845).

12. Duchalais (Ad.). — Obole inédite de Thibault-le-Tricheur, comte de Blois, frappée à Baugenci. (« *Revue numismatique* », 1846, *p.* 344).

13. Chaffin (Lorin de). — Notice sur le dépôt de mendicité établi à Beaugency. (« *Etrennes orléanaises* », 1846).

14. Chaffin (Lorin de). — Lettre sur le dépôt de mendicité de Beaugency. — [Orléans, 1847].

15. Anonyme. — Une visite au château de Dunois. (« *Annuaire du Loiret* », 1849).

16. Cartier (E.). — Dernières observations sur les monnaies au type chartrain (avec planches). [Monnaie de Beaugency]. (« *Revue numismatique* », 1849).

17. Barthélemy (Anatole de). — Adolphe Duchalais (1814-1854). [*Archéologue, historien, numismate, né à Beaugency*]. (« *Bibliothèque de l'Ecole des Chartes* », *t.* XVI, 1855).

18. Pillon. — Excursion archéologique à Beaugency. (« *Bul. Soc. arch. Orl.* », *t.* II, 1854-58).

19. Dupuis. — Tombes découvertes à Cravant. (« *Bul. Soc. arch. Orl.* », *t.* II, 1854-58).

20. Pellieux et Lorin de Chaffin. — Essais historiques sur la ville et le canton de Beaugency, par Pellieux ; avec continuation jusqu'en 1856 par Lorin de Chaffin [en 2 vol.]. — Orléans, 1856.

21. Pibrac (Du Faur de). — Mémoire sur un cimetière celtique découvert à Beaugency. (« *Mém. Soc. agr. Orl.* », 1859).

22. Jourdain-Pellieux. — Eglise Notre-Dame de Beaugency (*Idem*, *t.* III, 1859-61).

23. COSSON (abbé). — Découvertes faites à Tavers. (« *Bul. Soc. arch. Orl.* », *t.* IV 1862-67).

24. TORQUAT (abbé de). — Tombes de Tavers. (« *Bul. Soc. arch. Orl.* », *t.* IV, 1862-67).

25. DUPUIS. — Eglise Saint-Michel, à Beaugency. (« *Bul. Soc. arch. Orl.* », *t.* IV, 1862-67).

26. COSSON. — Notice sur quelques découvertes faites à Tavers. (« *Bul. Soc. arch. Orl.* », *t.* IV, 1862-67).

27. COLLIN. — Bloc calcaire trouvé dans le pont de Beaugency. (« *Bul. Soc. arch. Orl.* », *t.* IV, 1862-67).

28. LORIN DE CHAFFIN (Jules). — Histoire de la ville et du canton de Beaugency pendant la guerre de 1870-71. — Orléans, 1871.

29. DESNOYERS (abbé). — Statue de Bacchus-Hercule trouvée à Lailly. (« *Mém. Soc. arch. Orl.* », *t*, XV, 1876. — Orléans, 1876.

30. VIGNAT (Gaston). — Catalogue des livres composant, au XIV^e siècle, la bibliothèque de l'abbaye de Notre-Dame de Beaugency. — Orléans, 1877.

31. FÉLICE (de). — Lambert Daneau (de Beaugency), pasteur et professeur en théologie, de 1530 à 1535 : sa vie, ses ouvrages ses lettres inédites. — Paris, 1882.

32. GUERRIER (L.). — Le divorce de Louis VII et d'Eléonore d'Aquitaine [à Beaugency]. (« *Mém. Soc. agr. Orl.* », 1882).

33. AGNÈS (René). — Trois légendes de l'Orléanais : chats de Beaugency, ânes de Meung et chiens d'Orléans. — Orléans, 1886.

34. VIGNAT (G.). — Cartulaire de l'abbaye de Notre-Dame de Beaugency. (« *Mém. Soc. arch. Orl.* », *t.* XVI, 1887).

35. DUMUYS (Léon). — Documents relatifs au siège d'Orléans et à la délivrance de Beaugency, 1428-29. (« *Bul. Soc. arch. Orl.* », *t.* IX, 1887-90).

36. JARRY (L.). — Le manuscrit original de l'histoire de l'abbaye de Notre-Dame de Beaugency. (*Idem*, *t.* IX, 1887-90).

37. BERNOIS (l'abbé C.). — Les ponts de Jargeau et de Beaugency : Légende et explication. — Orléans, 1895.

38. JARRY (Louis). — Etude sur la coutume des meuniers de Meung et de Beaugency au moyen âge. — Orléans, 1895. (*Extrait des « Mém. Acad. de Sainte-Croix »*, *t.* VII).

39. GUERRIER (L.). — Note sur la chapelle Pelletier [à Beaugency]. (« *Bul. Soc. arch. Orl.* », *t.* XI, 1895-97).

40. COCHARD (Th.). — Les coutumes du péage de Monsay [commune de Lailly]. (« *Bul. Soc. arch. Orl.* », *t.* XI, 1895-97).

41. ADAM. — Jeanne d'Arc à Beaugency, Tavers, Lestiou, Avaray, le 4 mai 1429. (« *Le Loir-et-Cher historique* », *t.* IX, 1896, *p.* 289).

42. MAILLARD (abbé). — Le physicien Charles [né à Beaugency]. (« *Mém. Soc. agr. Orl.* », 1896).

43. **Desnoyers**. — La maille d'or de Beaugency. (« *Mém. Soc. arch. Orl.* », *t.* xxvii, 1898).
44. **Anonyme**. — Les broderies de Beaugency. (« *Bul. Soc. arch. Orl.* », *t.* xii, 1898-1901).
45. **La Rocheterie** (Maxime de). — Un procès de l'abbaye de Beaugency au xvii^e siècle. (« *Bul. Soc. arch. Orl.* », *t.* xii, 1898-1901).
46. **Desnoues**. — Mon émigration : Journal inédit d'un voyage en Savoie (septembre 1792), par l'abbé Desnoues, curé de Cravant ; [publié par Th. Cochard]. — Orléans, 1899.
47. **Maillard** (l'abbé). — La trombe de Cravant. (« *Mém. Soc. agr. Orl.* », 1905).
48. **Baguenault de Puchesse** (G.). — Condillac dans l'Orléanais [*à Flux, près de Lailly*]. (« *Bul. Soc. arch. Orl.* », *t.* xiv, 1905-1907).
49. **Soyer** (J.) — Lettres de sauvegarde au nom de François de Guise, datées du camp de Messas, près Beaugency, 10 janvier 1563. (*Extrait des « Bul. Soc. arch. Orl.* », *t.* xiv, 1905-07).
50. **Auvray** (Lucien). — Compte-rendu de l'étude précédente. (« *Bibl. Ecole des Chartes* », *t.* lxx, 1909).
51. **Pommier** (Alexandre). — Recherches au sujet d'une inscription funéraire de Cravant. (« *Bul. Soc. arch. Orl.* », *t.* xv, 1911).
52. — **Union amicale du commerce et de l'industrie de Beaugency et du canton**. — Beaugency : guide illustré historique. — Beaugency, 1911.
53. **Pommier** (Alexandre). — Note complémentaire sur une inscription funéraire relevée en l'église de Cravant. (« *Bul. Soc, arch. Orl.* », 1913).
54. **La Rocheterie** (Max. de). — Discours prononcé aux fêtes du Comice agricole de l'arrondissement d'Orléans, à Beaugency, le 29 juin 1913. — Orléans, 1913.
55. **Bouvier** (Pierre). — L'acquisition de la seigneurie de Beaugency par Philippe le Bel. (« *Le Moyen âge* », *juillet-août* 1913).
56. **Soyer** (Jacques). — Qu'est devenu le manuscrit des « Dialogues » de Jean-Jacques Rousseau, confié par l'auteur à Condillac ? [*Condillac habitait le château de Flux, près de Lailly*]. — Orléans, 1914. (*Extrait des « Bul. Soc. arch. Orl.* », 1913).
57. **Lemaître** (Jules). — Une petite ville [Beaugency] sous le Directoire, 1797-99. (*Dans « Théories et impressions* »). — Paris, s. d.
58. **Berthier** (P.). — M. Jules Lemaître : Souvenirs de son curé [*Le curé de Tavers, où villégiaturait J. Lemaître*]. (« *Ann. relig. du diocèse d'Orléans* », n^os *des* 29 *janvier et* 5 *février* 1916).
59. **Pommier** (A.). — Note sur la maison romane de Beaugency,

dite « Maison des Templiers ». (« *Bul. Soc. arch. Orl.* », *t.* XVII, 1916).

60. POMMIER (A.). — Note complémentaire sur la maison romane de Beaugency. (« *Bul. Soc. arch. Orl.* », 1918).

cc). — CANTON DE CHATEAUNEUF-SUR-LOIRE

1. LATOUR, GABLE, FOUGERON fils, CRIGNON D'AUZOUER. — Rapport sur la manufacture de sucre de betteraves, établie à Châteauneuf par MM. de la Nouvelle. (« *Ann. Soc. Sciences Orl.* », *t.* Ier, 1819).

2. VERGNAUD-ROMAGNÉSI (C.-F.). — Mémoire sur Germigny-des-Prés et sur la mosaïque remarquable de son église. — Orléans, 1841.

JACOB (A.). — Rapport sur l'église de Germigny-des-Prés. (« *Mém. Soc. Sc. Orl.* », 1846).

4. VASSAL (de). — Rapport sur les lettres de M. E. Johanneau, relatives à la mosaïque de Germigny. [Cf. « *Revue Orléanaise*, *t.* Ier, *p.* 368]. (« *Mém. Soc. Sc. Orl.* », 1846).

5. VERGNAUD-ROMAGNÉSI (C.-F.). — Notice sur la découverte, en janvier 1847, de deux inscriptions dans l'église de Germigny-des-Prés. (« *Revue archéologique* », Paris, 1847), avec une « Addition » à la notice précédente. (S. d. [Orléans, 1847 ou 1848]).

6. ANONYME. — Vie du pénitent de Châteauneuf. — Orléans, 1850.

7. VERGNAUD-ROMAGNÉSI (C.-F.). — Appendice des histoires, notes et notices historiques modernes sur l'ancien monastère de Fleury-Saint-Benoît et sur Germigny-des-Prés. — Orléans, Paris, 1851.

8. FOURNIER (Edouard). — Album archéologique de l'église abbatiale de Saint-Benoît-sur-Loire, de l'église de Germigny-des-Prés et des châteaux de Sully et de Châteauneuf : Texte historique par E. Fournier. — Orléans, 1851.

9. QUICHERAT (Jules). — Du lieu où mourut Henri Ier, et Histoire de Vitry-aux-Loges. (« *Mém. Soc. arch. Orl.* », *t.* II, 1853).

10. GRIVOT (Charles-Auguste). — Poésies de Grivot, de Châteauneuf-sur-Loire [*éditées par F. Dupuis*]. — Orléans et Paris, 1857.

11. TORQUAT (de). — Rapport sur les poésies de Charles-Auguste Grivot. (« *Mém. Soc. agr. Orl.* », 1857).

12. [GARANNE]. — Promenade historique et descriptive à Châteauneuf-sur-Loire : Antiquités, fastes et curiosités de cette ville et des environs. — Orléans, 1860.

13. BASSEVILLE (Anatole). — Notice historique sur le château de Chenailles et ses seigneurs. — Orléans, 1862. (*Extrait des* « *Bul. Soc. arch. Orl.* », *t.* III, 1859-61).

14. **Pelletier** (abbé Victor). — **Le Noël de Saint-Benoît et l' « aguilanneuf » des vignerons de Châteauneuf-sur-Loire. — Orléans, 1862.**

15. **Bardin** (l'abbé). — **Châteauneuf : son origine et ses développements, avec deux mémoires sur ses anciens noms. — Châteauneuf ; Orléans, 1864.**

16. **Bouet** (G.). — **L'église de Germigny-les-Prés.** (« *Bulletin monumental* », 1868).

17. **Anonyme.** — **Description de plusieurs petits bronzes trouvés à Châteauneuf, en 1867.** (« *Bul. Soc. arch. Orl.* », *t.* v, 1868-73).

18. **Fournier** (Edouard). — **Châteauneuf-sur-Loire. — Orléans, s. d.**

19. **Torquat** (abbé de). — **Découverte d'anciennes mosaïques à Germigny.** (« *Bul. Soc. arch. Orl.* », *t.* v, 1868-73).

20. **Desnoyers** (abbé). — **Visite aux églises de Germigny et de Saint-Benoît.** (*Ibidem*).

21. **Beaucorps** (Max. de). — **Fouilles de Vitry-aux-Loges et de Seichebrières.** (« *Bul. Soc. arch. Orl.* », *t.* vi, 1874-77).

22. **Marchand** (L.-A.). — **Germigny-des-Prés.** (*Dans* « *Histoire de la ville, des seigneurs et du comté de Gien* »). — **Orléans, Gien. 1885.**

23. **Thillier** (J.). — **Note sur les anciens titres du château de Vaux** [*commune de Vitry-aux-Loges*]. (« *Bul. Soc. arch. Orl.* », *t.* ix, 1887-90).

24. **Prévost** (l'abbé). — **La basilique de Théodulfe et la paroisse de Germigny-des-Prés. — Orléans, 1889.**

25. **Allaire** (Etienne). — **Le duc de Penthièvre [seigneur de Châteauneuf] : mémoires de Dom Courdemanche. — Paris, 1889.**

26. **Saint-Venant** (de). — **Vestiges antiques dans la forêt d'Orléans : ancien château de Jarnonce** [*commune de Vitry-aux-Loges*]. (« *Bul. Soc. arch. Orl.* », *t.* ix, 1887-90).

26 *bis*. **Grellet-Balguerie** (Charles). — **Découverte d'antiquités romaines à Saint-Aignan-des-Gués.** (« *Bulletin de la Société des Antiquaires de France* », 1890).

27. **Vignat** (Gaston). — **Découverte d'un théâtre romain à Bouzy (Loiret). — Orléans, 1891.** (*Extrait des* « *Mém. Soc. arch. Orl.* », *t.* xxiii, 1892).

28. **Leroy** (P.-A.). — **Notes sur les La Vrillière de Châteauneuf-sur-Loire ; anecdotes, satires, portraits. — Orléans, 1894.**

29. **Uzureau** (F.). — **Note sur le pénitent de Châteauneuf.** (« *Bul. Soc. arch. Orl.* », *t.* xi, 1895-97).

30. **Viger** (Albert) [conseiller général du canton de Châteauneuf]. — **Deux années au Ministère de l'Agriculture (11 janvier 1893-27 janvier 1895) — Paris, 1895.**

31. **Vidier** (Alexandre). — **Ermitages orléanais au xii° siècle : Le Gué de l'Orme [commune de Saint-Martin-d'Abbat] et**

Chappes [commune de Bonnée]. — Paris, 1906. (*Extrait du « Moyen âge »*).

32. Mun (Gabriel de). — L'ambassade de Particelli d'Hémery [seigneur de Châteauneuf], en Piémont (1636-1639). — Mâcon, 1907.

33. Lasteyrie (Robert de). — L'architecture religieuse en France à l'époque romane : son origine, ses développements. — Paris, 1910. [*Sur Germigny-des-Prés, voir le chapitre* vi].

34. Sobotka (Dr). — Die Tonstatuette eines französischen Kavaliers [*maquette de la statue du mausolée de Châteauneuf-sur-Loire*]. — (« *Amtliche Berichte aus den königlichen Kunstsammlungen* »). — Berlin, août 1911 et février 1912.

35. X... — Grève et lockout en 1754 [*à Fay-aux-Loges*]. (« *Bul. Photo-Club de Pithiviers* », *4e trimestre* 1911).

36. Baguenault de Puchesse (G.). — Les Vallée et le château de Chenailles. (« *Bul. Soc. arch. Orl.* », *t.* xvi, 1911-1913).

37. Tuetey (Louis). — Procès-verbaux de la Commission temporaire des arts, t. 1er (1er sept. 1793-30 frimaire, an iii). [Sur *Châteauneuf-sur-Loire, v. p.* 107 et 513]. — Paris, 1912.

38. Baguenault de Puchesse (G.). — Les richesses artistiques de Châteauneuf. (« *Bul. Soc. arch. Orl.* », *t.* xvi, 1912).

39. Brinon (Dr). — La maquette du mausolée de Châteauneuf serait à Berlin. (« *Bul. Soc. arch. Orl.* », *t.* xvi, 1912).

40. [Berton (abbé Aug.)]. — Notes historiques sur Saint-Martin-d'Abbat, d'après les archives locales. — Pithiviers, 1913.

41. Soyer (Jacques). — Le mausolée de Phélypeaux de la Vrillière à Châteauneuf pendant la Révolution, d'après des documents inédits. — Orléans, 1915. (*Extrait des « Bul. Soc. arch. Orl.* », 1914).

dd). — Canton de Cléry-Saint-André

1. Anonyme. — Souvenirs historiques des monuments de l'Orléanais : Notre-Dame-de-Cléry. (« *Annuaire du Loiret* », 1823).

2. Vergnaud-Romagnési. — Anciens vitraux de l'église de Cléry. — Orléans, 1832.

3. Vergnaud-Romagnési (C.-F.). — Mémoire sur la butte (*tumulus*) de Mézières et sur celle de Moncey, près de Cléry. — Orléans, 1839.

4. Mantellier. — Tombes découvertes près de Cléry (« *Bul. Soc. arch Orl.* », *t.* 1er, 1848-1853).

5. Anonyme. — Procès-verbal de la découverte des tombeaux de Dunois et de sa famille dans l'église de Cléry. (« *Bul. Soc. arch. Orl* », *t.* ii, 1854-58).

6. Anonyme. — Inhumation des restes de Dunois en l'église de Cléry (chapelle de Longueville). (*Ibidem*).

7. Desnoyers. — Médailles trouvées à Cléry. (*Ibidem*).

8. Torquat (de). — Les fouilles de Cléry. (*Ibidem*).

9. Torquat (l'abbé E. de). — Histoire de Cléry, du chapitre et du pèlerinage de Notre-Dame, des tombeaux de Louis XI et de Dunois. — Orléans, 1856.

10. Vassal (C. de). — Testament de Dunois et de Marie d'Harcourt, sa femme. (« *Mém. Soc. arch. Orl.* », *t.* iv, 1858).

11. Pillon (E.). — Rapport sur des fouilles à Cléry qui ont amené la découverte des restes de Dunois. (« *Mém. Soc. arch. Orl.* », *t.* iv, 1858).

12. Jacob (Alexandre). — Opuscules : Notre-Dame de Cléry, etc. — Orléans, 1860.

13. L'Hermite (M. de) et Courard. — Les chapelles de Notre-Dame de Cléry et le couronnement de la statue de la Vierge. (« *Bul. Soc. arch. Orl.* », *t.* iv, 1862-67).

14. Rivet (abbé O.). — Projet de vitraux pour l'église Notre-Dame de Cléry. — Orléans, 1868.

15. L'Hermite (le R. P. de). — Un pèlerinage à Notre-Dame de Cléry. — Orléans, 1868.

16. Desnoyers (abbé). — Visite aux fouilles de Cléry. (« *Bul Soc. arch. Orl.* », *t.* v, 1868-73).

17. La Touanne (baron de). — Sur les jubés ; à propos de celui qu'on propose d'élever dans l'église de Cléry. (« *Mém. Soc. agr. Orl.* », 1870).

18. Vernon (Balby de). — Recherches historiques faites dans l'église de Cléry : découverte du cœur de Charles VIII. — Orléans, 1873. (*Extrait des* « *Bul. Soc. arch. Orl.* », *t.* v).

19. Tixier (V.-G.). — Quelques mots... sur la commune de Mareau-aux-Prés. — Orléans, 1874.

20. Société archéologique de l'Orléanais. — Lettre de la Société à la Commission des Monuments historiques relative aux travaux de restauration de l'église Notre-Dame de Cléry. — Réponse de la Commission. (« *Bul. Soc. arch. Orl.* », *t.* vi, 1874-77).

21. La Rocheterie (Maxime de). — L'église et l'école dans une commune du Loiret [*Dry*], pendant la Révolution. (« *Mém. Ac. Sainte-Croix* », *t.* iii, 1877).

22. F. B. [François Bonnardot]. — M. le Dr Gebauër, conseiller général du canton de Cléry. (« *Le Guêpin* », almanach orléanais, 1889).

23. Jarry (Louis). — Eglise Notre-Dame de Cléry : Les sépultures de Marie d'Harcourt, femme du bâtard d'Orléans, de Jean, leur fils, et de François II et Louis Ier de Longueville, leurs petits-fils. Testament inédit de Dunois et autres documents. — Orléans, 1888. (« *Mém. Soc. arch. Orl.* », *t.* xxii, 1889)

24. JARRY (Louis). — Nouvelles explorations dans l'église de Cléry. (« *Bul. Soc. arch. Orl.* », *t.* IX, 1887-90).

25. HERLUISON (Henri). — Marché passé à Cléry pour la reconstruction du tombeau de Louis XI (1617). — Paris, 1888. [*Cf. note de J. Soyer, dans « Bul. Soc. arch. Orl. », tome* XIV, 1905-07, *p.* 523].

26. LARNAGE (baron H. de). — Mézières en Sologne : ses relations avec l'abbaye de Micy ; les souvenirs de saint Avit ; la paroisse et le château. — Orléans, 1892. (*Extrait des « Mém. Acad. Sainte-Croix »*, *t.* VII, 1895).

27. SAGET (abbé L.). — Miracle des larmes arrivé à l'image de Nostre-Dame de Cléry, le lundy de la Pentecoste, 26 may 1670 ; publié par L. Saget. — Orléans, 1893.

28. SAGET (abbé L.). — Eglise Notre-Dame de Cléry. (« *Mém. Acad. Sainte-Croix* », *t.* VII, 1895).

29. HUET (Emile). — Jouy-le-Potier. — Coudray : Quelques droits féodaux aux XIV^e et XV^e siècles. (« *Mém. Acad. Sainte-Croix* », *t.* VII, 1895).

30. DUMUYS (Léon). — Note relative à des débris d'anciens édifices d'Orléans des XI^e, XV^e et XVI^e siècles enfouis depuis une cinquantaine d'années au lieu dit « Le Colombier », près Cléry. (« *Bul. Soc. arch. Orl.* », *t.* XI, 1895-97).

31. HUET (E.). — Les fossés du bois de Villefranc [commune de Jouy-le-Potier]. (« *Bul. Soc. arch. Orl.* », *t.* XII, 1898-1901).

32. JARRY (Louis). — Henriette d'Entragues et son vœu singulier à Notre-Dame de Cléry. (« *Mém. Soc. agr. Orl.* », année 1898).

33. JARRY (Louis). — Histoire de Cléry et de l'église collégiale et chapelle royale de Notre-Dame de Cléry ; précédée d'une notice sur l'auteur par G. Baguenault de Puchesse [*et d'une bibliographie des travaux de Louis Jarry*]. — Orléans, 1899.

34. BLOCH (Camille). — Compte-rendu critique de l'étude précédente. (« *Bibliothèque de l'Ecole des Chartes* », *t.* LXI, 1900).

35. BASONNIÈRE (E. de). — Jouy-le-Potier : son territoire et ses châteaux. Recherches. — Orléans, 1899.

36. SAGET (abbé). — Le sceau de la baronnie de la Salle-lès-Cléry. (« *Mém. Acad. Sainte-Croix* », *t.* VIII, 1899).

37. ANONYME. — Cléry : La basilique, les sépultures, collections artistiques, curiosités de la ville et des environs. — Orléans, 1907.

38. DUFAY (Pierre). — Autour de Cassandre : les Salviati ; à propos du testament de Jacques Salviati. [*Les Salviati étaient seigneurs de Port-David, en la paroisse de Dry*]. — Paris, 1909.

39. RÉGNIER (Louis). — Dons faits par Charles VII, Louis XI et Charles VIII pour la reconstruction des églises de Notre-Dame de Pontoise....., et de Notre-Dame de Cléry. — Paris, Rouen, 1909.

40. JARRY (E.). — Trois notes archéologiques relatives à Cléry. — Orléans, 1910. (*Extrait des « Bul. Soc. arch. Orl. », t.* xv).

41. LARNAGE (vicomte H. de). — Découverte d'un trésor romain à Mézières, en Sologne. (« *Bul. Soc. arch. Orl.* », *t.* xvi, 1912).

42. BASONNIÈRE (E. de). — Jouy-le-Potier : son territoire et ses châteaux. 2e édition, revue et augmentée. — Orléans, 1914.

43. [ANONYME]. — Le « tombeau » de Maxime de Laage de La Rocheterie (1837-1917). — Orléans, 1918. [*Avec une bibliographie de ses travaux ; M. de La Rocheterie fut maire de Dry*].

44. LA ROCHETERIE (M. de). — Grandeur et décadence d'une seigneurie de Sologne : Sévenay, commune de Dry. (« *Mém. Soc. arch. Orl.* », *t.* xxxv, 1919).

ee). — CANTON DE LA FERTÉ-SAINT-AUBIN

1. VASSAL (C. de). — Le Pont-au-chien [*commune de Marcilly-en-Villette*], légende de l'Orléanais. — Orléans, 1846.

2. ANONYME. — Une excursion à Vierzon et à Bourges par le chemin de fer du Centre. [*Renseignements historiques sur la Ferté-Saint-Aubin*]. (« *Annuaire du Loiret* », 1848).

3. RABOURDIN. — Rapport sur l'eau de Villaines-Saint-Aubin. (« *Mém. Soc. agr. Orl.* », 1853).

4. MANTELLIER. — Monnaies des XVIe et XVIIe siècles, découvertes à Boisgibault [*commune d'Ardon*]. (« *Bul. Soc. arch. Orl.* », *t.* II, 1854-58).

5. MANTELLIER. — Monnaies trouvées à Vannes. (« *Bul. Soc. arch. Orl.* », *t.* III, 1859-1861).

6. DESNOYERS (l'abbé). — Haches celtiques découvertes à Vannes. (« *Bul. Soc. arch. Orl.* », *t.* v, 1868-73).

7. PATAY. — Notice biographique sur M. Charles Pierre [*maire de la Ferté-Saint-Aubin*]. (« *Bul. Soc. arch. Orl.* », *t.* VI, 1874-77).

8. DOINEL. — Note sur un acte notarié passé par Jean du Lys, neveu de la Pucelle [*seigneur de Villiers-Charbonneau, près Saint-Aubin*]. (« *Bul. Soc. arch. Orl.* », *t.* VI, 1874-77).

9. LANDRÉ (A.). — Simples notions sur la Ferté-Saint-Aubin. Orléans, 1876.

10. DAVOUST. — Découverte d'un trésor aux Ventes-Saint-Martin, quartier de la Vieille-Forêt, commune de la Ferté. (« *Bul. Soc. arch. Orl.* », *t.* VII, 1878-1882).

11. GUILLARD (Eusice). — Sennely et son ancien prieuré. — Orléans, 1879.

12. DUMUYS (Léon). — Le chant de la Passion dans la Sologne orléanaise [*à Ligny-le-Ribault*]. (« *Mém. Soc. agr. Orl.* », 1881).

13. DUMUYS (Léon). — Note sur la découverte d'un aequipondium, faite à Marcilly[-*en-Villette*]. (« *Bul. Soc. arch. Orl.* », *t.* VIII, 1883-86).

14. Laroche (Mgr Léopold) — Allocution prononcée aux obsèques de M. l'abbé Loiseau, curé de la Ferté. — Orléans, 1885.

15. Dumuys (Léon). — Note sur la découverte d'une sépulture antique au Cyran [*commune de Ménestreau-en-Villette*]. (« *Bul. Soc. arch. Orl.* », *t.* ix, 1887-90).

16. Cuissard (Ch.). — Le troubadour de Buglain [commune d'Ardon]. (« *Mém. Soc. agr. Orl.* », 1894).

17. Herluison (H.) et Leroy (P.). — Notes artistiques sur les seigneurs de la Ferté-Saint-Aubin, d'après les documents des Archives départementales du Loiret. (« *Sociétés des Beaux-Arts des départements* », *t.* xxi, Paris, 1897).

18. Houel (Georges). — La Revellière-Lepeaux, en Sologne [*à la Rousselière, commune d'Ardon*]. — Orléans, 1904.

19. Maillard (abbé). — La trombe de la Ferté-Saint-Aubin. (« *Mém. Soc. agr. Orl.* », 1907).

20. Huet (Emile). — Le manuscrit du prieur de Sennely, 1700. (« *Mém. Soc. arch. Orl.* », *t.* xxxii, 1908).

21. Soyer (Jacques). — Recherche de la paternité naturelle : déclarations de grossesse par devant le maire au xix[e] siècle [*à Marcilly-en-Villette*]. (« *Bulletin des Sciences économiques et sociales du Comité des Travaux historiques et scientifiques* », 1910. — Paris, 1911.

ff). — Canton de Jargeau

1. Anonyme. — Notices historiques sur quelques communes du département du Loiret [.... *Jargeau*]. (« *Etrennes orléanaises* », 1817).

2. Vergnaud-Romagnési (C.-F.). — Figurine antique trouvée à Tigy. — Paris, 1833. (*Extrait des* « *Ann. Soc. Sciences d'Orléans* », 1832).

3. Jollois. — Notice sur une figurine en terre cuite découverte à Tigy. (« *Ann. Soc. Sc. Orl.* », 1832).

4. Rocher (abbé). — Notes historiques et liturgiques sur un ciborium trouvé à Laqueuvre. — Orléans, 1858. (*Extrait des* « *Mém. Soc. arch. Orl.* », *t.* iv, 1858).

5. Mantellier. — Rapport sur les objets en bronze trouvés à Neuvy-en-Sullias. (« *Bul. Soc. arch. Orl.* », *t.* iii, 1859-61).

6. Pillon. — Une visite aux antiquités de Neuvy. (« *Bul. Soc. arch. Orl.* », *t.* iii, 1859-61).

7. Anonyme. — La prise et la réduction de la ville de Gergeau à l'obéissance du roi, faicte par MM. le comte de Sainct-Pol et mareschal de Vitry, le 28 mai 1621. — Réimpression ; Orléans, 1860.

8. Conestabile. — L'inscription du cheval de bronze de Neuvy-en-Sullias. (« *Bul. Soc. arch. Orl.* », *t.* iv, 1862-67).

9. Huillard-Bréholles. — Essai d'explication d'une inscription latine trouvée à Neuvy-en-Sullias. — Paris, 1862. (*Extrait de la « Revue archéologique »*).

10. Mantellier (P.). — Mémoire sur les bronzes antiques de Neuvy-en-Sullias. — Paris, 1865. (*Extrait des « Mém. Soc. arch. Orl. »*, *t.* ix, 1866).

11. E. V. (Le Dr). — Les inondés de Jargeau : Récit de tous les désastres dont les habitants ont été victimes pendant l'inondation de 1866. — Paris, 1866.

12. Méthivier (abbé). — Notice sur l'abbé Houssard, curé de Sandillon. — Orléans, 1867.

13. Duchateau. — Souvenirs historiques de la ville et du canton de Jargeau. — Orléans, 1873.

14. Boutet de Monvel (E.-F.-L.). — Etude historique sur la ville de Jargeau. (« *Mém. Soc. arch. Orl.* », *t.* xiv, 1875).

15. Dumuys (Léon). — Une excursion archéologique à Neuvy-en-Sullias. — Orléans, 1880. (*Extrait des « Mém. Soc. agr. Orl. »*, 1879).

16. Colas de la Noue (Ed.). — Histoire généalogique de la famille Colas, seigneurs des Francs...., de Puchesse [*commune de Sandillon*]...... — Orléans, 1883.

17. Dumuys (Léon). — Documents relatifs au siège d'Orléans et à la délivrance de Jargeau. (« *Bul. Soc. arch. Orl.* », *t.* ix, 1887-90).

18. Leroy (P.). — Documents concernant Jargeau. (« *Bul. Soc. arch. Orl.* », *t.* x, 1891-94).

19. Leroy (P.). — Jargeau et ses environs aux xive et xve siècles ; avec une préface par A. de Champeaux. — Paris, Orléans, 1893.

20. Leroy (P.-A.). — Les officiers savoyards au pont de Jargeau. (« *Mém. Soc. Savoisienne* », Chambéry, 1893).

21. Reinach (Salomon). — La trouvaille de Neuvy-en-Sullias (dans « Antiquités nationales : Description raisonnée du Musée de Saint-Germain-en-Laye ; bronzes figurés de la Gaule romaine », Paris, s. d. [1894]).

22. Bernois (abbé C.). — Les ponts de Jargeau et de Beaugency : Légende et explication. — Orléans, 1895.

23. Jarry (E.). — Résumé des documents relatifs à un procès le chapitre de Jargeau et le prieuré du Gué-de-Lorme, membre de l'abbaye de Saint-Euverte. (« *Bul. Soc. arch. Orl.* », *t.* xi, 1895-1897).

24. Leroy (P.-A.). — Jargeau et ses environs au xvie siècle. — Orléans, 1897.

25. LEROY (P.-A.). — Le protestantisme à Jargeau de 1601 à 1685. — Orléans, 1898.

26. HUET (Emile). — Le général baron Chauvel [maire de Darvoy]. (« *Bul. Soc. arch. Orl.* », *t.* XII, 1898-1901).

27. LEROY (P.). — Rébellion à Jargeau et à Saint-Denis-de-l'Hôtel contre l'impôt de trente sols par tonneau de vin (1644-45). — Orléans, 1899.

28. DUMUYS (L.). — Note sur une inscription commémorative de la restauration de la chapelle épiscopale de Sainte-Geneviève, de Jargeau. (« *Bul. Soc. arch. Orl.* », *t.* XIII, 1902-1904).

29. DUMUYS (L.). — Note sur un cadran solaire du XVIII^{e} siècle conservé à Jargeau. (*Ibidem*).

30. DUMUYS (L.). — Découvertes archéologiques faites à Férolles. (*Ibidem*).

31. [HERLUISON (H.) et LEROY (Paul)]. — Deux souvenirs commémoratifs à Jargeau (26 juin 1904) : La fête de Jeanne d'Arc et la famille Gangnières. — Orléans, 1904. (*Extrait des « Bul. Soc. arch. Orl. », t.* XIII).

32. CONTENSON (L. de). — La famille Gangnières, de Jargeau, au XVII^{e} siècle. — Orléans, 1904.

33. LEROY (Paul) et BAGUENAULT DE PUCHESSE (G.). — Le minutier d'un notaire de Jargeau .(« *Bul. Soc. arch. Orl.* », *t.* XIV, 1905-07).

34. LEROY (Paul). — Remarques d'état civil sur les protestants à Jargeau. (« *Bul. Soc. arch. Orl.* », *t.* XIV, 1905-07).

35. LEROY (P.-A.). — Une famille d'autrefois : De boucher à général. — Orléans, 1905.

36. LEROY (Paul) — Un nouveau marchand brodeur d'Orléans : Jean de Vienne (1666) [à Férolles]. (« *Bul. Soc. arch. Orl.* », *t.* XIV, 1905-07).

37. LEROY (Paul). — Soldats et miliciens [*à Jargeau et aux environs*] aux XVI^{e} et XVII^{e} siècles. (« *Mém. Soc. arch. Orl.* », *t.* XXXI, 1907).

38. REINACH (Salomon). — Pourquoi Vercingétorix a renvoyé sa cavalerie d'Alésia. [*Il est question dans cet article du cheval de bronze Rudiobus, trouvé à Neuvy-en-Sullias*]. (« *Revue celtique* », *t.* XXVII, 1906, *p.* 14).

39. BAGUENAULT DE PUCHESSE (G.). — Mémoires du comte de Souvigny [*originaire de Jargeau*]. (« *Bul. Soc. arch. Orl.* », *t.* XV, 1908-10).

40. LEROY (P.-A.). — Turenne et Mazarin à Jargeau. — Orléans, 1908.

41. HANNION (A.). — Notes historiques sur l'hospice de Jargeau, extraites de ses archives. — Vendôme, 1910.

42. **Leroy** (P.-A.). — **Vignerons, artisans, chirurgiens de Jargeau : Contrats de louage de travail et contrats d'apprentissage aux** XVI^{e} *et* XVII^{e} siècles. (« *Mém. Soc. arch. Orl.* », *t.* XXXIII, 1911).

43. **Soyer** (Jacques). — **Le temple du dieu gaulois Rudiobus à Cassiciate : Identification de cette localité** [Neuvy-en-Sullias] (*Extrait du « Bulletin de la Section de géographie du Comité des Travaux historiques »*, 1920). — Paris, 1921.

gg). — **Canton de Meung-sur-Loire.**

1. **Pellieux** (J.-N.) aîné. — **Rapport sur la pierre tombée du ciel entre les bourgs d'Epieds et de Charsonville.** (« *Bul. Soc. Sciences physiques... d'Orléans* », *t.* II, 1810).

2. **Vergnaud-Romagnési** (C.-F.). — **Mémoire sur des médailles romaines, divers objets antiques et une statuette trouvés près du chemin de Meung à Charsonville et dans les communes de Baccon, Cravant, Josne et Orléans.** — Paris, 1833. (*Extrait des « Ann. Soc. Sc. Orl. »*).

3. **Vergnaud-Romagnési** (C.-F.). — **Mémoire sur une sépulture gallo-romaine trouvée à Meung-sur-Loire, en mars 1838.** — Orléans, s. d.

4. **Vassal** (Charles de). — **Charte inédite du** VIII^{e} **siècle** [*datée de Meung*]. — Orléans, 1848 (*dans « Revue Orléanaise »*, 2^{e} année).

5. **Pibrac** (de). — **Découverte du tombeau mérovingien de saint Ay, ancien vicomte d'Orléans.** — Orléans, 1861. (*Extrait des « Mém. Soc. agr. Orl. »*).

6. **Pibrac** (comte de). — **Note sur la visite de Mgr l'évêque d'Orléans au tombeau de saint Ay.** (« *Mém. Soc. agr. Orl.* », 1861).

7. **Pibrac** (A. du Faur, comte de). — **Découverte de la sépulture de saint Liphard, magistrat orléanais du** VI^{e} **siècle.** — Orléans, 1867.

8. **Desnoyers.** — **Sépulture trouvée sur la commune de Meung-sur-Loire.** (« *Bul. Soc. arch. Orl.* », *t.* VI, 1874-1877).

9. [**Houdré**]. — **Prussiens et Français à Coulmiers : Extrait du journal du château de Luz, du 7 au 12 novembre 1870, par un témoin oculaire.** — Orléans, 1876.

10. **Boucher** (Auguste). — **Bataille de Coulmiers, 9 novembre 1870.** — 2^{e} édition, avec la liste des soldats morts à la bataille de Coulmiers. — Orléans, 1876. [*La 1re édition date de 1871*].

11. **Colas** (Ernest). — **Deux poètes du moyen-âge à Meung-sur-Loire : Jean de Meung et le « Roman de la Rose » ; François Villon et Thibault d'Aussigny.** (*Dans « Mélanges d'histoire orléanaise »*, Orléans, 1878).

12. **Pibrac** (de). — **Histoire de l'abbaye de Voisins.** — Orléans, 1882. (*Extrait des « Mém. Soc. agr. Orl. »*, 1881).

13. HUGOUNET (Paul). — Les champs de bataille de 1870 : Coulmiers. — Orléans, 1884.

14. AGNÈS (René). — Trois légendes de l'Orléanais : chats de Beaugency, ânes de Meung et chiens d'Orléans. — Orléans, 1886.

15. DOINEL (Jules). — Cartulaire de Notre-Dame de Voisins, de l'ordre de Citeaux. (« *Mém. Soc. arch. Orl.* », *t.* XVI, 1887).

16. BARBIER DE MONTAULT (Monseigneur). — Le disque émaillé du château de Montpipeau. (« *Bul. Soc. arch. Orl.* », *t.* IX, 1887-90).

17. DESNOYERS (abbé). — Objets trouvés à Saint-Ay. (*Ibidem*).

18. JARRY (Louis). — Les ligueurs d'Orléans à Meung et à Châteaudun ; réimpression du discours de 1590. — Orléans, 1891.

19. AUVRAY (Lucien). — Documents orléanais du XII^e^ et du XIII^e^ siècle, extraits du formulaire de Bernard de Meung. — Orléans, 1892. (*Extrait des « Mém. Soc. arch. Orl. », t.* XXIII).

20. LEMOINE (l'abbé Eugène). — Eloge funèbre des soldats français tués à la bataille de Coulmiers le 9 novembre 1870, prononcé dans l'église de Coulmiers le 9 novembre 1893. — Orléans, 1893.

21. JARRY (Louis). — Etude sur la coutume des meuniers de Meung et de Beaugency au moyen-âge. — Orléans, 1895. (*Extrait des « Mém. acad. Sainte-Croix », t.* VII).

22. POULLAIN (H.). — Découvertes à Meung-sur-Loire. (« *Bul. Soc. arch. Orl.* », *t.* XI, 1895-97).

23. BLANCHET (Adrien). — Les ateliers de Meung-sur-Loire et de Lusignan, 1656. (« *Revue numismatique* », 1898).

24. (ANONYME). — Almanach paroissial de Meung-sur-Loire. — Beaugency, 1898.

25. BELLET (A.). — Seigneur, maire et meuniers à Meung, au moyen-âge (« *Almanach paroissial de Meung-sur-Loire* », 1898).

26. BELLET (A.). — Jehan de Meung. (*Idem*, 1898).

27. BELLET (A.). — Jeanne d'Arc à Meung. (*Idem*, 1898).

28. BELLET (A.). — Membres de la fabrique paroissiale de Meung, depuis son origine jusqu'à nos jours. (*Idem*, 1898).

29. SOYER (Jacques). — Notes sur la famille de Jean de Village, associé commercial et neveu de Jacques Cœur, d'après le livre d'heures de Guillemette Hémetout, femme de Pierre de Village, greffier ordinaire des eaux et forêts en Berry (1526). — Bourges, 1900. [*Jean de Village, secrétaire de l'évêque d'Orléans Jean de Morvillier, inhumé en l'église Saint-Liphard ,à Meung-sur-Loire, en* 1556].

30. VEILLARD (Albert) et VALLANCOURT (Joseph). — Réglementation des Mauves de Meung : Notice et commentaires. — Beaugency, 1904.

31. CUISSARD (Charles). — Le « Songe » de Jean de Meung. (« *Mém. Soc. agr. Orl.* », 1905).

32. CLOUZOT (Henri). — Le véritable nom du seigneur de Saint-Ayl [*ami de Rabelais*]. Paris 1905. (*Extrait de la « Revue des Etudes rabelaisiennes »*).

33. Soyer (Jacques). — Identification des noms de lieu « Camedollus » et « Orcellum » (Huisseau-sur-Mauves), mentionnés dans la charte d'Agius, évêque d'Orléans (854). (*Extrait des « Bul. Soc. arch. Orl. », t.* xiv, 1905-07).

34. Jusselin (Maurice). — Compte-rendu de l'étude précédente. (« *Bibliothèque Ecole des Chartes* », *t.* lxx, 1909).

35. Clouzot (Henri). — Nouveaux documents sur Saint-Ayl. (« *Revue des Etudes rabelaisiennes* », *Paris*, 1908).

36. Charoy (Marcel). — Etude historique sur le château de Meung-sur-Loire. — Orléans, 1908. (*Extrait des « Mém. Soc. Agr. Orl.* », 1908).

37. Poullain (H.). — Magnodunum (*sic*) : ville de Meung-sur-Loire. — 2e édition. — Orléans, 1908.

38. Fautras (G.). — Autour d'un champ de bataille : Coulmiers. — Paris, 1909.

39. Jusselin (Maurice). — Acte inédit du roi Louis VII (1178) [*concernant le prieuré de Saint-Martin de Meung*]. (« *Bibliothèque Ecole des Chartes* », *t.* lxxi, 1910).

40. Witte (René de). — Une vieille châtellenie de l'Orléanais (1099-1794) : Montpipeau, d'après des documents inédits. — Nice, 1911.

41. Saget (abbé). — Ingres, peintre et musicien. [*Son séjour à Meung-sur-Loire*]. (« *Mém. Soc. agr. Orl.* », 1911).

42. Mirot (Léon). — Le procès du Boiteux d'Orgemont [*mort dans les prisons de Meung-sur-Loire*]. (« *Le Moyen-âge* », *novembre-décembre* 1912). [Cf. compte-rendu par E. Rodocanachi, dans « Journal des Débats », 5 août 1919].

43. Mauguin (G.) et Lachouque (lieutenant H.). — La bataille de Coulmiers. — Paris, s. d. [1912].

44. Soyer (Jacques). — Notes météorologiques, agricoles et historiques de Pantaléon Binois, curé de Baccon (1718-1746). (« *Mém Soc. agr. Orl.* », 1913).

45. Hochard (Gaston). — Ingres à Meung-sur-Loire. (*Dans le Mercure de France* », 1er février 1913).

46. Garsonnin (Dr). — Sarcophages découverts à Coulmiers. (« *Bul. Soc. arch. Orl.* », *t.* xvi, 1911-13).

47. Depréaux (Albert). — Note sur deux bornes de la juridiction épiscopale de Saint-Ay. (« *Bul. Soc. Arch. Orl.* », t. xvii, 1916).

48. Thomas (Antoine). — La date de la mort de Jean de Meun. (« *Comptes-rendus des séances de l'Académie des Inscriptions* », 1916).

49. Durrieu (Paul). — Jean de Meun et l'Italie (*Ibidem*, 1916).

50. Thomas (Antoine). — L'identité de maître Jean de Meun, étudiant à l'Université de Bologne en 1265-1269. (*Ibidem*, 1918).

51. U. R. — Rogemitale et Louis XI à Meung-sur-Loire (*dans* « *Journal des Débats* », 3 août 1919).

52. Langlois (Ernest). — Le Roman de la Rose [*3 tomes parus*]. — Paris, 1914-1922.
53. Auvray (Lucien). — Une nouvelle édition du Roman de la Rose. (« *Bul. Soc. arch. Orl.* »), t. xviii, 1917-1919).

hh. — Canton de Neuville-aux-Bois

1. Torquat (l'abbé de). — Eglise et château de Loury. (« *Bull. Soc. arch. Orl.* », t. i, 1848-53).
2. Dupuis. — Fouilles à Loury. (*Ibidem*).
3. Houdas. — Notice historique sur Loury. — Orléans, 1859.
4. Torquat (l'abbé de). — Les ruines de la Cour-Dieu [*commune d'Ingrannes*]. (« *Bul. Soc. arch. Orl.* », t. iii, 1859-61).
5. Jarry (Louis). — Histoire de l'abbaye de la Cour-Dieu, ordre de Citeaux [*commune d'Ingrannes*]. — Orléans, 1864.
6. Danton (J.) et Herluison (H.). — Notice sur Antoine Masson, graveur orléanais [*né à Loury en 1636*]. — Orléans, 1866.
7. Champion. — Notice sur Traînou. (« *Bul. Soc. arch. Orl.* », t. vii, 1878-82).
8. Jarry (Louis). — Jean Grancher, de Traînou, dit Jean d'Orléans, peintre des rois Charles VI, Charles VII et de Jean, duc de Berry. — Orléans, 1886 (*extrait des « Bul. Soc. arch. Orl. »*, t. viii, 1883-86).
9. Jarry (Louis). — Sépultures anciennes de Sully-la-Chapelle. (« *Bul. Soc. arch. Orl.* », t. viii, 1883-86).
10. Lelong (A.). — L'abbé Léon Godefroy, curé-doyen de Neuville-aux-Bois. — Orléans, 1887.
11. Saint-Venant (J. de). — Vestiges antiques dans la forêt d'Orléans [*commune d'Ingrannes*]. (« *Bul. Soc. arch. Orl.* », t. ix, 1887-90).
12. Vignat (G.). — Inscription des cloches de Vennecy. (« *Bul. Soc. arch. Orl.* », t. xi, 1895-97).
13. Leroy (P.-A.). — Souvenirs historiques sur Loury et Mareau-aux-Bois. — Orléans, 1898.
14. Chobert (l'abbé Max.). — Villereau ; une seigneurie sous l'ancien régime : vie sociale, politique et religieuse (1163-1793). — Bellegarde-Quiers (Loiret), 1902.
15. Brouard (Eugène). — Saint-Lyé : légendes, histoires, anecdotes. — Orléans, 1904.
16. Gaillard (J.). — Quelques mots sur M. E. Brouard [*inspecteur général honoraire de l'enseignement primaire, né à Saint-Lyé en 1824, mort en 1903*]. — Sa vie, sa pédagogie, ses œuvres. — Paris, 1904.
17. Anonyme. — Catalogue des tableaux, dessins, estampes, objets d'art et d'ameublement, dont la vente, par suite du décès

de M. le comte Léon Lavedan, directeur du « Correspondant », aura lieu au château de Loury. — Orléans, 1904.

18. Chobert (Max.). — Neuville, châtellenie royale. — Bellegarde-Quiers, 1906.

19. Baguenault de Puchesse (G.). — Le marquis de Courcy [*propriétaire du château de Claireau, commune de Sully-la-Chapelle*]. (« *Bul. Soc. arch. Orl.* », 1908).

20. Funck-Brentano (Frantz). — L'église de France et la Révolution [*analyse le journal de François Samelin, épicier à Neuville-aux-Loges*]. (*Dans « la Revue hebdomadaire », numéro du 30 avril 1910*). — Paris, 1910.

ii. — Canton d'Orléans Nord-Est

1. Blanvillain (J.-F.-C.). — Ode en l'honneur du vin de Saint-Jean-de-Braye. (« *Ann. Soc. Sc. Orl.* », t. iv, 1822).

2. Vergnaud-Romagnési (C.-F.). — La cloche de Pont-aux-Moines [*commune de Mardié*]. — Paris et Orléans, 1847.

3. Vassal (Ch. de). — La cloche de Pont-aux-Moines. (« *Revue orléanaise* », 1847).

4. Mantellier. — Cercueils en pierre trouvés à Semoy. (Dans « *Bul. Soc. arch. Orl.* », t. i, 1848-1853).

5. Boucher de Molandon. — Fête de Jeanne d'Arc à Chécy. (« *Bul. Soc. arch. Orl.* », t. ii, 1854-58).

6. Vergnaud-Romagnési. — Notice historique sur l'ancienne abbaye de Saint-Loup [*commune de Saint-Jean-de-Braye*]. — Orléans, 1856.

7. Basseville. — Pierre tumulaire de l'église de Boigny. (« *Bul. Soc. arch. Orl.* », t. iii, 1859-61).

8. Duleau. — Vidimus d'une charte de Charles d'Orléans en faveur de Pierre du Lys [*et lui concédant l'Ile-aux-Bœufs, dans la Loire, près Chécy*]. (« *Bul. Soc. arch. Orl.* », t. iv, 1862-67).

9. Boucher de Molandon. — Inscription commémorative du passage de Jeanne d'Arc à Chécy. (« *Bul. Soc. arch. Orl.* », t. iv, 1862-67).

10. Boucher de Molandon. — Découverte d'un trésor faite sur la commune de Mardié. (« *Bul. Soc. arch. Orl.* », t. iv, 1862-67).

11. Patron (l'abbé). — Recherches historiques sur Saint-Jean-de-Braye. — Orléans, 1864.

12. Collin. — Recherches historiques sur Saint-Jean-de-Braye par l'abbé Patron, chanoine d'Orléans. Lettre de M. Collin, ingénieur en chef, à l'auteur. — Orléans, 1864.

13. Vignat (Gaston). — Une inscription du xvi[e] siècle [*à Genouilly*]. (« *Mém. Soc. arch. Orl.* », t. ix, 1866).

14. Rocher (abbé). — Recherches sur la commanderie de Boigny

et sur l'ordre des chevaliers de Saint-Lazare de Jérusalem. — Orléans, 1865. (*Extrait des « Mém. Soc. arch. Orl.* », t. IX, 1866).

15. DESNOYERS. — Notice sur une urne funéraire trouvée dans la commune de Saint-Jean-de-Braye. — Orléans, 1867. (*Extrait des « Mém. Soc. arch. Orl.* », t. XI, 1868).

16. BEAUREGARD (Le chevalier Sourdeau de). — Mémoire sur Orléans, Gien, Marigny et Genabum. — Orléans, s. d. [*Autographie*].

17. BOUCHER DE MOLANDON. — Note sur un gros tournois de saint Louis, trouvé à Reuilly, commune de Chécy. — Orléans, 1875. (*Extrait des « Bul. Soc. arch. Orl.* », t. VI, 1874-77).

18. DESNOYERS (l'abbé). — Notice nécrologique sur l'abbé Guiot [*curé-doyen de Chécy*]. (« *Bul. Soc. arch. Orl.* », t. VII, 1878-1882).

19. VIGNAT (Eugène). — Les lépreux et les chevaliers de Saint-Lazare de Jérusalem et de Notre-Dame du Mont-Carmel [*concerne Boigny*]. — Orléans, 1884.

19 *bis*. BOUCHER DE MOLANDON. — Nouvelles inscriptions commémoratives dans l'église de Chécy. (« *Bul. Soc. arch. Orl.* », t. IX, 1887-90).

20. GUIOT (abbé). — Œuvres poétiques [*publiées par H. Herluison*]. — Orléans, 1884.

21. VIÉ (l'abbé). — Les poésies de M. l'abbé Guiot, curé-doyen de Chécy. (« *Mém. Ac. Sainte-Croix* », t. V, 1886).

22. BEAUCORPS (Adalbert de). — Le tumulus de Reuilly : son vase funéraire à cordons saillants. (*Extrait du « Journal du Loiret »*). — Orléans, 1888.

23. BOUCHER DE MOLANDON ET BEAUCORPS (A. de). — Le tumulus de Reuilly, son vase funéraire à cordons saillants de l'âge primitif du bronze. (« *Mém. Soc. arch. Orl.* », t. XXII, 1889).

24. CHALON-DESFORGES. — Prolongement du canal de Combleux à Orléans : étude commerciale. — Orléans, 1889.

25. COLAS DES FRANCS (Gaston). — Observations du maire d'Orléans sur le rapport présenté par M. Chalon-Desforges, conseiller municipal, au nom de la Commission chargée des études relatives au prolongement du canal de Combleux à Orléans. — Orléans, 1889.

26. RENAULT (Gustave). — Notice sur le canal d'Orléans et sur son prolongement de Combleux à Orléans. — Orléans, 1891.

27. BOUCHER DE MOLANDON. — Inauguration d'une croix commémorative du passage et du séjour de Jeanne d'Arc à Chécy (24 avril 1892). (« *Bul. Soc. arch. Orl.* », t. X, 1891-94).

28. BEAUCORPS (A. de). — Torques à bossettes et à segment mobile..., dans la sépulture à incinération du tumulus de Reuilly. (« *Mém. Soc. arch. Orl.* », t. XXIII, 1892).

29. BLOCH (Camille). — La Révocation de l'édit de Nantes : La

démolition du temple de Bionne [*commune de Chécy*]. (« *Bul. Soc. arch. Orl.* », t. xi, 1895-1897).

30. Dumuys (L.). — Découverte de sarcophages dans les bois dépendants du château de Charbonnière, commune de Saint-Jean-de-Braye. (« *Bul. Soc. arch. Orl.* », t. xiii, 1902-04).

31. Aylies (F.). — Le canal de Combleux à Orléans. — Orléans, 1902.

32. Jarry (E.). — Le prieuré de Pont-aux-Moines [*commune de Mardié*]. (« *Bul. Soc. arch. Orl.* », t. xiv, 1905-07).

33. Larnage (de). — Terre de Portmorant [*commune de Chécy*]. (« *Bul. Soc. arch. Orl.* », t. xv, 1908-10).

34. Larnage (de). — Un fief de l'abbaye de Saint-Loup [*commune de Saint-Jean-de-Braye*]. (« *Bul. Soc. arch. Orl.* », t. xv, 1908-10).

35. Duchateau (E.). — Chécy : Souvenirs historiques. — Orléans, 1914.

36. Beaucorps (baron A. de). — Quelques réserves sur l'histoire de Chécy de M. le curé-doyen Duchateau. — Orléans, 1914.

37. Brutails (J.-A.). — Inventaire sommaire des archives départementales de la Gironde, antérieures à 1790 : série H, tome 1er. [*Documents concernant Semoy, prieuré dépendant de l'abbaye de La Sauve*]. — Bordeaux, 1914.

38 Beaucorps (Charles de). — La maladrerie et la chapelle de Notre-Dame des Barres. (« *Le Semeur* », *bulletin paroissial de Boigny, juillet 1922*). — Orléans, 1922.

jj. — Canton d'Orléans Nord-Ouest

1. Benoist-Latour. — Examen des avantages que la Ville d'Orléans pourrait retirer des eaux de Fleury, et particulièrement de celles de la « Fontaine de l'Etuvée », sous le rapport de la salubrité et de son embellissement. (« *Ann. Soc. Sciences Orl.* », t. v, 1823) .

2. Pagot. — Rapport sur le mémoire précédent (*ibidem*).

3. Tristan (Comte J. de). — Observations sur des dents fossiles trouvées à Montabusard [*commune d'Ingré*] près d'Orléans. (« *Ann. Soc. Sciences Orl.* », 1823).

4. Jollois. — Notice sur les nouvelles fouilles entreprises dans l'emplacement de la Fontaine de l'Etuvée et sur les antiquités qu'on y a découvertes. (« *Ann. Soc. Sc. Orl.* », t. vii, 1824).

5. Vassal (C. de). — Le Chêne de l'Evangile [*commune de Chanteau*], légende de l'Orléanais. (« *Mém. Soc. Sciences Orl.* », 1843).

6. Vassal (C. de). — Punition d'un calomniateur au xive siècle [*Jean Bréviende, paroissien de Saint-Jean-de-la-Ruelle*]. (« *Mém. Soc. Sciences Orl.* », t. viii, 1849).

7. Pillon. — L'église de La Chapelle-Saint-Mesmin. (« *Bul. Soc. arch. Orl.* », t. i, 1848-53).

8. Pillon. — Porte Santerre de l'église d'Ingré. (« *Bul. Soc. arch. Orl.* », t. i, 1848-53).

9. Pillon. — Découverte de la grotte de saint Mesmin à La Chapelle. (« *Bul. Soc. arch. Orl.* », t. ii, 1854-58).

10. Mantellier. — Bénédiction de la grotte de saint Mesmin et de la croix de Micy [*avec le discours de Mgr Dupanloup*]. (« *Bul. Soc. arch. Orl.* », t. ii, 1854-58).

11. Lockhart. — Description du dépôt d'ossements fossiles de Montabuzard, commune d'Ingré. (« *Mém. Soc. agr. Orl.* », 1857).

12. Boucher de Molandon et Collin (A.). — Etudes sur une bastille anglaise du xv^e^ siècle, retrouvée en la commune de Fleury près Orléans, accompagnées d'une carte du siège de 1428-29 et du plan de la bastille. — Orléans, 1858. (*Extrait des « Mém. Soc. arch. Orl.* », t. iv, 1858).

13. Pillon. — La maison de l'Ardoise, à La Chapelle-Saint-Mesmin. (« *Bul. Soc. arch. Orl.* », t. iii, 1859-1861).

14. Pillon (Ernest). — Etude historique sur La Chapelle-Saint-Mesmin. — Orléans, 1862. (*Extrait des « Bul. Soc. arch. Orl.* », t. iv).

15. Czajewski (Cyprien). — Quelques mots sur les ruines des Quatre-Clefs, commune de Saran, et sur les objets archéologiques qu'on y a trouvés. (« *Mém. Soc. agr. Orl.* », 1870).

16. Czajewski. — Nouvelle découverte au même endroit. (« *Mém. Soc. agr. Orl.* », 1875).

17. [Jacob (G.)]. — Souvenirs du Petit Séminaire de La Chapelle-Saint-Mesmin par un ancien élève. — Orléans, s. d.

18. Despierre (l'abbé). — Les origines du Petit Séminaire de La Chapelle-Saint-Mesmin. — Orléans, 1878.

19. [Vié (abbé Gustave)]. — Petit Séminaire de La Chapelle-Saint-Mesmin : Le site ; l'histoire ; l'œuvre. — Orléans, s. d.

20. Charpignon (Le D^r^). — Histoire de la Fontaine de l'Etuvée. — Orléans, 1883. (*Extrait des « Mém. Soc. agr. Orl.* », 1883).

21. Pérot (Francis). — Le « Tronc de Boulay ». (« *Bul. Soc. arch. Orl.* », t. viii, 1883-86, p. 549).

22. Thillier (J.). — Le Champ-aux-Nonnains à Chanteau (1237-1514). (« *Mém. Soc. arch. Orl.* », t. xx, 1885).

23. Touchet (Mgr X.-S.). — Allocution prononcée dans l'église de Fleury à l'occasion du 24^e^ anniversaire du combat d'Orléans, le 11 octobre 1894. — Orléans, 1894.

24. Vié (l'abbé). — La journée du 11 octobre 1870 : allocution prononcée en l'église de Fleury, le 11 octobre 1895, à l'occasion du 25^e^ anniversaire du combat d'Orléans. — Orléans, 1895.

25. Bloch (Camille). — Règlement pour les écoles d'Ingré (1763). (« *Bul. Soc. arch. Orl.* », t. xii, 1898-1901).

26. Dollfus (G.) et Gauchery (P.). — Notes nouvelles sur le calcaire de Montabuzard, près d'Orléans. (« *Bul. Soc. géologique de France* », 1899).
27. Huet (Emile). — Histoire du Petit Séminaire de La Chapelle-Saint-Mesmin. — Orléans, 1913.
28. Pommier (Alexandre). — Essai sur le monastère d'Ambert ès forest (*sic*) d'Orléans [*commune de Chanteau*] : Son origine et sa suppression. (*Extrait des « Mém. Soc. arch. Orl.* », 1915).
29. Soyer (Jacques). — Une inscription funéraire du xvi^e siècle concernant Enée Coustely, héraut de France, valet de chambre du roi et capitaine de la Tour Neuve d'Orléans, 1577 [à Saint-Jean-de-la-Ruelle]. (« *Bul. Soc. arch. Orl.* », t. xvii, 1916).

kk. — Canton d'Orléans-Sud

1. Fontenu (abbé de). — Réflexions historiques sur le Loiret (*dans « Histoire de l'Académie royale des Inscriptions et Belles-Lettres* », t. vi, 1739, p. 234).
2. Société royale de physique, d'histoire naturelle et des arts d'Orléans. — Essai sur la topographie d'Olivet. — Orléans, Paris, 1784.
3. Vergnaud-Romagnési. — Abbaye de Saint-Mesmin de Mici. (« *Etrennes orléanaises* », 1838).
4. Vergnaud-Romagnési (C.-F.). — Mémoire sur l'ancienne abbaye de Saint-Mesmin de Mici. — Orléans, 1842.
5. Vassal (de). — Légendes de l'Orléanais : Colin et Jeanne [*seigneurie de Cormes, commune de Saint-Cyr-en-Val*]. (« *Mém. Soc. Sciences Orl.* », 1849).
6. Rocher (l'abbé). — L'abbaye de Saint-Mesmin de Mici. (*Extrait du « Congrès scientifique de France* », session d'Orléans, 1851). — Paris et Orléans, 1852.
7. Torquat (E. de). — Le château de l'Isle et la famille Groslot d'Orléans. — Orléans, 1853. (*Extrait des « Mém. Soc. arch. Orl.* », t. ii, 1853).
8. Pillon. — Dernière visite à Micy. (« *Bul. Soc. arch. Orl.* », t. ii, 1854-58).
9. Dupuis (F.). — Du lieu où François de Guise a été assassiné par Poltrot en 1563 [*Les Vaslins, commune de Saint-Hilaire-Saint-Mesmin*]. (« *Mém. Soc .arch. Orl.* », t. iv, 1858).
10. Torquat (l'abbé de). — Histoire de l'abbaye de Micy-Saint-Mesmin. (« *Mém. Soc. arch. Orl.* », t. iv, 1858).
11. Méthivier (l'abbé). — Notice sur une relique du manteau de saint Martin, évêque de Tours, patron de l'église d'Olivet. — Orléans, 1860.
12. Méthivier (l'abbé). — Œuvres paroissiales de Saint-Martin-d'Olivet. — Orléans, s. d.

13. Deslignières. — Le Loiret et ses rives : Olivet, la Source, le Loiret, fêtes sur l'eau. — Orléans, 1862.

14. Certain (Eugène de). — Fragments de l'histoire de Saint-Mesmin de Micy. (« *Bibliothèque de l'Ecole des Chartes* », 23e année, 1862).

15. Buzonnière (L. de). — La seigneurie et le château de Cormes [*commune de Saint-Cyr-en-Val*]. (« *Mém. Soc. arch. Orl.* », t. v, 1863).

16. Rocher (l'abbé). — Recherches historiques sur la maladrerie des Châteliers de Saint-Hilaire-Saint-Mesmin. — Orléans, 1867. (*Extrait des « Mém. Soc. arch. Orl.* », t. ix, 1866).

17. Rocher (l'abbé). — Notice historique sur la paroisse de Saint-Hilaire-Saint-Mesmin. — Orléans, 1867.

18. Vergnaud-Romagnési (C.-F.). — Le château de l'Ile-Bourdon et l'inondation de la Loire en septembre 1866. — Le Mans, 1868.

19. Sainjon. — Le pont d'Olivet. (« *Mém. Soc. agr. Orl.* », 1872, p. 117).

20. Sainjon (Henry). — Origine gallo-romaine du pont de l'Archet [*commune de Saint-Hilaire-Saint-Mesmin*]. (« *Mém. Soc. agr. Orl.* », 1876, p. 38).

21. Cochard (Th.). — Micy : Son histoire ; son influence sociale au vie siècle. (« *Mém. Ac. Sainte-Croix*, t. iii, 1877).

22. Desnoyers. — Jupiter Labrandéen à Saint-Cyr-en-Val. — Orléans, 1880. (*Extrait des « Mém. Soc. agr. Orl.* », 1879).

23. Desnoyers. — Mémoire sur les médailles romaines trouvées à Saint-Cyr-en-Val en 1880. — Orléans, 1881. (*Extrait des « Mém. Soc. agr. Orl.* »).

24. Havet (Julien). — Questions mérovingiennes. ii. Les découvertes de Jérôme Vignier. Diplôme de Clovis pour Micy [*Saint-Mesmin*]. (« *Bibl. Ecole des Chartes* », t. xlvi, 1885).

25. Boucher de Molandon. — Un oncle de Jeanne d'Arc depuis quatre siècles oublié : Mangin (de Vouthon), frère d'Isabelle, mère de la Pucelle. Sa résidence à Saint-Denis-en-Val. — Orléans, 1891. (« *Mém. Soc. arch. Orl.* », t. xxiii, 1892).

26. Ratouis (P.). — Histoire intime d'un couvent d'Ursulines : Les Bourniquettes de Saint-Charles et la paroisse de Saint-Jean-le-Blanc (1562-1770). (« *Mém. Soc. arch. Orl.* », t. xxiv, 1892).

27. Da Costa (Henri). — Jeanne d'Arc à Olivet. — Orléans, 1895.

28. Martin (Alexis). — Une visite à Orléans... ; Olivet... — Paris, 1895.

29. Giard (René). — Diplôme inédit de Pépin Ier d'Aquitaine [*en faveur de l'abbaye de Saint-Mesmin*]. (« *Bibl. Ecole des Chartes* », t. lxii, 1901).

30. Jarossay (abbé Eugène). — Abbaye de Micy-Saint-Mesmin-lez-Orléans (502-1790). (« *Mém. Acad. Sainte-Croix* », t. ix, 1902).

31. Auvray (L.). — Manuscrits de Fleury-sur-Loire et de Micy. (« *Bul. Soc. arch. Orl.* », 1902-04).

32. Simon (J.-M.). — Histoire d'Olivet. (*Dans « le Républicain Orléanais », numéros du 31 octobre 1902 et suivants*).

33. Poncelet (le Père Albert). — Les Saints de Micy. (« *Analecta Bollandiana* », Bruxelles, 1905).

34. Dumuys (Léon). — Note sur un portrait d'évêque (Antoine Rose), conservé à Saint-Hilaire-Saint-Mesmin. (« *Bul. Soc. arch. Orl.* », t. xiv, 1905-07).

35. Soyer (Jacques). — Acte de décès d'Antoine Rose, abbé de Saint-Mesmin, évêque de Clermont. (« *Bul. Soc. arch. Orl.* », t. xiv, 1905-07, p. 608).

36. Soyer (Jacques). — Identification des noms de lieu « Camedollus » [*Champdoux, commune de Saint-Denis-en-Val*], et « Orcellum », mentionnés dans la charte d'Agius (854). (*Extrait des « Bul. Soc. arch. Orl.* », t. xiv, 1905-07).

37. Baillet (Auguste). — Les Capucins d'Orléans : La fondation de l'église de Saint-Jean-le-Blanc ; Henri IV et Marie de Médicis à Orléans (22 avril 1602) ; les loups près d'Orléans. (« *Mém. Soc. agr. Orl.* », 1909).

38. Bourgneuf (Jean-Léon du) [pseudonyme de Louis d'Illiers]. — La Fontaine [château, commune d'Olivet], xvii^{e}-xix^{e} siècles. — Orléans, 1913.

39. Garsonnin (D^{r}). — Quelques bornes de l'abbaye de Saint-Mesmin. (« *Bul. Soc. arch. Orl.* », t. xvii, 1915).

II. — Ville d'Orléans (1)

1. Trippault (L.). — Sylvula antiquitatum aurelianarum. — — Aurelianis (= Orléans), 1573. [*Réimpression de 1879*].

2. La Chastre. — Déclaration de Monsieur de La Chastre, mareschal de France, faicte aux habitans d'Orléans en l'assemblée tenue en son logis le jeudy 17^{e} février 1594, pour les induire a recognoistre le roy... — Orléans, 1594.

3. Lancelot. — Dissertation sur Genabum, ancienne ville du pays des *Carnutes* ou Chartrains. (« *Mémoires de l'Académie des Inscriptions* », t. viii, 1733).

4. Polluche (Daniel). — Description de la ville et des environs d'Orléans, avec des remarques historiques. — Orléans, 1736

5. Anonyme. — Détail historique de la ville d'Orléans. — Orléans, 1736. — Orléans [*chez Charles Jacob*], 1736.

6. Anville (D'). — Dissertation sur Genabum, ancienne ville des peuples carnutes, avec l'explication des voies romaines qui passaient dans l'Orléanais et dans le Berri (*dans « Eclaircissements géographiques sur l'ancienne Gaule... »*). Paris, 1741.

(1) Nota : les ouvrages concernant cette ville, déjà indiqués dans la 1^{e} partie, ne seront pas mentionnés ici.

7. Anonyme. — Etat présent de la ville d'Orléans et ses dépendances. — Orléans, [chez Charles Jacob], 1743.

8. Jousse (D.). — Détail historique de la ville d'Orléans. — Orléans, 1752.

9. Moithey. — Recherches historiques sur la Ville d'Orléans. — Orléans, 1775.

10. Ville d'Orléans. — Délibérations de l'Assemblée générale de la Ville d'Orléans tenue le 1er décembre 1788, concernant plusieurs objets relatifs à la convocation des Etats généraux. — Orléans, 1788.

11. Ville d'Orléans. — Lettres adressées au roi et à M. Necker par les maire et échevins de la ville d'Orléans, sur le résultat du Conseil tenu à Versailles le 27 décembre 1788. — Orléans, 1789.

12. Anonyme. — Délibération et arrêté des curés d'Orléans relativement à la convocation des Etats généraux. — S. l. n. d. [1789].

13. Anonyme. — Essais historiques sur quelques rues de la ville d'Orléans. (« *Almanach du Loiret* », 1815).

14. Dubois (l'abbé). — Notice historique et description de l'église cathédrale de Sainte-Croix d'Orléans. — Orléans, 1818.

15. Jallon (Dr). — Notice biographique sur Nicolas-Marie, marquis de Tristan, ... ancien maire de la ville d'Orléans. (« *Ann. Soc. Sc. Orl.* », t. iii, 1821).

16. Pagot. — Notice sur des restes de constructions romaines, découvertes à Orléans, en 1821, et qui ont appartenu à un théâtre. (« *Ann. Soc. Sc. Orl.* », t. iv, 1822).

17. Benoist-Latour. — Notice sur la ville d'Orléans en 1823. (« *Ann. Soc. Sc. Orl.* », t. vi, 1823).

18. V[ergnaud-Romagnési] (C.-F.). — Notice historique sur l'ancien Grand Cimetière et sur les cimetières actuels de la ville d'Orléans. — Orléans, 1824.

19. Jollois. — Notice sur un coffre ancien qui se voit dans la sacristie de Saint-Aignan. (« *Ann. Soc. Sc. Orl.* », 1824).

20. Jollois. — Notice sur le coffre de Saint-Aignan d'Orléans. (« *Annuaire du Loiret* », 1825).

21. Jolimont (de). — Vues pittoresques de la cathédrale d'Orléans et détails remarquables de ce monument, avec un texte historique et descriptif. — Orléans, 1826.

22. Vergnaud-Romagnési. — De quelques sépultures anciennes trouvées à Orléans, dans ses environs et dans le département du Loiret. (« *Etrennes orléanaises* », 1828).

23. Benoist-Latour. — Note sur les travaux de sondage exécutés aux Montées. (« *Ann. Soc. Sc. Orl.* », 1828).

24. Vergnaud-Romagnési (C.-F.). — Notice historique sur l'église cathédrale de Sainte-Croix d'Orléans. — Orléans, 1828.

25. Vergnaud-Romagnési (C.-F.). — Indicateur orléanais ou guide des étrangers à Orléans et dans le département du Loiret. — Orléans, 1829.

26. Vergnaud-Romagnési. — Notice historique sur la découverte du cimetière primitif de la ville d'Orléans. (« *Ann. Soc. Sc. Orl.* », 1830).

27. Vergnaud-Romagnési. — Nomenclature descriptive des médailles extraites des fouilles faites en 1805 par M. de Villevêque à Saint-Euverte, et faisant partie de la collection de M. Athanase de Villevêque. (« *Ann. Soc. Sc. Orl.* », 1830).

28. Vergnaud-Romagnési (C.-F.). — Histoire de la ville d'Orléans, de ses édifices, monumens, établissemens publics, etc. ;... augmentée d'un précis sur l'histoire de l'Orléanais. [*2e édition de « l'Indicateur orléanais »*]. — Orléans, 1830.

29. Colas de la Noue. — Rapport sur l' « Indicateur Orléanais », de M. Vergnaud-Romagnési. (« *Ann. Soc. Sc. Orl.* », 1830).

29 *bis*. Vergnaud-Romagnési. — Notes sur le rapport ci-dessus. (*Ibidem*).

30. Jollois. — Antiquités du grand Cimetière d'Orléans. — Paris et Orléans, 1831.

31. Anonyme. — Relation de ce qui s'est passé dans la ville d'Orléans en exécution des ordres du roy Charles IX, envoyés de Paris et arrivés dans ladite ville d'Orléans le 25 août 1572. (« *Annuaire du Loiret* », 1832).

32. Anonyme. — Extrait d'une lettre écrite le 20 juillet 1578 aux résidus de l'Eglise d'Orléans, épars çà et là, par le ministre Daniel Toussaint, estant en Palatinat, où il annonçoit la parole de Dieu à l'Electeur Palatin Frédéric. (« *Annuaire du Loiret* », 1832).

33. Vergnaud-Romagnési (C.-F.). — Notice historique sur le fort des Tourelles de l'ancien pont de la ville d'Orléans (où Jeanne d'Arc combattit et fut blessée), et sur la découverte de ses restes en juillet 1831. — Paris, 1832. (*Extrait des « Ann. Soc. Sciences Orl.* », 1832).

34. Vergnaud-Romagnési. — Mémoire sur des sculptures antiques, trouvées à Orléans, lors des fouilles pratiquées sur le quai de la Tour-Neuve, près la rue des Bouchers en 1833. (« *Ann. Soc. Sc. Orl.* », 1833).

35. Vergnaud-Romagnési. — Mémoire sur la porte Saint-Jean d'Orléans. (« *Ann. Soc. Sc. Orl.* », 1833).

36. Vergnaud-Romagnési. — Notice historique et descriptive de l'église de Saint-Pierre-en-Pont d'Orléans. (« *Ann. Soc. Sc. Orl.* », 1833).

37. Vergnaud-Romagnési (C.-F.). — Réponse à la lettre de M. Jollois sur l'emplacement du fort des Tourelles du pont d'Orléans. — Paris et Orléans, 1834.

38. Vergnaud-Romagnési (C.-F.). — Notice sur des vitraux remarquables de son cabinet et provenant du château de Chenonceaux, de la chapelle Saint-Jacques d'Orléans et autres lieux. — Orléans, s. d.

39. ANONYME. — De l'ancienne Porte Saint-Jean. (« *Annuaire du Loiret* », 1835).

40. LACAVE. — Rapport sur le plan pittoresque d'Orléans de M. Ch. Pensée. (« *Ann. Soc. Sc. Orl.* », 1836).

41. BESNARD. — Construction d'un nouvel Hôtel-Dieu à Orléans : Proposition faite au Conseil municipal dans sa séance du 2 novembre 1836. — Orléans, 1836. (*Voir aussi « Annuaire du Loiret »*, 1837).

42. UN ÉLECTEUR [VERGNAUD-ROMAGNÉSI]. — De la translation et reconstruction de l'Hôtel-Dieu d'Orléans. — Orléans, s. d. [vers 1836].

43. ANONYME. — Ancienne porte Saint-Laurent d'Orléans (« *Annuaire du Loiret* », 1836).

44. VERGNAUD-ROMAGNÉSI. — Notice sur une ancienne bannière de la ville d'Orléans portée jadis aux processions de la délivrance de la ville, le 8 mai. (« *Ann. Soc. Sc. Orl.* », 1836).

45. VERGNAUD-ROMAGNÉSI. — Mémoire sur l'ancienne porte de Saint-Laurent, ou le jardin de ville d'Orléans, destiné aux constructions de l'Entrepôt. (« *Ann. Soc. Sc. Orl.* », 1836).

46. VERGNAUD-ROMAGNÉSI. — Supplément à la notice historique et descriptive de l'église de Saint-Pierre-en-Pont d'Orléans. (« *Ann. Soc. Sc. Orl.* », 1836).

47. LOTTIN (D.), père. — Recherches historiques sur la ville d'Orléans [des origines au 15 septembre 1830 ; en 8 tomes]. — Orléans, 1836-1845.

48. FLEURY (J.-A.). — Orléans et ses historiens. — Orléans, 1837.

49. [VERGNAUD-ROMAGNÉSI]. — Document inédit relatif au siège d'Orléans en 1429. (« *Etrennes orléanaises* », 1837).

50. ANONYME. — Notice sur les embellissemens dont peuvent être susceptibles les quartiers de la ville d'Orléans que doit réunir la rue projetée en face de la cathédrale de Sainte-Croix. (« *Annuaire du Loiret* », 1837).

51. VERGNAUD-ROMAGNÉSI. — Document sur le siège d'Orléans par les Anglais en 1429. (« *Mém. Soc. Sc. Orl.* », 1837).

52. MAISTRASSE (A.). — Recherches sur les institutions militaires de la Ville d'Orléans qui ont précédé la création de sa garde nationale en 89. (« *Annuaire du Loiret* », 1840).

53. SEVIN-MAREAU (H.). — Discours prononcé à l'occasion de la pose de la première pierre du nouvel Hôtel-Dieu d'Orléans. — Orléans, 1841.

54. VASSAL (C. de). — L'Orme-au-Diable [*commune d'Orléans*], légende de l'Orléanais. — Orléans, s. d. [vers 1840].

55. PENSÉE. — Orléans : Album-guide. — Orléans, 1843.

55 *bis*. DUPRÉ. — Monographie de l'église Sainte-Croix d'Orléans. (« *Journal de Loir-et-Cher* », *numéro du 25 juillet 1844*). — Blois, 1844.

56. [Vergnaud-Romagnési]. — Description d'une ancienne bannière de la Ville d'Orléans, appelée bannière de Jeanne d'Arc, et documens nouveaux inédits et très curieux à ce sujet. Documens inédits sur les bannières et guidons anciens de la Ville d'Orléans et sur divers faits relatifs à la famille de Jeanne d'Arc. — S. l. n. d.

57. Anonyme. — Archéologie orléanaise : Monographie de Sainte-Croix. — Orléans, 1844.

58. Emmanuel [Emmanuel de Torquat]. — Quatre jours dans Orléans ou description historique et archéologique de la ville et de ses environs. — Orléans, 1845.

59. Vergnaud-Romagnési (C.-F.). — Des diverses enceintes, des accroissemens et de la population d'Orléans. (« *Etrennes orléanaises* », 1846).

60. Barbier (l'abbé Hippolyte). — Une promenade à Orléans. — Orléans, 1846.

61. Bimbenet (Eugène). — Institution des maires d'Orléans et de la justice de la police de la ville. (« *Annuaire du Loiret* », 1846).

62. Pibrac (Dufaur de). — Rapport sur l' « Histoire architecturale d'Orléans » [*par M. de Buzonnière*] et réplique de l'auteur de cette histoire. (« *Mém. Soc. Sc. Orl.* », 1846).

63. Genty (A.-A.). — Notice historique et descriptive de la cathédrale d'Orléans. — Orléans, 1846.

64. Pailliet (J.-B.-J.). — Récit des faits concernant les gardes nationaux d'Orléans qui se sont rendus à Paris lors de l'insurrection de juin 1848. — Orléans, 1848.

65. Boutet de Monvel. — Monument à élever aux gardes nationaux d'Orléans qui ont succombé à Paris victimes de leur dévouement en juin 1848. (« *Mém. Soc. Sc. Orl.* », t. viii, 1849).

65 *bis*. Buzonnière (de). — Histoire architecturale de la ville d'Orléans. [*En 2 tomes*]. — Orléans, 1849.

66. Bimbenet (Eugène). — Monographie de l'hôtel de la mairie d'Orléans. De l'institution des maires, de la justice et de la police de la ville. — Orléans, 1851. (*Extrait des « Mém. Soc. arch. Orl. »*, t. i).

67. Pibrac (Dufaur de). — Rapport sur l'ornementation de l'hôtel de ville d'Orléans. (« *Mém. Soc. Sc. Orl.* », 1852).

68. Vassal (de). — Coutumes fiscales d'Orléans à la fin du xiii^e siècle. (« *Mém. Soc. arch. Orl.* », t. ii, 1853).

69. Vergnaud-Romagnési. — Mémoire sur une crypte découverte en 1852 dans le jardin du Séminaire d'Orléans. (« *Mém. Soc. agr. Orl.* », 1853).

70. Buzonnière (de). — Note sur la destination de deux compartimens de la crypte de Saint-Avit. (« *Mém. Soc. agr. Orl.* », 1853).

71. Mantellier. — Projet de décoration historique de l'hôtel de-ville d'Orléans. (« *Bul. Soc. arch. Orl.* », t. i, 1848-1853).

72. Lenormant. — Lettre à M. le Ministre des Cultes pour la reconstruction de la flèche de Sainte-Croix. (*Ibidem*).

73. Anonyme. — Crypte de Saint-Avit, au grand Séminaire. (*Ibidem*).

74. Rocher (l'abbé). — Note sur le chapitre de Saint-Pierre-le-Puellier d'Orléans. (*Ibidem*).

75. Mantellier et comte de Tristan. — Sépultures de l'église Saint-Euverte. (*Ibidem*).

76. Conseil général du Loiret. — Vote relatif à l'ancienne église Saint-Jacques. (*Ibidem*).

77. Clouet. — Voie romaine dans le jardin du grand Séminaire. (*Ibidem*).

78. Nouel de Buzonnière. — Notice archéologique sur la crypte de Saint-Avit d'Orléans. (« *Mém. Soc. arch. Orl.* », t. ii, 1853).

79. Huot (Paul). — Le vieil Orléans : excursions archéologiques — Orléans, 1854.

80. Société archéologique de l'Orléanais. — Lettre au Maire relative à la conservation des maisons du vieil Orléans. (« *Bul. Soc. arch. Orl.* », t. ii, 1854-58).

81. Dupuis. — Inscription d'une maison du faubourg Bourgogne. (*Ibidem*).

82. Pillon. — Corporation des apothicaires d'Orléans. (*Ibidem*).

83. Barthélemy (A. de). — Le joyeux avènement de Mgr Joseph de Paris, évêque d'Orléans. (*Ibidem*).

84. Anonyme. — Réouverture et bénédiction de l'église Saint-Euverte. (*Ibidem*).

85. Torquat (abbé de). — Restauration de l'église Saint-Euverte. (*Ibidem*).

86. Torquat (abbé de). — Crypte de l'église Saint-Aignan. (*Ibidem*).

87. Torquat (abbé de). — La flèche de la cathédrale d'Orléans. (*Ibidem*).

88. Dupuis. — Rapport sur les inscriptions pour la statue de Pothier. (*Ibidem*).

89. Vergnaud-Romagnési (C.-F.). — Fête de Jeanne d'Arc à Orléans, les 6, 7, 8, 9 et 10 mai : Précis sur la vie et les exploits de Jeanne d'Arc, ses portraits, les monumens en son honneur. — Orléans, Paris, 1855.

90. Monteyremar (Henri de). — Notice historique sur l'église de Sainte-Croix d'Orléans. — Orléans, 1855.

91. Pibrac (A. du Faur, vicomte de). — Rapport sur un mémoire de M. le chevalier de Beauregard relatif à Genabum, suivi de nouvelles recherches sur la position de cette ville. (*Extrait des « Mém. Soc. agr. Orl. »*, 1855).

92. Aufrère-Duverney. — Notice historique et critique sur les monuments érigés à Orléans en l'honneur de Jeanne d'Arc. — Orléans, 1855.

93. Rabourdin. — Mémoire sur les eaux potables d'Orléans. (*Extrait des « Mém. Soc. agr. Orl. »*, 1857).

94. Baguenault de Viéville (G.). — Orléans et ses panégyristes au xvie siècle. (« *Mém. Soc. agr. Orl.* », 1857).

95. Bimbenet (Eugène). — Recherches sur l'administration de la justice dans l'intérieur de la ville d'Orléans [*en 2 volumes*]. Orléans, 1858-1866. (*Extrait des « Mém. Soc. arch. Orl. »*, t. iv, v, vi et ix).

96. Boucher de Molandon. — Note de Guillaume Giraut, notaire au Châtelet d'Orléans, sur la levée du siège, inscrite de sa main sur son registre de minutes le 9 mai 1429. — Orléans, 1859. (*Extrait des « Mém. Soc. arch. Orl. »*, t. iv, 1858).

97. Godou (Alexandre). — Guide historial dans Orléans. — Orléans, 1859.

98. Torquat (l'abbé de). — Ancienne église de Saint-Sulpice à Orléans. (« *Bul. Soc. arch. Orl.* », t. iii, 1859-61).

99. Dupuis. — Murailles et porte de l'enceinte romaine d'Orléans. (*Ibidem*).

100. Baguenault de Viéville. — Chapelle de Saint-Jacques à Orléans. (*Ibidem*).

101. Buzonnière (de). — Rapport sur les restaurations opérées dans les églises d'Orléans. (*Ibidem*).

102. Buzonnière (de). — L'hôtel de la Prévôté et le nouveau logis des tambours de la ville. (*Ibidem*).

103. Girardot (de). — Inventaire de l'artillerie d'Orléans en 1599. (« *Bul. Soc. arch. Orl.* », t. iii, 1859-61).

104. Dupuis. — Acte de 1676 concernant l'hôpital général d'Orléans. (*Ibidem*).

105. Dupuis. — Logement des gens de guerre à Orléans : documents. (*Ibidem*).

106. Dupuis. — Actes relatifs au passage de Louis XIV à Orléans (1664) ; à une « visitation » générale des murs, tours, pont, etc., d'Orléans (1684) ; à la jouissance des droits de bourgeoisie, etc. (*Ibidem*).

107. Dupont (L.). — Les trois statues de Jeanne d'Arc, ou notices sur les monuments élevés à Orléans en l'honneur de Jeanne d'Arc. — Orléans, 1861.

108. Buzonnière (de). — Discussion sur la religion des Druides et le pont de Genabum. (« *Mém. Soc. agr. Orl.* », 1861).

109. Mantellier. — Mémoire sur la valeur des principales denrées et marchandises qui se vendaient ou se consommaient à Orléans au cours des xive-xviiie siècles. (« *Mém. Soc. arch. Orl.* », t. v, 1862).

110. Vergnaud-Romagnési (C.-F.). — Siège d'Orléans en 1429 : Mémoire sur les dépenses faites par les Orléanais. — Paris, 1861.

111. Lenormant (Charles). — Mémoire sur le tombeau de Saint-Euverte. (« *Mém. Soc. arch. Orl.* », t. v, 1862).

112. Pillon. — Le portereau Tudèle. (« *Bul. Soc. arch. Orl.* », t. iv, 1862-1867).

113. Sourdeval (de). — Extraits du journal manuscrit d'Hérouard, relatifs aux passages de Louis XIII à Orléans. (*Ibidem*).

114. Cosson (l'abbé). — Les tombes de la rue Muzaine à Orléans. (*Ibidem*).

115. Mantellier. — Lettre à M. le Préfet du Loiret au sujet de la salle des Thèses. (*Ibidem*).

116. Pibrac (de). — Inscription romaine du faubourg Saint-Vincent relative à « Genabum ». (*Ibidem*).

117. Loiseleur. — Interprétation de la précédente inscription. (*Ibidem*).

118. Torquat (l'abbé de). — Rapport sur les fouilles pratiquées rue Jeanne d'Arc (*Ibidem*).

119. Vergnaud-Romagnési (C.-F.). — Notice sur l'église Saint-Paterne d'Orléans et sur les projets de sa reconstruction. — Orléans, 1863.

120. Pibrac (de). — Mémoire sur les fouilles du puits des Minimes. (« *Mém. Soc. agr. Orl.* », 1863).

121. Desnoyers. — Mémoire sur la tombe en pierre trouvée dans la rue Muzaine. (« *Mém. Soc. agr. Orl.* », 1864).

122. Vergnaud-Romagnési (C.-F.). — Notice sur la maison dite d'Agnès Sorel, rue du Tabourg, à Orléans. — Orléans, 1864.

123. Beauregard (Le chevalier de). — *Genabum* avant et après Jules César. — Orléans, 1864.

124. Bimbenet (Eugène). — *Genabum* : Essai sur quelques passages des commentaires de César. — Orléans, 1865. (*Extrait des « Mém. Soc. arch. Orl. »*, t. ix).

125. Renier (Léon). — Une inscription récemment découverte à Orléans. — Paris, 1865.

126. Vignat (Gaston). — Note sur une des chapelles absidales de la basilique de Sainte-Croix d'Orléans. — Orléans, 1865. (*Extrait des « Mém. Soc. arch. Orl. »*).

127. Vergnaud-Romagnési. — Souvenirs de Jeanne d'Arc à Orléans, 1865.

128. Vergnaud-Romagnési (C.-F.). — 1re et 2e lettres sur *Genabum*. — Orléans, 1865.

129. Vergnaud-Romagnési (C.-F.). — Troisième lettre sur *Genabum*, adressée à la Société impériale des antiquaires de France. — Orléans, 1866.

130. Loiseleur. — Essai d'interprétation de l'inscription trouvée à Orléans où figure le mot *Cenab.* (« *Mém. Soc. agr. Orl.* », 1866).

131. Collin (Alexandre). — La casemate du bout du pont des Tourelles, du côté de la Sologne. — Orléans, 1867.

132. Mantellier (P.). — Histoire du siège d'Orléans (1428-29). — Orléans, 1867.

133. Boucher de Molandon. — Nouvelles études sur l'inscription romaine récemment trouvée à Mesve (Nièvre) ; conséquence de cette découverte pour la détermination géographique de *Genabum*, 2e édition. — Orléans, 1868. (*Extrait des « Mém. Soc. arch. Orl. »*, t. xi).

134. Vergnaud-Romagnési (C.-F.). — Nouveau guide des étrangers à Orléans : Notice sur l'Orléanais et la ville d'Orléans... — Orléans, 1868.

135. Villa (Hippolyte). — L'empereur Napoléon III et l'impératrice Eugénie au concours régional d'Orléans, le 10 mai 1868. — 2e édition. — Orléans, 1868.

136. Bimbenet (E.). — Recherches philologiques sur le sens de la double dénomination de *Gen-ab* et d'*Aurelia* donnée dans l'antiquité gaëlique à la ville d'Orléans. (« *Mém. Soc. agr. Orl.* », 1868).

137. Huot (Paul). — Les prisonniers d'Orléans, épisode révolutionnaire (1792-1793). (*Extrait de la « Revue d'Alsace »*, 1868).

138. Charpignon (Dr). — Fouilles pratiquées dans une cave de la rue Sainte-Anne. (« *Bul. Soc. arch. Orl.* », t. v, 1868-73).

139. Desnoyers (l'abbé). — Monnaies carlovingiennes trouvées à la porte Bourgogne. (*Ibidem*).

140. Buzonnière (de). — Restauration d'une maison située rue des Grands-Ciseaux, no 13. (*Ibidem*).

141. Patay (Dr). — Une maison du xve siècle à Orléans [rue de l'Empereur]. (*Ibidem*).

142. Desnoyers (l'abbé). — Restes d'une tour de la première enceinte d'Orléans, rue de l'Evêché, 3. (*Ibidem*).

143. Desnoyers (l'abbé). — Boulets en pierre du siège d'Orléans en 1429. (*Ibidem*).

144. Desnoyers (l'abbé). — Découvertes rue de Bourgogne, no 107. (*Ibidem*).

145. Vergnaud-Romagnési (C.-F.). — Souvenirs de l'ancienne Université d'Orléans et projet d'une place de la Préfecture. — Orléans, 1869.

146. Collin (A). — La cathédrale de Sainte-Croix d'Orléans, de 1849 à 1869. — Orléans, 1869.

147. Charpignon (Dr). — Vers gravés en 1670 sur une vitre trouvée dans une maison d'Orléans. — Orléans, 1870. (*Extrait des « Mém. Soc. agr. Orl. »*).

148. Boucher (Auguste). — Combat d'Orléans, 11 octobre 1870. — Orléans, 1871.

149. Boucher (Auguste). — Récits de l'invasion (1870-71) : Journal d'un bourgeois d'Orléans pendant l'occupation prussienne. — Orléans, 1871.

150. Bernier [député du Loiret]. — Paiement des dettes imposées à la ville d'Orléans par l'occupation [allemande]. — Projet d'enquête publique et d'appel à la population. — Orléans, 1871.

151. [Herluison (H.)]. — Les murailles d'Orléans pendant l'occupation prussienne, 1870-1871. — Orléans, 1871.

152. Cochard (Th.). — L'invasion prussienne de 1870 : I. Les Bavarois à Orléans. — II. Les Prussiens à Orléans. — 2e édition [*En 2 tomes*]. — Orléans, 1871.

153. Desnoyers (l'abbé). — Objets trouvés dans la Loire [à Orléans] durant l'été de 1870. (*Extrait des « Mém. Soc. arch. Orl.* », t. xii). — Orléans, 1871.

153 *bis*. Bouchet (Emile). — La seconde occupation allemande à Orléans (4 décembre 1870-16 mars 1871). — Orléans, 1871.

154. Delacroix (Saint-Clair). — Projet de liquidation des charges imposées à la Ville d'Orléans pendant l'occupation prussienne. — Orléans, 1871.

155. Boucher (Auguste). — Anniversaire du combat d'Orléans. — Orléans, 1871.

155 *bis*. Alpin (Emile). — Le 11 octobre [1870]. (« *Almanach du Progrès du Loiret* », 1872).

156. Bougaud (l'abbé). — Orléans et le caractère orléanais (« *Mém. Ac. Sainte-Croix* », t. ii, 1872).

157. Buzonnière (Léon Nouël de). — Etude pratique des œuvres de la Renaissance à Orléans. — Orléans, 1872.

158. Mantellier. — De deux inscriptions tumulaires qui se lisent en l'église de Saint-Pierre-le-Puellier d'Orléans. — Orléans, 1872. (*Extrait des « Mém. Ac. Sainte-Croix* »).

159. Charpignon (Dr). — Coup d'œil archéologique sur le sol de l'ancien Orléans. (« *Mém. Soc. agr. Orl.* », 1872).

160. Charpignon (Dr). — Souvenirs de l'occupation d'Orléans par les Allemands en 1870-71. — Orléans, 1872.

161. Baguenault de Puchesse (G.). — La Saint-Barthélemy à Orléans. (« *Mém. Soc. arch. Orl.* », t. xii, 1873).

162. Collin. — La cathédrale d'Orléans de 1869 à 1873. — Orléans, 1873.

163. Vignat (Gaston). — Inventaire du mobilier de la chapelle de Tous-les-Saints en l'église Sainte-Croix d'Orléans. — Orléans, 1874. (*Extrait des Mém. Soc. arch. Orl.* », t. xv).

164. Bimbenet (E.). — Examen critique de la charte octroyée par le roi Louis VII aux habitants d'Orléans en l'année 1137. (« *Mém. Soc. agr. Orl.* », 1874).

165. Villaret (Mlle de). — Quelques pages inédites de l'histoire d'Orléans, 1567 et 1568. (« *Bul. Soc. arch. Orl.* », t. vi, 1874-77).

166. Patay (Dr). — Revue de l'exposition rétrospective d'Orléans, mai et juin 1876. (*Ibidem*).

167. Vignat (G.). — Notice relative à la copie d'un authentique des reliques de Saint Donatien et de Saint Rogatien [à Orléans]. (*Ibidem*).

168. Doinel (Jules). — Extrait de l'information sur la noblesse de Jean de Vouthon devant le prévôt de Vitry, en date des 2 et 3 septembre 1476. [Renseignements sur la famille de Jeanne d'Arc à Orléans]. (*Ibidem*).

169. Collin. — Les derniers jours du pont des Tourelles à Orléans. — Orléans, 1875.

170. Desnoyers (l'abbé). — Atelier de charnières romaines découvert à Orléans. (« *Mém. Soc. agr. Orl.* », 1875).

171. Imbault (M.). — Façade occidentale de l'ancien Hôtel de Ville d'Orléans : Restitution de la galerie supérieure de cette façade par la découverte de deux pilastres, aujourd'hui déposés au Musée historique. — Orléans, 1875. (*Extrait des « Mém. Soc. arch. Orl.* », t. xv).

172. Doinel (Jules). — Note sur une maison de Jeanne d'Arc [à Orléans, rue des Petits-Souliers]. (« *Mém. Soc. arch. Orl.* », t. xv, 1876).

173. Anonyme. — Récit véritable de l'entrée de Mlle de Montpensier à Orléans, 27 mars 1652. — Orléans, 1876.

174. Doinel (Jules). — Mémoire sur la maison de la famille de Pierre d'Arc, frère de la Pucelle, à Orléans. [*Documents relatifs à Pierre et à Jean du Lys*, 1456 à 1502]. (« *Mém. Soc. arch. Orl.* », t. xv, 1876).

175. Desnoyers (l'abbé). — Inscription tumulaire de M. de Poudeux, premier supérieur sulpicien du grand Séminaire d'Orléans. (« *Bul. Soc. arch. Orl.* », t. vi, 1874-1877).

176. Lévin (A. de). — Lettre du Maire d'Orléans [A. de Lévin] à la Société archéologique, relative aux erreurs historiques commises dans un des bas-reliefs de la statue équestre de Jeanne d'Arc. (*Ibidem*). — Réponse de la Société au Maire à ce sujet (*Ibidem*).

177. Vignat (G.). — Le frère Martellange, jésuite, architecte des transepts de la cathédrale d'Orléans. (*Ibidem*).

178. Boucher de Molandon. — Reconstruction, dans les dépendances du Musée historique, de la façade, en bois sculpté, d'une maison du xvie siècle. (*Ibidem*).

179. Cosson (l'abbé). — Quelques mots sur une découverte de jetons dans les fondations d'une ancienne maison à Orléans. (*Ibidem*).

180. Doinel (Jules). — Conclusions capitulaires du chapitre de Sainte-Croix relatives à la procession du 8 mai. (*Ibidem*).

181. Société archéologique et historique de l'Orléanais. — Lettre au Maire relative aux noms à donner aux rues des nouveaux quartiers d'Orléans. (*Ibidem*).

182. Charpignon (Dr). — Souvenirs du vieil Orléans. (« *Mém. Soc. agr. Orl.* », 1876).

183. Boucher de Molandon. — Première expédition de Jeanne d'Arc : Le ravitaillement d'Orléans. Nouveaux documents, plan du siège et de l'expédition. (« *Mém. Soc. arch. Orl.* », t. xv, 1876).

184. Czajewski (Cyprien). — Notice sur l'aqueduc du faubourg Bannier. (« *Mém. Soc. agr. Orl.* », 1876).

185. Desnoyers (l'abbé). — Nouveaux objets trouvés en Loire [à Orléans], pendant les années 1872, 1873 et une partie de 1874. (« *Mém. Soc. arch. Orl.* », t. xv, 1876).

186. Biémont (René). — La collégiale de Saint-Aignan d'Orléans. — Orléans, 1876.

187. Colas (E.). — Guépins et chiens d'Orléans : Origine de ces deux épithètes. (Dans « *Mélanges d'histoire orléanaise* », Orléans, 1878).

188. Colas (E). — Notice sur la Grande-Maison. (Dans « *Mélanges d'histoire orléanaise* », Orléans, 1878).

189. Merlin (Eugène). — Le vieil Orléans : 30 eaux-fortes gravées d'après des documents inédits. — Orléans, 1877-1878.

190. Félice (Paul de). — Un étudiant bâlois à Orléans en 1599. (« *Mém. Soc. arch. Orl.* », t. xvii, 1880).

191. Patay (le Dr). — Les enseignes, emblèmes et inscriptions du vieil Orléans. — Orléans, 1878. (*Extrait des* « *Mém. Soc. arch. Orl.* », t. xvii).

192. Tournaillon (Henri). — Le grand orgue de la cathédrale d'Orléans, reconstruit par A. Cavaillé-Coll. Notice. — Orléans, 1880.

193. Biémont (René). — Orléans. — Orléans, 1880.

194. Boucher de Molandon. — Les comptes de la ville d'Orléans des xive et xve siècles. — Orléans, 1880. (*Extrait des* « *Mém. Soc. arch. Orl.* », t. xviii).

195. Boucher de Molandon. — Elections communales d'Orléans du 6 mars 1485 : atteinte aux privilèges de la cité... — Paris, 1881.

196. Jarry (Louis). — Une tombe du xive siècle à Saint-Euverte. — Orléans, 1881. (*Extrait des* « *Mém. Soc. arch. Orl.* », t. xviii).

197. Dumuys (Léon). — Puits funéraires de Cenabum : Fouilles des rues de la Bretonnerie et des Huguenots. — Orléans, 1882. (*Extrait des* « *Mém. Soc. arch. Orl.* », t. xviii).

198. Desnoyers. (l'abbé). — Note sur une sonnette du xvie siècle, trouvée à Orléans, rue de l'Etelon. (*Ibidem*, t. xviii).

199. Desnoyers (l'abbé). — Vieux souvenirs et vieux types orléanais. — Orléans, 1882.

200. Boucher de Molandon. — Inventaire des livres, joyaux, ornements, reliquaires, etc., de l'église Saint-Paul d'Orléans, fait, à la requête des gagiers de ladite église, le 28 janvier 1462, par Jean Gidoin, notaire. — Paris, 1882.

201. Biémont (René). — Orléans. Guide du touriste : Monuments civils ; — *Idem* : Monuments religieux [le tout en 2 vol.]. — Orléans, 1882.

202. Société archéologique de l'Orléanais. — Délibération contenant cession par ladite Société, à la Ville d'Orléans, de l'usufruit de la Salle des Thèses. (« *Bul. Soc. arch. Orl.* », t. vii, 1878-82).

203. Desnoyers (abbé). — Réponse à M. Bertrand, directeur du Musée de Saint-Germain, à propos des objets trouvés dans la Loire. (*Ibidem*).

204. Danton. — Note sur la maison dite des Papegaux. (*Ibidem*).

205. Boucher de Molandon. — La citadelle de la Porte Bannier, construite à Orléans sous Charles IX ; — le capitaine Caban, premier commandant de cette forteresse. (*Ibidem*).

206. Imbault. — Note sur la Motte-Bureau et sur le moulin de l'Hôpital. (*Ibidem*).

207. Dumuys. — Note sur une pierre sculptée trouvée à Orléans. (*Ibidem*).

208. Bimbenet (E.). — Lettre de M. Bimbenet, président de la Société archéologique de l'Orléanais à M. le Maire d'Orléans [*à propos de la transformation projetée du quartier du Châtelet*]. (*Ibidem*).

209. Bimbenet (E.). — Autre lettre du même au même [*au sujet de la Salle des Thèses*]. (*Ibidem*).

210. Bimbenet (E.). — Souvenir de quelques monuments et de quelques inscriptions funéraires [*à Orléans*]. (*Ibidem*).

211. Bimbenet (E.). — Inauguration de la Salle des Thèses : Discours. (*Ibidem*).

212. Sanglier. — Inauguration de la Salle des Thèses: Discours. (*Ibidem*).

213. Desnoyers (abbé). — Note sur la Commission des maisons historiques [d'Orléans]. (« *Bul. Soc. arch. Orl.* », t. vii, 1878-1882).

214. Tranchau. — Note sur l'inscription de noms d'écoliers allemands dans une maison du marché Saint-Etienne à Orléans. (*Ibidem*).

215. Bimbenet (E.). — Note sur F.-G. Fleury, curé de la paroisse des Ormes-Saint-Victor [d'Orléans]. (*Ibidem*).

216. Cochard (abbé). — Note relative à la destruction de l'église des Capucins d'Orléans. (*Ibidem*).

217. Imbault. — Conservation des maisons remarquables du quartier des Halles [à Orléans]. (*Ibidem*).

218. Bimbenet (E.). — Note sur le plan de l'ancien cloître Sainte-Croix. (« *Bul. Soc. arch. Orl.* », t. viii, 1883-1886).

219. Desnoyers (abbé). — Notice sur un contre-poids gallo-romain [trouvé à Orléans]. (*Ibidem*).

220. Desnoyers (abbé). — Découverte d'un pot, lors de la démolition de la chapelle Saint-Jacques. (*Ibidem*).

221. Tranchau. — Note sur une peinture murale du Grand Cimetière d'Orléans. (*Ibidem*).

222. Boucher de Molandon. — Le bas-relief de la rue du Poirier. (*Ibidem*).

223. Tranchau. — Adieux aux vieux quartiers d'Orléans. (*Ibidem*).

224. Boucher de Molandon. — La Tour du Heaume et la seconde enceinte d'Orléans. (*Ibidem*).

225. Doinel (Jules). — Hugues le Boutellier et le massacre des clercs à Orléans en 1236. (*Ibidem*).

226. Doinel (Jules). — Documents concernant le « Livre Rouge » de Sainte-Croix d'Orléans. (*Ibidem*).

227. Bréan (Ad.). — Pierre tumulaire trouvée à Orléans. (« *Ann. Soc. hist. Gât.* », t. I, 1883).

228. Pilard (Charles). — Ce que Grand-Père raconte : Souvenirs d'un vieux guépin. [*Intéressants pour l'époque du Premier Empire à Orléans*]. — Orléans, 1884.

229. Bonnardot (F.). — Essai historique sur le régime municipal à Orléans (1389-1790). — Orléans, 1884. (*Extrait des « Mém. Soc. arch. Orl.* », t. XVIII).

230. Michel (Edmond). — Petit guide complet de l'étranger dans la ville d'Orléans. — Orléans, 1884.

231. Villaret (Mlle A. de Foulques de). — Les antiquités de l'église Saint-Paul d'Orléans. — Orléans, 1884.

232. Desnoyers. — Les armes du siège d'Orléans (1428). — Orléans, 1884.

233. Poullain (H.). — Orléans: Bourg d'Avenum, ses murailles, ses tours, ses temples... — Orléans, 1885.

234. Tranchau. — Un contrat d'apprentissage (1771), à Orléans. (« *Mém. Soc. arch. Orl.* », t. XX, 1885).

235. Charpignon (Dr). — Fragment d'histoire orléanaise : Le quartier du Châtelet. — Orléans, 1885. (*Extrait des « Mém. Soc. agr. Orl.* »).

236. Bernois (l'abbé C.). — Genabum (=Orléans). — Orléans, 1887.

237. Desnoyers. — Objets trouvés dans la Loire de 1875 à 1886. — Orléans, 1887. (*Extrait des « Mém. Soc. arch. Orl.* », t. XXII).

238. Rivet (l'abbé O.). — L'église de Saint-Marceau. — Orléans, 1887.

239. Dumuys (Léon). — Recherches sur les catacombes d'Orléans. (« *Mém. Soc. agr. Orl.* », 1888).

240. Bimbenet (Eugène). — Histoire de la ville d'Orléans. [En 5 volumes]. — Orléans, 1884-88.

241. Cochard (Th.). — La chapelle de Saint-Sauveur d'Orléans. — Orléans, 1888.

242. Poullain (H.). — Orléans (1461-1483), règne de Louis le Onzième : Faits historiques se rattachant à cette période (ouvrage orné d'un portrait de Louis XI et de trois planches hors texte). — Orléans, 1888.

243. Vié (l'abbé Gustave). — Le monument de Mgr Dupanloup dans la cathédrale d'Orléans. — Orléans, 1888.

244. Jouin (Henry). — Les hauts dossiers des stalles de la chapelle du Grand Séminaire d'Orléans, sculptés par Du Goullon; photographiés par D. Dubreuil ; avec un texte explicatif. — Orléans, 1889.

245. Fournier jeune. — Souvenirs de la reconstruction de la flèche de Sainte-Croix en 1857 et 1859. (« *Bul. Soc. arch. Orl.* », t. ix, 1887-90).

246. Dumuys (Léon). — Documents relatifs au siège d'Orléans. (*Ibidem*).

247. Cochard (abbé). — Le livre des métiers d'Orléans, d'après les statuts des vignerons blésois au xiii^e siècle. (*Ibidem*).

248. Baguenault de Puchesse (G.). — Analyse sommaire d'une série de pièces inédites du « British Museum » de Londres, relatives au siège d'Orléans (1428-1430). (*Ibidem*).

249. Davoust (Emile). — Découvertes au faubourg Saint-Vincent d'Orléans. (*Ibidem*).

250. Société archéologique de l'Orléanais. — Genabum et la statue de Vercingétorix [à Gien] : protestation. (*Ibidem*).

251. Desnoyers (l'abbé). — Communications sur diverses antiquités [trouvées à Orléans]. (*Ibidem*).

252. Guerrier (L.). — Recherches sur l'origine de quelques noms de lieux (la rue des Bons-Enfants ; l'église de Saint-Pierre-Empont à Orléans). (*Ibidem*).

253. Boucher de Molandon. — Lettres de Charles de Lorraine, duc de Mayenne, conférant à Claude de La Châtre les fonctions de gouverneur d'Orléans. (*Ibidem*).

254. Barbier (l'abbé Paul). — Le sacre de Mgr Hautin dans la cathédrale d'Orléans, 8 septembre 1890. — Orléans, 1890.

255. Cochard (l'abbé). — La cathédrale de Sainte-Croix d'Orléans : Précis de son histoire monumentale. — Orléans, 1890.

256. Cochard (l'abbé). — Les confréries des communautés d'arts et métiers de la ville d'Orléans. (*Mém. Ac. Sainte-Croix*, t. v, 1891).

257. Conseil Municipal d'Orléans : Procès-verbaux des séances. — Orléans, 1891. — [*En cours*].

258. [Duchemin (l'abbé)]. — L'œuvre de Saint-Aignan. — Orléans, 1891.

259. DESNOYERS (Mgr). — Une enseigne dans un faubourg d'Orléans. (« *Bul. Soc. arch. Orl.* », t. x, 1891-94).

260. [BOURGEOIS (Alfred)]. — Ordonnance relative aux chaussetiers d'Orléans. (*Ibidem*).

261. FOURNIER jeune. — Note sur un puits banal du XVI^{e} siècle, situé à la rencontre des rues de l'Eperon et du Puits-de-Linières. (*Ibidem*).

262. FOURNIER jeune. — Note sur la façade de la Maison de la Coquille, rue Pierre-Percée. (*Ibidem*).

263. JARRY (Louis). — Deux chansons normandes sur le siège d'Orléans et la mort de Salisbury. (*Ibidem*).

264. TRANCHAU. — Extraits d'un livre de M. le baron de Bonnault d'Houet : « Pèlerinage d'un paysan picard à Saint-Jacques-de-Compostelle. [En 1726 ; *description d'Orléans*]. (*Ibidem*).

265. DESNOYERS (l'abbé). — Histoire du siège d'Orléans, de l'abbé Dubois, publiée par M. P. Charpentier. (*Ibidem*).

266. FOURNIER jeune. — Note sur les boiseries peintes d'une maison de la rue d'Escures, et notice sur les armoiries des familles de Chaslus et de Challudet, de 1179 à 1640. (*Ibidem*).

267. DUMUYS (Léon). — Note sur une cave architecturale découverte à Orléans, rue de la Tour-Neuve, n° 8. (*Ibidem*).

268. BAGUENAULT DE PUCHESSE (G.). — Marie Stuart à Orléans. (« *Mém. Soc. arch. Orl.* », t. XXIII, 1892).

269. DESNOYERS. — Objets antiques trouvés dans les fouilles pour les marchés neufs à Orléans. (*Ibidem*, 1892).

270. LAFENESTRE (G.). — Orléans (*dans « la France artistique et monumentale »*, Paris, 1892-1895).

271. COURET (Comte Alphonse). — La mort du commandant de Poli : épisode de l'histoire d'Orléans. — Orléans, 1892.

272. MICHAU (Charles). — La Caisse d'épargne et de prévoyance d'Orléans (1833-1893). — Orléans, 1893.

273. COCHARD (Th.). — Quatre-vingt-treize à Orléans. — Orléans, 1893.

274. LEPAGE (E.). — Le vieil Orléans : les rues disparues du quartier du Châtelet. — Orléans, 1893.

275. H. P. (= H. POULLAIN). — Renseignements complémentaires des histoires ou notices concernant la ville d'Orléans. — Orléans, 1894.

276. SAINT-PAUL (Anthyme). — Les monuments d'Orléans (dans « *Congrès archéologique de France* », 1892). — Paris, 1894.

277. JARRY (Louis). — Un monument inconnu élevé à Jeanne d'Arc par la ville d'Orléans. (« *Mém. Soc. arch. Orl.* », t. XXV, 1894).

278. HUET (Emile). — Guide orléanais ; dessins de P. Pigelet. — Orléans, s. d. [1894].

279. CHARPENTIER ET CUISSARD. — Histoire du siège d'Orléans, 1428-29 : Mémoire inédit de l'abbé Dubois. — Orléans, 1894.

280. Anonyme. — Ville d'Orléans : aspect général. — Histoire. — Parcours et monuments. — Promenades et excursions. — Jeanne d'Arc. — S. l. n. d. [Sens, 1894].

281. Leroy (P.-A.). — L'ambassade à Paris du cardinal Maurice de Savoie pour le mariage de son frère Victor-Amédée (1618-1619), avec des notes sur le séjour de l'ambassade à Orléans, tirées des archives municipales de cette ville. [*En collaboration avec M. François Mugnier, conseiller à la Cour d'appel de Chambéry*]. — Orléans, 1894.

282. Collin (A.). — Le pont des Tourelles à Orléans (1120-1760): Etude sur les ponts au moyen-âge. — Orléans, 1895. (*Extrait des « Mém. Soc. arch. Orl.* », t. xxvi).

283. Surcin (l'abbé). — La paroisse de Saint-Paterne dans le passé et dans le présent. — 2e édition. — Orléans, 1895.

284. Martin (Alexis). — Une visite à Orléans : Historique ; la ville ; les faubourgs... — Paris, 1895.

285. Cochard (Th.). — La Juiverie d'Orléans, du vie au xie siècle: Son histoire et son organisation. — Orléans, 1895. (*Extrait des « Mém. Soc. agr. Orl.* »).

286. Cuissard (Ch.). — Dignitaires et chanoines de la Collégiale de Saint-Aignan d'Orléans. (« *Bul. Soc. arch. Orl.* », t. xi, 1895-97).

287. Baguenault de Puchesse (G.). — Lettre du duc de Montpensier à Charles IX écrite d'Orléans le 5 mai 1568. (*Ibidem*).

288. Dupré (A.). — Sermons du père Maurice Hylaret, cordelier, prêchés à Orléans. (*Ibidem*).

289. Desnoyers (Mgr). — Découvertes dans la cathédrale d'Orléans, en décembre 1889. (*Ibidem*).

290. Dupré (A.). — Discours d'un député de Bordeaux aux Etats Généraux d'Orléans en 1560. (*Ibidem*).

291. Cuissard (Ch.). — Notes chronologiques sur Jean de Mâcon. (*Ibidem*).

292. [Tranchau]. — Lettre de maîtrise en chirurgie accordée à Jean-Abraham Delacroix, d'Orléans. (*Ibidem*).

293. Dumuys (L.). — Une visite du R. P. Camille de La Croix, à Orléans. (*Ibidem*).

294. Dupré (A.). — Harangue de Pyrrhus d'Angleberme à l'Université d'Orléans. (*Ibidem*).

295. Vignat (G.). — Note sur les portes du transept de la cathédrale d'Orléans. (*Ibidem*).

296. Dumuys (L.). — Notes sur une découverte de tombes en pierre trouvées au pied de l'église Saint-Euverte et sur les réparations récemment faites dans cet édifice. (*Ibidem*).

297. Vignat (Gaston). — Les anciennes stalles de la cathédrale d'Orléans et leurs lambris : histoire d'une œuvre d'art du xviiie siècle. — Orléans, 1895. (*Extrait des « Mém. Soc. arch. Orl.* », t. xxvii).

298. Charpentier (P.) et Cuissard (Ch.). — Journal du siège d'Orléans (1428-1429). [Augmenté de plusieurs documents, notamment des comptes de ville, 1429-1431]. — Orléans, 1896.

299. Bloch (Camille). — Georges Nessel, étudiant strasbourgeois à Orléans (1554-1559). (« *Bul. Soc. arch. Orl.* », t. xii, 1898-1901).

300. Bloch (Camille). — Les reliques de Saint-Samson à Orléans. (*Ibidem*).

301. Stein (Henri) et Herluison (Henri). — Inventaire et description des églises d'Orléans. — Paris, 1898.

302. Desnoyers. — Epée d'honneur offerte par la ville d'Orléans à Dulac de La Varenne, colonel de la garde nationale, le 31 juillet 1792. — Orléans, 1898. (*Extrait du « Bul. Soc. arch. Orl. »*, t. xii).

303. Cuminal (Paul). — Le faubourg Bourgogne ; son histoire; son rôle dans l'organisation topographique et économique de la ville d'Orléans. — Orléans, 1898.

304. Desnoyers (l'abbé). — Saint Firmin, patron des boulangers d'Orléans. (« *Mém. Soc. arch. Orl.* », t. xxvii, 1898).

305. Desnoyers (l'abbé). — Inscription commémorative de Jeanne d'Arc dans la cathédrale d'Orléans. (*Ibidem*).

306. G. D. [= Georges Dessaux]. — Le commerce et l'industrie à Orléans en l'an XIII (1805). — Orléans, 1898. (*Extrait du « Bul. Chambre de commerce d'Orléans et du Loiret »*).

307. Couret (Comte). — Un fragment inédit des anciens registres de la prévôté d'Orléans, relatif au règlement des frais du siège de 1428-1429. (« *Mém. Ac. Sainte-Croix* », t. viii, 1899).

308. Bouchet (Emile). — Etablissement du monastère du Calvaire d'Orléans (1638-1640). (« *Mém. Ac. Sainte-Croix* », t. viii, 1899).

309. Lacombe (Bernard de). — Les débuts des guerres de religion (Orléans, 1559-1564) : Catherine de Médicis entre Guise et Condé. — Paris, 1899.

310. Brosset (Jules). — L'orgue et les organistes de l'église Saint-Paul d'Orléans. — Orléans, 1900.

311. Cuissard (Ch.). — Documents inédits pour l'histoire d'Orléans. (« *Bull. Soc. arch. Orl.* », t. xii, 1898-1901).

312. Huet (Emile). — Fouilles des immeubles du Loiret [à Orléans]. (*Ibidem*).

313. Dumuys (Léon). — Note sur Simon Boucheron, d'Orléans, directeur de l'arsenal de Turin au xvii^{e} siècle. (*Ibidem*).

314. Cuissard (Ch.). — Inventaire des tableaux et œuvres d'art existant à la Révolution dans les églises d'Orléans. (« *Mém. Soc. agr. Orl.* », 1901).

315. Herluison (H.). — Une visite de M. G. Hanotaux à la Salle des Thèses. (« *Bul. Soc. arch. Orl.* », t. xii, 1898-1901).

316. Lepage (E.). — Les rues d'Orléans : recherches historiques sur les rues, places et monuments publics, depuis leur origine jusqu'à nos jours. — Orléans, 1901.

317. Baguenault de Puchesse (G.). — La réaction catholique à Orléans au lendemain de la première guerre de religion. (« *Bul. Soc. arch. Orl.* », t. xiii, 1902-04).

318. Auvray (Lucien). — Relation du voyage d'Oberlin à Orléans en 1776. (*Ibidem*).

319. Cochard (Th.). — Note sur une inscription de la Chartreuse d'Orléans. (*Ibidem*).

320. Dumuys (L.). — Démolition partielle de la tour sud de la 1re porte Bourgogne d'Orléans. (*Ibidem*).

321. Marboutin (Félix). — Rapport sur les eaux de la ville d'Orléans. — Orléans, 1902.

322. Dumuys (Léon). — Les fouilles de la rue Coquille. (« *Mém. Soc. arch. Orl.* », t. xxviii, 1902).

323. Desnoyers (Mgr). — Les fouilles de la Loire en 1894 ; — *idem* en 1898. (*Ibidem*, t. xxviii, 1902).

324. Maitre (Léon). — Les cryptes mérovingiennes d'Orléans. (*Ibidem*, t. xxviii, 1902).

325. Espérandieu. — Autel au Dieu Auguste et au Dieu *Mocetis* [trouvé à Orléans]. — (*Dans* « *Revue Epigraphique* ». 1902, p. 264).

326. Breton (A.). — Un cas de banqueroute frauduleuse et d'extradition à Orléans, au xviiie siècle. (« *Bul. Soc. arch. Orl.* », t. xiii, 1902-04).

327. Pommier (A.). — A propos d'une arcature de style ogival récemment placée sur la façade de la maison no 1 de la rue de la Tour-Neuve. (*Ibidem*).

328. Dumuys (L.). — Note sur une inscription romaine découverte à Orléans. (*Ibidem*).

329. Jarry (E.). — La maison de Jeanne d'Arc à Orléans. (*Ibidem*).

330. Dumuys (L.). — Note sur des découvertes archéologiques faites dans le faubourg Saint-Marceau d'Orléans en 1882 et 1902. (*Ibidem*).

331. Larcanger (E.). — Maison rue de la Corroierie, no 12, connue autrefois sous le nom de « la Fontaine ». (*Ibidem*).

332. Dumuys (L.). — Note sur des fouilles faites en 1902 et 1903 dans la rue de la République, à Orléans. (*Ibidem*).

333. Lefèvre-Pontalis (Eugène) et Jarry (Eugène). — La cathédrale romane d'Orléans d'après les fouilles de 1890 et des dessins inédits. — Orléans, 1904. (*Extrait des* « *Mém. Soc. arch. Orl.* »).

334. Baguenault de Puchesse (le Comte). — Le duc François de Guise à Orléans. (« *Mém. Soc. arch. Orl.* », t. xxix, 1905).

335. Cochard (abbé). — Réfection de la grande voûte de la cathédrale d'Orléans à ses deux extrémités. (« *Bul. Soc. arch. Orl.* », t. xiv, 1905-07).

336. BAGUENAULT DE PUCHESSE (G.). — Une « sœur » de Calvin à Orléans. (*Ibidem.* — Cf. J. Soyer, dans « *Bul. Soc. arch. Orl.* », t. XVIII, 1917-19, p. 22).

337. SOYER (Jacques). — Document inédit sur les réparations de l'ancien Hôtel de ville d'Orléans en 1604. (« *Bul. Soc. arch. Orl.* », t. XIV, 1905-07).

338. SOYER (Jacques). — Cession de la Porte Bourgogne par Marie de Clèves, duchesse d'Orléans, comtesse de Blois, à Michel Gaillard, trésorier et receveur général du duché, 15 novembre 1473. (« *Bul. Soc. arch. Orl.* », t. XIV, 1905-07).

339. BAGUENAULT DE PUCHESSE (G.). — Le général de Hesse à Orléans. (*Ibidem*).

340. SOYER (Jacques). — Les armoiries d'Orléans en 1306. (Extrait de *idem*). — Orléans, 1906.

341. DUMUYS (L.). — Documents orléanais : [Serment civique du curé de Saint-Marc ; bénédiction des flammes ou guidons des gardes nationaux de la paroisse], 1790. (« *Bul. Soc. arch. Orl.* », t. XIV, 1905-07).

342. DUMUYS (L.). — Le sous-sol d'Orléans. (*Ibidem*).

343. AUVRAY (L.). — Un manuscrit écrit à Orléans au XIII[e] siècle. (*Ibidem*).

344. BAILLET (Auguste). — Réparations à la porte Bourgogne 1459-60. (*Ibidem*).

345. PONROY (Henry). — Promenade archéologique dans Orléans (27 mai 1906). — Bourges, 1907.

346. DUMUYS (Léon). — Epitaphe du Grand Cimetière d'Orléans. (« *Mém. Soc. agr. Orl.* », 1906).

347. BRATE (Eric). — Une épitaphe en caractères runiques à Orléans. (« *Mém. Soc. arch. Orl.* », t. XXXI, 1907).

348. DUMUYS (Léon). — Un cas d'exorcisme à Orléans en 1666. (« *Mém. Soc. agr. Orl.* », 1906).

349. COCHARD (Th.). — Cathédrale et cloître Sainte-Croix. — Orléans, 1907.

350. SOYER (Jacques). — Emeutes à Orléans en 1630 et 1631. (« *Bul. Soc. arch. Orl.* », t. XV, 1908-10).

351. AUVRAY (L.). — Claude Perrault à Orléans. (« *Bul. Soc. arch. Orl.* », t. XV, 1908-10).

352. JARRY (Eugène). — La réédification de la Belle Croix sur le vieux pont d'Orléans (1473). — Orléans, 1908. (*Extrait des « Bul. Soc. arch. Orl.* », t. XV).

353. CAILLET (L.). — Note sur les secours envoyés par les Lyonnais à la ville d'Orléans assiégée par les Anglais, 1428-1429. (« *Bul. Soc. arch. Orl.* », t. XV, 1908-10).

354. CAILLET (L.). — Lettres de la Ville d'Orléans aux Lyonnais. (*Ibidem*).

356. Baillet (Auguste). — Les curés de Saint-Paterne d'Orléans. — Orléans, 1908. (*Extrait des « Bul. Soc. arch. Orl. »*, t. xv, 1908-1910).

357. Soyer (Jacques). — Projet par Pigalle d'un monument à élever à Orléans en l'honneur de Jeanne d'Arc, 1761. (*Extrait de idem*). — Orléans, 1908.

358. Jarry (Eugène). — Une fausse maison de Jeanne d'Arc. (*Extrait de idem*). — Orléans, 1908.

359. Dumuys (L.). — Découverte d'un rétable et de débris de statues dans une ancienne dépendance de l'église Saint-Aignan. (« *Bul. Soc. arch. Orl.* », t. xv, 1908-10).

360. Jarry (Eugène). — Une relique nationale : la maison de Jeanne d'Arc à Orléans. — Orléans, 1909.

361. Jarry (E.). — Note sur la maison de Jacques Boucher. (« *Bul. Soc. arch. Orl.* », t. xv, 1908-10).

362. Poullain (H.). — Attaque et prise des Tourelles par Jeanne d'Arc, le 8 mai 1429. — Orléans, 1910.

363. Chénon (Emile). — Documents orléanais : [La bataille d'Orléans en 937 contre les Hongrois]. (Dans « *Mémoires de la Société des antiquaires du Centre* », 32e vol., 1909 ; Bourges, 1910, p. 70).

364. Soyer (J.). — Un récit peu connu du passage des Pastoureaux à Orléans et à Bourges en 1251. (« *Bul. Soc. arch. Orl.* », t. xvi, 1911-13).

365. Bouvier (Pierre). — Note sur la maison habitée à Orléans par Isabelle Romée, mère de Jeanne d'Arc. (*Ibidem*).

366. Soyer (J.). — Inondations de la Loire à Orléans en 1733, 1755, 1757. (*Ibidem*).

367. Cochard (Th.). — Nos adieux à la maison de Jeanne d'Arc. — Orléans, 1910.

368. Jarry (E.). — La cheminée de la maison de Jeanne d'Arc à Orléans. — Orléans, 1910. (*Extrait des « Bul. Soc. arch. Orl. »*).

369. Baguenault de Puchesse (G.). — Sur la Saint-Barthélemy à Orléans. (« *Bul. Soc. arch. Orl.* », t. xvi, 1911-1913).

370. Baguenault de Puchesse (G.). — La soumission d'Orléans à Henri IV (février-mars 1594). (« *Mém. Soc. arch. Orl.* », t. xxxiii, 1911).

371. [Burette (abbé)]. — Le culte séculaire de Notre-Dame de Consolation (*étude sur les origines de la Chapelle-Neuve, aux Aydes*). — Orléans, 1911.

372. Jarry ((E.). — L'érection du monument de Jeanne d'Arc sur le pont d'Orléans. (« *Mém. Soc. arch. Orl.* », t. xxxiii, 1911).

373. Bouvier (Armand). — Orléans de 1760 à 1790. (« *Mém. Soc. agr. Orl.* », 1911).

374. Baillet (Auguste). — Henri IV à Orléans en avril 1602. (*Bibl. Ecole des Chartes*, 70e vol., 1909).

375. Raguenet de Saint-Albin (Octave). — Inscription sur une maison de la rue Saint-Marc à Orléans. (« *Bul. Soc. arch. Orl.* », t. xvi, 1911-1913).

376. Masson (L.). — Cathédrale d'Orléans : Les tourelles et pinacles du transept nord. (*Ibidem*).

377. Cochard (Th.). — La chapelle noire de la cathédrale d'Orléans ; Notre-Dame-la-Blanche ; Notre-Dame de Pitié. — Orléans, 1912.

378. Pommier (Alexandre). — Sur une maison ancienne, rue de l'Empereur, à Orléans. (« *Bul. Soc. arch. Orl.* », t. xvi, 1911-1913).

379. Cochard (Th.). — Cathédrale Sainte-Croix d'Orléans : Les chapelles de l'abside. — Orléans, 1913.

380. Jarry (E.). — Le grand Cimetière d'Orléans. (« *Bul. Soc. arch. Orl.* », t. xvi, 1911-1913).

381. Poullain. — Dernier monument de la Pucelle [à Orléans]. — Orléans, s. d. (1911 ou 1912).

382. Banchereau (Jules). — Le grand Cimetière d'Orléans. — Caen, 1913. (*Extrait du « Bulletin monumental »*).

383. Baillet (Jules). — Saint François de Sales, Madame de Rossieux et la Visitation d'Orléans. (« *Bul. Soc. arch. Orl.* », t. xvi, 1911-13).

384. Beaucorps (Adalbert de). — La reconstitution du fort des Tourelles. (*Ibidem*).

385. Poullain (H.). — Souvenirs et études historiques au sujet des dénivellations de la ville d'Orléans et des cours d'eau qui la traversaient. — Orléans, 1913.

386. Guillon (Félix). — Etude sur le journal du siège qui fut mis devant Orléans par les Anglais en 1428-1429 : cet ouvrage doit être attribué à Guillaume Cousinot, chancelier du duché d'Orléans, auteur de la geste des nobles Françoys. — Paris et Orléans, 1913.

387. Depréaux (Albert). — Un officier orléanais : le commandant Vivien (1777-1850). — Orléans, 1913. (*Extrait du « Bul. Soc. arch. Orl.* », t. xvi).

388. Hallays (André). — Reconstitution du fort des Tourelles à Orléans. (« *Journal des Débats* », 17 juillet 1913).

389. Rigault (Georges). — Les villes d'art célèbres : Orléans et le Val de Loire. — Paris, 1914.

390. Pommier (Al.). — Note sur la démolition de la tour de Saint-Paterne d'Orléans. (« *Bul. Soc. arch. Orl.* », t. xvii, 1914-1916).

391. Baguenault de Puchesse (G.). — Pierre Fougeu d'Escures, maréchal des camps et armées de Henri IV, maire d'Orléans, 1584-1621. (*Extrait des « Mém. Soc. arch. Orl.* », t. xxxiv, 1915).

392. Pommier (Al). — Note sur une inscription relevée à Orléans dans une maison de la rue Bourgogne. (« *Bul. Soc. arch. Orl.* », t. xvii, 1914-1916).

393. Bouvier (Armand). — La Société orléanaise de 1760 à 1790. — Orléans, 1914. (*Extrait des « Mém. Soc. agr. Orl. »*).

394. Baguenault de Puchesse (G.). — Un voyage à Orléans dans l'automne de 1638. (« *Bul. Soc. arch. Orl.* », t. xvii, 1914-1916).

395. Depréaux (Albert). — Note sur un sabre de soldat d'infanterie de la garde impériale (1815), découvert à Orléans. (*Ibidem*).

396. Laville (Albert). — Les armoiries d'Orléans. (*Ibidem*).

397. Garsonnin (D^r^). — Services funéraires célébrés à Orléans. (*Ibidem*).

398. Jarry (Eugène). — L'ancien grand Cimetière d'Orléans : notice historique et archéologique, accompagnée de figures et de plans. — Orléans, 1914. (*Extrait des « Mém. Soc. arch. Orl.* », t. xxxiv).

399. Auvray (L.). — Compte-rendu de l'étude précédente. (« *Bibl. Ec. Chartes* », t. lxxv, 1914).

400. Jarry (Eugène). — La construction de l'hôtel Groslot et les origines de la famille Groslot. — Orléans, 1915. (*Extrait des « Bul. Soc. arch. Orl.* », t. xvii).

401. Proffit (A.). — Considérations générales sur le marché des vins à Orléans, depuis le moyen-âge jusqu'à nos jours. — Orléans, 1915.

402. Soyer (Jacques). — Annales prioratus Sancti Sansonis Aurelianensis ad monasterium beatae Mariae de Monte Sion in Hierusalem pertinentis. (*Extrait des « Bul. Soc. arch. hist. Orl.* », t. xvii, 1915).

403. Jarry (Eugène). — L'église Saint-Martin-Cuisse-de-Vache à Orléans. (« *Bul. Soc. arch. Orl.* », t. xvii, 1914-1916).

404. Garsonnin (D^r^ Maurice). — Une inscription relative au nombre des notaires à Orléans. (*Ibidem*).

405. Soyer (Jacques). — Une inscription funéraire du xvi^e^ siècle concernant Enée Coustely, héraut de France, valet de chambre du roi et capitaine de la Tour-Neuve d'Orléans, 1577. (*Ibidem*).

406. Jarry (Eugène). — Le rétable de la chapelle Saint-Ladre du Martroi. (« *Bul. Soc. arch. Orl.* », t. xviii, 1917-1919).

407. Garsonnin (D^r^ Maurice). — La maison d'Euverte Hatte, aujourd'hui Musée Jeanne d'Arc. (*Extrait des « Bul. Soc. arch. Orl.* », t. xviii, 1917-1919). — Orléans, 1918.

408. Baguenault de Puchesse (G.). — Le siège d'Orléans en 1589. (*Ibidem*).

409. Soyer (Jacques). — Le sculpteur Pigalle à Orléans : à propos d'un passage mal compris d'une lettre adressée par le poète Robbé de Beauveset à son oncle, l'artiste orléanais Desfriches. (*Ibidem*).

410. [Rucart (Marc)]. — Le Journal d'un chien [en 4 tomes]. — Orléans, 1917-1918.

411. Saulnier (Eugène). — Le siège d'Orléans au début de 1589 (dans « *Revue historique* », t. cxxv, 1917). — Paris, 1917.

412. JARRY (Eugène). — Les écoles de l'Université d'Orléans : leur topographie. (« *Mém. Soc. arch. Orl.* », t. XXXV, 1919).

413. LAVILLE (Albert). — La première pierre de l'abattoir d'Orléans, 1819. (« *Bul. Soc. arch. Orl.* », t. XVIII, 1917-1919).

414. LAVILLE (Albert). — Note sur la tour du Musée. (*Ibidem*).

415. BERNOIS (abbé). — Histoire de l'abbaye royale de Saint-Euverte d'Orléans. — Orléans, 1918.

416. ILLIERS (Louis d'). — Essai sur les transformations d'Orléans. (« *Mém. Soc. agr. Orl.* », 1918).

417. JARRY (Eugène). — La construction de Notre-Dame-de-Recouvrance. (« *Bul. Soc. arch. Orl.* », t. XVIII, 1917-1919).

418. BAGUENAULT DE PUCHESSE (Gustave). — La grande Mademoiselle à Orléans. (*Ibidem*).

419. SOYER (Jacques). — Le sculpteur des portes du transept de la cathédrale d'Orléans. (*Ibidem*).

420. CHENESSEAU (G.). — Quelques vestiges de l'ancien couvent des Jacobins d'Orléans. (*Ibidem*).

421. BAILLET (Auguste). — Les maîtres verriers à Orléans. (*Ibidem*).

422. SOYER (Jacques). — Du succès de la prédication de frère Olivier Maillart à Orléans, en 1485. (*Ibidem*).

423. JARRY (Eugène). — L'ancien hôtel de ville d'Orléans [Musée de peinture]. (Extrait de *Idem*, t. XVIII, 1919).

424. LAVILLE (Albert). — Délivrance des prisonniers par les évêques d'Orléans lors de leur première entrée. (*Ibidem*).

425. SOYER (Jacques). — Le peintre allemand Heinsius à Orléans. (*Ibidem*).

426. SOYER (Jacques). — Molière a-t-il passé sa licence en droit à Orléans ? (*Ibidem*).

427. JARRY (Eugène). — Notes et documents sur la Maladrerie (hôtel Saint-Ladre) d'Orléans. (*Extrait des « Mém. Soc. arch. Orl.* », t. XXXV, 1919).

428. DEPRÉAUX (Albert). — Une phase critique de la vie du guet royal d'Orléans (1781-1787). — (*Extrait des « Mém. Soc. arch. Orl.* », t. XXXV, 1919).

429. SOYER (Jacques). — Les actes des souverains antérieurs au XIVe siècle, conservés dans les Archives départementales du Loiret, transcrits *in extenso* avec des analyses, des notes historiques et philologiques et un index des noms propres : I. Prieuré de Saint-Samson d'Orléans. (Extrait du « *Bibliographe moderne* », 1918-1919). — Paris, 1919.

430. POMMIER (Alexandre). — A propos d'une étude de M. G. Lenôtre sur « la femme sans nom ». (« *Bul. Soc. arch. Orl.* », t. XIX, 1920).

431. JARRY (Eugène). — La Renaissance à Orléans : le cabinet dit de Jeanne d'Arc. — Orléans, 1921. (*Extrait des « Bul. Soc. arch. Orl.* », t. XIX).